

Université Lumière Lyon II

Faculté des Langues

Ecole doctorale Humanités et Sciences humaines

E.A. 656 Centre de Recherche en Terminologie et Traduction

Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat

Lexicologie et Terminologie Multilingues – Traduction

Sous la direction de Monsieur le Professeur Philippe THOIRON

Co-directrice : Madame la Professeure Roda P. ROBERTS

soutenue publiquement le 12 décembre 2005

par

Amélie JOSSELIN-LERAY

Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues

Etude d'un domaine de spécialité : volcanologie

Jury M. John HUMBLEY , Professeur à l'Université Paris VII Mme Elisabeth LAVAULT-OLLEON, Professeur à l'Université Grenoble IIM. François MANIEZ, Professeur à l'Université Lyon II Mme Roda P. ROBERTS, Professeure titulaire à l'Université d'Ottawa M. Philippe THOIRON, Professeur émérite à l'Université Lyon II

Table des matières

- Dédicace
- Remerciements
- Liste des abréviations utilisées, classées par ordre alphabétique
- Introduction
- Chapitre Un. Premières explorations terminologiques, méthodologiques et volcanologiques.

◆ 1. Présentation et libellé du sujet

◇ 1.1. Terminologie / Termes

- 1.1.1. Terminologie(s)
- 1.1.2. Terme **Note2.**

• 1.1.2.1. Terme, concept et référence

- ◆ 1.1.2.1.1. Du terme, étiquette d'un concept **Note6.** , au terme étiquette et concept
- ◆ 1.1.2.1.2. Le rapport entre la désignation et le concept : la biunivocité
- ◆ 1.1.2.1.3. La relation concept / désignation dans une

perspective multilingue et le problème de l'universalité du concept

- ◆ 1.1.2.1.4. Terme et référence
- ◆ 1.1.2.1.5. Du concept à la désignation : la perspective onomasiologique

- 1.1.2.2. Terme et domaine
- 1.1.2.3. Terme et morphologie

- ◆ 1.1.2.3.1. Propriétés morphologiques
- ◆ 1.1.2.3.2. Catégorie grammaticale

- 1.1.2.4. Terme et discours

- ◆ 1.1.2.4.1. Terme et degré de spécialisation

- ◇ 1.1.2.4.1.1. Circulation du terme dans divers types de discours
- ◇ 1.1.2.4.1.2. Circulation des termes entre langue générale et langue spécialisée
- ◇ 1.1.2.4.1.3. Nom scientifique et nom trivial

- ◆ 1.1.2.4.2. Variation des termes sur l'axe syntagmatique
- ◆ 1.1.2.4.3. Phraséologie
- ◆ 1.1.2.4.4. La « terminologie textuelle » : la remise en cause de la perspective onomasiologique

- 1.1.2.5. Notre approche du terme

◇ 1.2. Domaine de spécialité

- 1.2.1. Comment caractériser le domaine ?
- 1.2.2. La notion de domaine remise en question

◇ 1.3. Dictionnaire général : définition et méthode

- 1.3.1. Définition

- 1.3.1.1. Nombre de langues
- 1.3.1.2. Contenu

- ◆ 1.3.1.2.1. Nature de la langue décrite
- ◆ 1.3.1.2.2. Type de description de l'unité lexicale :

- ◇ 1.3.1.2.2.1. Dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques : définition
- ◇ 1.3.1.2.2.2. Les limites d'une telle distinction

- 1.3.1.3. Eléments de description des unités lexicales
- 1.3.1.4. Fonction
- 1.3.1.5. Public

· 1.3.2. Méthode : la démarche lexicographique

◇ 1.4. Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux

- ◆ 2. Etat antérieur de la recherche et bien-fondé du sujet
- ◆ 3. Objectif et sous-objectifs
- ◆ 4. Mise en œuvre de la problématique et des objectifs

◇ 4.1. Moyens d'une mise en œuvre

- 4.1.1. Documentation théorique
- 4.1.2. Dictionnaires généraux
 - 4.1.2.1. Dictionnaires spécialisés
 - 4.1.2.2. Corpus
 - 4.1.2.3. Sondage

◇ 4.2. Moyens et mise en œuvre : méthodologie

◆ 5. Quelques précisions sur le domaine étudié

◇ 5.1. Choix du domaine d'application

◇ 5.2. Petite initiation au domaine de la volcanologie

- 5.2.1. Préambule
- 5.2.2. Historique : une science paradoxalement ancestrale et récente
 - 5.2.2.1. Cultes, mythes et légendes : le Feu de la Terre
 - 5.2.2.2. Volcanologues en herbe, ou en puissance
 - 5.2.2.3. Le premier volcanologue
 - 5.2.2.4. Dix siècles d'obscurantisme, ou la volcanologie en sommeil
 - ◆ 5.2.2.4.1. Le Moyen-Age : Le Feu de l'Enfer
 - ◆ 5.2.2.4.2. La Renaissance : Signes précurseurs d'un lent réveil
 - 5.2.2.5. Le XVIIIe siècle
 - ◆ 5.2.2.5.1. Volcanologues de fauteuil et théories fantaisistes
 - ◆ 5.2.2.5.2. Le combat des Plutonistes et des Neptunistes
 - ◆ 5.2.2.5.3. Les premiers volcanologues de terrain
 - 5.2.2.6. Une science qui bout d'impatience pendant un siècle et demi (1800 –1950)
 - ◆ 5.2.2.6.1. La tardive revanche des Plutonistes
 - ◆ 5.2.2.6.2. Le début officiel de la volcanologie au XIXe siècle
 - ◆ 5.2.2.6.3. La première moitié du XXe siècle
 - 5.2.2.7. La révolution de la seconde moitié du XXe siècle, ou l'explosion de la volcanologie moderne

- ◆ 5.2.2.7.1. Les premiers sursauts : de 1945 à la fin des années 1960
- ◆ 5.2.2.7.2. Le tournant des années 1970 : de la description à l'explication
- ◆ 5.2.2.7.3. Les années 1980 et 1990 — L'heure du bilan

- ◇ 5.2.2.7.3.1. La contribution du couple Krafft
- ◇ 5.2.2.7.3.2. La contribution d'Haroun Tazieff

- 5.2.2.8. La volcanologie à l'aube du XXI^e siècle : une science en pleine ébullition
- 5.2.2.9. Conclusion

· 5.2.3. Domaines liés à celui de la volcanologie

- 5.2.3.1. Domaine(s) superordonné(s) : Géologie / Sciences de la Terre
- 5.2.3.2. Domaines connexes

◇ 5.3. Conclusion sur l'introduction au domaine d'étude

• Chapitre Deux. Termes et dictionnaires généraux : état des lieux.

◆ 1. Présentation de diverses études métalexigraphiques **Note108.**

◇ 1.1. Quelles analyses ?

- 1.1.1. Synchronique / diachronique
- 1.1.2. Théorique / pragmatique
- 1.1.3. Prescriptif / descriptif
- 1.1.4. Global / particulier
- 1.1.5. Conclusion

◇ 1.2. Qui fait les analyses ?

◇ 1.3. Pourquoi ? Buts des analyses

◇ 1.4. Comment ? Présentation des diverses méthodes employées

· 1.4.1. Sources d'où sont tirés les termes

• 1.4.1.1. Dictionnaire de langue générale

- ◆ 1.4.1.1.1. Termes cités dans la préface du dictionnaire
- ◆ 1.4.1.1.2. Echantillons tirés du dictionnaire
- ◆ 1.4.1.1.3. Lecture du dictionnaire général

• 1.4.1.2. Répertoire des mots du domaine

• 1.4.1.3. Textes où circulent les mots du domaine

- ◆ 1.4.1.3.1. Une phrase tirée d'un article
- ◆ 1.4.1.3.2. Un article de journal ou de magazine dans un domaine particulier
- ◆ 1.4.1.3.3. Plusieurs articles ou bien un ouvrage dans un

domaine particulier

◆ 1.4.1.3.4. Conclusion sur le type de texte

- 1.4.1.4. Conclusion sur les diverses sources utilisées

· 1.4.2. Choix des termes analysés

- 1.4.2.1. Degré de spécialisation
- 1.4.2.2. Place dans la hiérarchie conceptuelle
- 1.4.2.3. Fréquence lexicale
- 1.4.2.4. Morphologie

◆ 1.4.2.4.1. Dérivation

◆ 1.4.2.4.2. Terme simple vs. terme complexe

◆ 1.4.2.4.3. Siglaison

- 1.4.2.5. Autres critères

- 1.4.2.6. Conclusion sur le choix des termes

◇ 1.5. Tableau comparatif

- 1.5.1. Type de dictionnaire (deuxième colonne)
- 1.5.2. Domaines analysés (troisième colonne)
- 1.5.3. Partie du dictionnaire analysée (quatrième colonne)

◆ 2. Eléments de réponse des études métalexicographiques et des discours pré-dictionnaires

◇ 2.1. Les termes sont-ils à leur place dans les dictionnaires généraux?

- 2.1.1. Prologue : une légitimité douteuse ?
- 2.1.2. La raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux

- 2.1.2.1. Le poids de la tradition lexicographique **Note140.**

◆ 2.1.2.1.1. Dictionnaires unilingues

◇ 2.1.2.1.1.1. Dictionnaires unilingues français

◇ 2.1.2.1.1.2. Dictionnaires unilingues anglais **Note152.**

◇ 2.1.2.1.1.3. Conclusion sur les dictionnaires unilingues

◆ 2.1.2.1.2. Dictionnaires généraux bilingues anglais-français

◇ 2.1.2.1.2.1. Préambule

◇ 2.1.2.1.2.2. Historique

◇ 2.1.2.1.2.3. Conclusion sur les dictionnaires bilingues

◆ 2.1.2.1.3. Conclusion sur l'historique

- 2.1.2.2. La vocation didactique du dictionnaire

- ◆ 2.1.2.2.1. Instruire / s'instruire
- ◆ 2.1.2.2.2. Démocratisation du savoir et idéologie
- ◆ 2.1.2.2.3. Le dictionnaire, lieu de mémoire national

- 2.1.2.3. La tentation de l'exhaustivité ou de l'encyclopédisme
- 2.1.2.4. Les besoins des utilisateurs

- ◆ 2.1.2.4.1. L'obsession du public
- ◆ 2.1.2.4.2. L'ineffable « honnête homme »

- ◇ 2.1.2.4.2.1. Pérennité de la notion
- ◇ 2.1.2.4.2.2. Evolution de la notion d'honnête homme

- 2.1.2.5. Interpénétration des langues spécialisées et de la langue courante

- 2.1.3. Conclusion sur la « raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux »

◇ 2.2. Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ?

- 2.2.1. Volume occupé par les terminologies

- 2.2.1.1. Un dénombrement difficile
- 2.2.1.2. Quelques estimations

- ◆ 2.2.1.2.1. Estimations présentées par les lexicographes
- ◆ 2.2.1.2.2. Estimations faites par les métalexicographes

- 2.2.1.3. Une augmentation constante

- 2.2.2. Importance que les lexicographes disent accorder aux termes
- 2.2.3. Emplacement des informations sur les termes
- 2.2.4. Conclusion concernant la place qu'occupent les termes dans les dictionnaires généraux

◇ 2.3. Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ?

- 2.3.1. Macrostructure

- 2.3.1.1. Représentativité au niveau des domaines de spécialité

- ◆ 2.3.1.1.1. Représentativité des domaines pris dans leur ensemble

- ◇ 2.3.1.1.1.1. Volume global
- ◇ 2.3.1.1.1.2. Constitution de la liste des domaines à couvrir
- ◇ 2.3.1.1.1.3. Equilibre entre les divers domaines

- **2.3.1.1.3.1. Sujet d'intérêt des lexicographes**

- **2.3.1.1.1.3.2. Phénomènes de mode**
- **2.3.1.1.1.3.3. Evolution dans le temps de l'importance du domaine**
- **2.3.1.1.1.3.4. Place du domaine dans la culture**

◇ 2.3.1.1.1.4. Conclusion

◆ 2.3.1.1.2. Représentativité d'un domaine en particulier

• 2.3.1.2. Représentativité au niveau des types de termes

◆ 2.3.1.2.1. Banalisation lexicale **Note 220.**

◇ 2.3.1.2.1.1. Situation de communication

◇ 2.3.1.2.1.2. Documentation utilisée

◇ 2.3.1.2.1.3. Fréquence lexicale

◇ 2.3.1.2.1.4. Besoins des utilisateurs : référent familier

◆ 2.3.1.2.2. Appartenance à une terminologie organisée

◇ 2.3.1.2.2.1. Conclusion

◆ 2.3.1.2.3. Lexicalisation potentielle du terme

◆ 2.3.1.2.4. Métaphorisation

◆ 2.3.1.2.5. Morphologie

◇ 2.3.1.2.5.1. Dérivation

◇ 2.3.1.2.5.2. Complexité / longueur du terme

◇ 2.3.1.2.5.3. Siglaison

◇ 2.3.1.2.5.4. Conclusion : opacité / transparence du terme

◆ 2.3.1.2.6. Catégorie grammaticale

• 2.3.1.3. Conclusion sur les critères de sélection des termes dans les dictionnaires généraux

· 2.3.2. Microstructure

• 2.3.2.1. Points communs aux dictionnaires unilingues et bilingues

◆ 2.3.2.1.1. Emplacement des termes

◇ 2.3.2.1.1.1. Problèmes communs aux termes simples et aux termes complexes

- **2.3.2.1.1.1.1. Signifiant commun avec un mot ou un autre terme**
- **2.3.2.1.1.1.2. Signifiant propre**
- **2.3.2.1.1.1.3. Exemple**

◇ 2.3.2.1.1.2. Problèmes propres aux termes complexes Note233.

◆ 2.3.2.1.2. Indication d'appartenance à un domaine

◇ 2.3.2.1.2.1. Mot-clé dans la définition du terme

◇ 2.3.2.1.2.2. Référent

◇ 2.3.2.1.2.3. Marquage / étiquetage

· **2.3.2.1.2.3.1. Problèmes de ... terminologie ; type et fonction de la marque**

· **2.3.2.1.2.3.2. Absence d'uniformité du marquage** Note236.

· **2.3.2.1.2.3.3. Problèmes annexes**

◇ 2.3.2.1.2.4. Conclusion

◆ 2.3.2.1.3. Phraséologie

• 2.3.2.2. Points propres aux dictionnaires unilingues

◆ 2.3.2.2.1. Définitions

◇ 2.3.2.2.1.1. Précision linguistique ou scientifique

· **2.3.2.2.1.1.1. Précision linguistique**

· **2.3.2.2.1.1.2. Précision scientifique**

◇ 2.3.2.2.1.2. Sources

◇ 2.3.2.2.1.3. Type Note238.

◆ 2.3.2.2.2. Illustrations

◆ 2.3.2.2.3. Renvois

• 2.3.2.3. Point propre aux dictionnaires bilingues : précision des équivalents

◆ 3. Conclusion du chapitre

• Chapitre Trois. Sondage - Méthodologie

◆ 1. Préambule : Un sondage, pourquoi ? ou comment les méthodes empiriques ont trouvé leur place en (méta)lexicographie.

◇ 1.1. Le glissement vers une perspective centrée sur l'utilisateur

◇ 1.2. Une méthode empirique parmi d'autres

◇ 1.3. Sondage du Dictionnaire Canadien Bilingue (début des années 1990)

◇ 1.4. Sondage sur les dictionnaires régionaux de Grenon-Nyenhuis (2002)

◇ 1.5. Sondage sur l'image et l'usage du dictionnaire de Galisson (1983)

◇ 1.6. Sondage sur « Le dictionnaire au jour le jour en milieu adulte » de Descamps & Vaunaize (1983)

◇ 1.7. Sondage sur les termes scientifiques ou techniques de Danielle Candel (2001)

◆ 2. De la conception à l'analyse des questions : les étapes méthodologiques de notre enquête

◇ 2.1. Conception générale de l'enquête

- 2.1.1. Préambule
- 2.1.2. Définition et formulation du problème
- 2.1.3. Champ d'enquête ; structure et importance de l'échantillon
 - 2.1.3.1. Champ d'enquête
 - 2.1.3.2. Structure de l'échantillon
 - 2.1.3.3. Importance de l'échantillon
 - 2.1.3.4. Problèmes d'échantillonnage
- 2.1.4. Détermination des objectifs du sondage
 - 2.1.4.1. Premier objectif
 - 2.1.4.2. Deuxième objectif
 - 2.1.4.3. Troisième objectif
- 2.1.5. Choix du mode de recueil des informations
 - 2.1.5.1. Type de questionnaire choisi : avantages et inconvénients
 - 2.1.5.2. Mode de diffusion de l'enquête : avantages et inconvénients

◇ 2.2. Rédaction du questionnaire

- 2.2.1. Quelques réflexions sur l'élaboration du questionnaire
 - 2.2.1.1. Longueur du questionnaire
 - 2.2.1.2. Formulation des questions
 - 2.2.1.3. Format des questions
 - 2.2.1.4. Finalité des questions
 - 2.2.1.5. Ordre des questions
- 2.2.2. Prétest et corrections
- 2.2.3. Version définitive du sondage
 - 2.2.3.1. Présentation globale des sondages
 - 2.2.3.2. Présentation détaillée des questions
 - ◆ 2.2.3.2.1. Questions de la section A (profil)
 - ◆ 2.2.3.2.2. Questions de la section B

◇ 2.3. Administration du questionnaire

- 2.3.1. Mode de diffusion et de récupération des données
- 2.3.2. Période de collecte des informations
- 2.3.3. Constitution définitive de l'échantillon
 - 2.3.3.1. Catégories et sous-catégories d'utilisateurs

- 2.3.3.2. Origine géographique des usagers
 - 2.3.4. Problèmes rencontrés
 - 2.3.4.1. Taux de réponse
 - ◆ 2.3.4.1.1. Difficultés d'évaluation du taux
 - ◆ 2.3.4.1.2. Cause des non-réponses
 - 2.3.4.2. Langue du sondage et langue maternelle
 - 2.3.4.3. Version HTML : type de navigateur et codage des réponses
 - ◇ 2.4. Traitement et analyse des données
 - 2.4.1. Codage et saisie informatique des questionnaires
 - 2.4.2. Dépouillement et analyse
 - 2.4.2.1. Considérations générales
 - ◆ 2.4.2.1.1. Analyse univariée ou tri à plat
 - ◆ 2.4.2.1.2. Analyse bivariée ou tri croisé
 - ◇ 2.4.2.1.2.1. Test du chi-deux
 - **2.4.2.1.2.1.1. But du test**
 - **2.4.2.1.2.1.1.2. Fonctionnement du test**
 - **2.4.2.1.2.1.1.3. Conditions d'application du test**Note309.
 - **2.4.2.1.2.1.1.4. Résultats du test**
 - 2.4.2.2. Présentation des résultats
- Chapitre Quatre. Analyse des données du sondage
 - ◆ 1. Préambule
 - ◆ 2. Données liminaires
 - ◇ 2.1. Nombre et type de sondages recueillis
 - ◇ 2.2. Répartition par type de support du sondage
 - ◇ 2.3. Pays de résidence des personnes sondées
 - ◆ 3. Analyse du profil des personnes interrogées
 - ◇ 3.1. Classe d'âge des personnes interrogées (question A.2)
 - ◇ 3.2. Catégories socio-professionnelles (question A.3)
 - ◇ 3.3. Profession des personnes interrogées (Questions A.4, A.5, A.6, A.7)
 - 3.3.1. Analyse de la composition des diverses catégories et sous-catégories
 - 3.3.1.1. Langagiers (Questions A.4, A.6 et A.7)
 - ◆ 3.3.1.1.1. Déjà formés

- ◆ 3.3.1.1.2. En formation
- 3.3.1.2. Scientifiques (Questions A.5, A.6, A.7)
 - ◆ 3.3.1.2.1. Déjà formés
 - ◆ 3.3.1.2.2. En formation
- 3.3.1.3. Grand public cultivé
 - ◆ 3.3.1.3.1. Personnes « lambda »
 - ◆ 3.3.1.3.2. Lycéens et étudiants d'autres matières
- 3.3.2. Analyse de la proportion des diverses catégories et sous-catégories
- ◇ 3.4. Langue(s) des personnes interrogées (Questions A.8, A.9 et A.10)
- ◆ 4. Analyse des résultats des questions de la partie B
 - ◇ 4.1. Objectif 1
 - 4.1.1. Réponses par sous-objectifs
 - 4.1.1.1. Sous-objectif 1.1 (questions B.6 et B.8 : analyse univariée)
 - 4.1.1.2. Sous-objectif 1.2 (questions B.6 et B.8 : analyse bivariée)
 - 4.1.1.3. Sous-objectif 1.3 (questions B.16, B.17, B.19 et B.19, analyse univariée et bivariée)
 - ◆ 4.1.1.3.1. Critères d'achat (question B.16)
 - ◆ 4.1.1.3.2. Qualité d'un dictionnaire sans termes spécialisés (question B.17)
 - ◆ 4.1.1.3.3. Justification de la réponse sur la qualité du dictionnaire (question B.18)
 - ◆ 4.1.1.3.4. Achat éventuel d'un dictionnaire général sans termes spécialisés (Question B.19)
 - 4.1.2. Conclusion sur l'objectif 1
 - ◇ 4.2. Objectif 2
 - 4.2.1. Réponses par sous-objectifs
 - 4.2.1.1. Sous-objectif 2.1 (Questions B.1, B.2, B.3, B.4, B.5, B.10)
 - ◆ 4.2.1.1.1. Dictionnaires généraux possédés et utilisés (Questions B.1 et B.2)
 - ◇ 4.2.1.1.1.1. Titres et tailles **Note340.**
 - ◇ 4.2.1.1.1.2. Nombre de dictionnaires possédés ou utilisés par personne
 - ◇ 4.2.1.1.1.3. Nombre de dictionnaires sur CD-ROM
 - ◇ 4.2.1.1.1.4. Dates des dictionnaires possédés et utilisés

- ◆ 4.2.1.1.2. Circonstances d'utilisation du dictionnaire (Question B.3)
 - ◇ 4.2.1.1.2.1. Encodage / décodage
 - ◇ 4.2.1.1.2.2. Traduction
 - ◇ 4.2.1.1.2.3. Ecrit / oral
 - ◇ 4.2.1.1.2.4. Activités professionnelles / activités de loisir

- ◆ 4.2.1.1.3. Type de discours (Question B.4)
 - ◇ 4.2.1.1.3.1. Remarque préliminaire
 - ◇ 4.2.1.1.3.2. Analyse des réponses
 - **4.2.1.1.3.2.1. Discours général : articles de presse et autres**
 - **4.2.1.1.3.2.2. Discours spécialisés**
 - 4.2.1.3.2.2.1. *Discours spécialisés de type académique*
 - 4.2.1.3.2.2.2. *Discours spécialisés de type documentation technique*
 - 4.2.1.3.2.2.3. *Discours spécialisés de type revues spécialisées*
 - 4.2.1.3.2.2.4. *Discours spécialisés de type autres*
 - ◇ 4.2.1.1.3.3. Conclusion sur les types de discours

- ◆ 4.2.1.1.4. Consultation de la préface (question B.5)
- ◆ 4.2.1.1.5. Consultation de la liste des domaines (question B.10)
- ◆ 4.2.1.1.6. Conclusion sur le sous-objectif 2.1

- 4.2.1.2. Sous-objectif 2.2 (questions B.7, B.9, B.11)
 - ◆ 4.2.1.2.1. Réponses aux questions
 - ◇ 4.2.1.2.1.1. Type de terme recherché (question B.7)
 - **4.2.1.2.1.1.1. Opposition stricte terme usuel / terme spécialisé**
 - ◇ 4.2.1.2.1.2. Type de domaine dans lequel la recherche du terme se fait (question B.9)
 - ◇ 4.2.1.2.1.3. Raisons associées à la recherche du terme (question B.11)
 - ◆ 4.2.1.2.2. Conclusion sur le sous-objectif 2.2

- 4.2.1.3. Sous-objectif 2.3 (questions B.13, B.14, B.15)

◆4.2.1.3.1. Réponses aux questions

- ◇ 4.2.1.3.1.1. Utilisation de banques de données terminologiques ou de dictionnaires spécialisés (question B.13)
- ◇ 4.2.1.3.1.2. Dictionnaires spécialisés et banques de données terminologiques utilisés (Question B.14)
- ◇ 4.2.1.3.1.3. Place du dictionnaire général dans la recherche globale (Question B.15)

◆4.2.1.3.2. Conclusion sur le sous-objectif 2.3

- 4.2.2. Conclusion sur l'objectif 2

◇ 4.3. Objectif 3

- 4.3.1. Réponses par sous-objectifs
 - 4.3.1.1. Sous-objectif 3.1 (début de la question B.12)
 - 4.3.1.2. Sous-objectif 3.2 (fin de la question B.12)
- 4.3.2. Conclusion sur l'objectif 3

◆5. Conclusion du chapitre

• Chapitre Cinq. Corpus et dictionnaires : méthodologie

◆1. Introduction

◇ 1.1. Comment justifier l'utilisation d'un corpus en lexicographie et en terminologie ? — Un corpus, pourquoi ?

- 1.1.1. Ressources habituelles du lexicographe pour la constitution de ses données
- 1.1.2. Utilisation grandissante du corpus en terminologie

◇ 1.2. Objectifs d'exploitation du corpus dans une perspective de lexicographie générale (Un corpus, pour quoi faire ?)

- 1.2.1. Amélioration de la macrostructure
- 1.2.2. Amélioration de la microstructure
- 1.2.3. Objectifs pour l'exploitation du corpus

◇ 1.3. Notre corpus (Un corpus, certes, mais lequel ?)

- 1.3.1. Un corpus de vulgarisation
- 1.3.2. Introuvable corpus
- 1.3.3. Brève description des corpus

◆2. Constitution du corpus

◇ 2.1. Remarques préliminaires

◇ 2.2. Critères utilisés pour la constitution du corpus

· 2.2.1. Critères généraux

- 2.2.1.1. Sujet
- 2.2.1.2. Langue
- 2.2.1.3. Taille

◆ 2.2.1.3.1. Considérations générales

- ◇ 2.2.1.3.1.1. Besoins du projet
- ◇ 2.2.1.3.1.2. Disponibilité des sources
- ◇ 2.2.1.3.1.3. Facteur temps

◆ 2.2.1.3.2. Taille de notre corpus

◇ 2.2.1.3.2.1. Corpus comparable

- **2.2.1.3.2.1.1. Taille totale**
- **2.2.1.3.2.1.2. Taille des subdivisions**

◇ 2.2.1.3.2.2. Corpus traduit

- **2.2.1.3.2.2.1. Taille globale**
- **2.2.1.3.2.2.2. Taille des subdivisions**

- 2.2.1.4. Texte consécutif et glossaires.

· 2.2.2. Critères spécifiques : caractéristiques des textes

- 2.2.2.1. Textes écrits
- 2.2.2.2. Textes entiers
- 2.2.2.3. Textes publiés
- 2.2.2.4. Textes d'auteurs reconnus
- 2.2.2.5. Textes fortement diffusés
- 2.2.2.6. Textes d'origine géographique précise
- 2.2.2.7. Textes datés précisément
- 2.2.2.8. Textes appartenant à un genre textuel précis
- 2.2.2.9. Textes de vulgarisation scientifique

◆ 2.2.2.9.1. Discours de semi-vulgarisation scientifique

◆ 2.2.2.9.2. Discours de vulgarisation scientifique

◆ 2.2.2.9.3. Discours scientifique pédagogique

◇ 2.3. Conclusion sur la description du corpus

- 2.3.1. Tableaux récapitulatifs : éléments de lecture
- 2.3.2. Problèmes d'appariement
- 2.3.3. Présentation détaillée des documents en annexe

◆ 3. Exploitation du corpus

◇ 3.1. Préparation des textes en vue de leur exploitation

- 3.1.1. Etape préliminaire : « nettoyage et homogénéisation » (Habert et al. (1997 : 161))
 - 3.1.1.1. Problème commun aux deux types de corpus
 - ◆ 3.1.1.1.1. Problème lié à la numérisation des textes : relecture
 - ◆ 3.1.1.1.2. Problèmes spécifiques des fichiers déjà sous forme électronique
 - ◇ 3.1.1.1.2.1. Conversion
 - ◇ 3.1.1.1.2.2. Elimination des marques de paragraphe superflues
 - ◇ 3.1.1.1.2.3. Ajout de ponctuation
 - ◆ 3.1.1.1.3. Problème commun : nécessité d'élimination des « scories » **Note397.**
 - ◆ 3.1.1.1.4. Conclusion
 - 3.1.1.2. Problème propre au corpus traduit : alignement **Note400.**
- 3.1.2. Deuxième étape : annotation du corpus comparable

◇ 3.2. Outils d'exploitation

- 3.2.1. Choix des outils
- 3.2.2. Présentation des outils utilisés **Note405.**
 - 3.2.2.1. Syntex
 - ◆ 3.2.2.1.1. Présentation rapide du fonctionnement de l'outil **Note406.**
 - ◆ 3.2.2.1.2. Bases théoriques sous-jacentes
 - ◆ 3.2.2.1.3. Fonctionnalités de Syntex
 - ◇ 3.2.2.1.4. Liste des candidats-termes
 - ◇ 3.2.2.1.5. Fiche d'un candidat-terme
 - ◇ 3.2.2.1.6. Accès au contexte
 - 3.2.2.1.2. Concordancier Cocoon
 - 3.2.2.1.3. Biconcordancier LogiTerm pour le corpus traduit

◇ 3.3. Repérage des termes

- 3.3.1. Critères de rétention et de rejet
 - 3.3.1.1. Critères communs à toutes les catégories grammaticales
 - ◆ 3.3.1.1.1. Formes terminologiques ou non
 - ◆ 3.3.1.1.2. Types de formes terminologiques

◆ 3.3.1.1.3. Appartenance ou non au domaine de la volcanologie

◇ 3.3.1.1.3.1. Appartenance ou non à la langue générale

◇ 3.3.1.1.3.2. Appartenance ou non au vocabulaire scientifique général

◇ 3.3.1.1.3.3. Appartenance ou non à d'autres domaines scientifiques ou techniques

· **3.3.1.1.3.3.1. Domaines sans lien direct avec celui de la volcanologie**

· **3.3.1.1.3.3.2. Appartenance à des domaines connexes au domaine de la volcanologie**

◆ 3.3.1.1.4. Fréquence

◆ 3.3.1.1.5. Distribution

◆ 3.3.1.1.6. Dénombrement lexicographique

◆ 3.3.1.1.7. Présence ou non de marqueurs de reformulation

◇ 3.3.1.1.7.1. Reformulations copulatives

◇ 3.3.1.1.7.2. Reformulations métalinguistiques

· **3.3.1.1.7.2.1. Reformulations appellatives**

· **3.3.1.1.7.2.2. Reformulations explicatives**

· **3.3.1.1.7.2.3. Reformulation appositives**

◆ 3.3.1.1.8. Appartenance ou non du terme à un paradigme lexical

◇ 3.3.1.1.8.1. Synonymie

◇ 3.3.1.1.8.2. Antonymie

◇ 3.3.1.1.8.3. Hyponymie

◇ 3.3.1.1.8.4. Méronymie

• 3.3.1.2. Critères propres à certaines catégories grammaticales

◆ 3.3.1.2.1. Noms simples

◆ 3.3.1.2.2. Syntagmes nominaux

◇ 3.3.1.2.2.1. Bon ou mauvais découpage syntaxique

◇ 3.3.1.2.2.2. Statut du syntagme (composé vs collocation)

◆ 3.3.1.2.3. Adjectifs

◇ 3.3.1.2.3.1. Argument terminologique

◇ 3.3.1.2.3.2. Paronymie

◆ 3.3.1.2.4. Verbes, syntagmes verbaux, collocations verbales

◇ 3.3.1.2.4.1. Unités terminologiques

◇ 3.3.1.2.4.2. Collocations

- 3.3.1.3. Quelques remarques sur l'application des critères

3.3.2. Listes des termes retenus

- 3.3.2.1. Liste des noms simples
- 3.3.2.2. Liste des syntagmes nominaux
- 3.3.2.3. Liste des adjectifs
- 3.3.2.4. Liste des verbes

◆ 4. Corpus et dictionnaires : Méthodologie de l'analyse

◇ 4.1. Méthodologie de l'étude des termes dans les dictionnaires généraux

◇ 4.2. Méthodologie de l'étude des termes dans les dictionnaires spécialisés

◇ 4.3. Un aller-retour constant entre les dictionnaires et les corpus

- Chapitre Six. Analyse croisée des données des corpus et des dictionnaires
- Conclusion

- ◆ 1. Résumé du travail
- ◆ 2. Objectifs atteints
- ◆ 3. Pistes de recherche et questions en suspens

- Bibliographie de linguistique
- Bibliographie de volcanologie
- Bibliographie concernant les sondages
- Bibliographie des dictionnaires
- Index des auteurs
- Annexes

- ◆ Annexe A. Données liées à la volcanologie
- ◆ Annexe B. Données liées au sondage
- ◆ Annexe C. Données liées aux corpus
- ◆ Annexe D. Extrait du corpus traduit pour ERUPT

Dédicace

A mes doctes grands-pères qui, s'ils n'ont su s'entendre sur une même « idée de la France », s'y sont entendu pour me transmettre leur passion des sciences, de la langue et des belles lettres.

A ma mère, qui, dès le moment où j'ai été en âge de rédiger des devoirs, n'a cessé de me répéter lorsqu'elle se penchait avec bienveillance par-dessus mon épaule « mais personne ne te demande d'écrire une thèse ! »

A mon père, qui m'a appris le sens des mots *dévouement* et *persévérance*, et qui m'a transmis, outre son penchant fortement marqué pour les Sciences de la Terre, son goût — ou sa folie ? — du travail soigné.

A ma sœur et mon frère, qui, bien que désespérés de voir jamais arriver la fin officielle de mes études, n'ont cessé d'y croire et de m'y encourager.

A Corentin, qui ne lira probablement jamais ce travail.

A Dimitri, pour son incommensurable patience et son soutien inconditionnel, lui qui s'est fait tour à tour Pénélope alors que je vagabondais dans d'autres contrées, porteur, copieur, chercheur, dactylo, relecteur, cuisinier, fée du logis, pourvoyeur d'ouvrages, d'imprimante, de conseils judicieux et d'idées lumineuses, et j'en oublie certainement...

A RPR, avec mon éternelle reconnaissance, pour tout.

When I survey the Plan which I have laid before you, I cannot, my Lord, but confess, that I am frightened at its extent, and, like the soldiers of Caesar, look on Britain as a New world, which it is almost madness to invade. Samuel Johnson, Plan of a Dictionary of the English Language, 1747, p. 33.

[...] le Grand Larousse me tenait lieu de tout : j'en prenais un tome au hasard, derrière le bureau, sur l'avant-dernier rayon A-Bello, Belloc-Ch ou Ci-D, Mele-Po ou Pr-Z (ces associations de syllabes étaient devenues des noms propres qui désignaient les secteurs du savoir universel : il y avait la région Ci-D, la région Pr-Z, avec leur faune et leur flore, leurs villes, leurs grands hommes et leurs batailles); je le déposais péniblement sur le sous-main de mon grand-père, je l'ouvrais, j'y dénichais les vrais oiseaux, j'y faisais la chasse aux vrais papillons posés sur de vraies fleurs. Hommes et bêtes étaient là, en personne : les gravures, c'étaient leurs corps, le texte, c'était leur âme, leur essence singulière ; hors les murs, on rencontrait de vagues ébauches qui s'approchaient plus ou moins des archétypes sans atteindre à leur perfection : au Jardin d'Acclimatation, les singes étaient moins singes, au Jardin du Luxembourg, les hommes étaient moins hommes. Platonicien par état, j'allais du savoir à son objet ; je trouvais à l'idée plus de réalité qu'à la chose, parce qu'elle se donnait à moi d'abord et parce qu'elle se donnait comme une chose. C'est dans les livres que j'ai rencontré l'univers : assimilé, classé, étiqueté, pensé, redoutable encore. Jean-Paul Sartre, *les Mots*, 1964, édition de 1977, Gallimard, pp. 45-46.

Pour l'homme, les volcans détiennent, depuis les temps de la Création, des pouvoirs infiniment grands. Ils sont le reflet même de la difficile coexistence entre les cultures humaines et la nature, entre l'idéal et le réel. L'interprétation de la nature par l'homme, en fonction des connaissances qu'il a puisées dans la mémoire écologique de sa propre société, a progressivement évolué pour créer une scission entre la pensée magique et la pensée scientifique. Ambiguïté ou paradoxe des logiques, la science et le mythe, qui peuvent être séparés dans l'absolu, ne peuvent l'être dans la vie d'une société ou d'une culture. Aussi la représentation du monde est-elle l'apanage du plus grand nombre, car elle renvoie toujours au déploiement de l'imaginaire, du désir et du rêve.

Erik Gonthier, Maurice et Katia Krafft. *Vision de volcans*, Numéro spécial de la revue de Gemnologie, sept. 1995, p. 15.

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à remercier M. Philippe Thoiron, qui a de nouveau accepté de diriger notre travail qui s'est en grande partie effectué à distance, ce qui ne lui a pas simplifié la tâche. Nous exprimons notre gratitude à celui qui, dans l'ombre, a toujours veillé, et n'a eu de cesse de réitérer ses encouragements et sa confiance quant à la qualité de notre travail. Nous lui sommes fortement redevable de sa perspicacité, de sa fidélité, et de son sens de la langue et de ses subtilités.

Nous tenons particulièrement à adresser nos plus vifs remerciements à Mme Roda P. Roberts pour l'attention et le temps immenses qu'elle a consacrés à notre travail. Plus généralement, nous souhaitons lui témoigner notre plus profonde reconnaissance pour une collaboration *ad mare usque ad mare* qui s'avère fructueuse depuis huit ans. Nous aimerions reprendre à notre compte cette citation extraite de la préface de la seconde édition du *Concise Oxford Dictionary* (1929) afin de lui rendre hommage :

When we began, more than 20 years ago, the work that took shape as the Concise Oxford Dictionary, we were plunging into the sea of lexicography, without having first been taught to

swim.

C'est elle qui nous a appris à nager une fois que nous nous étions jetée à l'eau. Elle nous a initiée au monde de la recherche universitaire et à celui de la lexicographie, nous faisant part de son expérience de loup de mer, elle qui a le pied marin et qui est comme dans un poisson dans l'eau lorsqu'il est question de dictionnaires. Elle nous a montré, sans nous promettre mer et monde, qu'écrire une thèse n'était pas la mer à boire, même si ce travail donne fréquemment l'impression de n'être qu'une goutte d'eau dans la mer. Elle nous a aidée à toujours tenir le cap, même lorsque nous étions *all at sea* ou lorsque nous nous sentions *like a fish out of water*, et à redresser la barre lorsque cela était nécessaire, à tenir la tête hors de l'eau et à surnager dans les périodes de creux ou dans les périodes houleuses, lorsque nous étions ballottée sur les flots, que déferlaient les difficultés et que tout semblait tomber à l'eau. Grâce à elle, nous avons pu éviter de partir à la dérive, de nous noyer dans un verre d'eau, ou encore de tenter de porter l'eau à la mer. Elle nous a aidée à naviguer, nous empêchant de nous laisser mener en bateau, ou de tomber dans la nasse ou dans divers paniers de crabe, tout en éliminant les serpents de mer. Afin de ne pas finir cet hommage en queue de poisson, précisons que nous espérons que cette collaboration ne s'arrêtera pas là. En effet, *there are plenty more fish in the sea...*

Nous tenons également à remercier M. John Humbley et Mme Elisabeth Lavault-Olléon, qui ont eu l'amabilité d'accepter la lourde tâche d'être rapporteurs pour ce travail. Nos remerciements vont aussi à M. François Maniez pour l'intérêt qu'il a manifesté pour ce travail, et qu'il manifeste toujours en acceptant d'être membre de notre jury.

Nous remercions diverses équipes de recherche pour leur accueil : l'équipe du *Dictionnaire Canadien Bilingue* à l'Université d'Ottawa (Johanne Blais, Hazel Curties, David Ostrosser, Jacqueline Bossé-Andrieu, Bertrand Groulx, Roger Burrows, Roxanne, Konrad Scherrer), l'équipe du CRTT à l'Université Lumière Lyon II (nous pensons tout particulièrement à Pascaline Dury, Susanne Lervad, Nathalie Arlin, Amélie Depierre et Claire Rougemont, ainsi qu'à Vincent Renner et Carine Chadarevian), l'équipe de l'ERSS à l'Université Toulouse II le Mirail (Anne Condamines, Didier Bourigault, Cécile Frérot), ainsi que l'équipe Cosam du LGMT de l'INSA de Toulouse.

Nous adressons un remerciement global à toutes les personnes ayant contribué à diverses phases de l'élaboration de ce travail — elles sont remerciées ponctuellement dans notre travail. Pour tous les travaux de relecture et de révision, nous exprimons notre profonde reconnaissance non seulement à nos deux directeurs de recherche, mais également aux personnes suivantes : Anne Condamines, Geneviève Lafon, Marie-Lise Blain, Elise Peizerat, Guillaume Josselin, Elsa Pouget, Anne Przewozny. Toute erreur restante est strictement de notre fait. Pour la mise en page et l'impression finales, tous nos remerciements vont à Dimitri Leray et Valérie Budinger.

Nous sommes également l'obligée de la région Rhône-Alpes, ainsi que de la SAES et de l'AFEA, qui ont contribué financièrement à nos nombreux déplacements au Canada.

Il n'est pas de mot assez fort pour exprimer notre gratitude aux personnes qui nous ont logée, nourrie, blanchie lors de nos séjours à Lyon et à Ottawa, et qui, surtout, n'ont cessé de nous encourager et ont accepté de supporter au quotidien une doctorante en ébullition constante, parfois à la limite de l'éruption : Blandine Duverger, Marie-Lise Blain et Cosette Choeiri. Enfin, voici une note d'amitié pour exprimer notre reconnaissance à ceux et celles qui ont manifesté leur compréhension et leur soutien dans les longs moments où seule la thèse occupait notre discours et nos pensées : Dimitri Leray, Anne et Denis Josselin, Guillaume Josselin, Sophie Fallot, Thérèse Leduc, Dominique Leray, Laura Dagorn, Elise Peizerat, Elisa Ghennam, Marc et Valérie Budinger, Hazem Aziz, Virginie Luce, Vincent Le Roy, Nathalie Méraud, Lucie Garnier, Johanna Thomas, Joséphine Versace, Chantale Grenon-Nyenhuis, Alanna Brown, Nesrine Awad, Nisrine Haddad, Tania Bédard, Nathalie Lukenbill, Alissa Wanless, Rosa Rabadan, Raquel de la Rosa, Camino, Belén López Arroyo, Martin Fernández Antolín, Cécile Frérot, Marie Delord, Elsa Pouget, Anne Przewozny, Nathalie Vincent, Geneviève Lafon, Isabelle Keller-Privat, Josette Léotard, Anne-Marie Roussel,

Liste des abréviations utilisées, classées par ordre alphabétique

* ABC	ABCdaire des volcans, Jacques-Marie Bardintzeff
AH	American Heritage College Dictionary
* AS	American Scientist
* CG	Canadian Geographic
COD	Concise Oxford Dictionary
COLL	Collins English Dictionary
DCB	Dictionnaire Canadien Bilingue
* DEC	Découverte, revue du palais de la Découverte
DES	Oxford Dictionary of Earth Sciences
DGEO	Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique
* DIS	Discover
DST	Dictionnaire des sciences de la Terre, anglais-français, français-anglais
* EAR	Earth
EVE	Encyclopaedia of Volcanoes and Earthquakes
* EXPO	Des Volcans et des hommes, exposition du Sénat
* FOC	Focus
* FT	Financial Times
GAGE	Gage Canadian Dictionary
GDU	Grand Dictionnaire Universel, Larousse
* GEAL	Geographical
* GEO	Géo
GL	Grand Larousse de la Langue Française
* GLO	Glossaires divers
* GLOVW	Glossaire de Volcano World
* GM	Globe and Mail
GR	Grand Robert de la langue française
* GUA	Guardian
HAR	Dictionnaire bilingue Harrap's Shorter
* HOW	How Volcanoes Work
* IHT	International Herald Tribune
* KRA	Les Volcans et leurs secrets, Maurice Krafft
LAR	Grand Dictionnaire français-anglais / anglais-français, Larousse
LC	Langue cible
LDOCE	Longman Dictionary of Contemporary English
* LDT	London Daily Telegraph
Lexis	Lexis. Dictionnaire de la langue française, Larousse
LEXVOL	Lexique du volcanisme

Logos	Logos, Bordas
LS	Langue source
* MANF	Eléments de Géologie (Manuel)
* MANA	Essentials of Geology (Manuel)
* MON	Le Monde
* NG	National Geographic
NODE	New Oxford Dictionary of English
* NP	National Post
NPR	Nouveau Petit Robert
* NS	New Scientist
* NYT	New York Times
OED	Oxford English Dictionary
OXHA	Dictionnaire bilingue Oxford-Hachette
PL	Petit Larousse (Illustré)
* PLS	Pour la Science
PLUS	Dictionnaire du Français Plus. A l'usage des francophones d'Amérique.
* POCK	Pocket Volcanoes
PR	Petit Robert
* PROG	Le Progrès de Lyon
* QS	Québec Sciences
RC	Robert-Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français
RCS	Robert & Collins Senior. Dictionnaire français-anglais, anglais-français
RCSS	Robert & Collins Super Senior. Grand Dictionnaire français-anglais, anglais-français
RHWEB	Random House Webster's College Dictionary
* SA	Science et Avenir
* SCA	Scientific American
* SCI	Science
* SCN	Science News
* SN	Sciences et Nature
SOED	Shorter Oxford English Dictionary
* SV	Science et Vie
* TEA	A Teacher's Guide to the Geology of Hawaii Volcanoes National Park
* TIM	Times and Sunday Times
TLF	Trésor de la langue Française
TLFI	Trésor de la Langue Française Informatisé
* TS	Terre Sauvage
* USGS1	Volcanoes
* USGS2	Volcanoes of the United States
* USGS3	Volcanic and Seismic Hazards on the Island of Hawaii
* USGS4	Monitoring Active Volcanoes
* USGS5	Eruptions of Hawaiian Volcanoes: Past, Present, and Future.
* USGS6	Eruptions of Mount St Helens, Past, Present and Future.

- * **VOL** Vocation Volcanologue, Jacques-Marie Bardintzeff
- W3** Webster's Third New International Dictionary of the English Language Unabridged
- * **WEB** Documents pédagogiques extraits du Web

La date d'édition et le support (papier ou électronique) sont précisés dans le texte lorsque cela est nécessaire.

Des références plus détaillées des monographies citées se trouvent dans la bibliographie : les dictionnaires dans la bibliographie "Dictionnaires" ; les ouvrages de volcanologie dans la bibliographie "Volcanologie" ; enfin, des références précises concernant les données des corpus, signalées par un astérisque (*) se trouvent en annexe B.

Introduction

A l'orée de ce travail long de plusieurs centaines de pages, quelques mots d'introduction s'imposent.

Un goût déjà ancien pour le domaine de la lexicographie et de la traduction, ainsi qu'un goût plus récent pour la terminologie nous ont amenée à choisir un sujet de recherche qui mêlerait les deux aspects. Quoi de plus approprié alors que de travailler sur le traitement de la terminologie dans un certain type de dictionnaire, auquel nous sommes le plus habituée, le dictionnaire appelé « dictionnaire général », dont un exemple français prototypique est le *Petit Larousse*, et un exemple anglais prototypique est le *New Oxford Dictionary* ? Etant donné notre spécialisation dans l'étude, d'une part, de la langue anglaise et des civilisations anglophones et, d'autre part, dans le domaine de la linguistique, nous avons souhaité donner une tournure contrastive à notre travail, et avons décidé de choisir un sujet de recherche qui intégrerait également cette dimension. D'où l'intitulé de cette thèse, « Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues ». Une précision est nécessaire d'ores et déjà, et sera valable pour l'ensemble du travail : le mot *terme* n'est pas envisagé dans son acception courante de « simple mot », il réfère à ce que nous nous contenterons d'appeler provisoirement un « mot spécialisé ».

Il convient également d'explicitier quelque peu le sous-titre qui a été donné à ce travail. Analyser toutes les terminologies présentes en un dictionnaire relève non du simple défi, mais de la folie pure. Il fallait donc restreindre l'analyse. C'est ce que nous avons fait en décidant tout d'abord de nous limiter à l'analyse de deux domaines différents : celui de la mécanique et celui de la volcanologie. Une fois confrontée à la réalité du travail, nous avons réduit nos ambitions à l'étude d'un seul domaine, celui de la volcanologie, qui a été choisie par goût personnel et pour d'autres raisons qui seront explicitées dans le chapitre qui suit.

Présentons maintenant en quelques lignes la structure et le contenu de notre étude.

Le premier volume de notre travail est constitué, outre cette introduction, de deux parties, lesquelles sont subdivisées en chapitres, d'une conclusion, d'une bibliographie et d'un index des auteurs cités.

La première partie intitulée « Termes et dictionnaires généraux : mise en perspective et état des lieux » présente les problèmes liminaires. Elle est composée de deux chapitres.

Le premier chapitre, intitulé « premières explorations terminologiques, méthodo–lo–giques et volcanologiques », s'attache à décrire le sujet de recherche dans toute sa complexité et à en décortiquer les enjeux. Après une analyse minutieuse de tous les mots figurant dans le libellé du sujet (terminologies/termes, domaine de spécialité, dictionnaire général, place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux), nous établissons le bien-fondé de cette étude en faisant allusion aux études antérieures. Puis, après avoir décrit nos objectifs et sous-objectifs de recherche, nous décrivons quelle méthodologie est mise en œuvre pour tenter de résoudre la problématique. Enfin, nous donnons des précisions sur le domaine étudié, celui de la volcanologie, en expliquant pourquoi notre choix s'est porté sur ce domaine, et en retraçant un historique des idées de ce domaine, historique nécessaire pour en comprendre les enjeux linguistiques.

Le deuxième chapitre cherche à dresser un état des lieux sur la dialectique *termes et dictionnaires généraux*. Il se compose de deux grandes sections : la première est un recensement méthodologique des analyses antérieures portant sur le sujet « termes et dictionnaires généraux » ; la deuxième, plus longue, dresse le bilan des conclusions tirées dans les analyses recensées, à la lumière de trois questions : (1) Les termes sont-ils à leur place dans un dictionnaire général ? (2) Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ? (3) Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires ? La conclusion de ce chapitre montre la nécessité d'une étude plus pragmatique, axée sur deux aspects principaux : une analyse du rapport des utilisateurs aux dictionnaires généraux en ce qui concerne les termes, qui se matérialise sous la forme d'un sondage, et une analyse du traitement des termes de la volcanologie à la lumière de données textuelles authentiques, qui se présentent sous la forme d'un corpus.

La deuxième partie de cette thèse est donc une partie appliquée, qui se consacre à l'analyse de deux types de données que nous avons constituées nous-même : d'une part, un sondage — qui est l'objet des deux premiers chapitres de cette partie — et, d'autre part, un corpus — qui est l'objet des deux derniers chapitres.

Le chapitre trois est ainsi un chapitre dédié à la méthodologie de la constitution et de l'analyse de notre sondage. Après avoir justifié le recours à une méthode empirique en lexicographie et en métalexigraphie, nous exposons les diverses étapes méthodologiques parcourues depuis la conception du questionnaire à proprement parler jusqu'au traitement et à l'analyse des résultats.

Le chapitre quatre livre, de manière raisonnée, les résultats obtenus suite à la diffusion et au dépouillement des questionnaires. Il s'articule autour des trois objectifs définis dans le chapitre qui précède, tout en analysant les divers sous-objectifs également délimités auparavant. Il s'achève sur une conclusion livrant quelques idées sur les questions posées dans le chapitre qui précède, à savoir : pourquoi y a-t-il des termes dans les dictionnaires généraux ? Qui cherche des termes dans les dictionnaires généraux ? Comment les usagers qui cherchent des termes dans les dictionnaires généraux procèdent-ils ? Quelles informations les usagers cherchent-ils lorsqu'ils sont confrontés à un terme ? La recherche d'information liée à un terme dans un dictionnaire général porte-t-elle ses fruits ?

Le chapitre cinq décrit la méthodologie utilisée pour aboutir à une analyse croisée des dictionnaires généraux et des données du corpus. Après avoir expliqué brièvement le pourquoi d'un corpus et donné un premier aperçu global de celui que nous avons construit, nous expliquons dans le détail comment nous l'avons constitué, et de quelle manière nous l'avons exploité. La première exploitation du corpus a donné lieu à l'établissement d'une liste de termes de la volcanologie, termes repérés par une méthodologie bien particulière que nous détaillons. Pour finir, nous expliquons le processus d'analyse utilisé pour le chapitre qui suit.

Le chapitre six livre le résultat de l'analyse croisée entre les données fournies par le corpus et celles fournies par six dictionnaires généraux — deux dictionnaires unilingues français, deux dictionnaires unilingues anglais, et deux dictionnaires bilingues anglais-français —, ainsi que, ponctuellement, par quelques dictionnaires spécialisés. Plus précisément, nous analysons dans une première section le traitement des 110 termes identifiés dans le chapitre précédent au niveau de la nomenclature (ou macrostructure) des dictionnaires généraux ; puis, dans une seconde section, nous analysons le traitement de certains des 110 termes au niveau du détail des entrées (microstructure).

Enfin, la conclusion dresse un bilan de l'étude en fonction des objectifs établis dans le premier chapitre, et ouvre de nouvelles perspectives en proposant quelques pistes de recherche.

La bibliographie est, quant à elle, subdivisée de manière thématique : une première partie rassemble des données bibliographiques strictement linguistiques (traitant principalement des thèmes suivants : linguistique générale, lexicographie, terminologie, linguistique de corpus) ; une seconde rassemble des titres relatifs au domaine de la volcanologie ; une troisième réunit des titres concernant les sondages ; enfin, une dernière, volontairement sommaire, livre les titres des dictionnaires les plus pertinents pour notre étude.

La bibliographie est suivie d'un index des auteurs cités.

Le second volume est consacré aux annexes, qui comportent quatre grandes parties : l'annexe A est dévolue à des données en lien avec la volcanologie ; l'annexe B contient des données en lien avec notre sondage, tandis que l'annexe C contient des données en lien avec notre corpus ; enfin, l'annexe D présente quelques données pertinentes pour l'analyse croisée des dictionnaires et des corpus.

Après cette brève description de notre sujet d'étude, de son choix, de son ampleur et de la manière dont nous l'avons envisagé et traité, passons à présent au cœur de la question, en commençant par quelques explorations terminologiques, méthodologiques et volcanologiques.

Chapitre Un. Premières explorations terminologiques, méthodologiques et volcanologiques.

1. Présentation et libellé du sujet

L'objet de notre réflexion dans cette thèse a été arrêté dans la formulation suivante :

Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues. Etude d'un domaine de spécialité : volcanologie.

Nous souhaitons tout d'abord nous pencher sur l'intitulé de cet énoncé, en définissant quelques concepts-clés (*terminologie, terme, dictionnaire général, domaine de spécialité*) et en établissant quelles réflexions sous-tendent la formulation « place et rôle ».

1.1. Terminologie / Termes

1.1.1. Terminologie(s)

Pour commencer, rappelons le caractère polysémique du mot *terminologie* : celui-ci a habituellement trois acceptions différentes, que Rondeau résume de la sorte (1981 : 21)**Note1** :

L'ensemble des termes d'un domaine, comme par exemple la biochimie, ou d'une discipline, comme par exemple la linguistique. On dira alors : la terminologie de la biochimie, de la linguistique, etc.

Les méthodes de collecte et de classement des termes, de création néologique, de normalisation des termes, de diffusion des termes : c'est ce à quoi s'emploient terminologues et terminographes.

Une science dont l'objet est d'ordre linguistique, mais qui est essentiellement pluridisciplinaire et participe à la fois de la linguistique, de la logique, de l'ontologie, de la classologie et de l'informatique.

Le mot *terminologie* tel qu'il est utilisé dans l'énoncé du sujet doit s'entendre bien évidemment dans le premier sens, soit comme un « ensemble des termes », mais cela n'exclut pas que nous fassions allusion aux deux autres acceptions (« terminologie-méthodologie » et « terminologie-science ») au cours des pages qui suivent.

Nous souhaitons commenter le fait que le mot *terminologie* est utilisé au pluriel dans le libellé du sujet. Dans la publication de Thoiron (1998) qui a servi de point de départ à notre recherche, ce mot était utilisé au singulier :

Place et rôle de la terminologie dans les dictionnaires bilingues non-spécialisés. Le cas de la terminologie médicale dans le dictionnaire Hachette-Oxford (français-anglais).

Il nous semble cependant plus exact dans notre cas de parler *des* terminologies étant donné la diversité des domaines couverts par les dictionnaires généraux. Nous n'avons d'ailleurs pas l'exclusivité du recours au pluriel, puisque Boulanger, qui parle, lui, de *technolectes*, plutôt que de *terminologies*, s'en sert aussi — dans l'article intitulé « Les Dictionnaires généraux monolingues, une voie royale pour les technolectes » (Boulanger (1996)) et dans l'article qui a pour titre « *Les Technolectes* dans la pratique dictionnaire générale » (Boulanger & L'Homme (1991)).

La définition de *terminologie* comme un « ensemble de termes » (que nous envisageons dans une perspective synchronique et non diachronique) appelle bien évidemment une définition complémentaire, celle du mot *terme* : celle-ci ne saurait en effet se limiter à la définition circulaire « chacune des unités de cet ensemble ».

1.1.2. Terme Note2.

La définition du mot *terme* a déjà fait couler beaucoup d'encre : elle varie non seulement d'un auteur à l'autre sans qu'il soit toujours possible d'établir des comparaisons (Dury (1997 : 36)), mais, surtout, dans les toutes dernières années, elle a subi d'assez grands changements d'ordre théorique, voire de remises en cause, comme l'écrit Temmermann en 2000 (Temmermann (2000 : 1)) : « the scientific underpinnings of traditional terminology have lately come under question ». Ces changements sont tels que certains, comme Thoiron & Béjoint (2003 : 1), affirment que « la mise en cause de la croyance dans [les] idées [de la terminologie classique] équivaut à une refonte totale de la discipline » Note3. . Faut-il aller jusque là ? L'objet de notre étude n'étant pas explicitement une réflexion théorique sur ce qui constitue un terme, nous nous contenterons ici de faire une synthèse, que nous espérons brève, des principaux éléments qui entrent en ligne de compte dans cette définition et de voir comment ceux-ci ont évolué et ont été remis en question avec le temps. Cette démarche ne se veut en rien originale ou innovante, et prétend encore moins à l'exhaustivité Note4. , mais elle semble indispensable pour notre propos.

Un survol rapide de la littérature existante sur le sujet montre ainsi que les diverses définitions s'articulent autour des éléments suivants :

- terme, concept et référence Note5. ,
- terme et domaine,
- terme et morphologie,
- terme et discours.

1.1.2.1. Terme, concept et référence

1.1.2.1.1. Du terme, étiquette d'un concept Note6. , au terme étiquette et concept

Selon Thoiron & Béjoint (2003 : 3-4) :

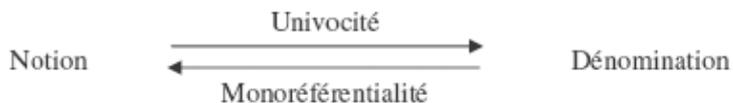
En terminologie classique [c'est-à-dire dans l'approche wüsterienne], le terme est considéré comme l'étiquette apposée sur une 'unité de pensée' qu'il désigne, et que l'on est convenu d'appeler 'concept', quelquefois 'notion' [...] [il] se distinguerait ainsi du signe saussurien dont les deux faces [signifiant et signifié] relèvent de l'univers linguistique.

Cette vision, plutôt réductrice, du terme comme équivalent linguistique d'un concept, a évolué depuis Wüster et son école de pensée (école dite de Vienne) Note7. . Déjà Rondeau en 1981 (Rondeau (1981 : 21 et 23)) considérait le terme comme un signe linguistique à part entière, constitué d'une part d'un signifiant, encore appelé *dénomination*, et d'un signifié, appelé *notion*.

Cette idée du terme comme signe linguistique à part entière est à présent partagée par la plupart des auteurs, comme Depecker (2003 : 20), qui, cependant, préfère l'appellation « désignation » à celle de « dénomination », pour une raison que nous verrons ultérieurement, et celle de « concept » à celle de « notion » **Note8.** : « le terme est formé d'une désignation et d'un concept ». Pour notre part, nous utiliserons plutôt le terme *concept*.

1.1.2.1.2. Le rapport entre la désignation et le concept : la biunivocité

La terminologie classique pose comme principe théorique que la relation entre dénomination et notion (ou entre désignation et concept) est réflexive ou biunivoque **Note9.**, c'est-à-dire que, « pour un terme donné, à une notion correspond une dénomination donnée et une seule » (Rondeau (1981 : 24)) : c'est le principe de l'*univocité* ; et que, « pour un terme donné, à une dénomination correspond une notion et une seule » (*ibid.*), c'est le principe de la *monoréférentialité*. On a pour habitude de symboliser cette relation de la sorte :



Le principe d'univocité va de pair avec absence de synonymie, et celui de monoréférentialité va de pair avec absence de polysémie (ce qui explique qu'on l'appelle aussi parfois « principe de monosémie » (Depecker (2003) et Thoiron & Béjoint (2003) notamment). Ce double principe ne s'applique donc bien, en réalité, que dans le cadre de terminologies extrêmement normalisées (Gaudin (2003a : 44), Depecker (2003 : 60)) : rappelons au passage comme Temmerman (2000 : 11) que l'inventeur de ce principe, Wüster, était très impliqué dans la normalisation. Selon Gaudin (*ibid.*), ce rapport à la normalisation explique aussi que l'on trouve encore ce double principe chez Lerat (1995), puisque celui-ci « a étudié de façon privilégiée les vocabulaires du droit », qui sont eux-mêmes très standardisés.

Cependant, les pratiques terminologiques de nos jours ne peuvent se réduire aux seules pratiques de normalisation **Note10.**, et Thoiron & Béjoint (2003 : 3) disent ainsi que « monosémie et univocité sont des concepts qui ne sont que très partiellement opératoires dans une terminologie descriptive ». En effet, de nombreuses études du fonctionnement des termes en discours ont montré que les phénomènes de synonymie (aussi appelés « variation terminologique ») sont légion en langue de spécialité (notamment Dury (1997 : 47), Bouveret (1998 : 400-401), et Bowker (1997), Daille et al. (1995), cités dans L'Homme (2000 : 72)). Et que dire de la polysémie, que l'on trouve parfois à l'intérieur d'un même domaine (Dury (1997 : 45-46), L'Homme (2000), Bouveret (1998 : 401-404), Condamines (1999 : 109)) et dont l'étude semble en plein essor (Thoiron & Béjoint (2003 : 8), L'Homme (2004b : 19)). Temmerman (2000 : 125-153 et 223), se basant sur des études terminologiques menées dans le domaine des sciences de la vie, va même jusqu'à dire que, du point de vue sociocognitif qui est le sien, la synonymie et la polysémie en terminologie sont « opérationnelles » et « doivent impérativement être décrites ». Si le principe de biunivocité est ainsi mis à mal dans une perspective unilingue de synonymie et de polysémie, que dire de la perspective multilingue ?

1.1.2.1.3. La relation concept / désignation dans une perspective multilingue et le problème de l'universalité du concept

Le principe de biunivocité évoqué plus haut est particulièrement discutable dans une optique bilingue ou comparée, comme le reconnaît Rondeau (1981 : 33) lui-même **Note11.** :

S'il y a, en effet, à l'intérieur d'une même langue et pour un terme donné, un rapport biunivoque entre notion et dénomination, il n'en saurait être de même dans la comparaison des termes entre deux ou plusieurs langues.

En effet, seul le cas où concept *et* désignation sont identiques dans les deux langues (comme dans le cas d'*ordinateur* et *computer*, cité par Rondeau) semble respecter la biunivocité.

Or, il existe bien des cas de non-correspondance ou de non-recouvrement entre termes, qui sont dus au fait — bien connu — que chaque langue découpe le réel de manière différente :

- il se peut que, pour un concept donné, la désignation manque dans une des langues, c'est ce que Depecker (2003 : 113) appelle des « vides linguistiques » **Note12.** .
- il arrive aussi bien souvent que la désignation dans une des langues recouvre un concept moins étendu que la désignation dans l'autre langue (Rondeau (1981 : 33)) : c'est le cas, cité par Depecker (*ibid.* : 115), de rivière en français et de river en anglais. C'est ce qui amène Thoiron (1995) à faire la distinction entre concepts identiques et concepts homologues.

De plus, dans une optique comparative entre plusieurs langues, on observe que la sélection des « traits conceptuels » (éléments plus petits selon lesquels le concept peut être divisé, selon Thoiron et al. (1996 : 513), aussi appelés *caractères*, ou « unités logiques de base », notamment par Depecker (2003 : 43) **Note13.**) qui deviendront des « éléments de nomination » (unités plus petites qui constituent la désignation) n'est pas uniforme : selon les langues, les traits conceptuels retenus dans l'énoncé linguistique varient selon « le point de vue adopté, la description recherchée, le degré de précision voulu, la culture considérée » (Depecker (2003 : 44)). Ainsi, la désignation *pompier* en français reprend les traits conceptuels /quelqu'un/ et /pompe/, alors que la désignation allemande *Feuerwehrmann* reprend les traits conceptuels /feu/, /lutter contre, éteindre/ et /quelqu'un/ **Note14.** .

Pour résoudre ces problèmes de non-correspondance entre langues, certaines approches traditionnelles, comme l'explique Gaudin (2003a : 27), « visent l'établissement de systèmes hiérarchisés de concepts [...] fondés sur [...] *une logique indépendante des langues* **Note15.** ». C'est ainsi que la théorie développée par Thoiron et al. (notamment dans Thoiron et al. (1996), Thoiron (1997)), postule l'existence d'un « archi-concept », « translinguistique et transculturel », « placé au seul niveau cognitif » (Thoiron et al. (1996 : 516)), qui engloberait la totalité des traits conceptuels de chacun des concepts homologues de toutes les langues, identifiés en rassemblant les divers éléments de nomination utilisés dans ces langues (« l'ensemble panlinguistique des éléments de dénomination », *ibid.*). Boisson (1996 : 554) a ainsi établi un « embryon d'archi-concept » de la règle à calcul en regroupant les données de 41 langues :

(1) **Morphologie** : règle ; (2) **Manipulation** : à coulisseau ; (3) **Utilisateur** : destinée typiquement aux ingénieurs ; (4) **Fonction** : pour calculer ; (5) **Principethéorique** : par les logarithmes.

Il faut toutefois garder à l'esprit qu'une telle approche préjuge de la prédominance du concept sur le terme, même si, comme le fait remarquer Depecker (2003 : 94), « cette recombinaison dudit « archi-concept » est fondée sur les langues uniquement, non sur le concept délié des langues ».

1.1.2.1.4. Terme et référence

Nous avons jusqu'à présent parlé uniquement de *concept* et de *désignation* pour définir le terme. Mais à ces deux dimensions vient s'ajouter une troisième, celle de l'objet ou du référent, comme l'explique Depecker (2003 : 21) :

Le terme, qui réunit (...) désignation et concept, renvoie à un objet. « Objet » est le terme utilisé en terminologie pour désigner un objet au sens large (chose, entité, phénomène).

Ainsi, le terme se trouve donc (*ibid.* : 22) « pris entre : la pensée constituée (le concept), la langue (le signe linguistique), le réel (l'objet) ».

Précisons ici qu'il serait erroné de croire que les concepts ne renvoient qu'à des objets ou des réalités du monde sensible. Ainsi, selon Dury, qui cite notamment le domaine de l'écologie (1997 : 29), « il existe des notions scientifiques qui ne font référence à aucun objet visible dans la réalité, autrement dit, dont la référence ne renvoie à aucune réalité physique ». Cela est bien évidemment d'autant plus vrai des disciplines telles que les sciences humaines **Note16.**

1.1.2.1.5. Du concept à la désignation : la perspective onomasiologique

La démarche terminologique classique, telle qu'elle est préconisée par Wüster et ses disciples de l'Ecole de Vienne **Note17.**, veut que l'on parte du concept pour aller vers la désignation (démarche *onomasiologique* ou « nommante »), ce en quoi elle se démarque de la démarche lexicologique et lexicographique (démarche *sémasiologique*, qui vise le sens), qui va de la désignation vers le concept, comme l'explique Rondeau (1981 : 21) :

En terminologie [...] la question est non pas de savoir ce que signifie telle forme linguistique, mais bien plutôt, une notion ayant été délimitée clairement, de savoir quelle est la forme linguistique qui la représente. Autrement dit, à l'opposé de la démarche du lexicologue qui, ayant identifié une forme linguistique, cherche à établir le ou les sens qui s'y rattachent, le terminologue part d'un concept (signifié) pour se demander comment il se nomme ou, à défaut, comment ce concept pourrait se nommer.

Cette attitude se fonde sur la « priorité de la notion sur la dénomination » (*ibid.*), en d'autres mots, elle souligne « la position centrale occupée par le concept dans la théorie classique » (Thoiron & Béjoint, (2003 : 6)). Elle a donc pour conséquence, comme l'indique Rondeau (*ibid.*), « d'importantes répercussions sur le plan méthodologique ». En effet, classiquement, on établit avant tout la conceptologie du domaine, représentée traditionnellement par le « célèbre 'arbre du domaine' **Note18.** » (Thoiron & Béjoint, (*ibid.* : 7)) :

Concepts are defined by being given a place in the concept system [...] before they are designated by a term. (*Temmerman (2000 : 5)*)

Plus précisément, les étapes méthodologiques traditionnelles de la recherche terminologique (unilingue) sont les suivantes (adaptées de Rondeau (1981 : 74)) :

- Choix du domaine,
- Première délimitation du sous-domaine,
- **Consultation de spécialistes,**
- **Collecte de la documentation,**
- Etablissement de l'arbre du domaine,
- **Collecte et premier classement des termes **Note19.**** ,
- Vérification et classement des notions / dénominations.

Cette perspective et la méthodologie qui en découle ont fait l'objet d'une sérieuse remise en cause, que nous présentons ultérieurement.

1.1.2.2. Terme et domaine

« L'appartenance à un domaine figure parmi les critères centraux qui permettent traditionnellement de définir le terme » (Gaudin (2003a : 50)). Et, inversement, lorsque l'on définit un terme, celui-ci « se définit en fonction du domaine dans lequel il s'inscrit » (Depecker, (2003 : 145)). C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Boulanger (2001 : 247) que les termes sont les « unités représentatives d'une sphère d'activité ». Par exemple, comme l'indique Depecker (2003 : 145), *eau* se définit différemment selon le domaine dans lequel le terme est analysé (environnement, chimie, drainage agricole, etc.).

Autrement dit, dans l'approche traditionnelle, le terme ne peut être considéré isolément : non seulement le terme est intimement lié au domaine auquel il appartient, mais le concept qu'il désigne se définit toujours par rapport à un ensemble de concepts appartenant au même domaine (Rondeau (1981 : 21), Dury (1997 : 54), Cabré (1994 : 591)). Il reste que la notion de domaine est elle-même assez difficile à définir et fait à présent l'objet de certaines critiques.

1.1.2.3. Terme et morphologie

Les considérations précédentes, d'ordre plutôt sémantique et sémiotique, ont présenté des éléments de définitions du terme caractérisant sa *nature* ou son *essence* ; une autre tendance consiste à tenter de définir le terme selon sa *forme*.

1.1.2.3.1. Propriétés morphologiques

Les propriétés morphologiques considérées comme caractéristiques des termes sont bien connues et décrites par de nombreux auteurs (le plus prolifique à ce sujet étant sans doute Kocourek (1991 : 105-166), mais voir aussi Cabré (1998 : 153-160)). Nous n'insisterons donc pas sur ce point et nous nous contenterons d'en énoncer les traits principaux. Rappelons seulement qu'il s'agit là uniquement de *tendances*, et que le critère de forme n'est bien évidemment pas auto-suffisant pour définir ce qu'est un terme.

Les termes contiennent souvent des morphèmes dits savants **Note20**, pour une majorité d'origine gréco-latine (comme le terme *téphrochronologie* dans le domaine de la volcanologie, où l'on reconnaît les racines grecques *tephr(a)*-, *-chronos* et *-logos*), ce qui leur confère parfois un caractère international (Dury (1997 : 52), Cabré (1994 : 591)) ; en outre, ils se trouvent soit sous forme très concise (sigles, acronymes, mots-valises **Note21**), soit, au contraire, sous forme longue (syntagmes terminologiques de deux éléments ou plus comme *bombe en croûte de pain* dans le domaine de la volcanologie) ; ainsi, d'après Béjoint (1988 : 357), "(virtually) all the words that are made up of four elements or more are scientific and technical". Cela dit, les contre-exemples abondent : des mots qui ne contiennent pas de morphèmes savants peuvent être des termes ; c'est le cas, par exemple, du mot *ensemble* en mathématiques (cité par Mortureux (1995 : 17)), et les termes sont parfois de morphologie simple (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas composés), comme dans le cas des termes anglais *climax* et *niche* dans le domaine de l'écologie (exemples cités par Dury (1997 : 52)) **Note22**.

1.1.2.3.2. Catégorie grammaticale

La catégorie grammaticale la plus représentative des termes est celle du nom, sous sa forme simple ou sous sa forme composée (Béjoint (1988 : 356), Kocourek (1991 : 92), etc.), ce qui a, pendant des années, laissé croire que le terme pouvait se réduire au nom.

Cette attitude transparait dans les définitions du mot *terme* : ainsi, Rey-Debove écrivait en 1979 que le terme est un « **nom** définissable à l'intérieur d'un système » et Lerat, encore en 1994, que « le terme est à la fois physiquement un *nom* simple ou complexe relevant d'une langue naturelle » **Note23**. Elle est manifeste aussi à travers le fait que, dans les dictionnaires spécialisés et dans les bases de données terminologiques, la plupart des entrées sont des substantifs (L'Homme (2002b : 66)), et se traduit par une mauvaise adéquation des modèles théoriques de description du terme aux catégories grammaticales autres que celles du nom (*ibid.*) **Note24**.

Un certain nombre de travaux très récents s'intéressent désormais de plus près aux autres parties du discours que sont les adjectifs et les verbes, qui étaient jusque-là les parents pauvres de la linguistique de spécialité (Maniez (2001 : 118), Bourigault & Slodzian (1999 : 31)), tandis que le nom était la partie du discours « reine » (L'Homme (2004b : 37)) ; ces travaux visent à leur conférer un statut véritablement terminologique **Note25**. Parmi ceux-là, les plus réputés sont sans doute ceux de Marie-Claude L'Homme (notamment L'Homme (1998), L'Homme (2002b), L'Homme (2004b)), ceux de François Maniez (notamment

Maniez (2001c) et Maniez (2002b)) et ceux de Natalie Kübler (notamment Kübler (2002), Kübler & Foucou (2003), ainsi que Kübler & Frérot (2003))**Note26.** . Selon L'Homme (1998 : 70), les verbes spécialisés méritent d'être décrits au même titre que les noms pour les raisons suivantes :

- le verbe dénote une activité propre à un domaine de spécialité ;
- l'emploi des formes verbales est soumis à des conventions ;
- il existe des différences d'un domaine de spécialité à l'autre ;
- les définitions générales doivent être précisées.

Pendant longtemps, l'approche traditionnelle a donc essayé de définir le terme par rapport à son sens et à sa forme, mais sa *mise en discours*, assez largement ignorée par les terminologues classiques, comme le soulignent Thoiron & Béjoint (2003 : 5), est devenue tout aussi importante, si ce n'est plus, sous l'impulsion notamment des socioterminologues (Gaudin (2003a : 30))**Note27.** .

1.1.2.4. Terme et discours

Comme n'importe quelle unité lexicale, le terme s'insère dans le discours. La dimension discursive du terme est d'ailleurs manifeste à travers le mot qu'utilise Boulanger (Boulanger & L'Homme (1991), Boulanger (1995 et 1996)...) pour désigner les terminologies, à savoir le mot *technolecte* :

La terminologie et la terminographie renvoient aux discours thématiques sur les savoirs d'experts – plus souvent désignés à l'aide des appellations LSP ou technolectes**Note28.** .
(Boulanger (1996 : 138))

1.1.2.4.1. Terme et degré de spécialisation

1.1.2.4.1.1. Circulation du terme dans divers types de discours

Nombre d'auteurs s'accordent à dire que l'on peut définir le *terme* comme l'unité lexicale utilisée par les spécialistes lorsqu'ils **parlent** de leur domaine, comme le font notamment Cabré (1994 : 590), Mortureux (1995 : 22-23) et Kocourek (1982 : 77), que nous citons maintenant :

Les termes sont [...] des unités lexicales dont le sens est défini par les spécialistes dans les textes de spécialité.

Or, les termes ne sont pas cantonnés aux seuls discours spécialisés (ou communication entre experts) : ils circulent, comme le fait très justement remarquer Mortureux (1995 : 22) :

Si les termes apparaissent, sont formés et « institués » dans et par des discours spécialisés (scientifiques et techniques), ils n'en figurent pas moins dans quantité d'autres discours.

C'est ce constat qui fait dire à Depecker *et al.* (1997), suite à des enquêtes d'implantation terminologique, que « l'implantation d'un terme ou d'une terminologie ne peut s'analyser qu'en fonction d'un ensemble de situations de communication et de discours » dont la gamme s'étend du discours spécialisé au discours non-spécialisé ou discours de vulgarisation (« communications de caractère divulgatoire destinées au grand public », Cabré (1994 : 592)), en passant par divers degrés de spécialisation. Ainsi, comme l'explique Carras (2002), « les discours de vulgarisation qui accompagnent la diffusion de certains thèmes scientifiques périodiquement médiatisés [...] font migrer vers la langue commune des termes que le public va s'approprier ». Elle cite l'exemple de domaines fortement médiatisés comme le nucléaire (« un accident dans la centrale nucléaire ou une usine chimique entraîne la médiatisation d'une terminologie s'y rapportant » (*ibid.*)), étudié par Delavigne (2001), la médecine (il suffit de penser à la *vache folle* ou à la *grippe aviaire*), ou encore l'économie**Note29.** . Notre domaine d'étude, la volcanologie, est de ces domaines-là : il est de ceux

qui sont d'actualité pendant un temps (pensons au terme *tsunami*), puis disparaissent pour ressurgir plus tard.

On peut alors s'interroger sur le statut du terme hors des discours spécialisés, préoccupation centrale chez bon nombre d'auteurs, comme le montrent les citations suivantes :

Les termes ne fonctionnent-ils que dans des discours spécialisés ? Si on les rencontre ailleurs, que deviennent-ils ? (*Mortureux (1995 : 13)*)

Que devient le terme lorsqu'il entre en vulgarisation ? Est-il encore un terme ou s'est-il, par quelque étrange alchimie, dissous en simple lexie ? (*Delavigne (2001 : 225)*)

Peut-on légitimement considérer que les termes [extraits de leur contexte d'origine pour être employés dans des domaines non-spécialisés, par des profanes] sont encore des termes, ou sont-ils « déclassés » en mots lorsqu'ils quittent leur milieu d'origine ? (*Dury (1997 : 54)*)

La communication entre 'l'expert et le quidam' est [...] possible, mais avec quel résultat ? N'y a-t-il pas perte d'information entre l'émetteur spécialiste et le récepteur non-spécialiste ? [...] Le grand public a accès, par la vulgarisation, à un certain discours scientifique, mais a-t-il véritablement accès au sens de ce discours ? En un mot, comprend-il vraiment ce discours ? (*Carras (2002)*)

Pour certains auteurs, la réponse est claire : dès qu'un terme sort du discours spécialisé, il ne peut plus être considéré comme un terme. C'est par exemple l'avis de Reboul (1994), citée par Delavigne (2001 : 228) :

Lorsque le terme est vulgarisé [...], la valeur se diffuse ; la notion n'est plus celle du spécialiste ; il n'y a d'ailleurs plus de notion. Il ne semble plus possible de parler de terme.

Dury (1997 : 55) semble d'un avis plus mitigé, et si elle trouve « douteux » que « le non-spécialiste qui utilise [un] terme le fasse en ayant pleine conscience de toute l'importance 'notionnelle' de ce dernier », elle conclut que « le terme extrait de son domaine d'origine reste terme, mais [qu']il joue alors un autre rôle et [qu']il renvoie à une extension conceptuelle différente ». Pour ce dernier argument, elle s'appuie sur la distinction que fait Wierzbicka (1985) entre « concept minimal » et « concept maximal » concernant le terme. Selon cette dernière, le spécialiste détiendrait le « concept maximal », ou aurait accès aux informations conceptuelles les plus nombreuses, tandis que le non-spécialiste n'accéderait qu'au « concept minimal », c'est-à-dire le minimum vital suffisant pour communiquer.

Contrairement à Wierzbicka, Pearson (1998 : 39) considère qu'il est extrêmement important que les termes aient toujours le même sens quelle que soit la personne qui les utilise. Pour cette raison, elle affirme que les discours de vulgarisation (communication entre experts relatifs et non-initiés) ne sont pas propices au repérage des termes :

In communication between relative experts and the uninitiated [...], terminology is used in a much more popularized way [...]. Authors in this setting are providing a general overview [...] without the intention of building on this overview subsequently. They will tend on the whole to use analogies rather than definitions for explanations and will frequently use general language words instead of terms in order to avoid alienating their readers.[...] There is too much scope for vagueness and misunderstanding within this communicative setting for it to warrant consideration as a source of terminology.

Par conséquent, elle considère que seules les situations de communication suivantes : (1) entre experts **Note30.**, (2) entre experts et initiés, et (3) entre professeurs et étudiants **Note31.**, sont des situations où l'on trouve des termes.

Mortureux (1995 : 23-24), quant à elle, s'interroge sur les effets de la reformulation propre aux discours de vulgarisation sur la transmission de l'information ; elle constate que « tantôt le déploiement de désignations variées fait perdre de sa précision au discours, [...] tantôt [la rhétorique reformulatrice] favoriserait l'assimilation des connaissances, en permettant au récepteur [...] d'*apprivoiser* les concepts », et qu'enfin « elle participerait d'une stratégie discursive organisant la représentation de domaines contigus ». Elle ne donne pas vraiment d'opinion tranchée sur le statut du terme dans le discours de vulgarisation, mais explique que « faisant en quelque sorte 'pendant' aux terminologies, qui en assurent la fixation, les discours de vulgarisation manifestent la souplesse d'emploi des termes dans les processus de communication ». Cependant, dans une publication antérieure citée par Delavigne, elle réfute explicitement l'idée qu'il soit légitime de repérer des termes dans le discours de vulgarisation scientifique.

Meyer & Mackintosh (2000 : 203), qui s'attachent à décrire quels changements sémantiques s'opèrent lorsqu'un terme se vulgarise, expliquent que, la plupart du temps, le grand public « comprend [...] l'essence d'un concept à peu près de la même manière que les experts » et que « le changement principal résulte du *degré* de compréhension du concept par le non-spécialiste », en citant notamment l'exemple de *boulimie* :

Le public verra dans la **boulimie** un simple trouble alimentaire dangereux pour la santé, tandis que l'expert médical liera le concept à l'étiologie, à la symptomatologie, aux traitements possibles, etc.

Selon elles, cela justifie donc que les lexicologues et les lexicographes « en viennent parfois à appeler une telle unité lexicale *terme* (même si elle est employée dans la langue générale) ». Cependant, selon leur propre point de vue, « on ne peut donc plus considérer [ces unités lexicales] comme *terminologiques* au sens strict du terme [...] puisqu'[elles] subissent, malgré tout, quelques changements conceptuels mineurs lors du passage de la langue spécialisée à la langue générale ». Carras (2002), elle, en s'appuyant sur Gaudin (1993 : 131), parle de « contenu scientifique pour les termes en contexte scientifique, » et de « contenu culturel pour les termes en langue commune ». Elle explique ainsi que « les termes qui figurent dans le discours scientifique et dans le discours de vulgarisation peuvent être les mêmes, mais véhiculer des contenus différents ». Ainsi, les termes scientifiques, devenus presque « vides de sens » sont réappropriés par le public qui « [re]construit des concepts ». Enfin, Delavigne, même si elle reconnaît « qu'il n'est pas envisageable de construire la terminologie d'un secteur d'activité en se fondant uniquement sur des discours de vulgarisation » (2001 : 230), affirme très clairement à plusieurs reprises (2001 : 225, 227, et 230 notamment) que les termes qu'on trouve dans le discours de vulgarisation peuvent être considérés véritablement comme des termes :

Les termes dans les discours de vulgarisation sont amenés à certains bouleversements sémantiques et référentiels. Nous n'y voyons cependant pas une raison suffisante pour ne pas les considérer encore comme des unités terminologiques. Il nous semble que, malgré ces bouleversements, le terme reste un terme : il est identifiable par les énonciateurs, qui le stigmatisent par des procédés variés afin d'en construire un contenu, et par les énonciataires, qui peuvent les repérer. (2001 : 230)

Selon elle, il est donc bien légitime de chercher des termes dans des textes de vulgarisation. Carras, toujours en suivant Gaudin (1993 : 131), prend position dans le même sens en affirmant que « les contenus scientifique et culturel d'un même terme peuvent et doivent être [...] pris en compte », et que « [la] coexistence [de valeurs culturelles, d'une part, et terminologiques, d'autres part, pour les mêmes unités] « semble un concept primordial [puisque] c'est [...] reconnaître que les termes peuvent avoir une existence autonome en dehors des discours des spécialistes ».

Nous nous rangerons aux points de vue de Delavigne et de Carras pour la suite de notre étude, car, comme Delavigne, nous n'admettons pas l'idée selon laquelle « les variations sémantiques que subissent certains termes puissent être 'fautives' » : nous rejetons l'idée selon laquelle vulgariser serait « trahir », et pensons que l'évaluation de la vulgarisation « ne doit pas se faire à l'aune d'une quelconque conformité à un discours

supposé primaire, mais se mesurer à des effets d'apprentissage » (Delavigne (2001 : 229)).)

1.1.2.4.1.2. Circulation des termes entre langue générale et langue spécialisée

Ainsi, il y a des termes dans les discours vulgarisés tout comme dans les discours spécialisés, et il est maintenant bien reconnu qu'il s'opère de constants mouvements de va-et-vient ou d'interférence entre la langue générale — ou langue commune — et la langue spécialisée, dans un sens comme dans l'autre. Ainsi, d'un côté, on assiste à une « terminologisation des mots de la langue générale » (Cabré (1994 : 593)), et, de l'autre, à des phénomènes de « dé-terminologisation », comme les appelle Meyer & Mackintosh (2000), déjà citées plus haut, ou de « banalisation lexicale » selon Galisson (1978).

- Terminologisation (langue générale => langue spécialisée)

Il semble que l'on puisse parler de *terminologisation* de la langue générale à deux niveaux.

Le premier niveau, décrit par Cabré (1994 : 593), est celui où les mots de la langue générale « passent à divers domaines avec des signifiés précis dans chacun d'eux, et, par conséquent, différents entre eux ». Elle cite ainsi l'exemple bien connu des termes provenant du corps humain (*bras, tête, membre, corps, pied*, etc.) qui « sont à l'heure actuelle utilisés avec un signifié propre en mécanique, en construction, en administration, en géologie, en informatique, en urbanisme, etc. » **Note 32**. Mortureux (1995 : 17), quant à elle, parle du phénomène de « spécialisation » par lequel un « terme savant » est issu d'un « homonyme courant » et cite ainsi l'exemple du mot *ensemble* devenu un terme en mathématiques, et du mot *chimère* devenu un terme de biologie. Sager (2000 : 43), qui utilise comme Cabré le mot « terminologisation », cite l'exemple du mot *souris* devenu un terme en informatique.

Si le premier niveau semble lié au domaine et témoigne d'une évolution diachronique (possible, mais non inévitable) du terme, le deuxième niveau est en relation avec le problème de la situation de communication puisqu'il implique fortement le locuteur. Il s'agit du cas où, selon Dury (1997 : 41), « une unité linguistique [qui est à la fois un mot de tous les jours et un terme spécialisé] devient terme ou mot selon la définition que le locuteur lui donne ». Elle parle ainsi de l'exemple de *chat*, qui, utilisé par les non-spécialistes qui le définissent comme « un animal poilu à quatre pattes qui miaule », est un mot, et, utilisé par les zoologues qui le définissent comme « un mammifère carnivore de la famille des félidés aux griffes rétractiles », est un terme. C'est le même problème que soulève Depecker (2003 : 61) lorsqu'il parle du « degré de technicité » du terme :

Il est cependant à la fois curieux et compréhensible que lorsqu'on parle du terme on ne parle guère de la technicité. Celle-ci semble aller de soi. La notion de technicité est pourtant fondamentale, car elle détermine ce qui dans le lexique ou le discours relève du terminologique ou non. Ainsi, le terme de **weekend**, pris dans un contexte touristique, peut avoir une durée plus ou moins longue. Au point que la précision attendue du terme, complémentaire de sa technicité, peut conduire à démarquer le mot de la langue commune de celui de la langue spécialisée, c'est-à-dire du terme [...]. Un mot de la langue courante peut être pris subrepticement dans une optique technique, et former véritablement un terme, dont la traduction peut varier totalement dans une autre langue.

- Dé-terminologisation (langue spécialisée => langue générale)

Le phénomène inverse se produit lorsqu'un mot de la langue spécialisée entre dans le discours général. Selon Dury (1997 : 55), lorsque ce phénomène se produit, le terme n'est « plus perçu comme tel, et devient une unité linguistique utilisée par les profanes au même titre que les autres ». Ce phénomène de dé-terminologisation a été étudié de manière particulièrement détaillée par Meyer & Mackintosh (2000), qui décrivent « l'étirement sémantique qui se produit lorsqu'un terme attire l'attention du public » (*ibid.* : 199).

Selon ces auteurs, deux types de changement sémantique peuvent se produire au cours de ce processus : « soit l'essence du sens terminologique demeure dans le mot déterminologisé » (comme dans le cas de *boulimie*, cité plus haut, ou encore de *VIH*), « soit on assiste à des changements conceptuels plus considérables, l'extension sémantique du mot s'éloignant alors nettement de celle du terme d'origine », au point de produire « des usages familiers » (c'est notamment le cas de *virtual*, et de *recycle* en anglais).

Les deux phénomènes que nous venons d'évoquer montrent bien qu'il n'existe pas de fracture nette entre langue générale et langue spécialisée. En réalité, il y a plutôt une sorte de continuum, comme le pensent d'ailleurs Depecker (2003 : 63) et Cabré (1994 : 594), et il existe une « zone floue du lexique » entre langue commune et langue spécialisée. C'est dans cette zone « mitoyenne » (décrite dans le schéma de l'ensemble lexical général d'une langue de Rondeau (1981 : 27)**Note33.**) que se situerait le VGOS (Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique) d'André Phal (1967), ou ce que Pearson (1998 : 13 et 18) appelle les “subtechnical words”, dont elle donne comme exemples : *factor*, *result* et *accuracy*.

1.1.2.4.1.3. Nom scientifique et nom trivial

Jusqu'à présent, nous avons essentiellement parlé du degré de spécialisation des *discours*, mais il faut aussi s'intéresser à la variation du degré de spécialisation du *terme* lui-même. C'est là qu'entre en jeu l'opposition entre ce que Depecker (2003 : 139) appelle *nom scientifique* et *nom trivial* (le nom scientifique étant considéré comme plus spécialisé que le nom trivial). Il explique ainsi que « le nom *scientifique* du terme *aspirine* est *acide acétylsalicylique* » (et, inversement, le nom trivial d'acide *acétylsalicylique* est *aspirine*). Les deux termes renvoient *a priori* au même référent et peuvent donc être considérés comme des synonymes (Cabré (1998 : 189)), mais uniquement comme des synonymes partiels dans la mesure où leur degré de spécialisation est différent. C'est en tout cas le point de vue d'Amélie Depierre, qui, utilisant la définition de *supplétisme* de Jacqueline Picoche (1977 : 118), parle de « synonymes supplétifs » qui se trouvent sur un continuum de spécialité. Elle cite l'exemple d'un ensemble de termes anglais synonymes dans le domaine de la médecine (classés ici du moins spécialisé au plus spécialisé) : *kidney stone*, *renal stone*, *renal calculus*, *urinary calculus*, *nephrolith***Note34.** Un autre exemple bien connu du domaine de la médecine est celui de l'opposition entre *attaque* et *accident vasculaire cérébral*, parfois utilisé sous la forme du sigle *AVC*. Enfin, un exemple très récent, cité par Meyer & Mackintosh (2000 : 204), est le couple *bovine spongiform encephalopathy* / *mad cow disease*. Le degré de spécialisation repose en fait sur la décomposition morphologique du terme (ce qui nous renvoie à ce que nous avons dit plus haut sur « terme et morphologie »), en ce sens que plus le mot contient de morphèmes savants, plus il est spécialisé. Le problème est ici de savoir dans quelle mesure l'unité lexicale la moins spécialisée dans la série des synonymes (à savoir *aspirine*, *kidney stone*, *attaque*, *maladie de la vache folle* dans les exemples précédemment mentionnés) est perçue comme un terme. C'est la question que posent Béjoint & Thoiron (2000 : 11) justement à propos d'*aspirine* :

Peut-on dire qu'*aspirine*, par exemple, est un terme lorsqu'il est employé dans la langue générale par un des locuteurs ignorant tout ou presque de ce qui constitue le concept spécialisé, type de molécule, moyen d'action, indications thérapeutiques, effets secondaires, etc. ?

1.1.2.4.2. Variation des termes sur l'axe syntagmatique

L'analyse du fonctionnement discursif du terme permet de voir que celui-ci n'est pas aussi stable que l'approche traditionnelle tendrait à le faire croire, et qu'il est en fait sujet à une très grande variation (ou variabilité, selon les auteurs)**Note35.** Nous venons d'aborder les fluctuations de son degré de spécialisation et avons déjà évoqué la variation selon l'axe *paradigmatique* (phénomène de synonymie) ; il convient maintenant de souligner la variation du terme selon l'axe *syntagmatique*, qui a fait l'objet d'un bon nombre de travaux récents et notamment de deux thèses de doctorat, celle de Tanja Collet (2000) (« La Réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique ») et celle de Marie-Paule Jacques (2003a) (« Approche en discours de la réduction des termes complexes dans les textes spécialisés »)**Note36.**

Le terme complexe possède une certaine souplesse, ce qui entraîne sa modification (principalement sa réduction) au fil du discours, comme l'explique Collet (2004 : 248-249) :

Le terme syntagmatique [...] se caractérise généralement par un faible degré de figement [...]. Il s'ensuit qu'un tel type de terme se voit souvent transformé, dans le texte de spécialité, par un certain nombre d'opérations syntaxiques qui visent à adapter sa linéarité aux caractéristiques de la phrase ou de la suite de phrases qui le contiennent. Parmi ces opérations figure la réduction qui supprime, en fonction des caractéristiques de l'environnement phrasique du terme, un ou plusieurs constituants de celui-ci.

Collet donne l'exemple du terme complexe *terminal mobile terrestre* (terme du domaine des télécommunications spatiales), dont les variantes issues de l'opération de réduction se déclinent ainsi : *mobile terrestre*, *terminal mobile*, *mobile* ou *terminal*. Bourigault (1999 : 96) cite l'exemple de *artère coronaire gauche* (terme de médecine), dont la forme réduite *coronaire gauche* est préférée dans certains types de corpus.

Tandis que Collet (2004 : passim) milite en faveur de l'inclusion d'une nouvelle rubrique dans les dictionnaires spécialisés, qui décrirait le paradigme réductionnel des termes **Note37.**, Jacques (2001, 2003b) explique que le repérage automatique de ce genre de procédé est particulièrement délicat.

1.1.2.4.3. Phraséologie

L'accent mis sur le discours va de pair avec le fait qu'on s'intéresse désormais davantage à l'environnement linguistique du terme, notamment à sa phraséologie. Ce nouvel intérêt pour la phraséologie en langue de spécialité (longtemps écartée par une vision de la terminologie confinée « dans l'univers de la cognitique et de la classologie », Rousseau (1993 : 9)) ne s'est pas démenti depuis la tenue en 1993 du *Séminaire international sur la phraséologie* (Hull, Canada) qui se consacrait à l'étude de la phraséologie propre aux langues de spécialité. Outre les actes de cette conférence (parmi lesquels on trouve des articles de fond, tels que Roberts (1993), Pavel (1993)), d'autres travaux plus récents se consacrent à l'étude de la phraséologie propre aux terminologies. Parmi eux, on peut citer, pour l'anglais et le français, Roberts (1994), Clas (1994), et plus récemment, Frérot et al. (2001), ainsi que les travaux de François Maniez (2001b, 2002) ; pour l'allemand, les travaux de Ulrich Heid et ceux de Gertrud Gréciano (notamment Gréciano 2003).

Il paraît difficile de s'intéresser à la phraséologie de spécialité sans aborder la phraséologie en langue générale, puisque l'étude de la première dérive des études faites pour l'autre. Or, toutes les questions théoriques et pratiques sont loin d'être résolues en matière de phraséologie générale (Roberts (1993 : 42)). Ainsi, la définition de *phraséologie* elle-même a fait l'objet de nombreuses controverses, et la confusion règne somme toute toujours dans la détermination des types d'unités phraséologiques, comme l'explique Roberts (1993 : 37) :

Le concept recouvert par la phraséologie reste [...] vague : suivant la documentation consultée, il recouvre en tout ou en partie ce que d'autres ont désigné comme étant des **composés, collocations, expressions idiomatiques, locutions / expressions figées, cooccurents** et autres expressions du genre.

Notre propos n'étant pas ici d'alimenter le débat, nous nous contenterons de suivre les principes établis par Roberts dans Roberts (1993) et Roberts (1994).

Selon elle, même s'il est vrai que la phraséologie en langue générale reste problématique, la phraséologie en terminologie ne doit de toute façon pas s'envisager dans les mêmes termes que pour la langue générale (Roberts (1994 : 62)). Elle considère que, pour la langue spécialisée, le concept de phraséologie « inclut toute combinaison usuelle de mots n'appartenant pas à une catégorie grammaticale précise » (Roberts (1993 : 37),

Roberts (1994 : 63)) et estime par conséquent que les noms composés ou syntagmes nominaux doivent être considérés à part. La phraséologie en langue de spécialité recouvre donc :

des « expressions figées », ce qui inclut les « expressions idiomatiques » au sens étroit d'une expression relativement figée, dont le sens ne reflète pas le sens de ses éléments constitutifs [...], de même que des expressions plus transparentes comme des comparaisons, des proverbes et des dictons, et des collocations (des locutions qui, dans une langue donnée, sont simplement plus ou moins « figées »), tant grammaticales que lexicales. (Roberts (1993 : 37))

Cependant, elle précise que certains types d'unités phraséologiques sont privilégiés dans les langues spécialisées. Ainsi, on trouve très peu d'expressions figées (Roberts (1994 : 63)) : les proverbes, dictons et comparaisons sont très rares **Note38.**, et les expressions idiomatiques très opaques sont relativement peu fréquentes. En revanche, les collocations, que nous définissons maintenant, sont bien plus nombreuses.

Suivant les réflexions de Clas (1994) ainsi que la méthodologie du *Dictionnaire Canadien Bilingue* Roberts (1998 : 31-35), on peut définir une collocation comme « un ensemble de mots associés » qui présente les caractéristiques suivantes :

- l'association des mots est *arbitraire* : « ces combinaisons ne sont pas prévisibles, c'est-à-dire sémantiquement motivées » (Clas (1994 : 576)) ;
- l'association des mots est *transparente* : « le sens global est déductible des unités de composition, l'un caractérisant l'autre » (Clas (*ibid.* : 577)) ; cette caractéristique distingue la collocation de l'expression figée, dans laquelle le sens final n'est pas déductible du sens des composants (ex : *perdre les pédales, to beat around the bush*) ;
- les mots associés « montrent une 'affinité' entre eux qui limite leurs possibilités combinatoires. Cette affinité élimine certaines autres combinaisons et restreint le nombre de sens possible » (Clas, (*ibid.* : 577)). Ainsi, on ne dit pas **bleed greatly* mais *bleed profusely*. C'est en cela que la collocation diffère de la **combinaison libre**, qui ne souffre d'aucune restriction sémantique ou syntaxique particulière (il est possible de changer la structure, ou de substituer un mot à un autre tant qu'il y a un sens : par exemple, on peut dire *tué d'une flèche au cœur, mort d'une balle au cœur, tué d'une balle à la tête* (Méthodologie du DCB : 31)).

Selon Roberts (1994 : 65), qui s'appuie sur la langue des débats parlementaires, ce sont surtout des collocations *lexicales* **Note39.** que l'on trouve dans les langues de spécialités, et les types les plus représentatifs parmi cette catégorie sont les combinaisons suivantes : verbe + nom (ex : *to invoke an article*), et adjectif + nom (ex : *public bill*).

S'il est possible d'arriver de nos jours à des analyses aussi fines de la phraséologie en langue de spécialité, c'est notamment grâce à l'essor de corpus textuels informatisés, qui permettent de brasser de colossales quantités de données, et grâce au développement d'outils pour exploiter ces corpus, dont certains aident au repérage de la phraséologie (L'Homme (2001 : 13 et 21)), sans pour autant être infaillibles **Note40.**

1.1.2.4.4. La « terminologie textuelle » : la remise en cause de la perspective onomasiologique

Ainsi, depuis quelques années, les nouveaux moyens informatiques ont en quelque sorte révolutionné la terminologie. Il est d'ailleurs hautement significatif à ce titre qu'entre la version française de 1998 et la version anglaise de 1999 de son manuel de terminologie, Teresa Cabré se soit sentie obligée d'ajouter un chapitre intitulé « Computerized Terminology » (1999 : 160-193) **Note41.** . Selon elle (*ibid.* : 162), “the effect of computer science on the methodology of terminology can be seen in the use of previously recorded corpora and the exploitation of terminological, and knowledge databases”. Nous nous arrêterons sur le premier point qu'elle mentionne : l'utilisation de *corpus électronique* (que l'on peut définir comme une compilation de

textes informatisés qui servent de point de départ pour la description linguistique ou pour prouver une hypothèse sur la langue). Le recours au corpus a complètement bouleversé les méthodes et les pratiques traditionnelles de la terminologie telles que nous les avons décrites plus haut, comme l'expliquent d'une part Bourigault & Slodzian (1999 : 30), « l'activité de construction d'une terminologie est désormais essentiellement une tâche d'analyse de corpus textuels » et Thoiron & Béjoint (2003 : 8) d'autre part : « la place du texte, et surtout celle du corpus, est devenue prépondérante dans les travaux terminologiques récents ». L'Homme (2001 : 8-9) indique ainsi que la séquence des tâches en recherche terminographique est désormais la suivante **Note42** :

- (1) **Collecte de la documentation** : mise en forme d'un corpus en format électronique ;
- (2) **Repérage des termes** : extraction de candidats-termes et autres unités terminologiques pertinentes au moyen de logiciels d'extraction ;
- (3) Collecte de données sur les termes : recherche et extraction de contextes contenant de l'information utile au moyen de concordanciers, recueil d'autres informations auprès des **spécialistes du domaine** ;
- (4) Analyse et synthèse des données recueillies ;
- (5) Consignation des données sur un support électronique, organisation des données terminologiques.

Nous avons mis en gras les étapes de la méthodologie dont la place a été modifiée par rapport à la description de Rondeau citée précédemment. Deux phénomènes, dus au fait que les places respectives de l'intervention de l'expert et de la collecte de la documentation sont inversées, sont ainsi mis en évidence :

1. Le moment de l'intervention de l'expert est retardé, ce qui entraîne une modification du rôle qu'on lui accorde. Ainsi, alors qu'il est « à l'origine du processus de travail chez les wüstériens classiques » (Thoiron & Béjoint (2003 : 8)), qui lui demandent « de dévoiler les concepts, qu'il [est] cens[é] maîtriser parfaitement » (Condamines (2000 : 17)), il se trouve « en quelque sorte, et sans jeu de mots, au terme des activités terminologiques textuelles » (Thoiron & Béjoint (2003 : 9)), où il lui est demandé d'être « partenaire du linguiste terminologue, dans un travail de collaboration [où] il est sollicité pour valider les descriptions construites par celui-ci » Pour plus de détails sur les modifications du rôle de l'expert, voir notamment Bourigault & Slodzian (1999 : 30) et Thoiron & Béjoint (2003 : 8-9). Nous ne citons ici que les points principaux de ces études. (Bourigault & Slodzian (1999 : 30)).
2. La nouvelle approche de la terminologie se fonde sur l'analyse des textes comme point de départ de l'analyse conceptuelle, ce qui explique le recours à l'appellation « terminologie textuelle », revendiquée notamment par Bourigault & Slodzian (1999), ainsi que par Condamines (1999 et 2000). Ainsi, selon Bourigault & Slodzian (1999 : 30) :

C'est dans les textes produits ou utilisés par une communauté d'experts que sont exprimées, et donc accessibles, une bonne partie des connaissances partagées de cette communauté, c'est donc par là qu'il faut commencer l'analyse.

Autrement dit, la démarche terminologique, traditionnellement onomasiologique, est devenue sémasiologique (Condamines (1999)). Il s'agit donc là, finalement, d'une « révision empirique des fondements théoriques de la discipline » comme l'affirme Gaudin (2003a : 30) et comme le réclament de leurs vœux Bourigault & Slodzian (1999 : 30) :

Ces constats empiriques appellent du même coup à un renouvellement théorique de la terminologie : c'est dans le cadre d'une linguistique textuelle que doivent être posées les bases théoriques de la terminologie.

En effet, la remise en cause de la perspective onomasiologique implique la remise en question de la primauté du concept, centrale dans la théorie classique wüstérienne (Thoiron & Béjoint, (*ibid.* : 6)).

Il semblerait donc qu'il y ait un changement radical de perspective. Mais s'agit-il véritablement d'une remise en cause majeure? En théorie, oui, puisque la primauté du concept n'est plus mise en avant. Mais l'a-t-elle vraiment toujours été en pratique? Mis à part le cas des nouvelles disciplines, et / ou des néologismes où la démarche onomasiologique est explicite, puisqu'il s'agit « de la dénomination d'un concept nouveau et d'un seul » (Thoiron & Béjoint (2003 : 7)), pour « la confection d'une terminologie complète [...] l'exclusivité onomasiologique est une gageure » (*ibid.*)Note44. La perspective multilingue, elle aussi, met à mal l'idée d'une démarche onomasiologique, comme l'explique Cabré (1999 : 162) :

Although the onomasiological approach is necessary for researching designations, in practice, especially in bilingual and multilingual contexts, terminologists usually begin with lists of terms in a specific language which can now be produced by a computer and then look for their equivalents in one or more other languages.Note45.

Ainsi, comme l'indiquent Thoiron & Béjoint (2003 : 7), il semble que « le sentiment de rupture entre cette procédure [celle de la terminologie textuelle] et la doxa wüstérienne est moins clair qu'il n'y paraît ».

Une conséquence de ces changements est en tout cas irrémédiablement le rapprochement de la terminologie et de la lexicographie, comme le constatait déjà Sager en 1990 (1990 : 130) :

Terminology compilation now has a greater communality of principles and methods with lexicography than ever before.

C'est ce que confirme L'Homme en 2004 (2004b : 23) : « les différences [entre le travail du terminographe et celui du lexicographe] s'atténuent de plus en plus ». Les méthodes de travail, qui font appel au corpus comme point de départ de l'analyse et sont donc d'ordre sémasiologique, sont ainsi quasiment identiques. Mais elles se sont accompagnées d'un changement de perspective : c'est l'attitude vis-à-vis de la description de la langue, le rapport à la norme, qui a changé, et, cela, en lexicographie tout comme en terminologie. D'une attitude fondamentalement normative, on est passé à une attitude foncièrement descriptive (Bourigault & Slodzian (1999 : 32)), voire « descriptiviste » (Thoiron & Béjoint (2003 : 7)). Ceci dit, même si la notion de *normalisation* en terminologie semble avoir évolué, puisque, selon Bourigault & Slodzian (1999 : 31), « on parle de *normalisation*, non plus au sens que la planification terminologique donne au mot, mais au sens où la communauté d'experts 'entérine' des signifiés comme des termes du domaine », certains, comme Thoiron & Béjoint (2003 : 7) pensent qu'elle n'en demeure pas moins une réalité. Quoi qu'il en soit, force est de constater que la terminologie a beaucoup évolué au cours des toutes dernières années, comme nous avons tenté de le montrer dans les pages qui précèdent.

1.1.2.5. Notre approche du terme

Le but de notre étude n'étant pas de proposer une nouvelle définition du terme, après avoir exposé quels sont les enjeux d'une telle définition, nous nous contenterons de présenter ici la manière dont nous envisageons et traitons le terme dans cette thèse.

La définition du mot *terme* que nous utiliserons, car elle correspond le mieux à nos besoins, est celle formulée par L'Homme (2002a : 20) :

terme désigne toute unité lexicale dont le sens peut être appréhendé et décrit en fonction des rapports de cette unité avec un domaine de la connaissance humaine. Les termes sont des noms (ex. : *commerce de détail, logiciel*), des verbes (ex. *configurer, enchérir*), des adjectifs (ex. : *compatible, publiposté*) ou des adverbes (ex. : *linguistiquement*). Les termes peuvent être simples (ex. : *hypermarché, souris*) ou complexes (ex. : *moteur à explosion, système d'exploitation*). Les termes complexes sont généralement décrits comme des termes simples même si leur sens est compositionnel.

Cette définition s'articule autour des trois premières dimensions que nous avons évoquée : concept, domaine et morphologie.

Le terme ainsi défini sera analysé selon son fonctionnement en discours, et nous prêterons donc une grande attention aux points évoqués plus haut concernant l'aspect discursif : degré de spécialisation, variation sur l'axe paradigmatique et sur l'axe syntagmatique, phraséologie. De plus, dans sa définition la plus récente du terme, L'Homme (2004b : 33) ajoute qu'il n'est « pas possible d'envisager la notion de *terme* en faisant abstraction des objectifs visés par une description terminographique ». Il nous faudra donc bien garder sans cesse à l'esprit notre objectif d'application, qui est l'inclusion et la description de termes dans un dictionnaire général.

1.2. Domaine de spécialité

1.2.1. Comment caractériser le domaine ?

Le terme est traditionnellement défini par rapport à un domaine. En effet, la notion de domaine se trouve « au centre de la conception de la terminologie wüstérienne » (Delavigne (2001 : 167)). De façon générale, on peut dire, en suivant Bessé (2000 : 183), que le domaine est « une structuration des connaissances ». C'est aussi ce qu'explique Sager (1990 : 16) :

In practice no individual or group of individuals possesses the whole structure of a community's knowledge; conventionally, we divide knowledge up into subject areas, or disciplines, which is equivalent to defining subspaces of the knowledge space.

et ce que laisse entendre la définition ISO de *domaine* **Note46** : « partie du savoir dont les limites sont définies selon un point de vue particulier ».

Plus précisément, selon la vision traditionnelle, un domaine est un ensemble organisé de concepts (Bessé (2000 : 183), Depecker (2003 : 145), Cabré (1999 : 99)), ce qui a pour effet que l'on parle parfois de *champ conceptuel* (Depecker et Cabré, (*ibid.*)). Cette structure notionnelle, que l'on représente classiquement sous la forme de l'arbre du domaine, est généralement divisée en sous-structures, elles--mêmes divisées en d'autres sous-structures de niveau plus fin, etc., de sorte que chaque sous-structure renvoie à un sous-domaine particulier, comme l'expliquent Delavigne (2001 : 166) et Cabré (1998 : 174).

A l'intérieur d'une même structure, les différents concepts s'apparentent selon de grands types de relations, dites relations conceptuelles, qui sont classiquement divisées en relations logiques et relations ontologiques (Cabré (1998 : 174), Depecker (2003 : 88)).

Les relations *logiques* sont généralement définies « comme des rapports de ressemblance, d'identité ou d'opposition entre concepts » (Depecker (2003 : 150)). Dans une relation logique, les concepts possèdent au moins un caractère en commun. On répartit généralement **Note47**, ces relations selon les deux catégories suivantes :

- relations génériques ou relations d'hyponymie **Note48** : relations dans lesquelles « un concept est plus général que l'autre, c'est-à-dire que le premier (le générique) confère tous ses caractères au second (le spécifique), mais que l'inverse n'est pas vrai. Le concept spécifique possède alors, en plus des traits conférés par le générique, d'autres traits qui le particularisent par rapport à ce dernier **Note49**. » (Cabré (1998 : 175)). Selon Sager (1990 : 30), on peut exprimer la relation générique de la manière suivante : X is a type of A, ou X, Y and Z are types of A, ou A has the specific concepts X, Y and Z, ou A has the subtype A. Par exemple, le concept de /navigation/ est le générique ou l'hyponyme de /navigation fluviale/ et /navigation maritime/, et, inversement, ces deux derniers concepts sont les

spécifiques ou les hyponymes de /navigation/.

- relations de coordination ou relations de co-hyponymie : relations dans lesquelles « les deux notions sont spécifiques d'un même générique, c'est-à-dire que les deux concepts partagent les caractères du concept générique, mais que chacun possède ses caractères particuliers qui les différencient » (Cabré (1998 : 175)). Autrement dit, selon Depecker (2003 : 153), il s'agit d'une relation « qui unit des concepts dépendant d'un même concept immédiatement supérieur ». Dans le cas où il n'existe pas de générique ou d'hyperonyme reconnu, on préfère parler d'isonymes plutôt que de co-hyponymes (Depecker (2003 : 135)).

Les relations *ontologiques*, quant à elles, ne reposent pas sur la ressemblance entre concepts, mais plutôt sur « la proximité situationnelle des éléments de la réalité » (Cabré (1998 : 179)). Elles se répartissent en deux catégories :

- relations partitives ou relations méronymiques **Note 50.** : relations dans lesquelles « l'objet représente la partie d'un tout » (Depecker (2003 : 155)). Selon Sager (1990 : 30), on peut exprimer la relation partitive de la manière suivante : X is a constituent part of Y, ou X, Y, Z are constituent parts of A, ou A consists of X, ou A consists of X, Y and Z. Par exemple, un tout comme /une automobile/ est constitué de parties comme /la carrosserie/, /le châssis/, /les essieux/, /les roues/, ou /le moteur/. Il existe plusieurs types de relations partitives : composant-composé (fer / acier), contenant-contenu (cartouche / cigarettes), etc.
- relations associatives : « relations qui s'établissent entre concepts soit par vertu (principe agissant qui, dans une chose, est la cause des effets qu'elle produit), soit par expérience » (Depecker (2003 : 156)). Ces relations incluent elles-mêmes de nombreux types de relations. Signalons que les plus utilisées en terminologie, d'après ce même auteur, sont les relations séquentielles : cause-effet (détonateur / explosion), agent-action-résultat (dessinateur / dessiner / dessin), etc., et les relations topologiques, dans lesquelles « un objet est situé par rapport à un autre » : par exemple, chez les coléoptères, aile antérieure / aile postérieure.

La distinction entre ces deux types de relations (logique et ontologique) est essentielle d'après Depecker (2003 : 150) « pour comprendre les différences d'appréhension du réel, de structuration des langues et des ensembles terminologiques ». Ainsi, alors qu'une relation générique (du type tulipe / fleur) relève « fondamentalement d'une classification par la pensée », une relation partitive (du type marche / escalier) « est fondée sur la nature des objets et sur leur organisation dans le monde ». Précisons enfin que les relations sans doute les plus utilisées sont les relations génériques, qui donnent lieu à des représentations appelées *taxinomies*, et les relations partitives, qui donnent lieu à des représentations appelées *partonomies*, mais que le choix d'une représentation dépend souvent de la nature d'un domaine comme l'explique Sager (1990 : 92 *sq.*) : ainsi, en biologie, on privilégie la relation générique (genre / espèce) et en anatomie, la relation partitive.

Par le biais de ces relations, on rassemble ainsi des concepts pour construire un domaine (il s'agit de ce que Sager (1990 : 37) et Bessé (2000 : 193) appellent l'approche « du bas vers haut »). Mais la réalité, comme l'indique Delavigne (2001 : 167), est tout autre, puisqu'en pratique, c'est l'inverse qui est réalisé (du « haut vers le bas », selon Sager et Bessé, (*ibid.*)) : « un domaine est découpé *a priori*, et structuré *a posteriori* ». Il suffit pour cela de regarder de nouveau les étapes du travail terminologique telles que Rondeau les décrit dans l'approche traditionnelle : elles commencent par le « choix d'un domaine » avant même de s'intéresser aux concepts et aux termes.

Le « choix d'un domaine » implique donc une classification préalable : comment les découper ? Comment les dénombrer ? La multiplicité des domaines est telle que, selon Delavigne (2001 : 167), il faut une « âme de collectionneur et une persévérance à toute épreuve » pour les recenser. Bessé (2000 : 186), pour sa part, s'exprime par métaphore :

Les classifications divisent l'univers des connaissances en domaines pour les maîtriser et

régner sur elles. Elles découpent les savoirs et les pratiques en un nombre illimité de parties, qui croissent sans cesse et se multiplient à l'infini, comme les têtes de l'hydre de Lerne.

Pour illustrer son propos, il cite entre autres l'exemple de la *Classification Décimale Universelle (CDU)* (cité aussi par Sager (1990 : 37)) qui aboutit à l'établissement de 130 000 rubriques. Kocourek (1991 : 34-37) rapporte notamment qu'une enquête d'Ingetraut Dahlberg conclut à l'existence de 6 800 spécialités distribuées sur 39 disciplines. Pavel (2001 : 1), quant à elle, explique que la banque de données terminologiques *Termium* comprend « 24 grands domaines, chacun divisé en 10-12 domaines en moyenne, qui sont à leur tour subdivisés en sous-domaines, pour un total approximatif de 1 600 nœuds de classement ». La diversité et la multiplicité des classifications pose problème en terminologie, comme en lexicographie.

La nature des domaines varie autant que leur nombre. Ainsi, certaines personnes, comme Depecker (2003) et Bessé (2000) font la distinction entre *domaine de connaissance* et *domaine d'activités* (Bessé) ou *secteur d'activités* (Depecker). Pour Bessé (2000 : 184), un domaine de connaissance « est un savoir constitué, structuré, systématisé selon une thématique ». Il y classe : « les sciences *pures*, les sciences *dures*, les sciences *molles*, les techniques, les systèmes conceptuels dépendant d'un discours » (ex : zoologie, droit, philosophie, glossaire de la cellule, du carburateur...). Par opposition, le domaine d'activités « permet d'identifier un champ d'action, un ensemble d'actes coordonnés, une activité réglée, une pratique », il « correspond à une activité humaine, sociale, économique, [ou] industrielle » et se compose « d'un ensemble de procédés bien définis destinés à produire certains résultats. »

Une distinction supplémentaire fondamentale, à un autre niveau, est celle qui est faite, entre autres, par Pavel (2001 : 5) et Depecker (2003 : 146-147), entre *domaine propre* ou *domaine d'origine* et *domaine d'application*. Par *domaine propre* (Pavel), ou *domaine d'origine* (Depecker), on entend « le domaine dans lequel est créé le concept auquel renvoie le terme » (Depecker (*ibid.*)), et, par *domaine d'application*, « le domaine dans lequel le concept correspond[ant] [au] terme est utilisé » (*ibid.*). Par exemple, comme l'explique Cabré (1994 : 594), *variable* est un terme de mathématiques (domaine propre) employé en statistique et en économie (domaines d'applications). Cette circulation des termes d'un domaine de spécialité à un autre a des répercussions sur les pratiques terminologiques / terminographiques :

Les concepts d'une spécialité peuvent s'appliquer à plusieurs disciplines sans pour autant perdre leur appartenance au domaine propre, qui est toujours consigné en premier [dans les fiches terminologiques]. (Pavel (2001 : 5))

Ainsi, le nombre et la nature des domaines peuvent varier selon les classifications proposées. Mais ils varient aussi selon les points de vue adoptés. Une dernière caractéristique du domaine que nous tenons à mentionner ici est en effet que le domaine reflète toujours un point de vue, comme l'indiquent les propos de Bessé (2000 : 187) et la définition de domaine donnée par la norme ISO : « partie du savoir dont les limites sont définies **selon un point de vue particulier**Note51. ». Bessé (*ibid.*) précise ainsi :

Les domaines sont délimités en fonction des visions des connaissances, des pratiques sociales et des besoins des utilisateurs. Il existe plusieurs façons de procéder au découpage des connaissances et des activités, qui correspondent à plusieurs points de vues. Les domaines n'ont pas d'existence par eux-mêmes. Ils sont délimités du point de vue du chercheur, de l'ingénieur, du technicien, de l'amateur, du civiliste, du pénaliste, du jungien, du freudien etc.

1.2.2. La notion de domaine remise en question

La diversité des points de vue, constatée aussi par Condamines & Rebeyrolles (1997), est un des éléments qui remet en cause la stabilité conceptuelle qui caractériserait *a priori* le domaine. En effet, selon Bourigault & Slodzian (1999 : 30-31) :

Etant donné un domaine d'activités, il n'y a pas **une** terminologie, qui représenterait le savoir sur un domaine, mais autant de ressources termino-ontologiques que d'applications dans lesquelles ces ressources sont utilisées. Ces terminologies diffèrent quant aux unités retenues et à leur description selon l'application visée [...] On est loin de la conception idéalisée du domaine comme fragment de connaissances bien structurées, permanentes et clairement circonscrites.

D'autres constats liés à celui-ci, comme celui de la perméabilité des frontières entre domaines, ou « l'interpénétration entre domaines » comme préfère la dénommer Bessé (2000 : 18), amènent certains, comme Gaudin (2003a : 51), à penser que la notion de *domaine*, « métaphore jadis séduisante », est « aujourd'hui gênante, [car elle] appelle une conception procédant de territoires délimités et exclusifs les uns des autres », alors que « les domaines [...] sont en porte à faux avec la réalité du travail scientifique et des pratiques langagières qui l'accompagnent ». Ce dernier auteur, en tant que socioterminologue et analyste du discours, émet une autre critique, d'ordre plutôt discursive :

la notion de domaine propose à l'analyste un découpage qui n'est pertinent ni pour isoler des catégories de locuteurs, qui se caractériseront par le partage de catégories, par l'utilisation de marques de reconnaissance, ni pour sérier des textes qui formeraient des genres, ou présenteraient des conditions de production et de circulation comparables, etc.

Il conclut ainsi qu'en parlant de domaines, « on ramasse trop large tout en séparant trop strictement des secteurs qui communiquent entre eux » (*ibid.* : 52).

Il faut donc reconnaître, avec ces auteurs, que la notion de *domaine* n'est ni entièrement satisfaisante, ni toujours opératoire, dans la mesure où il ne s'agit que d'un pur artefact. Cependant, comme le souligne Delavigne (2001 : 169), « il ne faudrait pas sous-estimer la valeur heuristique de la notion de domaine : on ne peut nier son utilité ». Les domaines proposent tout de même des découpages bien commodes, ne serait-ce qu'au moment de la constitution du corpus réclamé par les tenants de la terminologie textuelle. Il nous semble donc, comme à Delavigne (*ibid.*), que la notion de domaine ne doit pas être complètement écartée mais qu'elle n'est valide « que tant qu'on l'adapte à la réalité des faits ». Nous retiendrons par conséquent les idées de *domaines de connaissance*, et de *domaine propre* et *domaine d'application* exposées plus haut, et considérons que, plutôt que d'envisager le domaine comme étant hermétiquement clos, il est plus profitable de le décrire comme un carrefour, comme le fait Delavigne (*ibid.*) :

Pour être opératoire, la notion de domaine doit aujourd'hui se penser à la fois dans son hétérogénéité externe (multiplicité des disciplines qui traverse[nt] un domaine donné) et dans son hétérogénéité interne (multiplicité des points de vue au sein dudit domaine).

Jusqu'à maintenant, nous avons tâché d'éclaircir quelles problématiques étaient en jeu dans le libellé de notre sujet en définissant ce qu'était un *terme*, et ce qu'était un *domaine de spécialité*. Tournons-nous à présent vers un autre terme-clé qui figure dans l'intitulé de notre thèse : celui de *dictionnaire général*.

1.3. Dictionnaire général : définition et méthode

1.3.1. Définition

Hartmann & James, dans leur dictionnaire consacré à la lexicographie (1998 : 61), décrivent le *dictionnaire général* de la manière suivante :

A type of reference work intended to provide a comprehensive description on the whole language, with special attention to vocabulary (1). The general (or 'general-purpose')

dictionary fulfils a number of different functions (information on meaning, spelling, idiomatic use, etc.) (2) and thus satisfies various reference needs of the user, or many diverse needs of different user groups (3).

Dans cette citation, nous avons inséré des chiffres après chacun des trois traits principaux qui permettent de définir un dictionnaire général : le contenu (1), la fonction (2) et le public auquel il s'adresse (3). A ces trois traits, nous ajouterons une dimension, celle du nombre de langues, étant donné que nous nous intéressons à la fois aux dictionnaires unilingues et aux dictionnaires bilingues. Cette dimension étant sans doute la plus évidente, c'est par celle-ci que nous entamerons la description.

1.3.1.1. Nombre de langues

On peut classer les dictionnaires généraux selon le nombre de langues représentées dans le dictionnaire, et on distingue donc classiquement les dictionnaires unilingues ou monolingues (une langue) des dictionnaires bilingues (deux langues).

Selon Svensén (1993 : 20), on peut décrire le dictionnaire général unilingue de la manière suivante :

The monolingual dictionary describes a language by means of that language itself: it gives the meanings of words by means of definitions or explanatory paraphrases.

Quant au dictionnaire bilingue, il le définit de la manière suivante (*ibid.* : 20-21) :

The bilingual dictionary shows how words and expressions in one language (the source language) can be reproduced in another language (the target language). This is done by showing the expression in the source language, followed by one or more equivalents in the target language.

1.3.1.2. Contenu

1.3.1.2.1. Nature de la langue décrite

On a pour habitude de décrire le dictionnaire général plus par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est. On l'oppose ainsi souvent à d'autres dictionnaires dont le contenu diffère : les dictionnaires *spécialisés* (qui traitent uniquement de certains aspects de la langue : ce sont les dictionnaires d'étymologie, les dictionnaires de noms propres, les dictionnaires d'argot, les dictionnaires de régionalismes, etc.) et les dictionnaires de *spécialité* (qui traitent uniquement des termes spécialisés propres à certains domaines). C'est cette dernière opposition que fait, par exemple, Svensén (1993 : 21) :

Some dictionaries concentrate on general vocabulary whereas others seek to cover one or more specialist areas.

Le dictionnaire général semble donc se restreindre à la description d'unités lexicales de la langue générale, comme le confirme la citation suivante, de Zgusta (1971 : 210) :

The rationale on which this category [monolingual general language dictionaries] is founded is the circumstance that these dictionaries are concerned mainly with the **general language** (as opposed to the different restricted ones).

Cette définition par opposition, assez répandue, semble cependant quelque peu stérile, et revient à opposer *mot* et *terme*, ce qui tourne au cercle vicieux, comme l'explique Béjoint (1988 : 355) :

scientific and technical words can only be defined in opposition to ‘common’ or ‘general’ words, which (if one leaves out the special category of ‘function words’) can only be defined by the fact that they are not specialized, thus creating a vicious circle from which it is difficult to escape.

En réalité, le dictionnaire général ne se contente de toute façon pas de décrire des mots de la langue générale, comme l’indique Svensén (1993 : 21) : “in general terms, purely technical dictionaries are commoner than purely general dictionaries”, et c’est là qu’il faut regarder de plus près la citation précédente de Hartmann & James : “a type of reference work intended to provide a comprehensive description of the **whole language, with special attention to vocabulary**”**Note53.**, et celle de Zgusta : “**mainly****Note54.** general language”. De fait, la spécificité du dictionnaire général repose sur le fait qu’il essaie de couvrir *tous* les mots de la langue**Note55.**, et qu’il inclut donc, parmi les unités lexicales qu’il traite, c’est-à-dire au sein de sa *macrostructure*, une certaine dose de régionalismes, d’archaïsmes, de mots argotiques, etc., et surtout, ce qui nous intéresse au plus haut chef, de mots scientifiques et techniques, c’est-à-dire de *termes***Note56.**, comme l’indique Pearson (1998 : 69) :

In addition to providing definitions of what are commonly described as general language words, all general dictionaries will include definitions of technical terms.

1.3.1.2.2. Type de description de l’unité lexicale :

1.3.1.2.2.1. Dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques : définition

Parmi les dictionnaires généraux, on opère souvent la distinction entre *dictionnaires de langue* et *dictionnaires encyclopédiques*. Cette distinction est fondée sur la manière de décrire les unités lexicales contenues dans le dictionnaire : selon Dubois & Dubois (1971 : 13), « [ces dictionnaires] se différencient par la place qu’ils donnent à l’usage linguistique ou au contenu auquel les mots renvoient ». Ainsi, selon ces mêmes auteurs, l’unité lexicale décrite (le mot-vedette), peut être analysée :

- (1) comme un **mot de la langue**, ayant un certain comportement syntaxique, répondant à certaines définitions sémantiques et s’intégrant dans un ensemble de phrases (exemples) ;
- (2) comme la **chose signifiée** par ce mot ; en ce cas, ce dernier est susceptible d’être le sujet d’une série de phrases qui décrivent l’objet, son utilisation, son origine, sa place dans la culture de la communauté, etc.

La première méthode correspond à celle du dictionnaire de langue, aussi appelé parfois *dictionnaire de mots*, et la deuxième, à celle du dictionnaire encyclopédique, aussi appelé *dictionnaire de choses*. Le dictionnaire encyclopédique se caractérise, d’une part, par la présence de noms propres (Dubois & Dubois (*ibid.*), Béjoint (2000 : 39)) : noms géographiques (noms de pays, de villes, de rivières, etc.), noms de personnes célèbres, noms de batailles célèbres, noms de personnages de roman, etc., et, d’autre part, par la présence d’illustrations (Lerat (1995 : 161)). Il va de soi que ce type de dictionnaire fait aussi la part belle aux vocabulaires scientifiques et techniques, c’est-à-dire aux termes, qui font partie intégrante des éléments encyclopédiques au même titre que ceux que nous venons d’évoquer, comme l’indiquent Hartmann & James (1998 : 73) :

In encyclopedically oriented reference works, knowledge from specialised fields may [...] be made available in the form of technical terms**Note57.**, biographical and geographical facts, historical data, artistic and scientific information, often put in a systematic context and pictorially illustrated.

Cette dernière remarque nous amène à penser que l’inclusion des termes dans un dictionnaire général revient peut-être à essayer de mettre une encyclopédie dans un dictionnaire. Nous y reviendrons.

1.3.1.2.2.2. Les limites d'une telle distinction

La distinction entre dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique n'est toutefois pas bien tranchée. Ainsi, un dictionnaire encyclopédique ne peut échapper à la langue, comme l'explique Imbs (1971) :

Le dictionnaire de langue s'arrête au sens, alors que le dictionnaire encyclopédique va nécessairement plus loin en direction de la réalité non linguistique — sans d'ailleurs jamais la rejoindre tout à fait puisqu'il ne peut en donner qu'une représentation elle-même langagière ou pour le moins figurative ; en sorte qu'on peut affirmer que, si le dictionnaire encyclopédique implique le dictionnaire de langue, la réciproque n'a pas lieu. (*Préface du TLF : XII*)

C'est ainsi que Svensén (1993 : 2) définit le dictionnaire encyclopédique en relation avec le dictionnaire de langue :

encyclopedic dictionary [...] may be described as a mainly linguistic dictionary with systematic inclusion of encyclopedic information.

Pruvost (2002 : 118) va plus loin en disant qu' « aucun dictionnaire de langue n'est en effet dépourvu de tout développement encyclopédique, de la même manière qu'aucun dictionnaire encyclopédique ne peut ignorer l'usage des mots ». Enfin, Rey-Debove (2001 : 98) va jusqu'à parler de l'« utopie » selon laquelle « la séparation des mots et des choses [...] distinguerait le dictionnaire de langue de l'encyclopédie ».

On s'accorde donc à dire qu'il y a plutôt un phénomène de continuité entre les différents types de dictionnaires qu'une rupture nette et précise et que la plupart des dictionnaires sont hétérogènes (Dubois & Dubois (1971 : 15)).

Enfin, alors que cette distinction s'applique assez bien dans le cas de certains dictionnaires français (l'archétype du dictionnaire de langue étant le *Petit Robert*, et l'archétype du dictionnaire encyclopédique étant le *Petit Larousse*), pour les dictionnaires anglais, la distinction entre les deux types est beaucoup moins tranchée.

Ainsi, le *Petit Robert* n'a pas de véritable équivalent anglais **Note58** : les dictionnaires de langue anglaise qui sont les proches du *dictionnaire de langue* sont sans doute les dictionnaires pour apprenants (« learners' dictionaries », tels que le *Collins Cobuild* ou encore le *Oxford Advanced Learner's Dictionary*), et le monumental *Oxford English Dictionary*.

Quant aux dictionnaires encyclopédiques, le *Petit Larousse* n'a pas vraiment d'homologue. Certes, il est bien établi que la plupart des dictionnaires américains peuvent être considérés comme encyclopédiques (Béjoint (2000 : 31)), et qu'il s'agit là d'une longue tradition, mais, on ne peut en dire autant des dictionnaires britanniques, comme le soulignent Béjoint (*ibid.*) et Hawkins & Le Roux (1986 : vii) **Note59**, rédacteurs du *Oxford Reference Dictionary*, qui tente de combler cette lacune. En outre, la présentation des informations encyclopédiques diffère entre les dictionnaires français et les dictionnaires américains : ainsi, la plupart des dictionnaires français ont pour tradition de présenter les informations encyclopédiques (du moins, les noms propres, car les *termes* se trouvent bien dans la nomenclature des noms communs) de manière séparée **Note60**, alors que celles-ci sont éparpillées dans la nomenclature des dictionnaires anglais (Béjoint (2000 : 31)) ; de plus, l'illustration n'a pas la même ampleur dans les dictionnaires anglais (mis à part peut-être le *American Heritage Dictionary*) que dans les dictionnaires français de type *Larousse*.

1.3.1.3. Eléments de description des unités lexicales

Bien que les éléments de description des unités lexicales varient légèrement d'un dictionnaire à un autre (à la fois en termes de *détail* de l'information et en termes de *présentation* de l'information), tout le monde s'accorde à dire que les traits suivants caractérisent la *microstructure* du dictionnaire général (voir notamment Pearson (1998 : 68), Béjoint (2000 : 38) et Cabré (1998 : 69)) :

- les unités lexicales sont décrites dans des entrées, aussi appelées articles ;
- ces entrées sont organisées de manière alphabétique, et non de manière thématique, avec parfois des renvois entre elles ;
- ces entrées, qui peuvent contenir ou non des subdivisions, appelées généralement sous-entrées, contiennent les éléments suivants :
 - ◆ le mot-vedette, sous forme lemmatisée **Note61.**, qui peut être un mot morphologiquement simple ou un syntagme ;
 - ◆ des informations sur la forme **Note62.** du mot-vedette **Note63.** : orthographe, prononciation, grammaire (catégorie grammaticale et constructions syntaxiques) ;
 - ◆ des informations sur le sens du mot-vedette : étymologie et définition dans les dictionnaires unilingues, indications sémantiques et équivalents (séparés les uns des autres aussi à l'aide d'actants ou de référents **Note64.**) dans les dictionnaires bilingues ;
 - ◆ des informations sur l'usage du mot-vedette : exemples, marques d'usage qui restreignent l'utilisation du mot à certains contextes (marques de registre, marques géographiques, marques de domaine etc.).
 - ◆ des informations supplémentaires parfois, comme des synonymes et des expressions idiomatiques, tandis que les dictionnaires encyclopédiques incluent d'autres éléments, tels que les illustrations et les développements encyclopédiques qui suivent la définition du mot, comme nous l'avons mentionné précédemment. Toutes ces catégories d'information varient en termes de fonction.

1.3.1.4. Fonction

Comme l'indique la citation de Hartmann & James relevée au début de cette section, le dictionnaire général remplit un certain nombre de fonctions. Ainsi, comme ils le font remarquer, les usagers consultent le dictionnaire général dans le but d'y trouver divers renseignements correspondant aux catégories d'informations que nous venons d'exposer et le dictionnaire remplit donc les fonctions suivantes : « améliorer les compétences de l'usager, résoudre les hésitations ou combler les lacunes linguistiques » (Cabré (1998 : 69)). Les usagers des dictionnaires monolingues consultent principalement un dictionnaire pour y trouver l'orthographe, le sens ou l'usage d'un mot, tandis que les usagers des dictionnaires bilingues utilisent ces derniers principalement pour y trouver la traduction d'un mot (Pearson (1998 : 69), Cabré (1998 : 69)). La fonction primaire et fondamentale du dictionnaire général, comme de tout ouvrage lexicographique d'ailleurs, est donc de fournir des informations à l'usager. Cependant, entrevoir le dictionnaire général uniquement sous cet angle est un peu réducteur. Nous en tenons pour preuve le fait que Béjoint (2000 : 107-154), qui consacre deux chapitres entiers de son ouvrage à l'analyse du rôle et de la fonction du dictionnaire général unilingue, montre que le dictionnaire général remplit non seulement des fonctions purement linguistiques ou informationnelles, mais aussi des fonctions d'ordre sociolinguistique.

1.3.1.5. Public

Les fonctions que remplit le dictionnaire général peuvent varier en fonction du profil des utilisateurs. Pourtant, la catégorie d'usager à laquelle s'adresse le dictionnaire général est souvent définie de manière assez

floue. Ainsi, il semblerait que le dictionnaire général soit conçu pour le grand public, « cette classe innombrable de lecteurs qui s'appelle tout le monde », comme l'appelait Pierre Larousse dans la préface de *Grand Dictionnaire universel* (publié entre 1866 et 1878) **Note65**. C'est aussi ce que semblent vouloir dire les auteurs du *Trésor de la langue française* lorsqu'ils parlent du « public non spécialisé auquel s'adressent les dictionnaires généraux **Note66** », ainsi que les auteurs du *Oxford Reference Dictionary* lorsqu'ils évoquent “the non-specialist reader” (Hawkins & Le Roux : vii). Cabré (1998 : 69), quant à elle, parle de « locuteur cultivé moyen » **Note67**.

Ce public est en tout cas généralement adulte ; c'est du moins l'avis de Béjoint (2000 : 41) :

the wordlist must be reasonably extensive for the dictionary to qualify as general: it must be useful to the average adult. Children's dictionaries are not general-purpose dictionaries.

Il est également « normalement » constitué de locuteurs natifs, comme l'explique Svensén (1993 : 20).

Cependant, la réalité que recouvre cette notion de « Monsieur Tout-le-Monde » est loin d'être uniforme et, de plus en plus, on identifie des catégories d'usagers distinctes les unes des autres, comme le sous-tend la citation de Hartmann & James mentionnée plus haut (“many diverse needs of different user groups”) et cela a pour conséquence que les dictionnaires généraux tendent de plus en plus à être faits « à la carte ».

Ainsi, il existe à présent bon nombre de dictionnaires unilingues destinés non aux locuteurs natifs, mais aux apprenants, et cela surtout en anglais (*Oxford Advanced Learners's Dictionary*, *Collins-Cobuild*, *Longman*, etc.), comme le souligne Pearson (1998 : 68).

En ce qui concerne les dictionnaires bilingues, il est bien évident aussi que les besoins des utilisateurs varient selon qu'ils utilisent le dictionnaire pour traduire dans le sens de la version (de la langue étrangère vers la langue maternelle) ou dans le sens du thème (de la langue maternelle vers la langue étrangère), ou selon qu'ils satisfont des besoins de décodage (compréhension d'un texte en langue étrangère) ou d'encodage (rédaction d'un texte en langue étrangère).

Enfin, que ce soit pour les dictionnaires unilingues comme pour les dictionnaires bilingues, on essaye de faire à présent des dictionnaires correspondant au niveau de connaissances acquis par l'utilisateur : il existe ainsi des dictionnaires pour débutants, des dictionnaires pour étudiants avancés, des dictionnaires pour professionnels, et la nomenclature de ces dictionnaires varie en conséquence.

Cette question de la diversification ou de l'atomisation du public auquel s'adresse le dictionnaire général est centrale et nous y reviendrons plus tard de manière plus approfondie (cf. chapitre trois).

1.3.2. Méthode : la démarche lexicographique

Une fois qu'a été décidé quel est le public-cible du dictionnaire, et, en conséquence, quelle va en être la taille et quel en sera le niveau de détail des entrées (Svensén (1993 : 237-238)), les lexicographes, qui utilisent, rappelons-le, une démarche sémasiologique (« de la forme au signifié » (Cabré (1998 : 79))), respectent les étapes suivantes (d'après Roberts (1992 : 95 sq.)) : (1) *selection of headwords for the dictionary*, (2) *collection of material for the dictionary*, (3) *analysis of material and selection of data for individual entries*, (4) *construction of individual entries*, (5) *preliminary overall revision of individual entries*, (6) *revision of source language material in individual entries*, (7) *revision of target language material in individual entries*, (8) *consultation of specialists for a number of entries or parts of entries*, (9) *arrangement of entries for the dictionary*, (10) *final editing of the dictionary*. Bien que cette classification s'applique essentiellement aux dictionnaires bilingues, elle est identique pour les dictionnaires unilingues, à ceci près que les étapes 6 et 7 se trouvent condensées en une seule.

Deux changements radicaux ont affecté la démarche lexicographique depuis une vingtaine d'années. Tout d'abord, la perspective a changé : on est ainsi passé d'une vision essentiellement normative de la lexicographie à une vision beaucoup plus descriptive. Ensuite, les moyens ont changé : non seulement l'informatique a révolutionné tout le processus de rédaction, de consignation et de gestion des données lexicographiques (étapes 3 à 10), mais, surtout, l'émergence des corpus électroniques a totalement bouleversé les deux premières étapes de sélection des mots-vedettes et de recueil des données sur la langue en usage (Roberts (1992 : 100), Svensén (1993 : 250-271))**Note68.** .

Dans les pages qui précèdent, nous avons circonscrit les notions de *terme* et de *terminologie*, de *domaine de spécialité* et de *dictionnaire général*. Passons maintenant au dernier élément du libellé de notre sujet, qui constitue le cœur de la problématique.

1.4. Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux

Nous empruntons originellement la dualité « place et rôle », qui se retrouve dans le titre de cette thèse, à l'article de Thoiron (1998) intitulé « Place et rôle de la terminologie dans les dictionnaires bilingues non-spécialisés ». La notion de *place* se trouvait déjà chez Vidos en 1961 (« La Place du vocabulaire technique dans le thésaurus de la langue française**Note69.** ») ; elle est présente aussi chez Cottez (1994) (« La Place des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire de langue »), chez Lerat (1995 : 163) (« La Place des mots spécialisés dans le dictionnaire général unilingue »), chez Bigras & Simard (1997 : 98) (« Place des termes médicaux dans le *Petit Robert* ») et chez Boulanger (1989), qui étudie plus précisément « La Place du syntagme [terminologique] dans le dictionnaire de langue ». Cependant, lorsque ce dernier examine les « éléments de formation technolinguistiques [morphèmes savants liés] dans les dictionnaires généraux monolingues » (Boulanger (1995)), il en analyse simultanément la place (p 91-98) et le rôle (p 99-101). Si nous insistons ainsi sur la filiation de notre travail, c'est parce que la thématique « place et rôle » semble centrale lorsque l'on parle de terminologies et de dictionnaires généraux.

Selon le sens que l'on prête au mot *place* se dégagent diverses pistes de réflexion, qui s'articulent essentiellement autour des trois questions suivantes (classées par ordre d'évidence) :

(1) les termes sont-ils à leur place dans les dictionnaires généraux ?

(2) quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ?

(3) les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ? Autrement dit, les termes remplissent-ils convenablement leur rôle dans les dictionnaires ?

(1) La première question peut-être interprétée de deux manières. Si l'on s'en tient au sens figuré (« être adapté à son milieu », « être de circonstance »), la question peut s'entendre ainsi :

(1a) la présence de termes dans les dictionnaires généraux est-elle légitime ?

En effet, le libellé de notre sujet peut paraître foncièrement antinomique, si l'on suit Jessen (1996 : 1) :

The concept of terminology and that of general dictionaries appear at first sight to be mutually exclusive. Terminology is normally seen as the object of specialized dictionaries, while the so-called 'general language' is considered the focus of 'general dictionaries'.

C'est d'ailleurs là la distinction à laquelle nous avons fait allusion plus tôt pour la définition de « dictionnaire général ». Cependant, malgré cette contradiction sous-jacente, force est de constater :

- d'une part, que les termes sont bel et bien à leur place dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues existants (qu'il s'agisse de dictionnaires de langue ou de dictionnaires encyclopédiques), qui leur font la part belle, comme nous l'avons évoqué plus haut dans la définition de dictionnaire général, et comme l'explique Thoiron (1998 : 621) :

Si l'on s'intéresse aux outils monolingues, il ne se trouve pas de dictionnaire de taille respectable qui n'intègre une proportion importante [...] de termes scientifiques ou techniques. Si l'on s'intéresse aux outils multilingues, on constate un phénomène identique, bien qu'il faille faire intervenir quelques nuances liées à la nature de ces outils.

- d'autre part, que ce fait, paradoxalement, ne semble pas être remis en question. En témoignent les quelques citations suivantes :

Personne ne met en doute la nécessité de la présence des technocetes dans les dictionnaires à l'usage de tous. (*Boulangier & L'Homme* (1991 : 26))

Les lexicographes doivent absolument importer des unités de langue de spécialité (LSP) dans les dictionnaires de langue et en entreprendre la description au même titre que les mots usuels. (Boulangier (2001 : 247))

Ainsi donc personne ne met en doute, tel est le sens de la prise de position ferme de Walczak, la citation antérieure, que la terminologie doit faire partie du corps d'un dictionnaire général. (Cabré (1994 : 590))

Si l'on considère donc que les termes sont « à leur place » dans un dictionnaire de langue générale malgré le fait qu'ils n'appartiennent pas à la langue générale, c'est donc, selon le sens que donne le *Nouveau Petit Robert* à l'expression *être à sa place* (« être fait pour la fonction qu'on occupe »), qu'on leur trouve une (ou plusieurs) autre(s) raison(s) d'être, un ou plusieurs rôle(s), qu'il reste à définir précisément (1b).

La première question peut aussi être comprise dans un sens plus concret et plus précis : selon la conception classique, un terme n'est terme que « que dans la mesure où [il] se situe dans la structure d'un domaine de spécialité » (Cabré (1998 : 194)) ; autrement dit, un terme a toujours une place bien délimitée dans un domaine (Béjoint (1988 : 359), parlant des “highly specialized scientific and technical words” : “they occupy an important place in a specialized taxonomy”) : ce fait est-il reflété dans les dictionnaires généraux ? (1c) Le terme est-il bien à sa place, est-il bien replacé dans la conceptologie du domaine dans le dictionnaire général ?

La deuxième question (« Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ? ») peut se comprendre de quatre façons différentes.

- (2a) Tout d'abord, si l'on prête à *place* le sens concret d'« espace occupé par quelque chose », il faut s'interroger sur le volume que représentent les terminologies dans les dictionnaires généraux, autrement dit sur leur importance quantitative, ce qui revient à étudier la gestion des termes au niveau de la *macrostructure*.
- (2b) Ensuite, si l'on entend *place* dans le sens « position, emplacement qu'occupe quelque chose », il s'agit de voir comment sont gérées les terminologies au niveau de la *microstructure* : où se trouve l'information sur les termes ? (Dans les entrées ? Si oui, dans quelle partie de l'entrée ? Dans les illustrations ?) etc.)
- (2c) Il est possible aussi d'aborder le problème de la place du terme dans la taxonomie sous un autre angle que celui évoqué dans la première question : Béjoint (1998 : 361) explique ainsi que “the place of scientific and technical words in their taxonomies does not correspond to their order of importance in the general lexicon”**Note70**. Thoiron (1998 : 632) dit manifestement la même chose : « la fréquence d'un terme n'est pas corrélée avec sa position dans une taxinomie ». Il est donc intéressant

de voir quelle place dans la taxonomie occupent les termes qui sont présents dans les dictionnaires généraux et, inversement, à quelle place dans la taxonomie correspondent les « absents » du dictionnaire.

- (2d) Enfin, on peut entendre *place* dans le sens figuré d'« importance » accordée aux termes dans les dictionnaires généraux : cette importance peut être vue du côté du rédacteur de dictionnaires, c'est-à-dire du lexicographe, et c'est dans ce que l'anglais nomme « front matter » (Hartmann & James (1998 : 92))**Note71**, et que Boulanger (2001) appelle « discours pré-dictionnaire » (préface, liste des domaines, etc.) qu'elle se révèle — sans compter la couverture et les publicités — , mais qu'en est-il de l'importance qu'accordent les utilisateurs des dictionnaires généraux à ce type de mot ?

La troisième question (« Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ? », autrement dit, les termes « remplissent-ils les obligations de leurs fonctions » ?) doit s'envisager par rapport à la première question où l'on établit quel(s) rôle(s) les termes jouent dans les dictionnaires généraux. Il s'agit de voir dans quelle mesure le traitement des termes dans les dictionnaires généraux est satisfaisant, et cela, du point de vue de l'utilisateur particulier que constitue le métalexigraphe.

2. Etat antérieur de la recherche et bien-fondé du sujet

Un assez grand nombre d'auteurs se sont déjà penchés sur le problème des termes dans les dictionnaires généraux, comme l'écrit Tetet en 1994 (p. 652) :

L'étude critique du traitement des vocabulaires de spécialité dans les dictionnaires n'est pas récente. Elle s'est développée il y a une vingtaine d'années et continue de faire régulièrement l'objet d'articles dans les revues de linguistique.

Nous avons ainsi déjà mentionné au fil des pages précédentes quelques études portant explicitement sur ce sujet**Note72** : notamment Béjoint (1988), Boulanger (1989a, 1989b, 1994, 1995, 1996, 2001), ainsi que Boulanger et L'Homme (1991), Cabré (1994), Jessen (1996), Thoiron (1998)). A ces noms, nous pouvons encore en ajouter bien d'autres : Bigras & Simard (1997), Callebaut (1983), Mazière (1981), Tetet (1994), Wesemael & Wesemael (2003). La liste est longue, et nous pourrions encore la prolonger, mais notre but n'est pas ici d'être exhaustive, ni de présenter le détail de tous ces travaux, dont nous présentons une synthèse analytique dans le deuxième chapitre de cette thèse.

Contentons-nous simplement de remarquer ici que ces études sont majoritairement des articles publiés dans des revues spécialisées — comme le fait fort justement remarquer Tetet dans la citation précédente — , et qu'à notre connaissance, mis à part le travail de Jessen qui se présentait sous la forme d'un mémoire de maîtrise ("The Presence and Treatment of Terms in General Dictionaries"), il n'existe pas de véritable ouvrage d'envergure sur le sujet. C'est aussi ce que semble indiquer Cabré (1994 : 589) :

L'entrée de termes dans un dictionnaire général est une question qui a été longuement et diversement débattue, elle n'a cependant pas encore fait l'objet d'une réflexion sérieuse et systématique.

De plus, il semble que, depuis l'époque où Callebaut écrivait (1983 : 1) que :

Le traitement en lexicographie des vocabulaires techniques et scientifiques reste un des points problématiques de cette discipline

le traitement de cet aspect en lexicographie n'ait pas connu de changement ou d'amélioration notable, comme le montrent les citations suivantes qui ont servi de point de départ à notre réflexion :

Through an in-depth analysis of selected unilingual and bilingual dictionaries and a sample of lexical items, [Jessen's] thesis has attempted to illustrate that, while terms are indeed included in general dictionaries and the fields to which they belong are often indicated, **there are significant inconsistencies** **Note 73**, found with respect to these two aspects in general dictionaries. (*Jessen (1996 : 180)*)

Quand on parle de langues de spécialités [...], on cherche souvent à les distinguer de la langue commune. Il apparaît de plus en plus clairement maintenant qu'une telle distinction est certes intéressante et fondamentalement utile, mais qu'elle fait surgir une série inquiétante de difficultés dès qu'on veut **établir des listes de critères pertinents**. Il est intéressant de constater que les lexicographes ont, dans l'ensemble, **une attitude pragmatique dont on peut se demander si elle ne devrait pas donner davantage à réfléchir**. (Thoiron (1998 : 621))

Un grand nombre de questions sur le thème [de la terminologie spécialisée dans les dictionnaires de langue générale] restent en suspens, plus spécialement celles qui font référence au concept même de terminologie, aux critères choisis pour sélectionner les termes devant être inclus dans un dictionnaire général ainsi qu'aux bases de l'organisation du travail terminologique du dictionnaire. (Cabré (1994 : 589))

Dans [la] panoplie de discours dictionnaires multiformes, le moins évalué est le discours sur les terminologies scientifiques et techniques. (Boulanger & L'Homme (1991 : 24))

Au vue de ces considérations, et des considérations précédentes, il paraît donc légitime d'entreprendre une étude de grande ampleur portant sur la place et le rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux.

Une telle étude doit se fixer des objectifs, et certains principes méthodologiques pour atteindre ces objectifs, ce que nous décrivons maintenant.

3. Objectif et sous-objectifs

La thèse a pour objectif ultime l'amélioration du traitement des terminologies dans les dictionnaires généraux de manière globale d'une part, et selon le type d'utilisateur, d'autre part.

Cet objectif regroupe quatre sous-objectifs différents :

- (i) approfondir la discussion de la raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux ;
- (ii) redéfinir de manière précise les besoins dictionnaires de divers groupes d'utilisateurs en matière de terminologie ;
- (iii) analyser les choix éditoriaux qui ont été faits concernant les termes dans les dictionnaires généraux existants et la gestion de ces choix ;
- (iv) proposer des solutions lexicographiques qui s'adaptent mieux aux besoins des divers utilisateurs — ce qui implique des recommandations quant aux critères concernant les termes à retenir dans les dictionnaires généraux et l'établissement de recommandations concernant le traitement de ces termes.

4. Mise en œuvre de la problématique et des objectifs

4.1. Moyens d'une mise en œuvre

Afin de répondre aux objectifs et sous-objectifs exposés précédemment, ainsi qu'aux questions soulevées par le libellé du sujet et présentées plus haut (cf. 1.4), notre travail repose sur l'analyse d'un certain nombre de documents et de données de divers types. Nous utilisons des données existantes, ainsi que des données que nous avons nous-mêmes constituées.

4.1.1. Documentation théorique

Notre réflexion s'appuie sur l'examen de nombreux ouvrages théoriques, d'articles et de mémoires de maîtrise ou de thèses de doctorat portant sur les sujets suivants :

- langues spécialisées ;
- terminologie ;
- lexicographie ;
- linguistique de corpus ;
- analyses quantitatives en sciences humaines ;
- techniques de sondage.

4.1.2. Dictionnaires généraux

Au cours de la thèse, nous faisons allusion à la préface et au contenu d'un certain nombre de dictionnaires généraux, mais étant donné la gamme très étendue que représente l'ensemble de ceux-ci, nous nous limitons à l'analyse approfondie de six d'entre eux.

Nous avons choisi d'analyser :

- le *Petit Larousse* de 2002 sur CD-ROM [PL],
- le *Nouveau Petit Robert* de 2001 sur CD-ROM [NPR],
- New Oxford Dictionary of English de 2000 sur CD-ROM [NODE],
- American Heritage College Dictionary sur CD-ROM de 1996 [AH],
- Dictionnaire Oxford-Hachette de 1996 sur CD-ROM [OXHA],
- Harrap's Shorter de 2000 sur CD-ROM [HAR].

Ces dictionnaires ont été choisis sur la base d'un certain nombre de critères communs à tous les dictionnaires, ou seulement propres à certains d'entre eux :

- Critères communs à tous les dictionnaires :
 - ◆ il s'agit de dictionnaires récents de taille ou de nomenclature comparables : ce sont des dictionnaires que l'on peut qualifier d'usuels (ou « desk-size » en anglais), autrement dit des dictionnaires dont l'équivalent papier est un gros volume (à titre indicatif, le CD-ROM du *NPR* indique que celui-ci comporte « 60 000 entrées ») ;
 - ◆ il s'agit de dictionnaires sur CD-ROM ; ce support a été choisi, car il témoigne d'une plus grande modernité et permet a priori d'effectuer des recherches plus pointues qu'un dictionnaire papier ; c'est entre autres ce critère qui fait que nous avons choisi les dictionnaires bilingues *HAR* et *OXHA* au détriment du *Robert & Collins*, car, même si ce dernier est largement plébiscité, la version CD-ROM correspondante n'est pas très évoluée ;

◆ il s'agit de dictionnaires populaires, ou de grande renommée ; la notoriété du *Petit Robert* et celle du *Petit Larousse* sont exemplaires : ainsi, un article du journal *Le Monde* daté du 2 septembre 2002 estime que le *Petit Larousse* est « un véritable élément du patrimoine national, culturel et intellectuel » et explique que son millésime 2000 « a dépassé le million d'exemplaires » ; en effet, les statistiques de ventes que nous avons consultées sur le site web d'Amazon.fr en 2002 nous ont confirmé que le *Petit Robert* occupait la première place des meilleures ventes de la rubrique « Dictionnaires, langues et encyclopédies », et que le *Petit Larousse 2002* occupait la sixième place (960 000 exemplaires selon Amazon)**Note74**. Pour les dictionnaires anglais, nous nous sommes basée sur les dictionnaires les plus vendus à la librairie de l'Université d'Ottawa (Canada) et à la librairie Chapters d'Ottawa.

- Critères propres aux dictionnaires unilingues :

- ◆ il s'agit de dictionnaires destinés à des locuteurs natifs, et non à des apprenants ; ils sont par conséquent a priori plus exhaustifs ;
- ◆ deux autres critères étaient aussi en concurrence : le type de dictionnaire général (de langue ou encyclopédique) et la variété géographique de la langue décrite. Pour les dictionnaires français, nous avons choisi le premier critère et avons choisi d'une part un dictionnaire de langue (*NPR*) et d'autre part un dictionnaire encyclopédique (*PL*). Pour les dictionnaires anglais, c'est le deuxième critère qui a retenu notre attention, et nous avons donc décidé d'étudier deux dictionnaires présentant deux variétés d'anglais différentes : un présentant l'anglais nord-américain (*AH*), et un présentant l'anglais britannique (*NODE*), afin de pouvoir effectuer des comparaisons.

- Critère propre aux dictionnaires bilingues :

- ◆ nous avons choisi le dictionnaire *OXHA* parce qu'il repose sur un corpus, et le dictionnaire *HAR*, car celui-ci a la réputation de couvrir un grand nombre de mots scientifiques et techniques.

Dans ces dictionnaires, nous nous limitons à l'analyse des entrées relatives à un domaine de spécialité, à savoir le domaine de la volcanologie, ainsi qu'à l'analyse des préfaces.

Par ailleurs, pour procéder à l'analyse de ces dictionnaires généraux, nous avons recours aux données tirées de trois autres types de documents, qui ne constituent pas en eux-mêmes les objets de l'analyse, mais qui sont utilisés uniquement à titre de support de l'analyse.

4.1.2.1. Dictionnaires spécialisés

Nous utilisons de manière ponctuelle certains ouvrages de référence spécialisés (tous sur support papier), dont nous donnons à présent la liste :

- Deux dictionnaires spécialisés unilingues français :

- ◆ Lexique du volcanisme (1985) [LEXVOL]
- ◆ Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique (2000) [DGEO]

Ces deux dictionnaires ont été choisis parce que l'un (le premier) traite particulièrement de volcanologie, mais est assez peu complet, tandis que l'autre, qui affiche une plus grande ambition, contient en général plus de termes.

- Deux dictionnaires spécialisés unilingues anglais :

- ◆ Encyclopaedia of Volcanoes and Earthquakes (2000) [EVE]
- ◆ Oxford Dictionary of Earth Sciences (2003) [DES]

Pour qu'il y ait une certaine homogénéité entre les dictionnaires unilingues, nous avons également choisi deux dictionnaires anglais : un premier consacré plus particulièrement aux volcans, et un, plus général, consacré aux Sciences de la Terre.

- Un dictionnaire spécialisé bilingue anglais/français :

- ◆ *Dictionnaire des sciences de la Terre, Anglais/Français, Français/Anglais* (2004) [DST]

En revanche, nous nous sommes contentée de consulter un seul dictionnaire bilingue, étant donné que, premièrement, il n'existe pas à notre connaissance de dictionnaire bilingue dédié uniquement à la volcanologie, et que, deuxièmement, un seul dictionnaire était suffisant vu qu'il contient déjà deux sections en lui-même (anglais-français, français-anglais).

4.1.2.2. Corpus

Notre analyse repose en grande partie sur l'utilisation de données tirées de corpus textuels. Suivant les nouvelles tendances de la lexicographie et de la terminologie, nous avons nous-même construit deux corpus électroniques rassemblant des textes de vulgarisation (en anglais et en français) du domaine de la volcanologie : un corpus de 800 000 mots (400 000 en anglais, et 400 000 en français) contenant des textes non-traduits, dit *corpus comparable*, et un corpus de 200 000 mots (soit 100 000 mots par langue) contenant des textes dans une langue ainsi que leur traduction dans l'autre langue, dit *corpus traduit* **Note 75**. . Voilà en quelques mots comment nous pouvons les décrire de la manière la plus concise possible ; une présentation détaillée de la constitution et du contenu de ces corpus se trouve en effet dans le chapitre quatre.

4.1.2.3. Sondage

Enfin, notre réflexion est également fondée sur les données d'un sondage d'opinion concernant les mots scientifiques et techniques dans les dictionnaires généraux, sondage que nous avons élaboré et que nous avons distribué auprès des trois grandes catégories d'usagers suivantes : scientifiques, professionnels de la langue et grand public cultivé. Le chapitre trois est entièrement consacré à la méthodologie de l'élaboration et de la diffusion de ce sondage ; nous n'en dirons donc pas plus ici.

4.2. Moyens et mise en œuvre : méthodologie

Précisons maintenant de quelle manière nous utilisons les moyens décrits plus hauts pour atteindre nos sous-objectifs.

Sous-objectif (i) approfondir la discussion de la raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux.

Pour le premier objectif, nous faisons appel à la fois à la documentation théorique (études métalexicographiques), aux écrits des lexicographes et à une partie des résultats livrés par notre sondage sur les termes dans les dictionnaires généraux.

Sous-objectif (ii) redéfinir de manière précise les besoins dictionnaires de divers groupes d'utilisateurs en matière de terminologie.

Pour le deuxième objectif, nous nous appuyons essentiellement sur les données issues de notre sondage, ainsi que, en moindre mesure, sur les données trouvées dans la documentation existante.

Sous-objectif (iii) analyser les choix éditoriaux qui ont été faits concernant les termes dans les dictionnaires généraux existants et la gestion de ces choix.

Pour le troisième objectif, nous procédons à l'analyse des six dictionnaires que nous avons mentionnés plus haut en examinant leurs préfaces et en nous limitant, dans le texte dictionnaire proprement dit, à l'étude du traitement des termes d'un seul « micro » domaine (la volcanologie). Cette analyse est faite à la lumière des données extraites des deux corpus de vulgarisation que nous avons brièvement décrits plus haut.

Sous-objectif (iv) proposer des solutions lexicographiques qui s'adaptent mieux aux besoins des divers utilisateurs, ce qui implique l'établissement d'une liste de critères concernant les termes à retenir dans les dictionnaires généraux et l'établissement de recommandations concernant le traitement des termes dans les dictionnaires généraux.

Pour le quatrième objectif, nous tentons d'effectuer une synthèse rassemblant l'ensemble des conclusions tirées de l'examen de la documentation théorique, de l'analyse croisée des dictionnaires et des corpus, et des données du sondage.

5. Quelques précisions sur le domaine étudié

5.1. Choix du domaine d'application

Comme nous l'avons indiqué dans la section précédente, nous essayons partiellement d'atteindre nos objectifs en faisant l'étude d'un domaine en particulier. Nous avons fait le choix du domaine de la volcanologie pour quatre raisons principales.

(i) Tout d'abord, il s'agit d'un domaine pour lequel nous éprouvons, depuis longtemps, un vif intérêt personnel et dont nous possédons par conséquent quelques notions de base.

(ii) Ensuite, il s'agit d'un très bon exemple de domaine vulgarisé, qui intéresse le grand public, comme l'illustre cette citation du volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff (tirée de son ouvrage *Vocation volcanologue* [Note76](#)) :

La volcanologie constitue un sujet privilégié [de diffusion des connaissances auprès du grand public] par son côté spectaculaire, régulièrement d'actualité et ses interactions avec les populations.

Les volcans exercent, depuis toujours, une véritable fascination sur les hommes. En témoigne la place qu'ils ont occupée pendant longtemps (et qu'ils occupent toujours dans certaines contrées) dans l'imaginaire des hommes à travers la mythologie qui s'est construite autour d'eux, laquelle a en partie laissé son empreinte dans la langue : il suffit de penser à l'étymologie du mot *volcan* lui-même, qui vient (d'après le *Nouveau Petit Robert* 2001) de Vulcanus, le dieu Vulcain, qui forgeait les armes des dieux dans les entrailles de ces

montagnes de feu **Note77** , ou encore de penser aux termes *larmes de Pélé ou cheveux de Pélé*, traces de la terrifiante déesse Pélé, qui règne dans le Pacifique, dans l'archipel de Hawaï **Note78** .

En témoigne aussi, à un autre niveau, la tenue régulière de nombreuses expositions à l'attention du grand public dédiées aux volcans : citons entre autres l'exposition « Des volcans et des hommes » organisée par le Sénat du 5 novembre 2001 au 28 février 2002 et affichée sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris, ou encore celle sur les « Volcans meurtriers » présentée au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris en 2002 pour le centenaire de l'éruption de la Montagne Pelée ; plus récemment encore, la tenue à Paris d'un impressionnant « festival » de plusieurs jours, fait de conférences, de débats, et de cafés scientifiques destinés au grand public (« Volcans 2003 », du 8 au 16 mars 2003, et sa récurrence avec « Volcans 2005 » en octobre 2005) est aussi fort significative, tout autant que la diffusion régulière à la télévision de documentaires sur la question. L'ouverture en 2002 (après moult péripéties et malgré moult critiques) de Vulcania, centre européen du volcanisme, en Auvergne est fortement emblématique de l'intérêt toujours renouvelé que suscite la volcanologie auprès du grand public.

Signalons en tout dernier lieu l'existence d'un grand réseau associatif, LAVE (L'Association Volcanologique Européenne), qui regroupe à la fois des spécialistes et des non-initiés, et dont un des buts est la diffusion scientifique auprès du grand public **Note79** .

La popularité de la volcanologie n'est toutefois pas confinée à la France et à l'Europe, comme en témoigne le succès récent (129 000 visiteurs pendant l'été 2005) de l'exposition « Pompéi » au Musée canadien des Civilisations à Hull (Québec). Si ce domaine est aussi populaire, en France du moins, c'est grâce à quelques grandes figures de vulgarisateurs, personnages eux-mêmes quasiment mythiques. Haroun Tazieff fut le pionnier : à travers ses récits d'exploration (*Cratères en feu*, 1951, fut le premier) et ses films (le plus connu étant sans doute *Les Rendez-vous du diable*), sans compter ses interventions médiatiques, il fit découvrir à toute une génération ce qu'était la volcanologie. Maurice et Katia Krafft lui succédèrent : pendant plus de vingt ans, grâce à leurs films, diffusés principalement dans le cadre des cycles de conférences *Connaissance du monde (Les Plus Beaux Volcans du monde, L'Homme face au volcan* notamment), leurs livres de vulgarisation (une vingtaine), leurs publications dans des magazines et leurs apparitions télévisées, ces « diables de volcans », comme les surnommaient leurs confrères américains, surent communiquer leur passion à de nombreuses générations, et même déclencher certaines vocations. Aujourd'hui, ce sont essentiellement les volcanologues Jacques-Marie Bardintzeff (auteur notamment de *Vocation volcanologue* et de *l'ABCdaire des volcans*) et Jacques Durieux (auteur de l'ouvrage *Des volcans et des hommes*, faisant suite à l'exposition du même nom citée plus haut) qui tiennent le devant de la scène en France. Toutefois, comme l'explique Ancellin (2000 : 51), « aujourd'hui, la volcanologie n'est plus incarnée par des individus. Les équipes pluridisciplinaires ont pris le relais ». Il affirme également que ce sont les Français et les Anglo-Saxons qui dominent la discipline, ce qui justifie d'autant ce choix de domaine dans une optique contrastive anglais / français.

Un domaine aussi populaire a donc droit de cité dans les dictionnaires généraux, qui reflètent la culture de la société qui les produit **Note80** . Les faits parlent d'eux-mêmes : outre le fait que Jacques-Marie Bardintzeff est désormais conseiller scientifique du *Petit Larousse*, dans la « spirale » ou le « jaillissement dans l'angle supérieur » **Note81**, qui caractérise la couverture du *Petit Larousse 2003* figure un volcan en éruption ; or, selon Pierre Larousse lui-même, on peut considérer la couverture comme « une page et une seule pour en annoncer 2 000 autres, qui tiendront la promesse de la couverture... ». Vaste programme... Enfin, il est sans doute hautement symbolique que l'exemple que donne le *Nouveau Petit Robert 2001* pour illustrer le sens « personnage marquant qui sert de référence à d'autres » du mot *institution* soit le suivant : « *En volcanologie, Haroun Tazieff est une véritable institution* ».

(iii) Le domaine de la volcanologie a également été choisi parce qu'il s'agit là d'un domaine de spécialité qui permet une étude sur plusieurs années, sans que les résultats ne deviennent totalement caducs, à la différence d'autres domaines plus à la pointe du progrès, tels que l'informatique et la terminologie d'Internet, ou encore

la biotechnologie. Le constat d'une différence d'évolution selon le domaine a en tout cas été fait à travers les études de néologismes réalisées par Khaled Alaoui pour le compte de Larousse, et présentées lors de la « Journée des Dictionnaires » du 17 mars 2004 à Cergy-Pontoise **Note82**. Utilisant un corpus d'une vingtaine de titres de presse **Note83**, celui-ci a relevé un certain nombre de néologismes (morphologiques, sémantiques ou morpho-sémantiques), qu'il a triés selon trente-trois thèmes généraux ou domaines, parmi lesquels figure la géologie (à laquelle se rattache la volcanologie). Il a ensuite réparti les domaines entre quatre groupes suivant le nombre de néologismes qui s'y rapportaient : domaine très productif, productif, peu productif ou très peu productif. Alors que des domaines tels que « informatique (internet), société, économie, santé » figurent parmi les domaines très productifs, la géologie figure parmi les domaines très peu productifs avec un seul néologisme. Il semblerait donc qu'il y ait peu d'innovation lexicale dans ce domaine, en comparaison avec d'autres domaines. Toutefois, la volcanologie est un sous-domaine de la géologie qui a subi beaucoup de changements dans les dernières décennies. Cette évolution s'est naturellement accompagnée de quelques réajustements sémantiques, ce qui nous amène maintenant à détailler la dernière raison qui nous a fait choisir la volcanologie comme sujet d'étude.

(iv) La quatrième et dernière raison qui nous a amenée à nous pencher sur le domaine de la volcanologie est que, outre le fait qu'à notre connaissance sa terminologie n'a pas été étudiée de manière systématique (et cela encore moins dans une perspective bilingue), celle-ci ne semble ni très bien maîtrisée, ni très bien traitée dans les ouvrages de référence existants. Ce sont du moins ces deux constats qui ont amené le volcanologue Alain de Gøer à rédiger en 1985 son *Lexique du volcanisme*, comme le montrent les deux citations suivantes, extraites de l'« Avertissement » de ce lexique :

En raison de l'attrait qu'elle exerce sur un public non averti, la Volcanologie est une des branches des Sciences de la Terre où l'on a le plus coutume d'utiliser des mots à contresens, dans des acceptions trop larges, ou trop étroites, ou totalement inadéquates.[...]
De propos délibéré, nous avons exclu de ce lexique tous les termes, même assez spécialisés, définis de façon satisfaisante dans les dictionnaires usuels, de type *Petit Larousse* (ex. : *geyser* ou *péridot*). Par contre, nous avons repris de nombreux termes, mêmes courants (tels que *cône*, *cratère*, *coulée*), dont nous estimions que le contenu devait être complété, ou la définition rectifiée, restreinte ou au contraire élargie. Et nous n'avons pas hésité à proposer nombre de termes techniques spécialisés, souvent d'origine étrangère, qui n'ont jamais réussi à pénétrer dans les dictionnaires ou les manuels scolaires, bien que leur utilisation scientifique soit souvent déjà ancienne et leur emploi indispensable à l'explication de phénomènes. Enfin, nous avons attiré l'attention sur l'usage trop restrictif souvent fait de termes de terroir (comme *Puy*...) qui n'ont pas de contenu géologique précis. (*Avertissement*, p. 1)

5.2. Petite initiation au domaine de la volcanologie

5.2.1. Préambule

Avant d'aborder en détail l'histoire du domaine de la volcanologie, mettons initialement trois points au clair.

Tout d'abord, il peut sembler discutable de parler de « domaine » alors que nous avons vu précédemment que cette appellation était fortement critiquée à l'heure actuelle. Nous pourrions ainsi reprendre à notre compte (en l'appliquant à la volcanologie) la question que pose Delavigne :

Choisir de travailler sur le vocabulaire de l'énergie nucléaire, n'est-ce pas se construire un « domaine », au sens terminologique du terme ? (*Delavigne (2001 : 253)*)

A cette critique potentielle nous répondrons, comme Delavigne (2001 : 169), que la notion de domaine

« garde une valeur opératoire dès lors qu'elle est nuancée ». Nous gardons bien à l'esprit les problèmes de non-étanchéité des domaines, et le fait qu'au sein d'un même domaine les points de vue peuvent varier **Note84**.

Deuxièmement, il faut bien avoir conscience que la terminologie de la volcanologie est très fortement liée à l'histoire du domaine. Une histoire des faits et des idées en volcanologie s'impose dans la mesure où elle a façonné la langue qu'on utilise pour en désigner les concepts principaux.

Enfin, si « la volcanologie est devenue une science à part entière », c'est, comme l'explique Ancellin (2000 : 48), « grâce à [une] longue lignée de pionniers... ». Il convient donc d'expliquer ici brièvement comment la volcanologie s'est constituée en science.

5.2.2. Historique : une science paradoxalement ancestrale et récente

La Volcanologie a connu un développement croissant depuis 20 à 30 ans, mais elle n'en est pas pour autant une science « nouvelle » : les premières descriptions rigoureuses d'éruptions volcaniques remontent à 2 000 ans. (Göer (1985 : 31), sous l'entrée volcanologie du Lexique du volcanisme)

5.2.2.1. Cultes, mythes et légendes : le Feu de la Terre

La fascination pour le Feu de la Terre se perd dans la nuit des temps. Les australopithèques errant il y a trois millions d'années dans la Grande Faille d'Afrique de l'Est, ponctuée de volcans, ont probablement été les premiers hominidés à observer et à être les victimes d'embrasements terrestres. Peut-être même ont-ils profité de la fusion d'une coulée de lave pour se procurer le Feu...

C'est en ces termes que débute « l'histoire de la volcanologie » écrite par le volcanologue Maurice Krafft en 1992 (Krafft (1992 : 1)). Tous les volcanologues ayant décidé de retracer l'histoire de cette discipline, dans une optique épistémologique, s'accordent à dire que l'attrait pour les volcans est très ancien, puisque les premiers écrits relatant des éruptions volcaniques remontent à deux millénaires, tandis que la première description picturale d'une éruption a 8 000 ans : il s'agit d'une « peinture murale d'un volcan en éruption, probablement le Hassan Dag, découverte dans un village néolithique de Catal Höyük en Turquie anatolienne » (Krafft (1992 : 1)) **Note85**. Depuis toujours, on assimile volcan et « Feu de la Terre »

Dès l'Antiquité, le Feu de la Terre est [...] directement associé au volcanisme. Beaucoup de noms de volcans signifient le feu : *Vésuve* viendrait de la racine sanscrite *vasu* (feu), de même que *Etna* dériverait de l'indo-européen *idh* ou *aidh* « brûler ». (Krafft, (1992 : 2))

Or, aucun phénomène « n'a donné naissance à autant de mythes, de symboles, de légendes, de rites ou de croyances superstitieuses que le feu » si l'on en croit Krafft (1992 : 1). Les volcans occupent déjà une très large place dans les mythologies grecque et romaine, et comme l'explique Bardintzeff (1998 : 1) **Note86**.

Les diverses légendes et croyances ne se cantonnent toutefois pas à la civilisation antique ; en effet, comme l'explique Krafft (1992 : 2), « les légendes liées au feu foisonnent dans toutes les civilisations confrontées à des éruptions volcaniques » **Note87** : par exemple, en Polynésie (Tahiti ; Hawaï), en Nouvelle-Zélande, c'est la déesse Pelé qui règne en maître ; cette dernière fait l'objet d'une vénération séculaire qui a certes décliné, mais qui est toujours présente aujourd'hui chez certaines peuplades. En Indonésie, la plupart des volcans sont sacrés, ont été, et sont toujours, l'objet de cérémonies rituelles **Note88** ; il en est de même au Japon, par exemple, ainsi qu'aux îles Vanuatu (ex- Nouvelles-Hébrides) **Note89**.

Nous tenons à mentionner le fait que certaines croyances et certaines traditions sont encore très ancrées pour deux raisons. Premièrement, ces croyances ont de très nombreuses répercussions sur la langue et sur la

terminologie de la volcanologie. Deuxièmement, ces croyances ont également un impact sur le domaine même de la volcanologie comme l'expliquent Ancellin, d'une part, et Bourseiller & Durieux, d'autre part :

Les volcanologues actuels sont souvent confrontés aux rituels magiques des cultures traditionnelles, et puisent dans ces légendes de précieuses informations sur des phénomènes éruptifs traitant d'événements réels qui remontent à l'aube des temps. (Vinsonneau (2000 : 89))

Il peut sembler étrange qu'un volcanologue, plutôt familier des cratères en pleine éruption, s'intéresse autant aux croyances qui existent autour des volcans. Peut-être parce que la volcanologie a beaucoup changé ces dernières années. Une véritable prise de conscience s'est opérée. L'attention portée aux populations victimes de ces catastrophes revêt presque autant d'importance que ce qui se passe dans les cratères. Impossible de rester sourd à ces idées. Cette nouvelle approche fait partie intégrante du travail de volcanologue ou, au moins, de sa culture de base. Souvent, les légendes véhiculent des témoignages, parfois transformés et lointains, de phénomènes passés. [...] Il s'avère [...] important de connaître ces traditions et ces rites lorsque l'on veut établir des programmes de réduction des risques. En effet, pour s'adresser utilement à une population exposée, pour se faire comprendre et convaincre, il faut avant tout savoir ce que ces gens pensent de leurs volcans et comment ils les considèrent. (Bourseiller & Durieux (2001 : 43))

5.2.2.2. Volcanologues en herbe, ou en puissance

De nombreux « hommes d'esprit » des civilisations grecques et romaines se sont ainsi intéressés en précurseurs scientifiques aux volcans, et il convient en quelques mots ici de résumer leurs trouvailles.

Du côté des Grecs, c'est le cas du poète Pindare, qui signalait une éruption de l'Etna en 475 av. J.-C. Le Sicilien Empédocle (v. 490 – 335 av. J.-C.), qui étudiait l'Etna de près, mais n'arrivait pas à en expliquer les phénomènes éruptifs, se serait, dit la légende, jeté de désespoir dans le cratère qui n'en rejeta que les sandales... Selon Tazieff (1987 : 8), Aristote (384 – 322 av. J.-C.) « imaginait que sous la surface de la Terre se trouvaient des cavités parcourues de violents courants d'air et que ceux-ci s'échappaient par des cheminées volcaniques et prenaient feu à la surface du sol ». Ce serait à lui que reviendrait la paternité du terme *cratère* selon Bourseiller & Durieux (2001 : 122), ce terme ayant été créé par analogie de forme avec celles des coupes dans lesquelles les Grecs buvaient le vin. D'après Krafft & Krafft (1979 : 11), c'est à Platon (427 – 347 av. J.-C.) que l'on doit « l'une des premières approches scientifiques du volcanisme ». Celui-ci « affirmait que les tremblements de terre sont causés par des vents chauds, sous pression, emprisonnés dans d'immenses cavernes souterraines, qui, s'ils s'enflamment au contact du grand fleuve de feu central, le Pyriphlegathon, donnent naissance à un volcan ». Enfin, Strabon (63 av. J.C. – 30 ap. J.-C.), quant à lui, considérait les volcans « comme des soupapes de sécurité de la Planète », et il fut le premier à identifier la nature volcanique du Vésuve (Bourseiller & Durieux (2001 : 122)).

Du côté des Romains, le poète Virgile (v. 70 – 19 av. J.-C.) « attribuait les éruptions de l'Etna aux efforts désespérés que faisait le titan Encelade pour s'échapper de la prison sous-etnéenne que Zeus lui avait imposé » (Krafft & Krafft (1979 : 4)), tandis que Sénèque (4 av. J.-C. – 65 ap. J.-C.) assimilait le fonctionnement des volcans à des « canaux d'aération permettant d'évacuer le surplus de chaleur contenu sous la terre » (Ancellin (2000 : 48)). Enfin, pour citer un dernier exemple, le poète Lucrèce (v. 98 – 55 av. J.-C.) pensait « que l'Etna était creux. A l'intérieur, disait-il, souffle un vent chaud et violent qui éjecte de temps en temps des pierres et de la fumée » (Kohler (1985 : 58)).

Krafft & Krafft (1979 : 11) concluent que les interprétations souvent mythologiques des érudits anciens sont des présomptions « sans grande valeur scientifique », ce qu'ils réaffirment dans leur ouvrage (posthume) de 1992 :

Dans l'Antiquité, les érudits se contentèrent généralement de donner une tournure scientifique aux croyances populaires. Pour eux les éruptions sont dues à des vents qui attisent des feux souterrains. (Krafft (1992 : 4))

Toutefois, la contribution de certains auteurs de l'Antiquité n'est pas négligeable. Par exemple, la conception de Sénèque est toujours d'actualité, et il fut le premier à imaginer qu'existaient d'immenses réservoirs de feu sous chaque volcan, « deux mille ans avant la mise en évidence des chambres magmatiques » (Ancellin (2000 : 48-49)). Bourseiller & Durieux (2001 : 41) sont moins sévères que les Krafft et considèrent que les explications des philosophes grecs, « fondées sur des observations et des déductions [...], sont beaucoup plus rationnelles [que celles des Romains] et à ce titre très visionnaires ». Selon eux, « il ne manquait aux Grecs que les moyens de vérifier leurs hypothèses pour ériger leurs conclusions au rang de science ». Enfin, les Krafft eux-mêmes analysent à la lumière de la volcanologie le cataclysme de Santorin en Grèce, vers 1 500 av. J.-C., qui a anéanti le monde minoen, à travers *Critias* et *Timée* de Platon^{Note90}, et avancent une interprétation volcanologique possible des dix plaies d'Égypte et du passage de la Mer Rouge de l'Ancien Testament^{Note91}.

5.2.2.3. Le premier volcanologue

Toutes les personnes ayant retracé l'histoire de la volcanologie s'accordent toutefois à dire que la première personne que l'on puisse véritablement qualifier de *volcanologue*, à titre posthume, est en fait Pline le Jeune. Celui-ci assista en 79 ap. J.-C. à la gigantesque éruption du Vésuve, qui rasa de la carte les villes de Pompéi et d'Herculaneum, et dans laquelle son oncle, Pline l'Ancien (auteur d'une vaste *Histoire naturelle* relayant déjà des observations minutieuses), trouva lui-même la mort, victime de sa curiosité scientifique. La description que Pline le Jeune fait de cette éruption dans sa correspondance à Tacite est « fidèle, détaillée, presque scientifique » selon Krafft & Krafft (1979 : 12)^{Note92}. Sigurdsson (2000 : 21), qualifie cet événement de tournant (*watershed*) dans l'histoire de la volcanologie. Quant à Bardintzeff (1998 : 1), il considère que « l'oncle et le neveu méritent le titre de premiers volcanologues ». Et, pour preuve, le travail de Pline est passé à la postérité avec le terme *éruption plinienne*.

5.2.2.4. Dix siècles d'obscurantisme, ou la volcanologie en sommeil

La science accumulée par les Anciens est par la suite tombée dans l'oubli avec « la chute de l'Empire Romain qui annonçait le retour de l'obscurantisme » (Bourseiller & Durieux (2001 : 122)). Krafft (1992 : 5) parle de « dix siècles de désintérêt », tandis que, de manière plus euphémique, Bardintzeff (1998 : 1) explique que « la science volcanologique progresse lentement ».

5.2.2.4.1. Le Moyen-Age : Le Feu de l'Enfer

L'association entre volcans et enfer est en fait assez tardive. Même si elle vient au départ de Perse au II^e siècle ap. J.-C. (Krafft (1992 : 3)), elle est introduite essentiellement par le christianisme qui la propage et la fait vivre pendant tout le Moyen Age^{Note93}, voire au-delà, comme l'explique, par exemple, Sigurdsson (2000 : 21) :

Study of the Earth, like many scholarly activities, suffered a setback with the growth of the new Christian religion ; and the only role of volcanoes in this new world order was to serve as a reminder of the hellfires burning below. This irrational attitude toward science continued well beyond the Middle Ages.

C'est en fait le pape Grégoire I^{er} le Grand qui établit de manière officielle l'association enfer/volcans (Krafft (1992 : 3)). Les volcans sont considérés comme les entrées de l'Enfer, comme l'explique Sigurdsson (2000 : 19) : “one place most often cited as the gateway to Hell was Mount Etna volcano in Sicily, and ‘sailing to Sicily’ became a euphemism for going to Hell.” Tout le Moyen Age est ainsi une période d'absence totale de

progrès pendant laquelle « l'Église censure tous les livres qui ne sont pas conformes aux Saintes Ecritures et les brûle » (Krafft (1992 : 5)), et pendant laquelle la volcanologie est négligée (Krafft (1991 : 41)).

5.2.2.4.2. La Renaissance : Signes précurseurs d'un lent réveil

Selon Bourseiller & Durieux (2001 : 122-123), deux événements font sortir la volcanologie de sa léthargie pendant la Renaissance : le développement de l'imprimerie, qui entraîne la diffusion du savoir, ainsi que l'éruption de 1538 qui fait surgir un nouveau volcan dans les champs phlégréens près de Naples ; la nouvelle de l'éruption se propageant, certains s'aventurent donc à avancer de nouvelles hypothèses, et « la science [est] prête à de nouvelles avancées » (Bourseiller & Durieux (2001 : 123)). Par exemple, le moine philosophe italien Giordano Bruno (1548-1600) — qui sera brûlé comme hérétique — établit un rapport de causalité entre l'élément liquide et les éruptions volcaniques : il constate que la plupart des volcans sont proches de l'océan, et en déduit que « l'activité volcanique résulte de l'interaction entre l'eau et le feu » (Krafft (1992 : 5)) ; Agricola (1494-1555), fondateur de la minéralogie, accepte quant à lui l'idée d'un feu souterrain, mais en cherche faussement l'origine dans les rayons solaires.

A la fin du XVII^e siècle, le développement de la chimie entraîne lui aussi quelques nouvelles hypothèses : par exemple, on cherche l'origine du feu « dans des phénomènes de combustion où entreraient en jeu le soufre, le fer, l'eau de mer, mais aussi le charbon, le bitume, etc. » (Bourseiller & Durieux (2001 : 123)) ; celles-ci sont tout aussi fausses que les précédentes (Krafft (1992 : 5)). Toutefois, c'est au XVIII^e siècle seulement que la volcanologie, ou la « sciences des volcans », car elle n'est point encore dénommée, connaît un véritable regain d'intérêt.

5.2.2.5. Le XVIII^e siècle

5.2.2.5.1. Volcanologues de fauteuil et théories fantaisistes

Le XVIII^e siècle connaît un regain d'intérêt pour l'étude des volcans, certes ; mais il voit également se multiplier les thèses des plus farfelues, provenant pour la plupart de scientifiques n'ayant jamais assisté à une éruption volcanique. Par exemple, Buffon, le célèbre naturaliste du XVIII^e siècle, croit avoir percé les mystères du volcanisme lorsqu'il décrit un volcan comme :

un canon d'un volume immense dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue : cette large bouche à feu vomit des torrents de fumée et de flammes, des fleuves de bitume, de soufre et de métal fondu, des nuées de cendres et de pierre [...], des pyrites [...] qui fermentent toutes les fois qu'elles sont exposées à l'air où à l'humidité [...] le feu s'y met et cause une explosion proportionnée à la quantité de matière enflammée. (Krafft (1992 : 8))

Dans une tentative assez hardie pour concilier le récit de la Bible et les phénomènes observés, Benoist de Maillet (1716) soutenait que « le volcanisme découlait de la combustion 'des huiles et des graisses d'animaux et de poissons concentrés en certains endroits' au sein des sédiments qui s'étaient déposés à l'époque du Déluge » (Lewis (1982 : 48)), hypothèse plus ou moins partagée par l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814), selon qui les volcans sont « de vastes hauts fourneaux » (Krafft (1992 : 5)). Enfin, avec l'avènement de la physique, certains savants proposent de « planter de grosses barres de fer au sommet des cratères, des sortes de 'paravolcans' qui déchargeraient la Terre » (Krafft (1992 : 6)). Bref, comme l'écrit Tazieff (1987 : 8), « les idées des savants européens [...] n'avaient guère évolué depuis Aristote, et Newton lui-même [qui parlait de 'burning mountains' dans son œuvre *Opticks*] croyait que [l]es feux [volcaniques] étaient alimentés par du soufre ».

5.2.2.5.2. Le combat des Plutonistes et des Neptunistes

Le XVIII^e siècle est de plus marqué par un long combat entre les partisans de deux théories opposées, comme l'explique Bardintzeff (1998 : 1) :

La querelle qui oppose les Neptunistes (Werner [1750-1817] et tous ceux qui pensent que tous les terrains proviennent de dépôts d'origine marine) aux Plutonistes (Hutton [1726-1797] et les partisans d'un « feu central » et d'une « origine interne des roches »), complique le débat pendant tout le XVIII^e siècle.

Les Neptunistes, tenants de l'eau, avancent l'idée d'un océan primitif, conforme aux Ecritures, et affirment avec force que toutes les roches volcaniques, basalte y compris, « se forment sous l'eau par cristallisation et sédimentation d'une solution aqueuse » (Krafft & Krafft (1979 : 12)), tandis que les Plutonistes, tenants du feu, affirment (d'une manière qui n'est pas totalement novatrice) que « les profondeurs de la Terre sont en fusion permanente et qu'à la faveur de fractures dans l'écorce terrestre, des matières fondues peuvent monter à la surface et s'y répandre pour donner naissance à des volcans » (*ibid.* : 13), ce qui revient, grossièrement, à dire que le basalte est d'origine volcanique.

5.2.2.5.3. Les premiers volcanologues de terrain

Tandis que la polémique faisait rage parmi les théoriciens, au milieu du XVIII^e siècle, les volcans deviennent une attraction de choix pour les peintres, les poètes, les passionnés d'histoire naturelle, bref, comme le résume Bourseiller & Durieux (2001 : 123), « l'honnête homme voyag[e] », et l'idée que c'est le travail du terrain, l'observation du réel, qui peut « permettre d'appréhender les causes et le mécanisme des éruptions » finit par s'imposer. Toutefois, comme l'explique Bardintzeff (1998 : 1), « il faut attendre l'année 1752 pour que Guettard attribue de façon formelle une origine volcanique aux monts d'Auvergne ». Desmaret et Hamilton, pour ne citer qu'eux, sont ainsi les premiers « volcanologues de terrain » (Bardintzeff, *ibid.*). Dolomieu (1750-1801) (qui a donné son nom à la roche appelée *dolomie*) a vu s'épancher des coulées de lave sur l'Etna, et a assisté à des éruptions de plusieurs volcans italiens. Il démontre l'origine ignée du basalte, donnant ainsi raison aux Plutonistes, et établit également une première classification scientifique des laves. Toutefois, comme l'expliquent Krafft & Krafft (1979 : 13), « malgré de solides arguments, [les Plutonistes] mettront soixante-dix ans pour battre en brèche le neptunisme ». Bref, le XVIII^e siècle est décisif pour la volcanologie, dans la mesure où « lentement, à force d'observations contradictoires, elle se débarrasse des idées reçues des Anciens » (Krafft, 1991 : 51).

5.2.2.6. Une science qui bout d'impatience pendant un siècle et demi (1800 –1950)

5.2.2.6.1. La tardive revanche des Plutonistes

Le plutonisme finit enfin par triompher grâce à plusieurs élèves de Werner, adeptes du neptunisme, qui se « convertissent » au plutonisme suite à plusieurs enquêtes de terrain : c'est notamment le cas du grand explorateur Alexander Von Humboldt (1769-1859), qui change radicalement sa pensée après son expédition sur le terrain dans les Andes, à la fin du XVIII^e siècle (Bourseiller & Durieux (2001 : 126-127)). Il affirme également, chose révolutionnaire à l'époque, mais reconnue aujourd'hui, que « les volcans communiquent entre eux, du moins à l'échelle d'une région. » (Krafft (1991 : 92))

5.2.2.6.2. Le début officiel de la volcanologie au XIX^e siècle

Malgré tout, il faut attendre le milieu du XIX^e siècle — c'est-à-dire la première étude d'une roche volcanique sous un microscope polarisant, et la création du tout premier observatoire volcanologique (celui du Vésuve en 1841) —, « pour imposer **définitivement**^{Note94} le plutonisme et avec lui les rudiments de la science volcanologique » (Krafft & Krafft (1979 : 14)). Selon Krafft et Krafft, qui ne précisent pas leur source, la

définition que l'on donne du volcan est alors acceptable scientifiquement parlant ; il s'agit de :

Un appareil naturel par lequel la surface de la croûte terrestre est mise, d'une façon permanente ou temporaire, en communication avec les matières fondues de l'intérieur de la Terre. Les éruptions volcaniques en sont les manifestations, les gaz le moteur, les magmas le véhicule. (*Krafft & Krafft (1979 : 14-15)*)

A la fin du XIX^e siècle, plusieurs savants (Sainte-Claire Deville, Day et Shepherd notamment) travaillent sur la composition des gaz magmatiques. En 1883, la gigantesque éruption du Krakatau en Indonésie, qui fait plus de 30 000 morts, crée une première onde de choc parmi les savants.

Il est intéressant, à ce point de notre historique, de se pencher de plus près sur la datation que donnent les dictionnaires de la première apparition du terme désignant la « science des volcans ». Nous avons pour cela consulté les dictionnaires généraux suivants : le *Nouveau Petit Robert* (2001), le *Grand Robert* (1985), et le *Trésor de la Langue Française Informatisé* pour le français, le *Oxford English Dictionary* (1989) pour l'anglais. Les dictionnaires s'accordent à dire que la variante *vulcanologie* est la plus ancienne. D'après le *TLFI*, *vulcanologie* (trouvé dans un extrait d'un compte-rendu de l'Académie des Sciences) date de 1860 ; le *NPR* et le *GR* datent cette variante de janvier 1910, mais considèrent qu'elle est issue de l'anglais *vulcanology*, qu'ils datent toutefois de 1858. Malgré leur désaccord sur la datation du terme français, tous les dictionnaires français s'entendent pour dire que cette variante en *-u* est tombée en désuétude et est actuellement considérée comme vieillie. La variante *volcanologie*, elle, date de 1890 d'après le *NPR* et le *GR*, et aurait été trouvée pour la première fois (d'après le *NPR*) dans le terme « association internationale de volcanologie », et, d'après le *GR*, dans la source « Année sc. et industr. 1891 ». Elle viendrait de l'anglais *volcanology*, daté de 1886. Cette forme en *-o* est celle recommandée par l'Académie des Sciences et l'Académie française.

Le *OED* (édition de 1933, réédition de 1961) livre des informations qui concordent avec celles données dans les dictionnaires français pour les termes... anglais : *vulcanology* et *vulcanologist* sont datés de 1858, tandis que *volcanology* est daté de 1886 (“Athenaeum : The Progress in Volcanology and Seismology”) ; le terme *volcanologist* **Note95**, lui, est daté de 1890 (“1890 : Smithsonian Rep. 216. A result worthy of examination by volcanologists”). Il est intéressant au passage de noter que le *OED* inclut le terme *volcanist*, complètement tombé en désuétude à l'heure actuelle, et pour lequel il fournit les acceptions suivantes :

Volcanist:

- 1) An asserter of the igneous origin of certain geological formations ; a Plutonist or Vulcanist
- 2) One who studies or is versed in volcanoes

Volcanist serait donc l'ancêtre de *volcanologist*, et de *volcanologue*, si l'on en croit la deuxième acception du *OED*.

Ainsi, à la fin du XIX^e siècle, le concept d'une science (*-logos*) qui se consacre uniquement à l'étude des volcans (*volcano-*, *vulcano-*) est acquis, puisqu'il est dénommé ; mais ce n'est pas pour autant qu'il est lexicalisé (nulle trace de sa présence dans le premier *Petit Larousse* de 1905 par exemple), et accepté par la communauté scientifique. Ainsi, l'observatoire volcanologique du Vésuve « ne fit pas école, et les autres volcans du monde ne s'équipèrent pas d'observatoires volcanologiques » (Bourseiller & Durieux (2001 : 166)).

5.2.2.6.3. La première moitié du XX^e siècle

Pourtant, au début du XX^e siècle, Alfred Lacroix (1863-1948), qui assiste à l'éruption de la montagne Pelée qui ravage complètement la ville de Saint-Pierre de la Martinique, livre une description très détaillée du cataclysme dans son ouvrage de 1904, *La Montagne Pelée et ses éruptions*. C'est à lui que revient la paternité

des termes *éruption péléenne* et *nuée ardente*, et, à ce titre, il est considéré par tous comme le véritable fondateur de l'étude des volcans actifs en France. Son homologue outre-Atlantique Thomas Jaggar (1871-1953), qui se rendit à la Martinique juste après l'éruption de la montagne Pelée, fut le premier à militer « inlassablement pour la construction d'observatoires volcanologiques sur différents volcans du monde » (Bourseiller & Durieux (2001 : 127)), afin d'éviter que de telles catastrophes ne se reproduisent. Fidèle à ses principes, il fut donc à l'origine de la construction en 1912 du premier véritable observatoire volcanologique digne de ce nom, celui du Kilauea, à Hawaï, qui est à présent le plus célèbre au monde (*Hawaii Volcano Observatory*), mais qui resta fort longtemps unique en son genre. L'Américain Franck Perret milita également en faveur d'une étude systématique des volcans dangereux (Bourseiller & Durieux (2001 : 166)).

Ce n'est pas pour autant que les mentalités changent par rapport au statut de la volcanologie, en France comme ailleurs, ainsi que le montre le témoignage d'Haroun Tazieff (1914-1998) concernant la première moitié du XX^e siècle :

Lorsque j'allais en classe, dans les années 1920 à 1930, on nous apprenait que les volcans étaient un phénomène spectaculaire, mais somme toute exceptionnel à la surface du globe. Et lorsque je me suis mis à étudier la géologie, on m'inculqua l'opinion selon laquelle le volcanisme n'a guère d'importance géologique et ne peut être comparé qu'à une maladie de peau de la planète. (Tazieff (1987 : 8))

C'est également ce que confirment les volcanologues Bardintzeff et Krafft :

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, le volcan est considéré comme anecdotique et le volcanisme relégué dans un maigre chapitre des traités de géologie. (Bardintzeff (1998 : 1))

Les géologues eux-mêmes ont longtemps sous-estimé l'importance des volcans qu'ils considéraient comme des phénomènes secondaires, des curiosités de la nature. (Krafft & Krafft (1979 : 17))

Pour preuve finale du manque de considération envers la volcanologie, le fait que le *Larousse Universel* en deux volumes de 1941, à l'aube de la seconde moitié du XX^e siècle donc, n'a ni *volcanologie*, ou ni *volcanologue* inscrit à sa nomenclature, mais possède en revanche l'entrée suivante, qui subordonne clairement la volcanologie à la géologie :

Volcaniste, nm. Géologue dont les études visent principalement les volcans.

5.2.2.7. La révolution de la seconde moitié du XX^e siècle, ou l'explosion de la volcanologie moderne

Après ces notables précurseurs, la science volcanologique entra définitivement dans sa phase moderne. (Bourseiller & Durieux (2001 : 127))

5.2.2.7.1. Les premiers sursauts : de 1945 à la fin des années 1960

C'est juste après la Seconde Guerre mondiale que la volcanologie commence enfin à s'imposer comme une discipline scientifique à part et digne d'intérêt. Un livre s'y consacre : c'est la première édition du « Que Sais-Je » de Jean Rothé intitulé *Séismes et Volcans*, qui paraît en 1946, et dont l'extrait suivant est cité dans le *GR* :

Une science nouvelle, la volcanologie, est née et, comme la séismologie, c'est une science complexe. L'examen minéralogique et pétrographique des laves, la reconnaissance des anciennes coulées et des vieux terrains éruptifs, la description géographique des constructions

y rejoint l'étude physique des magmas en fusion sous de fortes pressions, et la chimie des mélanges gazeux. (*Rothé (1946 : 102)*)

Mais c'est surtout la figure d'Haroun Tazieff qui caractérise cette période **Note96**. Le « premier volcan » d'Haroun Tazieff est le Kituro, à l'éruption duquel il assiste en mars 1948 dans l'ex-Congo belge (Zaire). Il publie son premier ouvrage de vulgarisation en 1951 (*Cratères en feu*) dans lequel il fait le récit de cette éruption. Voici un extrait de son témoignage par rapport au statut de la volcanologie dans les années 1950 :

Devenu [...] géologue de profession, le hasard me mit un jour en présence d'une éruption volcanique. Sitôt revenu de la stupéfaction émerveillée qui m'avait envahi [...], je pensais qu'il était bien dommage que le volcanisme ne présentât pas davantage d'intérêt scientifique, car j'aurais aimé pouvoir me consacrer à son étude... [...]. Les quelques mois durant lesquels les laves du Kituro se déversèrent au travers de la brousse congolaise suffirent pour me convaincre que l'opinion qu'on portait communément sur le volcanisme était injustifiée. Je ne parvins cependant pas à en persuader mes supérieurs hiérarchiques ni mes collègues universitaires. Dix à douze ans plus tard, j'avais acquis la conviction que non seulement le volcanisme était géologiquement important et je m'étais mis à le dire, ce qui ne fit pas plaisir à certains collègues géologues. (*Tazieff (1987 : 8)*)

En 1958, il conduit une expédition officielle au Niragongo, au nom de l'Institut pour la recherche scientifique en Afrique centrale, et devient ainsi une « autorité » dans le tout petit monde de la volcanologie. En 1959, c'est la première mondiale du film *Les Rendez-vous du Diable*, qui marque un tournant dans les rapports entre la science volcanologique et le grand public : pour la première fois, un long-métrage explore l'intimité des cratères, s'attachant à vulgariser auprès du grand public les phénomènes spectaculaires qui y prennent naissance. Et le grand public accueille cette innovation avec enthousiasme (innovation qui vaut à Tazieff d'être baptisé « poète du feu » par Jean Cocteau). Dans les années 1950 et 1960, Haroun Tazieff se bat donc pour que soit accordée à la volcanologie toute la place qu'elle mérite, et cela, non seulement auprès des géologues, mais aussi auprès du grand public et auprès des autorités publiques.

5.2.2.7.2. Le tournant des années 1970 : de la description à l'explication

Jusqu'au début des années 1970, la volcanologie est une science essentiellement descriptive, comme l'a montré l'historique que nous avons retracé jusqu'à présent, et comme l'explique Sigurdsson (2000 : 16) :

Up to the mid 1970s volcanology was essentially a descriptive endeavor, devoted primarily to the geomorphology of volcanic landforms, geography of volcanic regions, and the chronology of eruption.[...] The processes that bring about melting in the Earth had been discovered by physicists in the mid-19th century, but due to the bifurcation of scientific fields, volcanologists were on the whole ignorant of these findings of the early natural philosophers or geophysicists and continued to pursue a descriptive approach to surface features without acquiring an understanding of the fundamental processes at work deep in the Earth. (*Sigurdsson (2000: 16)*)

Les explications que livraient jusqu'alors les différentes études sur les raisons du volcanisme laissent toutes à désirer, comme nous l'avons montré. C'est alors qu'une théorie vient bouleverser la géologie dans son ensemble, et affecte en particulier la volcanologie : c'est la théorie de la tectonique des plaques. Celle-ci n'est pourtant pas complètement récente, puisqu'elle s'appuie sur celle de la dérive des continents exposée par Alfred Wegener en 1912. Ce dernier, de manière révolutionnaire, avançait l'idée que « les continents n'ont pas toujours occupé la même place et qu'ils se sont déplacés les uns par rapport aux autres à la surface du globe » (Kohler (1985 : 8)), théorie qu'il expose dans son ouvrage *La Formation des océans et des continents* en 1925, et qui sera totalement rejetée à l'époque. Il faut attendre la découverte de l'expansion des fonds océaniques par l'Américain Harry Hess, en 1960, pour que l'on commence réellement à admettre cette théorie

et qu'on la complète pour qu'elle s'érige en théorie de la tectonique des plaques. C'est le constat que fait Vila dans l'avant-propos de son *Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique* :

La tectonique des plaques qui s'est imposée à partir de la fin des années 1960 comme le thème unificateur par excellence des Sciences de la Terre, a été avant tout forgée par des géophysiciens du domaine océanique. (*Vila (2000 : 1), Avant-propos*)

La tectonique bouleverse les idées reçues en volcanologie, car elle explique le volcanisme par les mouvements des plaques lithosphériques ; de plus, elle place le volcanisme à une place centrale dans les Sciences de la Terre, comme l'explique Bardintzeff (1998 : 2) :

La compréhension de la dynamique globale de la planète Terre, depuis une trentaine d'années, a montré le rôle premier du volcanisme.

Parallèlement à ces avancées théoriques, la volcanologie commence à se faire une place au niveau institutionnel, en France du moins, et en 1973 est créé le service de volcanologie de l'Institut de Physique du Globe (IPG), qui sera dirigé par Tazieff. Toutefois, le fiasco de la crise de la Soufrière, en 1976 **Note97**, ne vient pas redorer le blason de la volcanologie, loin de là, que ce soit en France ou hors de l'hexagone. Selon Allègre (1987 : 242), elle témoigne de « l'état de médiocrité scientifique dans lequel se trouvait la volcanologie française à l'époque », ce qui est sans doute vrai, mais dit un peu brutalement. Les propos de Krafft & Krafft (1979 : 16) à la fin des années 1970 tendraient vers cette idée :

[...] on a certes observé, décrit, catalogué un bon nombre d'activités volcaniques mais [on] ne comprend toujours pas pourquoi et comment une éruption se déclenche. (*Krafft & Krafft (1979 : 16)*)

Les progrès de la volcanologie depuis que les Anciens expliquaient que les laves du Vésuve et de l'Etna étaient produites par des combustions et des tornades souterraines sont plus apparents que réels. Ce qui est regrettable, c'est qu'il nous manque désespérément une théorie solide et cohérente du volcanisme. Pourquoi les volcans entrent-ils en éruption ? La seule réponse honnête est de dire que nous n'en avons pas la moindre idée. (propos d'Alexander R. McBirney, volcanologue américain, en 1976, cités dans Krafft & Krafft (1979, 4))

5.2.2.7.3. Les années 1980 et 1990 — L'heure du bilan

En 1987, Tazieff écrit :

La recherche volcanologique dispose de peu de moyens car elle est habituellement classée parmi les recherches « fondamentales », c'est-à-dire sans application pratique immédiate ; et pourtant... Le résultat en est que les volcanologues ne peuvent faire que de brèves incursions, de quelques jours, sur les volcans souvent lointains qu'ils se proposent d'étudier. Heureusement, dans quelques pays tels que la France, la situation tend à s'améliorer et les géologues commencent à penser que les volcans sont des objets aussi intéressants que les gisements de pétrole ou de minerais. (*Tazieff (1987 : 52)*)

En effet, la volcanologie commence à être mieux dotée au niveau des équipements (observatoires volcanologiques, instruments de mesure et d'observation, etc.). Pour ce qui est du bilan scientifique de la volcanologie dans les années 1980 à 1990, le plus simple sans doute est ici d'indiquer brièvement quelles furent les contributions scientifiques des Krafft et de Tazieff, qui marquèrent ces années qui les virent également disparaître.

5.2.2.7.3.1. La contribution du couple Krafft

Laissons la parole à d'autres, plus qualifiés que nous en la matière, pour dresser le bilan de l'apport de Maurice et Katia Krafft à la science volcanologique ; en l'occurrence, voici les propos de Fabriès, Professeur de Minéralogie au Muséum National d'Histoire Naturelle :

La motivation de ces chercheurs indépendants pour l'étude des volcans actifs étaient peu répandue à l'époque parmi la communauté scientifique française, qui s'est trouvée lors de la crise de la Soufrière de Guadeloupe en 1976 dans une position très inconfortable quant à la surveillance et la prévision des éruptions.

Trois raisons à cet état : (1) la place très modeste que les sciences de la Terre accordaient alors au volcanisme actif ; (2) une mauvaise perception des phénomènes éruptifs, qui malgré leur aspect spectaculaire apparaissent comme des manifestations brèves et superficielles à l'échelle des temps géologiques ; (3) le sous-développement technologique d'observation. Il faut rendre hommage à Maurice et Katia Krafft d'avoir contribué, notamment par les nombreuses publications didactiques, et les films qu'ils ont réalisés, à la prise de conscience par la communauté scientifique de ses lacunes dans l'étude minéralogique et géochimique des éjections volcaniques comme dans l'analyse des gaz, et la nécessité d'étudier les dynamismes éruptifs.

Au Centre de volcanologie Vulcain qu'ils avaient créé en 1968, Maurice et Katia Krafft collaboraient avec des organismes tels que le US Geological Survey, l'Association internationale de volcanologie et de chimie de l'intérieur, l'Institut national des sciences de l'univers (du CNRS français), l'Institut de physique du globe de Paris, la Smithsonian Institution (américaine) et la plupart des observatoires volcanologiques du monde. (*Fabriès (1995 : 3)*)

Leur victoire scientifique réside sans nul doute dans certaines prévisions réussies grâce aux leçons des dernières éruptions. Notamment — ironie cruelle de l'Histoire —, alors qu'eux-mêmes périssaient victimes d'une nuée ardente sur les flancs du mont Unzen au Japon en 1991, une catastrophe humaine était évitée au mont Pinatubo, dans les Philippines, grâce à une cassette vidéo qu'ils avaient réalisée pour la prévention des populations à risque.

5.2.2.7.3.2. La contribution d'Haroun Tazieff

Pour ce qui est de la contribution scientifique d'Haroun Tazieff, nous cédon la parole à Jean-Louis Cheminée, directeur des observatoires de volcanologie à l'Institut de physique du globe de Paris au moment de l'interview accordée au journal *le Monde* [Note98](#) :

Tazieff a été un impulseur. La plupart des volcanologues âgés aujourd'hui de quarante à soixante ans ont abordé cette discipline grâce à lui.

Les chercheurs s'accordent pour reconnaître que son action pour la popularisation des volcans a été importante. En revanche, sur sa démarche scientifique, sur ses prises de position, il y a des choses discutables. Je suis allé aux Etats-Unis un an après l'éruption du mont Saint Helens, en 1980, et mes collègues américains étaient très remontés contre ce qu'il avait pu dire et faire à l'époque. Dans la légende française, on le place comme l'un des pionniers de la volcanologie alors que le Français Alfred Lacroix, par exemple, avait étudié la montagne Pelée en Martinique en 1902. D'ailleurs, l'impact des publications de certains autres scientifiques, notamment américains, est bien plus colossal que le sien. Il ne faut pas dire que c'est le plus grand volcanologue de tous les temps.

Sa contribution à la vulgarisation de la science est donc indéniable, et il faut voir de quelle auréole il est paré en France, notamment dans... les dictionnaires. Outre la citation du *NPR* déjà mentionnée [Note99](#) , il est à ce

titre intéressant de relever quelle citation (recopiée telle quelle) est utilisée dans le *TLFI* pour illustrer le terme *volcanologie* :

Par des hommes comme Perret [Américain d'origine française], la volcanologie est devenue une science, qui s'efforce de plus en plus vers l'exactitude et la prévision des phénomènes (H. TAZIEFF, **Cratères en feu**, 1951, p. 223).

5.2.2.8. La volcanologie à l'aube du XXI^e siècle : une science en pleine ébullition

La volcanologie de ce début de XXI^e siècle n'est plus trop marquée par des personnalités indépendantes, mais plus par des équipes de recherches. Les observatoires volcanologiques se sont démultipliés, les techniques (sismographes, surveillance par satellite, réseau GPS, extensomètres, inclinomètres...) se sont grandement améliorées (Bourseiller & Durieux (2001 : 165-171)), et, surtout, la volcanologie « en laboratoire » s'est développée : l'observation sur place, toujours importante, a toutefois cédé un peu de terrain par rapport aux modélisations expérimentales devenues monnaie courante **Note100.**, comme l'explique Bardintzeff :

La connaissance des volcans et des magmas a fait des progrès immenses au cours des dernières années [...] : par exemple, les chambres magmatiques sont maintenant bien connues voire modélisées, les quantités de matériaux et d'énergie mises en jeu lors d'éruptions actuelles ou anciennes sont parfaitement quantifiées. (*Bardintzeff (1998 : 2)*)

Les « mesures et observations recueillies servent tout à la fois à mieux comprendre les phénomènes volcaniques, et à prévoir le retour des éruptions » (Kohler (1985 : 74)). En effet, s'il y a une chose à noter concernant l'évolution de la volcanologie, c'est que les enjeux en cours ne sont plus les mêmes qu'auparavant comme l'expliquent Bourseiller & Durieux (2001 : 208) :

Jusqu'à ces dernières années, les volcanologues se rendaient sur les volcans, surtout sur les grands volcans explosifs, les plus dangereux, après, voire, au mieux, pendant les éruptions. La science était purement spéculative. On essayait de reconstituer les grands phénomènes du passé, d'en expliquer le fonctionnement et l'origine, d'en tirer des lois. L'étude du dynamisme éruptif s'interrogeait sur le pourquoi et le comment de ces manifestations. Les conséquences d'un jugement erroné n'étaient pas graves. Au pire, elles ne remettaient en cause que quelques palmes académiques. Aujourd'hui, la donne est différente. Les chercheurs sont sur le terrain avant les éruptions. Ces progrès placent les volcanologues devant des responsabilités nouvelles à l'aube du XXI^e siècle. La science leur demande de localiser et de prévoir les éruptions à venir.

Ce qui est important est donc d'analyser les dernières grandes crises volcanologiques pour en comprendre les mécanismes et en tirer des leçons **Note101.**, afin d'obtenir des prévisions réussies (Bourseiller & Durieux (2001 : 167-168)). L'étude des « risques naturels » se taille à présent la part du lion dans la volcanologie, comme l'explique Bardintzeff :

Réduire voire annuler le nombre des victimes constitue aujourd'hui le challenge majeur de la volcanologie. **Note102.**

Mais attention, la volcanologie d'aujourd'hui ne cherche pas à brûler ce qu'elle a adoré, et l'analyse des phénomènes volcaniques passés possède toujours de la valeur, comme l'expliquent Bourseiller & Durieux :

Comme pour de nombreuses sciences, la compréhension du volcanisme nécessite de la patience. Cependant, à l'opposé d'autres sciences de la nature, la volcanologie d'aujourd'hui se penche encore sur son passé, parfois même très lointain. Si un biologiste fait, au mieux, référence aux découvertes datant d'une dizaine d'années, le volcanologue cherche encore

aujourd'hui des informations dans les récits de Pline qui ont près de 2 000 ans. (Bourseiller & Durieux (2001 : 208))

Signalons un dernier fait : la volcanologie moderne a élargi son champ d'étude aux volcans sous-marins, et aux volcans du système solaire (notamment sur la planète Mars). C'est tout un aspect de ce domaine qui reste à développer **Note103**.

5.2.2.9. Conclusion

Les chemins de la connaissance ont été longs, sinueux, nécessitant de franchir bien des étapes pour évoluer de la représentation mythologique des volcans aux modèles théoriques aujourd'hui construits par ordinateur. (Bourseiller & Durieux (2001 : 121))

Pour renchérir sur les propos de Bourseiller & Durieux que nous avons placés en exergue, signalons que bien longue est la route à parcourir pour qu'une « science » s'élève réellement au rang de discipline scientifique. La question (à laquelle nous n'avons pas de réponse) est bien de savoir à partir de quand l'on peut considérer qu'une science se constitue en véritable science : est-ce à partir du moment où elle est dénommée ? A partir du moment où elle est théorisée ? A partir du moment où elle « entre dans le dictionnaire » ? Ou bien à partir du moment où elle réclame son indépendance comme science à part entière ? Quelle que soit la réponse, qui relève de l'épistémologie, concluons sur une des définitions les plus récentes de la volcanologie qui soit rédigée par un volcanologue, celle de Sigurdsson (2000 : 16).

Until recently, volcanologists have shown little insight as to the physical processes of volcanic action and often ignored the causes of the melting processes that lead to the formation of magma. Volcanology thus became a descriptive field, lacking rigor, and on the fringes of science. **It is now timely to redefine modern volcanology as the science that deals with the generation of magma, its transport, and the shallow-level or surface processes that result from its intrusion and eruption.** **Note104.**

Comme nous l'avons montré dans les lignes qui précèdent, la volcanologie est encore fort dépendante de la discipline dont elle relève au départ, la géologie, et a recours à des notions/concepts tirés d'autres domaines connexes. Décrivons à présent ces liens de manière un peu plus précise.

5.2.3. Domaines liés à celui de la volcanologie

5.2.3.1. Domaine(s) superordonné(s) : Géologie / Sciences de la Terre

Nous avons souligné précédemment la difficulté qu'a eu la volcanologie pour s'imposer comme discipline à part entière, et non juste comme une sous-branche de la géologie, dont elle est issue. Toutefois, cette dernière vision prévaut encore chez bien des auteurs, y compris chez des spécialistes. Par exemple, Bardintzeff lui-même, dans un de ses ouvrages, écrit :

La volcanologie, science des volcans, est une des branches de la géologie. **Note105.**

De même, on peut noter que l'on parle de la « section de Volcanologie de la Société Géologique de France ». Même la définition de *volcanologist* dans le dictionnaire spécialisé *EVE* (2000 : 253) relève de cette conception :

Volcanologist. A geologist who studies volcanoes.

A présent que l'on parle plutôt de « Sciences de la Terre » ou bien même de « géodynamique », on peut considérer que la volcanologie est une des branches issues de cette discipline superordonnée. Bien qu'elle

réclame son indépendance, à juste titre, elle ne peut se défaire d'un certain héritage dont elle a su largement profiter, et elle s'est longuement abreuvée à la source géologique. Si nous insistons sur ce point, c'est parce que la délimitation des domaines (superordonnés, ou bien connexes) est fort problématique dans les dictionnaires généraux, qui ont fort facilement recours à la marque de domaine « Géologie » pour des termes de volcanologie.

5.2.3.2. Domaines connexes

De même qu'elle dépend très largement de la géologie, la volcanologie fait appel à des concepts appartenant à des disciplines connexes, ce qui rend le statut de domaine indépendant complexe. Soulignons que ce problème n'est pas propre à la volcanologie, mais à toutes les sciences qui se disent interdisciplinaires ou transversales. Le caractère interdisciplinaire de la volcanologie est souligné par de nombreux spécialistes, comme Sigurdsson (2000 : 16) :

Modern volcanology is [...] highly interdisciplinary and draws widely from diverse subspecialties.

ou encore comme Bardintzeff :

La volcanologie, science typiquement interdisciplinaire, s'appuie sur plusieurs domaines : pétrographie et minéralogie (étude des roches et de leurs constituants), sédimentologie (agencement des dépôts), géochimie (analyse des phases solides et fluides), tectonique globale (situation des volcans dans les différents contextes géologiques), géophysique (mesure physique des paramètres). (*Bardintzeff (1998 : 2)*)

Un volcanologue « en herbe » est donc censé maîtriser initialement les concepts et la terminologie du domaine de la géologie, ainsi que ceux des domaines connexes, comme l'explique Bardintzeff dans l'avant-propos de son manuel de volcanologie destiné à des universitaires :

Il est bien évident que l'ensemble ne peut être traité dans un manuel d'environ 300 pages ! Le lecteur intéressé par tel ou tel aspect particulier se reportera aux livres spécialisés. En particulier, la tectonique des plaques est supposée connue, la géochimie des éléments en trace et des isotopes, marqueurs du manteau et des magmas et la thermodynamique minéralogique, ne seront qu'abordés. Le magma, de sa production à son émission, nous servira de fil conducteur. (*Bardintzeff (1998 : 2)*)

Outre les domaines connexes dits « traditionnels » comme la pétrographie, la minéralogie, la séismologie, etc., la volcanologie vient, de manière exacerbée récemment, empiéter sur (ou verser dans) le domaine des risques naturels.

La conclusion qui s'impose est la suivante :

Une collaboration entre les différents spécialistes s'impose, surtout pour établir, en bilan final, une carte de risques volcaniques. Note106.

5.3. Conclusion sur l'introduction au domaine d'étude

Etant donné que la volcanologie est à la fois une discipline très ancienne et très récente, qui a eu beaucoup de mal à s'imposer comme discipline à part entière, plusieurs problèmes se posent : d'une part, il semble difficile d'en isoler véritablement le lexique (ce qui est sans doute le problème de toutes les sciences naissantes) ; d'autre part, comme elle en est toujours à ses balbutiements pour certains aspects, il est difficile de faire la part entre ce que recouvrait un terme il y a trente ans et ce qu'il recouvre aujourd'hui (par exemple, que

recouvre la classification traditionnelle *volcan actif / volcan endormi / volcan éteint* ? Cette classification est-elle toujours utile ?)

Après ce chapitre qui a défini précisément notre sujet d'étude, a tenté de le mettre en perspective et d'en détailler les enjeux, passons au crible les résultats obtenus par des études antérieures à la nôtre.

Chapitre Deux. Termes et dictionnaires généraux : état des lieux.

Ce deuxième chapitre a pour but de dresser un rapide état des lieux, qui ne saurait être considéré comme exhaustif, mais qui se veut du moins représentatif, de ce qui s'est écrit sur la question de la présence et du traitement des termes dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent dans la section sur l'état antérieur de la recherche, l'intérêt porté aux termes dans les dictionnaires de langue générale n'est pas un phénomène nouveau, et un certain nombre d'études concernant divers dictionnaires et divers domaines de spécialités, et examinant diverses facettes du problème, ont dores et déjà été menées par des métalexigraphes. Les lexicographes, eux aussi, s'expriment, principalement dans les préfaces ou avant-propos des dictionnaires, sur la façon dont ils ont décidé de traiter des termes dans leurs dictionnaires. Enfin, certains écrits, de lexicographes ou de métalexigraphes, s'intéressent aussi à la position des utilisateurs vis-à-vis des termes dans les dictionnaires généraux **Note107.** .

Après une assez brève présentation des diverses études métalexigraphiques qui ont été faites sur le sujet, nous nous attacherons donc à voir dans quelle mesure les conclusions tirées par les métalexigraphes et les lexicographes (qu'elles soient sous forme de constats ou de recommandations) répondent aux trois questions de la problématique que nous avons posées dans le premier chapitre, à savoir

- (1) Les termes sont-ils à leur place dans les dictionnaires généraux ?
- (2) Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ?
- (3) Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ?

ainsi qu'aux diverses sous-questions (1a, 1b, etc.), qui, elles, ne sont pas nécessairement traitées dans ce chapitre dans l'ordre qui a été indiqué dans le premier chapitre; elles ont été réorganisées afin d'éviter certaines redites.

1. Présentation de diverses études métalexigraphiques **Note108.**

Un certain nombre d'auteurs ont discuté de termes et de terminologies en rapport avec les dictionnaires généraux, unilingues ou bilingues. Plutôt qu'une description exhaustive des études ayant été faites sur le sujet, c'est un tableau synoptique que nous cherchons ici à présenter, panorama qui se veut uniquement représentatif de l'éventail de ces études, parfois fort disparates. Ainsi, dans les lignes qui suivent, nous nous attachons, pour la description de ces études, à répondre aux questions suivantes : Quoi ? Qui ? Pourquoi ? Comment ?

1.1. Quelles analyses ?

Parmi les études que nous avons recensées sont représentées diverses approches, que l'on peut classer selon les quatre axes suivants : synchronique / diachronique, théorique / pragmatique, prescriptif / descriptif, global / particulier.

1.1.1. Synchronique / diachronique

Pour une très large majorité, les travaux présentent une approche synchronique du problème des termes dans les dictionnaires généraux, c'est-à-dire qu'ils étudient cette question de manière ponctuelle, à un moment donné : ainsi, Callebaut (1983 : 35) examine « un échantillon de quelques dictionnaires de langue récents », c'est-à-dire le *Petit Robert* de 1981, le *Petit Larousse illustré* de 1982, le *Grand Larousse de la langue française* de 1971-1978 et les volumes « disponibles à ce moment » du *Trésor de la langue française*. Mazière (1981 : 85), elle, se place résolument dans l'optique synchronique :

Notre enquête porte sur le comportement en synchronie des diverses équipes de lexicographes engagés dans la confection des grands dictionnaires de notre époque.

En revanche, d'après nos recherches, très peu d'auteurs se penchent sur l'aspect diachronique du problème, c'est-à-dire sur son évolution dans le temps. Il est vrai que Boulanger (1989b) compare rapidement deux éditions différentes du *Petit Larousse* (celle de 1988 et celle de 1989), et que Cottez (1994 : 14-16) fait également « un peu d'histoire », essayant de voir « ce qui s'est passé à l'origine », c'est-à-dire à quand remonte la première inclusion de termes dans les dictionnaires généraux de langue française, mais il n'analyse pas de termes en particulier.

En réalité, seules quatre études font de la diachronie leur principal objet d'étude. Bigras & Simard (1997 : 99) ont ainsi comparé le traitement d'un même domaine dans deux éditions du *Petit Robert* :

Nous avons voulu rendre compte de l'évolution du traitement des unités lexicales spécialisées dans les dictionnaires en évaluant les changements apportés à un groupe de mots spécialisés, soit les termes du domaine de la médecine et des domaines connexes. Pour ce faire, nous avons comparé les entrées qui portent une marque d'appartenance à des domaines dans deux éditions d'un même dictionnaire : le *Petit Robert* de 1967 et la version électronique du *Petit Robert* de 1996.

Tetet (1994) s'est intéressée à l'intégration progressive des termes de l'alpinisme, discipline récente, dans les dictionnaires généraux français à partir du XIX^e siècle.

Laissons la parole à Pruvost (1994 : 741) pour décrire son étude :

Dans un premier temps, nous présentons [...] une genèse correspondant à [la] tentation [d'illustration], à partir des dictionnaires fondateurs du XIX^e siècle jusqu'aux récentes réalisations, avec notamment une rapide analyse du Dictionnaire Quillet de la langue française (1948) et du Nouveau Dictionnaire français contemporain (1980), du Dictionnaire manuel illustré des idées par les mots (1898) et du Nouveau Dictionnaire analogique (1980) [...]. Dans un deuxième temps, en choisissant pour corpus diachronique la « partie langue » du *Petit Larousse*, suivie à travers douze éditions marquantes, depuis le premier ouvrage de la série à être illustré, le Dictionnaire complet de la langue française (1879), au *Petit Larousse illustré* de 1994, nous signalons les évolutions significatives, les constantes et la relation dictionnaire établie entre technoclectes et illustrations.

Enfin, Gilliver (1999) analyse “the coverage of specialized lexis” dans les trois éditions successives du dictionnaire britannique *Oxford English Dictionary (OED and Supplement 1884-1933 ; OED2 1989, OED3 à paraître en 2010)*.

Cette relative sous-représentativité des études à caractère diachronique peut paraître d'autant plus étonnante que l'on commence à s'intéresser de plus en plus près au problème de la diachronie en terminologie (voir les travaux notamment de Dury).

1.1.2. Théorique / pragmatique

On distingue d'une part certaines études d'ordre théorique qui se veulent plutôt des réflexions de fond sur le sujet, des considérations générales sans analyse détaillée d'exemples, et d'autre part des études plus pragmatiques, qui présentent des conclusions tirées de l'analyse d'un certain nombre d'exemples concrets.

Cabré (1994 : 589) se classe dans la première catégorie en annonçant dès le début de son travail intitulé « Terminologie et dictionnaires », que son article « se veut une **réflexion** **Note109**, à propos de quelques-uns des points qui touchent à la sélection de la terminologie destinée à entrer dans un dictionnaire général ». Dans cette catégorie peuvent également être rangés des travaux tels que ceux de Béjoint (1988) ou de Rey (1985).

D'autres études abordent le problème de manière plus concrète en s'appuyant sur l'analyse des termes d'un ou de plusieurs domaines. C'est ainsi que Callebaut (1983) s'est penché sur la terminologie des sciences naturelles et, plus particulièrement, sur « les noms des oiseaux de l'avifaune française » (1983 : 33) ; Candel & Humbley (1997) se sont intéressés au domaine de la géologie ; Thoiron (1998), ainsi que Bigras & Simard (1997), ont étudié la terminologie de la médecine. Mazière (1981 : 89), quant à elle, consacre explicitement la deuxième partie de son étude à « mieux mesurer la dimension pragmatique de ce genre d'ouvrage. »

1.1.3. Prescriptif / descriptif

Tandis que certaines études se bornent à des constats quant à la sélection et au traitement des termes, dans une approche de type descriptive, d'autres font des recommandations sur ces sujets, dans une optique que l'on peut qualifier de prescriptive.

C'est ainsi que Callebaut (1983 : 33) commence son travail par la première approche :

Nous avons procédé à un petit sondage, centré sur un champ onomasiologique déterminé [...], dans quelques dictionnaires unilingues français. La **description**, qui touchera nécessairement aussi à la question des rôles respectifs des dictionnaires et des encyclopédies, permettra [...] d'éclairer ces problèmes et les solutions que les lexicographes y ont apportées.

Cottez (1994), quant à lui, se classe plutôt dans la seconde catégorie. Il s'attache à définir « la place des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire de langue » — ainsi s'intitule son article — et à résoudre les deux problèmes suivants (*ibid.* : 16) :

Peut-on définir certains critères d'admission ?

Peut-on définir le mode de traitement lexicographique des unités ainsi admises ?

En réponse à la première question, il établit sept critères précis d'admission des « Unités lexicales techniques ou scientifiques » dans la nomenclature du dictionnaire général (pp. 19-23). En réponse à la deuxième question, il donne sept recommandations quant au traitement microstructurel des termes (pp. 23-26).

1.1.4. Global / particulier

Certaines études envisagent à la fois le problème de la présence des termes et celui du traitement des termes (approche que nous considérons comme *globale*), c'est-à-dire qu'elles concernent à la fois la macrostructure et la microstructure du dictionnaire général : dans cette première catégorie se rangent des études très exhaustives telles que celles de Béjoint (1988), de Boulanger & L'Homme (1991), de Cottez (1994), de Thoiron (1998) ou encore celle de Wesemael & Wesemaël (2003).

D'autres travaux se limitent à l'un ou l'autre de ces aspects, et souvent à un seul aspect de la *macro-* ou de la

micro-structure (approche que nous considérons comme *particulière*) : c'est le cas par exemple de Boulanger (2001) ou de Tetet (1994). Celle-ci affirme d'ailleurs, en faisant le bilan en 1994 des études antérieures, que :

L'étude du traitement lexicographique de[s] domaine[s] de spécialité s'est limité à l'analyse de la nomenclature et à la nature des définitions proposées. (1994 : 652)

Ce bilan, bien que vraisemblable, nous paraît toutefois assez restrictif comme le montre ce qui suit.

D'après nos lectures, pour la macrostructure, il est vrai que le principal point abordé est la représentativité de la nomenclature, que ce soit au niveau des domaines d'activité (Candel (1979), Béjoint (1988), Boulanger (2001)), ou bien au niveau des types de termes : degré de spécialisation (Cabré (1994), Roberts (2004)), longueur du terme — terme simple ou terme complexe — ((Boulanger (1994b), Roberts (2004)), etc.

Quant à la microstructure, qui a fait l'objet d'un plus grand nombre d'études que la macrostructure, une très large palette de composantes est examinée **Note 110** : l'organisation interne des entrées (Boulanger (1994b), l'étymologie (Tetet (1994)), les exemples (Wesemael & Wesemaël (2003)), la phraséologie (Thoiron (1998)), les définitions ((Boulanger, 1994b), Candel & Humbley (1997), Mazière (1981)), les « compléments du texte » tels que les illustrations ((Boulanger, 1994b), Pruvost (1994)), enfin, *last but not least*, les marques ou étiquettes de domaine, objet de prédilection de bon nombre des études précédemment mentionnées et objet d'une étude approfondie plus particulièrement chez Candel (1979), Jessen (1996) et Boulanger (2001).

1.1.5. Conclusion

Pour conclure sur ce point concernant les diverses approches adoptées par les auteurs des études que nous avons utilisées, précisons que, naturellement, rares sont les études qui se restreignent à une seule approche, et l'on trouve par exemple souvent présentées ensemble les approches descriptives et prescriptives, puisque les recommandations sont fréquemment tirées de constats. C'est ainsi que Callebaut, après s'être attaché à décrire le traitement de la terminologie française des noms d'oiseaux dans « un échantillon de quelques dictionnaires de langue » (1983 : 37) (*Petit Robert* de 1981, *Petit Larousse illustré* de 1982, *TLF*...), fait plusieurs « propositions » pour un « traitement complet et aussi systématique que possible » des termes (1983 : 48).

1.2. Qui fait les analyses ?

De manière générale, dans le domaine des études terminologiques, l'on rencontre trois cas de figure pour les auteurs : ceux-ci peuvent être (i) des linguistes, (ii) des spécialistes du domaine, ou enfin (iii) une combinaison des deux précédents statuts.

La lecture de la littérature existante nous a permis de constater que, parmi les auteurs traitant du problème des termes dans les dictionnaires généraux, certaines catégories sont mieux représentées que d'autres. Les linguistes constituent une majorité écrasante : Béjoint (1988), Boulanger (1996, 2001), Cabré (1994), Candel & Humbley (1997), Lerat (1995), Thoiron (1998)... Parmi les linguistes, il faut distinguer les lexicographes qui ne se contentent pas de rédiger des dictionnaires mais qui les analysent également, de ceux qui sont uniquement métalexigraphes : par exemple, Rey (1985), ayant travaillé à l'élaboration du *Grand Robert*, se classe dans la première catégorie, tandis que Tetet (1994), se classe dans la deuxième.

Le travail de Wesemael & Wesemaël (2003) semble, lui, se trouver à la limite entre la deuxième catégorie (« spécialistes du domaine ») et la troisième catégorie (« linguistes et spécialistes du domaine ») : en effet, cette étude a été menée conjointement par un linguiste (Roland Wesemaël) et par un spécialiste du domaine de l'astronomie (François Wesemael). Dans la première partie, les auteurs analysent des termes à la manière de linguistes dans les domaines analysés, linguistes certes profanes mais ayant toutefois une formation scientifique initiale :

Nous nous sommes efforcés d'évaluer les définitions d'un certain nombre de termes scientifiques qui ne relèvent pas précisément de notre domaine de spécialisation. (2003 : 149)

Dans la deuxième partie, en revanche, ils changent de point de vue, et adoptent le point de vue couplé du linguiste et du spécialiste du domaine :

La dernière épreuve, assurément la plus exigeante pour un dictionnaire culturel, consiste à évaluer la performance du NPR dans une discipline scientifique avec laquelle un usager serait très familier. (2003 : 151)

Quant à la troisième catégorie (celle des linguistes et spécialistes), elle nous a semblé très rare et, de fait, nous n'avons trouvé qu'une seule étude qui en soit réellement représentative : celle de Tetet (1994), qui se trouve être une linguiste pratiquant l'alpinisme. Cette dernière affirme d'ailleurs ouvertement, en s'exposant à la critique, qu'il est indispensable de maîtriser le domaine que l'on analyse (1994 : 652) :

Il ne nous paraît pas possible d'aborder le vocabulaire d'un domaine sans connaître parfaitement ce domaine ou pratiquer la discipline et c'est notre cas — un point de vue que les lexicographes qui sont dans l'obligation d'aborder tous les domaines de la connaissance, contesteront.

Le point de vue de Wesemael & Wesemaël (2003 : 149) sur cette question semble être le même, bien que leur avis paraisse un peu plus nuancé :

En soumettant le NPR à une telle évaluation [celle de la « performance » du dictionnaire dans certains domaines spécialisés], il importe, selon nous, de faire la distinction entre la discipline de spécialisation de l'évaluateur et les autres domaines scientifiques. La performance d'un dictionnaire culturel dans la seconde situation nous semble relativement difficile, quoique possible, à quantifier, puisque la perception du scientifique reste dans ce cas celle d'un non-spécialiste, éduqué certes, mais non spécialiste quand même. Dans la première situation, par contre, l'évaluation peut se faire de façon plus fine et plus pénétrante.

Enfin, il semble que les auteurs appartenant à la deuxième et la troisième catégorie se limitent à l'évaluation des dictionnaires, sans pour autant en avoir rédigé eux-mêmes ; ils ne peuvent donc pas être considérés comme des lexicographes.

1.3. Pourquoi ? Buts des analyses

Les buts des diverses analyses ne sont pas toujours décrits explicitement. Parmi ceux qui tiennent à le faire, ce sont sans doute Wesemael & Wesemaël (2003 : 48) qui expliquent le plus précisément l'objectif de leur démarche. Leur étude vise en effet à évaluer la « tenue de route » du *Nouveau Petit Robert* 2002 face aux deux questions suivantes :

- Une image juste de la science est-elle véhiculée par un dictionnaire culturel ?
- Celui-ci peut-il satisfaire les attentes d'un « honnête homme » du XXI^e siècle, qui œuvre dans une société dominée par la technologie et qui est confronté de façon quotidienne à des termes scientifiques ?

Le but de Rand, Hoare, & Salmon (2000 : 162) est quasi-identique pour le *Oxford English Dictionary*, quoique moins détaillé :

We must attempt an evaluation of the finished product in terms of its scientific content and utility as a reference source.

1.2. Qui fait les analyses ?

Tetet (1994 : 652), quant à elle, met en garde contre des analyses (méta)lexicographiques sans remarques constructives :

Nous ne nous limiterons pas dans cet article à une analyse critique, toujours facile, de l'existant ; nous proposerons quelques pistes méthodologiques qui devraient permettre de mieux assurer le traitement lexicographique des vocabulaires de spécialité.

C'est à ce même point de vue que se range Lerat (1995 : 164), qui parle du « jeu facile de la critique des dictionnaires, qui n'est pas amusant quand on a mis la main à la pâte comme réviseur » **Note111**.

Enfin, Candel & Humbley (1997 : 35), qui semblent avoir fait leur étude dans une optique différente, expliquent de manière circonstanciée dans le paragraphe qui suit quels sont les trois buts principaux de leur travail :

Bien plus qu'une étude sur la qualité d'un dictionnaire de langue, c'est la « réutilisabilité » qui nous importe. Cette réflexion entre dans le cadre des grands travaux actuels visant à valoriser des données existantes, pour forger des produits plus élaborés. Ces nouveaux répertoires, dictionnaires ou terminologies informatisées sous forme de bases de données relationnelles, devraient répondre encore mieux aux demandes actuelles de lexicographes et terminologues. Plus précisément, nous pensons à deux buts principaux : (1) la consultation d'articles spécialisés du TLF par l'interrogation du TLF informatisé, (2) la réflexion pour la constitution d'un dictionnaire de français scientifique et technique [...]. Un troisième, sous-jacent, nous guide en vérité : (3) la constitution de sous-ensembles sectorisés, domaine par domaine, embryons de dictionnaires de spécialité ou de terminologies.

Même si Candel & Humbley accordent ainsi beaucoup d'importance à la réutilisabilité des données, la majorité des auteurs étudiés se consacrent plutôt à jauger la qualité des dictionnaires, et leurs études semblent tenir compte d'une part des besoins des utilisateurs, et, d'autre part, de ceux qui confectionnent les dictionnaires.

1.4. Comment ? Présentation des diverses méthodes employées

Dans les pages qui suivent, nous tentons de présenter de façon synthétique les diverses méthodes auxquelles les auteurs ont eu recours pour leurs analyses **Note112** ; plus précisément, nous indiquons de quelle manière ils ont procédé pour choisir les termes à analyser, que ce soit au niveau des sources d'où sont issus les termes, ou bien au niveau du type de terme examiné.

1.4.1. Sources d'où sont tirés les termes

Nos lectures nous ont permis d'identifier trois sources principales, qui vont structurer cette sous-partie méthodologique : les termes analysés peuvent être tirés (*i*) de dictionnaires de langue générale, (*ii*) de répertoires des termes du domaine, (*iii*) de textes authentiques où ils sont utilisés.

1.4.1.1. Dictionnaire de langue générale

1.4.1.1.1. Termes cités dans la préface du dictionnaire

Les termes que Wesemael & Wesemaël (2003) ont décidé d'analyser dans la première partie de leur article sont des néologismes scientifiques (issus de domaines scientifiques différents) cités par les auteurs du *Nouveau Petit Robert* de 2002 dans la préface :

Pour commencer, nous avons choisi les 14 termes scientifiques cités à la rubrique « Nomenclature » de la préface du *NPR*, mots qui exemplifient l'enrichissement constant du *NPR* en néologismes devenus maintenant d'usage courant **Note113**. (Wesemael & Wesemaël (2003))

1.4.1.1.2. Echantillons tirés du dictionnaire

Une deuxième méthode, bien plus répandue, consiste à prélever des « échantillons » dans le « corps du texte » du dictionnaire, en se restreignant à l'analyse des termes trouvés dans telle ou telle lettre de la nomenclature. Les termes sont repérés au moyen de l'étiquette de domaine qui leur est attachée (ce qui n'est pas sans poser problème) ; les domaines auxquels renvoient les termes sont souvent divers et variés. Nous nous contenterons de citer trois exemples illustrant cette méthode.

Tout d'abord, cette méthode a été utilisée par Jessen (1996 : 87-88) pour son analyse portant sur la présence et le traitement des termes dans les dictionnaires généraux. Elle effectue des comparaisons entre dictionnaires généraux unilingues français et anglais, et dictionnaires généraux bilingues anglais-français. Utilisant les dictionnaires unilingues français comme point de départ, elle procède de la sorte pour le choix des termes français :

On the basis of the presence of some field indication, thirty lexical items were randomly chosen from the *P[etit] R[obert]* (1991), and an additional five from the *[Dictionnaire du français] PLUS* (1988) [letter A].

Mazière (1981 : 82), quant à elle, effectue dans la première partie de son article des comparaisons de la façon dont les termes sont étiquetés dans les dictionnaires unilingues français. Elle compare ainsi une « séquence » du *Littré* avec une « séquence » du *Petit Robert*. Elle établit un parallèle pour « les mots situés entre “bigre” et “bioxyde” (choix tout arbitraire) », ce qui correspond à 122 entrées dans le *Littré* et à 47 dans le *Petit Robert*, et ne retient que les termes qui possèdent une étiquette de domaine (46 dans le *Littré*, 31 dans le *Petit Robert*).

Enfin, Boulanger (2001 : 254 sq.), qui cherche à comparer la représentativité des domaines dans les dictionnaires unilingues français et les dictionnaires bilingues anglais-français, prend la lettre *a* et la lettre *m* dans 3 dictionnaires généraux monolingues et 3 dictionnaires généraux bilingues, et regarde quels sont les domaines représentés pour ces lettres-là.

Cette méthode est également utilisée, entre autres, par Boulanger (1994b), Bigras & Simard (1997) et Pruvost (1994).

1.4.1.1.3. Lecture du dictionnaire général

D'après nos recherches, un seul auteur s'est attelé à la fastidieuse tâche de dépouillement linéaire du dictionnaire général pour y trouver les termes d'un domaine pris en particulier : il s'agit de Rodriguez Reina (1999), qui explique sa démarche dans la partie de son article intitulée « Recherche et localisation des termes maritimes » :

Il n'est pas difficile d'imaginer que la recherche et la localisation d'entrées dans [les dictionnaires bilingues] est un processus complexe, car ils ne sont pas structurés d'une manière fixe et transparente qui nous permette d'identifier où et quoi chercher. Il nous a donc fallu, et cela malgré les techniques les plus modernes (scanner, cédérom), en revenir à la règle grossissante. [...]

Tout cela nous ramène à une recherche de données primitives, par lecture pure et simple, qui a rendu la localisation des entrées extrêmement ardue. (1999 : 297)

1.4.1.2. Répertoire des mots du domaine

Une autre méthode, assez répandue, consiste à relever des termes dans des répertoires spécialisés où ils sont consignés, puis à confronter les données de ces ouvrages à celles tirées des dictionnaires généraux. Cette méthode semble réservée à l'étude systématique d'un domaine ou d'un sous-domaine en particulier, et, d'après nos recherches, à l'analyse de la macrostructure ou nomenclature uniquement. Nous ne citerons ici que quelques exemples qui détaillent explicitement cette méthode.

Pour l'analyse du domaine de la géologie, et plus précisément de la géomorphologie, Candel & Humbley (1997) comparent une partie de la nomenclature d'un dictionnaire spécialisé (*Vocabulaire de la géomorphologie*) avec une partie de la nomenclature d'un granddictionnaire de langue générale (*Trésor de la Langue Française*) :

On a pris en compte les substantifs en A-, soit 88 articles du *Vocabulaire de la géomorphologie* et, grosso modo, les 3 premiers tomes du *TLF*, ainsi que les substantifs de la fin de l'alphabet à partir du T-, soit 98 articles du *Vocabulaire* et, grosso modo, le dernier tome du *TLF*. Le corpus obtenu se compose de 53 entrées communes aux deux ouvrages. (1997 : 36)

Magay (1984 : 222), quant à lui, confronte la nomenclature d'un répertoire des maladies à celle d'un dictionnaire unilingue de langue générale (*Longman Dictionary of Contemporary English*) et celle d'un dictionnaire bilingue anglais-hongrois :

I chose one segment of a particular field, and tested a number of dictionaries [...] against a list of about 400 items extracted from the *Manual of the International Statistical Classification of Diseases, Injuries and Causes of Death* [...]. The Manual, compiled by the World Health Organization in 1977, contains some 50,000 names of diseases. For purposes of comparison, I selected List D from the Manual, a "list of 300 causes for tabulation of hospital morbidity".

Enfin, Callebaut (1983 : 35) prend comme point de départ un répertoire spécialisé, mais n'hésite pas à élargir sa recherche à d'autres termes présents dans le dictionnaire général :

Nous nous sommes limité aux noms français ayant cours dans la littérature ornithologique actuelle, quitte à nous arrêter occasionnellement aux autres noms auxquels les dictionnaires ouvrent encore leurs colonnes.

Sa liste initiale, est une liste « modelée sur la nomenclature scientifique », qui comprend « 437 noms binomiaux ».

1.4.1.3. Textes où circulent les mots du domaine

Enfin, la dernière méthode qui est utilisée par certains auteurs consiste à se mettre dans la peau d'un lecteur « lambda » et à reproduire sa démarche « s'il se trouvait à quia en une lecture technoscientifique » (Descamps (1994 : 152)).

Il s'agit donc de repérer les termes à analyser dans les textes mêmes où ils sont employés (que ces textes soient courts ou longs, issus de la presse ou bien d'ouvrages entiers), puis de comparer les données trouvées en contexte avec celles des dictionnaires généraux. Cette méthode est donc, logiquement, applicable principalement à l'étude systématique d'un domaine en particulier.

1.4.1.3.1. Une phrase tirée d'un article

Descamps (1994 : 152-153) relève ainsi trois termes (mis en gras par nos soins) dans une seule phrase, tirée du journal de haute vulgarisation *La Recherche* de novembre 1992 :

Des chercheurs américains ont réussi à **cloner**, chez la souris, le **gène** de l'**enzyme** nécessaire à la synthèse du NO par certaines cellules de l'immunité, les macrophages.

Il va ensuite s'enquérir de ces termes dans des dictionnaires unilingues de langue française : le *TLF* (1977 et 1981), le *Petit Robert* (1967), le *Petit Larousse* (1963), le *Hachette Essentiel* (1992), le *Quid* (1992). N'ayant pas trouvé satisfaisantes les données de ces dictionnaires, il a ensuite recours à un dictionnaire spécialisé dans le domaine médical : l'*Encyclopédie médicale de la famille* (Larousse).

1.4.1.3.2. Un article de journal ou de magazine dans un domaine particulier

Mazière (1981), dans la deuxième partie de son article, intitulée très explicitement « Le Dictionnaire, outil de lecture », se propose de « jouer » au lecteur qui « a besoin d'un dictionnaire pour comprendre, tout bêtement, un article paru dans *le Monde* du 30.01.80. »

Voici comment elle décrit ledit article :

Il s'agit d'un article de 6^e page, non inclus dans le *Monde des sciences*, répondant donc, sans doute, à la capacité de lecture moyenne de quelqu'un qui a « fait des sciences naturelles » au lycée puis quelques études et quelques lectures — la biologie est tellement à la mode — mais rien de plus dans le domaine. L'article s'intitule « La Synthèse des protéines dans les cellules – Un chercheur du C.N.R.S propose un modèle pour expliquer la « perte » d'une partie du message génétique ». (1981 : 89)

Wesemael & Wesemaël (2003 : 150-151), eux, se sont en partie attelés à « la lecture d'articles tirés de la revue mensuelle de vulgarisation *Pour la Science* ». Ils ont ainsi choisi un numéro en particulier (juillet 2000), puis ont sélectionné trois articles « au hasard de la table des matières », donc traitant chacun de domaines très différents (« les grilles de calcul », « l'influence de l'alimentation des animaux sur la qualité des fromages », « les propriétés physiques de l'hydrogène à haute pression »), pour lesquels ils ont choisi respectivement six, neuf et « deux douzaines » de termes à analyser.

1.4.1.3.3. Plusieurs articles ou bien un ouvrage dans un domaine particulier

Wesemael & Wesemaël (2003 : 151) sont les seuls, d'après nous, à être partis de textes entiers et authentiques pour l'analyse d'un domaine bien précis : celui de l'astronomie. Pour cela, ils ont souhaité se restreindre à « des textes destinés à un public plus général [plutôt qu'à des textes de la revue mensuelle de vulgarisation *Pour la Science*] ». Ils ont ainsi « parcouru quelques articles de quotidiens, ainsi que le célèbre ouvrage de vulgarisation astronomique *Patience dans l'azur* (Reeves 1981) ».

1.4.1.3.4. Conclusion sur le type de texte

Les termes analysés sont donc issus de textes de types assez différents, que l'on peut classer en deux grandes catégories : d'une part, des textes issus de la presse et, d'autre part, des textes issus non de la presse, mais d'ouvrages entiers de vulgarisation (tels que le livre de vulgarisation sur l'astronomie utilisé par Wesemael & Wesemaël (2003)). Soulignons que les textes issus de la presse qui ont été utilisés par les différents auteurs correspondent à divers degrés de spécialisation : ainsi, alors que Mazière (1981) analyse la presse généraliste (la 6^e page du journal *Le Monde*), Wesemael & Wesemaël (2003) étudient la presse de vulgarisation d'un niveau déjà sensiblement élevé (des extraits de la revue *Pour la Science*), et le texte de *la Recherche* utilisé

par Descamps (1994) relève quant à lui de la semi-vulgarisation.

1.4.1.4. Conclusion sur les diverses sources utilisées

Dans les pages qui précèdent, nous avons présenté de manière séparée les diverses sources utilisées. Cette vision un peu fragmentaire n'est pas exactement conforme à la réalité ; en effet, certains auteurs utilisent simultanément plusieurs approches. Nous nous contenterons ici de citer deux exemples.

Lorsque Thoiron (1998) s'intéresse au traitement macrostructurel des termes de médecine dans le dictionnaire bilingue anglais-français Oxford-Hachette (OXHA), il fait appel à la fois à un dictionnaire unilingue de langue générale et à un ouvrage où sont utilisés les mots du domaine dans une optique plutôt pédagogique **Note 114** :

Pour étudier les problèmes de cohérence terminologique dans la nomenclature de OXHA, nous avons eu recours à deux bases de comparaison : un ouvrage présentant les concepts fondamentaux et les grandes lignes de la langue médicale française [Introduction au langage de la médecine, Jean Hamburger, 1982] et un ouvrage lexicographique monolingue non spécialisé (Nouveau Petit Robert, version électronique). (*Thoiron (1998 : 628)*)

Roberts (2004) utilise également une approche mixte pour analyser le traitement des termes de la viticulture et de l'œnologie dans deux dictionnaires généraux unilingues anglais (le *Collins* de 1986, et le *Random House Webster's* de 2001) et deux dictionnaires généraux bilingues (un dictionnaire anglais-français : le *Oxford-Hachette* de 1994, et un dictionnaire anglais-espagnol, le *Collins* de 1986). La démarche adoptée fait appel, comme point de départ de l'analyse, à la fois aux textes (spécialisés et moins spécialisés) où circulent les mots du domaine, ainsi qu'aux dictionnaires généraux. Un dictionnaire spécialisé est utilisé en dernière étape, à des fins de comparaison. Voici plus précisément comment Roberts (2004 : 125-126) décrit la méthode qu'elle utilise :

- (a) Using both a general English dictionary and internet documentation, I established a preliminary list of 60 terms —some highly specialized— in the related fields of viticulture and winemaking.
- (b) I then checked each of these terms in a newspaper corpus, in order to determine their presence and their frequency in a vulgarized corpus. This resulted in the narrowing of the preliminary list to 34 terms.
- (c) Out of these 34 terms, I selected 10 using the following criteria: degree of specialization; simple vs complex terms; morphological relations between terms.
- (d) Each of the selected terms was then looked up in four different general dictionaries: an English language dictionary (*Collins*); a more encyclopedic English dictionary (*Random House Webster's*); an English-French dictionary (*Oxford-Hachette*); and an English-Spanish dictionary (*Collins*).
- (e) Finally the same terms were looked up in a more specialized dictionary (*The Wine Lover's Companion*), so that a comparison could be made between those found in general dictionaries and those listed in more specialized dictionaries.

1.4.2. Choix des termes analysés

Jusqu'à présent, nous nous sommes attachée à décrire les sources d'où les auteurs ont extrait les termes qu'ils analysent (dictionnaires — généraux ou spécialisés — où sont répertoriés les termes, ou bien textes où sont utilisés les termes). Il s'agit maintenant de voir comment les termes eux-mêmes ont été choisis.

Les critères de sélection ne sont pas toujours décrits explicitement par les auteurs ; dans certains cas, la sélection paraît assez arbitraire. Comme nous l'avons expliqué plus haut (cf. point 1.4.1.1.2), un certain nombre d'auteurs font des « ponctions » au hasard dans une lettre en particulier du dictionnaire général, en

repérant les termes grâce aux marques de domaine qui les accompagnent, quel que soit le domaine. Non seulement cette sélection présente un côté très arbitraire, souligné explicitement par Mazière (1981 : 82), et par Jessen dans la citation suivante :

On the basis of the presence of some field indication, thirty lexical items were **randomly** chosen from the PR (1991) [...]. (*Jessen (1996 : 87)*)

mais elle est également hasardeuse dans la mesure où les termes « ne présentent pas systématiquement l'indicateur du domaine de spécialité auquel [ils] apparten[ent] » (Thoiron (1998 : 622))**Note115.**

Mais même lorsque le domaine d'analyse n'a pas été choisi au hasard, comme c'est le cas pour Thoiron (1998) et pour Bigras & Simard (1997 : 99), qui ont tous trois choisi d'étudier le domaine de la médecine, il reste que le choix de la lettre d'où sont tirés les termes est toujours livré au hasard : ainsi, le corpus de termes de Bigras & Simard (1997 : 100) « était formé des mots commençant par la lettre *l* dans les deux éditions du dictionnaire », et c'est également une des méthodes choisies par Thoiron (1998 : 632-633), qui utilise, pour analyser la « cohérence du point de vue linguistique » de la macrostructure, des mots commençant par la lettre *a*.

Toutefois, nous avons pu dresser une liste des critères qui semblent être utilisés dans certains cas. C'est très souvent le degré de spécialisation du terme qui est mis en avant ; par ailleurs, la place du terme dans la hiérarchie conceptuelle ou bien sa fréquence en discours peuvent aussi avoir influencé son choix comme objet de l'analyse ; enfin, tout naturellement, la morphologie du terme est également un critère chez un certain nombre d'auteurs. Bien que tous ces critères soient très étroitement liés, nous les présentons de manière séparée pour la clarté de la démonstration. Enfin, nous mentionnons quelques critères marginaux regroupés sous la catégorie « autres ».

1.4.2.1. Degré de spécialisation

De nombreux auteurs ont recours à la dichotomie termes usuels / termes spécialisés, qu'ils libellent de manière différente : les termes usuels sont tantôt appelés « mots vulgarisés » (Mazière (1981 : 89)), tantôt « mots moins spécialisés » (Roberts (2004 : 127)), « mots de la langue courante » ou encore « mots d'usage courant » (Wesemael & Wesemaël (2003 : 151)), tandis que les termes spécialisés sont appelés « mots savants » (Descamps (1994)), « mots hautement spécialisés » (Roberts (2004 : 127)) ou encore « mots réservés » (Mazière (1981 : 89)).

Certains auteurs ont décidé d'analyser des termes que l'on peut considérer comme « usuels » : c'est le cas notamment de Wesemael & Wesemaël (2003 : 151), lorsqu'ils analysent trente termes d'astronomie ; c'est également le cas de Mazière (1981 : 89 *sq.*) pour certaines de ses analyses (*bactérie*). En revanche, Descamps cherche plutôt ce qu'il appelle des « mots savants » (*cloner, gène, enzyme***Note116.**). Enfin, la plupart des auteurs cherchent à la fois des termes que l'on peut qualifier d'*usuels*, et des termes que l'on peut qualifier de *spécialisés*. C'est ainsi que Roberts (2004 : 127) cherche tout à la fois des termes très spécialisés comme *resveratrol*, ou encore *malolactic fermentation*, et des termes plus usuels comme *vintage* ou *vintner*. Thoiron (1998 : 632) étudie quelques mots dont « le niveau de spécialisation est manifestement très élevé » (comme *cryochirurgie, thérapie, ou laserthérapie*), ou encore des sigles**Note117.**, mais aussi des termes plus courants comme *accouchement* (p. 631), *rubéole, varicelle, coqueluche* (p. 637).

Toutefois, un réel problème se pose à la lecture des divers articles : les auteurs n'indiquent pas systématiquement ce sur quoi ils se fondent pour décider du degré de spécialisation des termes analysés. Bon nombre d'entre eux semblent s'appuyer sur la situation de communication, et sur la dichotomie « spécialistes / non spécialistes ou profanes » quant au lectorat ; ils cherchent des termes qu'un lecteur cultivé, non-spécialiste, peut potentiellement rencontrer au cours de ses lectures. C'est ainsi que Descamps (1994 : 152) cherche les « mots savants » qui peuvent « empêtrer » la lecture (d'un article tiré de *La Recherche*). De

même, Wesemael & Wesemaël (2003 : 151), pour leur analyse de l'astronomie, ont « identifié un certain nombre de termes [30] à teneur scientifique pour lesquels un lecteur assidu et curieux pourrait vouloir chercher des explications », les trente termes relevés étant « d'usage courant ».

Mais, lorsqu'on se penche de plus près sur cette question, il semble que la distinction soit en réalité plus subtile. Déjà, lorsque Thoiron (1998 : 633) analyse le traitement des abréviations et des sigles, il fait « un test » à partir de la liste des « cent abréviations qu'un médecin pourrait tenter de retenir **Note118.**, laissant les autres au spécialiste » (cité de Hamburger (1982)), ce qui introduit une gradation dans le degré de spécialisation du locuteur : le médecin généraliste est plus spécialiste que ses patients, mais l'est moins qu'un médecin spécialiste.

En réalité, ce qui semble pris en compte est donc plutôt le niveau de diffusion du terme, sa progression de la sphère des initiés à celle des non-initiés **Note119.**, son entrée en vulgarisation **Note120.** . C'est ce que qu'explique Callebaut (1983 : 34) à l'aide d'exemples, et que Mazière formalise un peu plus (1981 : 90) :

Le champ que nous étudions [...] accuse [...] une grande hétérogénéité ; la plupart d'entre nous ne sauraient énumérer que quelques dizaines de noms d'oiseaux (ceux par ex. que les dictionnaires analogiques ou les encyclopédies reprennent sous l'entrée "Oiseau"). Et cette compétence lexicale dépasse encore souvent la capacité de reconnaître les espèces particulières auxquelles ces noms réfèrent. Un nom comme "Erismatiure à tête blanche" (que seuls les ornithologistes connaissent) a ainsi un statut bien différent de celui de "Moineau" (Callebaut (1983 : 34)).

Nous sommes, dans cette partie, dans la mouvance de termes-mots selon une classification qui ne serait pas : 'mot d'origine savante' / 'mot du langage commun', mais 'terme-mot un peu connu' / 'terme à usage des seuls spécialistes' / 'métaphores' **Note121.** . Et comme la vulgarisation est dominante à notre époque, la mouvance est peu aisée à décrire. (Mazière (1981 : 90))

Une dernière remarque, sur ce critère fortement problématique, est que le degré de spécialisation du terme dépend également certainement du degré de spécialisation de la source dont il est tiré, du moins pour les termes qui sont issus de textes authentiques.

En dehors de la situation de communication, les auteurs semblent évaluer le degré de spécialisation du terme d'après d'autres critères qui lui sont fortement liés, dont la place du terme dans la hiérarchie conceptuelle.

1.4.2.2. Place dans la hiérarchie conceptuelle

Un nombre assez limité d'auteurs ont choisi, implicitement ou explicitement, les termes à analyser en fonction de la place qu'ils occupent dans la hiérarchie conceptuelle du domaine auquel ils appartiennent. C'est ce qu'explique Callebaut (1983 : 33), en étudiant la nomenclature des noms d'oiseaux :

L'« univers du discours » que partage une communauté linguistique comporte [...] une hiérarchie conceptuelle, déterminée par les rapports praxéologiques que les hommes entretiennent avec le monde environnant. Ainsi la notion "moineau" (et le mot, ou ses homonymes "perriot", "piaf"), occupe dans cette hiérarchie une place supérieure à "soui-manga" (oiseau exotique) et à "saperde" (en tant qu'insecte, pourtant indigène).

Il s'agit donc de raisonner en termes de génériques — ou hyperonymes — et de spécifiques — ou hyponymes. Callebaut cherche ainsi à la fois des noms « génériques » (tels que *accenteur* ou *agrobate*, p.38) et des noms « spécifiques » (tels que *cocorli*, *blongios*, *chipeau*, p.38).

Dans Roberts & Josselin-Leray (2004 : 9), les termes *oenology / enology* et *viniculture* ont été choisis pour leur côté générique, puisqu'ils représentent tous les deux des noms de domaine.

Enfin, la distinction hyperonyme / hyponymes est le premier critère utilisé par Thoiron (1998 : 628-633) pour analyser la cohérence de la macrostructure des dictionnaires qu'il analyse [Note122](#), car, selon lui, « c'est probablement sur ces critères qu'on peut le mieux appuyer une évaluation de la cohérence conceptuelle d'une macrostructure ». Toutefois, il utilise ce critère en le liant, comme bien d'autres le font, à celui de la fréquence lexicale du terme analysé.

1.4.2.3. Fréquence lexicale

Un certain nombre d'auteurs, comme Wesemael & Wesemaël (2003 : 152), ou encore Mazière (1981 : 90), parlent de mots « courants » mais ne font pas de lien explicite avec la fréquence, même s'il serait envisageable de considérer « mot courant » comme synonyme de « mot fréquent ».

Callebaut (1983 : 33), lui, explique que son champ d'étude (les noms d'oiseau) se restreint à « des notions relativement **familières (sur le plan des choses-nommées)** et à des signes d'une **fréquence lexicale** [Note123](#). ». Roberts & Josselin-Leray (2004) utilisent eux aussi ouvertement la fréquence lexicale comme critère de choix des termes à analyser :

Nous avons [...] repéré, parmi [l]es 60 termes [déjà repérés dans la documentation spécialisée disponible sur Internet], lesquels étaient présents dans un corpus de journaux et de périodiques, c'est-à-dire dans un corpus vulgarisé, et quelle était leur **fréquence**, en partant de l'idée que les dictionnaires généraux doivent inclure des termes que nous risquons de rencontrer dans nos lectures quotidiennes. Cela nous a permis de réduire la liste préliminaire de 60 à 34 termes.

Cependant, tout le monde ne semble pas d'accord sur la définition à attribuer à « fréquence lexicale ». En effet, il semble qu'il faille faire la différence entre la fréquence « ressentie », pour reprendre l'expression de Thoiron (1998 : 628) ; on s'attend à trouver un terme « en particulier « parce qu'il est **ressenti** comme fréquent », et fréquence « mesurable », telle qu'elle peut être trouvée en corpus [Note124](#).

1.4.2.4. Morphologie

Comme nous l'avons précédemment mentionné, tous les critères de choix des termes sont liés de près ou de loin au degré de spécialisation du terme, et la morphologie ne fait bien entendu pas exception. En effet, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, très souvent, plus un terme est morphologiquement complexe (racines grecques ou latines, composés, etc.), plus il peut être considéré comme « savant ».

1.4.2.4.1. Dérivation

Seules quelques études abordent le problème des dérivés lexicaux ; c'est premièrement le cas de Thoiron (1998 : 632) qui étudie « dans un échantillon de 255 substantifs médicaux en *-ie* » les 38 termes commençant par la lettre *a* [Note125](#), afin de voir s'ils présentaient un dérivé adjectival en *-ique*.

Mazière (1981 : 91), elle, s'intéresse au traitement de toute la famille morphologique de *polymère (polymérie, polymérisation, polymérase, polymérisés)*.

Roberts (2004 : 129) évoque comme critère possible la dérivation sous forme de relations de préfixation ou de suffixation (dérivation par affixation [Note126](#)) en citant l'exemple, dans le domaine de l'œnologie et de la viticulture, de *fabricate* et *prefabricate* (préfixation), ainsi que de *fabricate* et de *fabrication* (suffixation). Toutefois, ces termes ne sont pas analysés en détail par la suite.

1.4.2.2. Place dans la hiérarchie conceptuelle

Enfin, Roberts (2004 : 129) et Roberts & Josselin-Leray (2004) analysent une série de termes présentant une racine morphologique commune (dérivation par combinaison **Note127.**) : *viniculture*, *vinification*, *vintage* et *vintner*, qui ont tous en commun la racine française *vin*.

1.4.2.4.2. Terme simple vs. terme complexe

De nombreux auteurs analysent à la fois des termes simples *et* des termes complexes **Note128.**, mais sans le préciser explicitement : c'est le cas de Mazière (1981 : 90) lorsqu'elle analyse tout à la fois *molécule* et *enzyme* (termes simples) et *membrane nucléaire* ou encore *noyau cellulaire* (termes complexes).

Roberts (2004 : 128) analyse principalement des noms simples, mais aussi deux composés, à savoir *yeast strain* et *malolactic fermentation*.

En revanche, Thoiron (1998 : 642) fait un point à part, dans son analyse de la gestion de la microstructure du OXHA, consacré à la « gestion des noms composés ». Il cherche ainsi des termes comme *chef de clinique*, *chef de service*, *infirmière en chef*, *grossesse extra-utérine*, *rhumatisme articulaire*, *rhumatisme musculaire* ou encore *chirurgie endoscopique*.

Callebaut (1983 : 35) étudie spécifiquement toute une liste de noms composés, de types différents (N + N **Note129.**, N + A **Note130.**, N + *de* + complément, N + *à* + complément) :

L'originalité des noms d'oiseaux français, tels qu'on les trouve dans la littérature spécialisée, est d'avoir intégré les anciens noms « préscientifiques » dans une liste binominale modélisée sur la nomenclature scientifique. [...]. Cette liste de base comprend 437 noms binomiaux, composés d'un élément générique substantival et d'un élément spécifique, se répartissant essentiellement sur quatre types : bruant ortolan (N + N), bruant jaune (N + A), bruant des roseaux, bruant à gorge brune (N + Compl. en *à* ou *de*).

Les noms binomiaux sont donc des unités lexématiques composées, des lexies, ou dans la terminologie de Benveniste, des synapsies.

Enfin, *last but not least*, Boulanger consacre deux articles entiers (1989a et 1989b) au problème de ce que nous appelons « terme complexe », qu'il subdivise en « syntagmeterminologique simple » (« structure de base binaire » ; ex. : *banc de neige*, *conducteur d'excavateur-compresseur* (1989b : 360)), et « syntagme terminologique complexe » (qui dérive « d'une structure modèle élémentaire par l'intermédiaire d'une expansion déterminative » ; ex. : *papier couché à haut brillant*, *station mobile terrestre* » (1989b : 360)).

1.4.2.4.3. Siglaison

Une seule étude comporte une partie vouée uniquement à l'analyse des sigles : c'est celle de Thoiron (1998 : 633-635), qui incorpore une sous-partie « abréviations et sigles » dans l'analyse de la macrostructure. Les sigles choisis sont les « cent abréviations qu'un médecin pourrait tenter de retenir ».

Mazière (1981 : 90-91) a également choisi quelques sigles à analyser (*A.D.N.*, *A.R.N.* et *A.R.N. polymérase*) dans la deuxième partie de son article, mais elle les analyse parmi d'autres choses, le choix semblant plutôt dicté par la source (l'article du *Monde* analysé, qui porte sur la synthèse de la protéine dans les cellules, contient ces termes).

1.4.2.5. Autres critères

Enfin, terminons par deux critères qui semblent bien plus marginaux.

Un critère utilisé par Roberts (2004 : 132) et Roberts & Josselin-Leray (2004) pour seulement deux termes (le terme anglais et son équivalent français) est la polysémie : les verbes *age* et *vieillir* ont été choisis parce qu'ils possèdent à la fois une acception propre au domaine spécialisé de la viticulture, et une ou plusieurs acception(s) propre(s) à la langue générale.

Un autre critère, utilisé explicitement par Mazière (1981 : 91-92) et par Callebaut (1983 : 35) est l'appartenance du terme à la catégorie grammaticale des adjectifs non dérivés de substantifs : c'est le cas, par exemple, des adjectifs *eucaryote* et *procaryote* chez Mazière (1981 : 91). Callebaut, quant à lui, explique sa démarche de la manière suivante (1983 : 35) :

Il sera clair que dans notre analyse n'interviendront que les éléments nominaux pertinents, c'est-à-dire les substantifs, et quelques adjectifs, dans la mesure où ceux-ci sont spécialisés et spécifiques à notre nomenclature : bifascié, auréole.

1.4.2.6. Conclusion sur le choix des termes

Quelques dernières remarques pour dresser un bilan de la manière dont procèdent les auteurs pour le choix des termes à analyser.

Tout d'abord, force est de constater que les critères choisis ne sont pas toujours explicites. Ainsi, il n'est pas précisé en détail par Thoiron (1998) comment certains termes utilisés pour l'analyse de la macrostructure ont été choisis. Les termes ont vraisemblablement été piochés, de-ci de-là, parmi certains sous-domaines de la médecine, tels que ces derniers sont délimités et présentés dans Hamburger (1982) **Note131**. (« A propos des branches et des poumons... », « A propos des divers types de cancers... », « A propos des maladies du cœur et des vaisseaux... », pp. 628-632), mais c'est seulement lorsque l'on en arrive au sous-domaine de la gynécologie et de l'obstétrique, qu'il est dit explicitement que la « comparaison entre [OXHA] et NPPE port[e] sur un échantillon de 15 termes relevés dans Hamburger (1982) » (Thoiron (1998 : 631)).

Lorsque les critères sont donnés explicitement, il y a parfois un certain flou qui les entoure. Notamment, les critères donnés par Wesemael & Wesemaël (2003 : 150-151) présentent un caractère assez vague : lorsqu'ils décrivent le dépouillement des articles de *Pour la Science*, ils expliquent avoir relevé respectivement 6, 9 et 12 termes, « dont [ils] pens[ai]ent qu'ils avaient un caractère nettement scientifique », ou qu'ils étaient « problématiques » ; lorsqu'ils analysent le domaine de l'astronomie, les trente termes qu'ils ont choisis sont des « termes à teneur scientifique ».

Nous avons artificiellement séparé les différents critères pour la clarté de l'analyse. Toutefois, très fréquents sont les cas où plusieurs critères sont utilisés simultanément : ainsi, dans Roberts & Josselin-Leray (2004), le terme *yeast strain* a été choisi parce qu'il s'agit d'un terme complexe, mais également à cause de son degré de spécialisation. De plus, les critères qui prévalent dépendent très largement des points qui sont analysés (gestion de la macrostructure ou bien de la microstructure), et du type de domaine analysé : domaine unique ou domaines pluriels.

A bien y réfléchir, on se rend compte finalement que le choix des termes analysés repose entièrement sur la manière dont on définit ce qu'est un terme : tous les critères utilisés pour la sélection des termes à étudier se recoupent avec les critères décrits dans le premier chapitre pour la description de ce qu'est un terme.

1.5. Tableau comparatif

Pour donner une idée plus globale de la diversité et de la complexité des études déjà réalisées à propos des termes dans les dictionnaires généraux, nous avons représenté certaines données sous forme de tableau comparatif (présenté page suivante). Précisons de nouveau que ce tableau ne se veut guère exhaustif, mais essentiellement représentatif **Note132**.

En ordonnée, on trouve le nom des divers auteurs, classé par ordre alphabétique, ainsi que la date de leurs études.

En abscisse, on trouve les points suivants : type de dictionnaire analysé (dictionnaires unilingues français, dictionnaires unilingues anglais, dictionnaires bilingues **Note133**. — les titres, sous forme abrégée, se trouvent dans les cases correspondantes **Note134**. ; type de domaine analysé (domaine unique vs domaines variés) ; partie du dictionnaire analysée (macrostructure, microstructure).

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des différentes études métalexicographiques traitant des termes dans les dictionnaires généraux

	Dictionnaires généraux analysés			Domaines analysés		Partie du dictionnaire analysée	
	Unilingue français	Unilingue anglais	Bilingue	Unique	Divers	Macro-structure	Micro-structure
<i>Mortureux (1997)</i>	<i>Lexis NPR (CD-ROM)</i>			Bateaux			✓
<i>Pruvost (1994)</i>	<i>PL</i>				✓		✓
<i>Raphael (1979)</i>		<i>OED</i>		✓			
<i>Rand Hoare & Salmon (2000)</i>		<i>OED</i>			✓	✓	✓
<i>Rey (1985)</i>	GR 1985				✓	✓	✓
<i>Roberts (2004)</i>		<i>COLL RHWEB</i>	<i>OXHA COLL SPAN¹³⁵</i>	Viticulture and wine making		✓	✓
<i>Roberts & Josselin-Leray (2004)</i>	<i>PR PL</i>	<i>COLL RHWEB</i>	<i>RCS OXHA</i>	Œnologie / Viniculture		✓	✓
<i>Rodriguez Reina</i>	Dic. italien-esp.			Terminologie maritime		✓	✓
<i>Tetet (1994)</i>	<i>TLF GR GL PR</i> Nouveau Larousse illustré ++			Alpinisme		✓	✓
<i>Thoiron (1998)</i>	<i>NPR (CD-ROM)</i>		<i>OXHA (CD-ROM)</i>	Médecine		✓	✓
<i>Wesemael & Wesemael (2004)</i>	<i>NPR</i>			Astronomie	✓	✓	✓

La présentation sous forme de tableau comparatif fait ressortir les phénomènes suivants :

1.5. Tableau comparatif

1.5.1. Type de dictionnaire (deuxième colonne)

Premier constat : les dictionnaires unilingues ont fait l'objet d'un bien plus grand nombre d'études que les dictionnaires bilingues. C'est d'ailleurs dans ce sens que semble aller le constat fait par Tetet (1994 : 652) : son bilan sur « l'étude critique du traitement des vocabulaires de spécialité dans les dictionnaires » indique que celle-ci s'est limitée à des analyses « le plus souvent dans les dictionnaires de langue, monolingues, généraux ». Les études concernant les dictionnaires bilingues sont dans l'ensemble plus récentes que celles concernant les unilingues : 1996 (Jessen), 1998 (Thoiron), 2001 (Boulanger), 2004 (Roberts, Roberts & Josselin-Leray) Note135.

Deuxième constat : en ce qui concerne les dictionnaires unilingues, la différence est frappante entre les dictionnaires généraux français, qui ont fait l'objet d'un très grand nombre d'études, et les dictionnaires généraux anglais, pour lesquels c'est très loin d'être le cas : seuls Béjoint (1988), Gilliver (1999), Jessen (1996), et Rand Hoare & Salmon (2000) se sont intéressés aux dictionnaires généraux anglais.

1.5.2. Domaines analysés (troisième colonne)

Premier constat : Le tableau nous permet d'abonder dans le sens de Tetet (1994 : 652), qui constate que pour « l'étude critique du traitement des vocabulaires de spécialités dans les dictionnaires [...] dans tous les cas, le domaine de spécialité traité relève des sciences et des techniques ». Un rapide coup d'œil à la colonne « domaines analysés » livre en effet les résultats suivants : médecine, sciences naturelles, technologie, géologie... Tetet fait donc figure d'exception en étudiant la terminologie d'une discipline sportive telle que l'alpinisme.

Deuxième constat : Le tableau fait toutefois clairement apparaître que certains auteurs s'attachent à étudier le traitement de termes relevant de domaines très variés (c'est très souvent le cas des auteurs qui procèdent par « ponction » dans une lettre, comme Jessen (1996)), tandis que d'autres s'attachent à décrire les termes d'un domaine en particulier.

Ce que le tableau fait peut-être entrevoir moins clairement, c'est qu'en réalité, même lorsqu'un seul domaine est étudié, le domaine n'est jamais vraiment pris dans son intégralité, et c'est presque toujours uniquement un sous-domaine qui est analysé. C'est ce qu'expliquent Candel & Humbley (1997 : 38) :

Le domaine traité [...] est, dans notre corpus, l'hyperdomaine de la GÉOLOGIE, suivi du domaine plus précis de la GÉOMORPHOLOGIE.

De même, l'étude de Thoiron (1998) ne concerne pas le vocabulaire de la médecine de manière exhaustive ; des termes sont piochés dans divers sous-domaines (gynécologie, maladies infectieuses, etc.), sous-domaines qui ne sont pas eux-mêmes étudiés dans leur totalité. Rodriguez Reina (1999) fait le même aveu :

Il est bien évident que le langage maritime, envisagé sous tous ses aspects, est un domaine trop vaste [...]. Nous voyons donc qu'il est possible d'établir, dans le cadre du vaste domaine de la terminologie maritime, une série de divisions en secteurs regroupant des termes qui appartiennent ou qui se rattachent à un aspect particulier de l'art de la navigation, et ces termes, à leur tour, permettent de créer des champs sémantiques successifs. (1999 : 296)

[...] Il nous faut souligner une fois encore que le langage maritime représente une parcelle tellement vaste de la langue que plus elle sera compartimentée, plus elle nous permettra d'obtenir des informations utiles dont nous pourrions tirer des conclusions d'intérêt général. C'est la raison pour laquelle une division en secteurs absolument nécessaire. (1999 : 299)

Enfin, il faut souligner qu'il est de toute façon très difficile de circonscrire un domaine en particulier. C'est ce qu'expliquent, entre autres, Candel & Humbley (1997 : 35), lorsqu'ils tentent de répondre à la question « Comment isoler un domaine en lexicographie ? » :

Il paraît extrêmement difficile d'isoler un domaine unique. Cela reviendrait à ne prendre en compte que des parcelles du vocabulaire ou de la terminologie en question.

Afin d'essayer de résoudre ce problème, Bigras et Simard (1997 : 99), pour étudier la terminologie de la médecine, ne se sont pas limitées aux termes affublés de l'étiquette *médecine*, mais ont élargi leur recherche aux termes comportant des étiquettes de domaines connexes à celui de la médecine **Note136**. Malgré tout, elles reconnaissent le côté arbitraire de leur choix :

Nous avons tenté de sélectionner des marques qui représentent des domaines toujours liés à celui de la médecine. La marque « biologie », par exemple, n'a pas été retenue parce que cette science étudie également la vie des plantes et les écosystèmes. Les frontières sont cependant souvent difficiles à tracer et **nos choix comportent donc une certaine mesure d'arbitraire**.

1.5.3. Partie du dictionnaire analysée (quatrième colonne)

La quatrième colonne fait ressortir que le traitement des termes a été analysé de manière quasi-égale au niveau de la macrostructure et de la microstructure. Ce qu'il ne montre pas, en revanche, est que certains points relatifs à la macrostructure ou à la microstructure ont été plus étudiés que d'autres : c'est le cas, par exemple, des problèmes de marquage et de définition pour la microstructure **Note137**.

Une autre précision reste à apporter : certaines études traitent seulement du texte dictionnaire à proprement parler (macrostructure et microstructure), mais d'autres, comme celle de Boulanger (2001) par exemple, tiennent aussi compte de ce qui est appelé (par lui) « discours pré-dictionnaire », ou (par d'autres, comme Francœur (2003 : 58) **Note138**), « discours de présentation », **Note139**, ce qui correspond à ce que l'anglais appelle « front matter » d'un dictionnaire.

2. Eléments de réponse des études métalexicographiques et des discours pré-dictionnaires

Dans la présente section, nous synthétisons les éléments de réponse trouvés dans les diverses études aux trois questions posées dans le premier chapitre : (1) les termes sont-ils à leur place dans les dictionnaires généraux ? (2) Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ? (3) Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ? Pour chacune de ces trois questions, nous analysons diverses données : les constats que font certains métalexicographes, les méthodes que les lexicographes disent utiliser, ainsi que les recommandations qui sont faites par les (méta)lexicographes.

2.1. Les termes sont-ils à leur place dans les dictionnaires généraux ?

2.1.1. Prologue : une légitimité douteuse ?

A l'heure actuelle, personne ne semble remettre en cause le fait que des termes soient inclus dans des dictionnaires de langue générale. Pour mémoire, retranscrivons une des citations mentionnées dans ce chapitre :

Personne ne met en doute la nécessité de la présence des technoclectes dans les dictionnaires à l'usage de tous (Boulanger & L'Homme (1991 : 26)).

Dans le même article, Boulanger & L'Homme (1991 : 28) insistent plus loin sur le fait que ce point de vue est partagé par les lexicographes :

Quel que soit le répertoire consulté et à condition qu'il soit pourvu d'une introduction tant soit peu étoffée, tous les dictionnaristes insistent sur le fait qu'il est impensable aujourd'hui de constituer une nomenclature de dictionnaire de langue sans y incorporer des éléments techno-scientifiques.

C'est aussi, par exemple, un avis partagé par Dubois & Dubois, ou encore Clas et Thoiron :

On n'interdit pas [...] l'entrée au dictionnaire des mots d'origine étrangère et en particulier des anglicismes. Il n'est pas question, non plus, d'exclure les termes techniques ou scientifiques. (*Dubois & Dubois (1971)*)

Le Petit Robert a certes raison d'inclure de telles lexies [mots relevant des lexiques spécialisés des sciences et des techniques] [...]. (*Clas (2001 : 232)*)

[Le OXHA] contient une part de terminologie (et selon nous il faut qu'il en soit ainsi) [...]. ((Thoiron (1998 : 625))

Toutefois, il peut sembler fort paradoxal de trouver des termes qui appartiennent en toute logique aux langues de spécialité dans des dictionnaires autres que des dictionnaires de spécialité. Il paraît donc légitime d'explorer la question posée dans le titre de cette sous-partie : les termes sont-ils à leur place dans un dictionnaire général ? Ou encore, comment justifier de l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux, puisqu'ils y sont bel et bien répertoriés ?

2.1.2. La raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux

Un certain nombre d'auteurs mentionnent, de-ci de-là, les raisons pour lesquelles les nomenclatures des dictionnaires généraux contiennent des termes. Mais il semble que très peu de personnes (à part Roberts & Josselin-Leray (2004) en aient fait une synthèse détaillée. En glanant les informations dans divers documents (études métalexigraphiques ou préfaces des dictionnaires généraux), nous avons pu recenser les raisons invoquées pour l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux. Elles sont, d'après nous, au nombre de cinq : (1) le poids de la tradition lexicographique, (2) la vocation didactique du dictionnaire de langue générale, (3) la tentation de l'exhaustivité, (4) les besoins des utilisateurs, et (5) l'interpénétration vocabulaire scientifique et technique / vocabulaire de la langue générale.

2.1.2.1. Le poids de la tradition lexicographique^{Note140.}

La citation de Boulanger & L'Homme (1991 : 26), une fois complétée, laisse apparaître que l'inclusion des termes dans la nomenclature correspond à la perpétuation d'une bien longue tradition dans la lexicographie française :

[Personne ne met en doute la nécessité de la présence des technoclectes dans les dictionnaires à l'usage de tous.] **Depuis l'origine de la lexicographie française**, aucun dictionnaire de langue, petit [...], moyen [...], grand [...], ou géant [...], monolingue, bilingue ou multilingue, ne peut s'exempter de répertorier de nombreuses terminologies.

La même idée se retrouve de nouveau chez Boulanger dans un article plus récent (1996 : 141), ainsi que chez Béjoint (1988 : 354), qui étend cet argument à la lexicographie britannique :

Un simple regard sur l'histoire de la lexicographie montre bien que les dictionnaires compilent et décrivent des termes depuis des siècles [...]. Il y a [...] plusieurs siècles que les LSP font corps avec la LG dans les macrostructures des DL et qu'elles sont méthodologiquement codifiées dans la macrostructure. (*Boulanger (1996 : 141)*)

[The] presence [of scientific and technical] words in general dictionaries, at least in England and in France, is **an older tradition** than it is generally supposed. (*Béjoint (1988 : 354)*)

Il semble donc nécessaire à présent de retourner quelques siècles en arrière pour mieux saisir de quelle manière s'est ancrée cette fort imposante tradition. En fait, il semble que la première inclusion de termes dans les dictionnaires non-spécialisés date au moins du XVII^e siècle, voire du XVI^e siècle selon les points de vue, que ce soit pour les dictionnaires unilingues anglais ou français, ou encore pour les dictionnaires bilingues anglais-français.

Attardons-nous un peu plus à présent sur l'historique de chaque type de dictionnaire, tout en précisant que ce que nous présentons dans les pages suivantes n'est qu'un très bref historique ne reprenant que les points les plus pertinents pour notre étude, et ne se veut en aucun cas une étude métalexigraphique diachronique exhaustive **Note141**. Nous ne saurions toutefois nous en passer car, comme l'explique Quemada (1967 : 12), qui insiste sur la « filiation des méthodes lexicographiques », « l'imbrication permanente des réalisations passées et présentes dans un domaine où les forces de la tradition jouent un rôle capital rend toute coupure, quelle qu'elle soit, artificielle donc illusoire ». Du côté de la lexicographie anglaise, Landau (1989 : 62) se range au même avis pour la lexicographie anglaise : "anyone who has read [the] history of lexicography is by now aware of how much each lexicographer owes to his predecessor."

2.1.2.1.1. Dictionnaires unilingues

2.1.2.1.1.1. Dictionnaires unilingues français

Selon les mots de Pruvost (2002 : 6) :

Il faut le souligner d'emblée, les « dictionnaires » représentent un genre qui, dans les pays de langue française, bénéficie d'un très solide ancrage historique, méthodologique, éditorial et commercial, un ancrage qui légitime et explique l'opulence du genre.

Voilà qui explique que l'historique que nous présentons maintenant soit légèrement plus développé pour les dictionnaires unilingues français que pour les unilingues anglais ou les bilingues.

Certains auteurs datent du XVII^e siècle la première apparition des termes dans les dictionnaires unilingues français : c'est le cas de Guilbert (1973 : 5) et également celui, semble-t-il, de Quemada (1967 : 77) :

Selon une pratique déjà généralisée avant la fin du XVII^e siècle, les éléments encyclopédiques étaient admis dans les dictionnaires généraux comme compléments souhaitables des définitions.

Boulanger (1996 : 141), lui, remonte clairement au milieu du XVI^e siècle :

Les plus anciens dictionnaires du français cataloguent une foule de termes. Dès le XVI^e siècle, Robert Estienne consacre des articles aux termes de justice et de droit. Dans la deuxième édition de son dictionnaire (1549), il tient compte des recommandations de l'Edit de Villers-Cotterêts (1539) [...] et il y aménage les terminologies idoines.

En effet, Brandon (1967 : 75), qui consacre tout un ouvrage au dictionnaire d'Estienne, décrit ainsi les mots

techniques compris dans la deuxième édition du dictionnaire (1549) :

On trouve des termes de droit, de médecine, d'architecture ; des noms d'animaux, de poissons, de plantes, des expressions de vénerie et de fauconnerie. Les termes de marine font presque défaut [note de l'auteur : Nicot combla cette lacune dans les éditions posthumes du dictionnaire], mais en revanche la nomenclature des plantes et des poissons et les termes de chasse sont abondants. Pour cette dernière catégorie de mots, Estienne a puisé dans les écrits de Budé, et outre les termes de vénerie qu'on trouve à leur place dans le vocabulaire, il en a fait un appendice d'une dizaine de pages avec des citations de Budé. Il n'était pas toujours facile de trouver les équivalents en latin pour les mots techniques, surtout pour les termes de vénerie et de fauconnerie : aussi Estienne s'abstient-il d'en offrir toujours une traduction.

La tendance à inclure de plus en plus de termes s'accroît avec les éditions successives du dictionnaire d'Estienne (1564, puis 1573) :

Les premières éditions du Dictionnaire d'Estienne contenaient quelques rares U.T.S [Unité Lexicale Technique ou Scientifique]. Mais dès l'édition de 1564, procurée par J. Dupuys, celui-ci annonce dans sa préface qu'il a introduit de nouveaux mots, "les propres et particuliers mots de tous les arts, sciences et métiers". (Cottez (1994 : 14))

L'édition de 1573 est due principalement à Nicot, qui, selon Brandon (1967 : 85), ne fait qu'y ajouter de nombreux mots nouveaux, lesquels sont essentiellement des termes de chasse « ou des mots encore plus techniques appartenant au langage de la médecine ». Tous ces termes sont tirés d'un traité de Nicot sur la fabrication et le gouvernement des vaisseaux. La seule innovation importante dans cette édition, d'après Brandon (*ibid.*), est « l'introduction des définitions encyclopédiques ». En 1606, le dictionnaire que Jean Nicot publie en son nom propre devient ainsi réellement « un *trésor* de la langue française », comprenant des interprétations encyclopédiques en français (Brandon (1967 : 87)).

Toutefois, si l'on remonte à la source des dictionnaires unilingues français, comme le fait Quemada (1967 : 75), il faut savoir, tout d'abord, que « les dictionnaires du XVI^e siècle [...] s'inscrivent eux-mêmes dans la lignée des réalisations lexicographiques latines dont ils ne sauraient être isolés ». En effet, les dictionnaires du XVI^e sont issus de « deux courants anciens distingués dès le X^e siècle par l'intermédiaire des *glossaires* ('simples répertoires de mots traduits, commentés ou plus rarement définis') et des *sommes* ('fondement des compilations médiévales') » (*ibid.*). Glossaires « complétés d'éléments d'érudition », et sommes « encyclopédiques organisées alphabétiquement puis enrichies de données linguistiques » (*ibid.*) sont donc les ancêtres des dictionnaires que nous connaissons actuellement, préfigurant la division *dictionnaire de mots* ou *dictionnaire de langue* et *dictionnaire de choses* ou *dictionnaire encyclopédique*.

Le XVII^e siècle, avec la création de l'Académie française par Richelieu en 1635, voit ensuite apparaître la querelle sur la pureté de la langue, lancée et entretenue par les intellectuels de l'époque **Note 142** : c'est ainsi, comme l'indique Matoré (1968 : 69), que François de Malherbe exhortait les écrivains à chasser de leur langage les divers latinismes, provincialismes, archaïsmes et **mots techniques**, au même titre que des mots aussi « bas » que *barbier* et *poitrine*. Il en résulte que l'Académie française décide, « comme elle l'avait annoncé dès ses premiers travaux de 1636 » (Cottez (1994 : 14)), de séparer la langue commune de la langue technique. En 1694 paraissent donc séparément le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille, académicien. A propos du premier dictionnaire, Rey (1987 : xviii) explique que

la doctrine académique qui préside au dictionnaire de 1694 est la suivante : définir, par des choix dictés par le bon goût, un usage du français excluant les variétés régionales — surtout méridionales —, les archaïsmes, les vulgarismes, ainsi que **les termes « d'art », c'est-à-dire scientifiques et techniques**.

Telle est donc la voie dans laquelle se sont engagés les dictionnaires institutionnels. En revanche, l'option choisie par les dictionnaires non-institutionnels est différente : termes et mots de la langue générale doivent figurer côte à côte dans un même dictionnaire.

C'est ainsi qu'en 1680, César Pierre Richelet publie

Le Dictionnaire français, contenant les mots et les matières, et plusieurs nouvelles sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes avec : les **termes les plus connus des Arts, des Sciences**, le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française.

Bray (1989 : 1796) insiste particulièrement sur le fait que la part des termes techniques dans le dictionnaire de Richelet est « remarquable », et que « l'enregistrement des termes [y] est vraiment réalisé ». Les termes répertoriés sont, pour une large partie, des lexiques des « Arts mécaniques », c'est-à-dire des métiers manuels (maçon, potier, serrurier...). C'est également ce qu'explique Pruvost (2002 : 31-32) : « les discours spécialisés des gens de métier retiennent [...] toute son attention, d'où la variété des termes retenus et d'abondants commentaires souvent piquants ». Il cite ainsi l'exemple du terme *absinte* [Note143](#), et en conclut que « le dictionnaire de Richelet, tout en étant un dictionnaire de langue, reste bien un *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* ». D'après Bray (1989 : 1796), Richelet introduit un marquage des mots très sophistiqué, en associant les termes à des professions, des pratiques et activités sociales diverses et variées (ex. de Richelet cité par Bray : « *bunots* est un terme de plumassier »). Toujours selon cet auteur (1989 : 1798), « le réalisme des descriptions présentées par Richelet — comme la description des techniques de la presse — annonce les Lumières ». Richelet serait donc un précurseur de l'Encyclopédie, transformant « l'encyclopédie fabuleuse » en « encyclopédie rationnelle », mais à un moindre degré que Furetière, que nous évoquons maintenant.

En 1690, Antoine Furetière, membre de l'Académie jusqu'en 1685 (date à laquelle, accusé de plagiat, il en fut exclu), décide de publier un *Dictionnaire universel* « contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes **et les termes des sciences et des arts** » (page de titre). Y figuraient ainsi des termes « d'astronomie », de « blason », de « chasse (et vénerie) », de « fauconnerie », de « guerre (et artillerie, fortifications, duels) », de « médecine (anatomie, physiologie, chirurgie) », et de « physique ». L'idée de Furetière allait en effet dans le sens contraire de celle de l'Académie, en ce que termes et mots de la langue générale ne sauraient être dissociés :

Les termes des Arts et des Sciences sont tellement engagés avec les mots de la langue, qu'il n'est pas plus aisé de les séparer que les eaux de deux rivières à quelque distance de leur confluent. (*Introduction du Dictionnaire universel de Furetière*)

Pour terminer sur ce siècle, signalons que l'analyse que fait Quemada (1967 : 295-300) du vocabulaire des sciences médicales commençant par *ab-* et *ac-* dans certains dictionnaires généraux et spécialisés du XVII^e et XVIII^e siècles est fort révélatrice de l'importance que revêt à cette époque la terminologie dans les dictionnaires non-spécialisés : alors que quarante-sept desdits termes figurent dans le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690), seuls quinze d'entre eux sont répertoriés dans le *Dictionnaire médical* de Burnet (1691).

Le XVIII^e siècle, ou Siècle des lumières, quant à lui, est dominé, du point de vue de la lexicographie, par le genre de l'encyclopédie, comme celle de Diderot et d'Alembert (1751-1780, 35 volumes) ou encore la série des dictionnaires encyclopédiques des Jésuites de Trévoux, publiée de 1704 à 1771, en deux puis huit volumes), suivant le chemin tracé par Furetière, comme l'explique Rey (1987 : xix) [Note144](#) :

[...] la description de la langue et de l'usage, ou d'une norme basée sur un usage parisien distingué, cède la place à celle des moyens d'expression des connaissances, des terminologies. Le programme du « dictionnaire de choses » comme on l'a dit inexactement,

ou plutôt du « dictionnaire raisonné » — titre de l'Encyclopédie — était préparé [...] par Furetière.

L'esprit encyclopédique est en germe dans sa vision, où la description des idées et des réalités du monde l'emporte sur le souci du beau langage [...].

Toutefois, comme le souligne Pruvost (2002 : 8), l'encyclopédie « n'enregistre pas vraiment des mots, mais des thèmes, l'objectif étant d'offrir des synthèses pertinentes sur les connaissances acquises ». Sur le site web qu'il a consacré au « Musée Virtuel des dictionnaires » **Note145**, il explique ainsi qu'« une encyclopédie peut très bien ne pas faire correspondre un article [au mot *escargot*], mais renvoyer au mot *gastéropode* où il sera question entre autres d'*escargot* ». Les articles sont toutefois rangés par ordre alphabétique, ce qui fut fort critiqué à l'époque, car cela revenait à émettre les connaissances, selon les avis des philosophes Hegel et Comte. A noter également : c'est cette époque qui voit l'essor des dictionnaires de noms propres et des dictionnaires « spéciaux » (Rey (1987 : xix)). Comme l'indique Bray (1989 : 1801), le XVIII^e siècle peut ainsi être considéré comme le siècle du « grand inventaire des technolèctes » :

Du « Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture » de Liger (1703) au « Dictionnaire universel de la géographie commerçante » de Puchet (1798), les terminologies les plus diverses ont été inventoriées. La lexicographie monolingue française de l'époque est une lexicographie spécialisée qui poursuit et cultive, en l'aménageant, la tradition du dictionnaire universel telle qu'elle a pris forme chez Furetière.

Le XIX^e siècle fut, en France, l'âge d'or de la lexicographie, le « siècle des dictionnaires » comme l'écrivit lui-même Pierre Larousse, qui en fut une des deux figures emblématiques. Il serait sans doute ici « oiseux », selon les propres mots de Rey (1987 : xx), d'énumérer tous les ouvrages lexicographiques nés pendant ce siècle **Note146**. Il faut toutefois garder à l'esprit la tendance générale de l'époque, telle qu'elle est décrite par Rey (1987 : xix) :

Les dictionnaires français, hormis ceux de l'Académie [...], sont alors voués à la description d'un lexique de plus en plus abondant où la désignation des réalités du monde telles que les appréhendent la science et les techniques prend une place écrasante.

Et s'il est deux « monuments » qu'on ne saurait passer sous silence, c'est bien évidemment le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle* en 15 volumes (1866-1876) de Pierre Larousse, et le *Dictionnaire de la Langue française* (1863-1873) d'Emile Littré en 4 volumes. Voici quel portrait en brosse Rey (1987 : xx) :

D'un côté, la pédagogie démocratique, la terminologie, les connaissances encyclopédiques découpées en tranches fines et mises à la portée d'un large public, c'est Pierre Larousse ; de l'autre, la description de la langue moderne dans son épaisseur historique, c'est la construction d'une norme fictive, parce que voulue scientifique, et c'est Emile Littré.

En réalité, comme l'explique Rey (1987 : xx), « [c]es deux champions ne combattent pas l'un contre l'autre, mais contre des ennemis différents ». Autrement dit, c'est à ce moment que se dessine plus clairement le clivage entre deux genres de dictionnaires, d'une part le *dictionnaire de choses*, ou *dictionnaire de notions*, ou encore *dictionnaire encyclopédique*, incarné par Pierre Larousse, et, d'autre part, le *dictionnaire de mots*, ou *dictionnaire de langue*, incarné par Emile Littré. En conséquence, « toute la lexicographie française est depuis lors articulée par ces deux conceptions » (Rey (1987)). Toutefois, selon Quemada (1967 : 77), ce clivage n'est que l'aboutissement logique des siècles précédents :

[La] quête [des éléments encyclopédiques] caractérise la période d'accumulation au cours de laquelle tout paraissait bon à prendre. Il fallait qu'une certaine richesse fût ainsi amassée pour

que la discrimination prit un sens et que l'Académie pût tenter d'appliquer un système plus rigoureux, tenu pour exemplaire. Bien qu'elle ne soit pas parvenue à éliminer de son œuvre certains développements notionnels dont le hasard seul semble justifier la présence ou l'ampleur, son modèle, reconnu par les théoriciens, permit de fixer les normes d'un traitement lexicographique. Celui-ci passera pour contradictoire à celui qui prévalait jusqu'à ce que la complémentarité des deux démarches soit reconnue au cours du XIX^e siècle.

Selon lui, la nouveauté au XIX^e réside donc dans le fait que « l'on soit passé insensiblement de la notion d'opposition **Note147**, à celle de complémentarité » (Quemada (1967 : 83)), et dans le fait que ce qui n'était que tradition inconsciente devienne « une détermination consciente des auteurs » (*ibid.* : 84). Reste à signaler toutefois que, même si le *Littré* est rangé parmi les dictionnaires de langue, il n'en exclut pas pour autant les termes, puisqu'il inclut, selon Matoré (1968 : 121), des « termes techniques (métiers, arts, sciences) découverts dans des ouvrages spéciaux ». Toutefois, Pierre Larousse blâme la « pauvreté de la nomenclature des termes de science, d'art et de métier » (*ibid.*) dans ce même dictionnaire.

Du *Grand Larousse Universel*, qui nous concerne plus directement que le *Littré*, retenons seulement pour l'instant que ce dictionnaire comportait un nombre impressionnant d'entrées, et que chaque entrée comportait, selon Rey (1989 : 1821), trois parties : (1) une partie de langue, (2) une partie terminologique « très riche, qui embrasse les sciences et les techniques dans leur état quasi-contemporain » **Note148**, ainsi que, (3), un développement encyclopédique caractérisé par un style très personnel (le « style Larousse », parfois polémique), par un contenu idéologique certain et parfois par quelques anecdotes. On voit donc bien que cet ouvrage, comme l'affirme Pruvost (2002 : 55), « ne se limitait pas à une description encyclopédique ».

Terminons à présent ce bref historique par un survol du XX^e siècle. Il semble intéressant de suivre pour cela la dichotomie — quelque peu artificielle — dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique.

- Dictionnaires de langue

Lorsque l'on s'intéresse aux dictionnaires dits « de langue », d'après Rey, il existe une très nette coupure entre la première et la deuxième moitié du XX^e siècle. La première (qu'il date de 1900 à 1952 dans ses écrits de 1987, et de 1918 à 1950 dans son article (1989 : 1826), est qualifiée tantôt de « désert », tantôt de période « d'hibernation de la lexicographie de langue ». Les dictionnaires de langue de référence sont alors toujours le *Littré* et le *Dictionnaire Général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, qui datent beaucoup. En revanche, la deuxième moitié du XX^e est plus prolifique ; Pruvost (2002 : 62) affirme ainsi que « c'est un véritable demi-siècle d'or que connaît la lexicographie entre 1953 et 1994 ». En effet, c'est en 1953 que Paul Robert s'attaque à la confection du *Grand Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1953-1964, 6 volumes), ayant fait le constat de

[l'] absence de tout dictionnaire équivalant pour nous à ce que fut le *Littré* pour nos pères et grands-pères [...]. Un tel ouvrage est irremplaçable, mais il a vieilli à bien des égards et le besoin d'une mise à jour s'impose depuis longtemps déjà. (Rey (1987 : ix))

Comme le *Littré*, le dictionnaire de Robert inclut des termes. Mais tandis que *Littré* affectionne plus particulièrement « les vieux termes [de métier] de caractère folklorique » (Matoré (1968 : 204)), Robert, lui, s'intéresse plus aux termes usuels (Préface du *GR*, Introduction au 1^{er} volume de la 1^{ère} édition par Paul Robert, p x).

Ainsi, Paul Robert compose un tout nouveau dictionnaire, plutôt que de moderniser le *Littré*, ce qui, d'après Rey (1987), aurait été « une entreprise absurde ». Il s'agit là donc d'un « projet original » (Rey (1987 : xvii)), mais, surtout, d'une initiative individuelle, de quelqu'un qui n'est pas linguiste de formation. Cette grande initiative sera suivie plus tard d'une autre innovation : la rédaction et la publication du *Petit Robert* en 1967, qui reprend les caractéristiques du grand dictionnaire, incluant donc des termes dans sa nomenclature, mais

qui condense et réduit les informations et les citations (Pruvost (2002 : 70)). Depuis cette date, le *Petit Robert* a connu de nombreuses rééditions, ainsi qu'un remaniement d'envergure en 1993, date depuis laquelle il est intitulé le *Nouveau Petit Robert*.

La même question que s'est posée Paul Robert concernant la ré-édition, ou non, du *Littré* s'est posée à d'autres :

Fallait-il rééditer tel quel l'ancien *Littré* (et donc « implicitement reconnaître au *Littré* une valeur normative soustraite à l'usure du temps et à la langue française une stabilité assez singulière au milieu de l'évolution accélérée de toutes choses ») ou au contraire donner la préférence à un nouveau dictionnaire de la langue française ? (*CNRS : 1961, avant-propos par Paul Imbs /n.pag.*)

C'est en ces termes que se présentent les débats ayant présidé à l'élaboration du *Trésor de la Langue Française*, lors du colloque international de 1957 à Strasbourg, organisé par Paul Imbs, et auquel participèrent notamment Bernard Quemada et Paul Robert. Sous les auspices du CNRS, créé en 1958, commence donc la « grande aventure lexicographique » du *TLF*, véritable institution nationale **Note149.**, « entreprise publique » (Pruvost (2002 : 78)), qui sera publié en 16 volumes, de 1971 à 1994.

Après bien des tergiversations concernant l'inclusion ou la non-inclusion des termes dans la nomenclature pendant ce colloque, s'impose finalement le choix de ne rédiger qu'un dictionnaire « central », et d'y consigner certains mots scientifiques et techniques **Note150.** . Cependant, Alain Rey (1989 : 1830) relève les insuffisances du *TLF* en matière de terminologie :

L'abandon relatif des terminologies est d'ailleurs préférable à un traitement abondant de lexies technoscientifiques allant de pair avec un traitement insuffisant des termes en usage depuis 1950-1960, ce qui est notoirement le cas des premiers volumes .

Il cite ainsi l'exemple de « *abarticulation*, traité, alors que le terme est toujours remplacé par *diarthrose* ».

Toutefois, dès 1990 se concrétise l'idée d'un « dictionnaire de français scientifique et technique » qui devait faire suite au *TLF* et à son *Complément* (Candel (1994)) **Note151.** , et qui, en définitive, ne verra pas le jour, comme le reconnaît Candel (2003 : 225). Le but de ce dictionnaire, contrairement au principe qui avait prévalu pour l'Académie et qui avait été évoqué pendant le congrès de 1957, n'était pas de consigner à part les terminologies, mais plutôt de pallier les défaillances en matière de terminologie des tomes du *TLF* déjà publiés :

Le rôle du Supplément n'était pas du tout d'attester des termes contemporains, mais bien d'homogénéiser l'ensemble des 16 tomes parus par l'ajout d'« oublis », par le complément de « manques » notoires dans les termes traités. Cela pouvait donc concerner des termes très anciens. (*Candel (2003 : 235)*)

Allons voir à présent ce qu'il en est de l'autre institution par excellence, l'Académie française. Décision bien pesée (ou ironie de l'histoire?), elle révisera ses positions antérieures et, véritable innovation, décidera finalement d'inclure des termes dans les dernières éditions de son *Dictionnaire* en 3 tomes (*cf.* la préface de cette édition, dans Quemada (1997 : 462)) :

En 1994 et 2000 paraissaient respectivement les deux premiers volumes (A-Enz; F-Map) de la 9^e édition du Dictionnaire de l'Académie française, dans une formule à la fois garante des choix initiaux de l'Académie et renouvelée, en **élargissant la nomenclature à une partie du vocabulaire technologique**, tout en apportant quelques informations étymologiques. (*Pruvost (2002 : 14)*)

Les Académiciens, quant à eux, n'envisagent pas ce revirement comme une rupture, mais comme faisant partie d'une « longue fidélité aux choix initiaux » (Quemada (1997 : présentation, page i)), ainsi que l'explique Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie, dans l'avertissement de l'édition de 1992 (cité dans Quemada (1997 : 496)) :

Tout en restant fidèles aux principes de rédaction qui nous ont été légués par nos prédécesseurs, il nous a paru indispensable de procéder à une remise en ordre logique de chaque article. Les ajouts successifs qui s'étaient comme sédimentés au cours des générations, [...] de même que les emplois spécialisés, nous en faisaient obligation. Nous nous sommes efforcés de répondre à une exigence de clarté.

L'Académie, parallèlement, n'a pas cru devoir écarter des termes et acceptions qui, étant d'usage dans des professions de plus en plus nombreuses, entrent rapidement dans l'usage tout court. Elle l'a fait sans excès, mais sans parcimonie.

- Dictionnaires encyclopédiques

Selon Rey (1987 : xxi), qui ne voit pas ce phénomène du meilleur œil, durant la première moitié du XX^e siècle, « la France ne produit que des encyclopédies et des dictionnaires encyclopédiques ». En effet, c'est en 1905 que naît le *Petit Larousse illustré* (millésimé 1906), lequel, selon Pruvost (2002 : 63), était déjà en gestation dans le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* de 1856 publié par Larousse et a largement bénéficié du « vif succès » du *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904) en sept volumes dirigé par Claude Augé. Il s'agit en fait d'une sorte de consécration ou d'aboutissement ultime d'une longue tradition de la maison Larousse :

L'expérience acquise dans le domaine de l'illustration et dans l'information condensée trouve [...] dans le *Petit Larousse Illustré* son plein épanouissement à l'usage d'un ouvrage d'emblée divisé en trois parties : Langue française, Locutions [les fameuses « pages roses »], Histoire et géographie [,] et doté d'une « illustration, d'une facture très fine », « essentiellement documentaire ». (Pruvost (2002 : 64))

Depuis 1905, le *Petit Larousse* a subi quelques refontes et remaniements importants, sans compter les changements de titre, mais malgré tout, comme l'affirme Rey (1989 : 1827) : « au cours des années, le *Petit Larousse* a conservé sa structure et ses priorités. Sa nomenclature est quantitativement très stable, mais sans cesse renouvelée. » Et il s'agit bien là d'une figure de proue de la lexicographie française qui ne connaît pas de période de creux :

La formule de dictionnaire pédagogique, à dominante encyclopédique, incluant les noms propres, s'est incarnée dans le *Petit Larousse*. Les tentatives concurrentes n'eurent aucun succès. (Rey (1989 : 1832))

Une maison d'édition autre que Larousse publie également des dictionnaires à vocation encyclopédique tout au long de la première moitié du XX^e siècle : il s'agit de *Quillet*. C'est ainsi que paraît en 1934 le *Dictionnaire encyclopédique Quillet* (6 volumes), « riche en vocabulaire technologique » selon Pruvost (2002 : 68), et en 1946 une autre édition : le *Dictionnaire Quillet de la langue française* en trois volumes.

Pour conclure, de manière générale, le XX^e siècle voit se développer deux tendances :

- la tendance aux dictionnaires de « petit format » en un volume, ou dictionnaires usuels (qu'ils soient de langue ou encyclopédiques) (Matoré (1968 : 137)). Le *Petit Larousse* et le *Petit Robert* en sont les meilleurs exemples : c'est le « nouveau tandem » (Pruvost (2002 : 70-71)) à partir de 1967, même si d'autres existent (par exemple, Quillet va s'associer avec Flammarion et produire des dictionnaires

usuels en un volume comme le *Dictionnaire usuel Quillet-Flammarion* (1956), le *Dictionnaire actuel de la langue française* (1985) et le *Dictionnaire Flammarion de la langue française* (1999)). La tendance est tellement forte que, selon Rey (1998 : 1837), « le dictionnaire de langue assez extensif en un volume, pour un large public (*Lexis*, *NPR*), devient un genre en soi et non plus un abrégé ».

- Parallèlement, et peut-être paradoxalement, se développent les « grands » dictionnaires et les encyclopédies (Matoré (1968 : 137)). D'une part, les grands dictionnaires de langue se multiplient : c'est ainsi qu'en 1971 paraît le premier des sept volumes du *Grand Larousse de la langue française*, dépourvu volontairement de toute illustration, « marquant bien ainsi symboliquement son appartenance aux dictionnaires de langue » (Pruvost (2002 : 1974)) ; ensuite, en 1985, paraît la deuxième édition du *Grand Robert*, dirigée par Alain Rey, en neuf volumes. D'autre part, les grands dictionnaires encyclopédiques en plusieurs volumes progressent également, l'exemple le plus représentatif en étant sûrement le *Grand Larousse* en dix volumes (1964) qui, selon Rey (1989 : 1830), « continue la politique de riche nomenclature à dominante scientifique et technique (terminologique) et l'actualise, peut-être exagérément ». Enfin, on voit se développer les encyclopédies du type *Encyclopedia Universalis* ou encore *Encarta*.

Pour terminer ce panorama du paysage lexicographique français actuel, signalons que la fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle sont en fait, et surtout, marqués par une véritable prolifération de dictionnaires, comme l'explique Pruvost (2002 : 4-5), qui parle de « folie des dictionnaires, d'avalanche » ou encore de « raz-de-marée » en citant un article de la revue *Critique* de 1998 :

Au « siècle des dictionnaires » évoqué par Pierre Larousse succède en vérité une ère éditoriale des dictionnaires. [...]

Le déferlement des dictionnaires et des encyclopédies est le mouvement éditorial le plus frappant de ces dernières années. De fait, les chiffres cités sont éloquentes : 916 dictionnaires et 251 encyclopédies publiés en langue française pour la période 1994-1996.

Ce foisonnement lexicographique est une particularité toute française :

Signalons-le, c'est un solide embonpoint qui, toutes analyses faites, en le comparant à d'autres pays, frappe plus particulièrement les ouvrages rédigés en langue française. (Pruvost (2002 : 5))

En fait, se démultiplient non seulement les dictionnaires de toutes tailles, mais également les dictionnaires de toutes sortes, comme l'avait déjà annoncé Matoré en 1968 (1968 : 137) : dictionnaires pédagogiques de langue (ex. : *Lexis*), dictionnaires pour enfants (ex. : *Larousse des débutants*), dictionnaires spéciaux (ex. : dictionnaires de synonymes), et, surtout, les dictionnaires spécialisés (ex. : dictionnaire d'informatique) — c'est d'ailleurs là ce que soulignait Cottez en 1994 (p. 16), soit onze années avant que nous écrivions ces lignes :

A quoi bon multiplier les exemples ? Cette fragmentation du lexique technique et scientifique en une pluralité de vocabulaires, chacun d'eux se subdivisant à plusieurs niveaux et chaque niveau engendrant une ramification nouvelle, ne fait que s'accroître en cette fin du XX^e siècle.

Plus récemment encore, on voit se développer à une allure assez prodigieuse les banques de terminologie informatisées bilingues dont une des langues est le français (telles que *Eurodicautom*, le *Grand Dictionnaire terminologique* — ou ex-BTQ, *Termium*, etc.), d'accès gratuit ou payant, mais disponibles sur le web. Enfin, se développent de plus en plus les banques de données « à la carte » comme *LexPro CdDatabank*, qui contient sept millions de termes, en dix langues, dans plus de cent-cinquante domaines techniques (aéronautique, informatique, télécoms, électronique, transports, etc.). Le principe est d'acquérir le logiciel « vide », et ensuite

d'acheter les dictionnaires souhaités en les téléchargeant depuis le site web www.lex-pro.com. Ces dictionnaires (plus de 150 titres) intégrés proviennent de la Maison du Dictionnaire.

Nous sommes à présent entrés dans une nouvelle ère, celle du « tout-informatique » et du multimédia, et, comme le dit Pruvost (2002 : 83), « recenser exhaustivement tout ce qui est déjà proposé sur cédéroms, DVDROM, ou en ligne sur Internet est déjà presque impossible ». Contentons-nous de signaler que (1) le *TLF* est à présent mis à la portée de tout le monde, sous la forme du *TLFI (Trésor de la Langue française informatisé)* disponible sur Internet et récemment paru en version CDROM, (2) la maison Robert, pionnière en 1989 lors qu'elle publia le *Grand Robert* sur CDROM sous le nom de *Robert électronique*, publie également depuis 1996 le *Nouveau Petit Robert* sur CDROM, et (3) Larousse fait de même avec ses nombreuses encyclopédies et son *Petit Larousse*.

Après cette longue description de l'histoire des termes dans la lexicographie de tradition française, voyons à présent ce qu'il en est des dictionnaires de langue anglaise.

2.1.2.1.1.2. Dictionnaires unilingues anglaisNote152.

Les dictionnaires de langue anglaise s'inscrivent également dans une très longue tradition. Toutefois, cette filiation ne semble pas être vue du même œil dans la lexicographie de langue anglaise (du moins dans ses débuts) que dans la lexicographie française. Pour cette dernière, en effet, la tradition paraît plutôt être enrichissante (et souvent source de fierté), comme l'illustrent les citations suivantes :

Un dictionnaire doit toujours beaucoup à ceux qui l'ont précédé. (*Paul Robert, cité dans Rey (1987 : xi)*)

Quel que soit son effort pour constituer une documentation importante et originale, le lexicographe doit rester modeste, ne jamais négliger les travaux antérieurs — ou parallèles — et reconnaître l'importance des recherches accomplies avant lui. (Rey (1987))

C'est bien par le jeu toujours renouvelé des remaniements et des emprunts que les méthodes lexicographiques acquièrent leur richesse, et les répertoires une diversification toujours plus grande. (Quemada (1967 : 13))

Après les anciens lexiques et glossaires, tous les répertoires modernes se sont enrichis par emprunts et compilations. Ils relèvent de filiations plus ou moins longues et complexes dont, à un titre ou un autre, ils ont tour à tour exploité et enrichi les acquis. Même les pionniers ne sont pas sans dette, l'innovation pouvant procéder du désir ou de la nécessité de se démarquer. L'histoire des dictionnaires et de la lexicographie franchit les barrières de langue, d'espace et de temps, et s'attache légitimement à distinguer les novateurs des compilateurs et des plagiaires. (Quemada (1997 : vii-viii))

En revanche, il faut voir en quels termes Landau (1989 : 35 et 37), au tout début de son historique, décrit cette filiation :

The history of English lexicography usually consists of a recital of successive and often successful acts of piracy. [...]

So before we begin to fulminate at the supposed chicanery of the early English lexicographers, we had best reflect that modern lexicographers depend heavily on their predecessors as well.

Le même point de vue dépréciatif paraît dans Dolezal (1986 : 47), qui utilise le mot « tradition » avec des guillemets et le paraphrase de la manière suivante : “be it mildly labelled as *influence* or harshly labelled as

plagiarism". Plus loin, il expose ainsi les différents angles sous lesquels l'histoire des dictionnaires anglais a été envisagée :

The early evolution of the English dictionary has been considered as 1) an example of received and passed along tradition, 2) a tangled chain of influence and borrowing, 3) a loose conglomeration of word lists waiting for the imprimatur of authority from Samuel Johnson, 4) a sequence of clever and not-so-clever plagiarists.

Même s'il est sans doute exagéré de parler de plagiat, à une époque où le concept de plagiat n'existait pas réellement, il faut avouer que peu de lexicographes anglais reconnaissent être redevables à leurs prédécesseurs, et seul Johnson paraît faire figure d'exception, comme l'explique Landau (1989 : 53) :

Unlike most of his predecessors, Johnson acknowledged his debt to other dictionaries, citing in particular Bailey, Phillips, and Ainsworth.

La lexicographie de langue anglaise est de plus marquée par la naissance, au XIX^e siècle, d'une lexicographie proprement américaine, où se crée un schisme entre partisans des pratiques traditionnelles britanniques, incarnés par Worcester, et opposants de ces pratiques, incarnés par Webster. Voici comment Landau (1989 : 62) les décrit :

Webster was brash, cocky, **contemptuous of tradition**, and 100 percent American; Worcester was staid, solid, scholarly, and **admired the British tradition in lexicography**.

Pour en revenir aux origines, de nombreux auteurs (Béjoint (1988 : 355), Roberts (2004 : 1), Landau (1989 : 41)) s'accordent à dire que le plus ancien dictionnaire unilingue de langue anglaise à avoir répertorié des termes remonte au XVII^e siècle : c'est sans doute le dictionnaire de John Bullokar, de 1616 : *An English Expositor*. En effet, Bullokar, qui était lui-même docteur en médecine, avait inclus, outre des termes de médecine, des termes de logique, de philosophie, de droit, d'astronomie, ainsi que des termes héraldiques. Il signalait parfois le statut spécialisé de ces termes par le biais de formulations telles que : "a term of heraldrie", ou encore "a term used in astronomy". Toutefois, de la même manière que nous avons indiqué plus haut que le premier dictionnaire français était redevable de ses informations encyclopédiques aux glossaires et aux sommes des siècles précédents, d'après Starnes & Noyes (1991), "for [the] extension [in the scope of the dictionary], Bullokar had precedent in the Latin-English Dictionaries of Cooper and Thomas". Notamment, "to Thomas, Bullokar owes [...] the precedent of placing terms in their field".

Le dictionnaire de Henry Cockeram, publié en 1623, *The English Dictionarie: or, An Interpreter of Hard English Words*, comportait, quant à lui, une section encyclopédique répertoriant des dieux, des déesses, des créatures mythologiques, des oiseaux et autres animaux, des fleuves et des arbres (Landau, *ibid.* : 42). D'après Starnes & Noyes (1991 : 35), il comportait également des termes de droit. Il puise aussi largement son inspiration dans les glossaires bilingues du siècle précédent :

The introduction of geographical terms and English place names is in keeping with the precedent in the Latin-English dictionaries of the sixteenth and seventeenth centuries and Charles Stephanus's *Dictionarium Historicum, Geographicum, Poeticum* (1553).

Durant tout le XVII^e siècle, la tradition voulait en effet que ce soit essentiellement les mots dits difficiles ("hard words"), parmi lesquels se rangeaient les mots scientifiques et techniques, qui fassent l'objet d'un dictionnaire, bilingue d'abord (Landau (1989 : 37 et 41)), unilingue ensuite :

The interest in Renaissance learning naturally made the classical languages, particularly Latin, a favorite source, and dictionaries were needed to translate a multitude of "hard words" based on Latin.

Il est donc envisageable de faire remonter au XVI^e siècle les prémices de la volonté de répertorier des termes dans les dictionnaires, comme le disent Starnes & Noyes (1991 : 35, cités plus haut) et comme le suggère Landau (1989 : 39) :

Thomas Thomas's *Dictionarium Linguae Latinae et Anglicanae* of 1588, an abridgment of Cooper's *Thesaurus Linguae* of 1565, was as noted a primary source for Cawdrey's **Note153**, and others and probably spread the idea of **including certain kinds of encyclopedic material in dictionaries**.

Peu après le dictionnaire de Cockeram, en 1656, est publié le dictionnaire de Thomas Blount, *Glossographia: or, A Dictionary Interpreting all such Hard Words...as are now used in our refined English*. Celui-ci comportait, d'après Landau (1989 : 42), un nombre considérable de termes scientifiques et techniques, et innovait en incluant, pour la première fois dans l'histoire de la lexicographie, deux xylographies pour illustrer des termes héraldiques. Deux ans plus tard, en 1658, Edward Phillips publie *The New World of English Words* **Note154**, dont la nomenclature est partiellement copiée sur celle de Blount et à laquelle il a ajouté un plus grand nombre d'entrées à vocation encyclopédique, ainsi que des noms propres, et des termes à caractère historique et mythologique. Mais, surtout, ce dictionnaire présente deux aspects nouveaux concernant le traitement des termes dans les dictionnaires généraux, comme l'explique Landau (1989 : 43) :

The *New World of English Words* did initiate several ideas.

(1) **Note155**. Phillips included a long list of prominent specialists and gave the impression that they had contributed to or approved certain definitions, a claim that Blount disputed. There is no evidence to confirm Phillips's claim and it is doubtful that the specialists actually contributed to his dictionary. Nevertheless, the idea of enlisting the support of specialists was a new one in English lexicography.

(2) Phillips indicated the subject field of each term **Note156**, and also gave, as others had before him, the language of origin.

En 1676, Elisha Coles publie *An English Dictionary*. Il imite Phillips en incluant des noms propres, et incorpore ainsi quelques éléments encyclopédiques. Il est toutefois plus connu pour avoir introduit dans la nomenclature l'argot des voleurs ("canting terms" : "the language of rogues and vagabonds" **Note157**), et bon nombre de mots dialectaux.

Notons pour finir que, dès les XVI^e et XVII^e siècles apparaissent des dictionnaires spécialisés (notamment de droit, de religion, et d'art militaire (Landau (1989 : 39)).

Le XVIII^e siècle voit s'estomper la tradition des "hard words" au profit de l'idée plus large de diffusion de l'ensemble des mots de la langue, l'objectif étant de répondre au "reader's more general need to know the meanings of all sorts of words" (Landau (1989 : 44)). Le premier dictionnaire de Kersey (*A New English Dictionary*) représente ainsi un tournant dans la lexicographie anglaise, dans la mesure où "it was the first English dictionary to attempt systematic coverage of common words as well as difficult ones" (*ibid.*) **Note158**. Il rejette donc les termes latins anglicisés, ainsi que les termes obsolètes et les vocabulaires trop spécialisés des arts et des sciences, s'éloignant ainsi des glossaires bilingues latin-anglais traditionnels. Toutefois, un certain revirement s'effectue avec la publication en 1706 de la version, révisée par Kersey, du dictionnaire de Phillips, plus connu sous le nom de dictionnaire Kersey-Phillips. Cette version incorpore en effet un plus grand nombre de mots, qui sont en réalité pour la plupart des termes scientifiques et techniques. Fait marquant, Kersey est allé chercher ces mots, ainsi que leurs définitions, qu'il a reformulés et améliorés par la suite, dans un dictionnaire spécialisé, celui de John Harris intitulé *Lexicon Technicum: Or, An Universal English Dictionary of Arts and Sciences* — sorte d'encyclopédie avant l'heure.

En 1721, Nathan Bailey, qui marqua la lexicographie essentiellement par son traitement de l'étymologie, publie

An Universal Etymology English Dictionary comprehending [...] Terms of Art relating to Anatomy, Botany, Physics, Pharmacy, Surgery, Philosophy, Divinity, Mathematics, Grammar, Logic, Rhetoric, etc.

Commence alors véritablement la tradition du dictionnaire encyclopédique en Angleterre. Ainsi, dans le volume II publié plus tard (1727) se trouve une seconde partie plus encyclopédique qui contient “a miscellany of encyclopedic information: names, places, theological and mythological terms, and so on” (Landau (1989 : 47)). Ce volume, ayant un peu trop versé dans l’encyclopédisme, sera élagué un peu plus tard, “though it remained a curious mixture of thieves’ argot, specialized terms and names of people and places” (Landau (1989 : 47)).

Le même Bailey publie en 1730 son *Dictionarium Britannicum* (qui servira de point de départ à Johnson). Ce dictionnaire, illustré de nombreuses xylographies, s’abstient des excès encyclopédiques passés et inclut des articles encyclopédiques plus sérieux et moins extravagants s’appuyant sur l’encyclopédie d’Ephraim Chambers : *Cyclopaedia: Or, An Universal Dictionary of Arts and Sciences* (1728)**Note159** : Ce dictionnaire comprend, par exemple, un article consacré entièrement à l’architecture gothique.

Landau (1989 : 47) indique ainsi qu’une nouvelle pratique lexicographique est instituée concernant la sélection des termes à inclure dans les dictionnaires généraux :

Chambers, like Harris before him, was to provide a veritable army of lexicographers with scientific and technical terms to increase their vocabulary coverage.

Jusqu’en 1755, on voit donc en Bailey, selon les mots de Landau (1989 : 48), le porte-drapeau de la lexicographie anglaise.

Mais c’est alors que resurgissent les rivalités politiques sous-jacentes, et notamment la rivalité linguistique avec la France. De même que celle-ci a voulu redorer le blason de sa langue, et se doter d’une norme langagière bien précise avec la création de l’Académie française, imitant là sa rivale italienne et son *Vocabulaire de la Crusca* paru en 1612, l’Angleterre tente de rétablir la pureté de sa langue en instituant également une norme, qui prendra la forme du dictionnaire de Samuel Johnson, comme l’expliquent Landau et Slodzian :

The time was ripe for a great literary figure to undertake the task of establishing the standard by making a dictionary that attempted to survey and record the language, especially the literary language as it had never been recorded (Landau (1989 : 48)).

L’auteur du premier grand dictionnaire de l’anglais, Samuel Johnson, ne cache pas que son objectif est de sauver l’anglais de la corruption des gallicismes : “we retard what we cannot repel, [...] we palliate what we cannot cure”. Et le modèle que ses mécènes lui proposent de suivre est naturellement celui du Dictionnaire de l’Académie pour le français. (Slodzian (2000 : 47))

Qui dit *Dictionnaire de l’Académie* dit donc orientation principalement littéraire et exclusion des mots scientifiques et techniques de la nomenclature. Et, en effet, dans son dictionnaire en deux volumes publié en 1755**Note160**, “[Johnson] deliberately excluded many obsolete and foreign terms **as well as most scientific terms**, and did not include names.” (Landau (1989 : 52)). Toujours d’après Landau (1989 : 55), il fut ainsi critiqué “for not including more specialized terms of the arts and commerce and for including too many artificial or purely literary words”. Cela provoqua en partie le succès du dictionnaire *A New Universal English Dictionary* de 1755, appelé communément Scott-Bailey, qui, outre le fait qu’il se vendait à moindre coût que le dictionnaire de Johnson, “was designed to appeal to common people who wanted a basic tool without frills, as distinguished from the literary appeal of Johnson’s work” (Landau (1989 : 52)).

Le XIXe siècle voit émerger et se développer en Amérique du Nord de nouveaux dictionnaires, et, avec ceux-ci, de nouvelles pratiques. Il devient donc nécessaire, à ce point de notre discours, de séparer, d'une part, le courant britannique, et, d'autre part, le courant américain.

- Courant britannique

Le XIXe siècle en Angleterre est essentiellement marqué par le début de la formidable entreprise que fut la rédaction du monumental *Oxford English Dictionary (OED)*, dirigé au départ par Murray. A l'origine de ce dictionnaire se trouve le réquisitoire, en novembre 1857, de Richard Trench, le doyen de Westminster, devant la société de Philologie, dans lequel il présente "seven ways in which past dictionaries had been defective" (Landau (1989 : 67)). Nous ne retiendrons ici que la septième objection, qui nous concerne au premier chef :

7. A miscellany of irrelevant and redundant information — mythological characters, encyclopedia articles, and so on — was cluttering up dictionaries needlessly. (Landau (1989 : 67))

Même si le *OED* est une réalisation extraordinaire (240 000 mots-vedettes, et un total de 400 000 entrées si l'on compte les "subordinate words and combinations"), qui sera publiée de 1888 à 1928, avec un supplément en 1933, "[it] is not without its defects" comme le souligne Landau (1989 : 71). Et l'une de ces plus grosses lacunes est la pauvreté de sa nomenclature en termes scientifiques et techniques, ce qui a toutefois le mérite de suivre à la lettre les recommandations de Trench :

The scientific and technical vocabulary was largely ignored. In this case, the policy accords with Trench's criticism of including such terms, which he considered extraneous. Given the increasingly common usage of many such terms, it is nonetheless unfortunate. (Landau (1989 : 71))

Cela peut paraître d'autant plus contestable que sont inclus des mots vulgaires ou considérés comme tabous. Un supplément en plusieurs volumes, dirigé par Burchfield, et publié dans la deuxième moitié du XXe siècle (en 1957), vient tenter de combler cette lacune :

In 1957, Robert W. Burchfield was asked to edit a multivolume supplement not only to fill in the gaps in the historical record but to correct errors, add the sexual and scatological words that had been omitted, and try to **capture at least the basic lexicon of science and technology.** Note161. (Landau (1989 : 71-72))

De plus, l'équipe du *OED* innove pour ce supplément en ayant recours pour la première fois aux connaissances spécialisées d'experts.

Durant la suite du XXe siècle, comme en France, on voit apparaître la tendance à la concision et aux dictionnaires abrégés ; comme l'indique Simpson (1989 : 1963), "[the] time [is] ripe for the proliferation of smaller dictionaries". C'est ainsi que paraît le *Concise Oxford Dictionary* en 1911, "[which] is an effort to adapt to British conditions a dictionary model [le *Petit Larousse*] of proven success elsewhere" (Ilson (1989 : 1968)).

Pendant la période de l'après-guerre, on voit se développer de nouveaux types de dictionnaires, comme les dictionnaires pour apprenants (le premier *Oxford Advanced Learners' Dictionary* date de 1948), lesquels incluent une très infime quantité de termes Note162.

En 1971 paraît le *Encyclopedic World Dictionary* de Hamlyn, dictionnaire encyclopédique illustré, ayant eu recours à des "special consultants" pour un certain nombre de sujets. Vient ensuite en 1979 le *Collins English Dictionary*, qui, selon Ilson (1989 : 1969) "finally achieved success in Britain for the native speaker

encyclopaedic dictionary”. Assez ironiquement d’ailleurs, il utilisera comme modèles les dictionnaires américains de type “college dictionaries”, sans illustrations. Peu à peu, non les termes eux-mêmes, mais les éléments purement encyclopédiques comme les entrées géographiques et biographiques vont émigrer du corps du texte jusque dans les annexes : ainsi en 1979, le *Oxford Paperback Dictionary* inclut des entrées géographiques, mais non des entrées biographiques ; ensuite, ce même dictionnaire, qui prend le titre de *Oxford Senior Dictionary*, confine les entrées géographiques à des annexes, mais cela pour inclure plus de “secondary-school science terms” dans la nomenclature même. Ensuite, dans le *Collins Concise*, de manière plus radicale, “the bios and geos”, comme on les appelle, sont entièrement supprimés.

Ainsi, selon Ilson (1989 : 1973), ce sont les années 1970 qui voient un tournant dans l’attention prêtée aux termes dans les dictionnaires généraux :

Since the 1970s, British dictionaries have increased their coverage of technical terms (including technical affixes and combining forms).

En 1984, toutefois, on note une sorte de recul (ou de régression, selon ce que semble insinuer Ilson (1989 : 1971)) vers les dictionnaires avec des développements encyclopédiques compris dans le corps même du texte avec la publication du *Reader’s Digest Great Illustrated Dictionary*, dictionnaire encyclopédique en deux volumes qui prend pour modèle le dictionnaire américain *American Heritage*, et qui, par exemple, pour le terme *escalator*, inclut l’entrée de dictionnaire à proprement parler, ainsi qu’un développement encyclopédique d’une demi-page sur l’histoire, la conception et la généralisation de ce type d’engin.

A l’heure actuelle, la tendance est plutôt de consigner les développements encyclopédiques et culturels dans des dictionnaires séparés, comme le *Oxford Reference Dictionary* (édité pour la première fois en 1986), dont la préface dit explicitement : “this book is designed to function both as a dictionary and as a concise encyclopaedia”, ou encore comme le *Longman Dictionary of the English Language and Culture* (paru pour la première fois en 1992). Toutefois, même s’il paraît difficile de considérer les dictionnaires britanniques usuels comme des dictionnaires encyclopédiques en tant que tels, ceux-ci contiennent toutefois un assez grand nombre de termes.

Passons à présent du côté américain de la lexicographie, que nous avons laissée à ses tout débuts, au XIX^e siècle.

• **Courant américain Note163.**

D’après Algeo (1989 : 1987), on peut distinguer trois phases dans l’histoire de la lexicographie américaine : (1) une première phase pendant laquelle “dictionaries from the motherland [England] were used”, (2) une seconde phase pendant laquelle des dictionnaires commencent à être compilés en Amérique, en s’inspirant grandement des dictionnaires de la mère-patrie, tout en commençant à développer des caractéristiques propres, comme l’explique Friend (1967 : 9) :

The American tradition in English lexicography begins in unsurprisingly modest fashion soon after the birth of the Republic. The first dictionaries of English compiled by Americans and published on this side of the Atlantic were unpretentious, thoroughly derivative little books, mere adaptations for pedagogic ends of the work of eighteenth-century British lexicographers.

(3) Dans une troisième phase, “dictionaries appeared that were based on, and recorded the usage of, the new nation, taking it as the norm.”

Selon Algeo (1989 : 1987), les trois phases se recourent et ne sont pas chronologiquement réellement identifiables ; elles ont toutefois chacune leur importance :

Most of the history of American dictionaries falls into the third stage of lexicographical development, but the earlier stages set the tone for what was to follow. *Algeo (1989 : 1987)*

Plusieurs auteurs s'accordent à dire que c'est en 1828 que débute la lexicographie américaine :

Not until the publication of Noah Webster's American Dictionary of the English Language in 1828 did the New World produce anything to warrant serious comparison with the work of such men as Bailey, Johnson, Sheridan and Walker. (*Friend (1967 : 9)*)

The lexicographical history of the USA begins with the publication of Noah Webster's American Dictionary of the English Language in 1828: before that, as well as some time after, the dictionaries used by the American population were produced in Britain. (Béjoint (2000 : 44))

Noah Webster, figure marquante de la lexicographie américaine du XIX^e siècle, commence toutefois, avant 1828, par publier un premier dictionnaire en 1806, *A Compendious Dictionary of the English Language*, s'appuyant sur un dictionnaire britannique : le *Spelling Dictionary* de John Entick de 1764, dont il a amélioré les définitions et auquel il a ajouté "about five thousand terms, many of them scientific and technical or Americanisms" (Landau (1989 : 59)). Friend (1867 : 18) donne un peu plus de précisions sur les nouveaux mots qui ont été ajoutés :

amentaceous, basalt, vaudal, chlorite, dendroid, desquamation, electrometer, ephemera, ferric acid [...] Other additions include legal, commercial and industrial terms and senses [...]. Terms of coinage (cent, dime, and dollar in their American signification); geographical names [...], political terms (Congressional, Presidential) etc.

Il inclut aussi des parties encyclopédiques qui allaient devenir caractéristiques des dictionnaires américains : "tables of money, weights and measures, divisions of time, post offices of the United States, population figures and historical events" (Algeo (1989 : 1989)). En 1818, Henry Todd publie sa propre version du dictionnaire de Johnson (communément appelé le Todd-Johnson), en essayant de l'améliorer. Ensuite, c'est en 1828 qu'est publié le fameux dictionnaire de Webster, *An American Dictionary of the English Language* en deux volumes, avec une nomenclature de 70 000 mots. Le traitement des mots scientifiques et techniques du Todd-Johnson n'arrive pas à la cheville de celui fait par Webster, qui, lui, a sans doute péché par excès d'encyclopédisme, selon Landau (1989 : 60) :

Webster's work was superior to Todd-Johnson in its coverage of scientific and technical terms, thousands of which were added. Webster also included many eponymous words like *Newtonian* and gave encyclopedic information on the bearer of the name. Webster was a brilliant definer, although sometimes he [...] became too encyclopedic.

De 1830 à 1864, c'est la « guerre des dictionnaires », terme utilisé par Friend (1967 : 82, sq.), entre les deux grands lexicographes Noah Webster et Joseph Worcester, qui représentent deux traditions et deux tendances opposées. En 1864 paraît ainsi le dictionnaire de Worcester, the "unabridged" *Dictionary of the English Language*, qui comporte 104 000 entrées et est illustré de 1 000 xylographies. D'après Landau (1989 : 63), "its coverage of the vocabulary was better". Mais, malgré tout, la guerre sera gagnée finalement par Webster aux dépens de Worcester, le dictionnaire de ce dernier sera "[his] last hurrah".

Signalons également que, pendant cette même période (en 1850 plus précisément), John Ogilvie publie *The Imperial Dictionary*, "[which] includes much encyclopedic material, even in its A-Z section, [...] and numerous fine pictorial illustrations." Son dictionnaire contient, selon les propres mots de l'auteur cités par Mathews (1966 : 46), "interesting information connected with literature, art, and science", afin d'éviter la sécheresse de ton habituellement associée aux dictionnaires, comme le montre l'extrait suivant :

Bustard. This fowl grows to the weight of twenty-five or twenty-seven pounds, with a breadth of wing of six or seven feet. It inhabits England, feeding on green corn and other vegetables, and on earth-worms. It runs fast and takes flight with difficulty.

Ce dictionnaire mérite qu'on le mentionne pour deux raisons : (1) même s'il s'agit d'un dictionnaire britannique, il utilise comme source un dictionnaire américain, le *Webster's* ; de plus, il reconnaît explicitement dans sa préface que la lexicographie est à l'époque plus avancée aux Etats-Unis qu'en Angleterre (Mathews (1966 : 46)) ; (2) la manière dont ce dictionnaire est conçu a des répercussions sur la pratique lexicographique subséquente, comme l'explique Mathews (1966 : 46-47) :

In it are clearly seen traces of the encyclopedic features which were to be furtherexploited in subsequent works.

This practice of including in a dictionary information which more logically be found in an encyclopedia became popular.

Autrement dit, est alors officiellement lancée la pratique du dictionnaire encyclopédique. C'est ainsi que paraît le *Dictionnaire de Cassell* ou *Encyclopaedic Dictionary* (1879-1888). Le relais de la tradition encyclopédique est ensuite assuré, d'après Mathews (1966 : 47-48), par the Century Publishing Company, qui commence en 1882 *The Century Dictionary, an Encyclopedic Lexicon of the English Language* ; puis Funk & Wagnalls, dans leur dictionnaire de 1893-1895, suivent également la méthode encyclo-pédique. C'est donc en cela que la tradition américaine diffère de la tradition britannique, comme l'explique Algeo (1989 : 1988) :

In the modern British tradition, [the dictionary] is unyieldingly lexical, with none of the encyclopedic content Americans have come to expect.

Au début du XX^e siècle commence l'expansion des dictionnaires Merriam-Webster, dont la lignée remonte en réalité au milieu du XIX^e, lorsque les frères Merriam s'occupèrent de la succession de Webster. C'est en 1909 qu'est publié leur premier dictionnaire de la série *International*, lequel comprend "many scientific and technical terms, a policy it has continued to this day", et inclut des annexes encyclopédiques (Landau (1989 : 64)). Une deuxième édition paraît en 1934, sous le nom de *Webster's New International Dictionary*, lequel est constitué de 600 000 entrées et inclut de très nombreux mots rares. Ce dictionnaire fait date, comme l'explique Landau (1989 : 64) :

the second edition still figures in the minds of many middle-aged and elderly Americans as the dictionary par excellence.

Enfin, en 1961 paraît le *Webster's Third New International Dictionary*, dirigé par Philip Gove, dernier en date de la série. La nomenclature y est réduite à 450 000 entrées, et les entrées encyclopédiques ainsi que les mots rares en sont supprimés (Landau (1989 : 64-65)). Toutefois, comme l'indique Gove dans la préface du dictionnaire, "at the same time the scientific and technical vocabulary has been expanded."

Le *Webster's Third (W3)*, comme il est couramment appelé, est en fait le plus volumineux des dictionnaires américains et c'est un ouvrage jusqu'à présent inégalé. Toutefois, une autre particularité de la lexicographie américaine est la diversité des formats des dictionnaires. Voici comment Algeo (1989 : 1997) la présente :

Just below [the W3] in size are a number of other books belonging to a category which, for lack of a better name, can be called "large desk dictionaries". These books are oversized or multivolume books, too large for some shelves and inconvenient for easy handling. Consequently, they are an intermediate category between the large reference dictionary needing a separate stand and the college dictionary, which can be held in one hand.

Nous nous intéressons de plus près ici aux dictionnaires dits "college size", que l'on peut (grossièrement)

considérer comme des équivalents de nos *Petit Robert* ou *Petit Larousse* et à propos desquels Algeo (2000 : 1998) dit d'ailleurs : "college dictionaries [...] have extensive general use. Many late twentieth-century users think of them as the norm for dictionaries."

Bien qu'ayant déjà connu une première publication à la fin du XIXe siècle, ces dictionnaires se développent surtout à partir des années 40, date à partir de laquelle ils sont considérés non comme la version abrégée d'un plus grand dictionnaire, mais comme une fin en soi (Landau (1989 : 73))**Note164.** — comme c'est le cas en France. Attardons nous juste quelques instants sur quelques exemples :

The American College Dictionary (ACD, 1947) est sans doute l'un des plus estimés, selon Algeo (1989 : 1999). Il fut rédigé par une équipe de linguistes professionnels (dont Barnhart), et Landau (1989 : 73) en fait le commentaire suivant :

It included a large number of technical terms and used a team of experts to check its definitions in these fields. The ACD managed to be successful not only among scholars but with the general public.

La série des *Merriam-Webster Collegiate* débuta très tôt — première édition en 1898, puis 1910, 1916, 1931, 1936, 1949, 1963, 1973, 1983 et 2000. Ces dictionnaires sont calqués, dans une plus ou moins grande proportion qui varie avec les éditions, sur les dictionnaires *International*, les derniers en date se fondant sur le W3. Toutefois les définitions ont perdu de leur caractère encyclopédique, comme l'explique Algeo (1989 : 1999) avec l'exemple du mot *osmosis*. Ce dictionnaire existe à présent en version CDROM et il est d'accès libre sur Internet.

Les dictionnaires *Webster's New World Dictionary* (première édition en 1951) sont, quant à eux, dans la version "large-desk" (selon l'appellation d'Algeo), des dictionnaires à vocation proprement encyclopédique, que ce soit dans le style des définitions, ou bien dans le fait qu'ils incluent des noms propres dans la nomenclature (Algeo (1989 : 2000)). Toutefois, il est intéressant de noter que la version "college" (1953) est très allégée de ce point de vue-là, comme l'explique Landau (1989 : 73) : "it simplified its technical definitions to make them more understandable to the layman."

L'édition "college" du *Random House Dictionary of the English Language* (1966, 1975) est en fait fondée sur la version "Unabridged", laquelle s'appuyait sur le ACD, que nous avons mentionné plus haut. Algeo (1989 : 2000) constate que la définition du RHD concernant *osmosis* est tout aussi encyclopédique que celle du AD, et lui ressemble étrangement.

Enfin, la dernière série que nous tenons à mentionner est celle des éditions successives du *American Heritage College Dictionary*, dont la première édition fut publiée en 1969. D'autres éditions suivirent en 1982 et 2000 (à présent disponible sur CDROM). L'édition de 1982 a la particularité d'inclure en annexe des développements biographiques et géographiques, ainsi que des illustrations sur les côtés, qui sont toutefois "frequently decorative, rather than informative" selon Algeo (1989 : 2000). Cette édition contient aussi un plus grand nombre de mots scientifiques et techniques, d'après la préface :

In recognition of the increased role played by technology and science in daily life, the Second College Edition also includes more than 5,000 new scientific and technical terms. The field of computer science exemplifies the unprecedented growth we have witnessed in technology and the sciences in recent years; growth that has produced vast stores of new words and meanings. (*Introduction, page 6*)

En 1987, une édition de taille intermédiaire entre le "large desk size" et le "college" fut publiée : *the American Heritage Illustrated Encyclopedic Dictionary*. Ce dictionnaire comprend des illustrations en couleur et présente un caractère nettement encyclopédique. Il est disponible en accès libre sur Internet.

Pour conclure sur ce type de dictionnaires, laissons la parole à Algeo (1989 : 2003) :

Because college dictionaries are to some extent the norm of dictionaries for American users and because there have been so many of them, comparing and judging their relative merits is necessary but difficult. It is also a never-ending task as new such dictionaries or new editions of old ones appear with great frequency.

2.1.2.1.1.3. Conclusion sur les dictionnaires unilingues

Pour conclure sur cette longue histoire des termes dans les dictionnaires unilingues français ou anglais, laissons la parole à Guilbert (1973 : 5) :

Depuis [le XVII^e] siècle s'est instaurée une tradition lexicographique qui oscille entre l'inclusion des termes scientifiques et techniques et leur exclusion à des degrés divers, selon que le dictionnaire général, qui tend à une description globale du lexique, relève du modèle encyclopédique ou du modèle « dictionnaire de langue », cependant que les dictionnaires propres à chaque activité scientifique ou technique ont proliféré.

Plusieurs remarques s'imposent à la lecture de cette citation :

Cette citation, donnée originellement pour la lexicographie française, nous semble pouvoir s'appliquer également à la lexicographie anglaise, tout du moins pour ce qui est de la première partie (la distinction « dictionnaire de langue » / « dictionnaire encyclopédique » étant moins pertinente pour la lexicographie anglaise que pour la lexicographie française ; de plus, un « dictionnaire encyclopédique » britannique diffère beaucoup d'un « dictionnaire encyclopédique » américain).

D'après les recherches que nous avons présentées dans les pages qui précèdent, il semble que la tradition d'inclusion des termes dans les dictionnaires unilingues, qu'ils soient français ou anglais, remonte à bien plus tôt que le XVII^e siècle.

La raison, évoquée par Guilbert, pour laquelle les termes sont inclus ou exclus, semble d'une part, potentiellement contestable (il reste à vérifier qu'un dictionnaire de langue inclut moins de termes qu'un dictionnaire encyclopédique), et, d'autre part, incomplète : nous avons eu l'occasion d'évoquer ici ou là, dans les pages qui précèdent, les divers critères d'inclusion / exclusion des termes selon les auteurs, les périodes, etc. Nous y reviendrons en détail plus tard.

Enfin, mentionnons ici un dernier point. Il est assez rare de trouver des histoires des dictionnaires unilingues qui présentent une vision neutre et relatent les faits de manière objective et, cela, d'autant plus que la majorité des histoires des dictionnaires, que ce soit pour la tradition française, britannique ou américaine, ont été écrites par des personnes qui ont elles-mêmes rédigé des dictionnaires ; or, tout dictionnaire unilingue est par essence idéologique.

2.1.2.1.2. Dictionnaires généraux bilingues anglais-français

2.1.2.1.2.1. Préambule

En guise de préambule, soulignons, comme l'indiquait Crenn en 1996 — ce qui est toujours d'actualité —, que l'histoire de la lexicographie bilingue a été bien moins étudiée par les lexicographes que celle de la lexicographie unilingue et, ce, y compris la lexicographie bilingue des XIX^e et XX^e siècles :

although material on the monolingual lexicography of the 16th, 17th and 18th centuries is abundant, much less research has been carried out on the bilingual lexicography on that

period. (Crenn, 1996 : 20)

Ce fait est un peu paradoxal dans la mesure où les dictionnaires bilingues ont précédé les unilingues dans la tradition lexicographique européenne, comme l'indique Slodzian (2000 : 44) :

Jusqu'à Robert Estienne le mot dictionnaire lui-même était consacré aux seuls ouvrages bilingues. Les ouvrages monolingues, consacrés essentiellement au latin et au grec, s'appelaient thesaurus.

2.1.2.1.2.2. Historique

A quand exactement remonte l'inclusion des termes dans les dictionnaires bilingues anglais-français ? Béjoint (1988 : 355), après avoir daté la première apparition des termes dans les dictionnaires français du XVII^e (Furetière) et dans les dictionnaires anglais de 1616 exactement, se contente d'écrire "of course, the tradition is even more ancient for bilingual dictionaries". En réalité, il est assez difficile de dater cette première apparition pour la simple et bonne raison que tout le monde ne s'entend pas sur le choix du véritable « premier » dictionnaire bilingue ayant la combinaison de langues "français" et "anglais". Tout dépend de savoir si l'on peut considérer une simple liste de termes traduits, ou dictionnaire unidirectionnel, comme un dictionnaire bilingue. Nous préférons ici envisager le concept de dictionnaire bilingue de manière large, car la coupure serait trop artificielle et nous priverait de bien des données.

De fait, au départ n'existaient que des « dictionnaires » (que l'on appellerait plutôt aujourd'hui glossaires) bilingues latins, essentiellement français-latin et/ou latin-français, ou anglais-latin et/ou latin-anglais, dont les plus anciennes éditions remontent au moins au XV^e siècle (Quemada (1967 : 45)), si ce n'est plus tôt (XII, XIII^e, XIV^e siècle, voir Stein (1985 : 44)), et qui jouent un rôle crucial dans le développement de la lexicographie bilingue (Hausmann (1989 : 2957))**Note165**. On trouvait ainsi au XIII^e, XIII et XIV^e siècles des vocabulaires bilingues (anglais-latin) très spécialisés comme the *Semi-Saxon Vocabulary* ou the *Vocabulary of the Names of Plants* (Stein (1985 : 44)). A l'époque médiévale, le premier trilingue à inclure en même temps le latin, l'anglais et le français, le *Nominale sive Verbale in*

Gallicis cum expositione ejusdem in Anglicis, serait, selon Stein (1985 : 45) "the first French-English list". Cet ouvrage comprend de nombreuses terminologies, classées de manière thématique, comme "Les noms de temps et de tempêtes", "Nomina arborum", "Nomina Bestiarum", "La noyse de dits Bestes", "Nomina Avium". Il existe également des vocabulaires trilingues très spécialisés des noms de plantes (comme *le Laud Herbal Glossary*), ou du droit (Stein (1985 : 47-49)).

Au départ, les premiers dictionnaires étaient ainsi unidirectionnels, en l'occurrence du français vers l'anglais, comme l'explique Anderson (1972 : 7) :

A most significant and curious fact in English-French bilingual lexicography is that **until the seventeenth century** English-French dictionaries were purely monodirectional. These dictionaries, all printed in England for Englishmen, were intended as aids for the translation of French literature and business documents.

En effet, avec le développement du commerce entre la France et l'Angleterre, dès le XIV^e siècle, les Anglais font paraître des grammaires françaises et le besoin se ressent de connaître le vocabulaire des marchands et des voyageurs (Anderson (1972 : 7)). Ainsi, le vocabulaire de Caxton, paru entre 1480 et 1483, a pour titre *A Book for Travelers, a Vocabulary in French and English* (1480-1483). Il repose, d'après Anderson (1972 : 19), sur *le Livre des Mestiers*, qui pourrait remonter à 1367. Selon Stein (1985 : 127), il contient "collections of specific names for animals, tools; etc.". Anderson (1972 : 15) le considère comme "the first dictionary published in England"**Note166**. On peut donc en déduire que le premier dictionnaire bilingue à avoir répertorié des termes remonterait ainsi au XV^e siècle.

Au XVI^e siècle, on trouve d'assez nombreux bilingues latin-anglais (qui vont inspirer certains bilingues anglais-français par la suite) qui avaient pour tradition d'inclure des "hard words", parmi lesquels se placent les termes, comme le *Dictionnaire Latin-Anglais* de Thomas Elyot de 1538 :

The technical terms belonging to every branch of the arts and sciences, such as law and "phisike" (that is, medicine), are [...] the essential components of his dictionary. The names of fishes in the oceans and rivers together with those herbs have been part of the traditional stock of the lexical items to be treated in a classified vocabulary since the Middle Ages. It is therefore no surprise that all the words belonging to the three categories are recorded in alphabetical order in the Dictionary of Thomas Elyot. (*Hayashi (1978 : 17)*)

On peut également citer les dictionnaires de Cooper (1565) et de Thomas (1587) que nous avons déjà mentionnés.

D'après Stein (1985 : 122), le premier dictionnaire bilingue anglais-français est *L'Esclarcissement de la langue francoyse* de John Palsgrave, paru en 1530^{Note167}. Cet ouvrage, dont le lexique enregistré présente, selon Quemada (1967 : 10) un « caractère très limité », n'en répertorie pas moins, dans sa partie « lexique »^{Note168}, un certain nombre de termes, comme ceux que nous listons maintenant et qui sont cités par Stein (1985 : 130-131) :

<i>babwyne beest</i>	<i>baboyne</i>
<i>bace gold</i>	<i>or de touche</i>
<i>bagge a purse ; a faucouners bagge</i>	<i>gibissiere</i>
<i>bay tree</i>	<i>laurier</i>
<i>ball of the eye</i>	<i>la prunelle de loye ; pupille</i>
<i>batche of bredde</i>	<i>fournée de pain</i>

Plus tard, en 1552, est publié le *Dictionarium puerorum tribus linguis latina, anglica et gallica conscriptum*, dictionnaire trilingue latin-anglais-français de Robert Estienne et John Veron, qui repose sur le dictionnaire précédent d'Estienne (latin-français), que Veron traduit et auquel il ajoute des explications. Cet ouvrage contient toutes sortes de mots techniques, comme l'attestent les exemples suivants, tirés de Stein (1985 : 178-179) :

Balista, balistae, f. g. An instrument of warre, to caste stones or ther thynges, *Intrument de guerre a iecter pierres, ou autres choses.*

Baphice, baphices, foe.g. the science of *dyenf*. *L'art de teinturerie.*

Mais Veron inclut surtout de multiples noms de plantes et d'animaux, en les glosant très souvent, comme l'explique Stein (1985 : 173) :

In quite a number of instances Veron added an explanation to the translation equivalent. It is not always clear why he did so. For those cases in which the headword is the name of a plant or animal, an explanation seems to suggest itself more easily. It emerges from most of the early English word lists and dictionaries, above all from Elyot's dictionary, that names of plants and animals constituted a particularly difficult lexicographical area characterized by great insecurity. Compilers were not always sure what the corresponding English name for a Latin term was and there were often more than one vernacular word for one and the same plant or animal. If the plant or animal in question was not common in England, this will have contributed to the compiler's dilemma. Veron's additions are thus either descriptions to help the user identify the object referred to or they are an indication that he was not quite sure that the suggested English term was the correct or the commonly known one.

Citons deux entrées à titre d'exemple :

Apua, apuae, f.g. a lyttell fyshe called Merlan, some men dooe call it a dace, Poisson qu'on appelle Merlan.

Calathiana, thianae, f.g. a flour called Aucholis, Fleur qu'on appelle Ancholie. Some thinke it to be blewe violets.

Stein avance l'explication possible pour les autres cas où se trouvent des gloses (1985 : 173) :

In all the other instances in which the lemma does not denote a plant or an animal, the only explanation that suggests itself is that Veron may have thought that the English word or its suggested French-looking translation and its concept were not yet common knowledge at the time.

Hernia, herniale, f.g. foem. ge. A rupture, a brystyng, when the bowelles be fallen into the coddess. Rompure, Greuré Hergne.**Note169.**

Quelques années plus tard, paraissent le dictionnaire de Lucas Harrison (*Dictionarie French and English*, 1571), ainsi que celui de Claudius Hollyband de 1580 (*Treasurie of the French Tong*, 1580). En 1593 est publié "a revised and enlarged edition" de ce dernier dictionnaire, *A Dictionarie French and English*, de Hollyband**Note170.** Stein (1985 : 256) émet l'hypothèse que ces trois dictionnaires ont en fait été conçus et rédigés par un seul et même lexicographe. En effet, ils présentent certaines similarités qui nous concernent au plus haut point : pour chaque dictionnaire, "the word list [...] is a curious mixture of very common, everyday words and specialized vocabulary items [...]. [It] includes many very specialized vocabulary items" (Stein (1985 : 249 et 256)). Parmi les termes les plus techniques du dictionnaire de 1570/71, on trouve par exemple :

Cauterisation, the searing up of a wound, called by the Surgeons Caustering.

Le iour d'une peinture, The lyghte that is given to a Picture, the painters call it a shadow.

Vignottes, & fleurs en liures imprimés, ou enluminés, la taille, drapperie, ou feillages qu'on fait en menuiserie, ou pierres, certayne flowers or deckings printed in bookes, also braunches in any other kind of worke.

En fait, selon Stein (1985 : 250), dans les deux dictionnaires de Hollyband, "the number of such specialized vocabulary items connected with the fields of hunting, painting, surgery, architecture, viniculture, law, etc., is very conspicuous." De plus, ce lexicographe ne se contente pas de faire la différence entre vocabulaire général et vocabulaire spécialisé : il est aussi très attentif à l'usage et aux différentes situations de communication, comme le montrent les exemples suivants (tirés de *A Dictionary French and English* et cités par Stein (1985 : 250)) :

Daintiers, a word used among Hunters**Note171.** , signifying the stones of a deere: m.

Un Echelette, in chirurgerie**Note172.** , it is called a skelton, or anatomie.

Ainsi, comme nous l'avons vu, tant que la langue et la culture françaises prévalaient en Angleterre**Note173.** , notamment à la cour, la plupart des dictionnaires étaient publiés en Angleterre et étaient unidirectionnels dans le sens français-anglais. Les Français, eux, ne pressentaient pas le besoin d'un dictionnaire pour comprendre l'anglais et les dictionnaires bilingues en France étaient essentiellement des dictionnaires français-latin.

C'est seulement au XVII^e siècle que l'on voit l'arrivée relativement tardive du dictionnaire anglais-français

bidirectionnel, avec, en 1611, la publication du *Dictionarie of the French and English tongues* de Cotgrave. Sa réédition de 1632, à laquelle une section anglais-français a été ajoutée, en fait, le premier ouvrage bi-directionnel en Angleterre. Pour nous, il s'agit d'un dictionnaire marquant puisqu'il légitime officiellement la présence de termes dans les dictionnaires généraux, comme l'explique Wood, dans l'introduction d'une des rééditions modernes du dictionnaire de Cotgrave :

Cotgrave's vocabulary is almost twice as long as that of Nicot's Thresor, the total number of items being computed by Dr. Smalley **Note 174**, as nearly 48,000. She also states his contributions to French lexicography as follows: "some twenty thousand new items added to the vocabulary of French dictionaries, exclusive of variants and derivatives of words already in the dictionaries; **the establishment of a new type of material as legitimate stuff for dictionary vocabularies, i.e. technical and popular words** in far greater numbers than had ever appeared in a French dictionary; **the use of old legal and literary popular texts as source material** instead of romances, poetic words, or classics of French literature.

Dans ce dictionnaire, la plupart des termes sont glosés, comme dans l'exemple suivant (cité dans Anderson (1972 : 34)) :

oblade ; *f.* A kind of great-eyed and little-mouthed sea Ruffe, or Sea Pearch, having a backe spot, on the root of her tayle.

Ensuite, Guy Miège, qui souhaite « dépeussier » (Hausmann (1989 : 2957)) Cotgrave, qu'il accuse d'avoir inclus trop de termes légaux et gouvernementaux (Anderson (1972 : 34)), publie à Londres en 1677 *A New Dictionary French and English*. Il est en fait le premier lexicographe à rédiger simultanément un dictionnaire bilingue dans les deux directions. Son dictionnaire se veut « plus conforme à la réalité littéraire contemporaine » (Hausmann (1989 : 2957)), dans la lignée des idées de l'Académie, dont il admire le créateur (Anderson (1972 : 43)). L'idée de purification de la langue est bien ancrée chez lui, puisque dans sa préface (selon Anderson (1972 : 43)), il distingue trois catégories de mots : (1) "common everyday spoken words", (2) "high or choice words —those used by scholars and educated people", and (3) "terms of art —words common to a particular 'art'." Tandis qu'il dit explicitement avoir éliminé la première catégorie, il réduit la part des termes à leur portion congrue, sauf pour ce qui est des termes de droit, puisqu'il répertorie "as many terms of art as 'reason' allows" (Anderson (1972 : 43)), c'est-à-dire assez peu. Toutefois, d'après Quemada (1967 : 42), Guy Miège cite dans son *Dictionnaire français-anglais* de nombreux néologismes négligés par le Richelet de 1680 ; or, « en pleine période classique, les dictionnaires plurilingues échappèrent à l'épuration dont les autres types de dictionnaires de langue firent l'objet » (Quemada (*ibid.*)), ce qui implique les néologismes terminologiques ont sans doute été conservés. Mais cette épuration, qui est donc partielle, n'est pas du goût de tout le monde : « le public anglais, habitué pour sa propre langue aux "hard word dictionaries" et fidèle à la prose française du XVII^e siècle, protesta de façon si énergique que Miège est obligé de livrer deux ans plus tard (en 1679) un supplément au titre coléreux de *Dictionary of barbarous French*, comme l'explique Hausmann (1989 : 2957).

Les dictionnaires de Miège ne sont pas publiés en France et, comme le conclut Hausmann (1989 : 2957), il semble que « la France du XVII^e siècle ne s'intéressait guère à l'anglais ». Elle préférerait plutôt développer de grands dictionnaires unilingues français, comme ceux évoqués dans les pages précédentes : le *Richelet*, le *Furetière* et le *Dictionnaire* de l'Académie. Toutefois, il faut se méfier de l'eau qui dort. A l'orée du XVIII^e siècle (en 1699), paraît ainsi le monumental *Royal Dictionary in Two Parts. First French and English. Secondly, English and French* d'Abel Boyer. Cet ouvrage, de 372 pages, ainsi que l'abrégé qui en découlera à peine un an plus tard, sera en effet « l'un des plus grands succès dictionnaires de tous les temps, et, cent cinquante ans plus tard, les dictionnaires français-anglais porteront encore le nom de Boyer » (Hausmann (1989 : 2957)). Dans sa préface, citée partiellement par Anderson (1972 : 49), Boyer critique les dictionnaires de Cotgrave et de Miège (Anderson (1972 : 50)). Il accuse ainsi Miège d'avoir fait trop de longueurs (comme les longues explications des termes de droit), mais également trop de raccourcis, comme "[the] superficial

interpretation of English words ‘derived from the Latin’ », et critique le fait que Miège n’ait pas inclus de définition complète pour toutes ses gloses, et qu’il se soit contenté de lister des équivalents pour certains mots (même si lui-même en est réduit à faire la même chose, comme l’explique Anderson (1972 : 55)). S’il faut reconnaître à Boyer beaucoup de mérites, dont celui d’avoir inclus pour la première fois un tableau de symboles et d’abréviations à l’intention de l’utilisateur, il faut aussi avouer que sa préface critique abondamment les dictionnaires antérieurs **Note175**, mais ne dit pas grand-chose sur son propredictionnaire. Seule la partie qui suit laisse à penser que son dictionnaire peut contenir certains termes, comme des termes du commerce :

The first part of this Dictionary is a Collection of all the Words that make up the French Tongue: A Language which of late has obtained so far, as to become Universal, not only in all Courts of Europe but also in the Armies, and amongst Men of Business.

Le XVIII^e siècle, « versant dans une véritable anglomanie [...] profitera largement du dictionnaire de Boyer » (Hausmann (1989 : 2957)). Ce dictionnaire sera en effet réédité pendant tout le XVIII^e siècle, il paraîtra à Amsterdam et, à partir de 1768, à Lyon.

Pour ce siècle, il faut également signaler l’existence du dictionnaire de Nugent (1767), *A New Pocket Dictionary of the French and English Language*, car il s’agit du premier dictionnaire bilingue « de poche ». Afin de réduire le volume du dictionnaire, Nugent ne répertorie que des équivalents et très peu de définitions, voire aucune. La critique que fait Anderson (1972 : 59) concerne assez logiquement la nomenclature :

He includes, for example, such entries as :
Calcedine, f.f. Calcedony. [calcédoine, terme de minéralogie] [...]
Bullace, f. prunelle, f.
...yet includes no gloss for more common entries such as se baisser, se donner and to be.

Ces mots sont-ils inclus parce qu’ils sont inusités ou bien parce qu’ils sont (à l’époque) très spécialisés ? Il est difficile de conclure. Selon Anderson (1972 : 58), Nugent inclut des mots rejetés par l’Académie, mais qui sont plutôt des mots dont le registre serait inapproprié (des mots avec “energy” et “force of expression”). Quoi qu’il en soit, ce dictionnaire connaîtra un grand succès puisqu’il sera réédité jusqu’en 1916.

Enfin, un dernier dictionnaire bilingue du XVIII^e mérite que nous lui consacrons quelques lignes : c’est le *Dictionary French and English* de Chambaud, publié en 1761 comme un dictionnaire unidirectionnel (sens français-anglais), puis en 1776 comme un dictionnaire birectionnel. D’après sa préface, citée par Anderson (1972 : 61), ce dictionnaire contient « les termes les plus ordinaires des sciences, arts et métiers ». Chambaut précise un peu plus tard dans sa préface :

Technical terminology from industry and the arts and sciences [...] has been included so that gentlemen may not be at a loss to communicate with artists and tradesmen when necessary.
(*préface citée par Anderson (1972 : 63)*)

Malgré ses dires, il donne dans l’ensemble une orientation plutôt littéraire à son dictionnaire : “Yet, in spite of his statement that he includes all types of speech, it seems that Chambaud is still primarily interested in aiming his dictionary at the literary intelligentsia”, comme l’explique Anderson (1972 : 63). En lui est très prégnante l’image du dictionnaire comme garant de la norme et c’est pour cette raison qu’il tire à boulets rouges sur Trévoux, Richelet, et Furetière.

L’histoire des dictionnaires bilingues anglais-français des XIX^e et XX^e siècle semble très peu couverte par les métalexigraphes. Anderson (1972 : 73) s’en explique ainsi :

The nineteenth and twentieth centuries saw a plethora of bilingual dictionaries and the

publication of specialized English-French, French-English bilingual dictionaries too numerous in range and scope to enumerate here.

Alors que cet argument paraît incontestable pour le XX^e siècle, comme nous le verrons plus loin, d'après nos recherches, il est plus sujet à controverse pour le XIX^e siècle. Il faudrait tout au moins le nuancer en disant que, malgré la prolifération des dictionnaires bilingues au XIX^e siècle, aucun n'est assez marquant pour qu'on lui consacre une attention spéciale. Ainsi, le XIX^e siècle se contentera de rééditions successives du dictionnaire de Boyer, et de dictionnaires de taille moyenne qui « eux aussi, connaissent souvent une longévité étonnante » (Hausmann (1989 : 2958)). Contentons-nous de citer ici les dictionnaires de Spiers (1846), Cassell's (1853), Bellows (1872), Clifton-Grimaux (1872), Elwall (1895), Edgren (1901). Ces dictionnaires incluent des termes dans des proportions assez importantes, si l'on se fie par exemple à l'avertissement de Clifton-Grimaud (page ii) :

Cet ouvrage comprend également un nombre considérable de termes spéciaux relatifs aux arts et aux sciences, au commerce et à l'industrie, qu'on chercherait en vain dans les ouvrages antérieurs.

Enfin, la « grande » œuvre du XIX^e siècle est sans doute l'immense dictionnaire de Fleming-Tibbins, le *Grand dictionnaire anglais-français et français-anglais* de 1839-1843, dont la dernière édition paraîtra en 1889 et qui, chose exceptionnelle, paraîtra en France. Toutefois, celui-ci innove peu : bien qu'il ne « se pare plus du nom de Boyer », il « lui doit toujours une bonne partie de son contenu » (Hausmann (1989 : 2958)). Les auteurs du dictionnaire se fixent cependant pour mission d'« introduire dans ce nouveau dictionnaire tous les mots, tous les termes que l'usage a sanctionnés et que les progrès des arts et des sciences ont rendus nécessaires » **Note176**, et ont pour méthode de « se servir du dictionnaire technologique de Crabb, du dictionnaire de commerce de Mac-Culloch, du dictionnaire de chimie du docteur Ure, etc. [...] pour l'architecture, les arts et métiers, le commerce, la chimie, etc. ». Ils considèrent que « le langage du prosateur, de l'artiste, de l'homme du monde, du commerçant, réclame aussi sa part d'attention » (extrait de l'introduction) **Note177**. Il y a donc dans ce dictionnaire une évolution vers l'inclusion progressive des termes dans les dictionnaires bilingues, mais, globalement, tout au long du XIX^e siècle, la lexicographie bilingue anglais-français semble être en sommeil.

Le début du XX^e siècle se situe encore dans le sillage de Boyer, comme l'explique Hausmann (1989 : 2958) :

Il va de soi qu'un dictionnaire de près de deux cents ans a beau être révisé et remanié, il charrie les scories de l'histoire. Et pourtant celui de Boyer restera longtemps sans rival, et après son essoufflement, sans successeur.

Dans le dictionnaire de Cassell de 1923, qui est une édition révisée (plusieurs fois, y compris en 1905 et 1920) du dictionnaire *New French and English Dictionary* de 1873-1875 dirigé par James Boïelle, la tendance est à l'omission des mots techniques spécialisés ("some highly-specialized or technical words that could be of very little use to the general reader and student for whom this work is intended [...] should be removed"), et cela plus dans la section anglais-français que dans la section français-anglais :

Upon submitting [the English-French] section [of former editions of the dictionary] to an exhaustive examination it was found that it included many compound words that are rarely, if ever, used, a considerable number of words that are of merely dialectal or technical interest. (Préface, page v)

En revanche, la plupart des mots qui ont été ajoutés à la nomenclature sont des mots techniques courants de l'époque, comme l'indique toujours la préface :

The additions made to each section consist of new or revived terms that have come into

French and English use either directly through the War or owing to the initiation or popularization of developments in Art, Science, Commerce, Philosophy, etc. [and of] the more important slang, scientific and technical words and phrases that are not given in previous editions of the Dictionary.

En 1934 paraît la première édition du *Concise Oxford French Dictionary*, ouvrage bidirectionnel destiné aux étudiants et aux traducteurs, d'après l'introduction. Ce dictionnaire innove un peu en affirmant clairement qu'il n'est pas d'accord avec le point de vue que présente le *Concise Oxford Dictionary (of English)* dans l'article *dictionary*, disant qu'un dictionnaire bilingue français-anglais "consists of French words with English explanations". Son but est bien de traduire, et non de gloser : "We aim at translations, not explanations." Pour ce qui est des termes techniques, les termes techniques anciens, surtout les termes d'artisanat, sont éliminés :

Old technical terms are excluded as being of small or no use. We have regretfully sacrificed about a hundred words describing the operations of an artisan era now defunct, that occur in our edition of *La Maison Rustique* (1760). We have preserved those still in use concerning whatever is still "made at home".

Plus d'attention est donnée aux termes techniques actuels et courants, comme ceux de l'automobile ou de l'aviation :

We have stretched our notion of currency to include many terms indicating recent developments of practical science or industry which have already passed into universal recognition and which are yet often unrecorded in any French-English dictionary.

Le dictionnaire Petit de 1934, toutefois, prétend inclure plus de termes que ses concurrents :

Une large place a été faite également aux termes techniques les plus usuels — généralement négligés dans les dictionnaires d'usage courant [...]. Rien n'a été négligé pour donner dans le minimum d'espace le maximum d'information sur la langue des deux pays, que ce soit celle des auteurs classiques ou celle de la conversation, celle de la poésie ou des affaires, du journal ou de l'ouvrage de vulgarisation scientifique. (*Préface : p. i et ii.*)

Le dictionnaire Gasc de 1943 (nouvelle édition, reposant sur le dictionnaire de Cassell) insère, lui aussi, les mots techniques courants dans des suppléments. Ainsi, le premier supplément inclut "a substantial proportion of new technical and scientific terms and phrases", des mots nouveaux et récents "dealing, for example, with motoring, aviation and sport, and with the various problems which beset the world to-day" ; le deuxième supplément contient "a short list of some of the more important terms and expressions, particularly those arising from the War, which have come into common use since Mr Marks prepared the *New Supplement*" — c'est ainsi qu'on trouve beaucoup de termes du domaine militaire, et des termes spécialisés de la guerre (*FFC, fusil-mitrailleur, air-chief marshal, dive-bombing / bombardement en piqué, Molotov bread-basket*, etc). Ce dictionnaire contient également, fait rare, les éléments encyclopédiques que constituent les noms propres (persons and animals, Geographical proper names — on note d'ailleurs l'apparition de Lénine et de Staline dans le deuxième supplément) et les abréviations, qui sont listées à part.

En réalité, dans cette première moitié du XX^e siècle, le seul dictionnaire d'envergure qui va donner un nouveau souffle à la lexicographie bilingue anglais-français est le dictionnaire Harrap's Standard de 1934/1939. Pour clarifier la présentation du texte, nous présentons les dictionnaires qui suivent selon la maison d'édition qui les a produits.

- Harrap

Le *Harrap's Standard* de 1934-39, en deux gros volumes, dirigé par J.E. Mansion “[who] formed a team of lexicographers, translators and editors, as well as specialist consultants” est « le » grand dictionnaire bilingue de la première moitié du XX^e siècle (Hausmann (1989 : 2958) le qualifie d’« impressionnant »). Sa réputation est principalement fondée sur le traitement très exhaustif qu’il fait des termes techniques, comme le dit la préface du *Harrap's Shorter (HS)* de 2000 (page xix) :

The focus on the general reader, and the **inclusion of technical terms** and young people’s language, are features that have characterized the book ever since.

Il suffit d’ailleurs de regarder, dans l’immense liste d’abréviations (comprenant la dénomination en toutes lettres des domaines) de cette édition, le nombre et le détail des étiquettes de domaine pour s’en rendre compte (*amphibiens, annelés, balistique, cavalerie, horlogerie, conchyologie, ...*). Il en va de même de la deuxième édition : l’équipe du *Harrap's New Standard* de Ledésert (1972-80), en quatre volumes, “in addition to their team of six subeditors, [...] drew on the knowledge of a myriad of consultants and experts” (Préface du *HS 2000*). Toutefois, comme l’explique Hausmann (1989 : 2958), les considérations commerciales prennent le dessus et « seul peut prétendre au succès de vente le bilingue bipartiel en un volume ». C’est pourquoi, dès 1940-44, paraît le *Harrap's Shorter*, qui ne cessera de connaître des rééditions successives (1967, 1987, 1991, 1996, 2000 et 2004). La nature des termes techniques enregistrés est indiquée dans la préface du *HS* de 1982 :

The selection of the material to be included was no easy task. A dictionary such as this must be geared to meet the needs of the student, the translator, the businessman, the traveller and the general reader. **While highly specialized scientific and technical terms are not required in a dictionary of this scope, those widely used, in particular those which appear frequently in the media, have been listed.**(1982, “Préface”, partie “à propos du contenu du dictionnaire”)

Il y a donc une évolution dans l’approche : on ne cherche plus à enregistrer les termes hautement spécialisés, mais plutôt les termes techniques courants, tendance déjà amorcée dans les années trente comme nous l’avons vu précédemment. En réalité, comme l’explique l’histoire du *Shorter* publiée dans la préface de l’édition 2000, les gros changements qui ont été opérés (à partir de 1991) concernent surtout la présentation. La nomenclature, elle, ne cesse d’augmenter (“préface”, p. xx), et, alors qu’en 1967, les nouveaux termes inclus étaient essentiellement des américanimes et des canadianimes, ceux qui sont inclus dans les éditions suivantes sont des termes scientifiques et techniques, comme le montrent fort bien les extraits des préfaces des deux plus récentes versions du *Shorter*, que nous citons maintenant :

Peut-être l’auteur de la préface de la précédente édition s’est-il montré un peu trop optimiste en gageant que le millésime 1996 guiderait l’utilisateur pendant « de nombreuses années à venir ». *Quatre ans seulement ont passé depuis la dernière révision du Harrap's Shorter, mais durant ces quatre années bien des bouleversements ont eu lieu qui ont transformé le monde dans lequel nous vivons, et la façon dont nous nous exprimons. On navigue aujourd’hui davantage sur l’Internet (sic) que sur l’océan, on est entré dans l’ère de la télématique, l’euro est devenu réalité et les OGM divisent l’opinion. Nous utilisons quotidiennement quantité de termes que l’on rencontrait peu ou pas du tout il y a quatre ans, termes qui proviennent de domaines réels tels que l’Internet (sic), la génétique, la médecine, ou le marketing. Cependant, la langue parlée évolue sans cesse, notamment sous l’influence des médias. C’est pourquoi le nouvel HS s’est enrichi de milliers de termes et d’expressions. Cette évolution rapide du lexique nécessitait à elle seule la publication d’une nouvelle édition.* (Préface de l’édition 2000)

Quatre ans déjà se sont écoulés depuis la dernière édition du *Harrap's Shorter*. Quatre ans pendant lesquels le monde a vécu bien des bouleversements, continuant à se transformer à un

rythme soutenu, que ce soit dans le domaine de la politique internationale, de la société, et bien entendu dans le domaine technique. Comme toujours, l'ambition du HS est de se faire le fidèle reflet de ces changements sur le plan linguistique afin de proposer à l'utilisateur un outil à la mesure de ses besoins, tant au niveau de la compréhension que de l'expression. C'est pourquoi cette nouvelle édition s'enrichit de milliers de nouveaux termes issus de nos bases de données, tels que weapons of mass destruction ou WMD, rogue state, antiglobalization, top-up car pour le côté anglais, et altermondialisation, biovigilance, chimiquier, biopuce et urgentiste pour le côté français. (Préface de l'édition 2004, p. vii)

- **Larousse**

Le premier véritable concurrent du *Harrap's* sort en 1960 **Note178** ; c'est le dictionnaire de Dubois. La maison Larousse publie également, en 1981, le dictionnaire bilingue *Larousse Saturne*. Sa préface ne révèle rien de spécifique quant au traitement des termes scientifiques et techniques, mais elle indique toutefois deux choses intéressantes :

(1) le dictionnaire contient des tableaux / ou "words lists" thématiques :

Des tableaux hors texte offrent au lecteur soucieux de synthèse de vastes centres d'intérêt où se trouvent groupés les différents éléments du vocabulaire concernant une notion maîtresse (telle que automobile, machine). (*Préface*, p. v)

(2) fait exceptionnel, ce dictionnaire bilingue possède des illustrations :

Des illustrations, effectuées avec le plus grand soin permettent enfin d'associer l'image au mot, et constituent le plus heureux des moyens mnémotechniques. (*Préface*, p. v)

On trouve ainsi des illustrations bilingues pour l'anatomie humaine, l'architecture, les bateaux le cheval, le cricket, les locomotives, le théâtre, ..., phénomène qui ne sera, à notre connaissance jamais renouvelé dans un dictionnaire bilingue traditionnel.

Larousse entreprend plus tard la rédaction d'un dictionnaire bilingue plus conventionnel, et de plus grande envergure : le *Grand Dictionnaire Larousse de l'anglais*. Celui-ci est assez peu bavard sur son traitement des termes. D'après l'avertissement au lecteur, la nomenclature est « riche » et les sigles et noms propres « ont fait l'objet d'un soin particulier ». Enfin, « les domaines de l'informatique et du "business" ont également été privilégiés. »

- **Robert & Collins**

En 1978, paraît un nouveau dictionnaire bilingue anglais-français, le *Robert & Collins*, qui sera ensuite réédité en 1987, en 1993 (où il prend le nom de *Robert & Collins Senior (RCS)*), en 2000 ainsi qu'en 2003. En 1995 paraît parallèlement une « version développée et considérablement enrichie du *Robert & Collins Senior* », comprenant 400 000 mots, variantes et formes fléchies et 650 000 traductions, avec la nomenclature française augmentée de 25% : c'est le *Robert & Collins Super Senior (RCSS)*.

Pour ce qui est du traitement des termes, Hausmann, dans son article de 1989, annonce avec parti pris que « le *Robert & Collins* [de 1987] a raison d'opter résolument pour une description en profondeur du vocabulaire commun et de négliger les termes techniques dont le stock inépuisable est toujours en renouvellement » (Hausmann (1989 : xvii)). Même si la lecture des préfaces des diverses éditions, dont nous citons quelques extraits à présent, montre que sont exclus les termes techniques obsolètes et spécialisés, le *Robert & Collins* semble toutefois très loin d'exclure de sa nomenclature les termes scientifiques et techniques :

L'accent est mis résolument sur la langue contemporaine. Le corpus très étendu (plus de 100 000 mots et composés, plus de 100 000 exemples et expressions idiomatiques) s'attache à présenter au lecteur une image fidèle de la langue telle qu'elle est pratiquée quotidiennement, lue dans les journaux et les revues, parlée en société, entendue dans la rue.

Pour éviter un ouvrage trop long et peu maniable, il a fallu opérer un certain choix. Les mots trop rares, **les sens trop spécialisés** ont donc été **écartés** au profit d'emplois nouveaux et de nombreux néologismes absents des dictionnaires bilingues et parfois monolingues existants, mais qui sont indispensables si l'on veut rendre compte de la pratique courante de la langue actuelle.

Une place non négligeable a été également réservée à la langue littéraire, au vocabulaire scientifique et aux domaines marquants de notre époque, tels que la sociologie, l'électronique, l'éducation, les voyages et la politique. (*Préface de la 1^e édition (1978)*)

Au cours des années qui viennent de s'écouler, le monde a connu des bouleversements profonds dans les mentalités, dans les techniques. Et cette vitalité du monde a trouvé son reflet dans nos deux langues [...]. Nous avons, avec l'aide de spécialistes, constitué une base de données informatisées afin de faire une **place plus importante encore [...]** **au vocabulaire de l'informatique, de l'économie, du droit, de la médecine, du sport, de la politique, de la linguistique, des arts, des média et de bien d'autres domaines.** (*Préface de la 2^e édition (1987)*)

Les événements politiques, les progrès de la science et de la technique, les nouvelles tendances de la musique et dans les loisirs, les changements dans les habitudes alimentaires entraînent tous la création d'un grand nombre de néologismes. Tout comme les phénomènes dont ils sont le reflet, beaucoup sont éphémères.

Notre équipe est comme par le passé restée constamment à l'affût de ces nouveautés. [...]

Nous avons ainsi ajouté plus de 40 000 unités de traduction nouvelles, **notamment un grand nombre de mots et de locutions tirés du monde des affaires, du monde géopolitique, [...]** **sans oublier les derniers-nés de ces domaines en pleine évolution que sont, par exemple, l'écologie, l'informatique, la médecine et la Communauté européenne.** (*Préface de la 3^e édition (1993)*)

Ces quelques extraits montrent bien la place grandissante et prépondérante qu'occupent les terminologies dans les dictionnaires *Robert & Collins*. Signalons que les éléments encyclopédiques ne sont pas négligés non plus ; ainsi, en 1995, le *RCSS* innove avec « vingtquatre planches de cartes bilingues en couleurs [...] [qui] apportent à l'usager des indications toponymiques précieuses qui viennent illustrer et compléter les noms propres et les notions géographiques qui figurent dans le texte » (“Introduction”, *RCSS 1995*). Enfin, signalons la parution sur CDROM en octobre 2004 du *Grand Robert et Collins électronique*, contenant à la fois le *RCS* et le *RCSS*.

- Oxford-Hachette

En 1994, la maison Oxford, qui s'était contentée en 1980 d'une réédition révisée du *Concise Oxford French Dictionary* (“[which] endeavour[ed] to keep pace with the expanded technical vocabulary which is now required by the informed general reader”, préface, p. viii), innove totalement en lançant en 1994 le dictionnaire bilingue *Oxford-Hachette*. Celui-ci, d'après la préface de la 1^e édition, est une « œuvre totalement nouvelle et originale », par de nombreux aspects, notamment par le fait que les équipes bilingues ont travaillé en un seul lieu, et par l'utilisation extensive d'un corpus électronique bilingue **Note179**. Ce dictionnaire est réédité en 1997, puis en 2001 sous le titre le *Grand Dictionnaire HachetteOxford*. Ce dictionnaire met en avant dans ses préfaces la large place qu'il accorde aux terminologies :

Le dictionnaire [...] accorde également une large place à la langue littéraire, aux américanismes et **au vocabulaire de domaines spécialisés : scientifique, commercial, technologique, médical.** (*Préface de l'édition de 1994*)

Aux utilisateurs d'un niveau avancé, l'ouvrage présente un vaste panorama de la langue contemporaine, et notamment les domaines spécialisés que sont les affaires, la politique, les sports, l'informatique, l'environnement et la protection sociale. [Ajout de 2001 : Les progrès technologiques et la révolution de l'information électronique ont leur place dans cette nouvelle édition, tout comme les nouvelles tendances culturelles et l'évolution des modes de vie.] (*Introduction de l'édition de 1994 et de celle de 2001*)

La langue évolue en permanence. Les domaines d'activité ne cessent de se multiplier. A l'aube du troisième millénaire, il nous a semblé nécessaire de rendre compte de ces mutations. (*Préface de l'édition de 2001*)

- Autre type de dictionnaire bilingue

Enfin, même s'il s'agit d'un type de dictionnaire bilingue bien particulier, nous tenons à mentionner ici l'existence du *Dictionnaire Thématique Visuel* anglais-français de Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault, publié en 1987. Comme nous l'avons expliqué plus haut, seul le *Larousse Saturne* de 1981 eut l'idée audacieuse (mais malheureusement non renouvelée) d'inclure des illustrations bilingues pour certains thèmes terminologiques. Le *Dictionnaire Visuel* se consacre, lui, entièrement aux illustrations bilingues des terminologies. Jacques Fortin s'en explique dans la préface :

Il existe sur le marché de nombreux dictionnaires dont les noms surgissent spontanément à l'esprit et dont les mérites sont incontestables. Pourquoi un nouveau dictionnaire ? D'abord, on observe dans toutes les langues une pauvreté d'ouvrages dans lesquels on peut trouver, en toute confiance, la terminologie contemporaine des multiples objets, appareils, machines, instruments ou outils qui meublent la vie quotidienne. En outre, au Canada — pays bilingue — et particulièrement au Québec, la recherche terminologique est par nécessité un secteur d'activité fébrile et nos chercheurs ont acquis depuis longtemps une renommée mondiale.

2.1.2.1.2.3. Conclusion sur les dictionnaires bilingues

Voilà, en quelques pages, un rapide aperçu de l'évolution des dictionnaires bilingues anglais-français. Le panorama actuel n'est pas exhaustif ; en effet, tout comme pour les dictionnaires unilingues (et peut-être même encore plus), cette fin de XX^e siècle et ce début de XXI^e siècle ont vu la démultiplication, le foisonnement des dictionnaires bilingues de toute taille, prévus selon les différents niveaux d'apprentissage des utilisateurs potentiels : *Dictionnaire « Junior », « Senior », « Super Senior » (Robert & Collins), version « compacte », « collègue », etc. (Larousse, Oxford-Hachette)* ; ces dictionnaires nous intéressent dans une moindre mesure, c'est pourquoi nous ne faisons que les mentionner rapidement. Précisons également qu'à l'instar des dictionnaires unilingues, les supports CDROM se multiplient, et il est rare à présent de rencontrer un dictionnaire bilingue qui ne se trouve pas sur CDROM. Enfin, il semblerait que l'inclusion de termes dans les dictionnaires bilingues soit devenue, pour les dictionnaires les plus récents, un véritable argument de vente **Note 180.** .

2.1.2.1.3. Conclusion sur l'historique

Force est de constater, à la fin de cette longue partie historique, que l'inclusion de termes dans la nomenclature des dictionnaires généraux est donc une tradition très ancrée, qui remonte loin, mais cette inclusion n'est aussi marquée à toutes les époques et dans tous les types de dictionnaires.

Dans les pages qui précèdent, nous avons pu, par allusions furtives, évoquer des raisons autres que le poids de la tradition pour lesquelles les divers lexicographes se considéraient obligés ou non d'inclure des termes dans les dictionnaires généraux. La profession de foi de Pierre Larousse était, pour son *Grand Dictionnaire*

Universel du XIX^e siècle en quinze volumes (1866-1876), que l'on peut qualifier de premier grand dictionnaire encyclopédique de vulgarisation, la suivante : « Je veux essayer [...] d'instruire tout le monde et sur toutes choses ».

Vaste programme ! En une phrase sont résumées trois raisons justifiant l'inclusion des termes, raisons parmi d'autres que nous allons décrire à présent :

- la vocation didactique du dictionnaire (ce qui correspond à ce que Larousse nomme « instruire ») ;
- la volonté d'exhaustivité (ce qui correspond à ce que Larousse entend par « toutes choses ») ;
- les besoins des utilisateurs (ce qui correspond à ce que Larousse envisage en parlant de « tout le monde »).

2.1.2.2. La vocation didactique du dictionnaire

2.1.2.2.1. Instruire / s'instruire

De manière générale, Dubois & Dubois (1971 : 49) reconnaissent la caractéristique fondamentalement pédagogique du dictionnaire :

Le dictionnaire appartient au genre didactique et, à l'intérieur de ce genre, l'énoncé lexicographique a les caractères principaux du discours pédagogique.

Cette caractéristique est encore plus frappante lorsque l'on songe au rôle des termes dans les dictionnaires généraux. C'est ce que constate Boulanger (1996 : 141) en parlant des dictionnaires unilingues et en citant Alain Rey (1985) :

Même si, en apparence, les [dictionnaires généraux unilingues] 'n'offrent pas de contenu explicitement terminologique, [ils] fournissent à la terminologie le tissu nourricier qui lui permet d'être utilisée, employée dans le discours oral et écrit, de ne pas demeurer à l'état fictif et abstrait de listes' (Rey (1985 : 5)). A cela s'additionne une série d'objectifs et de dispositifs à **but pédagogique et/ou didactique**, une perspective normative y apparaissant en filigrane. Le dictionnaire doit conserver et protéger sa fonction d'instrument institutionnel lexical étant donné qu'il est porteur de norme et de **pédagogie**.

De nombreux lexicographes justifient l'inclusion des termes dans la nomenclature par leur volonté d'instruire les utilisateurs. Toutefois, il est très intéressant de noter que cette conception n'est pas présente avec la même intensité dans toutes les traditions nationales. En effet, dans la lexicographie française, il s'agit de quelque chose de très ancré et, cela, depuis au moins le XVI^e siècle :

Adeptes lui aussi de la norme centrale, du « bon usage », Furetière s'intéresse à la **transmission des connaissances** autant et plus qu'à la langue. (Rey, (1987 : xix))

Cette idée atteint son apogée au XIX^e siècle, avec Larousse et Lachâtre (lequel se revendique d'ailleurs de Furetière), qui sont les figures emblématiques de la pédagogie pour tous. Ainsi, comme l'explique Gaudin (2003b : 101), Pierre Larousse sera la figure tutélaire de l'instruction publique avec son *Grand Dictionnaire Universel*, et, en réalité, avec toute son œuvre, comme l'explique Boulanger (1994a : 31)

Pierre Larousse restera toujours loyalement attaché à sa formation d'instituteur. L'orientation pédagogique transparaît dans toute son œuvre lexicographique et encyclopédique. Il introduit donc un principe méthodologique qui manquait jusque-là : le programme proprement pédagogique et didactique du dictionnaire. Pour l'ancien enseignant et héritier des philosophes des Lumières, la vulgarisation et le résumé forment un credo.

Dans ce dictionnaire, il use plus qu'abondamment de l'illustration dont il sait la valeur pédagogique. Cette tradition de l'illustration s'est poursuivie, notamment, dans le *Petit Larousse*. C'est ainsi que, dans la préface de l'édition 1996 du *Petit Larousse*, les éditeurs expliquent « l'importance capitale que [ce dictionnaire] a, le premier, accordée à l'illustration [...] », laquelle a nettement un « rôle didactique ». Ils expliquent aussi que le *Petit Larousse*, dès son origine, s'est voulu « un outil d'acquisition de la connaissance, aidant l'utilisateur à accroître son savoir ».

Dans la même lignée, voici ainsi en quels termes Gaudin décrit l'ouvrage, assez méconnu par ailleurs, de Maurice Lachâtre, le Dictionnaire Universel (1852-1856) :

Le but poursuivi est clairement **pédagogique**. L'auteur vise « non un simple vocabulaire destiné à donner l'orthographe des mots et à enseigner les règles grammaticales de la langue française, mais un Dictionnaire qui fût **un cours complet d'éducation** à tous les points de vue. » (*lettre de l'auteur du 15 décembre 1856, citée dans Gaudin (2003b : 90)*)

La nomenclature de ce dictionnaire s'élève à 70 000 articles d'après les estimations de Gaudin, ce qui, d'après lui, « indique que la place accordée aux termes et aux noms propres est large (*sic*) » (*ibid.*). Toutefois, même s'il consacre une part très importante aux données encyclopédiques (« histoire, géographie, sciences naturelles, techniques, industries, métiers sont traités en détail », Gaudin, *ibid.*), ce qui en fait un adepte de l'éducation par le livre (Gaudin (2003b : 101) parle d'un « livre pour autodidactes »), « la terminologie elle-même entre pour peu dans la conception de Lachâtre ». Elle n'est pour lui que prétexte pour l'illustration, qui est très abondante, mais qu'il utilise comme support didactique.

Pour ce qui est de la lexicographie britannique, même si la vision du dictionnaire comme outil pédagogique est très réduite, voire presque inexistante actuellement, aux tout débuts de la lexicographie anglaise, les dictionnaires avaient une visée didactique, puisqu'il s'agissait d'expliquer les “hard words” et, cela, essentiellement aux femmes, qui ne disposaient pas à l'époque d'éducation à proprement parler. Regardons comment Landau (1989 : 41) explique le phénomène, notamment dans le dictionnaire de Cawdrey (1604) :

[Cawdrey's] Dictionary does specify that it deals with “hard usuall English wordes, borrowed from the Hebrew, Greeke, Latine, or French, etc... gathered for the benefit of Ladies, Gentlewomen, or any other unskillful persons.” Because women ordinarily received much less schooling than men, they were more likely to need help in deciphering “hard” words derived from Latin, or so Cawdrey and other lexicographers thought, for it was not uncommon to specify women as their chief audience.

Par la suite, cette fonction didactique s'est estompée, ou, du moins, elle a été confinée à « l'usage correct », avec par exemple le dictionnaire de Johnson, comme l'explique Landau (1989 : 54). Il semble que, pour celui-ci, la visée morale, ou moraliste, ait eu le dessus :

Johnson always viewed the Dictionary **not only as an educational enterprise but in part a moral one**, and just as he reprimanded himself for idleness he felt it was his responsibility to act morally, for the good of his own soul, in instructing others in correct usage. Though the explanation sounds quixotic, and Johnson was preeminently practical-minded, it was, I think, characteristic of Johnson to act on the basis of personal moral conviction even when it came into conflict with practical effect.

Pour la lexicographie américaine, la notion d'instruction est sans doute plus justement remplacée par celle d'autodidaxie, comme le suggère cet extrait de Landau (1989 : 65) :

The rapid growth of industrialization and technology spawned a new vocabulary and gave it greater importance than ever before. The growth of population and of public education as a

means of self-improvement in a free society created an enormous demand for books that would teach recent immigrants and others how to speak and write correctly [...]. Breeding could be acquired through education and hard work.

Cette vocation autodidactique américaine est toujours présente dans les dictionnaires américains de la deuxième moitié du XX^e siècle, comme on peut le constater dans la préface du *Webster's Third*, préface de Philip Gove :

As the number of students in school and college jumps to ever-increasing heights, the quantity of printed matter necessary to their education increases too [...]. More and more people undertaking a new job, practicing a new hobby, or developing a new interest turn to how-to pamphlets, manuals and books for both elementary instruction and advanced guidance. Where formerly they had time to learn by doing, they now need to begin by reading and understanding what has been recorded. A quick grasp of the meanings of words becomes necessary if one is to be successful. A dictionary opens the way to both formal learning and to the **daily self-instruction** that modern living requires.

Ainsi, il est intéressant, d'un point de vue sociolinguistique, de noter la différence d'approche entre les conceptions française et américaine de la lexicographie : dans la lexicographie française, la volonté semble venir des classes éduquées qui souhaitent pourvoir à l'éducation du grand public ("teach"), tandis que, pour la lexicographie américaine, il semble que ce soit plutôt le public qui veuille s'éduquer lui-même ("learn").

Enfin, pour les dictionnaires bilingues anglais-français, même si cela n'est pas dit explicitement, la vocation didactique est évidente. Le dictionnaire bilingue a une fonction utilitaire, pragmatique intrinsèque. On peut ainsi se souvenir ici que la France n'a pas produit de dictionnaire bilingue anglais-français tant qu'elle n'en a pas ressenti le besoin. Toutefois, la vocation didactique des dictionnaires bilingues actuels est plus linguistique qu'encyclopédique, comme l'explique Rey dans la préface du *NPR 2001*.

Plus généralement, toutes les informations sur le signe, à l'exception de la définition, sont de nature à distinguer le dictionnaire de langue du dictionnaire encyclopédique. Ce schéma se trouve vérifié dans **le dictionnaire général bilingue qui est toujours sans conteste un dictionnaire de langue** ; ce dictionnaire sert à la version et au thème **et ne saurait être encyclopédique** puisqu'on y passe d'une langue à une autre par des équivalences de mots dont le contenu n'est pas analysé (absence de définitions). (*Préface du NPR 2001*)

2.1.2.2.2. Démocratisation du savoir et idéologie

En réalité, comme l'a montré en filigrane la partie historique qui précède, l'introduction des termes dans la nomenclature, tout comme la fonction didactique à laquelle elle se rattache, est fortement teintée d'idéologie : l'idée est ainsi de démocratiser le savoir (Béjoint (2000 : 102)), autrement dit, de mettre le savoir à la portée de tous. Le dictionnaire est en effet considéré comme le « lieu de centralisation du savoir » ; ouvrage de référence, il « consigne et codifie le savoir » (Dancette (2004 : 912)). Cette vision du dictionnaire comme dépositaire et garant du savoir commun (comme "compendium[] of human knowledge", d'après Béjoint (2000) est très répandue et, cela, quelle que soit la tradition lexicographique (Dubois & Dubois (1971 : 49)). Il suffit de lire Matoré (1968 : 37) pour s'en convaincre :

Pour les gens simples qui respectent la science et qui n'imaginent pas qu'un livre d'érudition puisse mentir ou se tromper, le dictionnaire est, plus que beaucoup d'autres œuvres de l'esprit, nimbé d'une vertu singulière : il est une sorte de résumé du savoir universel. Ce savoir n'est pas figé : il est disponible. Un dictionnaire n'est ni un herbier, ni un musée, ni une galerie d'objets inertes présentés à un public indifférent.

Toutefois, ce savoir se présente sous la forme encyclopédique de manière beaucoup plus marquée dans la tradition lexicographique française et dans la tradition lexicographique américaine que dans la tradition britannique. Béjoint (2000 : 48) explique ainsi l'origine de cette conception dans la tradition américaine :

Most American general-purpose dictionaries have a more or less encyclopaedic macrostructure. The earliest dictionaries in America were 'linguistic', but encyclopaedic features were soon added because they were needed by a public who did not have many other **sources of knowledge** to turn to.

C'est ce que confirme Algeo (1989 : 1987) :

From early times the dictionary has occupied a central position in American life [...]. No reference book, perhaps no book of any kind except the Bible, is so widely used as "the dictionary."

Cette vision est toujours présente parmi les utilisateurs américains, puisque l'enquête menée par Greenbaum *et al.* (1984 : 43) conclut que "the dictionary [is] also viewed as a repository of encyclopedic information."

Cette tendance à vouloir démocratiser le savoir, d'après Cottez (1994 : 14), commence en France dès les XVI^e-XVII^e avec

le développement extraordinaire des connaissances, l'abandon progressif du latin comme langue savante au profit du français, **la diffusion de ce qu'on appelle la philosophie dans des couches de population de plus en plus larges.**

Les encyclopédistes continuent cette tendance au XVIII^e siècle, tendance qui devient plus particulièrement prononcée au XIX^e siècle. En effet, le XIX^e siècle voit, d'une part, l'essor fantastique des sciences et techniques, qui entraîne le développement des idées scientifiques (le XIX^e siècle connaît une poussée encyclopédique sans précédent à un moment où la « religion de la science » devient l'idéologie dominante), et, d'autre part, le développement des idées républicaines et démocratiques, comme l'explique Boulanger (1994a : 32) en parlant du cas particulier de Larousse :

Cette mise à disposition générale du savoir humain encyclopédisé repose aussi sur l'idée très sociale de vouloir simultanément servir le laïcisme et la démocratie. La nature de l'information encyclopédique prolongeait, complétait, stabilisait l'enseignement de base reçu à l'école.

De même, selon Gaudin (2003b), le choix fait par Lachâtre d'inclure bon nombre de termes (et particulièrement ceux des métiers) dans la nomenclature de son dictionnaire est particulièrement significatif du point de vue de ses convictions républicaines, le dictionnaire étant alors pour lui un véritable « instrument de combat » :

La microstructure et la macrostructure de l'ensemble reflètent les ambitions **idéologiques** du maître d'œuvre. La sélection de la nomenclature, **les choix des sens techniques**, les citations d'auteurs, les exemples forgés : autant de paramètres qui permettent de révéler, pour le *Dictionnaire Universel*, un programme lexicographique tourné vers l'émancipation du peuple et l'opposition au régime impérial naissant de Napoléon III **Note 181**. (Gaudin (2003b : 89))

L'inclusion de termes et de développements encyclopédiques concernant des thèmes « sensibles » (tels que l'anticléricalisme, le républicanisme, le socialisme, l'anti-esclavagisme, le féminisme, comme l'explique Gaudin (2003b : 102)) vaudront d'ailleurs à Lachâtre de s'attirer les foudres des institutions, qui vont faire plus que censurer l'ouvrage :

En 1858, le 14 juillet, Maurice Lachâtre est condamné comme auteur du Dictionnaire universel à 6 000 francs d'amende et cinq ans de prison. La peine est maximale. L'ouvrage est saisi et détruit. (*Gaudin (2003b : 102)*)

Au XVIII^e siècle, et ensuite beaucoup au XIX^e, c'est donc une vision très large du public qui prédomine : Pierre Larousse avait ainsi pour idéal de s'adresser « à cette classe innombrable de lecteurs qui s'appelle tout le monde » ; il désirait « être utile au peuple » et visait, selon Matoré (cité par Béjoint (2000 : 104)) « à réaliser une œuvre qui, par sa science, fût digne du public de petits bourgeois modestes, d'instituteurs, de petits fonctionnaires qui s'adressaient à elle pour enrichir leurs connaissances ». Soucieux de mettre à la disposition du plus grand nombre toutes les connaissances encyclopédiques, les lexicographes ou encyclopédistes tentaient de réduire le coût et le format des ouvrages. C'est par exemple ce qu'explique Gaudin à propos de Lachâtre :

Pour permettre cette émancipation par la lecture, Lachâtre utilise des moyens commerciaux modernes : une publication fractionnée par fascicules **Note182**, un coût modique (5 centimes par livraison), une diffusion par courtage. (*Gaudin (2003b : 101)*)

C'est aussi cela, notamment, qui explique la parution du premier *Petit Larousse*, le *Grand Larousse Universel* étant trop dispendieux pour la population moyenne (Pruvost (2002), Matoré (1968)). La question du coût est également présente dans la lexicographie américaine :

At the opening of the nineteenth century, libraries and books of reference were scarce in this new land, and people were poor. Webster made an effort to give his patrons as much as he possibly could for their money. (*Mathews (1966 : 37)*)

Malgré tous ces efforts, et malgré ce qu'affirme Francoeur (2003), d'après qui, « d'abord destiné à un public restreint formé de l'élite et des lettrés, le dictionnaire a peu à peu investi toutes les classes de la société », il faut reconnaître que, aujourd'hui, prédomine toujours une vision très élitiste qui veut que le dictionnaire ne soit destiné qu'à une partie bien restreinte de la population (la partie « cultivée », comme nous le verrons un peu plus loin – dans la partie dédiée à l'honnête homme). Sont représentatifs de la vision élitiste les lexicographes à l'origine des grands dictionnaires de langues comme le *Grand Larousse*, ou le *Grand Robert*. La préface du *Grand Larousse* de 1971 s'adresse ainsi au « francophone cultivé » (Meschonnic (1991 : 60)). Le *TLF*, qui avait au départ envisagé de publier deux dictionnaires différents **Note183**, un pour le « grand public », et un pour le « public savant », s'adresse, quant à lui, à la *crème de la crème*. Paul Imbs, dans la partie de la préface du *TLF* qui concerne le « profil d'un public » (Imbs (1971 : xvii)), met les point sur les *i* en opposant franchement les élites et la masse :

Concrètement, [le] type d'homme cultivé [auquel s'adresse le TLF] s'incarne dans ce que naguère on nommait les **élites**, mais qu'on préfère aujourd'hui appeler les cadres supérieurs ou moyens de la société [...], sans en exclure, en les privilégiant même quelque peu, ni les écrivains et écrivains de toute espèce qui tiennent la plume de notre culture, ni les enseignants de tous degrés qui la mettent en forme didactique en vue de la translation des études à des de plus **masses** en plus étendues.

En bref, la notion de « démocratisation du savoir » semble devoir être nuancée, dans la mesure où le « demos » à qui s'adresse le dictionnaire se trouverait plutôt du côté du francophone cultivé (couramment appelé « honnête homme »), que de celui du tout-venant.

Pour ce qui est des dictionnaires bilingues, la part d'idéologie est bien moins évidente. Le dictionnaire bilingue remplit en effet une fonction beaucoup plus pragmatique qu'idéologique. Il paraît donc assez difficile de voir dans l'inclusion des termes dans ce type de dictionnaire une velléité de démocratisation du savoir. Toutefois, la nomenclature des dictionnaires bilingues actuels est assez souvent calquée au départ sur celle des

dictionnaires unilingues existants, et elle peut donc refléter, de manière sans doute édulcorée toutefois, les idées que ces dictionnaires véhiculent.

2.1.2.2.3. Le dictionnaire, lieu de mémoire national

En fait, certains dictionnaires sont également considérés comme les dépositaires, au-delà de l'idée d'un savoir commun, d'un savoir propre à une nation, qu'il faut transmettre comme un patrimoine. Cette idée est très explicitement mentionnée par Dancette (2004 : 910) :

Les dictionnaires, comme les monuments, les églises ou les sites archéologiques, sont des lieux privilégiés de la mémoire. Ils constituent à ce titre, des éléments du patrimoine culturel à léguer aux générations futures.

La notion de patrimoine est moderne. Selon le sens encore recensé dans le Larousse de 1970, le patrimoine se définit comme un bien qui vient du père ou de la mère ; n'y figure pas encore la notion d'héritage culturel. Au sens moderne, le patrimoine est généralement conçu comme l'ensemble des biens tangibles à léguer aux générations futures : les monuments, les églises, les sites. **Mais la notion inclut aussi la transmission de l'intangible, à savoir les marques et les étapes de la production artistique ou intellectuelle, du savoir du métier ou du savoir industriel.**

Cette vision du dictionnaire comme élément du patrimoine national dans l'imaginaire collectif, qui est repérée non seulement par les (méta)lexicographes **Note184**, mais aussi par d'autres spécialistes **Note185**, s'explique comme suit d'après Dancette (2004 : 912) :

Comment le dictionnaire acquiert-il cette valeur de transmission du savoir ? **Tout dictionnaire repose sur un effort global de catégorisation et de conceptualisation.** Il présente non pas les réalités du monde mais leur schématisation, telle qu'exprimée par le mot et souvent par la définition, l'exemple et la citation. **Cette schématisation correspond aux analyses généralement consensuelles d'une nation, d'un groupe social ou professionnel ;** et, de ce fait, **elle est le reflet des intérêts de la nation ou du groupe, ainsi que le rappel des souvenirs et le fondement de son enseignement.**

Reprenant ici l'hypothèse Sapir-Whorf selon laquelle la manière de penser des êtres humains est fortement influencée par leur langue natale et la façon dont celle-ci découpe et catégorise le réel, Dancette montre ainsi l'influence de chaque tradition nationale sur la pratique lexicographique.

Cette conception du dictionnaire comme objet du patrimoine national n'est pas seulement une particularité hexagonale ; en réalité, elle est présente également dans la tradition lexicographique américaine, mais se manifeste différemment : c'est la vision identitaire qui prévaut. Les dictionnaires américains, à leurs débuts du moins, ont servi à forger l'identité de la nation, qui souhaitait se démarquer par rapport à la « mère-patrie », la Grande-Bretagne (Friend (1967 : 24) **Note186**). Cette tendance est incarnée par Webster, lequel était très chauvin, si ce n'est anglophobe, comme cela transparaît dans son discours lorsqu'il expose les raisons qui l'ont mené à rédiger son dictionnaire **Note187** :

Anglophilia, with its concomitant feeling of national inferiority; fear of novelty, and hostility towards its proponents; adherence to the persistent ideal of a refined, elegant, fixed variety of English; Johnsonolatry.

Webster (cité par Friend (1967 : 48)) justifie donc de la manière suivante l'inclusion ou l'exclusion de certains termes techniques :

It is not only important, but, in a degree necessary, that the people of this country, should

have an American dictionary of the English language; for, although the body of the language is the same as in England, and it is desirable to perpetuate that sameness, yet some differences must exist. Language is the expression of ideas; and if the people of one country cannot preserve an identity of ideas, they cannot retain an identity of language. Now an identity of ideas depends materially upon a sameness of things or objects with which the people of the two countries are conversant. [...] But the principal differences between the people of this country and of all others, arise from the different forms of government, different laws, institutions and customs. **Thus the practice of hawking and hunting, the institution of heraldry, and the feudal system of England originated terms which formed, and some of which now form, a necessary part of the language of that country; but, in the United States, many of these terms are not part of our present language [...]. On the other hand, the institutions in this country which are new and peculiar, give rise to new terms or to new applications of old terms, unknown to the people of England; which cannot be explained by them and which will not be inserted in their dictionaries, unless copied from ours. Thus the terms [...] regent of a university, [...] plantation, selectmen, senate, congress, court, etc.**

Si le dictionnaire est ainsi censé recueillir la mémoire des nations, c'est donc l'ensemble de ce savoir qu'il se doit de consigner, comme l'explique Dancette (2004 : 912) :

Ouvrage centralisateur du savoir, il doit être relativement exhaustif, à cause de la malédiction du non-dénoté : « celui qui n'est pas dit n'a pas d'existence ». Les Inuit n'ont pas de palmier, mais ont une dizaine [de mots] pour nommer les différents types de neige.

2.1.2.3. La tentation de l'exhaustivité ou de l'encyclopédisme

Une autre caractéristique fondamentale du dictionnaire vient expliquer la présence des termes dans le dictionnaire général : c'est sa tendance à se vouloir exhaustif, à représenter l'ensemble du langage. A travers les siècles, la notion d'exhaustivité a été dénotée de diverses manières — « Trésor, Encyclopédie, Dictionnaire Universel, ... » — et quel que soit le terme, il est toujours hautement connotatif de cette idée d'accumulation et de richesse. C'est ce qu'explique Pruvost (2002 : 22) :

Un [...] concept revient constamment à partir du XVIII^e siècle sous forme de substantif ou de qualificatif, l'« encyclopédie » ou le dictionnaire « encyclopédique », cette dernière formule, plutôt réservée au XIX^e siècle, étant précédée par un usage abondant du « dictionnaire universel ».

Issu du grec “enkuklopaideia”, “enkuklios paideia” en fait, avec le sens « d'instruction circulaire », l'encyclopédie est étymologiquement censée embrasser le cercle des connaissances et correspond en principe davantage, dès que Diderot et D'Alembert lui donne ses lettres de noblesse, à un ouvrage où l'on tente de traiter exhaustivement de l'ensemble du savoir. (Pruvost (2002 : 22))

Cette idée d'exhaustivité est ainsi revendiquée haut et fort par de nombreux lexicographes, que ce soit dans les dictionnaires unilingues anglais ou français, ou encore dans les dictionnaires bilingues.

Voici par exemple ce qu'écrit Lachâtre (cité par Gaudin (2003b : 101)), à propos de son *Dictionnaire Universel* :

J'ai eu principalement l'idée de faire un livre qui enfermât l'analyse des 400 000 volumes qui encombrant les bibliothèques nationales, et qui pût être regardé comme **le plus vaste répertoire des connaissances humaines.**

Larousse, critiquant le dictionnaire de l'Académie, dit de même dans la préface de son *GDU* :

En 1835, non plus qu'en 1694 et en 1762, l'Académie française n'a point eu la prétention de faire un **dictionnaire universel**, c'est-à-dire un dictionnaire contenant **tous** les mots qui peuvent être employés dans **toutes** les circonstances possibles et par **tous** les Français.

Toutefois, la notion d'exhaustivité, très répandue parmi les lexicographes, a fait l'objet de critiques du fait, d'une part, de son côté démesuré, et d'autre part, de son détournement comme argument de vente. Ainsi, pour ce qui est du premier type de critique, Francœur (2003 : 62) parle, en analysant les préfaces de divers dictionnaires, d'« utopique exhaustivité ». Cottez (1994 : 16) parle de « vanité » :

Parallèlement à cette inflation de dictionnaires soi-disant (sic) universels dont les auteurs se vantent souvent de recueillir des dizaines de milliers de mots de plus que leurs prédécesseurs et concurrents, on voit se multiplier les dictionnaires spécialisés qui **démontrent la vanité des présentions à l'universalité**.

Pendant les longs débats ayant précédé à l'élaboration du *TLF*, on critique la « prétention » de la dénomination *Dictionnaire Universel* de Furetière, et Guiraud s'exclame :

Le projet d'un dictionnaire alphabétique exhaustif me paraît, au terme de ces débats, tout à fait chimérique et irréalisable. Une expression est revenue constamment au cours de ces journées : « Ce Trésor auquel nous songeons, auquel nous rêvons tous... », ce qui montre assez que l'unanimité n'est qu'un songe. Il s'agit, en effet, là, d'un rêve, du vieux rêve encyclopédique où l'individu pouvait espérer embrasser l'ensemble des connaissances humaines.

Le deuxième type de critique auquel est confrontée la notion d'exhaustivité est le fait qu'elle est (trop) souvent utilisée de manière mercantile — Pruvost (2002 : 9) parle de « tendance à la surenchère », tandis que Rey (1987 : xx) parle de la « course à l'universalité », ce qui, d'après ce dernier, a pour conséquence que « la rigueur de la description, qu'elle soit langagière ou conceptuelle, en souffre considérablement ». Et, justement, ce sont les termes scientifiques et techniques qui servent à présent à « gonfler » (peut-être démesurément) les nomenclatures et, ce, pour les dictionnaires français comme pour les dictionnaires anglais, d'après Rey et Landau(ref) :

Si la notion de complétude n'a aucun sens, celle du nombre de mots traités n'a aucune pertinence. On peut enfler à volonté la nomenclature d'un dictionnaire général de la langue en puisant dans les répertoires de mots rares. La surenchère quantitative, souvent utilisée comme argument de vente des dictionnaires généraux, touche l'aspect le plus formel de la nomenclature. (*Rey, préface du NPR 2001*)

Early seventeenth-century dictionaries included many of Thomas's Latin terms with slight changes to make them appear Anglicized, **a convenient way to increase the number of vocabulary entries and give their own work a competitive edge over their rivals. The practice continues today, but scientific terminology is now preferred over Latin.** (*Landau (1989 : ref)*)

De même, dans les dictionnaires bilingues récents, la présence de mots scientifiques et techniques est devenu un véritable argument de vente. Contentons-nous ici de citer l'exemple du *Harrap's Shorter* sur CDROM de 2000, qui vante sur son emballage, dans le paragraphe « un contenu riche et moderne », la « profusion de termes techniques ».

Qui dit vente dit acheteur, et il semble bien que si les dictionnaires ne cessent de prétendre à l'exhaustivité,

c'est pour mieux séduire leur lectorat potentiel, comme nous l'expliquons à présent.

2.1.2.4. Les besoins des utilisateurs

2.1.2.4.1. L'obsession du public

« Bien moudre / et pour tous », avec les ailes d'un moulin sur un soleil levant, pour le Dictionnaire Encyclopédique Quillet, et « Je sème à tout vent », devise que la souffleuse de fleur de pissenlit sur les couvertures des Petit Larousse a rendue populaire, sont des images de marque qui montrent, chez les éditeurs de dictionnaires et d'encyclopédies, que **conquérir le public, l'ensemencer, le nourrir, en faire par là bien plus qu'un simple acheteur, sont leur raison d'être.** (*Meschonnic (1991 : 59)*)

De manière générale, la référence à l'utilisateur potentiel du dictionnaire est omniprésente dans la vision des lexicographes, comme l'explique Meschonnic dans l'extrait sus-mentionné.

Cette tendance n'est pas nouvelle, il suffit pour s'en convaincre de lire l'avertissement au lecteur du dictionnaire bilingue de Cotgrave (1611) :

« Au favorable Lecteur François ». Lecteur, l'Auteur de ce livre [...], après avoir péniblement veillé et travaillé par plusieurs ans, sur cet œuvre [...] enfin est contraint de le laisser partir de ses mains, plutôt vaincu de l'importunité de ses amis et de la **nécessité que le Public en a**, que satisfait en son âme de son propre ouvrage.

Francoeur (2003), elle, va jusqu'à parler de « l'obsession du public » qui transparait dans les discours pré-dictionnaires, dont elle analyse un certain nombre en détail **Note188.** :

Les discours de présentation des dictionnaires non institutionnels témoignent souvent des contraintes auxquelles sont soumis les lexicographes. Parmi celles-ci, les exigences du public, mises en évidence par les multiples références au destinataire relevées dans les discours de présentation de dictionnaires non institutionnels. Cette pratique, observable dès le XVII^e siècle, s'est amplifiée avec le temps, devenant particulièrement marquée au XX^e siècle.

Meschonnic et Francoeur s'accordent à dire que la tendance à faire référence au public destinataire s'est fortement accentuée avec les siècles, mais Meschonnic avance l'idée que le rapport entre lexicographes et public s'est en fait modifié au cours du temps : alors que le public n'était au départ que peu demandeur, il n'a fait que croître avec les progrès de l'alphabétisation **Note189.** et devenir plus exigeant avec les siècles, et les lexicographes semblent à présent être tombés sous la coupe des utilisateurs de dictionnaires, si bien qu'ils en arrivent même à les redouter !

[Les dictionnaires des siècles précédents] ne cherche[nt] pas à se conformer à un public connu d'avance. Ni Furetière, ni Bayle, ni Diderot, ni Littré, ni Larousse, Pierre, ne se sont apparemment d'abord posé la question de leur public. Ils ont fait ce qu'ils voulaient faire, dans une relative solitude, et incertitude du succès.

On dirait que les faiseurs et éditeurs de dictionnaires expriment plus que ceux du passé la hantise d'un public, dont ils se font à l'avance une représentation telle qu'ils paraissent plus souhaiter lui convenir que le susciter. (*Meschonnic (1991 : 59)*)

Le lexicographe ne se contente pas d'être à la merci de l'utilisateur **Note190.**, il s'en forge de plus une certaine représentation (*Meschonnic (ibid. : 62)*), laquelle est de plus en plus précisément détaillée dans les préfaces **Note191.** .

Cette constante référence à l'adéquation entre le dictionnaire et son public-cible est présente non seulement chez les lexicographes, mais également chez les métalexigraphes. Ainsi, plusieurs métalexigraphes disent explicitement que l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux répond à une demande de la part du public, comme en attestent les quelques citations qui suivent :

[C'est] bien l'expression d'un **besoin** manifesté par les consommateurs de dictionnaires [qui] autorise à répertorier [un terme] dans un dictionnaire général. (*Boulanger (2001 : 248-249)*)

Les dictionnaristes ne font que répondre aux exigences et aux **besoins** de leur public respectif. Ils sont contraints de récupérer des termes spécialisés et d'en dessiner le profil dans leur répertoire. (*Boulanger & L'Homme (1991 : 25)*)

Si un dictionnaire recense des termes scientifiques et techniques, c'est donc que les utilisateurs de ce dictionnaire peuvent, à un moment ou à un autre, manifester le **besoin** d'obtenir des précisions sur l'un d'eux, parce qu'ils l'auront rencontré au fil de leurs activités quotidiennes. (*Bigras & Simard (1997 : 97)*)

L'utilisateur est au omniprésent, soit, nous l'avons montré. Mais est-il pour autant omnipotent ? A-t-il une réelle influence sur la pratique des lexicographes ? La remarque que fait Humbley (2002 : 96) laisse en effet planer un certain doute :

Si nous considérons l'évolution des dictionnaires depuis le Moyen-Âge, nous constatons un éloignement grandissant entre le concepteur et l'utilisateur. [...] [A l'époque des moines-copistes], les créateurs de dictionnaires étaient aussi des utilisateurs ou du moins ils étaient très proches de ceux-ci. Par la suite, surtout à partir de l'invention de l'imprimerie, on assiste à une division du travail qui éloigne l'utilisateur du concepteur de dictionnaire, surtout dans le cas des grands dictionnaires nationaux [...].

S'il est constamment fait référence à l'utilisateur dont on prétend connaître les besoins, il faut bien remarquer deux choses.

(1) Son point de vue n'est toutefois jamais mentionné explicitement ; en effet, nulle allusion, dans les dictionnaires généraux, n'est faite à des critiques ou à des suggestions d'utilisateurs qui auraient éventuellement été consultés. Pourtant, nombreuses sont aujourd'hui les études empiriques qui analysent les points de vue des utilisateurs, même s'il n'existe pas d'étude concernant systématiquement les termes **Note192**.

(2) On fait grand cas de l'utilisateur : mais qui est-il exactement ? Humbley (2002 : 97) explique que Bergenholtz (co-auteur d'un manuel de lexicographie spécialisée) avait déjà soulevé le problème en 1995 en disant que, « en lexicographie, dont la lexicographie spécialisée, l'utilisateur était jusqu'à très récemment un être souvent évoqué, mais en réalité inconnu ». Il semble que l'on puisse en dire autant en lexicographie générale : l'étendue de son profil, tel qu'il est dépeint par les lexicographes, semble assez diversifiée, voire trop, comme nous l'avons vu plus haut **Note193** ; toutefois, une image idéale perdure en lexicographie générale : celle de l'honnête homme.

2.1.2.4.2. L'ineffable « honnête homme »

2.1.2.4.2.1. Pérennité de la notion

La notion d'« honnête homme », propre à la culture française — du moins sous cette appellation —, est une notion qui a traversé les siècles. D'après le *Grand Robert de la langue française*, l'adjectif *honnête* remonte à 1538, mais c'est surtout au XVII^e siècle, pendant l'époque classique, qu'il s'est répandu, puisqu'il était alors

une « notion essentielle de la morale mondaine » qui désignait un « homme du monde, agréable et distingué par les manières comme par l'esprit, les connaissances ». Des dictionnaires de Richelet (1680) et de Furetière (1684) jusqu'au *Nouveau Petit Robert de 2001* et au *Petit Larousse de 2001*, c'est là, pour les lexicographes français, l'utilisateur rêvé du dictionnaire, celui à qui le dictionnaire est toujours destiné, comme en témoignent les citations suivantes :

Adeptes lui aussi de la norme centrale, du « bon usage », Furetière s'intéresse à la transmission des connaissances autant et plus qu'à la langue. **Aussi inclut-il les termes scientifiques et techniques utiles à l'honnête homme**, termes qui donnent accès à un savoir alors en pleine mutation : l'algèbre se construit avec Descartes, Harvey vient de découvrir la circulation du sang, etc. Furetière se tient au courant de cette actualité : son discours de lexicographe transmet de manière critique les connaissances « populaires » — qu'il juge souvent comme des superstitions — **avec les vocabulaires techniques de son temps**. (*Rey (1987 : xix)*)

Aucun dictionnaire de langue n'est complet au sens où il contiendrait tous les mots de la langue décrite [...]. Dans le moment présent, le lexique est indéterminé, car à chaque instant des mots sont créés ou empruntés qui n'arrivent pas à la connaissance de l'«**honnête homme**» (taxinomies scientifiques, terminologies, etc.). (*Préface du NPR 2001, « Nombre et nature des entrées »*)

[De nombreux articles exclusivement terminologiques] portent sur des mots qui [...] doivent être compris par l'**honnête homme d'aujourd'hui**. (*Avis « aux lecteurs » du Petit Larousse de 2001*)

Nous avons privilégié le vocabulaire de l'**honnête homme** plutôt que celui du spécialiste. (*Introduction du Dictionnaire thématique Visuel de Jean-Claude Corbeil*)

La notion d'*honnête homme*, ou du moins, d'*érudit*, est également présente dans la lexicographie britannique, quoique de manière bien moins évidente. Ainsi, *honnête homme* ne possède pas en anglais d'équivalent aussi connoté culturellement, l'équivalent qui s'en approche le plus étant sans doute «*learned man*», ou encore «*educated person*», mais cette vision est toutefois sous-jacente lorsque Gilliver (1999 : 1678), parlant du *OED*, évoque «*the average educated reader*».

Enfin, il semble que cette notion n'occupe guère une place prépondérante dans la lexicographie américaine, qui semble avoir des priorités différentes.

2.1.2.4.2.2. Evolution de la notion d'honnête homme

Bien qu'étant une notion durable puisqu'elle a été présente en continu dans la tradition lexicographique française depuis le XVII^e siècle, la notion d'*honnête homme* n'en est pour autant une notion immuable ; le sens qui lui est donné à l'heure actuelle ne correspond en effet plus nécessairement au sens qu'elle avait à l'origine.

Ainsi, à mesure qu'évoluait la notion de *culture*, se transformait également la vision de ce qu'est un *honnête homme*. A l'époque où ce terme fut créé régnait en maître la conception selon laquelle tout ce qui relevait du technique n'était pas digne de figurer dans le vocabulaire d'une personne cultivée, comme en témoigne le rejet des termes par l'Académie française :

[La] décision [prise par l'Académie française de rejeter de son dictionnaire les termes des arts et des sciences] reflétait l'idéologie dominante dans la société monarchique ; il y avait d'une part le langage de la cour et des écrivains bien en cour [...], d'autre part le langage des métiers et des sciences **qui ne relevait pas de la culture de « l'honnête homme »**. (*Guilbert (1973 :*

5))

En effet, à cette époque, l'expression *honnête homme* pouvait quasiment être tenue pour synonyme d'*humaniste* (créé, lui, en 1539), que le *Grand Robert* (date) définit comme un « lettré qui a une connaissance approfondie des langues et littératures grecques et latines ». Autrement dit, *honnête homme* rimait avec culture littéraire. Cette tradition a prévalu longtemps, et cela des deux côtés de la Manche, mais non outre-Atlantique, comme le laisse entendre LandauLandau () lorsqu'il commente le cruel manque de termes dans le *OED* :

The English tradition in lexicography, as opposed to the American, depended upon the educated generalist, the Oxford- or Cambridge-educated scholar who was in the best sense of the word an amateur. The army of volunteer readers was largely composed of such people. The ideal of **the educated gentleman or woman of broad knowledge and exquisite taste**Note194. was vitiated by narrowly specialized expertise such as that required in the sciences. I believe the absence of scientific terms from the OED is due not only to the limitations of space—for in spite of its huge size the OED editors were pressed to omit many quotations—or to the theoretical objections of Dean Trench, but also to **a distate for such special subjects, as for commerce and industry, as being profoundly incompatible with the generalist orientation of the upper class.**

In fact, this tradition in British lexicography was not really breached until the 1970s. In this respect, it was far behind American lexicography, which has long recognized the importance of the scientific and technical vocabulary.

C'est également ce que résume Béjoint (2000 : 99) :

Effects of the new emphasis on literary language were felt for a long time, with a culmination represented by the OED? and they can still be felt today, to a certain extent, on the most traditional types of dictionaries. The inclusion of non-literary varieties of English is fairly recent. Technical terms came first, with a tradition in France going back to Furetière (1690), and a progressive acceleration from the nineteenth century to the present in the USA first and eventually in Britain.

Toutefois, le constat que la notion d'*honnête homme* ne recouvre plus les mêmes réalités qu'auparavant a bien dû s'imposer au XX^e siècle. Ce sujet avait notamment déjà été soulevé lors du colloque de 1957 à Strasbourg, lorsque Paul Imbs écrivait :

On ne pouvait [...] demander à un dictionnaire, achevé avant le gigantesque essor du nouvel âge scientifique et technique [le Littré], de répondre à tous les besoins de « **l'honnête homme** » **d'aujourd'hui** [...] ; la notion d'honnête homme et celle de l'étendue de la langue qui l'intéresse ne s'étaient-elles pas elles-mêmes modifiées ? (*avant-propos – Source à vérifier (page ?)*)

« Honnête homme *d'aujourd'hui* », et même, ou surtout, « honnête homme de *demain* »Note195. étaient ainsi au cœur des débats : la « notion même de culture », pour reprendre les mots d'Imbs dans la préface du *TLF* (page xvii) avait « changé d'axe, sinon d'âme », et se faisait de plus en plus pressante l'interrogation « sur l'aptitude de l'homme moderne à maîtriser cette civilisation [de la science et des techniques] avec les seules ressources de l'humanisme traditionnel » (page xviii). Il fallait donc que le *TLF* revisite la notion même d'humanisme, comme le soulignait Descamps (1994 : 151) lorsqu'il disait de ce dictionnaire qu'il était un « ouvrage visant dès l'origine à servir les besoins de tous les francophones ayant reçu une culture humaniste ».

L'évolution s'est faite au fur et à mesure de la parution des volumes et, alors que la préface du premier volume paru en 1971, rédigée par Paul Imbs, disait que la nomenclature « devait privilégier un vocabulaire

traditionnel de type humaniste, avec ce qu'un **humanisme moderne** comprend nécessairement de notions et donc de vocabulaire scientifique et technique » (Imbs (1971 : xxvi), la postface (rédigée par Bernard Quemada) du dernier volume paru en 1994 explique que :

La nomenclature traitée à divers titres dans le TLF est la plus étendue de toutes celles que recensent aujourd'hui les dictionnaires du français moderne. Outre le nombre accru des néologismes, les enrichissements portent, pour l'essentiel, sur des termes technoscientifiques [...]. Le TLF a pu ainsi faire écho à l'évolution accélérée et profonde qui marquait, d'année en année, l'usage du vocabulaire. La langue des écrivains, riche et diverse, demeure une référence obligée pour un dictionnaire de langue culturelle, mais elle demande à être complétée par d'autres pratiques de l'écrit, philosophie, histoire, politique, sciences sociales, économie, sciences et techniques, qui sont les véhicules privilégiés de la pensée et de la culture contemporaines. (*"Postface"*, p. viii)

La culture de l'honnête homme actuel se veut donc à la fois littéraire et technologique. Mais quelle est précisément cette culture technologique ? Comment évolue-t-elle ? Boulanger & L'Homme (1991 : 27) donnent quelques pistes de réflexion sur ce sujet :

La pensée contemporaine filtre inévitablement par la culture 'technogicienne' [...]. La génération naissante des dictionnaires de langue focalise son intérêt sur la science et la technologie, alors que la génération précédente mettait l'accent sur le développement de l'éducation et de l'information qui ouvrirait les portes à de nouveaux champs de la connaissance [...]. Ayant accompli son cycle, la culture 'culturelle' cède sa place **Note196** à d'autres formes de culture et à des praxis innombrables.

De plus, est-il vraiment bien juste de parler de « culture technoscientifique » ? Que recouvre exactement cette notion ? Yves Gentilhomme (2001) pose clairement ces questions, sur lesquelles nous reviendrons plus tard (renvoi).

Enfin, une dernière question se pose, insidieuse : la notion d'*honnête homme* a-t-elle véritablement changé dans l'esprit de tout le monde ? En 1968, date des ébauches du projet du TLF, Matoré (1968 : 35) déplorait le côté trop académique et littéraire des dictionnaires existants (en particulier *le Littré*) :

Le culte professé pour le *Littré* par le public cultivé est certes touchant et il rend un juste hommage à une œuvre remarquable, mais il témoigne d'une ignorance regrettable des besoins actuels de la lexicographie. Alors que les sciences (y compris les sciences humaines) ont reçu depuis 1900 un développement considérable, les dictionnaires français continuent à nous offrir une nomenclature discutable et des exemples empruntés à une langue académique.

En 1981, toutefois, Mazière (1981 : 80) dit toujours que *Petit Robert* et *Grand Robert* sont « la référence **culturelle** obligatoire de l'**honnête homme** ». Enfin, les propos tenus par Josette Rey-Debove en 2002 (ref *bouquin Cormier sur NPR*) laissent peu de doute sur son opinion quant à ce qui constitue la véritable culture de l'honnête homme :

Contrairement à ce que disent certains universitaires envieux, les dictionnaires Le Robert ne sont pas « commerciaux »...

Tous nos dictionnaires sont originaux et reconnus comme tels. [...] C'est peut-être ce qui décourage les plagiaires. C'est évidemment le *Petit Robert* qui est le plus connu, ne serait-ce que par l'existence d'un pseudo-concurrent, le *Petit Larousse*, **lequel ne rend pas les mêmes services et ne s'adresse pas aux personnes cultivées.**

Les institutions d'Etat, dans leurs interventions sur le langage, font toujours appel à nos conseils et à ceux de nos rédacteurs...

Simple querelle d'éditeurs ou bien fossé idéologique ? Il n'y a peut-être pas si loin de la coupe aux lèvres.

Quelle que soit la position adoptée par les éditeurs, force est de constater que l'argument invoqué par tous est que le dictionnaire actuel de l'honnête homme est un dictionnaire qui se fonde sur « les besoins du monde moderne » (Paul Imbs, actes du colloque), un dictionnaire qui se veut le reflet de la société « contemporaine » (ref), c'est-à-dire d'une société fortement marquée par les sciences et la technologie.

2.1.2.5. Interpénétration des langues spécialisées et de la langue courante

La dernière raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux que nous exposerons ici n'est pas des moindres. Elle est déjà apparue en filigrane dans les pages qui précèdent, c'est pourquoi nous nous attarderons peu dessus, d'autant plus qu'elle est évoquée par de très nombreux auteurs (notamment Jessen (1996 : 28), Boulanger & L'Homme (1991 : 24)). Il s'agit du fait que les dictionnaires généraux, pour vivre avec leur temps, veulent refléter l'interpénétration des langues spécialisées et de la langue de tous les jours ; c'est ainsi, notamment, que Dubois & Dubois justifiaient en 1971 l'inclusion de nombreux termes dans le *Grand Larousse* de 1971, dont ils ont assuré la rédaction :

Ce lexique comprend une gamme très étendue de termes techniques et scientifiques, tenant compte ainsi de la réalité linguistique de notre époque, caractérisée sociologiquement par la pénétration des vocabulaires techniques dans le lexique de la langue générale, qui se renouvelle ainsi à un rythme accéléré. PAGE

C'est également cette raison qui est invoquée dans la préface de l'édition la plus récente du *Dictionnaire* de l'Académie (9^e édition, 1986), ce qui correspond à un radical changement de perspective par rapport aux éditions précédentes Note197. :

L'extraordinaire expansion des sciences, de toutes les sciences y compris les sciences humaines, au long de ce siècle, la multiplication des découvertes en tous domaines et toutes directions, depuis l'infini de l'espace jusqu'aux plus infimes particules d'énergie, l'essor de la biologie, et celui, parallèle, de la médecine, l'abondance de techniques nouvelles et leur introduction dans les habitudes quotidiennes, l'apparition de professions neuves et la transformation de presque toutes les professions traditionnelles, la modification des rapports sociaux avec des conséquences obligées dans les diverses branches du droit, les changements également qui sont intervenus dans les relations diplomatiques et l'organisation de la communauté internationale, enfin l'interpénétration des langues provoquée par le développement des communications, tout cet ensemble a produit une fabuleuse prolifération des vocables. Jamais l'humanité n'a eu, en si peu de temps, autant de choses nouvelles à nommer ! (*Préface de la 9^e édition, (Quemada (1997 : 483))*)

La même raison est invoquée dans les dictionnaires anglais, comme, par exemple, le fait l'avertissement du dictionnaire *Webster* (ref à vérifier) :

Thousands of [scientific and technical] terms had "been added to our language within the last fifty years" in consequence of the rapidly developing industrial revolution and the concomitant growth of science. It was also true that relatively few had been recorded in general dictionaries of English, and it was reasonable to argue that "accurate definitions of these terms, in accordance with the advanced state of science at the present day, is now rendered important to all classes of readers, by the popular character given of late to the sciences" [...].

Parmi les termes qui trouvent droit de cité dans le dictionnaire général se trouvent à la fois des mots de la langue générale qui ont subi un processus de terminologisation (repreons l'exemple de *souris* en

informatique, cité dans le premier chapitre), et des mots de la langue de spécialité qui se sont banalisés ou dé-terminologisés (comme *maladie de Creutzfeldt-Jakob*, ou, terme d'actualité qui nous concerne au premier chef, le terme *tsunami*). Ce double processus de glissement des mots de la langue générale vers les termes spécialisés, et vice-versa, est par exemple évoqué par Candel (2003 : 228), qui, dans le cadre de la sélection des néologismes à inclure dans les dictionnaires généraux, parle de l'« osmose » entre les « vocabulaires de spécialité et la langue générale ».

Le dictionnaire général est donc l'aune à laquelle on peut mesurer la « diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun », comme le faisait Gilbert en 1973 (en prenant, en quelque sorte, notre problème à l'envers) :

Où et comment peut-on observer la pénétration de mots scientifiques et/ou techniques dans le lexique commun ? [...] Le champ d'observation qui semble à première vue le plus accessible au chercheur est constitué par les dictionnaires de langue, ou dictionnaires « généraux », par opposition aux dictionnaires scientifiques ou techniques. (*Gilbert (1973 : 35)*)

D'après Roberts (2004 : 123), c'est d'ailleurs plus le rôle que joue la terminologie dans la vie — et donc dans la langue — de tous les jours, qui explique l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux. C'est également la justification invoquée par Svensén (1993 : 22) :

A dictionary mainly for general use cannot very well omit the most important of the vast range of specialist terms, since they are **used daily** by everyone as a consequence of the rapid technological development of the modern world.

Le lien entre les deux raisons que nous venons de mentionner est clairement établi par Cabré (1994 : 591) lorsqu'elle affirme :

[II] est malaisé de déterminer seulement par la thématique quels textes doivent être considérés comme des textes de spécialité [...] et cela pour deux raisons :
a) parce que la vie de tous les jours est pleine de domaines spécialisés à un certain degré ;
b) parce qu'il se produit un mouvement permanent de termes du lexique général au lexique de spécialité, du lexique des spécialités au lexique commun [...].

2.1.3. Conclusion sur la « raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux »

Au terme de cette longue section consacrée à la raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux, un premier constat s'impose : nombreuses sont les raisons qui expliquent la présence de ces unités lexicales dans ce type de dictionnaire ; l'inclusion de termes dans les dictionnaires généraux serait donc légitime.

Toutefois, il apparaît que les diverses raisons que nous avons identifiées n'ont pas nécessairement un poids égal. Plus précisément, c'est sans doute le poids de la tradition lexicographique qui est le plus lourd à porter ; nous en voulons pour preuve la longueur de la partie dévolue à l'histoire de l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux. Les lexicographes, ainsi que les utilisateurs, ont donc des habitudes qui sont fortement ancrées. Mais, au-delà de l'habitude, n'y a-t-il pas également un problème de représentation, un problème d'image ? Nous avons vu précédemment que le lexicographe se forge une certaine représentation de l'utilisateur, incarné le plus souvent par la notion d'« honnête homme » — dans quelle mesure cette notion est-elle toujours valable au XXI^e siècle ? Ne s'agit-il pas là d'une notion surannée, qui présente toutefois l'avantage d'être fort commode et fort rassurante ?

Du côté des utilisateurs, qu'en est-il ? Au XXI^e siècle, à l'heure où se multiplient les ressources documentaires, l'utilisateur exprime-t-il toujours le souhait de voir des termes figurer dans son dictionnaire

général alors qu'il peut les trouver à bien d'autres endroits ? A-t-il toujours besoin que son dictionnaire général recense des termes, ou bien s'agit-il tout simplement d'un dû qui s'impose à lui sans être remis en question (autrement dit, « sa » représentation du dictionnaire général est-elle celle d'un dictionnaire incluant indiscutablement des termes) ? Il faut en effet garder à l'esprit ce que note Pruvost (2002 : 37) :

Au XVIII^e siècle comme au XX^e siècle, le lexicographe lutte difficilement contre les habitudes inconsciemment acquises des lecteurs.

Autre question qui se pose à l'issue de cette section : cet aspect « d'habitude » est-il propre aux utilisateurs français, « public d'initiés sans le savoir », comme le laisse sous-entendre ce même auteur ?

Les Français représentent de grands consommateurs de dictionnaires, consommateurs fidèles et respectueux, indéniablement dotés à leur insu d'une culture acquise dans le domaine. Les chiffres de vente annuels de deux « petits » dictionnaires distincts et complémentaires, le Petit Robert et le Petit Larousse Illustré, constituent en effet un particularisme dont nous n'avons guère conscience, mais que de grands éditeurs internationaux observent avec étonnement **Note 198**. . (Pruvost (2002 : 16))

Enfin, pour les utilisateurs, ne s'agit-il pas aussi tout simplement d'une question de commodité : les termes répertoriés dans le dictionnaire général ne représentent-ils pas un accès rapide à « la » culture (quelle que soit l'étendue de ce dernier terme) ? Pour les « avides de culture » (*culture vultures*, comme le dit métaphoriquement l'anglais), inclure des termes dans un dictionnaire général ne revient-il pas à tenter de mettre une encyclopédie dans un dictionnaire ? C'est en tout cas ce que semblait suggérer Paul Robert en 1957 lors du colloque ayant abouti à l'élaboration du *TLF* :

Je reste partisan d'un grand dictionnaire, d'un Thesaurus ou Trésor de la langue française qui, à mon avis, intéresserait non seulement les savants, les professeurs et les étudiants, mais même le grand public. Je crois que nous sommes actuellement dans une époque où « l'honnête homme » cherche des sommes. Les connaissances sont éparpillées parmi les dictionnaires ou des ouvrages extrêmement différents les uns des autres ; il faudrait réaliser une somme de tous les travaux épars, et seul un Trésor de la langue française, dont le type, à mon avis, est l'Oxford English Dictionary, réaliserait le mieux les vœux de « l'honnête homme », et je répète intentionnellement le terme. (Paul Robert, *actes du colloque du TLF 57, page 264*) **VERIFIER**

Dix ans plus tard, l'accès au savoir encyclopédique connaissait en effet une forte demande — auprès d'un large public qui ne se confinait d'ailleurs pas à « l'honnête homme » —, comme en témoignait dans les années 1970 la « floraison » et le « succès des encyclopédies par fascicules hebdomadaires », que Humbertjean & Oeconomio ont analysés en détail (page) :

Nous entendons par encyclopédies hebdomadaires toutes les revues qui présentent, chaque semaine, dans un numéro de quelques francs, une tranche de connaissances mises à la disposition d'un vaste public, public qui n'est pas particulièrement défini, mais qui se situe dans les couches moyennes du point de vue socio-culturel. Ces revues sont extrêmement variées et il ne se passe guère de trimestre sans qu'un titre ou deux viennent s'ajouter à une liste déjà longue. [...] Toutes ont en commun [...] le fait de présenter le savoir en tranches telles que l'acquisition d'une seule de ces tranches, autrement dit d'un seul numéro d'une revue, n'a pas grand sens pour l'acheteur qui est ainsi tenu de se constituer une collection dont la durée d'acquisition est très longue (cinq ans environ pour Alpha Encyclopédie) ou même indéterminée (Clefs des connaissances).

Un demi-siècle plus tard, qu'en est-il ? Alors qu'explorent les ventes d'encyclopédies sur CDROM et les

bases de données textuelles, l'utilisateur de dictionnaire général se sent-il « rassuré » de posséder en parallèle de ces documents un concentré (ou un ersatz ?) de culture sous la forme d'un dictionnaire général ? Le rôle du dictionnaire comme lieu d'acculturation n'en est-il pas alors exacerbé ?

Autant de pistes de réflexion que nous lançons ici et qui semblent intéressantes à creuser pour la suite du travail.

Passons à présent à la deuxième grande question soulevée par notre sujet de recherche : quelle place les termes occupent-ils précisément dans les dictionnaires généraux ?

2.2. Quelle place occupent les termes dans les dictionnaires généraux ?

Nous cherchons ici à répondre aux sous-questions 2a, 2d et 2b posées dans le premier chapitre de la thèse, à savoir :

- (2a) Quel volume est occupé par les terminologies dans les dictionnaires généraux ?
- (2d) Quelle importance les lexicographes disent accorder aux termes dans les dictionnaires généraux ?
- (2b) A quel emplacement trouve-t-on des informations sur les termes dans les dictionnaires généraux ?

2.2.1. Volume occupé par les terminologies

2.2.1.1. Un dénombrement difficile

Le premier constat qui s'impose est celui fait, notamment, par Béjoint (1988 : 360), ainsi que celui établi par Boulanger & L'Homme (1991 : 25) : le nombre de termes présents dans un dictionnaire général est impossible à établir de manière précise. Cela s'explique par le fait qu'un terme n'est pas nécessairement indiqué comme tel dans un dictionnaire général ; le problème réside donc dans l'identification même des termes dans la nomenclature du dictionnaire par un métalexigraphe, comme l'ont révélé notamment l'étude de Jessen (1996 : 2) ("One major problem I faced in the analysis of dictionaries was the very identification of terms"), et celle de Thoiron (1998 : 622) (« Pour plusieurs raisons, [l]e dénombrement [des termes de médecine] n'est pas aussi aisé qu'on l'imagine. »)

Le moyen le plus évident et le plus commode pour identifier les termes semble en effet de repérer la présence de marques de domaines, comme le préconise Béjoint (1988 : 360) : "in order to pick [scientific and technical words] out quickly from the nomenclature, it is possible to use the field labels attached to them." Or, il s'agit d'une méthode qui n'est que partiellement efficace étant donné que chacun des termes inclus dans un dictionnaire général donné n'est pas systématiquement accompagné d'une étiquette indiquant à quel domaine de spécialité il se rattache **Note199.**, et cela est d'autant plus vrai dans le cas des dictionnaires bilingues (Thoiron (1998 : 622), Jessen (1996 : 2)). Après analyse de quelques exemples pris dans le domaine de la médecine dans le dictionnaire bilingue Oxford-Hachette, Thoiron (1998 : 624) conclut ainsi qu'il « ne suffit pas de compter les étiquettes *Médecine* de la version publiée pour connaître le nombre de termes médicaux dans [OXHA] » **Note200.**

C'est également la conclusion à laquelle arrive Rodriguez Reina (1999 : 297), qui explique que le recours à l'informatique pour déceler les termes n'est pas d'une grande aide en la matière :

L'usage du scanner est sans conteste laborieux et cela n'aurait que compliqué notre tâche étant donné que le système de marques est hétérogène et parfois même inexistant. L'emploi des avantages d'un ordinateur, d'autre part, n'est possible que dans le cas des ouvrages édités

sur cédéroms, ce qui revient à un très petit nombre d'unités dans la bibliographie actuelle.

Signalons de plus un problème, déjà largement évoqué, qui est celui de la non-étanchéité des domaines, ou celui de la « présence de domaines connexes » (Thoiron (1998 : 625)), qui a pour conséquence que, pour un domaine comme celui de la médecine, on ne peut guère, de toute façon, se contenter de chercher les termes accompagnés de la seule marque *médecine*, comme l'ont expliqué Bigras & Simard [Note201](#), et Thoiron (*ibid.*).

2.2.1.2. Quelques estimations

Même si l'on ne peut donc pas évaluer avec précision la quantité de termes contenue dans les dictionnaires généraux, il semble toutefois possible de donner quelques ordres de grandeur, comme s'y sont essayé un certain nombre d'auteurs (lexicographes ou métalexigraphes), dont nous résumons ici les statistiques.

Signalons avant tout, comme le fait Béjoint (1988 : 360-361), que la proportion de termes inclus semble dépendre du type de dictionnaire général et, en particulier, de sa taille (bien qu'a priori, aucune étude n'ait traité de cet aspect en particulier) :

The smaller dictionaries contain no scientific and technical words at all (even though they do contain the forms of some of them): for example, dictionaries for children, or dictionaries for foreign learners. On the other hand, some additions to existing general dictionaries contain huge proportions of scientific and technical words: see, for example, the nomenclatures of DNE or of 6,000 Words. Generally speaking, the richer the nomenclature, the more scientific and technical words it contains, in relative as well as in absolute numbers.

Comme Jessen (1996 : 69-72), il nous semble intéressant de distinguer d'une part les estimations chiffrées faites par les lexicographes concernant leurs propres ouvrages ("presence of terms according to front matter"), et d'autre part les estimations chiffrées (ou encore "guesimates" selon Jessen) faites par les métalexigraphes ayant étudié quelques dictionnaires en particulier ("presence of terms according to scholars").

2.2.1.2.1. Estimations présentées par les lexicographes

Force est de constater, en tout premier lieu, que les lexicographes sont somme toute très peu bavards sur leur propre façon de procéder, et restent en général très évasifs sur le nombre précis de termes scientifiques et techniques qu'inclut leur dictionnaire.

Ainsi, il arrive qu'ils avouent eux-mêmes ne pas être en mesure de comptabiliser le nombre de mots-vedettes répertoriés dans leur propre dictionnaire, et donnent des indications chiffrées plutôt floues, comme c'est le cas pour Dubois & Dubois (1971 : 29) à propos du *Grand Larousse de la langue française* :

Nous ne saurions, dès ce premier volume, donner exactement le nombre de termes [Note202](#), enregistrés. Le total dépasse largement de celui de la partie lexicale du Petit Larousse, qui est de 44 500. Le Grand Larousse de la langue française comprend, en plus, **de nombreux termes techniques** [Note203](#). [...].

Pour ce qui est du *Grand Robert*, les indications données par Rey (1985 : 5) ne sont guère plus précises :

Dans un vaste dictionnaire général de nature « culturelle », comme le Grand Robert, la nomenclature — environ 80 000 entrées — suppose qu'à côté de 40 000 mots courants ou semi-courants (environ) de nombreux aspects spécifiques, voire marginaux du lexique sont abordés. Parmi ceux-ci des archaïsmes, des formes littéraires assez rares, des régionalismes, des mots propres à des milieux — ou même au Milieu : argotismes —, mais aussi des mots

scientifiques, techniques, juridiques, professionnels, didactiques...

Quant à la préface du *Petit Robert* de 1991 (pages xvii-xviii), elle est encore moins loquace :

Autour des quelques milliers de mots des vocabulaires de base [...], plus de 30 000 mots moins fréquents amenaient la première édition de ce dictionnaire à dépasser les 50 000 entrées.

Plusieurs milliers de néologismes ou de termes spéciaux récemment diffusés s'y ajoutent dans la présente édition, ainsi que des acceptions et des expressions nouvelles.

Bref, inutile de multiplier les exemples : ces quelques citations servent à montrer quel flou règne parmi les lexicographes autour du nombre de termes inclus dans la macrostructure.

Signalons ici un problème supplémentaire : le désaccord entre lexicographes sur la manière de comptabiliser le nombre de mots contenus dans la nomenclature (Béjoint (1988 : 360)). La définition même de ce qui constitue un mot-vedette varie d'un dictionnaire à l'autre (Landau (1989 : 84)), notamment à cause du traitement réservé aux mots composés et aux mots dérivés **Note204**. Ces discordes ne facilitent pas les choses...

2.2.1.2.2. Estimations faites par les métalexigraphes

Plusieurs métalexigraphes ont fait quelques estimations « à vue de nez » : citons l'estimation désormais bien connue de Landau en 1974 (Landau (1974 : 241)), qui élevait à plus de 40 % la proportion de termes parmi les mots-vedettes d'un dictionnaire de grande taille ("unabridged") tel que le *Webster's Third New International Dictionary*, et à un pourcentage compris entre 25 % et 35 % la proportion de termes inclus dans les dictionnaires usuels ("college and desk-size").

Feuilleter quelques pages d'un dictionnaire général et établir des moyennes peut tenter de donner une idée un peu plus précise. Certains se sont ainsi essayés à faire des « ponctions » au hasard dans le dictionnaire. Ainsi, Landau (1974 : 241), après avoir donné la première estimation que nous venons de mentionner, a choisi cinq pages dans le *W3*, les premières au hasard **Note205**, et les autres à cent pages d'intervalle les unes des autres : pour une des pages, 89 % des mots-vedettes sont des termes ; pour la suivante, seuls 19 % le sont, etc. Suite à cette analyse, il livre la conclusion suivante :

The overall percentage of scientific main entries for the five pages was 73 percent. The overall percentage of scientific definitions, as compared with the total number of definitions on these five pages, was 66.6, almost exactly two-thirds; the scientific definitions occupied 71 percent of the total number of column lines on these pages. (ibid.)

Barnhart **Note206**, quant à lui, estimait en 1978 que presque 40 % du contenu (terme un peu vague...) des dictionnaires usuels américains ("college dictionaries") étaient de nature scientifique ou technique.

Plus récemment, en 1991, Boulanger et l'Homme (1991 : 25) estiment que la masse du vocabulaire spécialisé représente environ la moitié du dictionnaire général unilingue :

Il est assez difficile d'estimer la part de chaque sous-lexique dans un DGM, mais quelques sondages proposent une répartition par moitié, ce qui ne semble pas très éloigné de la réalité.

Dans un article encore plus récent, Clas (2001 : 232) s'est livré à un chiffrage assez précis de certains des termes inclus dans le *Nouveau Petit Robert* de 1993, dans le but de rédiger un dictionnaire de sciences et techniques (surtout des techniques...). Il explique ainsi que, « même en excluant les mots de l'anatomie, de la zoologie et plus généralement des sciences humaines, linguistique, psychologie, psychanalyse, etc., [on]

relève un nombre de termes important pour chaque lettre », dont il donne le détail chiffré suivant :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
1000	550	900	800	760	400	400	350	600	100	85	350	550
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
150	190	980	50	560	800	690	60	180	10	10	8	17

En additionnant le nombre de termes trouvés pour chaque lettre, on arrive ainsi à un total d'environ 10 000 mots qui « relèvent des lexiques spécialisés des sciences et des techniques puisqu'ils sont tous marqués par une étiquette de domaine : *Acoustique, Aéronautique, Agriculture, Agronomie, Architecture* [...] ». En ajoutant à cette liste les termes du domaine de l'anatomie, de l'administration, du droit etc., « on arrive facilement à un ensemble d'environ 35 à 40 000 mots, soit la moitié ou même plus de la moitié de la nomenclature du dictionnaire ».

Globalement, il semble donc, comme l'indique Boulanger (1996 : 147), que « tant pour le français que pour l'anglais [...], les nomenclatures des dictionnaires [unilingues] incorporent entre 40 % et 50 % de termes ». Mais il faut tenir compte du fait que « cette proportion augmente sensiblement si l'on tient compte des sens, des sous-sens, des sous-entrées, de la composante syntagmatique ainsi que des expressions et locutions ». Boulanger conclut ainsi que « dans ce cas, ce sont plusieurs milliers de terminologismes qui sont convoqués dans les D[ictionnaires] G[énéraux] M[onolingues] » (*ibid.*).

Pour les dictionnaires bilingues, nous n'avons pu trouver de statistiques générales dans les études existantes ; la seule étude donnant des indications quantitatives sur les termes dans les dictionnaires généraux bilingues est celle de Thoiron (1998), mais comme elle porte non sur l'ensemble des domaines, mais sur un seul domaine, celui de la médecine, nous y reviendrons un peu plus loin lorsque nous nous pencherons sur la représentativité des domaines (renvoi).

A défaut de fournir des estimations chiffrées exactes, les auteurs s'accordent en tout cas sur un point : les dictionnaires généraux incluent non un certain nombre de termes, mais un nombre certain de termes ("a fair proportion", selon les mots de Béjoint (1988 : 355)). Ce nombre, qui semble dépasser la moitié de la nomenclature, est plus important qu'il n'y paraît à première vue, et qu'il n'y paraît à l'utilisateur moyen, comme le souligne Landau (1974 : 241) :

A survey consisting of fives pages out of 2662 hardly constitutes unimpeachable evidence, but it does suggest a balance of scientific versus general terms quite at variance with that conceived by most dictionary users.

La prépondérance de ce type d'unité lexicale dans les dictionnaires généraux est telle que certains, comme Clas (2001), utilisent le « lexique thématique » répertorié dans les dictionnaires unilingues (par exemple, le *NPR*) comme base de référence pour établir un dictionnaire spécialisé. Quant à Boulanger (1996 : 142), il va jusqu'à considérer les dictionnaires généraux comme la « voie royale » ou la « résidence secondaire » des termes.

2.2.1.3. Une augmentation constante

Quel que soit le volume précis qu'occupent réellement les terminologies dans les dictionnaires généraux, s'il est bien un aspect sur lequel s'entendent tous les auteurs — outre le fait que ce volume est important — c'est le fait que ces terminologies occupent de plus en plus de place dans ce type de dictionnaire, autrement dit, qu'elles s'y taillent progressivement la part du lion [Note207](#). Le premier constat en a été fait par Guilbert à propos du *Petit Larousse* :

Dans le mouvement général du lexique français constaté entre 1949 et 1960 par l'étude de deux éditions d'un dictionnaire d'usage, le *Petit Larousse*, on peut constater [...] que sur 3 973 mots ajoutés, 350 appartiennent au vocabulaire général et 3 266 peuvent être classés dans les sciences humaines et les sciences exactes. Dans le tableau des suppressions, 252 relèvent du vocabulaire général et 429 des vocabulaires scientifiques et techniques. Cette statistique suggère un renouvellement et un enrichissement beaucoup plus rapides dans le domaine technique. (Guilbert (1973 : 7))

Ce fait était également signalé dans les années 1980 par un certain nombre d'auteurs, notamment par Mazière (1981 : 82), qui, comparant le *Petit Robert* au *Littré*, parlait de « l'accroissement [...] ou même l'invasion du dictionnaire de langue par les termes de spécialité ». Plus récemment, une étude faite par Bigras & Simard (1997 : 100-101), qui « vise à déterminer l'évolution des termes liés à la médecine de 1967 à 1996 dans *Le Petit Robert* », révèle que « le nombre de termes dont tous les sens sont liés à un domaine de spécialité a augmenté de 7,9 % de 1967 à 1996 », et conclut plus loin que « les termes se taillent une place de plus en plus grande dans la version électronique du *Petit Robert* ». Cet « envahissement » progressif transparait même dans le *Dictionnaire* de l'Académie, comme le souligne Maurice Druon dans la note 27 de la préface de la 9^e édition de ce dictionnaire (Quemada (1997 : 492)) :

L'introduction des termes scientifiques et techniques dans la nomenclature se révèle par la diversité des marques de spécialité nécessaires à leur indexation dans le corps des articles. Le nombre d'abréviations portées en tête de la 9^e édition est plus de trois fois supérieur à celui de l'édition précédente, citons *psychan(alyse)*, *psychiatr(ie)*, *psychol(ogie)*, *psychopathol(ogie)*, *psychosociol(ogie)*. En réalité, il faut en ajouter une bonne moitié supplémentaire, non abrégée, qui figure dans les rubriques, sans que la longueur de l'intitulé ait été déterminante (*électromagnétisme*, *neurophysiologie*, ou *sigillographie*, à côté de *arts*, *chasse* ou *droit*). De *acoustique* à *zoologie*, l'apparition de tous ces classificateurs, génériques ou spécifiques, non hiérarchisés, marque une date dans l'œuvre académique.

En ce qui concerne les dictionnaires anglais, Raphael (1979 : 39) signale que le phénomène est déjà présent en 1957 dans le *Supplément* du *OED* : “nearly a third of the material in the new *Supplement* (1957) is concerned with science.” Dix ans plus tard, Landau (1989 : 21) souligne l'ampleur que prend ce mouvement, lequel n'est pas prêt de s'arrêter comme l'expliquent Boulanger & L'Homme (1991 : 25) :

[C]omme la portion du lexique général reste relativement stable d'une année sur l'autre, il faut bien admettre que dans l'avenir, les couches spécialisées du lexique fourniront de plus en plus de contingents nouveaux lorsque viendra le temps de procéder aux retouches dictionnaires. Les ajustements macrostructurels se font de plus en plus à la hausse, de même que les révisions microstructurelles qui allongent les articles.

Béjoint (1988 : 360-361) et Boulanger (2001 : 247) expliquent ainsi que les termes représentent la matière que les lexicographes ajoutent à la nomenclature de base d'un dictionnaire général dès que celle-ci est prête. Pendant l'ère de la lexicographie « papier », les lexicographes avaient déjà tendance à éliminer certains mots, comme les mots devenus obsolètes, au profit des termes, afin de maintenir une nomenclature stable, comme l'explique Matoré (1968 : 140) :

Constamment tenu à jour, le *Petit Larousse* se trouve à chaque édition devant un problème complexe : d'une part, l'ouvrage doit garder des dimensions à peu près fixes **Note 208.** ; d'autre part, les besoins de l'actualité imposent l'introduction de nouveaux mots (scientifiques, techniques, etc.) et de nouvelles rubriques de géographie, de littérature, d'art ; il est donc nécessaire d'écarter en nombre approximativement égal les termes devenus inutiles.

A l'ère de la lexicographie « informatisée », où la place n'est plus un problème, car la capacité de stockage est devenue presque illimitée, le phénomène ne peut que s'accélérer. Mais s'agit-il uniquement d'un problème de place au sens d'« espace » ? La place que l'on accorde aux termes dans un dictionnaire général peut en effet aussi s'envisager dans le sens d'« importance » accordée aux termes.

2.2.2. Importance que les lexicographes disent accorder aux termes

Comme l'indique Boulanger (1996 : 141), « le premier indice de la présence des terminologies dans les [dictionnaires généraux unilingues] est sans contredit le discours que tient le lexicographe sur la nomenclature et sur son traitement ». Ce discours se trouve pour l'essentiel consigné dans la préface des dictionnaires, encore appelée discours pré-dictionnaire. La préface est le lieu (ou la place...) par excellence où toute l'importance accordée aux termes est révélée. Nous l'avons déjà bien montré par les extraits de préface cités dans la partie historique, qui contient notamment des extraits des dictionnaires que nous analysons en particulier **Note209**. Nous ne les citerons donc pas ici de nouveau **Note210**.

Néanmoins, il existe un autre endroit, non encore mentionné, où s'exprime le lexicographe sur son produit : c'est tout simplement la couverture, ou la quatrième de couverture. Nous citons ici quelques extraits pertinents relevés sur les dictionnaires qui nous concernent :

59°000 noms communs, 28°000 noms propres et **tous les mots nouveaux** (Couverture du *PL*)

The **Up-To-Date Dictionary** with the **latest words** — dark matter, DVD, flat tax, telemedecine. New Words for the new century are researched and defined using an electronic database and Internet resources. (Quatrième de couverture du *AH*)

305°000 mots et expressions, 555 000 traductions accessibles directement. Abréviations ou sigles issus des **domaines les plus actuels** comme l'Internet, les médias, l'économie. Une **profusion de termes techniques**. (Quatrième de couverture du *HAR*)

Les termes sont donc bien en place dans le dictionnaire, d'après ce que disent les lexicographes, qui semblent vouloir appâter les utilisateurs par le grand nombre de mots qu'ils incluent (*PL*, *HAR*), par le grand nombre de termes inclus (*HAR*) et par le nombre de néologismes (*PL*, *AH*, *HAR*), qui sont pour la plupart des termes. L'illusion d'exhaustivité est bien entretenue par les lexicographes eux-mêmes.

Ces quelques extraits suffisent à étayer les propos de Landau (1989 : 21) :

What has changed in the last fifty years is the proportion of the entries in general dictionaries devoted to the scientific and technical vocabulary. It is a commonplace that the specialized vocabularies of science have increased enormously in this period, but what is not so often realized is the increased **weight** given to them in relative importance in our dictionaries, compared to the general vocabulary [...]. The proportion is likely to become even higher in the future. In fact the larger general dictionaries are becoming a collection of subject-field dictionaries merged with a general dictionary, which is being compressed into an even smaller proportion of the total work.

Ces propos semblent relayer l'idée qu'intégrer des termes dans un dictionnaire général revient en quelque sorte à vouloir compresser une encyclopédie dans un dictionnaire, comme le soulignent également Rand, Hoare, & Salmon (2000 : 157) :

In short, lexicographers have to decide how far a dictionary should also be an encyclopaedia.

Nous venons de voir que les termes sont donc bien en place dans les dictionnaires actuels, essentiellement du fait de l'importance que leur accordent les lexicographes. Ceux-ci leur accordent beaucoup de place dans le discours qu'ils tiennent sur leur propre ouvrage (sans être pour autant nécessairement très précis), mais l'information sur les termes se trouve également à d'autres endroits dans le dictionnaire général, ce que nous allons voir à présent.

2.2.3. Emplacement des informations sur les termes

Une précision préliminaire s'impose : ce dont nous parlons dans les lignes qui suivent ne concerne pas l'emplacement des termes eux-mêmes dans la microstructure ; il s'agit bien uniquement des informations liées aux termes.

Ces informations sont réparties de manière très diffuse dans le dictionnaire général, car l'information sur les termes ne se limite pas aux termes eux-mêmes. On pourrait, de manière générale, parler des « informations de nature encyclopédique ». Toutes ces informations témoignent de l'omniprésence des termes dans le dictionnaire. Mais commençons par le commencement. Nous avons déjà mentionné que les préfaces et les couvertures des dictionnaires constituent les premiers repères lexicographiques des termes. Voyons à présent quels autres repères existent. Pour cela, voici ce que dit Boulanger (1996 : 142) :

Pour le lecteur, le signe le plus immédiatement sensible de l'omniprésence des terminologies dans les dictionnaires est manifestement repérable dans la liste des abréviations. Celles-ci servent à marquer l'usage socioprofessionnel du terme, son appartenance à un niveau de langue particulier, celui des LSP.

Boulanger parle de la « liste des abréviations ». Précisons ici un point très important : cette appellation est très générale, et il est important de relever qu'il semble considérer comme synonymes « liste des abréviations » et « liste des domaines ». Or, une distinction semble nécessaire dans la mesure où la présentation de la liste des domaines s'effectue de manière différente selon les dictionnaires généraux. Prenons quelques exemples dans les dictionnaires que nous analysons plus particulièrement. Deux solutions sont possibles : (1) les marques de domaines sont présentées dans une liste à part, qui s'intitule, par exemple, « rubriques » dans le *PL* et « Field Labels » dans le *AH*, (2) les marques de domaines sont considérés comme de simples abréviations, noyées parmi les autres, dans des listes intitulées « indicateurs de champs sémantiques et abréviations utilisés dans le texte » (*HAR*), « abréviations et symboles » (*OXHA*). Notons ici une différence significative : alors que la version papier du *NPR 2001* présente toutes les abréviations dans une même liste intitulée « tableau des termes, signes conventionnels et abréviations du dictionnaire », la version électronique de ce même dictionnaire adopte une présentation beaucoup plus souple grâce à un système d'infobulles :

Une des nouveautés de cette nouvelle version du CD-ROM du *Petit Robert* est un système automatique d'infobulles sur les marques d'usage et de domaine, qui sont très fréquentes dans le dictionnaire et qui apparaissent le plus souvent sous forme d'abréviations. Ce système, lorsque le pointeur de la souris survole un de ces marques, active une infobulle, c'est-à-dire une petite fenêtre située juste sous le pointeur et donnant une courte explication sur la signification de la marque. (*Extrait de l'aide du CD-ROM*)

La navigation hypertextuelle permet, en cliquant sur la marque de domaine, d'accéder directement à la liste des abréviations utilisées dans le dictionnaire. Toutefois, il n'existe pas de liste des domaines à proprement parler, qui permettrait d'avoir une vue d'ensemble des domaines couverts.

Préface, couverture, liste des abréviations ou liste des domaines sont des indicateurs de présence communs à tous les dictionnaires, même si leur présentation peut varier. Certains indicateurs de présence que nous évoquons à présent sont propres à certains dictionnaires.

Outre la liste des domaines, « une autre trace très apparente de la présence des LSP dans les [dictionnaires généraux unilingues] est certainement l'illustration », comme l'explique Boulanger (1996 : 143). Il poursuit en indiquant que « sous toutes ses formes, l'iconographie est en effet le médium idéal pour appuyer la terminologie ». L'illustration est totalement absente des dictionnaires bilingues usuels **Note211**, et, donc, de ceux que nous analysons (*OXHA* et *HAR*). Elle est absente également des dictionnaires unilingues dits *de langue*, selon la distinction établie dans le chapitre présent, tels que le *NPR* et le *NODE*, mais elle est présente dans les dictionnaires dits *encyclopédiques*, tels que le *PL* et le *AH*. Toutefois, l'illustration dans les dictionnaires généraux anglais et dans les dictionnaires généraux français est totalement différente, au moins **Note212**, quantitativement parlant : le *PL*, dont le nom développé, est, rappelons-le, le *Petit Larousse Illustré*, contient dans l'édition de 1995 3 600 illustrations, « soit une moyenne d'environ une représentation iconographique pour 23,5 articles, puisque la nomenclature totale avoisine 84 500 entrées (noms communs et noms propres) » (Boulanger, *ibid.*), alors que la proportion semble bien moindre dans le *AH*. A ce total, il faut encore ajouter les planches illustrées, qui ont fait un retour massif dans le *PL* depuis 2002 avec les rééditions de planches anciennes.

Enfin, les informations relatives aux termes peuvent parfois se trouver dans des développements extérieurs au corps du dictionnaire, notamment dans des annexes se trouvant en fin de dictionnaire, cas fréquent dans les dictionnaires de langue anglaise (sous la forme, par exemple, des « bios and geos » mentionnés dans la partie historique).

2.2.4. Conclusion concernant la place qu'occupent les termes dans les dictionnaires généraux

Dans les pages qui précèdent, nous avons vu que, quel que soit le type de dictionnaire, les termes y sont indubitablement bien en place : ils occupent un volume très important, qui ne cesse d'augmenter, et sont présents à tous endroits du dictionnaire ; ils occupent de plus une place de choix dans les préoccupations des lexicographes.

2.3. Les termes tiennent-ils leur place dans les dictionnaires généraux ?

Dans les pages qui viennent, nous tenterons de voir dans quelle mesure les termes recensés dans les dictionnaires généraux tiennent leur place, autrement dit, pour paraphraser le *NPR*, s'ils « remplissent les obligations de leurs fonctions », ou, encore, si leur traitement est satisfaisant, que ce soit au niveau de la macrostructure ou de la microstructure. Rappelons qu'ici, nous rapportons les avis des utilisateurs bien particuliers que sont les métalexigraphes, et celui d'un scientifique (Wesemael), qu'il s'agisse de constats, ou encore de recommandations.

Nous commençons par présenter un bilan des commentaires ayant été faits concernant le traitement des termes au niveau de la macrostructure, puis verrons ce qu'il a été écrit concernant ce traitement au niveau de la microstructure.

2.3.1. Macrostructure

L'analyse des données relatives à la macrostructure est présentée en deux points. Tout d'abord, nous exposons un bilan de ce que les auteurs ont noté concernant la représentativité des divers domaines ou d'un seul et unique domaine au sein de la nomenclature des dictionnaires, et voyons par conséquent quels critères de sélection peuvent en être déduits concernant le domaine. Ensuite, nous regardons ce qui s'est écrit sur la représentativité des termes selon le type de terme, et voyons parallèlement ce que préconisent ou constatent divers auteurs à propos des critères de sélection des termes à inclure dans la nomenclature.

2.3.1.1. Représentativité au niveau des domaines de spécialité

Le problème de la représentativité de la nomenclature du dictionnaire général au niveau des domaines est abordé sous deux angles différents : certains auteurs ont examiné cette représentativité au niveau de l'ensemble des domaines couverts, tandis que d'autres (en nombre moindre, comme nous l'avons vu au début de chapitre) ont examiné le traitement d'un domaine en particulier.

2.3.1.1.1. Représentativité des domaines pris dans leur ensemble

2.3.1.1.1.1. Volume global

Le tout premier constat fait par les différents auteurs est celui de la très grande diversité des domaines représentés (Guilbert (1973 : 6) ; il s'agit, selon Boulanger & L'Homme (1991 : 25), de « sous-lexiques généraux qui se répartissent sur une palette très large (alimentation, art culinaire, banque, intelligence artificielle, bioéthique, conchyliologie, etc.) ». Candel (1979) et Boulanger (2001), à deux décennies d'intervalle, se sont livrés à une analyse très fouillée de l'étendue des domaines couverts dans les dictionnaires généraux. L'étude de Candel (1979) concernait trois dictionnaires unilingues français (le *GR*, le *GL* ainsi que le *TLF*), tandis que celle de Boulanger (2001) concerne trois dictionnaires unilingues français (*NPR*, *GR*, *PL*) et trois dictionnaires bilingues anglais-français (*RCS*, *LAR*, *OXHA*) **Note 213**.

Concrètement, comment se rendre compte de l'étendue des domaines représentés ? Deux solutions sont possibles, et chacun des deux auteurs a adopté une manière de procéder différente. Candel (1979 : 101-108) a pris, pour chaque dictionnaire étudié, un nombre limité de pages, et a examiné les marques de domaines présentes pour ces pages. Boulanger (2001 : 253-257) a comparé entre elles les marques de domaines présentées dans les listes de domaines ou dans les listes d'abréviation des dictionnaires, qu'il appelle encore la « liste des descripteurs des savoirs thématiques » (*ibid.* : 253).

Les constats établis par Candel (*ibid.*) sont les suivants :

Sur 59 pages [du *GR*], soit 609 entrées principales, on relève un ensemble de 70 domaines.

Sur 44 pages [du *GL*], soit 657 entrées principales, on relève 26 domaines.

On relève 229 marques de domaine [dans le *TLF*] sur une tranche de 300 pages, et pour 851 entrées principales.

Les constats de Boulanger peuvent être résumés comme suit : les dictionnaires bilingues présentent respectivement 82 (*RCS*), 94 (*LAR*), et 89 (*OXHA*) domaines différents, ce qui représente un total de 133 domaines de dénominations différentes, mais non nécessairement 133 domaines particuliers car les dénominations des domaines peuvent varier d'un dictionnaire à l'autre (par exemple, la marque *Pharm.* renvoie à *pharmaceutique* dans le *LAR*, mais à *pharmacie* dans le *RCS* ou le *OXHA*) ; quant aux dictionnaires unilingues, ils contiennent respectivement 187 (*PL*), 219 (*NPR*) et 216 (*GR*) domaines, soit un total de 282 domaines de dénomination différente.

Les deux auteurs constatent de plus, après l'examen de certaines entrées, qu'il existe des domaines supplémentaires qui viennent s'ajouter à ceux mentionnés dans la liste des abréviations, comme en attestent les deux citations suivantes :

Outre les domaines dont la liste est donnée dans celle des abréviations, on relève : *aérostatique, alpinisme, anat. animale, anc. coutume, armes à feu, armurerie, armures, art milit. anc., arts du spectacle, aviculture, batellerie, boulangerie, bourrellerie, bourse, broderie, carrosserie, chapellerie, chasse, chim. minérale, chir. anc., chir. dent., cirque, coiffure, confiserie, corseterie, cycle, etc.* (Candel (1979 : 104-105) pour le *TLF*)

D'autres marqueurs existent dans les dictionnaires, mais sans être répertoriés. On trouve de telles appellations supplémentaires dans le RCS : par exemple, *Danse* (sous bar), *Athlétisme* et *Cyclisme* (sous course). (Boulangier (2001 : 253))

Toutefois, d'après Boulangier (2001 : 253), « ces balises ne modifient guère les résultats », et, à la lecture de ces deux études, une conclusion s'impose : le nombre de domaines présents est à peu près uniforme au sein d'une même catégorie de dictionnaires (il y a peu de variation lorsque l'on compare les unilingues entre eux, ou les bilingues entre eux). En revanche, le nombre de domaines répertoriés dans les dictionnaires unilingues est sensiblement plus élevé que dans les dictionnaires bilingues (la différence va quasiment du simple au double). Cela s'explique par le fait qu'on ne peut pas exiger d'un dictionnaire bilingue autant d'information qu'un dictionnaire unilingue, car le premier doit répertorier de l'information dans deux langues au lieu d'une seule ; toutefois, cette différence est à moduler, comme l'y invite Boulangier (2001 : 259-260) :

Les comparaisons démontrent bien que le nombre de marques est deux fois plus élevé dans un [dictionnaire général unilingue] que dans un [dictionnaire général bilingue]. Pourtant le volume d'information offert est sensiblement identique même si les contenus de rubriques diffèrent, surtout en ce qui a trait aux énoncés sémantiques. En effet, le dictionnaire bilingue n'analyse pas le matériel lexical comme le font les ouvrages monolingues. Ces derniers usent de définitions complètes, de citations, d'exemples, etc. La définition du [dictionnaire général unilingue] prend le plus souvent la configuration d'un équivalent synonymique phrastique qui confirme l'isomorphisme des deux segments de l'équation que sont la langue expliquée (le défini) et la langue expliquante (la définition). Le [dictionnaire général bilingue] appréhende autrement les aspects sémantiques. 'Il ne donne que des équivalences lexicales non analytiques (mot, syntagme codé, locution) par un transcodage d'unité d'une langue à unité de l'autre (Rey-Debove). Lorsqu'il n'existe pas d'équivalent codé de l'entrée dans la langue d'arrivée, le lexicographe utilise alors une brève glose définitionnelle qui devient une sorte d'équivalent.

La disparité apparente entre dictionnaires unilingues et dictionnaires bilingues, ou bien la rareté relative des marques de domaines dans les dictionnaires bilingues s'expliquerait ainsi, toujours selon cet auteur, par le fait qu'on « serait en droit de supposer que le locuteur devra s'en remettre à la consultation d'un [dictionnaire général unilingue] pour obtenir un surcroît d'information sur le signe » (*ibid.*).

2.3.1.1.1.2. Constitution de la liste des domaines à couvrir

Un autre problème relevé par les métalexicographes concerne la constitution même de la liste des domaines à couvrir dans le dictionnaire. Béjoint (1988 : 361) note ainsi le caractère un peu artisanal de cette tâche :

For the selection of the domains to be represented [...], lexicographers can only rely on tradition and on their own intuition.

Candel (1979 : 101) en constate la difficulté pour les lexicographes :

Une classification par domaines n'est donc pas aisée à déterminer. Les lexicographes ont-ils, pour leur part, suivi une méthode particulière, qui permette de distinguer clairement les domaines thématiques, que ceux-ci correspondent à des catégories théoriques, notionnelles, ou qu'ils relèvent des pratiques ?

Un problème récurrent corollaire à ce problème de la constitution de la liste des domaines est celui de la hiérarchisation desdits domaines, comme l'explique Jessen (1996 : 156). Il est intéressant de signaler à ce stade que certains dictionnaires en cours de confection essayent de rationaliser le système de classification des domaines. C'est le cas de l'équipe du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, qui, après avoir étudié les listes de

domaines figurant dans des dictionnaires existants Note214, et avoir étudié des systèmes de classifications des domaines (comme celui intitulé *Library of Congress*), a établi une liste de domaines et de sous-domaines. Jessen (1996 : 156) explique ainsi que le *Dictionnaire Canadien Bilingue* “intends to define the scope of each of the fields it includes [and] will then establish a systematic list of field label abbreviations” et cite l'exemple suivant, tiré de la liste des marques de domaines du *DCB* :

TECHNOLOGIE ET INGENIERIE

...Génie
...Génie civil
...Construction

Toutefois, tous les auteurs ne s'accordent pas sur le fait que la hiérarchisation soit une solution au problème de la représentativité des domaines. C'est en effet l'avis de Candel (1979 : 107) :

[P]ar souci de précision, les rédacteurs d'articles ont tendance à augmenter le nombre de classes. Or, devant un nombre trop important de catégories, le risque de classements discutables devient plus grand, et la lecture des articles est rendue difficile ; enfin, la dispersion dans trop de classes donne lieu à des redondances. Nous pensons qu'il vaudrait mieux déterminer un ensemble minimum de classes que d'en étendre la liste en explicitant trop de sous-domaines.

Après analyse de quelques exemples tirés du *GL*, du *GR* et du *TLF* qui montrent une atomisation non indispensable des domaines de spécialité, celle-ci conclut que

la réduction du nombre de domaines, pour chacun de ces groupes, ne devrait pas poser de problème majeur, notamment pour les cas de synonymie qui apparaissent, par exemple, pour les domaines 'COST.', 'HABILL.', 'VET.'. Dans les cas des 'sous-domaines', tels que 'ARM.', 'ARMES A FEU', etc., le vrai problème est de déterminer le niveau auquel on se place : un certain manque de normes, et l'absence d'un arbre de domaines correct n'ont pas permis une structuration unique, plus aisément utilisable. Il vaudrait mieux, en tout état de cause, ne pas multiplier les ramifications ; la présence de nombreux 'sous-domaines' paraît certes plus acceptable dans le *TLF* que dans d'autres dictionnaires, étant donné le niveau (en principe) plus fin de la description ; encore faudrait-il que ces 'sous-domaines' forment un ensemble cohérent.

Abordons à présent le dernier problème relatif à la représentativité de l'ensemble des domaines dans la nomenclature du dictionnaire général, problème qui n'est pas des moindres.

2.3.1.1.1.3. Equilibre entre les divers domaines

Candel (1979 : 100) pose une question essentielle : « la répartition par domaines est-elle homogène au sein d'un même dictionnaire ? ». La réponse a le mérite d'être limpide : non ; toutes les études s'accordent sur ce sujet, quelle que soit la date du dictionnaire. Matoré (1968 : 79) remarque par exemple la « proportion importante de termes médicaux » dans le dictionnaire de Furetière (plus de la moitié du total), qui va de pair avec « des lacunes dans les terminologies scientifiques [comme] *mastication, sécrétion, fécondation* ». Les domaines ne sont pas représentés de manière équitable à l'intérieur d'un même dictionnaire, ou d'une édition d'un même dictionnaire à une autre, pour diverses raisons, que nous énumérons à présent.

2.3.1.1.1.3.1. Sujet d'intérêt des lexicographes

Commençons par une raison que Béjoint (1988 : 361) qualifie de “purely anecdotal”. Certains dictionnaires accordent plus d'importance à certains domaines en particulier parce que lesdits domaines sont les sujets de

prédilection des auteurs eux-mêmes, ou bien des personnes ayant contribué au dictionnaire de plus ou moins loin. Ce problème est très ancien, comme en témoigne la remarque de Brandon (1967 : 89) à propos du dictionnaire de Nicot (XVI^e siècle) :

Les définitions techniques de Nicot comprennent plusieurs catégories de sujets : l'art militaire, la marine, le droit et la procédure judiciaire, la diplomatie, les sciences naturelles. Les termes de marine et de droit étaient bien de la compétence de l'auteur : aussi sont-ils le plus souvent les sujets de ses articles encyclopédiques.

Béjoint (1988 : 361) écrit que l'importance accordée au domaine de la minéralogie dans le *OED* et le *SOED* s'explique de la manière suivante : "one of the editors of the *OED* happened to be an amateur mineralogist^{Note215}, and consequently the [*SOED*] is particularly rich in words of mineralogy^{Note216}".

2.3.1.1.1.3.2. Phénomènes de mode

Une autre raison peut expliquer la différence d'importance accordée aux domaines. Il s'agit des phénomènes de mode, comme nous l'avons suggéré par Anne-Marie Loffler-Laurian lors d'une discussion sur ce sujet, et comme l'a écrit Raphael (1979 : 44) au sujet du *OED* :

Fashions in science as well as in more general subjects are invariably reflected in the new Supplement [of the *OED*]. One example is the growth of ecology, which can be very neatly mapped from the early years of the century, with the names of pioneers like Clements, Tansley, Warming, Allee, and Elton appearing in entry after entry for words or new senses coined by them or their followers. They turn up all through the alphabet, from association, ecad, and forb to sere and beyond.

Fashion in gardening is also reflected in some of the new entries for plants —garrya and nerine are only two of many, and a plant like Persian lilac has its progress indicated in the range of quotations, beginning with Parkinson's herbal *Theatricum Botanicum*, of 1640 [and ending with] a last quotation from a 1975 novel by Vladimir Nabokov.

Les modes, toutefois, sont par essence sujettes à évolution.

2.3.1.1.1.3.3. Evolution dans le temps de l'importance du domaine

Comme l'a montré notre historique de l'inclusion des termes dans les dictionnaires, les domaines représentés dans les dictionnaires suivent aussi l'évolution de la connaissance, et celle des champs de la connaissance les plus importants dans la société contemporaine du dictionnaire. Ainsi, les dictionnaires anciens accordaient beaucoup d'importance au vocabulaire des arts et techniques, et au vocabulaire des métiers, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Matoré (1968 : 32-33) explique par exemple qu'au milieu du XIX^e siècle, « la biologie est considérée comme une science primordiale », et que « le positivisme d'[Auguste] Comte a donné une impulsion non seulement aux études de biologie et de médecine [...] mais par l'intermédiaire de Littré, disciple indépendant du comtisme, à la lexicographie ».

Une analyse diachronique des termes d'un même domaine dans plusieurs éditions d'un même dictionnaire révélerait sans nul doute que certains termes sont d'abord répertoriés comme des néologismes, puis n'ont plus d'indication diachronique, sont ensuite marqués comme obsolètes, avant de disparaître totalement du dictionnaire. C'est du moins en partie ce que laisse entendre Dancette (2004 : 915-916), lorsqu'elle explique qu'elle inclut dans son dictionnaire spécialisé du commerce (le *Dictionnaire analytique de la distribution /Analytical Dictionary of Retailing*), parmi les « mots qui rappellent les réalités anciennes », des « mots qui ont disparu des dictionnaires de la langue courante » (comme *guelte*).

Un autre facteur, très lié à celui que nous venons d'évoquer, contribue à expliquer pourquoi le poids accordé

aux divers domaines n'est pas la même dans tous les dictionnaires, ou au sein d'un même dictionnaire.

2.3.1.1.3.4. Place du domaine dans la culture

Comme nous l'avons expliqué plus haut, la notion de culture a elle-même évolué avec le temps. Le choix des domaines opéré par les lexicographes reflète donc l'importance accordée aux domaines eux-mêmes dans la culture de la société qui consulte le dictionnaire. Boulanger (2001 : 251) fait les constats suivants à la suite de son analyse des trois dictionnaires bilingues *RCS*, *LAR*, *OXHA* :

Dans tous les discours, l'accent est mis sur des éléments socialement convergents et liés à la **culture technicienne** (par exemple l'informatique), à la **culture scientifique** (par exemple la médecine), à la **culture économique** (par exemple les affaires, le commerce), à la **culture sociale** (par exemple l'environnement, l'écologie), à la **culture des loisirs et des sports**, sans négliger **l'Europe communautaire**, citée nommément dans le *RCS*. **Les domaines sont donc sélectionnés en fonction des réalités qui ont actuellement le plus fort impact social**[Note217.](#) La devise commune aux trois dictionnaires pourrait être la suivante : « Un dictionnaire doit vivre avec son temps et nous y veillerons ». (*LAR* 1994 : vii)

La citation de Boulanger montre, qu'entre autres, la culture technico-scientifique est centrale, comme le souligne également Landau (1989 : 21) :

[T]he greater space provided [for] technical terms in our dictionary mirrors the prevailing cultural view of our society that science and technology are of the highest importance.

Culture rime aussi avec culture nationale, comme nous l'avons souligné plus haut. Le choix des termes selon certains domaines reflète ainsi certains particularismes nationaux, comme le soulignait lui-même Pierre Larousse à propos de son *Grand Dictionnaire*[Note218.](#) :

Oh!, sans doute si cet ouvrage était allemand ou simplement anglais, les colonnes que remplissent nos anecdotes seraient bourrées de philosophie et de récits de voyage ; mais le Grand Dictionnaire est de son pays.

Il est à ce titre intéressant de relever ce que note Tetet (1994 : 652) à propos des vocabulaires sportifs : « les vocabulaires sportifs sont trop souvent les parents pauvres de la lexicologie et de la lexicographie ». Cette généralisation est peut-être valable pour le domaine de l'alpinisme, qu'elle analyse en détail, mais il serait intéressant de voir quelle place est accordée aux divers sports nationaux dans les dictionnaires qui les concernent : le football dans les dictionnaires français, le cricket dans les dictionnaires britanniques, le hockey dans les dictionnaires canadiens, etc.

2.3.1.1.4. Conclusion

Pour conclure sur ce point concernant la représentativité des domaines de connaissance ou des domaines d'activité dans la nomenclature des dictionnaires généraux, résumons quelques faits saillants. Le dictionnaire général présente une large gamme de domaines, quel que soit le type de dictionnaire (unilingue ou bilingue). Ces domaines semblent être plus diversifiés qu'autrefois, où certains domaines étaient traités de manière démesurée du fait des compétences particulières des lexicographes.

Les lexicographes, comme les métalexigraphes, sont bien conscients du caractère utopique de la prétention à l'exhaustivité, comme le constatent Boulanger & L'Homme (1991 : 28) :

Tous [les dictionnairistes] endossent l'idée que le [dictionnaire unilingue général] n'est pas le lieu pour recenser systématiquement tous les vocables des multiples expériences humaines.

mais cela ne transparait pas dans le discours de tous les lexicographes, où apparaissent certaines contradictions (notamment entre ce qui est noté sur les couvertures des dictionnaires, et la réalité de la nomenclature).

Si de très nombreux domaines sont représentés, la même importance n'est pas toujours accordée à tous les domaines, et les domaines privilégiés sont ceux auxquels la société à qui le dictionnaire est destiné accorde le plus d'importance, par des phénomènes de mode et des phénomènes culturels. Il suffit de lire un extrait de la préface du *NPR* (2001) pour s'en convaincre :

Le *Nouveau Petit Robert* répertorie près de 60 000 mots, dont 4 000 ont été ajoutés dans la présente édition, et environ cinq cents depuis la seconde édition de 1977, puisque le *Petit Robert* est constamment enrichi des mots nouveaux les plus marquants. Les entrées nouvelles sont des **néologismes représentatifs de tous les usages de la société**, en conformité avec le programme déjà mis en place en 1967. On y trouvera **des mots didactiques** (rhème, subsidiarité, surmédicaliser, technopole), **des mots culturels qui reflètent l'état social** (allophone, autopunitif, apprenant, ballettomane, bédéphile, coéditeur, diaboliser, emballagiste, encagouler, eurocrédit, euthanasier, exorciseur, graffiter, hard, interethnique, ludothèque, maltraitance, marabouter, narcotrafiquant, néonazi, omerta, partenariat, paysagé, publiphone, postcommunisme, recyclable, sociétal, vandaliser, voiture-bar, etc.); **des mots scientifiques, essentiellement des sciences de la vie** (agrobiologie, algorithme, autotransfusion, déambulatoire, krill, liposuction, déchetterie, fibroscopie, immunodéficience, AZT, lithotriteur, mammectomie, polytransfusé, transaminase, etc.); **des mots désignant des réalités quotidiennes** (amincissant, anticalcaire, caninette, confortique, lève-tôt, lève-tard, doudoune, essuie-tout, jacuzzi, extrudé, faxer, imprimante, îlotier, minivague, reforestation, nubuck, pin's, etc.), **parmi lesquels ceux des plaisirs de la table** (acra, anchoïade, appenzell, beaufort, bulot, burlat, cheese-cake, cappuccino, chachlik, chouquette, cookie, daïquiri, feta, flamiche, forêt-noire, fugu, kebab, lasagne, lisette, maracuja, nem, ouzo, pastilla, pecorino, pain-bagnat, raviole, rösti, smorrebrod, strudel, tandouri, tapas, etc.). Ces mots récents ajoutés s'inscrivent dans une nomenclature révisée et rééquilibrée, notamment par la suppression des mots les plus rares devenus archaïques.

Un problème non encore résolu reste celui de la constitution initiale de la liste des domaines et des éventuels sous-domaines dans le dictionnaire général.

Après examiné les conclusions livrées par les diverses études ou par les préfaces des dictionnaires concernant la représentativité des domaines pris dans leur ensemble, passons à l'examen de la représentativité d'un domaine en particulier.

2.3.1.1.2. Représentativité d'un domaine en particulier

Un nombre assez restreint d'auteurs se sont livrés à l'analyse d'un domaine en particulier dans les dictionnaires généraux. Nous nous contenterons ici de faire référence aux conclusions globales de ces études qui livrent quelques estimations chiffrées ; les conclusions relatives au traitement des termes eux-mêmes du domaine se trouvent dans la section qui suit (« représentativité au niveau des types de termes »). Alors que l'étude faite par Raphael (1979 : page) se contente de donner un pourcentage, toutefois significatif, de la part qu'occupe les termes d'histoire naturelle dans le *Supplément* du *OED* de 1957 :

Natural history terms —revisions or extensions of entries in the original *Dictionary* as well as completely new entries— make up six to seven percent of the contents of the new Supplement.

L'étude faite par Thoiron (1998) sur le traitement du domaine de la médecine dans le dictionnaire bilingue

OXHA présente un type d'estimation vu nulle part ailleurs. Elle établit un « ordre de grandeur relatif permettant de montrer quelle proportion de la nomenclature d'un dictionnaire médical classique a été intégrée dans le [*OXHA*] » (Thoiron (1998 : 624)). Elle révèle les faits suivants : alors que les nomenclatures des dictionnaires spécialisés de médecine « les plus répandus » contiennent entre 20 000 et 90 000 termes (1998 : 622), le [*OXHA*] contient 768 « termes français dont un équivalent anglais au moins porte l'étiquette Médecine dans la version publiée », et 2 009 « termes français dont un équivalent anglais au moins porte l'étiquette Med dans la version électronique *non*Note219, publiée », à comparer aux 1 847 entrées du *NPR* dotées de la même étiquette. Deux conclusions s'imposent : premièrement, les dictionnaires, quel que soit leur type (unilingue ou bilingue) doivent opérer une sélection des termes que l'on peut qualifier, comme le fait Thoiron, de « draconienne » et il est évident qu'un « dictionnaire non spécialisé comme le [*OXHA*] ne peut [...] intégrer qu'une petite partie de [l']ensemble [présenté dans les dictionnaires spécialisés] » (Thoiron (1998 : 622)) ; deuxièmement, la différence entre dictionnaires unilingues et dictionnaires bilingues au niveau du nombre des termes répertoriés n'est pas si flagrante qu'il y paraît au premier abord, puisque la part des termes originellement étiquetés « Médecine » dans le *OXHA* (2 009) est très proche de celle des termes pourvus de la même étiquette dans le *NPR* (1 847).

Pour finir, précisons que la représentativité d'un domaine en particulier peut certes s'évaluer quantitativement, mais l'analyse qualitative (quels termes du domaine sont présents ou absents?) est sans doute bien plus révélatrice. Passons donc maintenant à l'étude de la couverture des termes par les dictionnaires généraux unilingues et bilingues au niveau du type de terme.

2.3.1.2. Représentativité au niveau des types de termes

Les auteurs des diverses études ont choisi les termes à étudier dans les dictionnaires généraux selon un certain nombre de critères que nous avons alors tenté de cerner. Se repose ici le même problème que celui auquel nous avons été confrontée plus tôt : les critères de sélection effectivement utilisés dans les dictionnaires (tels qu'ils sont été relevés par les métalexigraphes, recommandés par les (méta)lexicographes, ou encore tels que les lexicographes disent les utiliser) ne sont pas toujours clairement établis, et se recoupent partiellement, car ils reviennent plus ou moins tous au problème de l'évaluation du degré de spécialisation d'un terme. Nous présentons donc de nouveau ici les différents critères de sélection de manière séparée pour la clarté de l'analyse, mais ces critères sont en réalité très intimement liés entre eux.

2.3.1.2.1. Banalisation lexicaleNote220.

Un des critères présidant à la sélection des termes à inclure dans la nomenclature d'un dictionnaire général, mis en avant par les lexicographes comme par les métalexigraphes dans la documentation consultée, est celui de la banalisation lexicaleNote221. Ce phénomène dépend de trois choses différentes, toutefois très liées entre elles : (1) la situation de communication dans laquelle le terme est employé (aspect décrit dans le premier point qui suit), (2) la fréquence lexicale auquel il apparaît (aspect décrit dans le troisième point) dans (3) la documentation qui est utilisée par les lexicographes (aspect décrit dans le deuxième point), et (4) les besoins des utilisateurs.

2.3.1.2.1.1. Situation de communication

Certains lexicographes expliquent qu'un des critères qu'ils utilisent pour les termes à retenir est celui du passage d'un terme du discours propre aux spécialistes à un discours extérieur aux spécialistes. Ce critère est explicitement mentionné pour le *TLF*. Descamps (1994 : page) explique ainsi que la visée initiale de ce dictionnaire est de limiter « la part des vocabulaires spéciaux à ceux qui ont reçu une diffusion assez large pour n'être plus seulement la propriété du milieu clos qui les a vus naître ». Ce critère préside également aux choix effectués par les lexicographes du *Dictionnaire* de l'Académie, et ce, depuis fort longtemps, comment en témoigne l'extrait suivant de la préface de la septième édition de ce dictionnaire (1878), citée par Quemada (1997 : 403)

L'Académie ne recueille et n'enregistre que les mots de la langue ordinaire et commune, de celle que tout le monde, ou presque tout le monde entend, parle, écrit. Les mots qui appartiennent aux connaissances spéciales, quelles qu'elles soient, l'Académie les renvoie aux dictionnaires spéciaux. Son dictionnaire n'est ni un dictionnaire de science, d'art, et de métier ; ni un dictionnaire de géographie, d'histoire de mythologie. Les mots que l'Académie puise à ces sources sont ceux qu'un usage plus fréquent a introduits dans le langage commun, et dont le nombre augmente naturellement à mesure que les connaissances elles-mêmes se propagent et entrent dans le patrimoine de tous.

Le même discours est tenu dans la préface de la 9^e édition de ce dictionnaire (1986) :

Les règles qui prévalent aux admissions sont simples.

Nous ne donnons entrée, parmi les termes techniques, qu'à ceux qui, du langage du spécialiste, sont passés par nécessité dans le langage courant, et peuvent donc être tenus pour réellement usuels. (*Quemada (1997 : page)*)

Un exemple illustre très bien cette politique éditoriale ; citons un extrait d'un échange entre Jean Pruvost et Daniel Oster (secrétaire de l'Académie française) :

[A] propos du langage de la médecine, lorsqu'on demandait à Jean Bernard sur quel critère on pouvait introduire tel ou tel mot dans le dictionnaire, il répondait : « quand un mot passe du vocabulaire du médecin à celui du patient ». C'est un argument très fort. C'est très vrai pour les termes sportifs par exemple. Ce sont des mots techniques et pourtant ils s'installent dans la langue. (*Pruvost (2000 : 12)*)

Ce critère apparaît également dans les recommandations effectuées par les métalexigraphes, comme en témoigne cette citation de Boulanger (1994b : 254) :

Les lexicographes doivent absolument récupérer [les vocables issus des vocabulaires établis ou récents réservés à l'apanage des experts qui sortent rapidement du cercle étroit de la spécialisation pour s'enraciner, en tout ou en partie, dans la langue quotidienne **Note222**.] et les traiter dans les dictionnaires généraux monolingues car ils relèvent de la cohorte de connaissances et d'échanges spécialisés qui rejoignent maintenant le grand public.

Les métalexigraphes ayant procédé à des analyses ponctuelles confirment l'importance de ce critère, ainsi qu'en témoigne l'expérience de Candel & Humbley (1997 : 40)) à propos de termes du domaine de la géologie :

La double appartenance du mot, appartenance à la langue générale et appartenance à la langue de spécialité, joue comme critère d'inclusion pour le lexicographe dès lors qu'il s'agit d'une langue de spécialité.

Concrètement, comment mesurer ce passage d'une sphère lexicale à une autre ? Les critères utilisés reposent, pour la plupart, sur l'analyse de la fréquence lexicale dans la documentation de base utilisée pour l'élaboration ou la mise à jour du dictionnaire utilisé. Commençons par décrire la documentation utilisée.

2.3.1.2.1.2. Documentation utilisée

Le tout premier constat qui s'impose est celui décrit par Boulanger & L'Homme (1991 : 29) :

La majorité des dictionnaires ne précise pas vraiment quelle est la provenance des contingents

technolectaux.

Cette affirmation est nuancée, et il est vrai que certains dictionnaires sont plus bavards que d'autres sur les sources d'où sont tirés les termes inclus dans les dictionnaires. La couverture de l'édition la plus récente (2001) du dictionnaire bilingue *OXHA* donne ainsi les informations suivantes sur les données qu'il utilise :

Technical manuals, business texts, commercial documents, and scientific journals and books are an important component of *The Bank of French*, enabling the editors of The Oxford-Hachette Language Programme to provide the widest and most accurate representation of the language in every important specialist field. All translations are rigorously checked by a skilled team of specialist translators before being included.

Candel (1979 : 114) commente en ces termes la richesse de la documentation du *TLF* :

Le très grand nombre d'œuvres dépouillées par le *TLF* permet aux articles de ce dictionnaire d'être particulièrement développés, et de présenter un choix important d'exemples. Ainsi, alors que l'emploi de baril en métrologie n'est pas attesté par le [GR], ni par le [GL], il est défini, dans le *TLF*, par un dictionnaire récent, [le] *Dictionnaire de l'économie contemporaine*, 1968, et illustré par un exemple extrait de *Pétroles naturels et artificiels*, de [...] 1931, une seconde définition étant extraite du complément au dictionnaire de l'Académie de 1842.

Ces deux exemples, ainsi que bien d'autres (voir notamment Boulanger & L'Homme (1991 : 29), à propos de la constitution des sources du *GL*), montrent que, pour la sélection des termes à inclure dans le dictionnaire général, les dictionnaires font appel à deux sources : d'une part, à des personnes de degré de spécialisation différents : des lexicographes non spécialisés, des traducteurs spécialisés, des spécialistes du domaine (comme en témoignent d'ailleurs les listes des contributeurs recensés dans les parties introductives des dictionnaires [Note223.](#)) ; d'autre part, à des textes de nature différente et de degré de spécialisation différents. Voyons d'un peu plus près à présent ce qui est dit sur la nature des textes consultés : ceux-ci contiennent des dictionnaires spécialisés (comme le dictionnaire de l'économie utilisé pour le *TLF*), des textes très spécialisés (comme l'ouvrage sur les pétroles du *TLF*), mais aussi des textes de vulgarisation, comme en témoigne la citation suivante de Dubois & Dubois (1971 : page) à propos du *GL* [Note224.](#) :

Le lexique recensé comprend tous les mots qui **peuvent être rencontrés dans la presse contemporaine non étroitement spécialisée**, où sont dosés les vocabulaires techniques et le vocabulaire général. [Note225.](#)

Enfin, héritage d'un lourd passé [Note226.](#), les textes consultés sont également, en large proportion, des textes littéraires, comme l'expliquent notamment Boulanger & L'Homme (1991 : 29) :

Auparavant, l'illustration conceptuelle d'un terme provenait surtout de la littérature produite par les grands auteurs.

Ces auteurs citent l'exemple du terme *oxygène*, illustré par une citation de Proust dans le *PR*. Toutefois, ils notent également que cette disproportion en faveur du littéraire a tendance à s'estomper, à présent « le lexicographe cite directement des extraits d'ouvrages, de collectifs ou de revues spécialisés », et cette pratique est « méthodologiquement standardisée depuis une dizaine d'années ».

Cottez (1994 : 20) recommande donc ce qui suit comme premier critère de sélection d'un terme :

[Le terme] figure (le sens originel étant maintenu) à la fois : dans un dictionnaire spécialisé ; dans des relevés faits dans des ouvrages de vulgarisation scientifique ou les pages « Sciences

et techniques » des journaux ; dans un texte administratif (lois, décrets, règlements), comme Littré s'en était avisé, un peu plus tard, en faisant dépouiller le *Moniteur* ou le *Journal Officiel* ; dans un texte littéraire.

Cottez invite ensuite à relativiser l'importance du critère de fréquence lexicale, que nous décrivons brièvement à présent.

2.3.1.2.1.3. Fréquence lexicale

Cottez (*ibid.*) poursuit donc en écrivant :

En énonçant ce premier principe, je considère qu'il faut moins tenir compte du nombre des occurrences que de la diversité des textes où on les relève : ce qui est mis en évidence, ce n'est pas la fréquence, mais la diffusion.

Le critère de fréquence lexicale est donc à moduler en fonction de la diversité des sources consultées. C'est ce qu'explique Thoiron à propos du *OXHA* (1998 : 626) :

Une sélection fondée sur le critère de fréquence est envisageable. Le [*OXHA*] étant constitué à partir d'un corpus [...], il est aisé d'utiliser ce critère si on le souhaite vraiment. Toutefois, même si on fait abstraction des critiques ordinaires relatives à la représentativité de tout corpus, l'examen de la composition du corpus de textes français utilisés ici (Introduction du [*OXHA*]) montre bien que le recours au critère de fréquence pour la sélection de termes à inclure dans [*OXHA*] relève de l'utopie. Même si *Libération*, *Le Monde* ou *Le Progrès de Lyon* contiennent une dose de terminologie, et en particulier de terminologie médicale, il y a gros à parier qu'elle sera homéopathique.

La représentativité du corpus sous-jacent au dictionnaire est ainsi importante à établir. Mais le critère de fréquence doit aussi subir un autre bémol : il peut entrer en contradiction avec les critères chers aux terminologues, qui considèrent que l'importance d'un terme ne se mesure pas nécessairement à sa fréquence d'utilisation, mais à la place qu'il occupe dans la conceptologie du domaine :

On observe en outre que les dénominations relatives aux concepts fondamentaux, situés assez haut dans les fameux 'arbres de domaines' des terminologues ne sont pas les plus fréquemment employées. (*Thoiron (1998 : 626)*)

Autrement dit, les termes rares (au même titre que les *mots* rares, d'ailleurs) ne sont pas nécessairement les mots qu'il faut exclure d'emblée de la nomenclature ; Thoiron (1998 : 626) parle ainsi de certains « termes inévitables ».

Enfin, il faut voir que la fréquence lexicale n'est pas toujours jugée de manière purement statistique (fréquence dans un corpus) ou terminologique (place dans la conceptologie d'un domaine), mais également de manière intuitive puisque Thoiron (1998 : 628) explique qu'il analyse les « carences surprenantes absolues » du *OXHA* en matière de terminologie médicale en cherchant des termes « ressenti[s] comme fréquents ». On essaye par là de devancer les besoins des utilisateurs en matière de terminologie.

2.3.1.2.1.4. Besoins des utilisateurs : référent familier

Thoiron (1998 : 626) explique qu'un des critères qui prime pour l'inclusion des termes dans le dictionnaire général est l'utilité du dictionnaire pour l'utilisateur :

Tout d'abord, c'est l'**utilité** du produit final qui est en cause [...]. L'utilisateur du dictionnaire

est en droit d'attendre un ouvrage complet, riche en information et fiable.

C'est également l'avis de Svensén (1993 : 21-22) :

[I]t is often the (supposed) requirement of the **users** that are the determining factor. Are, for example, users of an 'English-German business glossary' content to have German equivalents of business terms only? Or would they prefer a dictionary which gives them quite general help when translation English business texts into German? There are not the same thing: in the latter case, there would be good reasons for including general-language words having a special application or significance or fairly often used in business texts. In the opposite case, too, the requirements of the user are relevant. A dictionary mainly for general use cannot very well omit the most important of the vast range of specialist terms, since these are **used daily** by everyone as a consequence of the rapid technological development of the modern world.

L'introduction du *Dictionnaire visuel* de Corbeil, en faisant allusion à l'utilisateur potentiel du dictionnaire, précise un peu plus cette notion d'utilité quotidienne en décrivant un des objectifs du dictionnaire :

Répertorier les notions et les termes **utiles**, voire **indispensables**, dans une société industrialisée, post-industrialisée ou en voie d'industrialisation, pour désigner les multiples objets de la vie quotidienne et que toute personne doit connaître pour acheter un produit ou discuter d'une réparation, lire un journal ou une revue, comprendre un mode d'emploi, etc.

En d'autres termes, les termes doivent être utiles à l'utilisateur dans son quotidien, et lui rappeler des familiarités, des référents, qu'il côtoie régulièrement, comme l'expliquent Boulanger & L'Homme (1991 : 25, et 28-29) :

Ce n'est pas le degré de spécialisation qui permet de cataloguer les termes dans un dictionnaire grand public. Tous les technoclectismes sont susceptibles de rejoindre un jour ou l'autre une macrostructure générale si le besoin est manifesté par les consommateurs (ex : microonde) [...]

Le principal critère de sélection généralement avancé est le contact que les usagers ordinaires ont avec ces unités et les besoins qu'ils ont de pouvoir décoder le terme sans avoir à recourir à un dictionnaire terminologique ou à un dérivé informatisé. Somme toute, le sort réservé à un terme (inclusion ou exclusion) est l'intérêt qu'il suscite pour le grand public, l'impact lexical, et non pas notionnel, qu'il a sur la langue usuelle d'un groupe de locuteurs donné, en un espace communautaire donné.

Il ressort de ce que disent Boulanger & L'Homme que ce qui semble être le plus utile à l'utilisateur est ce qui a un impact lexical ou référentiel, mais non un impact notionnel. Cela vient un peu contrecarrer les avis des terminologues, pour qui la notion est première.

2.3.1.2.2. Appartenance à une terminologie organisée

La question que le lexicographe chargé des termes dans un dictionnaire général est en droit de se poser est la suivante : est-ce que la terminologie d'un domaine doit être présentée dans son intégralité dans un dictionnaire général? La réponse d'Alain Rey (1985 : 5) à ce propos est catégorique :

Alors que le dictionnaire encyclopédique, comme le recueil strictement terminologique, se doit de distribuer les termes selon un arbre de domaines bien construit, le dictionnaire de langue doit marquer la nature linguistique du terme, lequel appartient à un registre d'usage marqué (comme technique, scientifique, didactique, et éventuellement par une marque plus précise – nom d'une technique ou d'une science), mais dont la finalité n'est pas classificatoire

quant au contenu notionnel. Les classifications du dictionnaire de langue sont –et doivent être – d’abord et essentiellement linguistiques, voire sociolinguistiques.

Autrement dit, un éventuel critère de sélection des termes est celui de l’appartenance à un domaine notionnel bien structuré, mais ce critère n’est accepté par tout le monde. Les vues de Rey, que nous venons citer, s’opposent sur ce sujet à celles de Béjoint (1988 : 361), qui prêche en faveur de ce critère :

One would think that the coverage of each domain could be regulated by the taxonomic organization of scientific and technical words. The lexicographer would draw up a complete taxonomy of all the words of each domain, and record words ‘layer by layer’, taking care that all the words of the same hierarchical level are added, or subtracted, together. But this is rendered difficult by the co-existence of competing taxonomies in certain domains. And even when the taxonomies are undisputed (as in the classification of living things), the place of scientific and technical words in their taxonomies does not correspond to their order of importance in the general lexicon.

Certains font ainsi l’évaluation des terminologies présentes dans les dictionnaires à la lumière de la structuration du domaine. Thoiron (1998 : 628) a ainsi analysé le traitement du domaine médical et a relevé trois types de problèmes : les « carences surprenantes absolues », les « carences surprenantes relatives » et les « présences surprenantes ». Regardons ces catégories plus en détail.

Par « carences surprenantes absolues », il entend « un terme qu’on attend (en particulier parce qu’il est ressenti comme fréquent **Note227.**) est absent ». A ce point là, « on ne se préoccupe pas de relation hiérarchique entre l’absent et les présents éventuels ». Il note ainsi, dans la catégorie des épanchements pleuraux, l’absence dans le [OXHA] de *pneumothorax*, alors qu’il s’agit d’un mot « fréquent ».

Par « carences surprenantes relatives », il entend la chose suivante : « un terme T1 est présent, son co-hyponyme T2 est absent ». Il relève, dans la série de tous les grands appareils, la présence de *appareil digestif / circulatoire / respiratoire / phonateur*, mais l’absence de *appareil urinaire*.

Enfin, les « présences surprenantes » sont en réalité très difficiles à analyser. En effet, Thoiron (1998 : 632) précise qu’il « n’est pas aisé de décider, en l’absence de critères forts, liés à des objectifs clairement établis, si la présence d’un terme est ‘licite’ ou non ». Certains termes peuvent être présents de manière « surprenante » car ils sont considérés comme rares (Thoiron cite l’exemple de *parasitique* dans OXHA), ou comme très spécialisés (*cryochirurgie*). Il conclut en expliquant qu’il est « bien plus commode de repérer l’absence des co-hyponymes ou celle des hyperonymes », disant que « c’est probablement sur ces critères qu’on peut le mieux évaluer la cohérence conceptuelle d’une macrostructure [...] en sesouvenant toutefois que la fréquence d’un terme n’est pas corrélée avec sa position dans une taxinomie » (*ibid.*).

La recommandation faite aux lexicographes à ce sujet par Cottez (1994 : 22), qui cite l’exemple des sciences naturelles (où l’on parle de famille, de classe, d’ordre, etc.) est de ne pas omettre les génériques ou hyperonymes :

Certes, on ne peut, dans un dictionnaire de langue, faire une place à des centaines de milliers de noms de genres ou d’espèces, mais il est essentiel de noter les termes qui désignent les regroupements en classes, car ils sont porteurs d’une vision organisée dominant l’infinie diversité. C’est ici que l’histoire des sciences est plus utile au lexicographe que les dictionnaires spécialisés.

Cette dernière remarque montre toute l’importance de la diachronie en terminologie (voir Dury), y compris pour la lexicographie générale, et montre l’importance qu’il faut apporter aux termes génériques qui désignent des noms de domaines. L’analyse de Roberts & Josselin-Leray (2004) montre que, pour certains dictionnaires

unilingues anglais, le fait qu'un terme désigne un nom de domaine (comme *enology / oenology*, ou encore *viniculture*) semble bien être un critère d'inclusion.

2.3.1.2.2.1. Conclusion

Pour conclure sur ce critère de la banalisation lexicale d'un terme, précisons que les contours en sont toujours assez flous, étant donné le nombre de paramètres qui entrent en jeu. Cabré ((1994 : 591)) explique que la thématique ne peut pas vraiment être un critère de sélection pour déterminer ce qui est spécialisé ou non, puisque la vie de tous les jours est pleine de domaines spécialisés à un certain degré, et qu'il y a un continuum entre langue générale et langue spécialisée. Comme le dit fort justement Svensén (1993 : 21), "to determine which words are not specialist terms within a given specialist area is easier than to determine which words are specialist terms and should therefore be omitted from a strictly general dictionary". Un critère qui serait peut-être à même de résoudre certains problèmes, et qui prendrait en compte divers aspects (situation de communication, documentation utilisée, fréquence lexicale...) serait de suivre (à l'envers) la méthode proposée par L'Homme (2004b : 169) :

Une [...] stratégie [d'extraction de termes] consiste à évaluer la fréquence des mots indexés dans un corpus spécialisé en la comparant à celle des mots apparaissant dans un corpus de référence. Le principe général de cette approche repose sur l'idée voulant que des termes spécifiques aient une fréquence « anormalement » élevée dans le texte spécialisé. Les formes plus fréquentes seront vraisemblablement centrales dans le texte comparé. Pour être significative, la comparaison doit mettre en jeu des corpus de natures différentes. Par ailleurs, le choix des textes du corpus de référence est déterminant pour livrer des résultats significatifs. Normalement, ce dernier est composé de textes de natures diverses reflétant la langue prise dans son ensemble et est souvent plus volumineux que le corpus comparé Note228.

2.3.1.2.3. Lexicalisation potentielle du terme

Un autre critère d'admission possible dans le dictionnaire est le fait qu'on considère qu'un néologisme terminologique va se lexicaliser Note229, autrement dit, qu'il va s'intégrer dans la langue et se diffuser. Ce critère est explicitement mentionné tel quel par Cottez (1994 : 16) :

Si on admet [un terme] dans le dictionnaire de langue, c'est qu'on lui voit plus qu'un intérêt strictement actuel : un avenir linguistique, une intégration féconde dans la langue générale, et, à la limite, une sorte de postérité sémantique et morphologique.

Ce critère n'est pas sans problème : il est en effet fort difficile de prévoir quel sera l'avenir d'un terme, et attendre qu'il soit réellement implanté au sein de la communauté langagière vient souligner le côté illusoire de la soi-disant « modernité » des termes et domaines, que Maurice Druon souligne lui-même à propos du *Dictionnaire* de l'Académie (Quemada (1997 : 503)). De plus, le fait qu'un néologisme soit un officialisme n'est pas un critère suffisant pour l'inclure dans le dictionnaire général : les études faites par Depecker (Depecker *et al.* (1997), Depecker (2003)) de l'implantation des termes officialisés par les Commissions ministérielles de terminologie dans les grands dictionnaires de langue le montre bien.

Qui dit avenir linguistique pour un terme, dit fécondité possible : un autre critère utilisé va être celui de la métaphorisation.

2.3.1.2.4. Métaphorisation

Un autre critère que les lexicographes disent utiliser est le suivant : sera retenu un terme qui donne lieu à une métaphore dans la langue générale. C'est ce qu'expliquent les auteurs de la septième édition du Dictionnaire

de l'Académie française (Quemada (1997 : 403)) :

La mythologie, l'histoire, [...] fournissent beaucoup de [ces mots qu'un usage plus fréquent a introduits dans le langage commun], quelques-un déjà de vieille date. Ainsi on dit un *Hercule* pour désigner un homme très fort : à ce titre, le mot *Hercule* entrera dans le dictionnaire. On dit tomber de Charybde en Scylla pour exprimer l'accident assez commun de ceux qui voulant éviter un mal qui les menace, tombent dans un mal pire. *Charybde* et *Scylla* passeront des dictionnaires de mythologie dans le dictionnaire de l'Académie française.

Ce critère est également recommandé par Cottez (1994 : 20) :

3^e critère d'admission : [Le terme] commence à se prêter à un emploi métaphorique ou figuré. C'est le cas de *freiner*, qu'on ne peut éliminer en ce début du 20^e siècle parce qu'il apparaît dans toutes sortes de comparaisons très naturelles. Ce qui signifie que le cordon ombilical qui le relie à son emploi originel est rompu : il a acquis son autonomie et va mener sa vie propre.

Le phénomène de métaphorisation n'a pas lieu que dans un seul sens : il arrive fréquemment que des termes soient des métaphores de mots de la langue générale. Ceux-ci sont impérativement à répertorier, d'après Cottez (1994 : 22) :

8^e critère d'admission : L'utilisation, par les scientifiques, d'une unité du vocabulaire général à laquelle ils donnent un sens spécial, est à enregistrer sans hésitation : c'est le signe d'un pont jeté entre locuteurs de masse et producteurs de textes ésotériques, l'amorce d'un va-et-vient des uns aux autres, d'emprunts mutuels. C'est le cas de mots comme *énergie*, *inertie*, *matrice*, *courant*, *chaos* etc.

Toutefois, selon Mazière (1981 : 92), les problèmes de métaphorisation dans le sens langue générale => langue spécialisée sont « impossibles à traiter au niveau d'un dictionnaire ». Son analyse du traitement de certains termes liés au domaine de la synthèse des protéines et de la génétique lui fait écrire :

Qu'il suffise de dire ici l'impossibilité, surtout pour un linguiste, de lire à partir de son propre lexique des termes comme *code*, *mot*, *phrase*, *message*... D'ailleurs le dictionnaire ne les définit pas avec *biol.* devant : il ne les définit même pas avec *ling.*, ne leur accordant que le sens, qu'on dirait — mais qu'il ne dit pas — '*courant*'. Voici un problème capital, totalement occulté et qui fonctionne comme signe des mauvais rapports entre le dictionnaire et la constitution du savoir, constitution passant obligatoirement par un emploi et une réflexion sur la métaphore et le concept.

Le traitement de ce genre de problème dans les dictionnaires généraux est en fait variable. L'étude de Roberts & Josselin-Leray (2004) montre que le traitement du verbe *age* ou de son équivalent français *vieillir*, qui sont tous deux à la fois des termes du domaine de l'œnologie et des mots de la langue générale diffère d'un dictionnaire à l'autre. Par exemple, dans un dictionnaire anglais comme le *COLL*, *age* n'est pas directement relié au vin

Nous avons montré que l'avenir pressenti du terme peut lui valoir une place dans le dictionnaire s'il s'agit d'une fécondité d'ordre sémantique. Une fécondité autre, de type morphologique, peut aussi entrer en ligne de compte, comme l'avait signalé Cottez (1994 : 16).

2.3.1.2.5. Morphologie

2.3.1.2.5.1. Dérivation

Certains, comme Cottez, revendiquent donc la (possibilité de) dérivation d'un terme comme critère d'inclusion. Qu'en est-il dans les faits ?

En s'intéressant à la dérivation entre nom et adjectif, Thoiron (1998 : 632) cherche à établir s'il y a une « cohérence du point de vue linguistique » dans la macrostructure du dictionnaire qu'il analyse, le *OXHA*. Il note l'importance de ce critère d'un point de vue terminologique :

C'est un aspect important en terminologie puisque la sous-catégorisation implique souvent l'ajout d'un composant adjectival.

Son analyse de 38 termes médicaux en *-ie* dans le *OXHA* révèle de nombreuses lacunes : seuls 13 des termes sont accompagnés d'une entrée dérivée en *-ique*. Toutefois, cette lacune peut s'expliquer de nouveau par la concurrence entre deux critères de sélection, qui est l'opposition entre « critères conceptuels stricts » et « critères d'usage » (les dérivés en *-ique* absents sont d'un emploi plus rare).

L'étude faite par Roberts & Josselin-Leray (2004), et celle faite par Roberts (2004) du traitement de quelques termes de l'œnologie dans divers types de dictionnaires aboutit à des conclusions plus satisfaisantes, comme en témoigne la citation suivante :

There is a tendency for dictionaries to include many, if not all, terms belonging to the same morphological family. (*Roberts (2004 : 130)*)

Les dictionnaires anglais semblent inclure beaucoup de termes qui contiennent la forme (« combining form ») *vini-* et ses variantes *vino-* et *vin-*. Le *RHWEB*, par exemple, contient quatre sur quatre des termes cherchés qui contiennent cette forme (*viniculture*, *vinification*, *vintage*, *vintner*), tandis que le *COLL*, ainsi que les deux dictionnaires bilingues (*OXHA* et *RCS*), en contiennent trois sur quatre. Ce phénomène s'explique mieux si l'on réfléchit aux méthodes de travail des lexicographes. Ceux-ci songent souvent aux ressemblances formelles et sémantiques entre les unités lors de l'établissement de la nomenclature et travaillent aussi en général sur des séries d'entrées, plutôt que sur des entrées isolées, comme c'est le cas, par exemple, au projet du *DCB*.

2.3.1.2.5.2. Complexité / longueur du terme

Tous les auteurs s'accordent à faire le même constat que Béjoint (1988 : 362) :

Scientific and technical words are not only selected or rejected according to their "importance" in general language. **Their forms** also play an important role: one-element words have more chances of being recorded than multi-element words, all other things being equal.

Autrement dit, plus un terme est complexe ou composé, plus il a de chances d'être spécialisé, et moins il a de chances d'être répertorié dans un dictionnaire général. C'est la conclusion à laquelle aboutissent Roberts & Josselin-Leray (2004) à propos du traitement des termes complexes de l'œnologie

Une [...] raison explique la présence des termes tels que *vintage* et *viticulture*, et l'absence d'un terme comme *malolactic fermentation*. [est que] ce dernier terme est un terme complexe, or les dictionnaires généraux ont tendance à donner la priorité aux unités lexicales simples comme le sont les deux premières mentionnées.

Le relevé qu'a fait Boulanger de la séquence CHE- dans cinq dictionnaires généraux montre en effet

clairement que les unités complexes y atteignent une moyenne de seulement 8% (1989b : 365). Et parmi ces 8% se classent non seulement des termes complexes mais aussi des mots complexes.

En réalité, les lexicographes reconnaissent eux-mêmes le traitement à la baisse des syntagmes, comme le note Boulanger (1989b : 363) en citant Rey :

Tout en n'ignorant pas l'importance qualitative et quantitative des [syntagmes terminologiques], 'le dictionnaire de langue doit effectuer une sélection sévère, sous peine d'assommer son lecteur de mots et d'expressions (ou syntagmes) désignant des réalités qui ne sont nommées que dans des activités hyperspécialisées de la connaissance. [...] Si l'on tient compte du fait que de nombreux termes ne sont pas des mots simples, mais des 'syntagmes' — et ceci est vrai de bien des 'mots' courants : grand ensemble est traité à part —, les nomenclatures deviennent plus impressionnantes'.

Une des principales raisons invoquées pour l'absence relative de syntagmes terminologiques dans les dictionnaires généraux est donc liée à une contrainte matérielle : une contrainte de place, car cela augmenterait le contenu des ouvrages. Une autre raison invoquée est d'ordre plus théorique : il s'agit du fait que les lexicographes ne considèrent pas certains syntagmes comme des mots, et ne veulent donc pas leur consacrer une place spéciale, voire une entrée à part (Boulanger (1989b : 364) et ce, surtout dans la lexicographie française (Boulanger (1989a : 518). C'est ainsi que Lerat (1995 : 165) explique qu'il n'y a « pas d'entrée pour le composé syntagmatique *angine de poitrine* », ce qui pose un problème de compréhension car le sens du syntagme n'est pas la juxtaposition des sens courants de *angine* et *poitrine* **Note230**. Mazière (1981 : 92) souligne ainsi l'aspect un peu contradictoire de cette prise de position ; selon elle, le nombre limité de syntagmes terminologiques

conduit les dictionnaires à une politique contradictoire : rendre compte d'usage, devenu de 'l'honnête homme' mais exclure ce qui régit 50% des usages : les expressions (souvent des syntagmes nominaux). Le problème est linguistique et non encyclopédique, le statut des entrées se trouvant mis en question : où placer par exemple la fonction liaison peptidique ? Les lexicographes ont souvent dit cette difficulté. Elle est manifeste pour le vocabulaire scientifique.

En fait, le problème de la place accordée aux syntagmes dans les dictionnaires généraux n'est pas propre aux termes, mais il est exacerbé lorsqu'il s'agit des termes. Ce phénomène est d'autant plus marqué qu'une comparaison avec des dictionnaires spécialisés montre que ceux-ci sont « plus affranchis du modèle linguistique », puisqu'ils « accueillent jusqu'à 50 % d'expressions en entrée » (Mazière, *ibid.*)

2.3.1.2.5.3. Siglaison

Thoiron (1998 : 633) analyse le traitement des sigles médicaux dans le OXHA. Rappelons, d'une part, que les sigles abondent dans la langue médicale, et, d'autre part, qu'ils correspondent généralement à des termes très spécialisés. Thoiron (*ibid.*) fait l'hypothèse de départ suivante :

Dans la mesure où le [OXHA] n'a pas vocation à fournir une terminologie très spécialisée on peut estimer que la part des sigles y sera faible et restreinte à des entrées relatives à des concepts répandus.

Ainsi, pour son analyse, Thoiron s'est fondé sur la liste des « cent abréviations qu'un médecin pourrait tenter de retenir ». Il constate, « sans surprise » (1998 : 634) que seuls 13 sigles sont présents dans le OXHA **Note231**. Parmi ces 13 termes se trouvent des termes « attendus » (*ibid.*) parce qu'ils ne concernent pas le seul domaine médical, mais renvoient plus généralement à la biologie (*ADN*), parce qu'ils font référence à des éléments de la vie courante (*BCG*), ou encore « parce qu'ils renvoient à des examens largement pratiqués

(*EEG*). Toutefois, il note certaines incohérences parmi les termes présents (problème non résolu d'ambiguïté des sigles, y compris parfois à l'intérieur d'un même domaine) et quelques absences surprenantes (des termes « usités » comme *AVC*), avant de conclure que « le problème de la sélection des sigles pour la nomenclature d'un bilingue non spécialisé reste posé ».

2.3.1.2.5.4. Conclusion : opacité / transparence du terme

Ce qui ne transparaît qu'en filigrane dans cette partie sur la morphologie est le fait qu'un critère implicite est également utilisé par les lexicographes : l'opacité ou la transparence du terme. Si un terme est transparent (parce que c'est le dérivé adjectival d'un nom qui est défini dans le dictionnaire, ou parce que l'on peut déduire son sens en regroupant les sens des mots qui le composent — dans ce cas des termes complexes), il a moins de chances d'être répertorié. Cela s'explique, selon Béjoint (1988 : 362), par deux raisons différentes : la première est le fait que le dictionnaire général procède plus de manière sémasiologique qu'onomasiologique (« extracting forms and then trying to define them ») **Note232** ; la deuxième est que le dictionnaire général a plus une fonction de décodage que d'encodage :

all the compounds whose meanings are evident (e.g. *anterior teeth*, *bacteria culture*, *bonetissue* [...] in orthodontics) tend to be left out, whereas they are recorded in specialized glossaries or dictionaries, because they may be necessary to compose scientific discourse, or to understand the taxonomy of the domain.

De nouveau, nous voyons là s'opposer des critères concurrents.

2.3.1.2.6. Catégorie grammaticale

Les résultats de l'analyse faite par Mazière (1981 : 91) montre que les dictionnaires généraux reflètent en partie la terminologie telle qu'elle est vue par les terminologues. En effet, nous avons souligné dans le premier chapitre que les catégories autres que le nom, telles que l'adjectif et le verbe, suscitent de l'intérêt chez les terminologues depuis peu. Ce fait est reflété dans les dictionnaires spécialisés existants, comme l'a souligné L'Homme. Mais cela se remarque également dans les dictionnaires généraux, comme l'a montré l'analyse faite par Mazière (1981 : 91) :

Un sort particulier doit être fait aux adjectifs ; nous relevons dans notre liste [de termes relevés dans un article du Monde] : *cellule eucaryote et procaryote* et nous avons déjà dit que ces deux adjectifs sont absents du *PR*. On peut le comprendre si on admet qu'avec eux, on franchit une frontière dans la spécialisation. Voyons le problème à partir de *polymérase* : *polymère*, *polymérie* existent, de même que *polymérisation*, *polymérisés*, toujours rapportés à *chim.* et à *chim.* et *biol.* pour *polymérie*. Mais, dans toutes ces définitions, la masse moléculaire (macromolécule) prime le phénomène biochimique de liaison. Il y a donc tri dans le niveau de savoir.

Les adjectifs sont souvent négligés puisque la terminologie traite des noms et pourtant nous sommes avec l'*ADNpolymérase* confrontés à un problème de lecture que le dictionnaire ne pourrait résoudre que par un accueil très grand à ce qu'il essaie au contraire de réduire : la liaison *nom + adjectif* ou *nom+groupeprépositionnel*. On sait qu'en physique en particulier, placer un même adjectif derrière deux termes différents peut entraîner un changement de sens radical et même un changement de sous-domaine par un effet de sens beaucoup plus large que la seule détermination. En biologie, largement tributaire de la terminologie anglo-saxonne [...] une composition en calque syntaxique comme *ADNpolymérase* doit se traduire par 'polymérase qui agit au niveau de l'ADN', ce qui permet de comprendre qu'il s'agit d'un enzyme. Or, ce couple n'a pas droit de cité dans les dictionnaires et le refus de généraliser les expressions limite forcément et grandement la valeur informative encyclopédique de ces derniers dans les zones troubles qui nous intéressent.

2.3.1.3. Conclusion sur les critères de sélection des termes dans les dictionnaires généraux

A la fin de cette partie sur les critères de sélection des termes dans les dictionnaires généraux tels qu'ils sont constatés, ou recommandés, une remarque s'impose : les lexicographes semblent adopter des critères parfois purement pragmatiques, mais, à leur décharge, ils apportent une « solution purement pragmatique à un problème théoriquement insoluble » (Cottez (1994 : page). S'il est une suggestion à faire, c'est que les lexicographes devraient afficher plus clairement dans leur discours quels critères sont utilisés précisément pour les termes à inclure, et, surtout, qu'ils devraient se tenir à ces critères (très grande nombre d'incohérences).

Une fois qu'est résolue (ou non...) l'épineuse question du choix des termes à inclure, se pose le problème de leur traitement dans la microstructure.

2.3.2. Microstructure

Pour l'analyse des informations relatives au traitement microstructurel des termes, nous procédons en trois étapes : tout d'abord, nous voyons quels sont les aspects communs aux deux types de dictionnaires analysés (unilingues et bilingues), puis ceux qui sont propres aux dictionnaires unilingues, avant de voir ceux qui sont propres aux dictionnaires bilingues

2.3.2.1. Points communs aux dictionnaires unilingues et bilingues

2.3.2.1.1. Emplacement des termes

Le problème le plus évident lorsqu'on en vient à parler de microstructure est celui de l'emplacement des termes. Boulanger & L'Homme (1991 : 24 et 27) résument fort bien comment se pose le problème :

Dans les [dictionnaires généraux unilingues], les constellations de vocabulaires spécialisés sont relativement importantes et réparties sur un spectre qui va du plus visible au plus diffus. Les vocabulaires spéciaux sont présents dans n'importe quel lieu de l'article.

Roberts & Josselin-Leray (2004) constatent effectivement, à la fin de leur analyse des termes de l'œnologie, que les termes n'ont pas systématiquement leur propre entrée. Nous nous appuyerons principalement sur cette étude pour évoquer tout d'abord, les problèmes communs aux termes simples et aux termes complexes, puis les problèmes propres aux termes complexes.

2.3.2.1.1.1. Problèmes communs aux termes simples et aux termes complexes

2.3.2.1.1.1.1. Signifiant commun avec un mot ou un autre terme

Premier cas de figure possible : un terme a le même signifiant qu'un mot de la langue générale ou qu'un autre terme. Toutes les formes sont regroupées dans la même entrée, puisque les lexicographes préfèrent penser qu'il s'agit d'un mot polysémique, et puisqu'ils n'accordent généralement qu'une seule entrée par forme. Par exemple, pour des termes simples comme *vintage* et *vieillir*, les sens généraux et les sens spécialisés liés à la viticulture sont regroupés dans une seule et même entrée. Autrement dit, le terme n'est considéré que comme une division sémantique, ou un sens.

2.3.2.1.1.1.2. Signifiant propre

Deuxième cas de figure : le terme a une forme qui lui est particulière (c'est-à-dire qu'il ne partage pas la forme avec d'autres mots ou termes) ; dans ce cas, il possède son entrée propre : c'est le cas

d'*enology/oenologie, viniculture, vinification, vintner, viticulteur* et *vigneron*. Le terme est considéré comme un mot-vedette. Précisons que ce cas est bien plus rare pour les termes complexes, puisque les dictionnaires généraux (surtout français et bilingues) préfèrent avoir comme mots-vedettes des formes simples. L'Homme (2004b : 59) explique ainsi que :

Les dictionnaires généraux ne traitent pas les unités complexes de la même manière que les dictionnaires spécialisés. Les rares unités complexes répertoriées dans les premiers ont un sens qui ne résulte pas directement du cumul des sens des unités qui les constituent (ex.d pomme de terre, chemin de fer), et c'est en vertu de leur non-compositionalité qu'elles accèdent au statut d'unité lexicale.

2.3.2.1.1.1.3. Exemple

Troisième cas de figure : le terme n'est mentionné que dans un exemple. C'est le cas de termes complexes comme *négociant en vins* et *pied de vigne*, qui ne sont donnés qu'en tant qu'« exemples » pour illustrer un sens donné.

2.3.2.1.1.2. Problèmes propres aux termes complexes Note233.

Les termes complexes, quel que soit leur statut (composé ou collocation, de type nom + nom, ou nom + adjectif), présentent un problème bien spécifique d'emplacement. Plusieurs cas de figure sont représentés dans les dictionnaires existants :

- (1) Le terme est présenté dans deux entrées, correspondant aux deux éléments qui le composent. Ce cas est assez rare, étant donné que cela implique de doubler l'espace dévolu au terme.
- (2) Le terme est présenté dans une seule entrée, qui est le nom déterminé (la tête), avec ou sans renvoi au nom ou à l'adjectif déterminant.
- (3) Le terme est présenté dans une seule entrée, qui est le déterminant (la tête), avec ou sans renvoi au nom ou à l'adjectif déterminé. Thoiron (1998 : 642) cite l'exemple de *chef de clinique*, *chef de service* qui se trouvent sous l'entrée *chef* du OXHA.

Dans les cas (2) et (3), le problème est donc la recherche du terme au bon endroit dans le dictionnaire Note234. : comme l'explique Thoiron (1998 : 642), « il n'est pas toujours facile d'accéder rapidement à un terme composé dans un dictionnaire » : c'est ce que Lerat (1995 : 162) nomme l'« éclatement de l'information ». Ce problème est commun aux dictionnaires unilingues et aux dictionnaires bilingues.

Un second problème est propre aux dictionnaires bilingues : Thoiron (*ibid.*) signale l'incohérence du traitement de termes qui sont des co-hyponymes dans une même section du dictionnaire : par exemple, *système nerveux* et *système digestif* ne sont pas traités de la même manière dans le OXHA, ce qui « peut rendre la recherche de leur équivalent anglais quelque peu laborieuse » (*ibid.*). Une autre incohérence est montrée du doigt : c'est le fait que les présentations des termes complexes varie entre deux sections d'un même dictionnaire (Thoiron cite l'exemple de *keyhole surgery*, qui figure comme entrée à part du côté anglais-français, mais dont l'équivalent *chirurgie endoscopique* ne bénéficie pas du même traitement du côté français-anglais.)

2.3.2.1.2. Indication d'appartenance à un domaine

Roberts & Josselin-Leray (2004) constatent que, dans les dictionnaires généraux, « le domaine est généralement signalé de trois façons » Note235. : par le biais d'un mot-clé dans la définition du terme, par le biais d'un référent, ou, de manière plus évidente, par le biais d'une étiquette de domaine.

2.3.2.1.2.1. Mot-clé dans la définition du terme

Le domaine peut être signalé par un mot-clé dans la définition du terme. Par exemple, *vinification* est défini dans le *PR* comme « Tout procédé par lequel le jus de raisin (moût) est transformé en vin » et *vendange* dans le *PL* comme « récolte du raisin destiné à produire du vin ».

2.3.2.1.2.2. Référent

Dans les définitions plus générales, où un mot-clé ne s'intègre pas dans la définition elle-même, on l'ajoute parfois comme référent, souvent entre parenthèses, avant ou après la définition. Ainsi l'utilisation de *vieillir* dans le contexte du vin est signalée comme suit dans le *PL* : « Acquérir des qualités particulière par la conservation (alcool, vins, viandes fumées...) ».

2.3.2.1.2.3. Marquage / étiquetage

La méthode la plus évidente est toutefois d'attacher une marque de domaine au terme.

2.3.2.1.2.3.1. Problèmes de ... terminologie ; type et fonction de la marque

« Etiquettes de domaines (field labels) », « marques de domaine », « marques diatechniques », « marques technolactales ou socioprofessionnelles », « champs sémantiques » : nombreuses sont les appellations utilisées pour désigner une seule et même chose : les étiquettes qui renvoient à la liste des domaines consignée dans les préfaces des dictionnaires. En réalité, si les dénominations sont si nombreuses, c'est sans doute parce que la fonction de cette marque n'est pas toujours clairement identifiée, même si, en théorie, les marques de domaines ont le rôle suivant (fonction sémantique) : « a subject label identifies the special area of knowledge to which an entry word or definition applies » (*AH*, Guide to the Dictionary, p. xxiv).

Précisons qu'à côté des marques de domaine à proprement parler, on trouve parfois les marques très générales comme « tech » ou « didact » (Boulanger (2001 : 253-254)) dans les dictionnaires unilingues, qui ont pour équivalent la marque « spéc. » dans les dictionnaires bilingues. Ces marques-là indiquent le niveau de langue, ou niveau de spécialisation du discours (fonction pragmatique). Thoiron (1998 : 640) explique ainsi que ces étiquettes servent à « distinguer entre la terminologie du spécialiste et celle du généraliste ».

Dans les faits, les deux fonctions (sémantique et pragmatique) sont souvent confondues, et on note beaucoup de cas où la marque de domaine est utilisée pour les deux fonctions ; comme l'indiquent Rousseau et al. (1998 : 124), « l'indication du domaine dans les dictionnaires de langue générale joue un double rôle ». Bessé (2000) insiste ainsi sur le fait que ce qui renvoie normalement à un domaine renvoie en réalité à un niveau de discours. Corbeil (1998 : 37), lui, va jusqu'à parler de « connotations d'usage spécialisé » :

Les connotations d'usage spécialisé transmettent l'indice d'appartenance d'un mot ou d'un sens à un segment spécialisé du lexique global de la langue et attribuent à celui qui l'utilise une certaine connivence avec un groupe particulier d'utilisateurs de la langue, qui va des milieux d'initiés (argot scolaire, argot des trafiquants, par exemple) aux divers milieux professionnels, chacun doté d'une langue de spécialité qui lui est propre.

Cette confusion entre les deux fonctions transparait dans la préface du *NPR* (2001) :

Remarque préliminaire : Dans ce tableau, terme présente un mot de spécialistes qui fait partie d'une terminologie (technique, didactique, scientifique) et non du vocabulaire courant. Les noms de domaines ne renvoient pas à des domaines encyclopédiques, ils indiquent que le terme dont ils précèdent la définition appartient au vocabulaire des spécialistes de ce domaine. (*NPR* 2001, introduction de la liste des abréviations utilisées)

En fait, la fonction de la marque de domaine serait à redéfinir plus précisément, comme l'indique Béjoint (1988 : 360) :

In fact, even the function of field labels in general dictionaries is not clear: sometimes, they seem to be there to enable the users to draw up some lists of all the words that belong to the same domain, but most of the time they seem to be used by lexicographers only to make the specialized subsense stand out more clearly from a polysemous entry.

Le problème se pose un peu différemment dans les dictionnaires bilingues, où la fonction de la marque de domaine semble un peu plus claire au départ. Par exemple, le *Robert & Collins* de 1978 indique dans sa préface dans quel(s) cas il est fait recours à la marque de domaine :

7.1 Les champs sémantiques sont mentionnés dans les cas suivants :

7.1.1.- Pour indiquer les différents sens d'un terme et introduire les traductions appropriées.

Ex : Cuirasse ...nf (Hist) [chevalier] cuirass, breastplate ; (Naut) armour(-plate ou-plating) ; (Zool) cuirass.

7.1.2. Quand le terme de la langue de départ n'est pas ambigu, mais que la traduction peut l'être.

Ex : comprimé ...nm (Pharm) tablet

Pour résumer, comme l'indique Jessen (1996 : 61) , “[field labels] are used as meaning discriminators”, que ce soit dans la langue source ou dans la langue cible. Ainsi l'analyse faite d'étiquetage ou non de termes dans les dictionnaires montre que « si le terme-vedette n'a qu'un équivalent, on fera l'économie de l'étiquetage du domaine » (Thoiron (1998 : 623).

2.3.2.1.2.3.2. Absence d'uniformité du marquageNote236.

Tous les auteurs (voir notamment Mazière (1981 : 81), Candel (1979 : 100-115), Thoiron (1998 : 637-640) et Rousseau et al. (1998 : 127)) s'accordent sur un point : c'est le manque d'homogénéité du marquage, que Béjoint (1988 : 360) résume de la sorte :

the use of field labels in dictionaries is marked by a certain confusion: different dictionaries use different field labels; some dictionaries use labels for some scientific and technical words but not for all; some give labels to words that are not really specialized; some do not use labels, at all.

2.3.2.1.2.3.3. Problèmes annexes

Les dictionnaires n'ont pas de marque pour tous les domaines. Dans les dictionnaires que Roberts & Josselin-Leray (2004) ont analysés, il n'y avait de marque pour le domaine du vin ni dans les dictionnaires anglais Note237., ni dans les dictionnaires bilingues. Cependant, le *PR* utilise la marque **viticulture**, et le *PL*, les marques **œnologie** et **viticulture**. Faudrait-il ajouter une autre marque à la liste des domaines ? Selon Candel (1979), l'augmentation du nombre des marques de domaine peut avoir pour conséquences que le domaine choisi soit arbitraire, ou qu'il y ait un risque d'erreur dans le classement. Ison (1989 : 1974-1975) note d'ailleurs que la tendance dans les dictionnaires serait plutôt à la réduction des marques de domaines :

A wide variety of subject-field marking is to be found in dictionaries, but there is now a tendency to reduce their number. CLD (??) OCE CLD uses only law, “med” and the more general “tech”, or to incorporate an indication of the subject filed into the definition. The increasing attention to technical terminology has brought with it the need to monitor changes in what is accepted, thus [some dictionaries] agree that mongolism (“Down’s syndrome” – vérif la ponct) is not (now) in technical use.

Mais même lorsque les marques appropriées existent, elles ne sont pas toujours utilisées. En effet, l'étude faite par Roberts & Josselin-Leray (2004) montre que pas un seul des termes du domaine du vin cherchés dans le *PR* et *PL* n'a de marque qui signale ce domaine : soit la marque indique un domaine plus général (par exemple, dans le *PL* et le *PR*, le terme *fermentation* est marqué **biochimie**), soit l'on se passe d'une quelconque marque.

Un deuxième problème annexe est celui de la portée de la marque de domaine, problème qui a été vu dans le cadre de l'informatisation du *TLF*. Ainsi, parfois, si l'on trouve une indication de domaine technique, l'examen de la seule structure de l'article ne permet pas toujours facilement de détecter la portée de cette indication » : il est en effet facile de savoir où le sens spécialisé commence, mais plus difficile de voir où il finit.

Un dernier problème à mentionner, propre aux dictionnaires bilingues, est le fait que les listes de domaines ne sont pas bilingues, et les abréviations dans la langue étrangère ne sont pas nécessairement faciles à comprendre ((Boulangier (2001 : 250))

2.3.2.1.2.4. Conclusion

En ce qui concerne le marquage, livrons les conclusions qui ont été données par l'étude faite par Roberts & Josselin-Leray (2004) :

Moins le terme est spécialisé, plus on semble avoir tendance à recourir aux méthodes d'indication de domaine [que sont le mot-clé dans la définition, et le référent]. C'est peut-être parce que les termes que nous avons trouvés dans nos dictionnaires ne sont pas hautement spécialisés qu'ils ne sont pas signalés par une marque, mais que leur domaine d'emploi est indiqué par l'utilisation d'un mot-clé comme partie intégrante ou secondaire de la définition. Mais dans les dictionnaires bilingues, où il n'est pas donné d'indication sémantique sommaire pour chaque mot et chaque sens, il semblerait de rigueur d'ajouter une marque de domaine. Ce n'est cependant pas le cas, sauf pour quelques rares termes. Par exemple, pour le sens de vieillir qui s'applique au vin, on trouve le mot *wine* (suivi de etc.!) devant l'équivalent « laisser vieillir » dans le *RCS* ; dans le *OXHA*, le même mot (« *wine* ») est utilisé comme indication de domaine précédant l'équivalent millésime dans l'entrée *vintage*. En réalité, le fait que cette indication de domaine se trouve seulement dans ces deux entrées qui donnent plusieurs sens laisse croire qu'elle est utilisée non pas tant pour rattacher le sens concerné au domaine du vin, mais plutôt pour faire une distinction entre les différents sens décrits, faute de définitions.

2.3.2.1.3. Phraséologie

Nous avons déjà souligné le fait que la phraséologie en langue de spécialité suscite un intérêt depuis peu. Or, comme l'indique Thoiron (1998 : 644-645) : « la question des collocations se pose, en terminologie comme en langue générale. Cette question devient primordiale si le dictionnaire est utilisé comme outil d'encodage ». Les collocations et les expressions figées sont les parents pauvres de la microstructure des dictionnaires généraux en ce qui concerne les termes. De plus, la présentation des collocations est tout aussi problématique que celle des termes complexes, comme le montre l'étude de Thoiron (1998).

Les collocations qu'il a examinées dans le dictionnaire bilingue *OXHA* sont les suivantes : verbe + nom complément d'objet direct (*subir une intervention, suivre un traitement, pratiquer une incision, poser un diagnostic...*). Ces quelques exemples lui ont permis de dresser un bilan suivant (pp. 645-646) : (1) l'équivalent se trouve dans l'article de chacun des deux collocants (ex. *suivre un traitement* se trouve sous *suivre* et sous *traitement*), (2) l'équivalent ne se trouve dans aucun des deux articles (exemple, *réduire une fracture*), (3) l'équivalent se trouve dans l'article de l'un des deux collocants, qui sera le collocant nominal

dans la grande majorité des cas (ex. *poser un diagnostic*).

2.3.2.2. Points propres aux dictionnaires unilingues

2.3.2.2.1. Définitions

Le problème des définitions des termes dans les dictionnaires généraux, comme le problème des marques, a été largement traité dans la littérature existante. Nous nous contenterons ici donc de signaler les problèmes principaux, qui tournent autour de trois axes principaux : la précision linguistique et scientifique de la définition, la source des définitions, le type de définition.

2.3.2.2.1.1. Précision linguistique ou scientifique

2.3.2.2.1.1.1. Précision linguistique

Béjoint (1988 : 362 *sq.*) fait le constat suivant à la suite de l'analyse des définitions dans plusieurs dictionnaires unilingues anglais : un bon nombre de définitions présentent un caractère très vague, et incluent des adverbes très généraux comme « usually, generally, especially...etc ». D'après lui, ce flou linguistique est relié à un flou notionnel, notamment dans le cas des mots qui entrent en vulgarisation (« words fairly common in non-specialized use »), et auxquels il est difficile d'accorder un sens précis. Il explique également le caractère flou de certaines définitions par le fait que les lexicographes se sentent obligés d'utiliser un vocabulaire simple, voire simpliste, pour les définitions.

The final, and most serious drawback of the defining vocabulary is that it sometimes forces the definers towards formulations that sound stilted, unnatural, or—worse—simply wrong.

The definition for *volcano*, for examples, reads:

A mountain with a large opening (CRATER) at the top

This sounds like child-language. (Béjoint (2000 : 70))

Mais le recours à un vocabulaire spécialisé serait tout aussi problématique, comme ce même auteur le souligne (Béjoint (1988 : 357-358)) :

The concepts designated by scientific and technical words are « specialized », in the sense that they can only be mastered if one has a thorough knowledge of the domain [...] As a consequence, their meanings tend to be definable only by words that are also scientific and technical (obviously, the 'chain' of definitions must eventually start using common words at a certain point as it works its way 'up' the taxonomy towards more general words [...]). This is clearly of no defining value at all, because of the circularity of the argument. But it is still an important point, since the difficulty of defining scientific and technical words in general lexicography arises partly from the fact that one cannot use highly specialized words.

2.3.2.2.1.1.2. Précision scientifique

Les auteurs ayant étudié les définitions des termes évaluent également leur exactitude scientifique. Rappelons ici que Wesemael & Wesemaël (2003) se posent la question suivante : « Une image juste de la science est-elle véhiculée par le dictionnaire général ? ». Béjoint (1988 : 364) explique le degré de précision scientifique peut varier beaucoup d'un dictionnaire à l'autre. Il indique notamment que les dictionnaires américains ont souvent une approche plus scientifique de la définition que les dictionnaires britanniques. L'exemple de la définition de *rose* dans le *W3*, d'une part, et le *COD*, d'autre part, est particulièrement parlant :

Rose: 'Any of the genus (*Rosa* of the family Rosaceae, the rose family) of usu. prickly shrubs with pinnate leaves and showy flowers having five petals in the wild state but being often

double or semi-double under cultivation' (W3)

Rose: '(prickly bush or shrub bearing) a beautiful and usu. fragrant flower usu. of red or pink or yellow or white colour. (COD)

Il semble d'autre part que les dictionnaires français les plus récents versent un peu trop dans la « scientification » des définitions, comme le souligne Raimbault (2003 : 10), qui compare des dictionnaires du début du XXI^e siècle avec des dictionnaires du début du XX^e siècle :

En 1900, le dictionnaire avait [...] une vocation pédagogique, et on y trouvait même des conseils d'hygiène (*les excès déplument le crâne*) ; bref, on apprenait toujours quelque chose en feuilletant un dictionnaire (on trouve par exemple aux rubriques *asphyxie* et *noyé* une leçon détaillée de secourisme) et, surtout, on avait toujours envie d'en savoir plus. Il n'est pas sûr que les froides définitions d'aujourd'hui favorisent cet appétit.

En effet, en 2000, la définition a remplacé l'explication, et elle constitue la référence, donnée par les spécialistes. Le profane va-t-il vraiment apprendre ? Ce n'est pas sûr. N'importe qui, ou presque, pourra comprendre ce qu'est un *logarithme*, avec la définition simplifiée de 1900 ; alors qu'en 2000 il faut par contre de bonnes connaissances de mathématiques.

Autre exemple : *consonne* ; comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous effectuons désormais une gymnastique glottale extraordinaire à chaque consonne prononcée. Ainsi, on a l'impression qu'il y a deux langues françaises : un langage courant, et un jargon de spécialistes, et on est en droit de se demander si le dictionnaire ne devrait pas mieux rapprocher ces deux mondes.

Tout dépend en réalité du but que s'assigne le dictionnaire : représenter une image scientifique la plus juste qu'il soit, ou se mettre à la portée de l'utilisateur. L'idéal serait un juste milieu entre les deux ("a balance between scientific precision and scientific accessibility"). Citons un exemple, bien connu, pour nous faire comprendre. Béjoint (1988 : 365) compare les deux phrases suivantes :

- (1) You can't see the stars because of the sun
- (2) This star is the sun

Pour un scientifique, le soleil est une étoile, ce qui rend la première phrase inacceptable pour lui, alors qu'elle est acceptable et compréhensible pour un utilisateur profane. La seconde phrase, en revanche, est inacceptable pour un profane. Béjoint (1988) cite également le problème de la définition des couleurs :

Some definitions rely on a scientific knowledge that is not narrowly cultural, but that nevertheless runs the risk of outwitting the users: W3 and other American dictionaries define colour-words by wave-lengths. For example, the definition for orange in NCD8 is :

'any of a group of colors that lie midway between red and yellow in hue and are of medium lightness and moderate to high saturation'.

Colour-words are notoriously difficult to define. Some dictionaries [...] define them through their position in the rainbow. Many, following the suggestions of linguists, now define them though some prototypical referent, preferably universally known, or at the very least known in the community that the dictionary is designed for:

Blue is defined as the colour of the sky on a nice day.

Il semble que le lien à un référent connu des utilisateurs puisse être une solution intermédiaire. Béjoint suggère également une autre solution au problème du degré scientifique de la définition :

The solution would be to distinguish two meanings, one common and one scientific, and to write two different definitions.

Cette solution est celle qui a été adoptée pour un dictionnaire de français canadien, en cours de confection, sous la direction de Louis Mercier.

2.3.2.2.1.2. Sources

La tendance à une spécialisation plus grande des définitions s'explique sans doute par le recours aux experts. Béjoint (1988 : 363) explique ainsi que, si l'on veut retenir dans la définition tous les traits sémantiques des termes, "the only option is to ask specialists of the domain to define them". Il faut noter toutefois un changement dans l'approche des définitions, lié au changement d'approche en terminologie et en lexicographie. Le point de vue de Landau (1974 : 242), que partageait Béjoint, n'est peut-être plus d'actualité :

General words are defined on the basis of citations illustrating actual usage: the meanings are extracted from a body of evidence. [...] The meanings of scientific entries, on the other hand, are imposed on the basis of expert advice.

Etant donné que la lexicographie et la terminologie s'éloignent de la perspective normative pour adopter une perspective plus descriptive, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les sources changent et il est fait une plus grande place à la variation.

2.3.2.2.1.3. TypeNote238.

Terminons sur un dernier aspect des définitions : quel type de définition est, ou doit être, utilisé pour les termes dans les dictionnaires généraux ?

Le premier constat que fait Béjoint (1988 : 364) est le suivant :

Ordinary, context-based definitions of the type used for common words are clearly inadequate.

Toutefois, il explique qu'une vision traditionnelle de la définition, du type *genus + differentia* paraît envisageable. Dans la vision idéale, le terme est remis à sa place dans la structure du domaine par le biais de la définition : le *genus* serait l'hyperonyme du terme, et les *differentiae* ses co-hyponymes. Mais un des problèmes est que tous les éléments de la taxonomie ne sont pas toujours répertoriés dans les dictionnaires à cause de problèmes de fréquence, que nous avons déjà mentionnés (un hyperonyme est souvent moins fréquent). Une fois de plus, il faut ménager le lexicographe, le terminologue, et l'utilisateur.

2.3.2.2.2. Illustrations

Les illustrations ont fait l'objet de très peu d'études précises, comme l'explique Pruvost (1994 : 741) : « l'illustration dictionnaire reste un secteur encore mal connu qui n'a pas suscité beaucoup de recherches ». Cela peut paraître assez paradoxal, dans la mesure où « la représentation des technoclectes au sein d'un dictionnaire passe en partie par les illustrations ».

Les fonctions attribuées à l'illustration sont très complexes et ne sauraient être décrites dans le détail ici. Signalons toutefois que Pruvost (1994 : 751) fait tout d'abord la différence entre *illustration monosémique* (« composée de figures différentes pour illustrer un même sens », et *illustration polysémique* (« composée de figures différentes correspondant à des sens différents du mot). Puis, lorsque l'illustration sert de « relais d'information », il la nomme *illustration complexe*. L'illustration complexe se présente sous diverses formes : l'*illustration terminologique* a pour but « la présentation d'un microsystème dénommatif, différentes parties de l'objet étant désignées et chaque mot ainsi rajouté ayant une fonction dénotative référentielle », l'*illustration typologique* comprend « plusieurs types du même référent virtuel décrit, ce qui à la fois

neutralise en partie les traits individuels et donne un échantillon de la totalité du possible » (ex. : différents types d'abat-jour)**Note239.** , *l'illustration ordonnée* désigne « toute illustration dont les figures répondent à la mise en valeur d'un processus, souvent organisé de manière chronologique ou logique (ex. : le schéma d'élaboration de l'acier, le cycle de l'azote), *l'illustration plurielle* « présente un même ensemble sous des points de vue différents (ex. l'ascenseur : 1) la cabine, 2) le moteur, 3) la cage d'escalier) » (p. 751).

Pruvost (1994 : 751-752) a ainsi analysé les rapports entre illustration et termes dans une étude diachronique de douze éditions successives du *Petit Larousse* (de 1879 à 1994). En regardant les illustrations successives du terme *ancre*, il note l'évolution suivante : dans l'édition de 1878, l'entrée est accompagnée du « simple dessin d'une ancre marine ». Toutefois, dès 1906 « cette illustration est légendée et devient terminologique, quatre parties y sont désignées : l'organeau, le jas, la tige, le bras ». Puis, en 1959, l'illustration « devient polysémique », puisque « trois types d'ancres sont représentés, l'ancre marine, l'ancre de construction et l'ancre d'horlogerie ». Enfin, en 1968, l'article redevient monosémique puisque « ne reste plus que l'ancre de marine ». Ses conclusions sont à approfondir, comme il le signale lui-même, mais elles permettent de dresser un premier bilan quantitatif : les illustrations ont une importance quantitative bien plus grande dans les dictionnaires récents (on est passé de « 71 termes supportés par les illustrations en 1889 » à « 728 en 1994 » (p. 752)). Une autre remarque quantitative est importante : les illustrations de type terminologique ont explosé quantitativement (elles représentaient seulement 12 % de illustrations en 1906, et sont passées à 43 % en 1994) ; de même, l'augmentation des illustrations de type ordonnée est très significative. Autrement dit, l'illustration devient « nettement terminologique » (p. 753). Et il faut noter que les lexicographes semblent moins avares pour les illustrations que pour les mots : Pruvost (1994 : 753) montre du doigt le fait que « parmi les illustrations complexes, dans leur ensemble en plein développement, même les plus coûteuses en place n'ont cessé d'augmenter ». Etant donné que les lexicographes cherchent à gagner de la place, ne serait-il pas envisageable de remplacer de longues définitions parfois sinueuses par une illustration qui servirait de définition ostensive ?

C'est ce que suggère ce même auteur dans un ouvrage plus récent (2002). Il incite les pratiques éditoriales à se renouveler, en ayant recours aux possibilités de l'informatique et de l'hypertextualité, qui « transforme l'écriture et la lecture du texte » (2002 : 80-82). Laissons-le s'exprimer à ce sujet (Pruvost (2002 : 88-90)) :

Avec le XXI^e siècle commence une période où il ne s'agit plus seulement d'adapter le dictionnaire papier à la consultation électronique, mais bien de concevoir d'emblée un produit installée de plain-pied dans cette galaxie, en faisant feu de tous ses codes et de tous les nouveaux modes d'accès et de consultation. [...] L'outil idoine, l'interface étant l'écran, est désormais perçu comme devant répondre immédiatement à n'importe quelle requête, le tout se devant d'être assorti de liens hypertextuels et offert dans le mode multimédia (texte, son, image), sans oublier les autres perceptions déjà programmées."

Une première conséquence en est l'élargissement du code définitoire. Le langage écrit de type linéaire, tout en restant directeur, ne suffit plus. Définir une cigale, une trille, sans information sonore, une éclipse ou une écluse sans une animation visuelle paraît déjà insuffisant. Le multimédia fait désormais partie des modes d'expression de la définition. [...]

[L]e dictionnaire sur support électronique est aussi à l'heure de la conquête de l'espace synesthésique : images, textes, sons, etc. s'associent au profit de la meilleure description possible. Rappelons que le support électronique a permis la séparation matérielle du texte et de l'image. Il fallait, sur la page d'un dictionnaire papier, choisir souvent entre le texte et le schéma; le cumul est désormais possible ainsi que l'appel d'une même image pour des mots dispersés par ordre alphabétique – par exemple, les termes désignant les différentes parties d'une charpente."

On retiendra aussi que le support informatique permet enfin au dictionnaire de s'installer dans l'ère de l'analogie retrouvée [...]. L'informatique, en rendant facile la navigation d'une unité à l'autre reliée sémantiquement, redonne à l'analogie parfois illustrée – les diverses parties d'un bateau avec l'accès à la définition à partir de l'image – toute sa vigueur.

Pour terminer sur ce point, lançons quelques pistes intéressantes : une étude de la représentation de la société à travers les illustrations des termes techniques serait sans doute fort révélatrice, comme peut y faire penser cette citation de Rambault :

En 1900, les 'illustrations' étaient plutôt 'gentillettes'. En 2000, elles reflètent l'image d'une société plus dure, voire violente. *Rambault (2003 : 9)*

De plus, l'illustration offre des possibilités à exploiter pour les équivalents dans les dictionnaires bilingues : l'expérience du *dictionnaire visuel* de Corbeil serait à imiter et améliorer.

2.3.2.2.3. Renvois

Les renvois semblent être particulièrement problématiques en ce qui concerne les termes. Mazière (1981 : 88) écrit ainsi que :

Les incohérences deviennent encore plus flagrantes quand on aborde les renvois. Pas une fois l'énumération des microbes n'est 'juste' au regard de la terminologie. Nous relevons :

Voir aussi bacille, bactérie, virus (Logos)

Les bactéries, les virus, les bacilles (Lexis)

v. bacille, bactérie, vibrion, virus (PR)

Or, la *bacille* est une bactérie en forme de bâton (le *PR* le dit lui-même à l'entrée *bactérie*), et *bacille* est cité partout à l'entrée *bactérie*; et le *virus* s'oppose à la bactérie comme non capable de réplification autonome. On ne peut les donner sous forme d'énumération, qui les fait croire liés par un rapport d'équivalence et encore moins en les mêlant comme dans *Lexis*.

Elle explique toutefois que ses reproches sont à nuancer dans certains cas :

Les autres ouvrages [*Logos, Lexis*] choisissant l'ordre alphabétique des entrées, le reproche est moins pertinent, surtout quand on sait le rôle de l'analogie dans les renvois.

2.3.2.3. Point propre aux dictionnaires bilingues : précision des équivalents

Le problème de la précision des équivalences des termes dans les dictionnaires bilingues est signalé par Lerat (1995 : 171). Celui-ci explique que l'équivalence totale peut exister, « grâce aux terminologies » (ex : *arbre* à *comes* et *camshaft*), et que l'équivalence zéro se rencontre aussi (ex. le système juridique anglo-saxon de la common law se dit en français *common law*). D'après lui, ce sont les équivalences partielles qui posent le plus de problème, car elles sont « le pain quotidien du traducteur ». Ces équivalences partielles sont dues à des problèmes de conceptualisation différente d'une langue à l'autre.

3. Conclusion du chapitre

Globalement, il ressort de ce chapitre que, même si de nombreuses études se sont concentrées sur le problème du traitement des termes dans les dictionnaires généraux, certains aspects méthodologiques n'ont pas été explorés, et certaines réponses sont encore manquantes.

Le recensement des études existantes montre que les lexicographes et les métalexicographes fournissent des réponses assez conséquentes pour rendre l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux nécessaire. Toutefois, une raison très fréquemment évoquée n'est pas très étoffée : il s'agit de celle faisant appel aux besoins des utilisateurs. D'où la nécessité, à nos yeux, d'approfondir cette question. Nous allons tenter d'y remédier dans les deux chapitres qui suivent par l'analyse de données recueillies auprès de divers utilisateurs.

Il manque clairement des données quant aux dictionnaires bilingues, d'où la nécessité pour une étude comme la nôtre d'y consacrer une partie. De plus, une comparaison actualisée des traditions francophone et anglophone s'impose. Nous avons vu également que les études portant sur le traitement d'un domaine, ou d'un micro-domaine, faisaient assez cruellement défaut. Notre choix d'étudier un domaine unique, celui de la volcanologie, domaine d'une taille raisonnable pour permettre d'en faire une analyse proche de l'exhaustivité, se justifie donc. Reste la question de la méthode d'étude : nous avons vu dans ce chapitre que plusieurs méthodes d'analyse étaient possibles. Prenant en compte les approches les plus récentes en lexicographie, et en terminologie, ainsi que la constitution présumée de la documentation utilisée par les lexicographes, nous avons décidé de faire une analyse des dictionnaires en fonction de ce qui se trouverait dans un corpus électronique. Les chapitres quatre et six exposeront donc la constitution du corpus et l'analyse croisée des données du corpus et des dictionnaires généraux.

Chapitre Trois. Sondage - Méthodologie

Dans cette sous-partie consacrée aux sondages, nous décrivons, dans un premier chapitre, la méthodologie adoptée pour l'élaboration de notre sondage portant sur « les mots scientifiques et techniques dans les dictionnaires généraux », et analysons, dans un second chapitre, les résultats obtenus suite à la diffusion du sondage.

Si nous accordons tant de place à la partie méthodologique, c'est parce qu'elle conditionne très fortement les résultats, comme l'explique Deveraux-Ferguson (2000 : 147) :

The wording of a question and the information requested will affect the researcher's ability to obtain valid and reliable results that can be generalized to the greater population.

Nous avons ainsi porté beaucoup d'attention à toutes les phases de l'enquête, puisqu'en dépend la qualité de la représentativité (Dussaix & Grosbras (1993 : 8)). Pour autant, il serait fallacieux de croire que la marge d'erreur n'existe pas, et nous préférons tout de go mettre en garde le lecteur : « il n'y a pas de questionnaire parfait » (Jacquart (1988 : 214)), et « les sondeurs ne sont ni devins ni magiciens ! » (Dussaix & Grosbras (*ibid.*)).

1. Préambule : Un sondage, pourquoi ? ou comment les méthodes empiriques ont trouvé leur place en (méta)lexicographie.

Pour commencer, rappelons que l'on peut définir un sondage comme « une technique statistique qui permet de réaliser certaines enquêtes dans des conditions contrôlées, sur des sous-ensembles de la population appelés échantillons, et désignés soit par hasard, soit en fonction de caractéristiques particulières. » (Dussaix & Grosbras (1993 : 7))

1.1. Le glissement vers une perspective centrée sur l'utilisateur

De manière générale, on justifie le recours à une étude statistique lorsque l'on manque de connaissances dans un domaine, manque qui est attesté par la littérature dudit domaine (Colin, Lavoie et al. (1992 : 11-12)). Or, s'il est bien un aspect de la lexicographie où celles-ci font toujours défaut, c'est celui de l'utilisation qui est réellement faite des dictionnaires : l'étude des besoins des utilisateurs et, plus globalement, la perspective lexicographique centrée sur l'utilisateur est un phénomène assez récent, qui a certes pris beaucoup d'ampleur depuis le temps où Hartmann (1989 : 103) affirmait “research into dictionary use needs to be further encouraged”, mais qui reste à développer et à affiner. C'est ce qu'a constaté Mackintosh (1995 : 5) :

Dictionary use is becoming an increasingly important issue requiring more research, and, in particular, research on specific user groups such as *version* translators.

La remarque suivante faite par Humbley (2002 : 95) va dans le même sens :

Le rapport entre le dictionnaire et ses utilisateurs est en train d'évoluer sous la pression conjuguée d'une demande plus exigeante et d'une offre stimulée par les nouveaux outils, avant tout informatiques.

Celui-ci cite (p. 96) ainsi l'exemple d'une étude concernant les utilisateurs des dictionnaires spécialisés (« études approfondies menées au Danemark (« conférence de Sandbjerg »), dans le cadre d'un grand projet sur la traduction de textes spécialisés » (Humbley (2002 : 96)).

Ainsi, le bien-fondé d'une enquête qui porte, comme nous l'avons précisé en introduction, sur l'utilisation des dictionnaires par trois groupes distincts d'utilisateurs (professionnels de la langue, scientifiques, grand public cultivé) pour un type bien précis d'unités lexicales (les mots scientifiques et techniques) n'est guère à démontrer.

1.2. Une méthode empirique parmi d'autres

Notre sondage s'inscrit ainsi dans la lignée de diverses enquêtes de nature empirique effectuées par des (méta)lexicographes, qui se sont penchés sur des questions telles que la fréquence d'utilisation des dictionnaires, le type d'information le plus recherché dans le dictionnaire, etc.

Comme l'ont fort bien synthétisé Martin-Rutledge (1998: 29)[Note240.](#) et Béjoint (2000 : 141 *sq.*), les études existantes se sont principalement intéressées aux préférences, aux compétences, aux besoins et au degré de satisfaction des utilisateurs. Le profil des personnes sondées est variable, mais beaucoup d'études ont pris pour cible des étudiants et, en particulier, les apprenants de langue étrangère[Note241.](#) (Béjoint (2000 : 141 et 150), Martin-Rutledge (1998 : 37-38)), ce qui s'explique par le fait que la plupart des personnes ayant entrepris des recherches dans ce domaine sont des universitaires (Béjoint (2000 : 141)). Enfin, ces enquêtes ont pu prendre diverses formes : celle (très fréquente) d'un questionnaire (encore appelée enquête ou sondage), celle d'une observation directe en « conditions réelles » (traduction, rédaction d'un *essay* dans la deuxième langue...), ou encore celle d'une expérimentation sous la forme d'un test d'évaluation conçu par l'enquêteur lui-même (par exemple, Mackintosh (1995 : 76 *sq.*) avait conçu un test où les sujets devaient donner l'équivalent dans leur langue maternelle d'un mot de leur deuxième langue inventé de toutes pièces, mais dont ils avaient la définition), ou enfin celle d'une combinaison de plusieurs d'entre elles.

Attardons-nous maintenant sur les quelques enquêtes empiriques qui ont le plus attiré notre attention et dont nous nous sommes inspirée de près ou de loin lors de l'élaboration de notre sondage. Précisons que nous ne mentionnons ici que ce qui vient en amont de ces enquêtes, à savoir leurs objectifs (population étudiée, but visé, etc.) et les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs (méthodes de recueil des informations), et non les conclusions auxquelles elles sont parvenues.

1.3. Sondage du Dictionnaire Canadien Bilingue (début des années 1990)

Ce sondage, préalable à l'élaboration du *Dictionnaire Canadien Bilingue*[Note242.](#), se présentait sous la forme d'un questionnaire écrit dont le but était d'identifier les besoins des utilisateurs de dictionnaires généraux bilingues au moyen de questions très précises portant sur les deux thèmes suivants (Roberts (1994 : 51-65)) : (1) pourquoi et comment les sondés utilisaient leur dictionnaire bilingue, (2) ce qui leur plaisait ou déplaisait le plus dans leur dictionnaire bilingue habituel.

La section concernant l'utilisation des dictionnaires généraux bilingues, visait à permettre aux lexicographes de mieux circonscrire ce qui devait être inclus dans le dictionnaire, et comportait six longues questions sur la fréquence d'utilisation, les circonstances d'utilisation, le type d'unité lexicale recherchée, la consultation de la préface et des annexes, etc. La section concernant le dictionnaire général bilingue le plus fréquemment utilisé, constituée de huit longues questions, avait pour premier objectif d'affiner l'identification des points faibles et des points forts des dictionnaires existants, et pour second objectif de déterminer ce que souhaitaient vraiment les utilisateurs en analysant ce qui leur plaisait ou déplaisait le plus dans leur dictionnaire. On trouvait ainsi des questions sur le type d'unités lexicales le plus difficile à trouver, des questions d'opinion sur la facilité d'utilisation, sur les éléments à améliorer, etc.

Le questionnaire, envoyé à 500 personnes, visait essentiellement des professionnels de la langue (traducteurs, interprètes, terminologues, professeurs de langue ou de traduction, rédacteurs bilingues) et des étudiants en traduction.

1.4. Sondage sur les dictionnaires régionaux de Grenon-Nyenhuis (2002)

Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Grenon-Nyenhuis a élaboré un questionnaire écrit de dix longues questions portant sur les dictionnaires régionaux (anglais et français essentiellement), qui sont définis dans le sondage lui-même comme des « dictionnaire[s] génér[aux] qui décri[vent] une variété linguistique en usage dans une région géographique donnée, par exemple le français ou l'anglais du Canada. »

Ce questionnaire avait pour but de « constater si les dictionnaires régionaux sont en usage dans l'ensemble de la population ou si leur existence est mal connue d'un public qui n'a pas nécessairement à les utiliser chaque jour » (chapitre 8) et de « déterminer quelle perception les utilisateurs de dictionnaires ont des dictionnaires régionaux qu'ils utilisent et quelles sont les forces et les faiblesses des dictionnaires régionaux telles qu'elles sont perçues par les utilisateurs. » (*ibid.*)

Il a été rempli par 217 personnes, dont la majorité (63,8 %) provenait du Canada et le reste de divers pays majoritairement anglophones. Une petite moitié (48,4 %) des sondés avaient une profession reliée directement au domaine des langues ou de la traduction (traducteurs, étudiants en traduction, interprètes, rédacteurs ou réviseurs bilingues, etc.) et l'un des buts du questionnaire était aussi de « démontrer si certaines tendances dans l'utilisation des dictionnaires étaient particulières aux langagiers ou à d'autres groupes » (*ibid.*).

1.5. Sondage sur l'image et l'usage du dictionnaire de Galisson (1983)

L'enquête entreprise par Robert Galisson s'intitulait « Image et usage du dictionnaire chez des étudiants (en langue) de niveau avancé ». Par *dictionnaire*, il entendait tout type de dictionnaire : monolingue, bilingue, de langue générale ou spécialisé, de poche ou en plusieurs volumes. La population interrogée était constituée de 96 étudiants de français langue étrangère (FLE) d'un niveau avancé, dont 48 étaient des étudiants étrangers vivant à Paris, et 48 des étudiants de français vivant aux Etats-Unis.

Plus précisément, cette enquête sous la forme d'un questionnaire écrit de 18 questions avait pour but d'obtenir des renseignements (Galisson (1983 : 5 et 9)) sur :

- la représentation que se font les usagers d'un ouvrage tel que le dictionnaire,
- l'utilisation qu'ils en font, que ce soit dans leur langue maternelle ou en langue étrangère,
- la perception qu'ils ont de l'adéquation du dictionnaire à leurs besoins et à leurs attentes (plus précisément, « les rapports qu'ils entretiennent avec lui : comme objet culturel d'un côté ; comme outil de référence plus ou moins bien adapté à leur demande de l'autre » (*ibid.* : 9).

Pour résumer, le propos de Galisson était de déterminer si « l'image » et « l'usage » coïncidaient, « c'est-à-dire si l'emploi de l'outil conditionne ou non la représentation que le consultant a de l'objet. » (*ibid.* : 84).

1.6. Sondage sur « Le dictionnaire au jour le jour en milieu adulte » de Descamps & Vaunaize (1983)

L'enquête élaborée par Descamps & Vaunaize avait pour point de départ « une compacte multi-question : *qui use comment de quel dictionnaire en quelle circonstance à quelle fin avec quel fruit* **Note243.** ? » (Descamps & Vaunaize (1983 : 89))... Vaste question ! Si vaste que les auteurs se sont finalement restreints d'eux-mêmes à n'étudier que des « sujets non-scolaires adultes en France » et aux « dictionnaires monolingues tout en français » (*ibid.*).

L'enquête se trouvait sous la forme de deux questionnaires différents : une enquête *d'opinions* et une enquête *de faits*. Plus précisément, celles-ci ont pris la forme :

- d'un questionnaire écrit général « destiné à repérer les opinions et comportements globaux du sujet » (*ibid.*), composé de dix questions regroupées en cinq grandes sections. Ces cinq sections visaient « à définir l'opinion du sujet sur ses rapports avec le dictionnaire » (*ibid.* : 91) selon les axes suivants : le lieu (d'utilisation), l'outil (nombre de dictionnaires possédés, et titres), l'objet (motifs de consultation), le mode (consultation de la préface, méthode de consultation...), et l'estime (degré de satisfaction, degré de confiance, etc.) ;
- d'un carnet d'utilisation où les personnes interrogées devaient noter au fil des jours pendant un mois leurs pratiques de consultation (titre du dictionnaire consulté, date de consultation, objet et circonstance de la recherche, information fournie satisfaisante ou non).

Au total, 105 adultes ont répondu au questionnaire général, et seuls 59 d'entre eux ont rempli le carnet d'utilisation.

1.7. Sondage sur les termes scientifiques ou techniques de Danielle Candel (2001)

Plus proche de nos préoccupations, citons l'enquête élaborée par Danielle Candel et engagée à la suite de la réflexion initiée par l'enquête de Robert Galisson décrite plus haut, portant sur « l'utilisation du dictionnaire pour des termes scientifiques ou techniques français » (Candel (2001 : 81)). Il s'agit d'une enquête réalisée en 1985, mais dont les résultats n'ont été publiés qu'en 2001 dans les *Cahiers de Lexicologie*. Nous n'avons pris connaissance de cette publication qu'une fois notre propre questionnaire rédigé, mais il nous semble indispensable de la présenter ici de manière détaillée, d'autant plus que Candel souligne maintes fois l'importance de « l'évolution de ce type d'enquête [...] dans ses caractéristiques méthodologiques et dans l'évaluation comparative des résultats » (*ibid.*). Notre enquête vient donc à point pour compléter, confronter et actualiser ces données, ce que nous ferons plus loin dans la partie analytique.

Cette enquête avait pour but de « présente[r] les caractéristiques linguistiques, scientifiques, culturelles des différents groupes de lecteurs potentiels d'un dictionnaire » (*ibid.* : 96). Le sondage a été rempli par 180 personnes (129 en France et 51 à l'étranger), dont environ 80 % avaient le français pour langue maternelle. Ces personnes étaient « majoritairement enseignants du supérieur et chercheurs » (67 %), mais l'échantillon comprenait aussi quelques ingénieurs, quelques traducteurs ou interprètes, et quelques étudiants ou lycéens.

Le détail des questions n'est pas fourni, mais l'analyse des données recueillies s'articule autour de deux grands axes : (1) les « conditions de l'enquête » d'une part, et (2) « les données linguistiques, terminologiques et dictionnairiques » obtenues d'autre part.

(1) Conditions de l'enquête :

Outre les paramètres socioprofessionnels habituels (âge, langue, etc.), le sondage comportait une question très intéressante sur le degré de spécialisation des personnes interrogées, qui devaient choisir une réponse du type : spécialiste, étudiant en voie de spécialisation, non-spécialiste traducteur ou interprète, spécialiste vulgarisateur, etc.

Les autres questions portaient sur les motifs de consultation du dictionnaire (liste des fonctions d'encodage ou de décodage) ; l'utilisation du dictionnaire (pour certains motifs précis) en situation d'écrit ou d'oral ; la fréquence de consultation du dictionnaire, ainsi que le lieu de consultation du dictionnaire.

(2) Données linguistiques, terminologiques et dictionnairiques

L'enquête cherchait à recueillir des données sur les types de problèmes linguistiques et terminologiques rencontrés par les personnes interrogées, à savoir :

- des problèmes liés au domaine dont relèvent les informations linguistiques et terminologiques recherchées,
- des problèmes d'opposition entre culture scientifique générale et culture spécialisée (spécificité de son propre domaine),
- des problèmes de termes introuvables, de variantes (orthographiques, synonymiques, etc.), de phraséologie, et de néologismes et d'anglicismes.

Une autre partie du sondage portait sur les types de dictionnaires consultés. Les sondés devaient indiquer quels dictionnaires ils utilisaient parmi les catégories suivantes : dictionnaires de langue (en français ou en langue étrangère), dictionnaires encyclopédiques (en français ou en langue étrangère), dictionnaires « de spécialité (sciences et techniques) », dictionnaires « spécialisés (synonymes, difficultés de la langue français, noms propres, etc.) », et devaient préciser s'il s'agissait de dictionnaires monolingues ou bilingues.

Passons maintenant à la description de la genèse, de la rédaction et de la diffusion de notre propre enquête.

2. De la conception à l'analyse des questions : les étapes méthodologiques de notre enquête

Selon Dussaix & Grosbras (1993 : 9-10), « on distingue généralement, dans une enquête par sondage avec collecte des informations réalisée par questionnaires, les étapes suivantes » :

- **conception générale de l'enquête** : il s'agit d'une phase qui « comprend la définition des objectifs de l'enquête, de la population étudiée, des informations que l'on souhaite obtenir ». Pendant cette phase, il faut « s'assurer que les informations recherchées n'existent pas par ailleurs (données dites secondaires) », puis, « en fonction des coûts et délais, établir une technique de recueil des informations [...] et simultanément une méthode d'échantillonnage ». Il faut aussi déterminer « la taille de l'échantillon nécessaire » ;
- **rédaction du questionnaire** : cette étape correspond à la première rédaction du questionnaire, à l'élaboration et à la diffusion d'un prétest du questionnaire, et enfin à la rédaction définitive de celui-ci ;
- **administration du questionnaire** : il s'agit de la phase de « terrain », c'est-à-dire de la « phase de collecte des informations auprès des interviewés » ;
- **traitement et analyse des données** : cette longue étape est faite des « opérations de vérification, de codage et de saisie informatique » des données recueillies.

Par souci de conformité aux méthodes utilisées par les professionnels des sondages, nous décrirons donc notre expérience en suivant ces quatre points dans l'ordre.

2.1. Conception générale de l'enquête

2.1.1. Préambule

Habituellement, lorsque l'on prépare un sondage, il faut tout d'abord se demander si l'enquête est véritablement indispensable (Antoine (1990 : 142)), puis effectuer des études qualitatives préalables ou « exploratoires » (Dussaix & Grosbras (1993 : 70)) afin de « formuler la problématique et les hypothèses de travail [et de] fourni[r] des éléments du langage à retenir ».

Pour le premier point, Antoine (1990 : 150) recommande ainsi de se poser les questions suivantes :

- Les informations existent-elles dans la documentation existante ?
- Les informations existantes sont-elles complètes par rapport à mon propos ?
- Les informations existantes sont-elles à jour ? Sont-elles encore valables ?

A ces questions, nous répondrons qu'il existe certes des informations sur le traitement des termes dans les dictionnaires généraux, comme nous l'avons abondamment illustré dans le premier chapitre, mais que celles-ci :

- sont très rarement envisagées d'un point de vue autre que celui d'un lexicographe ou d'un métalexigraphe,
- ne sont jamais prises comme sujet d'étude en soi dans les études empiriques existantes en lexicographie (à l'exception de l'étude de Candel (2001) déjà mentionnée, mais parue une fois prise notre décision d'élaborer un sondage, et visant avant tout la communauté scientifique) ; on trouve disséminées, ça et là, des informations sur les mots scientifiques et techniques dans des sondages portant sur de plus vastes sujets, et il est difficile de tirer quelque chose de données partielles et hétéroclites [Note244.](#) ,
- ne sont plus de la première fraîcheur pour la plupart d'entre elles (les données de Candel datent en réalité d'il y a plus d'une quinzaine d'années), et se doivent d'autant plus d'être réactualisées qu'en quelques années les sources de renseignements concernant la terminologie se sont considérablement diversifiées et enrichies, comme Candel (2001 : 82) le souligne elle-même [Note245.](#) ,
- se présentent souvent sous la forme de suppositions ou d'affirmations [Note246.](#) qui peuvent parfois paraître péremptoires et qu'il est nécessaire de tester en les confrontant à des données réelles.

En ce qui concerne le deuxième point, nous n'avons pas jugé nécessaire de mener d'étude préalable étant donné que les enquêtes existantes mentionnées plus haut en avaient déjà mené [Note247.](#) , qu'elles fournissaient un cadre méthodologique déjà très bien délimité et que la littérature existante analysée dans le premier chapitre nous livrait déjà quantités de pistes à explorer.

En revanche, cela pouvait éventuellement poser un problème pour le « langage » à utiliser dans l'enquête (il est en effet recommandé d'utiliser « le vocabulaire employé par les enquêtés lors de l'étude qualitative préalable » (Dussaix & Grosbras (1993 : 72))). Au cours de quelques discussions informelles avec diverses personnes (scientifiques, ou personnes assimilables au grand public), nous avons pu constater que le mot *terme* n'évoquait pas pour elles la langue de spécialité, mais était tout simplement synonyme de *mot* [Note248.](#) . Une appellation plus explicite, comme *mots spécialisés*, ne semblait pas être comprise d'emblée par tout le monde. Une solution aurait pu consister à définir *terme* ou *mot spécialisé* au début du sondage (comme l'a fait Grenon-Nyenhuis (2002) en définissant les termes *dictionnaires traditionnels* et *dictionnaires régionaux* au début du sien), mais nous craignons que cela ne risque de rebuter encore plus les personnes peu disposées à

répondre. Nous avons donc opté pour *mots scientifiques et techniques*, qui a le mérite d'être plus facile à comprendre, mais le gros défaut de restreindre les domaines spécialisés aux domaines des sciences et des techniques : qu'advient-il des termes de droit, de politique, d'économie, etc. ? Descamps & Vaunaize (1983 : 91) avaient, eux, décidé de faire la distinction entre « domaine littéraire (lettres, histoire, géographie, psychologie, philosophie) » et « domaine scientifique (médecine y compris) », mais cette distinction aurait de beaucoup compliqué le questionnaire.

2.1.2. Définition et formulation du problème

Après ingurgitation et digestion de la littérature existante, à l'instar de Descamps & Vaunaize (1983), à qui nous empruntons la formulation, notre point de départ est une « complexe multi-question », une réflexion qui s'articule autour de diverses interrogations que l'on peut résumer par : *Pourquoi ? Qui ? Comment ? Quoi ? A quel fruit ?*

- **Pourquoi** y a-t-il des termes dans les dictionnaires généraux ?
- **Qui** cherche des termes dans les dictionnaires généraux ?
- **Comment** les personnes qui cherchent des termes dans les dictionnaires procèdent-elles ?
- **Quelles** informations cherchent-elles dans le dictionnaire général lorsqu'elles sont confrontées à un terme ?
- La recherche d'information liée à un terme dans un dictionnaire général porte-t-elle ses **fruits** ?

Nous reprenons ces points un à un afin de mieux les expliquer.

- **Pourquoi** y a-t-il des termes dans les dictionnaires généraux ?

Cette question, posée dès le premier chapitre, nous a livré les réponses suivantes dans le deuxième chapitre : les termes sont en place dans les dictionnaires généraux (1) à cause du poids de la tradition lexicographique, (2) à cause de la vocation didactique du dictionnaire général, (3) à cause de la vocation encyclopédique du dictionnaire général, (4) à cause des besoins des utilisateurs, et (5), à cause de l'interpénétration des langues spécialisées et de la langue courante. Comme nous l'avons indiqué dans le deuxième chapitre, il semblerait que certaines raisons sont plus argumentées que d'autres. Les questions qui se posent suite à cela sont les suivantes : par rapport à la raison (1), la présence des termes dans les dictionnaires généraux ne constitue-t-elle pas uniquement un vestige à l'heure actuelle où se multiplient et se diversifient les sources de renseignements concernant les termes ? La réflexion de Mazière (1981 : 85) semble aller dans ce sens, lorsqu'elle souligne les « incohérences de visée » du dictionnaire général :

Ayant un projet didactique et un programme d'usage, il lui est fort difficile, pris dans un vague historicisme évolutionnaire (il n'envisage explicitement de se poser aucune question d'histoire ni de légitimité) et dans des procédés de fabrication précis de situer la tranche synchronique dont il est le reflet, et par là même, d'être un bon témoin de son temps, malgré les dires des préfaces. Ou plutôt il est un bon témoin du 'passé agréé' (par qui?) de son temps, avec inflation même!

Par rapport aux raisons (2), (3) et (4), se pose pour les termes dans les dictionnaires généraux la même question que celle posée par Galisson (1983 : 84) : « y a-t-il coïncidence entre l'image et l'usage ? »

Autrement dit, la présence de termes dans un dictionnaire général s'explique-t-elle par un réel besoin des utilisateurs ou bien par une envie **Note249**. des utilisateurs ?

Notre hypothèse de départ, qui suit les conclusions de Galisson (1983 : 84) **Note250**, est celle de la prééminence de l'image sur *l'usage*. Notre sentiment est qu'il est nécessaire que les dictionnaires généraux incluent des termes pour que le dictionnaire général garde sa fonction sacro-sainte d'objet culturel : les termes

sont-ils là plus parce qu'ils doivent faire partie du bagage de l'honnête homme et non parce que celui-ci s'y réfère. C'est cette hypothèse, notamment, que nous voulons tester.

- **Qui** cherche des termes dans les dictionnaires généraux ?

Pour savoir s'il existe un réel besoin de la part des utilisateurs, il faut établir d'une part combien de personnes cherchent effectivement des termes dans les dictionnaires et, d'autre part, quel est le profil de ces utilisateurs.

Il est vrai que certaines études antérieures montrent que les mots scientifiques et techniques font partie des mots cherchés le plus souvent par les utilisateurs et, ce, quel que soit le type de dictionnaire (unilingue / bilingue) ou quelle que soit la langue (langue maternelle / langue étrangère) :

- monolingues en langue maternelle
- monolingues anglais

Selon Béjoint (2000 : 151), une recherche effectuée par Longman (Summers 1988) concernant l'utilisation des dictionnaires par des locuteurs natifs du Royaume-Uni (sujets adultes, non-scolaires que l'on peut assimiler au grand public) montre que ce sont les mots « difficiles » dont les utilisateurs cherchent le plus fréquemment le sens, et que les « mots encyclopédiques » (“from science and technology, politics, economics, etc.”) se classent en deuxième position parmi ceux-là.

L'étude menée par Greenbaum, Meyer et Taylor (1984) — uniquement auprès d'étudiants de premier cycle américains (*undergraduates*) de l'Université de Wisconsin-Milwaukee — conclut que la recherche d'informations de nature encyclopédique constitue, avec la recherche d'orthographe, la raison la plus fréquente d'utilisation du dictionnaire monolingue anglais **Note251**. De plus, les seules suggestions spécifiques qui ont été faites concernant l'amélioration possible du dictionnaire “[were] for more encyclopedic information” (*ibid.* : 45).

- monolingues français

Une des conclusions de Descamps & Vaunaize (1983 : 98) est que « *l'approfondissement des connaissances* **Note252**, le désir de connaître le sens précis d'un mot et l'orthographe [...] viennent en tête des motifs d'utilisation ».

- Monolingues en langue étrangère
- Monolingues anglais

Une enquête menée par Béjoint en 1981 et citée par Svensén (1993 : 15) montre que 55 % des étudiants interrogés cherchent « parfois des mots de nature encyclopédique », ce qui classe ces mots au deuxième rang des types d'unités lexicales les plus recherchés (après les idiomes, recherchés « très souvent » par 68 % des personnes interrogées).

Une enquête menée par Hartmann (1983) citée par Svensén (1993 : 15) prouve que 54 % des personnes interrogées cherchent des mots de nature encyclopédique dans leur langue étrangère, ce qui classe ces mots au troisième rang des unités lexicales les plus recherchées (après les mots-outils, recherchés par 70 % des personnes, et les mots culturels, recherchés par 62 % des personnes).

Enfin, les résultats partiels du sondage mené pour le *Dictionnaire Canadien Bilingue* et décrits par Roberts (1994) **Note253**, montrent que tous les groupes d'utilisateurs cherchent « très souvent ou parfois » des mots techniques dans le dictionnaire bilingue.

Cependant, ces études :

- commencent aujourd'hui à dater un peu,
- indiquent certes que les mots scientifiques et techniques font partie des mots que les utilisateurs cherchent effectivement dans les dictionnaires généraux, mais ne précisent que très rarement à quelle fréquence se fait cette recherche,
- « noient » les mots scientifiques et techniques au milieu d'un grand nombre d'autres éléments (parmi les « types » de mots recherchés, ou les divers motifs de consultation, etc. [Note254.](#) , or les professionnels des sondages affirment que lorsqu'un enquêté est confronté à une longue liste d'éléments, il a tendance à tout cocher [Note255.](#) ,
- s'adressent à divers groupes d'utilisateurs plus ou moins bien délimités, mais ne s'inscrivent pas dans une perspective comparative. Ainsi, Boulanger (2001 : 248-249) affirme que ce qui autorise à répertorier un terme dans un dictionnaire général est « l'expression d'un besoin manifesté par les consommateurs de dictionnaires ». Or, ce singulier peut paraître bizarrement réducteur à une époque où chacun reconnaît la diversité et la nécessité du « sur mesure ». [Note256.](#)

Il faut donc identifier, outre le nombre d'utilisateurs, le profil des personnes qui utilisent les dictionnaires généraux pour y chercher des précisions sur les termes :

- s'agit-il de celles qui sont a priori concernées au premier chef par les termes (les scientifiques, les professionnels de la langue qui ont affaire à des textes techniques) ? Ou bien s'agit-il au contraire de personnes n'ayant a priori que de rares contacts avec les termes, comme le grand public ? Si toutes ces catégories font appel au dictionnaire général, dans quelles proportions le font-elles ?
- Une autre question vient à l'esprit : les spécialistes (du domaine : scientifiques, ou de la langue : traducteurs techniques, etc.) ne vont-ils pas plutôt chercher les termes directement dans des ressources plus spécialisées (dictionnaires spécialisés, banques de termes, etc.) ? C'est en tout cas ce que laisse entendre Thoiron (1998 : 621) pour les professionnels de la langue en ce qui concerne les dictionnaires bilingues [Note257.](#) . D'après lui, l'usager « ordinaire », ou « généraliste », bref, l'usager « lambda » serait l'usager le plus susceptible de se tourner vers le dictionnaire général (ibid. : 627) [Note258.](#) . Mais à l'heure de la société de l'information, du tout informatique, du tout électronique, l'usager ordinaire ne va-t-il pas plutôt se diriger vers d'autres sources que son dictionnaire général ? Et qu'en est-il des professionnels du domaine ? D'après Thoiron (*ibid.* : 627), qui se limite aux dictionnaires bilingues :

On peut estimer [...] [que] le D[ictionnaire] H[achette] O[xford (bilingue anglais-français)] a des chances d'être le **premier outil lexicographique bilingue consulté par des professionnels du domaine médical ne se trouvant qu'occasionnellement dans des situations de bilinguisme relatif** [Note259.](#) . Le recours exclusif au dictionnaire bilingue spécialisé ne suffit pas pour résoudre toutes les difficultés linguistiques et le maniement de deux dictionnaires est souvent mal perçu par l'usager. **Il existe bien un public pour un dictionnaire non spécialisé qui ne contienne pas seulement la terminologie de survie** [Note260.](#) .

Cette réflexion mène à une autre question : les scientifiques utilisent-ils seulement les dictionnaires bilingues pour les termes, et non les dictionnaires unilingues ?

Regardons de plus près ce que disent Wesemael & Wesemaël (2003 : 146), qui se concentrent sur le dictionnaire unilingue (en l'occurrence *le Nouveau Petit Robert*). Ils expliquent comment se répartissent les besoins dictionnaires du scientifique en fonction de ses activités, qu'il classe en trois catégories :

celle de la **dissémination** [Note261.](#) , qui vise à faire connaître les résultats de recherche à ses pairs , celle de **l'enseignement**, qui vise à mettre des connaissances à la disposition des étudiants, celle de la **vulgarisation**, qui a pour vocation la diffusion des connaissances au sein du grand public. [Note262.](#)

D'après eux, « c'est dans la transmission des résultats de ses recherches [rédactions d'articles spécialisés] que le scientifique a peut-être le moins besoin d'un dictionnaire ». Les raisons qu'ils avancent sont les suivantes (*ibid.* : 146-147) : « les termes très techniques de sa spécialité n'y figurent pas » ; « le scientifique s'adresse à des spécialistes de sa propre discipline qui le comprennent parfaitement » ; « le scientifique publie très rarement dans sa langue » (c'est-à-dire qu'il publie en anglais, et non en français) ; « la langue qui caractérise les revues scientifiques spécialisées a la réputation d'être sans grande recherche, aride et sans âme. »

Dans le cadre de l'enseignement, « le dictionnaire culturel ne joue qu'un rôle relativement minime » (*ibid.* : 147), puisque « le scientifique fait usage d'un niveau relativement peu recherché de langage [...] la concision prime sur la qualité de la langue ».

C'est pour le travail de vulgarisation que le scientifique aurait donc le plus tendance à se servir du dictionnaire unilingue, puisque « en matière de langue, le scientifique n'est, ici, pas plus qualifié qu'un autre : il a autant besoin que n'importe qui de vérifier soigneusement chaque mot qu'il écrit [...] [et de] se conformer à l'usage linguistique s'il veut être clair et bien compris ». Outre le fait que cette activité ne représente « qu'une infime fraction du temps que [le scientifique] consacre à ses activités professionnelles » (*ibid.* : 148), on peut se demander si les informations recherchées à ce moment-là concernent véritablement les termes et non la langue générale.

Finalement, concluent Wesemael & Wesemaël (*ibid.* : 148), c'est peut-être plus comme « membre à part entière de la société » que le scientifique a le plus besoin du dictionnaire unilingue puisqu'il a « comme tout un chacun besoin de comprendre le monde où il évolue [et] doit donc disposer d'un outil qui lui permette d'affiner ses connaissances en matière de langue ». Mais dans ce dernier cas, le scientifique n'est-il finalement pas assimilable au grand public ?

C'est donc l'ensemble de ces affirmations que nous voulons tester, toutes ces questions que nous voulons poser.

- **Comment** les personnes qui cherchent des termes dans les dictionnaires procèdent-elles ?

Tout d'abord, on peut se demander dans quelle partie du dictionnaire général les utilisateurs cherchent des informations lorsqu'ils sont confrontés à un terme : cherchent-ils uniquement dans les entrées où se trouvent (ou non) les termes ou bien consultent-ils également la liste des domaines qui figure en début d'ouvrage ?

Plus globalement, il est légitime de s'interroger sur le processus de recherche d'information sur un terme : puisque existent, en parallèle des dictionnaires généraux, de nombreuses autres ressources spécialisées, comment les usagers divisent-ils leurs recherches entre ces différentes sources, et quelle place occupe le dictionnaire général dans le processus ? Varantola (1998 : 181) explique ainsi que, de manière générale, des traducteurs ou des étudiants avancés traduisant dans le sens du thème ont tendance à se tourner vers d'autres sources que leur dictionnaire bilingue général lorsqu'ils y trouvent un équivalent qu'ils ne connaissent pas, afin de se rassurer, et que ce problème est exacerbé "in special field translation, particularly L1 to L2 but also L2 to L1 when the translator's knowledge of the field is inadequate". Mais qu'en est-il des autres catégories d'utilisateurs ?

- **Quelles** informations les usagers cherchent-ils lorsqu'ils sont confrontés à un terme ? **Note263.**

Tout d'abord, il faut s'interroger sur le type de termes que les personnes cherchent dans les dictionnaires généraux : s'agit-il de termes usuels ou bien de termes très spécialisés ? Ensuite, on peut se demander comment varie, selon l'utilisateur, le type de recherche : s'agit-il d'une recherche dans un seul domaine récurrent (qui serait sans doute son domaine de spécialité) ou bien dans plusieurs domaines ? Voici ce que disent les auteurs concernant les scientifiques :

Car que demande celui qui consulte un dictionnaire général ? Une information, une orientation de ses réflexions, un support à ses propres connaissances, une réponse aux questions qu'il peut se poser sur certains sujets ou textes qui ne sont pas de sa spécialité. **Un biologiste n'y cherchera pas le sens d'un terme de biologie, mais, par exemple, d'économie, de rhétorique, d'astrophysique, etc**Note264. (*Cottez (1994 : 23)*)

[Le scientifique] doit pouvoir trouver dans l'ouvrage qu'il consulte réponse à ses questions, y compris **dans les domaines qui ne relèvent pas de sa spécialité**Note265. (*Wesemael & Wesemael (2003 : 148)*)

Mais qu'en est-il des autres usagers ?

- Enfin, quelles informations sur le terme les usagers cherchent-ils ? S'agit-il avant tout de trouver le sens du terme ? D'acquérir des connaissances encyclopédiques sur le terme ? De savoir comment utiliser le terme (registre, syntaxe, etc.) ?
- Comment ces besoins d'information varient-ils selon le type d'utilisateur ?

Varantola (1998 : 181) analyse par exemple les besoins ressentis par des traducteurs "when doing an L1-L2 translation of a general text within a special field but on a topic that even lay persons know something about" :

It is rarely only lexical information that translators want to find when they look up an entry. The information sought is broader in scope; they often want to know how the expression behaves grammatically and what kind of lexical, sentence, paragraph or text environment it normally occurs in. At a higher level, they wish to know whether the expression is appropriate for the context, subject field, text type or register in question [...]. Thus, it might be said that, in addition to lexical information, translators need a continuum of contextual, pragmatic and encyclopedic information.

Equivalent	Grammatical	Lexical	Examples	Idiomatic	Longer	Paragraph	Text	Stylistic	Encyclopedic
	collocation	collocation		usage	passage	structure	structure	information	information

- Ce continuum est-il le même pour des scientifiques, pour le grand public ? L'accès au sens et aux informations de type encyclopédique qui semblent primer pour le grand public d'après les conclusions de Descamps & Vaunaize (1983 : 98) est-il aussi important pour les scientifiques ? Collet (2004 : 247) semble dire que non : « c'est un fait bien connu que les consommateurs de terminologies [...] ne sont guère les professionnels, qui maîtrisent le plus souvent la terminologie de leur domaine, ni les professionnels en devenir qui s'initient à un domaine. »
- D'autre part, les informations recherchées pour les termes différent-elles (dans leur nature, dans le degré d'importance qui leur est attribué, etc.) des informations recherchées pour des mots de la langue générale ?
- La recherche d'information liée à un terme dans un dictionnaire général porte-t-elle ses **fruits** ?

Il s'agit de voir s'il existe, en matière de terminologie dans les dictionnaires généraux, un « décalage statistique » entre « les espoirs mis dans le dictionnaire et les résultats obtenus après consultation », un « écart [...] entre espérance et réalité », pour reprendre les termes de Galisson (1983 : 5), et de voir comment cet écart varie selon le type d'utilisateur.

Dans le deuxième chapitre, nous avons déjà décrit quels griefs ont été formulés par un certain nombre d'auteurs ayant effectué des études sur le traitement des termes dans les dictionnaires généraux. Cependant, il faut établir plus particulièrement quels sont les motifs de satisfaction ou de mécontentement exprimés par les divers groupes d'utilisateurs en ce qui concerne le traitement des termes.

Wesemael & Wesemaël (2003 : 145) disent d'emblée que les scientifiques « ne peuvent [...] s'attendre à trouver dans un dictionnaire culturel la réponse à toutes leurs questions concernant le vocabulaire, souvent très technique, de leur spécialité ». S'agit-il alors, pour les scientifiques, essentiellement d'un problème de nomenclature ? C'est aussi vers cela que tendent les conclusions de Candel (2001 : 93) lorsqu'elle parle des « constats d'échec » : il s'agit majoritairement de termes introuvables (termes de mathématiques, du vocabulaire scientifique général, syntagmes, néologismes), mais elle fait part aussi du « silence des dictionnaires sur les constructions des termes », soit des lacunes en phraséologie.

Les lacunes dans la nomenclature semblent représenter aussi un problème pour les professionnels de la langue, puisque les résultats obtenus par Roberts (1994 : 54) indiquent que les mots techniques ont été classés comme les types d'unités lexicales les plus difficiles à trouver par quatre des cinq groupes interrogés. **Note266.** Outre les problèmes de nomenclature stricte, une enquête menée par le Centre de Terminologie de Bruxelles, citée par Collet (2004 : 148), conclut d'autre part que les utilisateurs de dictionnaires spécialisés (en l'occurrence des « traducteurs, rédacteurs, documentalistes et experts ») trouvent problématique « la rareté d'informations portant sur la mise en discours des termes [...] la rareté des informations phraséologiques et stylistiques » dans ce type de dictionnaire. Il est fort probable qu'à plus forte raison, ils trouvent cet aspect encore moins bien traité dans les dictionnaires généraux, ce vers quoi semblent tendre les résultats du test empirique (de version) mené par Mackintosh (1995 : 171) auprès d'étudiants avancés en traduction :

The findings of test 1 revealed that the subjects were not satisfied with the coverage in the dictionaries on either the macrostructural or the microstructural level. [...] The testing revealed a desire for more phraseological information in particular. Electronic *version* dictionaries should probably contain as much phraseological or combinatory information as possible, **particularly for specialized language**. **Note267.**

Mais qu'en pensent les usagers ordinaires du grand public ? Et qu'en est-il des définitions (complexité du métalangage, exactitude scientifique, etc.) et de certains autres éléments problématiques de la microstructure tels que les étiquettes de domaine ?

Après avoir décrit la problématique qui sous-tend notre enquête, passons à la description de l'échantillon envisagé.

2.1.3. Champ d'enquête ; structure et importance de l'échantillon

2.1.3.1. Champ d'enquête

Par « champ d'enquête », encore appelé « univers de référence » ou « population » (Dussaix & Grosbras (1993 : 7) ; Antoine (1990 : 161)), on entend l'ensemble des sujets à étudier, l'ensemble des unités statistiques.

Dans notre cas, la population est constituée des utilisateurs adultes potentiels (c'est-à-dire de plus de quinze ans) de dictionnaires généraux unilingues français ou anglais, et / ou de dictionnaires bilingues anglais-français.

2.1.3.2. Structure de l'échantillon

Ces utilisateurs potentiels se répartissent selon trois catégories principales, chacune subdivisée en deux catégories selon l'opposition « déjà formé / en cours de formation » :

1. Professionnels de la langue

- déjà formés : traducteurs généraux ou spécialisés, professeurs de langue, professeurs de traduction, rédacteurs, terminologues, lexicographes, etc. ;
- en formation : étudiants en traduction ou « apprentis traducteurs » (appellation utilisée par Mackintosh (1995)), étudiants en langue, etc.

1. Professionnels des sciences et techniques

- déjà formés : professeurs de sciences et techniques, chercheurs, ingénieurs, techniciens, etc. ;
- en formation : étudiants en sciences et techniques ou « apprentis ingénieurs ».

1. Grand public cultivé (GPC) « Grand public, honnête homme, homme de la rue, Monsieur tout le monde, personne lambda... » : que choisir ? Pas un de ces termes n'est plus précis que l'autre. Nous utilisons grand public par commodité, même si nous sommes bien consciente qu'il s'agit d'un terme flou, qui recouvre de nombreuses réalités : divers niveaux d'éducation, diverses spécialisations, etc. Descamps (1994) a bien souligné le problème en parlant du problème de la définition « d'humaniste moderne ».

- déjà formé : homme de la rue ou « honnête homme » ;
- en formation : étudiants de matières autres que les langues, la traduction, les sciences et techniques ; lycéens.

Précisons ici qu'il avait été éventuellement envisagé de faire trois sondages différents pour ces trois sortes de public, avec un degré de précision variable dans les questions, mais l'idée a vite été écartée pour des raisons pragmatiques (cela aurait été bien trop fastidieux) et comparatives (les données auraient été trop difficiles à mettre en parallèle).

2.1.3.3. Importance de l'échantillon

A la vue de ce qui a été obtenu dans les enquêtes existantes mentionnées plus haut, il a été décidé qu'un échantillon d'une taille comprise entre environ cent et deux cents sujets par langue et par type de dictionnaire serait satisfaisant et réaliste, et qu'il serait composé de la manière la plus équilibrée possible des membres de chaque catégorie et sous-catégorie.

2.1.3.4. Problèmes d'échantillonnage

Lors de la conception d'une enquête se pose toujours le problème de l'échantillonnage (la sélection des éléments de l'ensemble (Dussaix & Grosbras (1993 : 8)) ; on cherche en effet à ce que les résultats obtenus sur l'échantillon se rapprochent de façon suffisante de la réalité moyenne de l'ensemble afin de pouvoir établir des généralisations (Devereaux-Ferguson (2000 : 138)).

Comment organiser la sélection pour que les résultats soient aussi représentatifs que possible ? On distingue en général deux types de méthodes : les méthodes probabilistes ou aléatoires, et les méthodes non-probabilistes ou empiriques **Note269**.

Dans les méthodes dites aléatoires, les individus de l'échantillon sont choisis par tirage au sort, de telle sorte que tous les membres de la population de référence ont une chance égale d'être inclus dans l'échantillon, et cela « afin de n'introduire aucun biais (surévaluation ou sous-évaluation de telle catégorie de personnes) » (Meynaud & Duclos (1985 : 61)).

Dans les méthodes dites empiriques, parmi lesquelles la « méthode des quotas » est la plus connue, « on cherche à construire *a priori* une sorte de 'modèle réduit' ou de 'miniature' de la population étudiée » (Antoine (1990 : 174)) en établissant une liste « de personnes, en nombre suffisant, se répartissant selon les

mêmes caractéristiques et les mêmes proportions que l'ensemble de la population à étudier » (Meynaud & Duclos (1985 : 61)). Antoine (*ibid.*) explique ainsi :

On observe par exemple que la population française de plus de 15 ans comprend 75 % d'urbains et 25 % de ruraux, un peu plus de femmes que d'hommes et qu'elle a une répartition socioprofessionnelle connue [grâce au dernier recensement de la population] ; et l'on décide d'inclure dans l'échantillon les mêmes proportions selon l'habitat, le sexe, et la catégorie socio-professionnelle.

Ces deux types de méthodes, qui visent à la représentativité, sont théoriquement recevables **Note270.**, mais posent un problème essentiel d'application pratique.

En effet, ces deux méthodes reposent sur l'existence de statistiques précises sur la population étudiée : pour la première méthode, il faut disposer de « bases de sondage », c'est-à-dire de fichiers comprenant tous les individus de la population que l'on veut étudier (Meynaud & Duclos (1985 : 61)) **Note271.** pour pouvoir procéder au tirage au sort et, pour la seconde, il faut disposer de statistiques définissant la structure sociodémographique de la population de référence (telles que celles issues de recensements de la population d'un pays donné) pour pouvoir vouloir en imiter les caractéristiques.

Dans notre cas, cela impliquerait de posséder des données sur des catégories professionnelles qui ne sont pas couramment identifiées comme telles (les professionnels de la langue, les scientifiques...), et de posséder ces données pour plusieurs pays alors qu'il est déjà difficile d'obtenir les seules données propres à la France (Meynaud & Duclos (1985 : 61))... cela ne relève pas de la gageure, mais de l'utopie!

Pour cette raison principalement, nous avons renoncé à constituer un échantillon réellement représentatif des utilisateurs adultes potentiels de dictionnaires généraux unilingues et bilingues.

Mais à cela s'ajoutent deux autres raisons, partagées par Descamps & Vaunaize (1983 : 93) qui ont dû eux aussi « renoncer à constituer un échantillon représentatif des Français adultes » :

- le peu de moyens dont nous disposions (à la fois en termes de finances et de laps de temps ; nous ne saurions nous hisser à la hauteur d'un institut de sondage),
- le fait que notre questionnaire n'était pas constitué uniquement de questions d'opinion, mais aussi de questions de fait (noms et tailles des dictionnaires utilisés, dates d'édition, etc.), auxquelles il est bien plus contraignant de répondre.

Comme eux, nous avons par conséquent pris « le parti d'assembler un échantillon à partir d'une population composite dont les membres seraient bien disposés à répondre à l'enquête » (*ibid.*), et avons eu en quelque sorte recours à une des méthodes empiriques relevées par Devereaux-Ferguson (2000 : 143), celle de « l'échantillonnage de commodité » (“convenience sampling”), avec les avantages et les inconvénients qu'elle comporte :

convenience sampling involves selecting the sample from readily available people (e.g. on the streets, in supermarket parking lots, or in malls) in public. The benefits of convenience sampling derive from the ease and low cost of using this technique. Because the sampling process is nonrandom, however, the sample will not be representative of the larger population being studied (unless the research question involves these specific groups).

Nous avons ainsi cherché des personnes de bonne volonté, non pas complètement au hasard, mais au sein des trois grandes catégories préalablement identifiées.

2.1.4. Détermination des objectifs du sondage

Suite aux réflexions précédentes, nous avons mis au point trois objectifs principaux relatifs aux informations à recueillir dans le sondage, accompagnés de divers sous-objectifs.

2.1.4.1. Premier objectif

Notre premier objectif (qui correspond globalement aux questions « Pourquoi ? » et « Qui ? » posées précédemment) est le suivant : **déterminer si l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux correspond à un besoin et / ou à une envie des utilisateurs ; autrement dit, justifier la raison d'être, la « place » des termes dans les dictionnaires généraux en se fondant sur ce qu'affirment les utilisateurs.**

Cet objectif a les trois sous-objectifs suivants :

- établir, sur un échantillon donné, **combien** de personnes cherchent des termes dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues, et à quelle fréquence se fait cette recherche ;
- voir, sur le même échantillon, **qui** sont ces personnes qui cherchent des termes, à savoir comment elles se répartissent selon les trois grandes catégories identifiées préalablement, ainsi que selon les sous-catégories qui leur correspondent ;
- déterminer **à quel point** les utilisateurs **jugent nécessaire** l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux, et comment cela varie selon le **type d'utilisateur**.
- Pour reprendre les termes chers à Galisson, les deux premiers sous-objectifs visent donc à circonscrire *l'usage* qui est fait des dictionnaires généraux en ce qui concerne les termes, alors que le troisième, d'orientation plus sociolinguistique, cherche à dessiner *l'image*, la représentation que s'en font les utilisateurs.

2.1.4.2. Deuxième objectif

Notre second objectif (qui correspond globalement aux questions « Comment ? » et « Quoi ? » évoquées plus haut) est le suivant : **établir quelle utilisation précise les usagers (pris dans leur ensemble, ou répartis selon leur profil) font des dictionnaires généraux concernant les termes.**

Cet objectif a les trois sous-objectifs suivants :

- déterminer quelles sont les conditions et les circonstances d'utilisation des divers dictionnaires dans lesquels se fait potentiellement la recherche de termes ;
- définir de manière précise quels sont les objets de la recherche (type de terme, type de domaine) et quelles sont les raisons de la recherche (type d'information recherchée concernant le terme) ;
- voir comment le recours au dictionnaire général s'intègre dans le processus global de la recherche d'information sur un terme.

2.1.4.3. Troisième objectif

Notre troisième objectif (qui correspond à la question « A quel fruit ? ») est le suivant : évaluer l'adéquation du traitement actuel des termes dans les dictionnaires généraux aux besoins et aux attentes des divers types d'utilisateurs en mesurant le degré de satisfaction qu'ils expriment vis-à-vis d'un certain nombre d'aspects.

Cet objectif a les deux sous-objectifs suivants :

- évaluer cette adéquation au niveau de la **macrostructure** des dictionnaires généraux, et voir comment elle varie selon le **type d'utilisateur** ;

- évaluer cette adéquation au niveau de la **microstructure** des dictionnaires généraux, et voir comment elle varie selon le **type d'utilisateur**.

Pour ces trois objectifs, nous voulons regarder quelles différences ou ressemblances existent non seulement entre les différentes catégories et sous-catégories d'usagers, mais aussi entre les usagers de langue maternelle anglaise et les usagers de langue maternelle française.

Après avoir décrit la problématique, l'échantillon visé et les objectifs à atteindre, attardons-nous quelques instants sur les problèmes relatifs au choix de la méthode d'échantillonnage.

2.1.5. Choix du mode de recueil des informations

2.1.5.1. Type de questionnaire choisi : avantages et inconvénients

Notre choix s'est porté sur le type de sondage ou d'enquête que l'on appelle questionnaire écrit auto administré.

Très largement répandue, cette technique comporte un bon nombre d'avantages, mais on ne saurait passer sous silence les inconvénients qui s'y rapportent.

Le sondage écrit, qui se faisait avant typiquement par correspondance, a pour avantage premier d'être relativement facile à distribuer (Mackintosh (1995 : 58)) et de permettre d'atteindre un assez grand nombre de personnes à peu de frais et en assez peu de temps (Martin-Routledge (1998 : 40)), ce qui est d'autant plus vrai à l'heure actuelle avec le développement d'Internet et du courrier électronique. Qui plus est, les gens se prêtent plus facilement à l'exercice qu'à un autre type de technique empirique, tel un test (de traduction, de compréhension, etc.).

Si l'on se place du côté de la personne interrogée, le sondage a aussi l'avantage de pouvoir être rempli de manière anonyme, et la personne n'est pas soumise à une lourde contrainte de temps et peut ainsi répondre à son rythme, le tout sans ressentir de pression extérieure ou sans interférence de l'enquêteur Note272. (Deveraux-Ferguson (2000 : 185)).

Si l'on se place du côté de la personne qui dépouille, par comparaison avec un test empirique, tel qu'un test de compréhension ou un sondage oral où les réponses doivent être retranscrites, un sondage écrit est relativement facile à analyser et, cela, d'autant plus qu'il existe maintenant des logiciels de statistiques qui, une fois les données rentrées, se chargent d'effectuer les divers calculs.

Examinons maintenant quels inconvénients il y a à faire appel à cette méthode.

Un premier problème, mais non des moindres, est celui du taux de réponse Note273 : en effet, seule une infime partie de l'ensemble des personnes approchées répond véritablement au sondage, comme l'indiquent Cayrol (2000 : 69-70) et Devereaux-Ferguson (2000 : 186) : "the major disadvantage of the mail survey, however, is its low return rate. A typical survey achieves a return rate of 10% to 40%." Il faut donc le diffuser très largement afin d'obtenir un nombre de réponses qui soit statistiquement valable (Jacquart (1988 : 20)).

Un second problème, lié au premier, est un problème de représentativité : d'une part, seules les personnes les plus intéressées par le sujet du sondage y participent, comme l'indiquent Devereaux-Ferguson (2000 : 186) et Cayrol (2000 : 69), qui précise : « Souvent, ce sont les personnes les plus concernées par le sujet, ou les plus furieuses à l'égard de la problématique de l'étude, qui tiennent à répondre » ; d'autre part, celles issues des classes favorisées sont plus susceptibles d'y répondre que les autres (Devereaux-Ferguson : *ibid.*) ; enfin, l'anonymat, qui peut être perçu comme un avantage comme nous l'avons vu plus haut, est aussi problématique en ce sens, comme le souligne Cayrol (2000 : 69) : « du point de vue de la représentativité,

c'est évidemment la pire méthode : on ne sait pas très bien qui, au juste, répond », sans compter qu'aucun suivi n'est possible, comme l'on ne dispose pas de la liste nominative de la population consultée.

Un troisième problème, mentionné par de nombreux auteurs (notamment Béjoint (2000 : 147) et Martin-Rutledge (1998 : 39)), réside dans le fait que les personnes interrogées ne fournissent pas nécessairement des réponses **sincères**, qui correspondent à la réalité de ce qu'elles font, comme le soulignait déjà Hatherall en 1984 (p. 184) :

Questionnaire-based research has been criticized, however, because it relies very heavily on respondents' perceptions of the look-up process, and data can be distorted by respondents' desire to please or to conform [...]. Are subjects saying here what they do, or what they think they do, or what they think they ought to do, or indeed a mixture of all three?

Plusieurs biais sont donc possibles : celui de la « désirabilité sociale » ou bien de la « réaction de prestige » **Note274**, celui de la « peur du changement ou tendance au conformisme », et celui de la « tendance à l'acquiescement » ou des « réactions de complaisance » (Tremblay (1991 : 122), Devereaux-Ferguson (2000 : 155)), c'est-à-dire « l'attraction de la réponse positive ou tendance des interviewés à répondre *oui, vrai, d'accord, etc.* » (Dussaix & Grosbras (1993 : 75)). Martin-Routledge (1998: 39) pose ainsi la question suivante : « Un utilisateur qui sait que les apprenants de niveau avancé sont plus susceptibles d'avoir recours au dictionnaire unilingue qu'au dictionnaire bilingue va-t-il honnêtement faire part de l'usage intensif qu'il fait de son dictionnaire bilingue » ? De plus, certains utilisateurs ne sont pas toujours conscients ou n'ont pas toujours souvenir de leurs actions (Béjoint (1981 : 217)), et le chercheur ne peut jamais être sûr que la personne sondée ait véritablement compris la question (Béjoint (2000 : 147)). Enfin, un problème spécifique au questionnaire auto-administré est qu'à la différence des sondages oraux, où la personne « découvre le contenu du questionnaire au fur et à mesure qu'il est énoncé », la personne a « tout loisir de parcourir l'ensemble du questionnaire reçu avant de répondre aux premières questions » (Jacquart (1988 : 81)), ce qui, par effet de contamination, peut déformer sa vision des choses (Jacquart : *ibid.*) ou même la faire « mentir sur des paramètres [la] concernant » (Cayrol (2000 : 70)). Cela dit, cette déformation potentielle de la réalité, que certains appellent le « paradoxe de l'observateur » (la chose observée est modifiée par le fait même d'être observée), est inévitable et, cela, quelle que soit la discipline (biologie, anthropologie, etc., (Béjoint (2000 : 147))).

2.1.5.2. Mode de diffusion de l'enquête : avantages et inconvénients

Comme nous l'avons indiqué plus haut, le questionnaire écrit auto-administré était traditionnellement diffusé sous forme papier par voie postale. Or, comme le dit fort justement Candel (2001 : 81) dans son « point de vue de l'enquêteur » :

Les moyens d'enquête, comme les moyens d'analyse, ont changé. Si nous devons renouveler aujourd'hui une telle enquête, nous la diffuserions prioritairement par courrier électronique.

A l'heure actuelle, c'est donc la diffusion des sondages sous forme numérique sur Internet qui prédomine. Il suffit de lire ce que disaient déjà en 2000, d'une part, Cayrol (2000 : 71) : « Internet va s'imposer, s'impose déjà comme l'un des outils de prédilection des sondeurs » et, d'autre part, Devereaux-Ferguson (2000 : 184-185) : “The current impetus toward a computer-mediated society means that [computer-administered or Internet surveys] will become more popular in future years.”

Nous avons donc opté pour cette méthode **Note275**, qui présente bien évidemment des avantages comme des inconvénients.

D'un côté, il s'agit « d'un moyen simple, peu coûteux, universel, d'entrer en contact, potentiellement, avec la planète entière et d'envoyer aux personnes contactées des questions auxquelles elles pourront répondre

directement » (Cayrol (2000 : 71)), et d'un moyen qui permet de disposer de certaines données directement sous forme numérique.

Mais d'un autre côté, le problème de la représentativité est encore plus manifeste avec les internautes, comme l'expliquent Devereaux-Ferguson (2000 : 20) :

Internet users share characteristics that cannot be generalized to the mass public. They are probably better educated and more technologically sophisticated than the average non-user.

et Cayrol (2000 : 72) :

Dans aucun pays — même dans les pays de l'Europe du Nord ou aux Etats-Unis, où l'informatisation des ménages et l'utilisation d'Internet sont les plus élevées —, les internautes ne sont représentatifs de la population globale. [...] Le monde des internautes, partout, sous-représente les femmes, les classes d'âge supérieures à 35 ans, les catégories sociales défavorisées (dans des proportions variables).

Ce dernier auteur ajoute plus loin (*ibid.* : 73) qu'un éventuel redressement statistique visant à rendre les internautes semblables à la population française ne ferait que fausser encore plus les résultats :

Sur quelques milliers d'individus, le seul agriculteur rencontré, ou le seul « plus de 65 ans » va peser dix, vingt, trente fois son poids, dans l'échantillon représentatif...

Dans les pages qui précèdent, nous avons décrit la phase de la conception du sondage, en précisant quelle en était la problématique, quels en étaient les objectifs, quel échantillon était visé, et quel mode de diffusion nous envisagions.

Comment transformer les « questions-problèmes » en « questions instruments de mesure », pour reprendre les termes d'Antoine (1990 : 150 et 165) ? C'est au cours de la phase suivante — celle de l'établissement véritable du questionnaire, que nous décrivons maintenant — qu'intervient cette distinction.

2.2. Rédaction du questionnaire

2.2.1. Quelques réflexions sur l'élaboration du questionnaire

La réalisation d'un questionnaire est un travail d'artisan. Tout travail artisanal exige un minimum de règles ou de normes, de tours de main, d'expérience, sans que l'on puisse mesurer la part de ces différents éléments. (*Jacquart (1988 : 64)*)

2.2.1.1. Longueur du questionnaire

Etant donné que la longueur d'un questionnaire, et donc sa durée, « ont [vraisemblablement] une incidence sur la fiabilité des réponses recueillies » (Jacquart (1988 : 114))[Note276](#), il est nécessaire de réduire celui-ci à un volume acceptable. D'après ce même auteur, pour les sondages oraux, « [le public interrogé] accepte une durée d'interview atteignant, ou dépassant, largement 45 minutes ». Notre sondage, s'il était rempli de bout en bout (ce qui n'était pas toujours le cas), comportait un total de 38 questions, et pouvait prendre jusqu'à 45 minutes, ce qui semble correspondre aux recommandations.

2.2.1.2. Formulation des questions

La formulation des questions est délicate, puisqu'il faut veiller à ce que celles-ci soient immédiatement compréhensibles par tous. **Note277.** : il faut donc « se mettre à la portée de la personne interrogée, en utilisant des termes simples » (Jacquart (1988 : 75-76)) qui appartiennent au langage courant et non au jargon des linguistes (nous avons donc, par exemple, utilisé le terme « mini-définitions » à la place « d'indications sémantiques »).

2.2.1.3. Format des questions

Le format des questions est assez difficile à choisir, car il n'est pas toujours satisfaisant. Voici les principaux types que nous avons utilisés dans le questionnaire :

- Questions ouvertes / Questions fermées

Questions ouvertes ou questions fermées ? Cette polémique fait partie de l'histoire des sondages et nous ne prétendons pas la résoudre ici. Contentons-nous d'examiner brièvement quels avantages et quels inconvénients présentent ces deux types de questions.

Les questions *ouvertes* (auxquelles les personnes sondées répondent comme elles le désirent), permettent d'obtenir des réponses plus complètes et « donnent à l'interviewé le sentiment que son avis compte » (Dussaix & Grosbras (1993 : 71). Cependant, elles donnent souvent lieu à « des réponses superficielles ou stéréotypées, l'interviewé citant les premières raisons qui lui viennent à l'esprit » (*ibid.*, et Devereaux-Ferguson (2000 : 173)), et relèvent de la gageure lorsqu'on en vient à les analyser : il s'agit d'un processus lourd et coûteux, puisqu'il faut regrouper par thèmes les réponses jugées voisines ; non-exhaustif, car une partie de l'information recueillie est sacrifiée ; et en fin de compte très subjectif, dans la mesure où beaucoup de place est laissée à l'interprétation (Tremblay (1991 : 121), Jacquart (1988 : 104), Devereaux-Ferguson (2000 : 173)).

A l'inverse, les questions *fermées* (questions auxquelles les réponses possibles sont déterminées à l'avance par le rédacteur du questionnaire) permettent d'obtenir des réponses homogènes qui peuvent être comparées, mais elles ne laissent en revanche guère de place à la nuance et « attire[nt] l'attention de la personne interrogée sur une liste d'éventualités qui la conditionne et limite son champ de réflexion » (Jacquart (1988 : 196)).

Une solution intermédiaire est d'ouvrir légèrement une question fermée en introduisant l'item « autre réponse » qui permet d'évoquer un motif non-prévu par l'auteur du questionnaire, mais cela provoque souvent le risque de recueillir « des réponses en dehors du cadre de référence de la question » (Jacquart (1988 : 197)).

Suivant les conseils de Dussaix & Grosbras (1993 : 71) — « mieux vaut “fermer” les questions en utilisant les résultats d'une étude qualitative préalable » —, nous avons décidé d'utiliser en très grande majorité des questions *fermées*, auxquelles nous avons parfois rajouté la catégorie « autres : précisez ». Les questions fermées que nous avons élaborées relèvent essentiellement des trois types suivants (Jacquart (1988 : 100)) :

- questions « dichotomiques simples » : « la réponse, présumée sincère, résulte d'un choix entre oui et non, l'absence d'opinion n'ayant pas sa place » ;
- questions « dichotomiques complexes » **Note278.** : « certaines questions, dichotomiques par essence, sont souvent accompagnées de l'absence de réponse 'refus ou ne sait pas' » ;
- questions « à choix multiples, dites cafeteria » : « la personne choisit dans une liste d'éventualités celle(s) lui convenant. »

2.2.1.4. Finalité des questions

- Questions de faits / Questions d'opinion

« Les questions relatives à des faits ou à des opinions constituent la matière essentielle du questionnaire auto-administré » (Jacquart (1988 : 81)), mais il est essentiel de faire un « dosage astucieux des deux types de questions » (*ibid.* : 122), ce que nous avons essayé de faire.

Tandis que les questions de *faits* (présence ou utilisation d'un produit, fréquence d'utilisation, etc.) sont faciles à rédiger, il n'en va pas de même des questions *d'opinion*. En effet, il faut tout d'abord décider de quelle manière celles-ci vont être formulées pour *mesurer* l'opinion : faut-il utiliser une échelle (comme celle de Likert, par exemple **Note279.**), complexe à analyser, ou bien une question dichotomique (satisfaisant / non satisfaisant), qui « ne permet pas de distinguer le degré d'approbation ou de désapprobation du répondant » (Tremblay (1991 : 122)) ? Nous avons décidé d'opter pour la deuxième solution, qui surcharge moins le questionnaire et s'analyse plus aisément. Ensuite, il faut savoir si l'on propose explicitement ou non une « réponse-refuge moyenne », du type « je ne sais pas ». Le fait d'inclure explicitement cette possibilité a pour gros inconvénient d'augmenter la probabilité de cette réponse comme l'expliquent Cayrol (2000 : 62), Devereaux-Ferguson (2000 : 174) et Asher (1995 : 34-35 **Note280.**), et pose des problèmes d'interprétation, comme l'explique Asher (1995 : 35) :

The interpretation of a “don't know” response can be especially problematic since “don't know” can mean many different things. For some people, “don't know” simply reflects the absence of a real attitude on the topic, but for other people, it may represent an inability to choose among contending positions.

Cela dit, il est parfois « utile de distinguer les ‘Ne répond pas’ des ‘Ne sait pas’ » comme le souligne Tremblay (1991 : 145). Nous avons donc décidé d'inclure des réponses moyennes pour les questions d'opinion.

- Questions centrales / Questions d'environnement

Les questions du sondage doivent « contribuer à l'objectif de l'étude, directement ou indirectement » comme le souligne Jacquart (1988 : 65) :

Dans un questionnaire consacré à l'étude de l'usage et des attitudes relatifs à un produit, plusieurs séries de questions entrent en jeu :

- les questions centrales dont la formulation répond à l'objet précis du sondage et exige beaucoup de soins ;
- les questions d'environnement dont l'objet est de décrire le contexte dans lequel s'inscrit l'utilisation d'un objet, d'un produit, d'un service, d'un appareil, etc. Les caractéristiques individuelles en font partie, ainsi que les questions relatives au mode de vie, aux valeurs individuelles, etc.

Il faut savoir limiter les questions d'environnement, dont le rôle « se borne à expliquer au mieux des attitudes ou un comportement » (*ibid.*). Toutefois, même si ces questions ne se substituent pas aux questions spécifiques, elles sont intéressantes à titre indicatif. Nous en avons donc inclus un certain nombre (noms des dictionnaires utilisés, consultation de la préface, etc.).

- Questions-filtres

Les questions-filtres, ou questions d'orientation, jouent un rôle d'aiguillage dans le questionnaire : elles « déterminent des blocs de questions qui ne seront posées qu'à une certaine partie des répondants » (Tremblay

(1991 : 142)). Elles sont utiles « lorsqu'on veut amener les répondants vers des questions qui les concernent plus particulièrement » (*ibid.*). Le principal est de ne pas en abuser (Jacquart (1988 : 113)), afin de ne pas créer de confusion chez la personne interrogée. Nous avons décidé d'en introduire à plusieurs reprises dans le questionnaire, la plus importante d'entre elles étant bien évidemment la question B6 : « Cherchez-vous des mots scientifiques et techniques dans votre dictionnaire général ? » Seules les personnes ayant répondu positivement à cette question doivent remplir les questions qui suivent (B7 à B12).

- Questions d'intention

Ce type de question concerne principalement les intentions *d'achat* (Jacquart (1988 : 100)). Nous l'avons utilisé quand nous évoquions l'éventuel achat d'un type de dictionnaire bien particulier.

En conclusion de cette section sur la rédaction des questions **Note281**, insistons juste sur le fait qu'il semble indispensable de varier les types de questions, car « l'usage d'une métrique homogène ennuie la personne interrogée » selon Jacquart (1988 : 116). Cependant, le questionnaire est plus facile à remplir lorsque toutes les questions sont bâties sur le même moule. En outre, il est compliqué de comparer des réponses obtenues à l'aide de métriques différentes (*ibid.*). Il faut donc se résoudre à de multiples compromis.

2.2.1.5. Ordre des questions

Etant donné que le questionnaire auto-administré « a les plus grandes chances d'être lu ou parcouru avant qu'il y soit répondu » (Jacquart (1988 : 82)), il faut éviter « les séries de questions traitant d'un même thème dans lesquelles chaque question donne des éléments d'informations pour répondre à la suivante » et faire en sorte que « chaque question d'opinion soit indépendante non seulement de celles qui la précèdent, mais aussi de celles qui lui succèdent » (*ibid.* : 78 et 81-82), même si l'on efforce de suivre le principe dit de l'entonnoir selon lequel il faut aller du général au particulier. C'est ce que nous avons essayé de faire pour les trois dernières questions (d'opinion) du sondage **Note282**.

2.2.2. Prétest et corrections

La phase de pré-test du questionnaire auprès d'un petit échantillon est absolument indispensable, comme le soulignent Dussaix & Grosbras (1993 : 70). Elle a pour but *général* de permettre d'effectuer les changements nécessaires à l'amélioration du questionnaire, et a, selon Jacquart (1988 : 133), plusieurs objets *précis*, à savoir : « signaler les questions obscures, mal comprises ou ambiguës », « proposer des modifications dans le vocabulaire ou tout au moins relever les mots ou expressions qui nécessitent une explication de l'enquêteur », « vérifier le déroulement logique du questionnaire », « alléger les formulations 'bavardes' » et « évaluer la durée de l'interview ».

Les auteurs recommandent, d'une part, que l'échantillon choisi soit d'un minimum de dix personnes (« entre 10 et 30 individus » selon Dussaix & Grosbras (*ibid.*), entre 10 et 50 selon Tremblay (1991 : 150)) et, d'autre part, qu'il reflète la diversité de la population visée (Dussaix & Grosbras (*ibid.*), Tremblay (*ibid.* : 149)).

Une première version du sondage a donc d'abord été administrée en septembre 2002 à douze personnes (dont la majorité faisait partie des assistants de recherche et des réviseurs du *Dictionnaire Canadien Bilingue*). Plus précisément, l'échantillon sur lequel a été effectué le pré-test était constitué pour moitié, d'anglophones et, pour moitié, de francophones **Note283**. Les professions des douze personnes interrogées étaient réparties de la sorte : dix professionnels de la langue **Note284**, et deux scientifiques **Note285**. On remarquera que, contrairement aux recommandations des auteurs citées plus haut, l'échantillon utilisé ne comportait pas une des catégories visées, à savoir le grand public. Il nous semblait en effet que les remarques des scientifiques suffiraient à nous indiquer si le vocabulaire que nous avons utilisé était trop spécialisé pour un non-linguiste.

Les réponses et les remarques fournies par ces douze personnes ont permis, outre de minuter le temps nécessaire pour remplir le sondage [Note286](#), d'apporter un certain nombre de modifications au questionnaire.

Oltre quelques modifications de forme (typographie, numérotation des questions, présentation des tableaux, etc.), les types de changements qui ont été apportés au questionnaire sont les suivants :

- *simplification* : par exemple, à la question 6, nous demandions aux personnes si elles cherchaient des mots scientifiques et techniques dans certains dictionnaires généraux dont le nom était cité. Suite aux remarques, nous avons simplifié la question et supprimé les noms des dictionnaires.
- *précision* : par exemple, la question 3 du profil concernant les catégories socioprofessionnelles étant un peu trop « abrupte » pour les anglophones, qui ne connaissaient pas cette classification, nous avons décidé dans la version définitive de préciser qu'il s'agissait des catégories établies par l'INSEE.
- *clarification* (notamment au point de vue de *l'expression*) : par exemple, dans les questions 1 et 2 portant sur le nom et la taille des dictionnaires, les anglophones nous ont signalé que l'appellation "collegiate" n'était pas très claire ; nous avons donc décidé de la remplacer par l'appellation "desk-size" et avons décidé, pour chaque taille, de donner un exemple-type de dictionnaire.
- *ajout* : une remarque faite par une des personnes (un linguiste) à la question 16 [Note287](#), du pré-test nous a amenée à faire la distinction entre mots scientifiques et techniques *usuels* et mots scientifiques et techniques *spécialisés* et donc, d'une part, à poser une nouvelle question concernant le degré de spécialisation du mot recherché par les utilisateurs et, d'autre part, à changer la formulation des questions 16, 17, et 18 (« dictionnaire sans mots scientifiques et techniques *spécialisés* » au lieu de « dictionnaires sans mots scientifiques et techniques » tout court).

Afin qu'il soit possible de voir plus en détail quelles modifications exactement ont été apportées à la version du pré-test pour la version définitive du sondage, le pré-test est inclus dans l'annexe B [Note288](#).

2.2.3. Version définitive du sondage

2.2.3.1. Présentation globale des sondages

Concrètement, nous avons élaboré deux sondages différents (que l'on trouve dans l'annexe B) :

- un sondage rédigé en langue française comportant une section sur les dictionnaires unilingues français et une section sur les dictionnaires bilingues anglais-français ;
- un sondage rédigé en langue anglaise (traduit du français) comportant une section sur les dictionnaires unilingues anglais et une section sur les dictionnaires bilingues anglais-français.

Ces deux sondages laissent le choix aux personnes interrogées de remplir soit les deux sections (dictionnaires unilingues *et* dictionnaires bilingues), soit de remplir chaque section indépendamment l'une de l'autre. Cette présentation des deux sections dans un même questionnaire a pour avantage de permettre d'atteindre en une seule fois le plus grand nombre de personnes possible [Note289](#). Cependant, étant donné que les questions d'une section à l'autre sont quasi identiques [Note290](#), elle a pour inconvénient de créer un effet de lassitude chez l'enquêté, ce qui peut l'amener à moins bien répondre aux questions de la deuxième section, ou à calquer les réponses données pour la première section.

2.2.3.2. Présentation détaillée des questions

Chaque questionnaire est divisé en deux parties :

- la partie A, qui concerne le profil des personnes interrogées et qui comporte 10 questions,
- la partie B, constituée d'une première section de 19 questions portant sur les dictionnaires unilingues et d'une deuxième section de 19 questions portant sur les dictionnaires bilingues.

2.2.3.2.1. Questions de la section A (profil)

L'ensemble des questions de la section A a pour but de tracer la signalétique sociodémographique des personnes qui répondent au sondage.

La question sur l'âge (A2) permet de voir si les sondés ont derrière eux une plus ou moins grande expérience potentielle de l'utilisation des dictionnaires.

Pour la question A3 (qui portait sur l'activité professionnelle des sondés), à la suite de Descamps & Vaunaize (1983 : 94), nous avons décidé d'utiliser les Catégories Socio-Professionnelles (CSP) établie par l'INSEE, comme le font en général toutes les enquêtes menées en France ainsi que l'explique Jacquart (1988 : 198) :

Les résultats du recensement de la population ainsi que les études de l'INSEE constituent la base du choix et de la formulation des questions dites de caractéristiques.

Bien qu'imparfaite, cette catégorisation a le mérite de permettre le repérage de la situation sociale dans la mesure où elle offre une combinaison synthétique de différents critères tels que le niveau d'instruction, le niveau de revenu et la place dans la hiérarchie sociale. Elle a pour objet général de « permettre une comparaison avec des statistiques de référence en vue d'apprécier la représentativité apparente d'un sondage » et de « permettre une analyse des résultats dans différents groupes socio-démographiques » (Jacquart (*ibid.*)).

Dans notre cas, les analyses transversales des questions ne se feront pas selon la CSP mais selon les catégories et sous-catégories d'utilisateurs définies plus haut (2.1.3). Dans ce but, nous avons posé les questions A4 à A7 :

- les questions A4 et A5 permettaient aux personnes de préciser s'ils étaient professionnels de la langue ou scientifiques professionnels (la question A4 contenait une liste pré-établie de catégories de professionnels de la langue inspirée du sondage du *Dictionnaire Canadien Bilingue* et du sondage de Grenon (2002), tandis que la deuxième était ouverte mais comportait des exemples)**Note291** ;
- les questions A6 et A7 s'adressaient uniquement aux lycéens et aux étudiants. Ces derniers devaient préciser s'ils étudiaient les langues ou la traduction, les sciences et techniques, ou bien d'autres matières (dans ce dernier cas, ils faisaient partie du « grand public cultivé en formation »). Les lycéens et les étudiants devaient également préciser leur niveau d'études (il paraît en effet assez difficile de mettre dans la même catégorie des élèves de 1^e et des étudiants de doctorat !) ;
- Enfin, les questions A8, A9 et A 10 concernent les langues pratiquées par les utilisateurs (langue maternelle, deuxième langue — langue la mieux maîtrisée après la langue maternelle — et temps d'apprentissage de la deuxième langue). Elles permettent, lors de l'analyse des résultats, de déterminer si l'utilisation des dictionnaires est différente selon que les gens consultent les dictionnaires dans leur langue maternelle ou leur deuxième langue (cf. Grenon-Nyenhuis, chapitre 8).

2.2.3.2.2. Questions de la section B

Afin de fournir au lecteur une vue d'ensemble des questions de la section B, nous avons regroupé celles-ci dans un tableau synthétique qui relie chaque question aux objectifs et sous-objectifs présentés auparavant. Nous signalons de plus de quel type de question il s'agit (cf. point 2.2.1.3), et ajoutons quelques commentaires si nécessaire. Nous prenons comme modèle ici les questions de la section du sondage français portant sur les dictionnaires unilingues. Nous invitons le lecteur à se reporter à l'annexe B pour voir le reste des questions**Note292** .

2.3. Administration du questionnaire

2.3.1. Mode de diffusion et de récupération des données

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous avons décidé de diffuser notre sondage par le biais d'Internet. Plus précisément, le sondage a été codé en HTML et installé sur le site Web du Projet du *Dictionnaire Canadien Bilingue* [Note293](#). Nous avons joint les enquêtés potentiels par un courrier électronique dans lequel nous expliquions le but de notre recherche et nous renvoyions au site Web ; autrement dit,

- sauf demande expresse des personnes contactées, le fichier du sondage n'était pas envoyé en pièce attachée (car cela aurait risqué de rebuter un certain nombre de personnes) ; il était néanmoins téléchargeable au format Word sur le site Web ;
- ne pouvaient avoir accès au sondage que les personnes ayant reçu l'adresse du site web (aucun lien hypertexte ne permettait de s'y rendre, cela afin de parer aux éventuels abus).

Néanmoins, certaines personnes nous ont demandé explicitement des versions papier du sondage, ou d'autres encore ont imprimé le document Word ou la page Web du sondage et l'on rempli à la main.

Les données ont ensuite été récupérées de deux manières :

- par courrier électronique, sous forme numérique et partiellement codifiée si elles avaient été saisies sur le site Web [Note294](#), ou seulement sous forme numérique si elles avaient entrées dans le document Word même ;
- par voie postale lorsque les sondages avaient été remplis à la main.

2.3.2. Période de collecte des informations

Le « calendrier d'exécution de l'enquête », comme l'appelle Antoine (1990 : 162), a été le suivant : nous avons diffusé notre message électronique début novembre 2002, en demandant aux personnes de répondre au plus tard à la mi-décembre 2002, ce qui leur donnait approximativement un mois et demi. A la fin de l'année 2002, nous avons obtenu un nombre satisfaisant de réponses pour les sondages français. En revanche, nous n'avions alors qu'une quarantaine de réponses pour les sondages anglais. Nous avons dû attendre mai 2003 pour que soit franchie la barre des cent sondages recommandée par un de nos conseillers en statistiques [Note295](#).

2.3.3. Constitution définitive de l'échantillon

2.3.3.1. Catégories et sous-catégories d'utilisateurs

Précisons maintenant comment nous avons constitué notre échantillon en fonction des trois catégories établies plus haut, ainsi que de leurs subdivisions respectives.

1. Professionnels de la langue :

- Déjà formés :
 - ◆ la SAES (Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur), association française qui rassemble des professeurs d'anglais et aussi quelques traducteurs, essentiellement francophones, et que nous avons contactée par le biais de la liste de diffusion sur Internet ;

- ◆ l'OTTIAQ (Ordre des Traducteurs, Terminologues et Interprètes Agréés du Québec), association canadienne qui regroupe des professionnels de la région de Montréal, de Québec et d'Ottawa et dont nous avons contacté essentiellement des membres anglophones;
- ◆ l'ATA (American Translators Association), dont nous avons contacté nominativement quelques membres anglophones,
- ◆ diverses associations françaises de traducteurs spécialisés Note296, essentiellement francophones.

Le sondage a également été diffusé de manière plus isolée auprès de collègues ou de connaissances enseignants de langues, ainsi qu'auprès de connaissances qui travaillent dans le domaine des langues (terminologues, traducteurs, etc.) Note297. Ces personnes étaient francophones ou anglophones.

- En cours de formation

Nous avons diffusé le sondage auprès d'étudiants anglophones ou francophones de l'Ecole de Traduction et d'Interprétation de l'Université d'Ottawa (Canada), et auprès d'étudiants francophones en langues et/ou en traduction (de France) de notre connaissance, dont un certain nombre était issu du département d'anglais de l'ENS (Ecole Normale Supérieure) de Cachan.

1. Grand public

- Déjà formés :

Le sondage a été distribué essentiellement auprès d'amis, ou de connaissances francophones ou anglophones dont nous savions qu'ils ne travaillaient ni dans le domaine des langues, ni dans un domaine relié aux sciences et techniques. Ainsi, nous avons par exemple contacté des personnes travaillant dans la formation commerciale, dans les ressources humaines, dans l'administration. Le sondage a, par exemple, été diffusé à l'ensemble du personnel administratif de l'INSA de Toulouse (Institut National des Sciences Appliquées).

- En cours de formation

Nous avons diffusé le sondage auprès d'amis ou de connaissances (surtout francophones) lycéens, ou étudiants de domaines autres que les langues ou les sciences et techniques (élèves d'école de commerce, étudiants d'histoire, etc.).

1. Professionnels des sciences et techniques

- Déjà formés :

Du côté francophone, le sondage a été diffusé par voie électronique à l'ensemble du personnel de l'INSA de Toulouse, ce qui nous a permis de toucher des enseignants-chercheurs, des doctorants et des techniciens dans les diverses composantes de cette école (génie civil, génie mécanique, génie électrique, etc.), ainsi qu'à certains doctorants de l'Université Paul Sabatier Toulouse III (université scientifique) que nous considérons comme déjà formés. Il a aussi été diffusé individuellement auprès d'anciens élèves des sections techniques de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, auprès d'anciens élèves de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers), auprès d'ingénieurs travaillant dans le domaine de l'aéronautique à Toulouse (Airbus, EADS Note298, etc.) et auprès de certains membres du personnel des laboratoires Bio-Mérieux Note299 de Lyon.

Du côté anglophone, nous avons fait parvenir le sondage à un très grand nombre de professeurs et de doctorants de sciences et techniques de l'Université d'Ottawa (Canada) et de l'Université Carleton (Ottawa, Canada), membres (pour la plupart) des départements suivants : *Mechanical and Aerospace Engineering* ;

Civil Engineering ; Chemical Engineering ; Electronics ; Biochemistry, Microbiology and Immunology ; Mathematics and Statistics. Le sondage a aussi été diffusé auprès d'anglophones de divers pays spécialistes d'écologie **Note300**, ainsi qu'auprès d'une équipe de recherche en volcanologie de l'université britannique de Lancaster (Lancaster University Volcanology and Geohazards Research Group).

- En cours de formation

Le sondage a été diffusé auprès de quelques « apprentis ingénieurs » de diverses écoles d'ingénieurs (francophones), auprès d'élèves actuels (francophones) des sections techniques de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan et auprès d'étudiants d'université (anglophones et francophones) de divers niveaux (maîtrise, DESS, doctorat...).

2.3.3.2. Origine géographique des usagers

Les sondages français ont été diffusés majoritairement en France, et un peu au Canada.

Les pays dans lesquels les sondages anglais ont été diffusés sont un peu plus hétéroclites : Canada essentiellement, mais aussi Grande-Bretagne et Etats-Unis.

2.3.4. Problèmes rencontrés

2.3.4.1. Taux de réponse

2.3.4.1.1. Difficultés d'évaluation du taux

Un problème lié au mode de diffusion (courrier électronique) et au type de sondage (pouvant être rempli dans l'anonymat) est l'impossibilité dans laquelle nous nous sommes trouvée de calculer le taux de réponse. En effet, d'une part, il est impossible de savoir à combien de personnes exactement le sondage a été diffusé, car bon nombre de personnes ont obligeamment fait suivre notre message à d'autres personnes (amis ou collègues), mais sans nous prévenir nécessairement du nombre de personnes à qui elles le faisaient suivre ; d'autre part, comme le sondage pouvait être rempli de manière anonyme sur le site Web, il était impossible d'avoir le détail exact, parmi les gens à qui nous avons envoyé le sondage, de ceux qui avaient ou n'avaient pas répondu.

2.3.4.1.2. Cause des non-réponses

Un gros problème auquel nous nous sommes trouvée confrontée au cours de la diffusion est le manque d'informations sur la raison pour laquelle les personnes contactées ne répondaient pas au sondage : s'agissait-il uniquement d'un manque de temps ou bien d'un manque d'intérêt, ou encore les gens jugeaient-ils qu'ils ne devaient pas répondre parce qu'ils ne consultent jamais leur dictionnaire pour les mots scientifiques et techniques ? Nous soupçonnions que la troisième raison n'était pas la moins populaire, ce qui risquait de fausser nos données puisqu'un de nos objectifs est justement de savoir quelle est la fréquence de consultation du dictionnaire pour ce type de mots. En effet, au fur et à mesure qu'affluaient les réactions au message envoyé, nous recevions des messages du type : « J'ai transmis le message à des personnes plus compétentes que moi », ou bien « J'ai transmis le message à d'autres personnes, parce que je n'ai pas ouvert un dictionnaire depuis 10 ans... », ce qui nous confirmait dans l'idée que seules les personnes qui se sentent les plus concernées par le problème répondent au sondage (problème évoqué plus haut dans les inconvénients lié au questionnaire auto-administré). Comme nous l'avons expliqué dans le paragraphe précédent, il n'était pas possible d'avoir la liste précise et complète des personnes auprès de qui le sondage avait été diffusé et donc de recontacter l'ensemble des gens pour savoir pourquoi ils n'avaient pas répondu. Une fois la diffusion commencée, la solution adoptée a alors été de tenter de rectifier le tir pour les personnes suivantes en précisant dans le message d'accompagnement du sondage que les personnes pouvaient répondre *même si elles*

n'utilisaient pas souvent les dictionnaires.

2.3.4.2. Langue du sondage et langue maternelle

Lors de la conception puis de la diffusion du sondage, nous nous sommes trouvée confrontée à un choix méthodologique : idéalement, nous aurions pu élaborer un unique sondage portant à la fois sur les dictionnaires unilingues anglais et sur les dictionnaires unilingues français, ce qui aurait permis de comparer l'usage des dictionnaires que font les utilisateurs dans leur langue maternelle et celui qu'ils en font dans leur langue étrangère. Mais cela aurait encore rallongé le questionnaire (étant donné qu'il comprenait aussi la partie sur les bilingues) et aurait rebuté (encore) plus de personnes. Nous avons donc fait le choix (sans doute arbitraire ou critiquable) de nous concentrer sur l'usage des dictionnaires unilingues dans la langue maternelle. Par conséquent, nous avons donné comme consigne aux personnes dont la langue maternelle est le français de répondre au sondage (en français) sur les unilingues français, et aux personnes dont la langue maternelle est l'anglais de répondre au sondage (en anglais) sur les unilingues anglais. Cette consigne a été vivement critiquée par de nombreuses personnes, essentiellement des professeurs (francophones) d'anglais qui disaient, à juste titre, qu'ils utilisaient beaucoup plus les dictionnaires anglais que les dictionnaires français. Cette consigne a donc été la raison invoquée par quelques-unes des personnes contactées qui n'ont pas répondu au sondage et d'autres personnes qui, elles, ont répondu, ont décidé de ne pas respecter la consigne. Nous avons tout de même tenu compte de ces sondages-là.

2.3.4.3. Version HTML : type de navigateur et codage des réponses

Enfin, signalons deux derniers problèmes essentiellement techniques (comme quoi, l'informatique ne fait pas que des miracles !) :

- nous nous sommes rendue compte en diffusant le sondage (d'après des commentaires faits par certaines personnes interrogées) que certains navigateurs ou « fureteurs » Internet géraient très mal la présentation sous forme de tableaux que l'on trouvait dans plusieurs questions (à savoir les questions B.2, B.12, B.14 et une partie de B.16). Cela a eu pour conséquence un taux plus élevé de non-réponses à ces questions-là [Note301](#) ;
- nous avons relevé quelques erreurs de codification des réponses dans les courriers de réponse qui parvenaient dans notre boîte aux lettres électronique. Certaines ont pu être corrigées pendant la diffusion même du sondage, d'autres ont pu être corrigées par déduction lors de l'analyse des réponses, mais une petite poignée d'entre elles nous ont amenée à considérer certaines réponses comme des valeurs manquantes.

2.4. Traitement et analyse des données

2.4.1. Codage et saisie informatique des questionnaires

La codification automatique des réponses n'étant que partielle, nous avons dû passer par l'étape du codage manuel. Le codage « consiste à transcrire les réponses du questionnaire dans les catégories qui vont donner lieu au traitement informatique » (Meynaud & Duclos (1985 : 69-70)) [Note302](#). Ces mêmes auteurs expliquent qu'il s'agit là d'un

travail fastidieux et apparemment simple, aux opportunités d'erreur réduites. En réalité, il apparaît que les codeurs se trouvent assez souvent devant des choix : professions non prévues par les classements qu'ils utilisent comme références ; réponses non catégorisées (énoncés soulignés au lieu d'être barrés, rajouts manuscrits de la part de l'enquêté ou de l'enquêteur, etc.).

Nous ne saurions guère les contredire, étant donné que tout le travail de codage s'est fait dans notre cas manuellement, et que nous avons rencontré les mêmes problèmes que ceux qu'ils mentionnent (et cela, même si la quantité de rajouts manuscrits ou de réponses non catégorisées a été largement réduite du fait des restrictions imposées par le site Web^{Note303}). La plus grosse difficulté que nous avons rencontrée concerne le placement des personnes interrogées dans les diverses catégories et sous-catégories d'usager que nous avons pré-établies, notamment à cause de divers problèmes de chevauchements (par exemple, certains étudiants de doctorat qui accomplissent en même temps des activités d'enseignement entrent à la fois dans la catégorie des personnes « déjà formées » et dans celle des personnes « en formation »)^{Note304}.

Une fois les problèmes de catégorisation et de codage résolus, les données ont été saisies à l'aide du logiciel de statistiques SPSS 10.0.

2.4.2. Dépouillement et analyse

2.4.2.1. Considérations générales

La phase de dépouillement puis d'analyse consiste à « regarder les résultats et à en tirer des conclusions, au besoin après s'être livré à certains calculs ou tests statistiques complémentaires » (Antoine (1990 : 154)).

Plus précisément, on distingue généralement deux étapes : l'analyse univariée et l'analyse bivariée.

2.4.2.1.1. Analyse univariée ou tri à plat

Selon Tremblay (1991 : 236), « l'analyse univariée, ou descriptive, est l'analyse que l'on fait des variables^{Note305}, prises une à une ». Plus précisément, cette phase consiste à établir les premiers résultats en faisant le dépouillement « marginal », ou « tri à plat », de chaque question : on compte le nombre de personnes ayant répondu à chacune des réponses possibles d'une question donnée (ce qui s'appelle la *fréquence brute*), puis on convertit ce nombre en pourcentage (ce qui s'appelle la *fréquence relative*), le tout sans croisement avec d'autres critères (Meynaud & Duclos (1985 : 70), Antoine (1990 : 154) et Devereaux-Ferguson (2000 : 187)).

2.4.2.1.2. Analyse bivariée ou tri croisé

Il s'agit là de la deuxième étape de l'analyse d'un sondage (Tremblay (1991 : 301)). A cette étape, « on croise les réponses à une variable du signalétique » (âge, sexe, catégorie sociale, etc.), ce qui permet « d'effectuer une comparaison entre l'attitude moyenne de la population étudiée, et celle des sous-catégories qui la composent » (Meynaud & Duclos (1985 : 70)). Il est aussi possible de faire l'analyse simultanée de deux questions du sondage à la fois : on calcule le nombre de personnes « répondant dans le même sens » à deux questions^{Note306}, ce qui permet de dégager certaines tendances (*ibid.* : 70-71). Dans tous les cas, on présente les données sous la forme d'un « tableau de contingence » ou « tableau croisé » (tableau à double entrée permettant de « répartir les fréquences en tenant compte en même temps de chacune des deux variables » (Colin, Lavoie et al. (1992 : 205))^{Note307}.

Lorsque l'on fait un croisement entre deux variables, il faut se poser la question suivante (Tremblay (1991 : 302)) : « les différences observées entre les catégories du tableau sont-elles dues aux marges d'erreur propres à la technique des sondages ou révèlent-elles une différence réelle ? » Pour répondre à cette question, il faut procéder à un test statistique. Dans le cas qui est le nôtre, la quasi-totalité des variables sont des variables qualitatives nominales^{Note308} ; il faut donc utiliser le test non-paramétrique du chi-deux ou chi-carré, qui s'appuie sur le tableau de contingence et que nous décrivons maintenant brièvement.

2.4.2.1.2.1. Test du chi-deux

2.4.2.1.2.1.1. But du test

Le but du test du chi-deux, aussi appelé « test d'indépendance statistique », est donc d'établir s'il existe des différences *statistiquement significatives* entre deux groupes (Devereaux-Ferguson (2000 : 189)). Il permet ainsi de généraliser ou non les résultats, c'est-à-dire de « vérifier si des données provenant d'un échantillon permettent de conclure à l'indépendance entre deux variables quantitatives dans la population d'où a été tiré cet échantillon » (Colin, Lavoie *et al.* (1992 : 275)).

2.4.2.1.2.1.1.2. Fonctionnement du test

Le χ^2 mesure l'ampleur de l'écart entre les valeurs du tableau observé empiriquement et une situation hypothétique appelée fréquence attendue [ou fréquence théorique]. Le chercheur compare ainsi les fréquences observées aux fréquences obtenues s'il n'y avait eu aucune influence de la variable indépendante. Cette situation, l'absence d'influence de la variable indépendante sur la variable dépendante, s'intitule l'indépendance statistique. (Tremblay (1991 : 311))

2.4.2.1.2.1.1.3. Conditions d'application du test Note309.

(1) les données doivent être indépendantes, c'est-à-dire que les personnes interrogées ne doivent pas apparaître dans plus d'une cellule Note310. du tableau de contingence ;

(2) aucune cellule du tableau de contingence ne doit avoir une fréquence théorique inférieure à 3 Note311. ;

Dans le cas où le test du chi-deux n'est pas applicable (très souvent lorsque les résultats ne sont pas fiables à cause de l'incertitude créée par les cellules problématiques), on ne peut rien inférer, mais la description seule des données de l'échantillon reste intéressante à titre indicatif.

2.4.2.1.2.1.1.4. Résultats du test

Le logiciel que nous utilisons (SPSS) calcule automatiquement la valeur du chi-deux à partir des données du tableau de contingence, et, surtout, fournit le *degré* ou *seuil de signification* de ce résultat, qu'il compare à un niveau de signification choisi. Par convention en sciences sociales (Tremblay (1991 : 314)), le seuil de signification de référence est de 0,05 Note313. . Si le seuil de signification est supérieur à 0,05, il n'est pas possible de conclure à l'existence d'un lien significatif entre les deux variables et il est probable que la différence observée entre les groupes soit due uniquement aux hasards de la statistique ; en revanche, s'il est inférieur ou égal à 0,05, il est possible de conclure qu'il y a un lien significatif entre les deux variables et il est improbable que la différence observée entre les groupes soit le fruit du hasard.

2.4.2.2. Présentation des résultats

Une analyse fine et exhaustive de l'ensemble des résultats du sondage se trouve présentée en annexe (annexe B), suivant les conseils de Tremblay (1991 : 298) Note314. . Pour chaque question, le lecteur y trouvera :

- les résultats de l'analyse univariée, comprenant :

- ◆ le relevé des réponses manquantes, encore appelées *valeurs manquantes* (qui correspondent au cas où les personnes n'ont pas répondu à la question alors qu'ils étaient censés y

répondre) ;

- ◆ le relevé des réponses effectives, comportant d'une part les *fréquences brutes*, présentées sous forme de tableaux de distribution de fréquences, et d'autre part les *fréquences relatives* présentées pour la plupart sous forme de graphiques (histogrammes ou diagrammes circulaires).

Les données sont accompagnées d'un bref commentaire résumant les faits les plus frappants, lorsque cela s'avère nécessaire.

- les résultats de l'analyse bivariée. L'analyse bivariée, dans notre cas, correspond essentiellement au croisement des réponses de chaque question avec les variables suivantes : catégorie et sous-catégorie d'usager. On trouve donc en annexe :

- ◆ pour chaque question, la répartition des réponses par « grande » catégorie d'usager **Note315.** (fréquences brutes **Note316.** , fréquences relatives) ;
- ◆ pour les questions les plus pertinentes **Note317.** , la répartition des réponses par sous-catégorie d'usager **Note318.** (fréquences brutes, fréquences relatives).

Pour les croisements avec les catégories, comme ceux avec les sous-catégories, nous avons de plus effectué le test du chi-deux ; nous n'en livrons que le résultat, sous la forme d'un tableau qui se présente la plupart du temps comme ceci :

	UniEN	BiEN	UniFR	BiFR
Test applicable	✓	✓	✓	✓
Seuil de signification	0,012	0,136	0,011	0,000
Test concluant	✓	x	✓	✓

Les divers éléments de ce tableau méritent quelques commentaires :

- Appellations utilisées à la première ligne

Nous avons précisé que nous avons élaboré deux sondages, l'un en français, l'autre en anglais. En réalité, pour les buts de l'analyse, nous les avons subdivisés selon les sections « dictionnaires unilingues / dictionnaires bilingues » et considérons qu'il y en a quatre, à savoir : uniEN, uniFR, biEN, biFR **Note319.** .

- Test applicable

A ce niveau du test du chi-deux, nous vérifions si les trois conditions d'application énoncées sont remplies () ou non (x). Il se trouve que, pour l'analyse de la répartition des réponses par sous-catégories, la valeur de la fréquence théorique nous a posé problème pour l'ensemble des questions à cause du très petit nombre d'étudiants, et tout particulièrement à cause du très faible nombre d'étudiants de sciences et techniques ayant répondu au sondage anglais (uniEN : 2, biEN : 1) **Note320.** . Lorsque les conditions (2) et (3) posent problème, une des solutions possibles pour ne pas complètement rejeter le test est d'effectuer certains regroupements (Colin, Lavoie et al. (1992 : 276), Foster (2001 : 156)). Dans notre cas, le seul **Note321.** regroupement intéressant à faire était de mettre ensemble tous les sondages unilingues d'une part, et tous les sondages

bilingues d'autre part.

- Seuil de signification / test concluant

Nous ne donnons pas la valeur du chi-deux, qui n'est pas en elle-même significative. Nous nous limitons à donner celle du seuil de signification fournie par SPSS, et les conséquences qui en découlent : test concluant () ou non (x).

Pour terminer sur le sujet de l'analyse bivariée, précisons qu'à l'occasion, nous avons aussi effectué des croisements entre diverses questions de la partie B (et pratiqué bien évidemment le test du chi-deux). Le résultat de ces croisements, présenté sous la même forme que les précédents, se trouve à la fin des résultats de chaque question.

Dans ce chapitre, nous avons exposé en détail la méthodologie utilisée pour la réalisation et la diffusion de notre enquête (conception de l'enquête avec élaboration de la problématique, rédaction de l'enquête proprement dite, collecte et traitement des données) ainsi que les divers écueils auxquels nous avons dû faire face. Dans le chapitre à venir, nous allons décrire les principaux résultats et formuler nos conclusions sous la forme d'une synthèse qui s'appuie sur l'ensemble des données fournies dans l'annexe B **Note322**.

Chapitre Quatre. Analyse des données du sondage

1. Préambule

Avant de livrer précisément les résultats auxquels a donné lieu notre enquête, réglons d'abord quelques problèmes de terminologie. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent (chapitre 3, point 2.2.3), nous avons diffusé deux types de sondages ; or, chacun de ces sondages comportait deux sections : une qui portait sur les dictionnaires unilingues, et une qui portait sur les dictionnaires bilingues. Par convention, et par commodité, à partir d'ici, nous parlerons donc de quatre sondages différents, auxquels nous attribuons désormais des noms abrégés. En voici le détail :

- uniFR, ou sondage unilingue français : sondage rédigé en langue française portant sur les dictionnaires unilingues français,
- uniEN, ou sondage unilingue anglais : sondage rédigé en langue anglaise portant sur les dictionnaires unilingues anglais,
- biFR, ou sondage bilingue français : sondage rédigé en langue française portant sur les dictionnaires bilingues bi-directionnels français / anglais
- biEN, ou sondage bilingue anglais : sondage rédigé en langue anglaise portant sur les dictionnaires bilingues bi-directionnels français / anglais

Ce découpage quelque peu artificiel va impliquer certaines similarités entre sondages de même langue, dont nous avons conscience pour l'analyse, et que nous mentionnerons si nécessaire.

2. Données liminaires

Dans cette section, nous présentons et analysons certaines données assemblées à la lecture des différents sondages, qui ne correspondent toutefois à aucune question effectivement posée dans l'enquête.

Commençons par l'essentiel : le nombre de sondages recueillis.

2.1. Nombre et type de sondages recueillis

Tableau 2 : Répartition des sondages par langue (anglais / français) du sondage et des dictionnaires, et par type de dictionnaire (unilingue / bilingue)

	Dictionnaires Unilingues	Dictionnaires Bilingues	Totaux
Anglais	119	95	214
Français	227	206	433
Totaux	346	301	647

Au total, nous avons recueilli 647 sondages (chiffre calculé sur la base de quatre sondages différents : uniFR, uniEN, biFR, biEN), qui correspondent à 348 **Note 323** personnes sondées. Insistons sur le fait qu'il s'agit là d'un « score » assez impressionnant, même si l'on remarque une disparité : le nombre de sondages français est (quasiment) deux fois supérieur à celui des sondages anglais. Ceci s'explique par le fait qu'en tant que francophone, nous connaissons plus de francophones que d'anglophones, et par le fait que les personnes qui sont les plus susceptibles de répondre sont celles qui connaissent personnellement la personne qui diffuse le sondage. Signalons dès maintenant que pour chacune des questions analysées ci-après, le nombre des personnes citées ne sera pas nécessairement 119 et 227 (dictionnaires unilingues), 95 et 206 (dictionnaires bilingues), puisque certaines personnes n'ont pas souhaité répondre à certaines questions, ou bien n'étaient pas concernées par certaines questions (« valeurs manquantes »). Dans l'ensemble des analyses qui suivent, les pourcentages et les moyennes indiqués ont été calculés à partir du nombre de personnes qui ont effectivement répondu aux questions du questionnaire, et non à partir du nombre total de personnes sondées.

2.2. Répartition par type de support du sondage

Les sondages nous sont parvenus sous deux formes : *papier* et *Internet*. Par *sondage papier*, nous entendons sondage imprimé (que ce soit depuis le document Word ou bien depuis la page Web), rempli à la main et renvoyé par correspondance, ou bien sondage rempli électroniquement dans un document Word. Par *sondage Internet*, nous entendons sondage rempli directement sur le site Web, et envoyé automatiquement par messagerie électronique. Il semble important de faire la différence car les sondages papier laissent beaucoup plus d'espace libre pour d'éventuels commentaires à la personne sondée que le sondage rempli directement sur la page Web. Les résultats sont rassemblés dans le tableau qui suit :

Tableau 3 : Répartition par type de support du sondage (papier / Internet)

		Anglais	Français	Sous-totaux	Totaux
Papier	Dictionnaires unilingues	18	9	27	50
	Dictionnaires bilingues	17	6	23	
Internet	Dictionnaires unilingues	101	218	319	597
	Dictionnaires bilingues	78	200	278	

On constate l'écrasante majorité des sondages remplis directement sur Internet, ce qui paraît logique étant donné que le sondage a essentiellement été diffusé par le mode électronique, et ce qui montre également une évolution au niveau des méthodes d'enquête qui donne raison à Candel (2001 : 81), dont nous rappelons ici la remarque méthodologique citée plus haut (cf. chapitre 3, point 2.1.5.2).

Les moyens d'enquête, comme les moyens d'analyse, ont changé. Si nous devons renouveler aujourd'hui une telle enquête, nous la diffuserions prioritairement par courrier électronique.

2.3. Pays de résidence des personnes sondées

Aucun des quatre questionnaires ne demandait explicitement aux personnes interrogées quel était leur pays de résidence [Note324](#). Cette donnée n'était donc pas systématiquement fournie par les enquêtés. Nous avons toutefois pu l'établir pour environ 90 % des sondages, et il nous a semblé intéressant de brosser ici un portrait rapide de la répartition géographique des personnes enquêtées, tout en gardant à l'esprit que ces données ne sont pas réellement complètes [Note325](#).

Le phénomène principal à noter est la différence entre les sondages dits français (uniFR, biFR) et les sondages dits anglais (uniEN, biEN) : alors que pour la première catégorie, les réponses sont dans l'ensemble très homogènes (97 % des enquêtés sont de France, et seuls quatre pays sont représentés : la France, le Canada, la Belgique, l'Irlande), il n'en va pas de même pour la seconde : sept pays différents sont représentés (à savoir, par ordre décroissant d'importance, le Canada, la France, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Australie, la Belgique, la Suisse), et la répartition est bien plus hétérogène : même si un pays se détache clairement (le Canada, avec environ 50 % des réponses), le reste des réponses se répartit assez indifféremment entre les autres pays (avec, toutefois, une prépondérance de la France et du Royaume-Uni). Cette différence d'uniformité entre sondages anglais et sondages français s'explique par le fait, mentionné précédemment, qu'il nous a fallu « ratisser plus large » pour obtenir un nombre suffisant de sondages anglais.

Passons maintenant à l'analyse des données correspondant aux questions effectivement posées dans les questionnaires, en commençant par le profil socioculturel des personnes sondées.

3. Analyse du profil des personnes interrogées

Dans cette partie, nous résumons et analysons les données correspondant à la première partie du questionnaire, qui concernait la description socioculturelle de notre échantillon. Pour mémoire, rappelons ici que cette partie contenait dix questions, que l'on peut regrouper sous quatre thèmes différents : (1) classe d'âge (question A.2), (2) catégorie socioprofessionnelle (CSP) (question A.3), (3) profession (questions A.4 à A.7), (4) langue(s) (questions A.8 à A.10) [Note326](#).

3.1. Classe d'âge des personnes interrogées (question A.2)

La majorité des personnes interrogées (plus de 80 % pour chacun des types de sondages) se situe dans la classe d'âge « 20 à 60 ans ». On peut en déduire qu'il s'agit de personnes adultes, majoritairement actives [Note327](#), que l'on peut juger aptes à consulter et utiliser un dictionnaire général. Les catégories « extrêmes » (moins de 20 ans, et plus de 60 ans) sont faiblement représentées, mais cette sous-représentation ne s'explique pas nécessairement de la même façon. Alors que les « moins de 20 ans » étaient peu ciblés par notre diffusion du questionnaire, et pouvaient y porter un intérêt moindre du fait d'une moins longue expérience du dictionnaire, la faible représentation de la catégorie « plus de 60 ans » s'explique plus, à notre sens, par le mode de diffusion du sondage sous forme informatique — cette classe d'âge ne maîtrisant pas toujours l'outil informatique.

3.2. Catégories socio-professionnelles (question A.3)

Avant de livrer les résultats concernant les caractéristiques sociales de notre échantillon, précisons que nous avons été confrontée à un certain nombre de problèmes méthodologiques concernant cette question. Nous en donnons le détail dans l'annexe B, mais donnons-en juste un aperçu global ici : un problème concernait le classement dans les catégories (double appartenance à une catégorie, ou erreur de catégorie), le second concernait le caractère très « franco-français » de la catégorisation INSEE. Ces problèmes ne sont pas à négliger, car ils se ressentent à travers les résultats.

En effet, le fait le plus marquant concernant les résultats obtenus est qu'il y a dans notre échantillon une réelle surreprésentation de la catégorie des « cadres » (de 45 à 70 % des personnes interrogées), qui est bien plus marquée du côté des sondages français que du côté des sondages anglais. Ce phénomène peut s'expliquer de plusieurs manières. Du côté de l'enquêteur (le nôtre), le mode de diffusion peut de nouveau être une des raisons — les cadres ont plus de chance d'avoir accès à l'informatique et à Internet que d'autres catégories, telle que celle des ouvriers, par exemple ; une autre raison est sans doute que nous avons décidé de classer systématiquement les personnes ayant coché une double appartenance dans la catégorie dite « supérieure ». Du côté des enquêtés, deux explications sont possibles. La première est la suivante : le phénomène de « réaction de prestige » évoqué dans le chapitre précédent (cf. chapitre 3, point 2.1.5.1) a sans doute incité de nombreuses personnes à se classer dans la catégorie des cadres, surtout chez les enquêtés français. L'analyse que fait l'historien Noirielle (1992 : 115) de cette idiosyncrasie française, lorsqu'il analyse la « nationalisation » de la société française, est à ce titre fort révélatrice :

La bureaucratie est un facteur essentiel de l'identité nationale, d'autant plus puissant qu'il agit le plus souvent de façon inconsciente sur les individus. [...] Limitons nous à deux exemples. Plusieurs études ont montré que la création des « catégories socio-professionnelles » avait été un élément essentiel dans la redéfinition des identités sociales. Etre « cadre » par exemple, c'est faire partie d'une catégorie dotée d'un nom officiel, exercer un certain type de métier, bénéficier d'avantages garantis par l'Etat, cultiver le cas échéant, les symboliques identitaires propres au groupe **Note328.**, etc. Mais c'est aussi, indirectement, afficher une identité nationale. Dans les autres pays, en effet, non seulement le terme de « cadre » n'existe pas, mais la fonction elle-même diffère, car dans chaque Etat-nation l'institutionnalisation des groupes professionnels s'est faite selon des modalités particulières. Mais il faut que le cadre en question sorte de ses frontières pour comprendre tout ce qui le sépare des collègues vivant dans d'autres pays.

La deuxième explication est liée à ce que nous avons évoqué dans le chapitre précédent dans les « problèmes généraux » concernant les réponses (cf. chapitre 3, point 2.3.4.1.2) : semblent en effet avoir répondu en priorité les personnes qui se sentaient les plus concernées par le problème des termes dans les dictionnaires généraux, et les plus « aptes » à répondre au questionnaire; or, ces personnes-là sont en priorité des cadres (professeurs, chercheurs, ingénieurs), ou bien des personnes comme les étudiants et les traducteurs qui relèvent respectivement de la catégorie des « inactifs » et de la catégorie des « professions intermédiaires », qui sont les catégories les mieux représentées après celle des cadres (entre 15 % et 23 % pour la première, et entre 11 % et 30 % pour la deuxième). La composition de notre échantillon n'est sans doute pas représentative de la population d'un pays en particulier, mais ce n'était pas là notre but. Elle est finalement sans doute représentative des utilisateurs les plus fréquents des dictionnaires généraux.

Passons à présent à l'analyse plus précise des professions des personnes interrogées.

3.3. Profession des personnes interrogées (Questions A.4, A.5, A.6, A.7)

Nous analysons ici les réponses aux questions A.4 à A.7 en regroupant les réponses selon les trois grands publics cibles identifiés dans le chapitre précédent : (1) professionnels de la langue, (2) professionnels des sciences et techniques, (3) grand public cultivé, lesquels trois groupes sont eux-mêmes subdivisés en personnes déjà formées / personnes en formation. Pour plus de commodité et afin d'éviter l'ambiguïté que créait le terme « professionnel » dans notre appellation antérieure (ce terme recouvrait à la fois des personnes déjà formées, donc véritablement professionnelles, et des gens en formation, que l'on peut difficilement qualifier de professionnels), nous utiliserons désormais les appellations suivantes :

- les **langagiers**, terme que nous empruntons au français québécois **Note329.**, regrouperont l'ensemble des

personnes déjà formées dans le domaine de la langue (« professionnels de la langue ») et des personnes en formation (« étudiants [en langues, en traduction] »);

- les **scientifiques** désigneront l'ensemble des personnes déjà formées dans le domaine des sciences et techniques (« scientifiques professionnels ») et des personnes en formation (« étudiants [en sciences et techniques] »)

- le **grand public cultivé ou GPC** regroupera, d'une part, les personnes actives ou inactives n'ayant ni précisé qu'elles étaient étudiantes, ni choisi une profession reliée à la langue ou aux sciences et techniques (« personnes lambda ») et, d'autre part, les personnes en formation (« lycéens » et « étudiants [de matières autres que langue, traduction, sciences et techniques] »).

Etant donné que nous nous intéressons en partie aux étudiants et lycéens dans cette section de l'interprétation des données, nous y avons intégré l'analyse concernant leur niveau d'études. La question relative au niveau d'études dans les sondages (A.7) était une question ouverte. Nous avons regroupé les données, en procédant par équivalences culturelles avec le système d'enseignement français lorsque cela s'avérait nécessaire, selon les catégories suivantes :

Lycéen : Seconde, Première, ou Terminale.
Etudiant : Premier cycle (DEUG et licence, ou équivalent Bac + 3),
 Second cycle (maîtrise, ou équivalent Bac + 4),
 Troisième cycle (DEA, DESS, ou équivalent Bac + 5, Doctorat).

Nous avons considéré les (quelques) étudiants faisant des études post-doctorales comme des professionnels, ce qui se justifie d'autant plus que la plupart d'entre eux se sont eux-mêmes classés dans cette catégorie.

Avant de passer aux résultats à proprement parler, mentionnons enfin un problème auquel nous avons été confrontée de manière assez récurrente pour tous les types de sondages : le chevauchement entre diverses catégories. En effet, les catégories de publics cibles que nous avons établies sont très tranchées, ce qui ne correspond pas toujours à la réalité professionnelle. Nous avons donc relevé deux types de chevauchements :

- les chevauchements *intra catégories*, c'est-à-dire les chevauchements entre sous-catégories d'une même catégorie : certaines personnes se considèrent à la fois comme « déjà formées » et « en formation ». C'est le cas majoritairement des doctorants, qui, parallèlement à leur thèse de doctorat (aspect « étudiant »), effectuent aussi une part d'enseignement (aspect « professionnels ») **Note330**.

- les chevauchements *inter catégories*, c'est-à-dire les chevauchements entre grandes catégories : par exemple, certaines personnes se sont classées à la fois dans les professions reliées aux langues et dans les professions reliées aux sciences et techniques (il s'agit ainsi parfois de scientifiques qui effectuent parallèlement des traductions dans leur domaine de spécialité).

Ces chevauchements existent, certes, mais de manière trop peu significative pour qu'il soit justifié d'établir de nouvelles catégories **Note331**. Il fallait cependant tenir compte de ces personnes par un moyen ou un autre. Etant donné que chaque individu ne doit être comptabilisé que dans une *seule* catégorie **Note332**, il a fallu choisir dans quelle catégorie ou sous-catégorie les réintégrer. Nous avons donc établi tout un ensemble de règles pour ces « réintégrations », qui sont décrites dans l'annexe B, dans laquelle nous présentons également les résultats bruts dans l'ordre hiérarchique suivant : pour chaque catégorie, nous présentons les sous-catégories (dans lesquelles sont intégrés quantitativement les éventuels chevauchements de tous types) ainsi que, à titre informatif, le détail des chevauchements *intra-catégories* ; enfin, après avoir décrit chaque catégorie et les sous-catégories correspondantes, nous présentons les chevauchements *inter catégories*.

3.3.1. Analyse de la composition des diverses catégories et sous-catégories

Le détail très précis des professions est également livré dans l'annexe. Donnons ici un aperçu global de la composition des nos catégories de personnes sondées.

3.3.1.1. Langagiers (Questions A.4, A.6 et A.7)

3.3.1.1.1. Déjà formés

Les catégories proposées dans le sondage (traducteur généraliste, traducteur spécialisé, terminologue, interprète, professeur de langue, professeur de traduction, lexicographe) semblaient couvrir l'ensemble des professions reliées aux langues, tout en laissant le choix aux sondés de préciser quelle était leur profession si elle ne faisait partie de la liste. Un certain nombre de personnes ont donc fait un choix *unique* parmi ces catégories pré-établies. Cependant, un grand nombre d'entre elles ont dit appartenir *simultanément* à plusieurs catégories, ce qui explique l'atomisation des professions présentées dans l'annexe et souvent représentées par un seul individu.

Pour tous les sondages, les langagiers sont en majorité des professeurs de langue (ou langue *et* traduction) et des traducteurs, mais les proportions diffèrent d'une langue à l'autre : alors que pour les sondages *anglais*, les traducteurs sont prédominants, pour les sondages *français*, ce sont plutôt les professeurs de langue.

3.3.1.1.2. En formation

Pour l'ensemble des sondages, nous avons recueilli les réponses d'un assez petit nombre d'étudiants en langue et en traduction, de niveaux d'étude assez variés, mais dans la majorité supérieurs au premier cycle. Il faut préciser que se sont classés d'eux-mêmes parmi les étudiants en *langues* certains étudiants en *linguistique*. Donc, par commodité et par souci de cohérence, nous avons classé *tous* les étudiants qui disaient étudier la linguistique parmi les étudiants de *langues* **Note333**.

3.3.1.2. Scientifiques (Questions A.5, A.6, A.7)

3.3.1.2.1. Déjà formés

La question qui portait sur les professions scientifiques et techniques était une question ouverte, ce qui a pour avantage de procurer plus de détails, mais pour inconvénient de permettre très difficilement d'effectuer des regroupements, ce que nous avons renoncé à faire, d'autant plus que dans certains cas les personnes ne mentionnent que leur domaine (« chemistry », « électronique »), ou ne mentionnent que leur fonction (« enseignant-chercheur », « professeur »). Nous pouvons cependant constater la diversité desdits domaines (aéronautique, immunologie, écologie, automatique...) et la diversité desdites fonctions (techniciens, ingénieurs, enseignants-chercheurs...), même s'il semble y avoir une certaine prédominance d'universitaires et d'ingénieurs, ce qui s'explique par la manière dont le sondage a été diffusé (cf. chapitre 3, point 2.3.1).

On constate, pour les sondages anglais, que les personnes ont répondu en moins grand nombre à la partie sur les dictionnaires bilingues. Cela peut s'expliquer par le fait que la majeure partie de la communication scientifique s'effectue en anglais, phénomène qui a pour corollaire que les personnes dont l'anglais est la langue maternelle n'éprouvent pas le besoin de se servir du français et par conséquent des dictionnaires anglais / français. Cependant, ce n'est pas vrai de tous les sondés, puisque parmi les 19 personnes ayant répondu à la partie sur les dictionnaires bilingues, 14 ont l'anglais pour langue maternelle. Pour les sondages français, c'est le phénomène inverse puisque 2 personnes n'ont même répondu qu'à la partie sur les bilingues.

3.3.1.2.2. En formation

Il nous a été très difficile d'obtenir des réponses en anglais d'étudiants scientifiques : nous n'avons eu que deux réponses. Or, un échantillon de deux personnes uniquement n'est pas suffisant pour tirer des conclusions valables. Nous ne poursuivrons donc pas l'analyse de cette catégorie pour les sondages anglais **Note334**. En revanche, les chiffres obtenus pour les sondages français, bien que peu élevés, sont suffisants pour l'analyse.

3.3.1.3. Grand public cultivé

3.3.1.3.1. Personnes « lambda »

Commençons par une précision d'ordre méthodologique. Les personnes n'ayant ni précisé avoir une profession liée aux langues ou aux sciences et techniques, ni déclaré être étudiants (quelle que soit la matière) tombent par défaut dans la catégorie « lambda ». Cependant, plusieurs cas nous ont paru douteux. Aussi, lorsque nous connaissions ces personnes ou lorsque nous sommes parvenue à trouver l'information les concernant, ou encore lorsqu'un certain nombre d'indices dans les réponses **Note335**, nous ont permis d'identifier leur spécificité professionnelle, nous les avons reclassés dans la catégorie adéquate. Toutefois, l'information n'était pas toujours disponible, et il se peut que certains langagiers, scientifiques ou étudiants d'autres matières n'aient pas été identifiés comme tels, mais c'est là un des aléas de toute enquête.

Pour les deux types de sondages, les personnes dites « lambda » ont répondu en moins grand nombre au sondage sur les dictionnaires bilingues. En effet, parmi le grand public, on trouve moins de personnes qui parlent à *la fois* anglais et français.

3.3.1.3.2. Lycéens et étudiants d'autres matières

Dans l'ensemble, très peu de lycéens ont répondu, et seuls des élèves de niveau « Terminale » l'ont fait. Le niveau d'étude des étudiants d'autres matières est assez varié d'un sondage à l'autre, mais le nombre total assez peu élevé.

Après avoir donné un aperçu global de la diversité qualitative de notre échantillon, passons maintenant à sa description quantitative.

3.3.2. Analyse de la proportion des diverses catégories et sous-catégories

Nous ne livrons ici que le bilan final d'une longue analyse, tout d'abord sous la forme d'un tableau de synthèse, puis sous la forme d'un graphique.

Dans le tableau ci-dessous se trouve la répartition finale (fréquence et pourcentage) des personnes sondées par catégorie et sous-catégorie de public cible, ainsi que par type de sondage, une fois les divers chevauchements pris en compte.

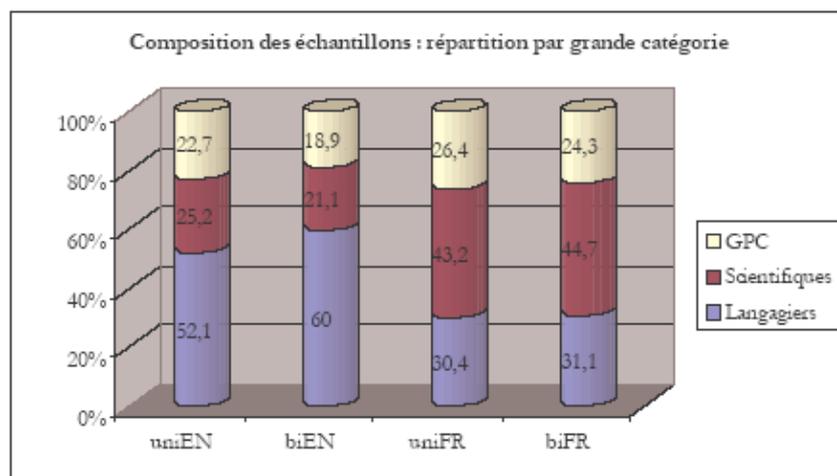
Tableau 4 : Tableau récapitulatif par type de public et par type de sondage

		UniEN		BiEN		UniFR		BiFR	
Langagiers	Professionnels	53	44,5 %	48	50,5 %	62	27,3 %	58	28,2 %
	Etudiants	9	7,6 %	9	9,5 %	7	3,1 %	6	2,9 %
	SOUS-TOTAL	62	52,1 %	57	60,0 %	69	30,4 %	64	31,1 %
Scientifiques	Professionnels	28	23,5 %	19	20,0 %	86	37,9 %	83	40,3 %
	Etudiants	2	1,7 %	1	1,1 %	12	5,3 %	9	4,4 %

	SOUS-TOTAL	30	25,2 %	20	21,1 %	98	43,2 %	92	44,7 %
GPC	Lambda	20	16,8 %	12	12,6 %	49	21,6 %	39	18,9 %
	Etudiants et lycéens	7	5,9 %	6	6,3 %	11	4,8 %	11	5,3 %
	SOUS-TOTAL	27	22,7 %	18	18,9 %	60	26,4 %	50	24,3 %
	TOTAL	119	100 %	95	100 %	227	100 %	206	100 %

Afin de mettre plus en valeur la répartition entre les diverses catégories, nous présentons ces mêmes résultats à présent sous forme graphique.

Figure 1 : Composition de l'échantillon (répartition par grande catégorie)



Que révèle ce graphique ? Si l'on s'intéresse aux sondages anglais, on remarque la prédominance de la catégorie des langagiers (plus de la moitié des sondés, ce qui s'accroît pour les bilingues avec 60 %). Viennent ensuite les scientifiques (environ un quart des sondés), puis, à valeur quasi-égale avec ces derniers, le grand public cultivé. Cette disparité entre la première catégorie et les deux autres peut s'expliquer par le fait, déjà mentionné, qu'ont répondu en majorité les gens qui se sentaient le plus concernés par l'utilisation des dictionnaires. Rappelons qu'une sous-catégorie est très sous représentée : il s'agit des étudiants des sciences et techniques pour les sondages anglais. Nous ne pourrions donc pas tenir compte de cette catégorie.

La répartition des sondages français est bien différente. En effet, à l'inverse des sondages anglais, la catégorie prédominante (quasiment la moitié des personnes interrogées) est celle des scientifiques. La catégorie des langagiers ne vient qu'en deuxième, avec environ un petit tiers des personnes sondées. Comme pour les sondages anglais, la catégorie du GPC vient en dernier avec environ un quart de la population. Pour les sondages français, la catégorie des étudiants scientifiques comporte assez de sujets pour que des conclusions puissent être tirées, mais force est de constater que, pour l'ensemble des sondages, la population étudiante n'a pas vraiment répondu à l'appel.

Enfin, si l'on s'intéresse à la différence entre unilingues et bilingues d'une même langue, il est intéressant de constater que, à la fois pour l'anglais et le français, les langagiers ont répondu en plus grande proportion au questionnaire sur les dictionnaires *bilingues*, ce qui s'explique par le grand nombre de traducteurs et de professeurs de langues. Le même phénomène se remarque chez les scientifiques pour les sondages français : pour eux en effet, le recours au dictionnaire bilingue s'explique par le fait que la plupart du travail se fait en anglais, comme nous l'a écrit un des sondés : « je n'ai pas de dictionnaire français. De toute façon, dans mon domaine (biologie), 99 % du travail est en anglais (*sic*) ».

En conclusion de cette section dédiée à la description de notre échantillon, deux constats s'imposent. Premièrement, la composition de l'échantillon ayant répondu aux sondages anglais (uniEN et biEN) est de

toute évidence bien différente de celle de l'échantillon ayant répondu aux sondages français (uniFR et biFR). Nous avons conscience de ce qui pourrait constituer un problème : certaines conclusions ne sont valables que pour notre échantillon et ne peuvent être étendues à une population plus large. Le test statistique du chi-deux nous permet de trancher, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent (cf. chapitre 3, point 2.4.2.1.2.1). Deuxièmement, quelle que soit la catégorie (langagiers, scientifiques ou GPC), les sous-catégories « en formation » sont largement sous-représentées. Ainsi, pour les cas où le test du chi-deux n'a pas été applicable, nous nous contentons de livrer les quelques résultats descriptifs pertinents.

3.4. Langue(s) des personnes interrogées (Questions A.8, A.9 et A.10)

En ce qui concerne les langues, nous nous sommes intéressée à la langue maternelle et à la deuxième langue **Note336** des personnes interrogées, ainsi qu'à la durée d'apprentissage ou de connaissance de la deuxième langue, le cas échéant. Nous présentons ici une synthèse des résultats (présentés séparément pour chaque type de questionnaire dans l'annexe B) concernant l'ensemble de ces trois données.

En tout premier lieu, rappelons que la consigne générale que nous avons donnée était que devaient répondre au(x) sondage(s) français les personnes de langue maternelle française, et qu'au(x) sondage(s) anglais devaient répondre les personnes de langue maternelle anglaise. La consigne n'a pas toujours été respectée, ce que montrent les résultats présentés dans les deux tableaux qui suivent :

Tableau 5 : Langue maternelle des personnes sondées (A.8)

	UniFR	BiFR	UniEN	BiEN
Français	97,3 %	98,0 %	12,1 %	12 %
Anglais	0 %	0 %	85,9 %	85,9 %

Commençons par une précision nécessaire : le tableau ne présente que la combinaison de langues anglais / français, mais d'autres langues que le français et l'anglais ont été évoquées (voir annexe B). Dans l'ensemble, la consigne a été bien plus respectée pour les sondages français que pour les sondages anglais.

Regardons rapidement ce qu'il en est de la deuxième langue des personnes interrogées.

Tableau 6 : Deuxième langue des personnes sondées (A.9)

	UniFR	BiFR	UniEN	BiEN
Français	3% %	2,5 %	68,6 %	80,9 %
Anglais	87 %	88,7 %	16,9 %	14,9 %

Les résultats concernant la langue maternelle et la deuxième langue ne sont pas uniformes entre sondages français et sondages anglais. La plus grande variation du côté anglais (prédominance d'une seule langue moins marquée) peut s'expliquer par le fait qu'une grande partie des personnes ayant répondu aux sondages anglais venait du Canada, pays où l'anglais et le français sont des langues officielles.

En revanche, en ce qui concerne la durée d'apprentissage ou de connaissance de la deuxième langue, les résultats sont uniformes : quelque soit le sondage, une très large majorité des personnes interrogées (dans une proportion toujours supérieure à 85 %) apprend ou connaît sa seconde langue depuis plus de dix ans. Il faut toutefois noter que longue connaissance ne rime pas nécessairement avec maîtrise de la langue (ce qui nous a été confirmé par un commentaire d'une personne qui, ayant coché la catégorie « plus de dix ans », a noté à côté de sa réponse ("French") le commentaire "rudimentary").

Après avoir décrit par le menu détail la signalétique des personnes interrogées dans le cadre de notre enquête, passons maintenant à l'analyse de la partie du questionnaire concernant les termes et les dictionnaires.

4. Analyse des résultats des questions de la partie B

Dans tout ce qui suit, nous analysons de manière détaillée les résultats du sondage ayant trait aux questions de la partie B. Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent, l'analyse des réponses ne se fait pas dans l'ordre linéaire dans lequel les questions ont été posées dans les questionnaires à proprement parler, mais en suivant les trois grands objectifs qui ont été dégagés auparavant — lesquels objectifs sont eux-mêmes subdivisés en divers sous-objectifs. Nous ne fournissons ici que la synthèse des réponses, l'analyse point par point des réponses fournies à chaque question étant présentée dans l'annexe A.

4.1. Objectif 1

Rappel de l'objectif 1 : **déterminer si l'inclusion des termes dans les dictionnaires correspond à un besoin ou à une envie des utilisateurs ; justifier la raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux en se fondant sur ce qu'affirment les utilisateurs.**

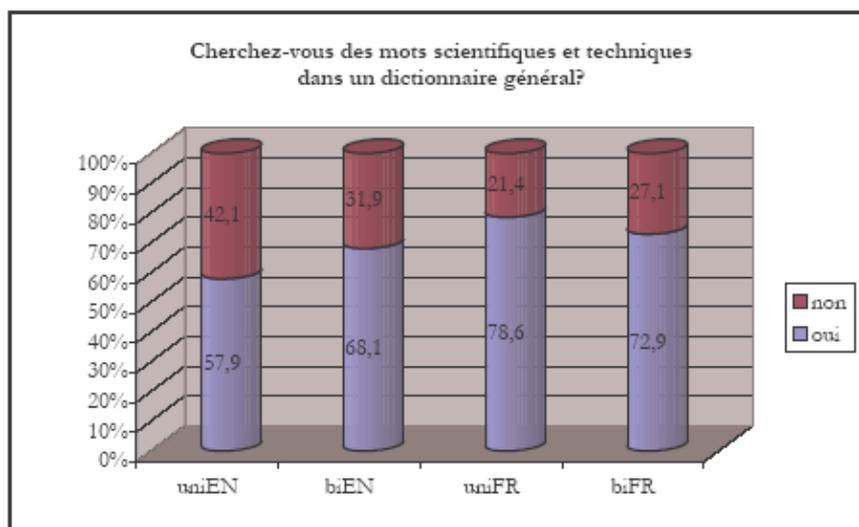
4.1.1. Réponses par sous-objectifs

4.1.1.1. Sous-objectif 1.1 (questions B.6 et B.8 : analyse univariée)

Rappel du sous-objectif 1.1 : **établir, sur un échantillon donné, combien de personnes cherchent des termes dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues, et à quelle fréquence se fait cette recherche.**

Les valeurs manquantes pour la question B.6 (que l'on peut résumer comme suit : cherchez-vous des termes dans les dictionnaires généraux ?) sont assez faibles, puisqu'elles ne dépassent pas 4,2 % des personnes interrogées. Les résultats obtenus montrent qu'un très grand nombre de personnes consultent apparemment leur dictionnaire général pour y chercher des termes : plus de la moitié des personnes interrogées, et jusqu'à trois quarts des sondés pour les sondages unilingues français ont répondu par l'affirmative, comme en atteste le graphique suivant, qui montre les fréquences relatives :

Figure 2 : Recherche de termes dans le dictionnaire général (B.6)

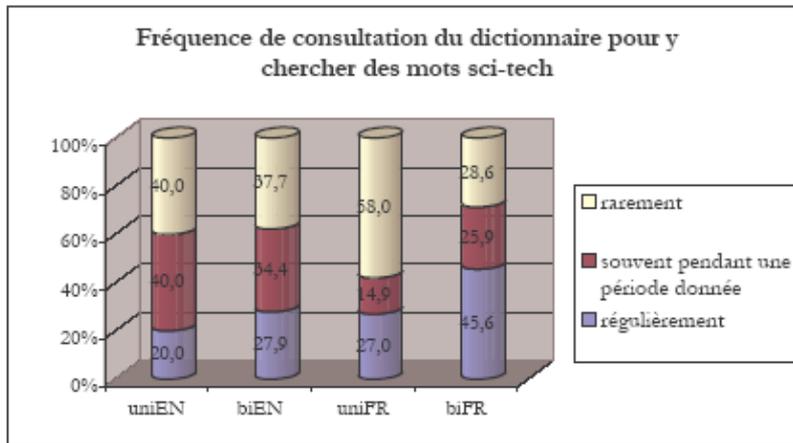


Ce résultat ne correspond pas tout à fait à ce que nous escomptions — nous pensions en effet que les réponses positives seraient moindres, mais signalons ici un problème méthodologique : est-ce que n'ont pas répondu en

majorité au sondage des personnes pour qui les termes constituent un centre d'intérêt majeur, ou, du moins, un centre d'intérêt tout court ? Auquel cas ce chiffre ne serait pas très représentatif ; nous n'avons pas eu les moyens de vérifier cette hypothèse.

Les résultats positifs de la question B.6 sont néanmoins à nuancer lorsque l'on prend en compte les résultats de la question B.8, qui portait sur la fréquence de recherche d'un terme dans le dictionnaire général (N.B. Ne répondaient évidemment à cette question que les personnes ayant répondu positivement à la question B.6). Pour cette question, il y a très peu de valeurs manquantes. Il semble donc que les personnes interrogées ont su identifier parmi les catégories de fréquence proposées ce qui correspondait à leurs habitudes d'utilisateur. Voyons ce que révèlent nos données, dont les fréquences relatives sont présentées dans le graphique qui suit :

Figure 3 : Fréquence de la recherche de termes dans les dictionnaires généraux (B.8)



Le graphique ci-dessus nous permet de voir qu'une grande partie des personnes ayant répondu par l'affirmative à la question B.16 (grossièrement, de 30 % à 60 %) ne cherchent des termes que *rarement*. De manière générale, il semble que les dictionnaires *bilingues* sont utilisés plus fréquemment que les dictionnaires *unilingues* pour chercher des termes : pour les sondages français comme pour les sondages anglais, la part de personnes cherchant « régulièrement » des termes est plus importante pour les bilingues ; de plus, lorsque l'on additionne les pourcentages des réponses « régulièrement » et « souvent pendant une période donnée », ces additions sont toujours supérieures pour les bilingues.

On note toutefois une assez grande différence entre les sondages anglais et les sondages français concernant la répartition des trois fréquences : alors que pour les sondages français, la répartition est très différente entre unilingues et bilingues (pour les unilingues, on note une prédominance de la fréquence « rarement » (plus de la moitié des personnes sondées), et pour les bilingues, une prédominance de la fréquence « régulièrement » (environ la moitié des personnes sondées), elle est plutôt similaire pour les sondages anglais (aucune catégorie ne se détache véritablement).

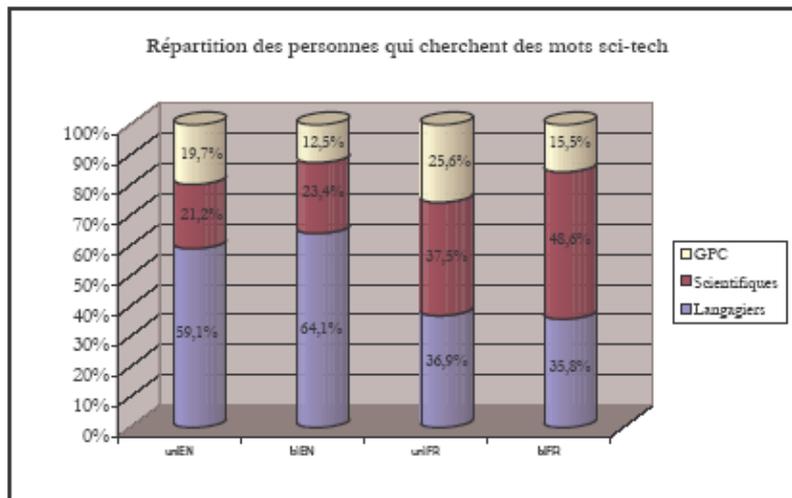
Passons à présent à l'analyse du sous-objectif suivant, qui concerne le détail par grande catégorie des réponses aux questions B.6 et B.8.

4.1.1.2. Sous-objectif 1.2 (questions B.6 et B.8 : analyse bivariée)

Rappel du sous-objectif 1.2 : **voir, dans notre échantillon, qui sont les personnes qui cherchent des termes, à savoir comment elles se répartissent selon les trois grandes catégories identifiées préalablement, ainsi que selon les sous-catégories qui lui correspondent.**

Comment se répartissent dans les différentes catégories les personnes sondées ayant dit chercher effectivement des termes dans les dictionnaires généraux? Regardons ce que nous livrent les fréquences relatives pour les grandes catégories d'utilisateurs.

Figure 4 : Recherche de termes dans le dictionnaire général : répartition par grande catégorie (B.6)



Le graphique fait émerger plusieurs phénomènes qui permettent de comparer les sondages anglais et les sondages français. On remarque tout d'abord deux différences :

1. une différence quant au groupe majoritaire : pour les sondages anglais, ce sont en majorité des langagiers qui cherchent des termes (environ 60 %), alors que pour les sondages français, ce sont majoritairement des scientifiques (de 40 à 50 %) ;
2. la prédominance d'un groupe sur un autre est beaucoup plus marquée côté anglais (prédominance des langagiers) : côté français, les réponses positives sont réparties plus équitablement entre les trois catégories.

On note aussi un phénomène commun aux sondages anglais et français : la proportion du *GPC* est moindre pour les dictionnaires bilingues que pour les dictionnaires unilingues, alors que c'est l'inverse pour les *scientifiques* : il y a plus de scientifiques qui cherchent des termes dans un dictionnaire bilingue que dans un dictionnaire unilingue, ce qui s'explique par le fait que les scientifiques sont plus souvent confrontés à des situations de bilinguisme que le grand public. Dans quelle mesure ces résultats peuvent-ils être généralisés ? Le test du chi-deux est extrêmement significatif pour les sondages français. En revanche, il n'est pas concluant pour les sondages unilingues anglais. Quant aux sondages bilingues anglais, le résultat se situe à la limite du seuil significatif.

Qu'en est-il des sous-catégories d'utilisateurs ? Les fréquences absolues et relatives (consultables dans l'annexe B) nous révèlent les faits suivants : il semble que les étudiants de sciences et techniques et les étudiants d'autre matières cherchent plus de termes dans les *unilingues* que dans les *bilingues*, ce qui ne se vérifie pas auprès des étudiants en langue et traduction. La proportion d'étudiants en langue et traduction semble être la plus importante pour les dictionnaires anglais, alors que pour les sondages français il s'agit plutôt des étudiants de sciences et techniques. Le test du chi-deux n'a pas pu être appliqué pour ce point ; les résultats sont donc propres à notre échantillon.

Comment se caractérisent les fréquences de recherche de termes par rapport aux catégories d'utilisateurs ?

Parmi ceux qui disent chercher des termes *régulièrement*, aucun groupe ne ressort en particulier, si ce n'est les langagiers pour les sondages bilingues anglais. Concernant les dictionnaires *unilingues*, on note que les

groupes prédominants diffèrent selon le sondage : pour les sondages anglais, ce sont les scientifiques, alors que pour les sondages français ce sont les langagiers, mais la différence est vraiment minime. La part du grand public est relativement importante (au moins un quart des personnes interrogées). Concernant les dictionnaires *bilingues*, la différence est plus nette : les langagiers dominent largement pour les sondages anglais, alors que pour les sondages français ce sont les scientifiques (mais leur prédominance sur les autres catégories n'est pas aussi marquée). On note aussi que la part du grand public est plutôt faible (maximum 12 %), et bien inférieure à celle qui consulte régulièrement les dictionnaires *unilingues*. Mis à part le fait que les étudiants sont dans l'ensemble assez peu représentés, il ne semble pas se dégager de tendance spéciale pour les sous-catégories.

Les résultats pour la fréquence *souvent pendant une période donnée* sont plus parlants. Ainsi, on observe un fort contraste entre les sondages anglais et les sondages français : dans le cas des sondages anglais, on voit une nette prédominance des *langagiers* (ce qui s'explique sans doute par la forte présence de traducteurs parmi eux) ; dans le cas des sondages français, le détail des sondages unilingues ne révèle rien de particulier, tandis que celui des bilingues montre que les *scientifiques* dominent très nettement (ce qui s'explique sans doute par le fait que les scientifiques français ont souvent recours au dictionnaire *bilingue* pendant les périodes où ils lisent ou rédigent des articles en anglais). Pour ce qui est des sous-catégories, les étudiants en langue et traduction représentent un assez fort pourcentage des langagiers anglophones (ils cherchent sans doute des mots scientifiques et techniques souvent pendant une période donnée si cette période correspond à un devoir du type traduction de textes techniques). Pour les sondages français, ce sont plutôt les étudiants de sciences et techniques et les étudiants d'autres matières qui sont en proportion plus nombreux.

Enfin, les réponses à la question B.8 intitulées « rarement » sont également assez révélatrices. En ce qui concerne les sondages anglais, les *langagiers* qui dominaient déjà pour la fréquence « souvent pendant une période donnée » dominent aussi de manière très marquée pour la fréquence « rarement », pour les unilingues comme pour les bilingues. Est-ce parce qu'ils ont plus souvent recours à un dictionnaire spécialisé qu'à un dictionnaire général ? Du côté des sondages français, aucune tendance ne semble véritablement se dégager. Il semble globalement qu'assez peu d'étudiants en langue et traduction consultent « rarement » le dictionnaire pour y trouver des mots scientifiques et techniques. On constate que les étudiants de sciences et techniques ayant répondu au sondage français sont quant à eux plutôt nombreux (surtout pour les unilingues) à y avoir rarement recours.

Conclure sur ce sous-objectif n'est pas évident car les généralisations sont difficiles. Notons toutefois deux phénomènes : (1) la prédominance des langagiers pour les sondages anglais (mais non *régulièrement* sauf pour les dictionnaires bilingues), et celle des scientifiques pour les sondages français (mais non *régulièrement*), (2) l'importance des étudiants dans la catégorie *régulièrement* — étudiants en langue pour les sondages anglais dans la catégorie *régulièrement*, étudiants en sciences et dans les matières autres pour les sondages français.

4.1.1.3. Sous-objectif 1.3 (questions B.16, B.17, B.19 et B.19, analyse univariée et bivariée)

Rappel du sous-objectif 1.3 : **déterminer à quel point les utilisateurs jugent nécessaire l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux, et comment cela varie selon le type d'utilisateur.**

Quatre questions correspondent à ce sous-objectif. Elles concernent les critères d'achat d'un dictionnaire général (B.16), l'avis des utilisateurs sur la qualité d'un éventuel dictionnaire général qui ne contiendrait pas de termes spécialisés (B.17), la justification de cet avis s'il était négatif ou hésitant (B.18), ainsi que la décision potentielle de l'achat d'un dictionnaire général sans termes spécialisés (B.19). Nous examinons tour à tour les réponses à ces questions.

4.1.1.3.1. Critères d'achat (question B.16)

Rappelons ici que les critères d'achat d'un dictionnaire général proposés dans le questionnaire étaient les suivants : marque connue (c'est-à-dire maison d'édition), prix, taille, présence d'illustrations, présence de mots scientifiques et techniques (c'est-à-dire de termes), présence de nouveaux mots (critères communs à tous les sondages) ; nombre de traductions (critère propre aux sondages bilingues) **Note337**. Les enquêtés avaient également la possibilité de donner d'autres réponses. Nous synthétisons les résultats à cette question dans le tableau qui suit :

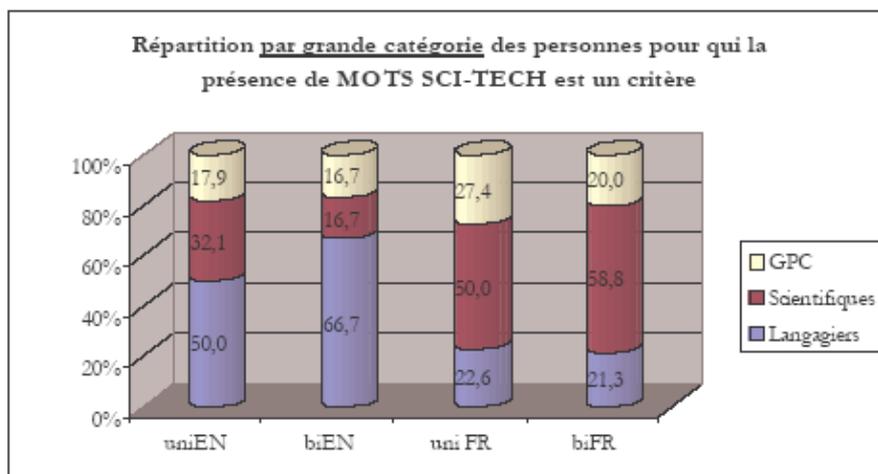
Tableau 7 : Critères d'achat d'un dictionnaire général (B.16)

	UniEN	BilEN	UniFR	BilFR
1	Marque (56,9 %)	Marque (65,6 %)	Marque (76,1 %)	Marque (76,9 %)
2	Nouveaux mots (45,7 %)	Nombreuses traductions (46,8 %)	Nouveaux mots (39,6 %)	Nombreuses traductions (63,8 %)
3	Taille (40,5 %)	Nouveaux mots (46,2 %)	Mots scientifiques et techniques (37,8 %)	Taille (43,7 %)
4	Prix (35,3 %)	Taille (53,8 %)	Taille (35,1 %)	Mots scientifiques et techniques (40,2 %)
5	Mots scientifiques et techniques (24,1 %)	Prix (34,4 %)	Illustrations (33,8 %)	Nouveaux mots (36,2 %)
6	Illustrations (11,2 %)	Mots scientifiques et techniques (19,4 %)	Prix (29,3 %)	Prix (28,1 %)
7		Illustrations (5,4 %)		Illustrations (9,0 %)

Bien évidemment, le critère d'achat qui nous intéresse le plus ici est celui lié à la présence de termes dans le dictionnaire ; nous l'avons donc signalé en gras dans le tableau. Rappelons que nous avons préféré poser la question de manière indirecte (en « noyant » ce critère parmi d'autres) afin d'éviter tout biais dans les réponses. Que nous révèle le tableau ? L'inclusion de termes dans le dictionnaire général ne paraît pas être un critère très important pour les utilisateurs : il ne figure jamais dans les deux critères les plus fréquemment choisis. Toutefois, c'est un critère qui semble plus prisé par les personnes ayant répondu aux sondages français que par celles ayant répondu aux sondages anglais. Il s'agit de plus d'un critère qui semble plus important pour les dictionnaires unilingues que pour les dictionnaires bilingues **Note338**.

Regardons à présent comment le choix de ces critères varie selon le type d'utilisateur. Nous nous contentons ici d'analyser le critère le plus pertinent pour nous, à savoir celui de l'inclusion de termes. Pour cela, analysons le graphique qui suit :

Figure 5 : Répartition par grande catégorie des personnes pour qui la présence de termes est un critère d'achat pour un dictionnaire général (B.16)

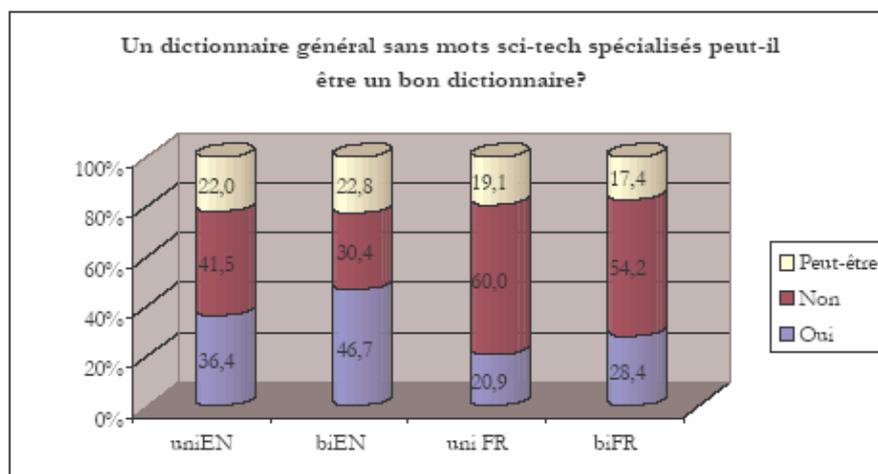


On note une différence majeure au niveau de la catégorie prédominante ici : pour les sondages anglais, il s'agit clairement des *langagiers* (plus de la moitié des personnes interrogées), alors que pour les sondages français, il s'agit des *scientifiques*. Le comportement de ces deux catégories prédominantes est identique au niveau du type de dictionnaire : la présence de mots scientifiques et techniques est pour elles plus importante pour les dictionnaires *bilingues* que pour les dictionnaires *unilingues*. Toutefois, le test du chi-deux appliqué à ce critère n'est concluant que pour les sondages bilingues français.

4.1.1.3.2. Qualité d'un dictionnaire sans termes spécialisés (question B.17)

Pour la question B.17 (en résumé, « selon vous, un dictionnaire général sans termes spécialisés pourrait-il être un bon dictionnaire ? »), les personnes interrogées avaient le choix entre les réponses *oui*, *non* ou *peut-être*, comme le montre le graphique suivant.

Figure 6 : Qualité d'un dictionnaire général sans termes spécialisés (B.17)



Ce graphique fait ressortir un phénomène très clairement : alors que le *non* est catégorique du côté des sondages français, la réponse est plus mitigée pour les sondages anglais. Les partisans du *non* pour les sondages français sont majoritairement les scientifiques.

4.1.1.3.3. Justification de la réponse sur la qualité du dictionnaire (question B.18)

Dans la question B.18, les personnes sondées ayant répondu *non* ou *peut-être* devaient justifier leur réponse. Trois possibilités étaient offertes dans le sondage :

- (1) Le dictionnaire reflèterait mal le monde contemporain,
- (2) Le dictionnaire faillirait à sa vocation de transmission des connaissances,
- (3) On peut être amené un jour ou l'autre à devoir chercher un mot scientifique et technique dans un dictionnaire général

Pour nos statistiques, nous avons reformulé ces réponses possibles de la manière suivante : (1) modernité, (2) savoir, (3) exhaustivité. Nous présentons les résultats obtenus sous la forme d'un tableau synthétique :

Tableau 8 : Raisons invoquées pour l'inclusion de termes spécialisés dans les dictionnaires généraux (B.18)

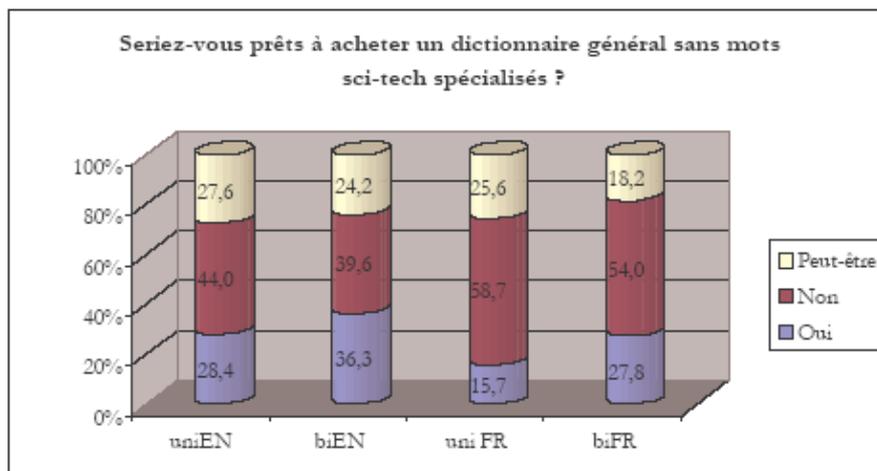
	UniEN	BiEN	UniFR	BiFR
1	Exhaustivité (65,3 %)	Exhaustivité (67,4 %)	Exhaustivité (76,7 %)	Exhaustivité (80,5 %)
2	Modernité (54,2 %)	Modernité (52,2 %)	Savoir (51,8 %)	Savoir (45,1 %)
3	Savoir (36,1 %)	Savoir (41,3 %)	Modernité (28,7 %)	Modernité (28,6 %)

Le tableau révèle plusieurs faits marquants. L'exhaustivité est la raison mentionnée le plus fréquemment quel que soit le sondage, et ce phénomène est plus marqué encore du côté des sondages français. A l'instar de la question B.16, ce sont surtout les langagiers qui ont choisi cette réponse pour le côté anglais, et les scientifiques pour le côté français. La modernité semble plus importante pour ceux qui ont répondu aux sondages anglais. De nouveau, ce facteur semble plus important pour les langagiers que pour les scientifiques pour les sondages anglais. Pour les sondages français, aucune tendance propre à un groupe ne se dégage vraiment. Enfin, le savoir est un critère plus important pour les personnes ayant répondu aux sondages français, en particulier pour les scientifiques.

4.1.1.3.4. Achat éventuel d'un dictionnaire général sans termes spécialisés (Question B.19)

La question B.19, rappelons-le, cherchait en quelque sorte à pousser la personne sondée dans ses retranchements : irait-il jusqu'à acheter un dictionnaire général qui ne contiendrait pas de termes spécialisés ? Les résultats à la question sont présentés dans le graphique qui suit :

Figure 7 : Achat d'un dictionnaire sans termes spécialisés (B.19)



Quel que soit le type de sondage, la réponse qui prédomine est négative. Ce phénomène ressort de manière bien plus significative pour les sondages français, ce qui est conforme aux réponses données à la question B.18 : c'était l'exhaustivité qui prédominait nettement pour les personnes ayant répondu aux sondages français. Les analyses par grandes catégories d'utilisateur ne révèlent rien de particulièrement frappant.

4.1.2. Conclusion sur l'objectif 1

Nous cherchions à voir, avec ce premier objectif, si l'inclusion des termes correspond à un réel besoin ou une réelle envie de la part des utilisateurs, afin de justifier l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux. Il semble qu'en effet, la majorité des utilisateurs juge nécessaire cette inclusion, et cela, quel que soit le type d'utilisateur, puisqu'un grand nombre de personnes cherchent effectivement des termes, et souhaitent les voir apparaître dans leur dictionnaire général, qu'ils veulent le plus complet possible. Cette tendance semble plus accentuée du côté des personnes ayant répondu aux sondages français, et plus particulièrement du côté des scientifiques ; ce dernier fait n'est pas très surprenant, étant donné que ceux-ci ont fréquemment recours au vocabulaire spécialisé.

Passons à présent à l'analyse du deuxième grand objectif établi pour notre enquête.

4.2. Objectif 2

Rappel de l'objectif 2 : **établir quelle utilisation précise les usagers (pris dans leur ensemble, ou répartis selon leur profil) font des dictionnaires généraux concernant les termes.**

4.2.1. Réponses par sous-objectifs

4.2.1.1. Sous-objectif 2.1 (Questions B.1, B.2, B.3, B.4, B.5, B.10)

Rappel du sous-objectif 2.1 : **déterminer quelles sont les conditions et les circonstances d'utilisation des divers dictionnaires dans lesquels se fait potentiellement la recherche de termes.**

Pour ce sous-objectif, nous avons rassemblé les données concernant les dictionnaires généraux possédés et utilisés (questions B.1 et B.2), les données concernant les circonstances d'utilisation de ces dictionnaires (question B.3), les données concernant le type de discours pour lequel le dictionnaire général était utilisé (question B.4), ainsi que les données relatives à la consultation ou non de la préface (question B.5) et de la liste des domaines (question B.10).

4.2.1.1.1. Dictionnaires généraux possédés et utilisés (Questions B.1 et B.2)

Les questions B.1 et B.2, rappelons-le, demandaient aux personnes interrogées quels dictionnaires généraux (unilingues et/ou bilingues) elles possédaient (B.1), et lesquels elles utilisaient le plus souvent (B.2). Ces deux questions étaient présentées sur le même modèle, et proposaient des catégories de dictionnaires pré-établies (par nom d'éditeur, et par taille du dictionnaire). La question B.2 ajoutait une dimension de plus : on demandait aux sondés s'ils faisaient usage de ces dictionnaires d'un point de vue personnel ou d'un point de vue professionnel.

Signalons en premier lieu un problème méthodologique auquel nous avons été confrontée : il y a eu un taux élevé de non réponses, que ce soit pour la question B.1 ou pour la question B.2. Deux explications à ce phénomène de non-réponse sont possibles : soit les personnes qui n'ont pas répondu ne possèdent pas du tout de dictionnaire (cas qui n'est pas explicitement prévu dans les questions du sondage, mais qui a été évoqué par une ou deux personnes sondées), soit le(s) dictionnaire(s) possédé(s) est/sont identique(s) à celui ou ceux utilisé(s) le plus fréquemment, et les personnes, par manque de temps, n'ont pas souhaité donner deux fois la même réponse Note339. Etant donné qu'il était impossible de trancher entre ces deux hypothèses dans la plupart des cas, nous n'avons pas pris le risque de recopier la réponse des questions portant sur les dictionnaires utilisés dans les questions portant sur les dictionnaires possédés et avons considéré l'ensemble des non-réponses comme des valeurs manquantes, qui sont, elles, dans l'ensemble assez faibles puisqu'elles oscillent entre 3,4 et 5,3 % pour B.1, et entre 1,7 % et 4,8 % pour B.2.

Un autre problème est à mentionner : la distinction usage personnel / usage professionnel n'a pas été bien comprise par les personnes interrogées. Nous n'avons donc pas pu tirer des conclusions significatives sur ce sujet.

Nous résumons à présent les tendances qui se dégagent des réponses à ces questions en les axant autour de quatre aspects différents : titres et tailles des dictionnaires, nombre de dictionnaires possédés ou utilisés par personne, nombre de dictionnaires sur CD-ROM, et dates des dictionnaires.

4.2.1.1.1.1. Titres et tailles Note340.

En ce qui concerne les dictionnaires unilingues anglais, les maisons d'édition les plus représentées sont la maison Oxford et la maison Webster's Note341. Bien que l'on remarque une prédominance du *Webster's Desk-Size* (selon notre appellation), et ensuite du *Oxford Desk-Size* et du *Oxford Compact*, nous notons la dispersion des résultats entre les différentes maisons d'édition et les différents formats, à contraster avec les résultats obtenus pour le français. Il est frappant que, mis à part les dictionnaires *Chamber's*, les autres dictionnaires possédés et/ou utilisés sont soit des dictionnaires pour apprenants, soit des dictionnaires régionaux (canadiens ou australiens). Une personne a aussi précisé utiliser un dictionnaire unilingue visuel Note342.

Pour les dictionnaires unilingues français, trois faits sont frappants ici : (i) l'importance des maisons *Larousse* et *Robert* (154 dictionnaires), (ii) la prédominance de deux dictionnaires en particulier — le « *Larousse* en un gros volume », alias *Petit Larousse* (plus de la moitié des sondés), et le « *Robert* en un gros volume », alias *Petit Robert*, qui le suit de très près Note343. —; (iii) corollaire au deuxième phénomène, la sous-représentation des « autres dictionnaires », à contraster avec ce qui a été noté pour les dictionnaires anglais, d'autant plus que ceux qui ont été mentionnés comme tels sont très différents des dictionnaires anglais « autres ». Il s'agit plus de dictionnaires de tradition ancienne (Littré, Quillet) et de volume assez important (beaucoup de dictionnaires en plusieurs volumes).

Pour les dictionnaires bilingues, les résultats révèlent que la répartition des dictionnaires selon les maisons d'édition se fait de manière identique pour les sondages bilingues français et les sondages bilingues anglais : dans les deux cas, ce sont les dictionnaires *Robert* et *Collins* qui arrivent en tête. C'est d'ailleurs le *Robert* et

Collins en un volume (*Robert & Collins Senior*) qui est le premier des dictionnaires possédés et utilisés (autour de la moitié de la population étudiée dans les deux cas, mais cela est plus flagrant pour les sondages anglais). Vient ensuite la maison Harrap (l'écart avec Robert & Collins est plus net côté anglais) : plus d'un quart des sondés possèdent le *Harrap's Shorter*. Les dictionnaires Larousse et Oxford-Hachette sont étonnamment sous-représentés.

4.2.1.1.1.2. Nombre de dictionnaires possédés ou utilisés par personne

Cette donnée n'était pas demandée telle quelle dans les sondages, mais il nous a semblé intéressant de la déduire d'après les réponses fournies pour les questions B.1 et B.2. Elle est toutefois à manier avec précaution, étant donné que certaines personnes ont pu ne pas mentionner *tous* les dictionnaires en leur possession (comme en ont témoigné certaines remarques faites par les sondés).

Pour les sondages anglais comme pour les sondages français, le nombre de dictionnaires *unilingues* possédés (qui varie entre 1,84 et 2,19 par personne) est supérieur au nombre de dictionnaires *bilingues* possédés (de 1,73 à 1,84 par personne), fait qui est identique pour les dictionnaires utilisés. Par ailleurs, le nombre de dictionnaires utilisés est toujours inférieur au nombre de dictionnaires possédés.

Qu'il s'agisse des dictionnaires utilisés ou bien des dictionnaires possédés, le constat est le même : les langagiers et les scientifiques utilisent et possèdent plus de dictionnaires, quelle qu'en soit la sorte, que le GPC.

4.2.1.1.1.3. Nombre de dictionnaires sur CD-ROM

Force est de constater que le CD-ROM ne semble pas encore être entré dans les mœurs et ne risque pas de supplanter le dictionnaire papier, étant donné le très faible pourcentage qu'il représente au sein de l'ensemble des dictionnaires possédés et des dictionnaires utilisés (le pourcentage représenté par les dictionnaires sur CD-ROM oscille entre 5 % et 10 %), et cela quel(s) que soi(en)t le type de dictionnaire ou la langue du sondage, et malgré la haute proportion de langagiers et de Canadiens interrogés.

Pour les dictionnaires possédés comme pour les dictionnaires utilisés, ce sont les langagiers qui ont le plus recours à ce type de support, et le grand public, de manière étonnante peut-être, qui y fait le moins appel.

Enfin, un dernier fait vaut la peine d'être mentionné. Parmi les dictionnaires utilisés, une nouvelle catégorie a fait son apparition : celles des dictionnaires en ligne, qui reste toutefois marginale, sans doute parce que le sondage ne portait pas explicitement sur ce type de dictionnaire. Toutefois, de nombreux sondés nous ont fait la remarque selon laquelle ils n'utilisaient plus les dictionnaires papiers mais utilisaient plutôt les dictionnaires en ligne. Le CD-ROM perd donc sa clientèle potentielle au profit d'Internet, ce qui donne raison à Pruvost (2002 : 15) : « il n'est plus guère possible d'appréhender le genre "dictionnaire" sans prendre en compte le multimédia et l'hypertexte ».

4.2.1.1.1.4. Dates des dictionnaires possédés et utilisés

Les données présentées ici sont à juger avec précaution, car bon nombre de personnes (par manque de temps, principalement) n'ont pas fourni cette donnée, même si elle était explicitement demandée. Les personnes ont préféré donner cette indication plus fréquemment dans la partie « dictionnaire utilisé » (B.2) que dans la partie « dictionnaire possédé » (B.1). Contentons-nous donc de brefs commentaires, qui donnent une idée globale de la datation des dictionnaires effectivement possédés ou utilisés par les sondés : pour les dictionnaires possédés comme pour les dictionnaires utilisés, il y a relativement peu de dictionnaires très anciens (c'est-à-dire antérieurs à 1970), et le pic se situe dans les années 1990, avec une plus grande proportion de dictionnaires datant de la deuxième moitié de la décennie. Les dictionnaires utilisés intègrent une proportion plus importante de dictionnaires récents (publiés entre 2000 et 2003).

Après avoir décrit quels sont les dictionnaires généraux dans lesquels les utilisateurs sont susceptibles de chercher des termes, précisons rapidement dans quelles circonstances ils s'en servent.

4.2.1.1.2. Circonstances d'utilisation du dictionnaire (Question B.3)

Pour la question B.3, les personnes interrogées devaient préciser dans quelles circonstances ils utilisaient leur dictionnaire général. Ils pouvaient effectuer un choix dans une liste pré-établie. Nous synthétisons les réponses obtenues dans le tableau qui suit :

Tableau 9 : Synthèse par ordre d'importance des circonstances d'utilisation du dictionnaire selon les types de sondage (B.3)

	UniEN	UniFR	BilEN	BilFR
1	Rédiger (60,2 %)	Rédiger (54,7 %)	Traduire F-E (77,9 %)	Comprendre un texte en anglais (83,7 %)
2	Comprendre (55,1 %)	Comprendre (48,0 %)	Comprendre un texte en français (58,9 %) Traduire E-F (58,9 %)	Rédiger un texte en anglais (81,3 %)
3	Traduire F-E (45,8 %)	Conversation (44,8 %)		Traduire E-F (75,4 %)
4	Communication orale (30,5 %)	Traduction E-F (25,6 %)	Rédiger un texte en français (57,9 %)	Traduire F-E (69,0 %)
5	Conversation (28,0 %)	Communication orale (24,2 %)	Conversation en français (33,7 %)	Communication orale en anglais (57,6 %)
6	Traduire E-F (23,7 %)	Traduction F-E (19,3 %) Télé-rad (19,3 %)	Rédiger un texte en anglais (28,4 %) Communication orale en français (28,4 %)	Conversation en anglais (34,5 %)
7	Mots croisés (22,0 %)			Télé-radio en anglais (13,8 %)
8	Télé-radio (13,6 %)	Scrabble (18,4 %)	Télé-radio en français (22,1 %)	Conversation en français (9,4 %)
9	Scrabble (7,6 %)	Mots croisés (13,3 %)	Comprendre un texte en anglais (15,8 %)	Rédiger un texte en français (5,9 %)
10			Communication orale en anglais (14,7 %)	Communication orale en français (5,4 %)
11			Conversation en anglais (13,7 %)	Comprendre un texte en français (3,9 %)
12			Télé-radio en anglais (10,5 %)	Télé-radio en français (1,5 %)

L'analyse de ce tableau peut se faire autour des quatre axes suivants : encodage (*rédigier*) et décodage (*comprendre*), traduction, écrit et oral, activités professionnelles / activités de loisir.

4.2.1.1.2.1. Encodage / décodage

On note une grande différence entre dictionnaires *unilingues* et dictionnaires *bilingues* à ce sujet. Alors que les dictionnaires unilingues sont utilisés prioritairement pour rédiger, c'est-à-dire pour des opérations d'encodage, les dictionnaires bilingues sont utilisés prioritairement pour comprendre, c'est-à-dire pour le décodage (mais la différence entre les deux opérations est moins marquée que pour les unilingues).

De plus, les dictionnaires bilingues semblent être utilisés en priorité pour la langue seconde plutôt que pour la langue maternelle : pour les sondages bilingues français, tout ce qui est classé parmi les activités les plus fréquentes concerne l'anglais ; pour les sondages bilingues anglais, tout ce qui est classé parmi les activités les plus fréquentes concerne le français.

Enfin, un dernier constat s'impose concernant la différence d'importance accordée au décodage entre dictionnaires unilingues et dictionnaires bilingues. Pour les sondages français, la différence est très marquée : seulement 48 % pour les unilingues contre 83,7 % pour les bilingues. Pour les sondages anglais, la différence est moins flagrante mais il semble que l'on utilise quand même plus les bilingues pour comprendre que les unilingues. Ce dernier fait peut paraître étonnant car il y a beaucoup de langagiers dans notre échantillon : apparemment, ils n'utilisent pas les unilingues autant que l'on pourrait le penser pour le décodage. Même dans le cas où des traducteurs anglophones utiliseraient des dictionnaires unilingues français, et dans le cas où des professeurs d'anglais utiliseraient surtout des dictionnaires unilingues anglais, la différence reste de taille.

4.2.1.1.2.2. Traduction

On constate que dans tous les cas, que ce soit pour les dictionnaires unilingues ou les dictionnaires bilingues, c'est l'usage dans le sens de la version (traduction de la langue étrangère vers la langue maternelle) qui est le plus courant.

En ce qui concerne l'utilisation des dictionnaires unilingues dans le processus de traduction, on constate deux phénomènes : (1) les chiffres généraux sont assez bas (c'est surtout le cas pour les sondages unilingues français, car l'utilisation d'un dictionnaire unilingue pour la *traduction* arrive seulement après l'utilisation pour une *conversation*, et ne concerne qu'un quart des sondés), (2) le dictionnaire unilingue est utilisé plus souvent dans le sens de la version que dans le sens du thème (ce qui n'est pas très étonnant) ; en effet, les chiffres sont assez bas dans le sens du thème : 23,7 % pour les unilingues anglais, et 19,3 % pour les unilingues français.

Enfin, soulignons une grosse différence de classement **Note344** des activités par fréquence entre le sondage bilingue anglais et le sondage bilingue français : pour les sondages bilingues anglais, la *traduction* se classe dans les deux premiers rangs des activités les plus fréquentes, alors que pour les sondages bilingues français, les activités *comprendre* et *rédigier* viennent avant. Cela est peut-être un effet induit par la composition de notre échantillon (il y a plus de langagiers qui ont répondu au sondage bilingue anglais, donc la *traduction* est une activité plus importante pour eux ; tandis que pour les sondages bilingues français, ce sont les scientifiques qui dominent, et la traduction est pour eux un moindre problème).

4.2.1.1.2.3. Ecrit / oral

Dans l'ensemble, les activités écrites prédominent sur les activités orales, mais la part des activités orales (conversation, communication orale) est non négligeable à nos yeux.

4.2.1.1.2.4. Activités professionnelles / activités de loisir

Les activités que l'on pourrait qualifier de non professionnelles sont plutôt marginales. En ce qui concerne les dictionnaires unilingues, les catégories « émissions télé/radio », « scrabble », « mots croisés » ne se classent que dans les trois derniers rangs. En ce qui concerne les dictionnaires bilingues, la catégorie « émissions télé/radio » a été choisie de manière plus fréquente pour la langue seconde que pour la première langue : cela peut s'expliquer par la forte proportion de professeurs de langue dans notre échantillon, qui utilisent les émissions télé/radio comme supports de cours, auquel cas il s'agit bien d'une activité professionnelle.

4.2.1.1.3. Type de discours (Question B.4)

La question B.4 concernait le type de discours pour lesquels les personnes interrogées consultent leur dictionnaire général. Nous avons posé cette question afin de déterminer quels étaient les discours d'où étaient tirés les termes recherchés dans le dictionnaire (décodage), et pour quels discours à produire (encodage) les termes étaient recherchés dans le dictionnaire.

4.2.1.1.3.1. Remarque préliminaire

Etant donné que cette question a été particulièrement mal comprise par de nombreux enquêtés, présentons-la de nouveau telle qu'elle était formulée dans le questionnaire :

B.1.4) Pour quel(s) type(s) de discours utilisez-vous un dictionnaire unilingue général?

Général	Articles de presse Autre : précisez
Spécialisé	Scolaire ou universitaire Technique Articles de revues spécialisées Autre : précisez

Le nombre de personnes ayant omis de répondre à cette question est dans l'ensemble très élevé : cela concerne notamment presque un tiers des personnes interrogées pour les sondages unilingues français. Il s'agit en fait de la question du sondage qui a été la moins bien comprise par les enquêtés, comme nous l'ont indiqué des points d'interrogation faisant office de réponse, ou bien certains commentaires dénotant l'incompréhension, soit totale, soit partielle [Note345](#), peut-être à cause de notre utilisation du mot *discours / discourse*.

A la suite de ces constatations, il nous a donc semblé intéressant d'examiner le détail des valeurs manquantes par catégorie de public cible. Globalement, il ressort de l'observation du détail des catégories que ce sont en grande majorité les non-langagiers (scientifiques et GPC), et parmi ceux-ci essentiellement les scientifiques, qui n'ont pas répondu à la question [Note346](#).

4.2.1.1.3.2. Analyse des réponses

Etant donné le fort taux d'abstention pour cette question, tous les commentaires qui suivent sont donc à prendre avec précaution ; certains tests de chi-deux ont malgré tout été significatifs.

Nous présentons les résultats de cette question sous la forme d'un tableau synthétique.

Tableau 10 : Type de discours pour le(s)quel(s) un dictionnaire général est consulté (B.4)

	UniEN	UniFR	BiEN	BiFR
1	Spécialisé : scolaire (58,7 %)	Spécialisé : scolaire (52,5 %)	Général : Presse (60,5 %)	Spécialisé : scolaire (49,7 %)
2	Général : presse (42,3 %) Spécialisé : technique (42,3 %)	Spécialisé : technique (33,3 %)	Spécialisé : scolaire (52,3 %)	Spécialisé : technique (44,1 %)
3		Spécialisé : Revues spécialisées (32,1 %)	Spécialisé : technique (39,5 %)	Spécialisé : Revues spécialisées (40,7 %)
4				

	Spécialisé : revues spécialisées (27,9 %)	Général : presse (31,5 %)	Spécialisé : Revues spécialisées (31,4 %)	Général : Presse (39,5 %)
5	Général : Autres (17,3 %)	Général : autres (16,7 %)	Général : autres (21,2 %)	Général : autres (11,0 %)
6	Spécialisé : Autres (3,8 %)	Spécialisé : autres (3,1 %)	Spécialisé : Autres (5,8 %)	Spécialisé : Autres (5,1 %)

Globalement, les types de discours dominants sont les articles de presse généraliste, ainsi que les documents de type académique. Regardons à présent les détails catégorie par catégorie.

4.2.1.1.3.2.1. Discours général : articles de presse et autres

Un assez grand nombre de personnes (d'environ un tiers pour les sondages français à plus de la moitié pour les sondages bilingues anglais) utilisent un dictionnaire pour le type de discours général que représentent les articles de presse. Les sondés utilisent proportionnellement plus les dictionnaires bilingues que les dictionnaires unilingues dans ce but ; cette différence entre unilingues et bilingues est encore plus marquée côté anglais. Dans tous les cas, pour ce genre de discours, ce sont les *langagiers* qui constituent le groupe le plus important, mais cela est plus marqué pour les sondages *bilingues* que pour les sondages unilingues (ce qui peut peut-être s'expliquer par le fait que les langagiers lisent ou utilisent plus la presse généraliste dans leur deuxième langue que les autres groupes). La part des scientifiques est très importante (un tiers des personnes interrogées) pour les sondages unilingues, mais beaucoup moins pour les bilingues. Dans l'ensemble, la part du grand public n'est pas à négliger : environ un quart des sondés quel que soit le type de sondage. Dans l'ensemble, assez peu d'étudiants semblent utiliser le dictionnaire pour des articles de presse.

Un assez petit nombre de personnes (nombre qui oscille entre 10 et 20% des personnes interrogées selon le type de sondage) ont dit utiliser leur(s) dictionnaire(s) pour des textes généraux autres que les articles de presse (voir détail dans l'annexe B).

4.2.1.1.3.2.2. Discours spécialisés

4.2.1.3.2.2.1. Discours spécialisés de type académique

Un grand nombre de personnes (la moitié ou plus des personnes interrogées) ont recours au dictionnaire général pour les discours spécialisés de type académique (manuels scolaires, universitaires, etc.). Il semble que, proportionnellement, le dictionnaire unilingue ait légèrement plus de succès que le dictionnaire bilingue. Enfin, on note que les personnes ayant répondu au sondage anglais semblent être un peu plus nombreuses à utiliser le dictionnaire pour ce type de discours. Ce sont en très grande majorité les langagiers qui utilisent le dictionnaire dans le cadre d'un discours académique, quel que soit le type de sondage, ce qui s'explique sans doute par le grand nombre de professeurs de langue ou traduction parmi eux. Cette catégorie est proportionnellement plus importante pour les dictionnaires bilingues que pour les dictionnaires unilingues. De manière assez logique, les étudiants sont bien représentés pour le discours académique, et cela, quelle que soit la matière qu'ils étudient. Alors que pour les étudiants de langue et traduction, et les étudiants de sciences et techniques, c'est l'usage du dictionnaire bilingue qui semble le plus répandu, on note une tendance inverse pour les étudiants d'autres matières lorsqu'on regarde les chiffres bruts.

4.2.1.3.2.2.2. Discours spécialisés de type documentation technique

Un nombre relativement important de personnes (minimum un tiers des personnes ayant répondu à la question) utilisent un dictionnaire de langue générale pour de la documentation technique, mais cela n'atteint toutefois jamais la moitié des personnes qui ont répondu à cette question. Pour les sondages français, il semble que, proportionnellement, un plus grand nombre de personnes ont recours au dictionnaire bilingue. Pour les sondages anglais, c'est la tendance inverse. Il y a une très nette différence entre les sondages anglais et les sondages français : alors que pour les sondages anglais, ce sont les langagiers qui prédominent très nettement

(et cela plus pour les bilingues que pour les unilingues), pour les sondages français, ce sont les scientifiques (qui sont aussi proportionnellement plus représentés pour les *bilingues* que pour les unilingues). Cela peut sans doute s'expliquer par la composition de l'échantillon : il y a un assez grand nombre de traducteurs techniques parmi les personnes ayant répondu au sondage anglais, et un très grand nombre de scientifiques parmi les personnes ayant répondu au sondage français. Dans l'ensemble, les étudiants sont relativement peu représentés. Alors que les étudiants de sciences et techniques francophones utilisent plutôt le dictionnaire bilingue que le dictionnaire unilingue pour les textes techniques, les étudiants d'autres matières auraient tendance à faire l'inverse.

4.2.1.3.2.2.3. Discours spécialisés de type revues spécialisées

Relativement peu de personnes (moins d'un tiers des personnes ayant répondu à la question, sauf dans le cas des sondages bilingues français) utilisent un dictionnaire de langue générale dans le cadre d'un discours spécialisé tel que celui que l'on trouve dans les revues spécialisées ; on note que, proportionnellement, les personnes ayant répondu au sondage français semblent être plus nombreuses à le faire. Les dictionnaires bilingues sont apparemment plus utilisés que les dictionnaires unilingues. Concernant les dictionnaires unilingues, les langagiers sont les plus représentés lorsqu'il s'agit des revues spécialisées. Les scientifiques les suivent cependant de peu. Concernant les dictionnaires bilingues, les tendances sont différentes selon la langue du sondage. Alors que les langagiers dominent pour les sondages *anglais* avec 66,7 % des personnes ayant répondu positivement à cette question, ce sont les *scientifiques* qui se trouvent majoritairement représentés pour les sondages français. Les étudiants sont dans l'ensemble assez peu présents, mais on remarque qu'il n'y a pas de très grande différence quantitative entre étudiants et professionnels du grand public.

4.2.1.3.2.2.4. Discours spécialisés de type autres

Étant donné les très peu nombreuses réponses obtenues à la question « autres discours spécialisés », il paraît difficile d'effectuer des généralisations.

4.2.1.1.3.3. Conclusion sur les types de discours

Les dictionnaires bilingues semblent globalement plus utilisés que les dictionnaires unilingues pour trois types de discours que représentent la presse, la documentation technique, et les revues spécialisées. On note une dominance de certaines catégories d'utilisateurs pour d'autres types de discours (par exemple, on note une prédominance des langagiers, des étudiants de langue et des étudiants de science pour la documentation académique. Les dictionnaires bilingues semblent donc largement utilisés pour les termes.

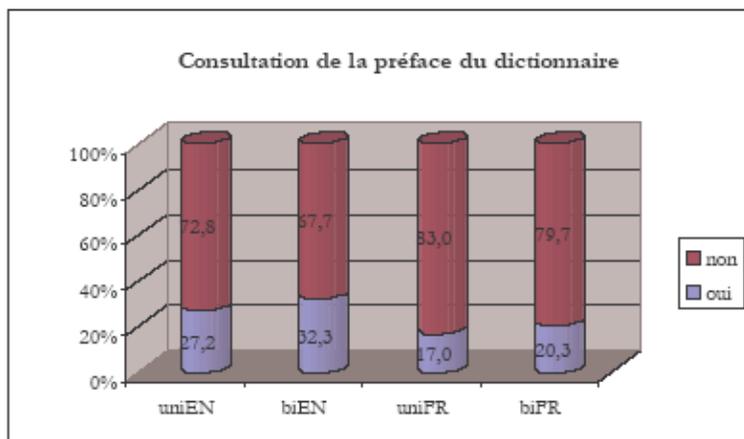
Passons à présent à l'analyse des réponses à la question B.5.

4.2.1.1.4. Consultation de la préface (question B.5)

Il y a dans l'ensemble un assez faible nombre de valeurs manquantes pour la question B.5 concernant la consultation de la préface, si ce n'est pour les sondages unilingues français (6,6 %). Cette absence de réponses s'explique peut-être par le fait (mentionné par certains sondés) qu'il aurait été plus facile de répondre à une question portant sur la *fréquence* de consultation de la préface qu'à une question dichotomique *oui / non* ne laissant pas la place à la nuance. Ainsi, une personne ayant répondu à la version *papier* du sondage avait écrit « rarement » à côté de la question. Nous avons décidé de classer cette réponse parmi les réponses négatives.

Nous présentons le résultat de cette question sous forme graphique, car cette forme met en évidence un fait saillant.

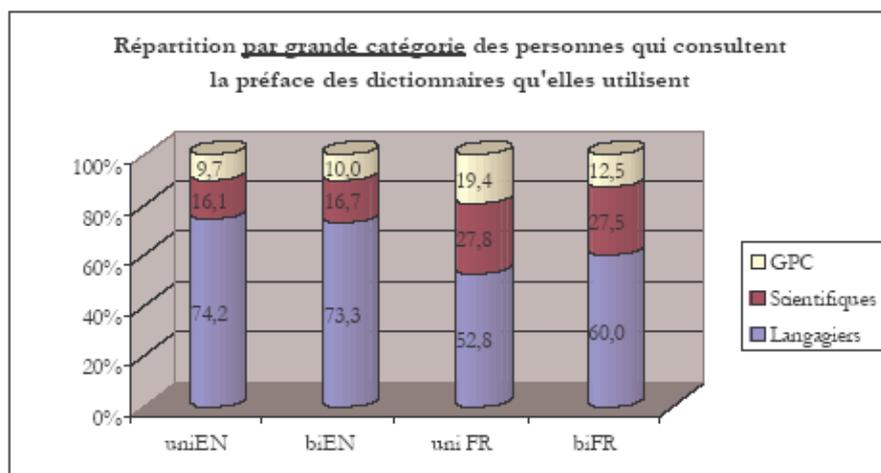
Figure 8 : Consultation de la préface du dictionnaire (B.5)



Force est de constater que les résultats négatifs sont écrasants : très peu d'utilisateurs (au maximum un gros quart des personnes sondées) semblent consulter la préface des dictionnaires qu'ils utilisent. Ce constat ne fait que renforcer des observations déjà faites par d'autres, ne serait-ce que les professeurs de traduction qui s'en plaignent souvent.

Comment se répartissent entre nos diverses catégories les personnes qui consultent la préface ? Le résultat est présenté de nouveau sous forme graphique car celle-ci est fort éloquent :

Figure 9 : Consultation de la préface : répartition par grande catégorie (B.5)



Pour tous les types de dictionnaires, ce sont toujours les *langagiers* qui consultent majoritairement la préface (ils représentent de la moitié jusqu'aux trois quarts des personnes qui la consultent). Cela se vérifie cependant plus pour les sondages anglais que pour les sondages français. Viennent ensuite les scientifiques, puis le grand public. Notons que la part des scientifiques pour les sondages français est loin d'être négligeable. Ces résultats sont-ils généralisables ? Le test du chi-deux ne nous permet pas de conclure pour les sondages bilingues anglais. En revanche, il est extrêmement significatif pour les sondages bilingues français puisqu'il atteint la valeur zéro. Il est aussi très significatif pour les sondages portant sur les dictionnaires unilingues.

Qu'en est-il des sous-catégories ? Dans l'ensemble, les personnes en cours de formation consultent très peu la préface : aucun étudiant de sciences et techniques quel que soit le sondage, aucun étudiant d'autres matières dans le cas des sondages anglais ne dit le faire. Seuls les étudiants en traduction paraissent plus enclins à la consulter.

Passons maintenant à l'analyse de la dernière question du sous-objectif 2.1, qui concerne la consultation ou non de la liste des domaines.

4.2.1.1.5. Consultation de la liste des domaines (question B.10)

Un nombre plutôt faible (allant toutefois jusqu'à 9 % des personnes interrogées) n'a pas répondu à la question portant sur la consultation ou non de la liste des domaines. Soit ces personnes n'ont pas compris à quoi il était fait allusion (malgré les exemples que nous avons donnés pour clarifier la question), soit, de même que pour la question B.5 (consultation ou non de la préface), ces personnes auraient préféré répondre à une question portant sur la *fréquence* de consultation de cette liste plutôt qu'à une question trop tranchée *oui/non*.

Quoiqu'il en soit, les données fournies nous permettent d'établir que bien plus de personnes se réfèrent à la liste des domaines qu'à la préface (entre 40,6 % et 56,7 % des personnes interrogées). On note une certaine différence entre les sondages anglais et les sondages français : alors que pour les premiers, plus de 50 % des sujets interrogés disent consulter la liste des domaines, pour les sondages français, à peine plus de 40 % disent le faire. Il ne semble pas y avoir de différence notable entre sondages unilingues et sondages bilingues.

L'analyse bivariée révèle dans tous les cas la prédominance du groupe des *langagiers* sur les autres groupes pour la consultation de la liste des domaines, mais ce phénomène est beaucoup plus marqué pour les sondages anglais que pour les sondages français. Pour ces derniers, les scientifiques sont aussi très présents puisqu'ils représentent environ un tiers des personnes ayant répondu par l'affirmative. Le test du chi-carré est très significatif pour les sondages français. Pour ce qui est des sous-catégories, de tous les étudiants, ce sont ceux d'autres matières qui sont les moins bien représentés. Les étudiants de langue et traduction semblent beaucoup se référer à la liste des domaines : ils représentent environ 10 % des personnes qui la consultent quel que soit le sondage. Enfin, la part des étudiants de sciences et techniques semble plus importante pour les sondages français que pour les sondages anglais.

4.2.1.1.6. Conclusion sur le sous-objectif 2.1

Les personnes interrogées possèdent et utilisent non un seul dictionnaire, mais plusieurs dictionnaires. Elles utilisent les dictionnaires unilingues essentiellement pour le décodage, et les bilingues pour l'encodage. Elles ont recours aux dictionnaires généraux pour plusieurs types de discours, mais surtout pour le discours de type académique et pour le discours technique. Enfin, elles utilisent les dictionnaires généraux sans nécessairement consulter la préface, et sans nécessairement avoir recours à la liste des domaines.

Passons maintenant à l'objectif 2.2.

4.2.1.2. Sous-objectif 2.2 (questions B.7, B.9, B.11)

Rappel du sous-objectif 2.2 : **définir de manière précise quels sont les objets de la recherche (type de terme, type de domaine) et quelles sont les raisons de la recherche (type d'information recherchée concernant le terme).**

Le sous-objectif 2.2 correspondait à trois questions du sondage auxquelles ne répondaient que les personnes ayant répondu affirmativement à la question B.6, autrement dit, les personnes qui cherchent effectivement des termes dans les dictionnaires généraux. Les personnes devaient indiquer quel type de terme elles recherchaient (question B.7), si elles cherchaient des termes toujours dans le même domaine ou dans divers domaines (question B.19) et, enfin, quel type d'information sur le terme elles cherchaient précisément (question B.11).

4.2.1.2.1. Réponses aux questions

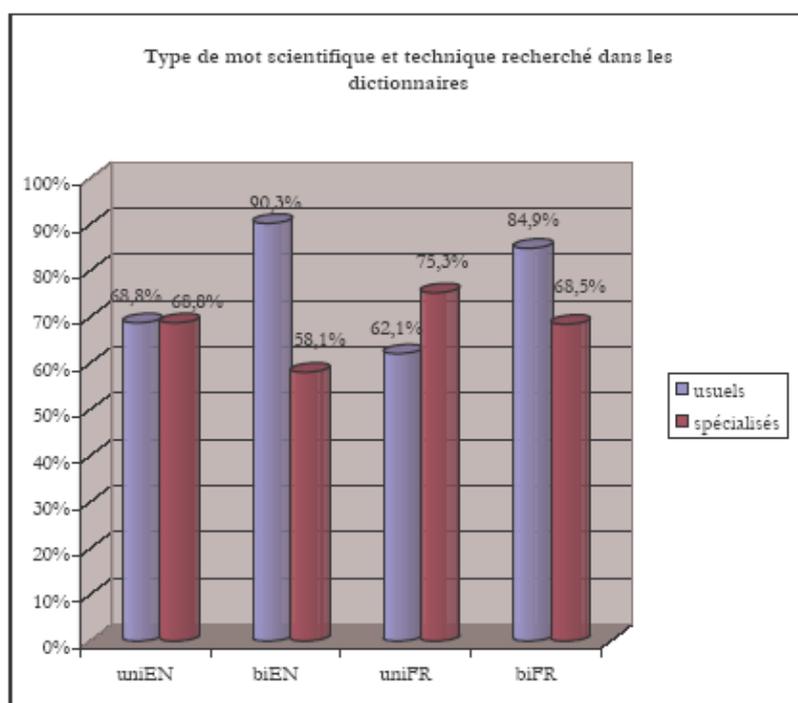
4.2.1.2.1.1. Type de terme recherché (question B.7)

Pour la question B.7, les enquêtés devaient préciser si les termes qu'ils recherchaient dans les dictionnaires généraux étaient des termes usuels, ou des termes spécialisés. Des exemples étaient fournis pour illustrer ce que nous entendions par terme usuel ou terme spécialisé. En réalité, les personnes pouvaient cocher à la fois les deux réponses. Nous présentons donc les résultats de deux manières différentes : tout d'abord, nous présentons de manière générale les résultats obtenus pour l'opposition terme usuel/terme spécialisé, puis nous présentons les réponses mixtes.

4.2.1.2.1.1.1. Opposition stricte terme usuel / terme spécialisé

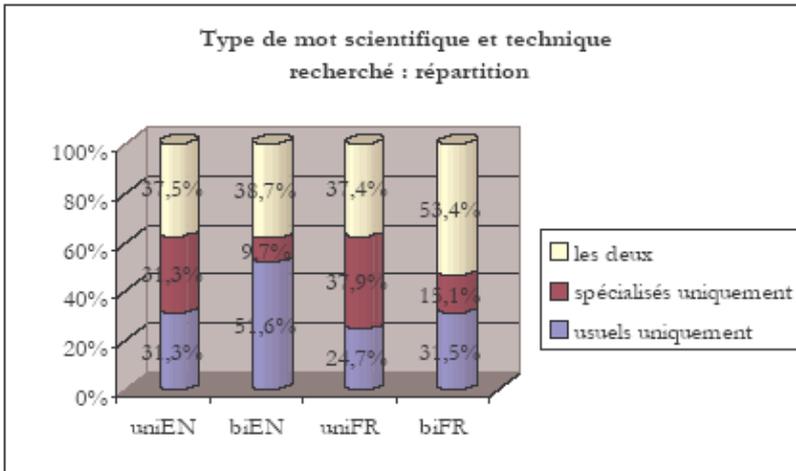
Les résultats que nous présentons sous forme graphique ci-dessous indiquent que les personnes semblent plutôt chercher des termes *usuels* que des termes *spécialisés*, et que cette tendance est plus marquée pour les dictionnaires bilingues. Toutefois, la différence n'est pas vraiment flagrante, et il semble que les mots spécialisés attirent bien plus l'attention des sondés que ne porteraient à y croire les discours tenus par les lexicographes à ce sujet. Ce type de mot semble s'attirer plus les faveurs des personnes ayant répondu aux sondages français qu'aux sondages anglais.

Figure 10 : Type de terme (usuel ou spécialisé) recherché dans les dictionnaires (B.7)



En fait, les réponses montrent que la recherche est plutôt mixte : pour trois sur quatre des types de sondages, la catégorie « recherche des *deux* types de termes » est celle la plus fréquemment rencontrée, comme le montre le graphique qui suit :

Figure 11 : Types de termes : répartition par grande catégorie (B.7)



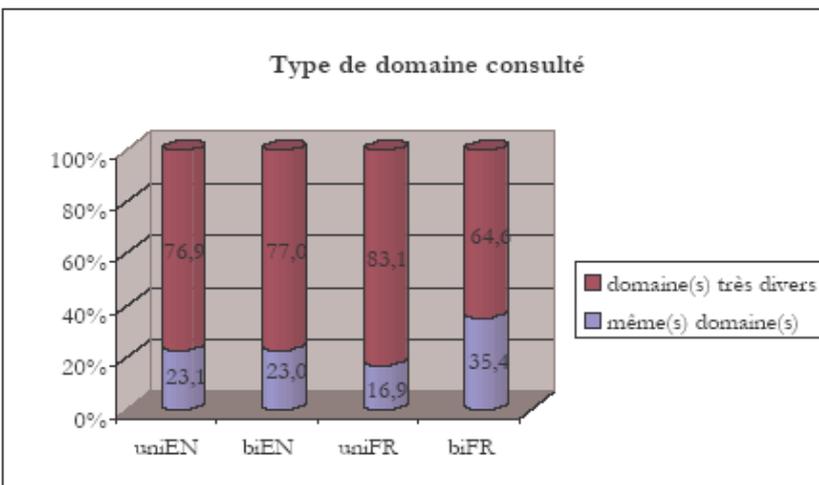
Ce graphique nous permet également de conclure que dans les bilingues, peu de gens cherchent *uniquement* des mots spécialisés.

Les résultats concernant les répartitions des réponses par catégorie de public-cible ne sont pas concluants car les réponses étaient problématiques du fait de la possibilité de double cochage des réponses.

4.2.1.2.1.2. Type de domaine dans lequel la recherche du terme se fait (question B.9)

Pour la question B.9, les sondés devaient indiquer si les termes qu'ils cherchaient étaient des termes qui provenaient toujours du même domaine, ou bien s'ils cherchaient des termes issus d'une grande variété de domaines. Le graphique qui suit est assez révélateur :

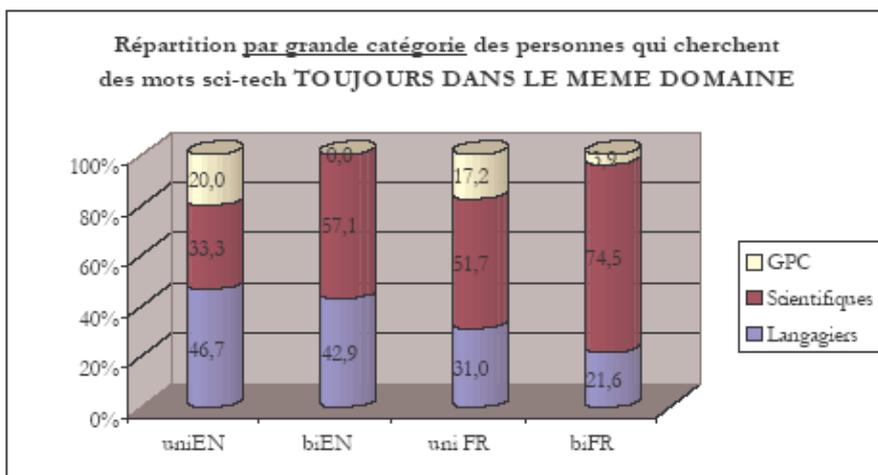
Figure 12 : Type de domaine (unique vs divers) consulté (B.9)



Très massivement, les personnes ont répondu qu'elles cherchaient des termes dans des domaines très diversifiés. Les sondés cherchent des termes d'un même domaine plus fréquemment dans les dictionnaires bilingues que dans les dictionnaires unilingues, du moins du côté des sondages français.

Comment ces recherches varient-elles selon le profil des utilisateurs?

Figure 13 : Recherche de termes d'un même domaine : répartition par grande catégorie (B.9)



Pour notre échantillon, remarquons une différence entre les sondages unilingues et les sondages bilingues. Les scientifiques semblent être ceux qui cherchent le plus souvent des termes dans le même domaine dans les dictionnaires bilingues (ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils ont plus de difficulté de communication dans une langue étrangère lorsqu'ils parlent de leur domaine). Le grand public, lui, a plus tendance à effectuer des recherches dans des domaines diversifiés. Enfin, pour ce qui est des langagiers ayant répondu aux sondages anglais, ils sont plus nombreux à chercher des termes dans des domaines différents. Rappelons que l'échantillon ayant répondu aux sondages anglais contenait beaucoup de traducteurs spécialisés, qui sont souvent experts de plusieurs domaines à la fois.

4.2.1.2.1.3. Raisons associées à la recherche du terme (question B.11)

Les raisons associées à la recherche du terme dans les dictionnaires généraux sont présentées de manière synthétique dans le tableau qui suit. Les utilisateurs avaient un choix à effectuer parmi un certain nombre de catégories pré-déterminées, et en ont ajouté fort peu d'autres. Nous présentons les résultats par ordre d'importance.

Tableau 11 : Tableau récapitulatif des raisons associées à la recherche du terme dans le dictionnaire général (B.11)

	UniEN	UniFR	BiEN	BiFR
1	Sens (86,4 %) Vérification sens (86,4 %)	Sens (87,8 %)	Traduction du mot français (85,7 %)	Traduction du mot anglais (91,8 %)
2		Vérification sens (83,5 %)	Vérification sens du mot français (74,6 %)	Sens du mot anglais (87,8 %)
3	Orthographe (63,6 %)	Orthographe (74,9 %)	Sens du mot français (68,3 %)	Utilisation du mot anglais dans une phrase (80,3 %)
4	Prononciation (34,8 %)	Genre (31,4 %)	Genre du mot français (63,5 %)	Vérification sens du mot anglais (79,6 %)
5	Contexte spécialisé (31,8 %)	Contexte spécialisé (29,7 %)	Orthographe du mot français (58,7 %)	Orthographe du mot anglais (73,0 %)
6	Utilisation dans une phrase (28,8 %)	Utilisation dans une phrase (28,0 %)	Traduction du mot anglais (55,6 %)	Traduction du mot français (64,6 %)
7	Infos grammaticales	Domaine de	Utilisation du mot	Contexte spécialisé :

	autres que nombre (18,2 %)	rattachement (18,9 %) Informations grammaticales autres que genre et nombre (18,9 %)	français dans une phrase (54,0 %) mot anglais (50,3 %)
8	Domaine de rattachement (12,1 %)		Contexte spécialisé : mot français (38,1 %) Infos grammaticales autres que nombre : mot anglais (47,3 %)
9	Nombre (10,6 %)	Illustrations (17,7 %)	Vérification sens du mot anglais (34,9 %) Prononciation du mot anglais (45,3 %)
10	Illustrations (9,1 %)	Nombre (10,9 %)	Infos grammaticales autres que genre et nombre : mot français (33,3 %) Nombre du mot anglais (21,6 %)
11		Prononciation (8,6 %)	Orthographe du mot anglais (30,2 %) Domaine de rattachement du mot anglais (19,0 %)
12			Sens du mot anglais (25,4 %) Utilisation du mot français dans une phrase (25,4 %) Sens du mot français (14,2 %)
13			Vérification sens du mot français (13,6 %)
14			Prononciation du mot français (20,6 %) Orthographe du mot français (13,5 %)
15			Nombre du mot français (19,0 %) Utilisation du mot français dans une phrase (8,8 %)
16			Contexte spécialisé du mot anglais (17,5 %) Illustrations liées au mot français (6,8 %)
17			Domaine de rattachement du mot français (14,3 %) Contexte spécialisé : mot français (6,1 %)
18			Infos grammaticales autres que nombre : mot anglais (12,7 %) Genre du mot français (5,4 %) Domaine de rattachement du mot français (5,4 %)
19			Prononciation du mot anglais (11,1 %) Illustrations du mot français (11,1 %)
20			Illustrations du mot anglais (4,8 %)
21			Domaine de rattachement du mot anglais (9,5 %) Infos grammaticales autres que genre et nombre : mot français (4,7 %)

22	Illustrations du mot anglais (3,3 %) ^o	Nombre du mot français (2,7 %)
23	Nombre du mot anglais (3,2 %)	Prononciation du mot français (0,7 %)

Le tableau montre que les recherches effectuées à propos des termes semblent peu varier par rapport à celles effectuées à propos des mots de la langue générale. Les fonctions attribuées implicitement par les utilisateurs aux dictionnaires correspondent aux fonctions générales de ces ouvrages : le dictionnaire unilingue sert à identifier ou vérifier un sens, tandis que le dictionnaire bilingue sert, d'abord et avant tout, à fournir une traduction. Les données obtenues pour cette question viennent également confirmer des données déjà fournies dans les enquêtes portant sur les mots de la langue générale : le dictionnaire sert avant de tout de garant de la norme, puisqu'une très majorité des utilisateurs consultent le dictionnaire pour y vérifier l'orthographe d'un terme (plus de la moitié des sondés disent consulter le dictionnaire unilingue pour leur langue maternelle). Certains utilisent le dictionnaire bilingue comme garant de l'orthographe dans la langue maternelle. Le domaine d'appartenance d'un terme semble être une information moins recherchée que son degré de spécialisation, et cela, quel que soit le type de dictionnaire. Le tableau indique également que les utilisateurs accordent une certaine importance, voire une importance certaine, aux informations concernant la manière d'utiliser un mot dans la phrase, ce qui montre que les lexicographes doivent accorder autant d'importance aux exemples, collocations etc. relatifs aux termes qu'à ceux relatifs aux mots de la langue générale.

4.2.1.2.2. Conclusion sur le sous-objectif 2.2

De très nombreuses personnes interrogées (plus que le tiers) cherchent à la fois des termes usuels et des termes spécialisés dans les dictionnaires généraux. Elles cherchent des termes appartenant à des domaines très variés. Leur recherche se focalise sur le sens dans les dictionnaires unilingues, et sur la traduction dans les dictionnaires bilingues.

4.2.1.3. Sous-objectif 2.3 (questions B.13, B.14, B.15)

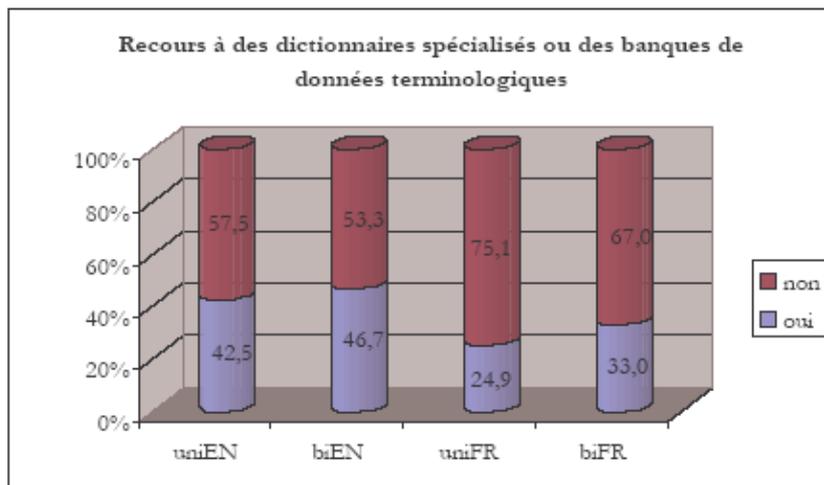
Rappel du sous-objectif 2.3 : **voir comment le recours au dictionnaire général s'intègre dans le processus global de la recherche d'information sur le terme.**

Ce sous-objectif concernait trois questions qui se suivaient : les questions B.13, B.14, B.15. Ne répondaient aux questions B.14 et B.15 que les personnes ayant répondu de manière affirmative à la question B.13. Les questions concernaient toutes trois les sources autres que le dictionnaire général auxquelles les utilisateurs peuvent avoir recours lorsqu'ils cherchent de l'information sur les termes.

4.2.1.3.1. Réponses aux questions

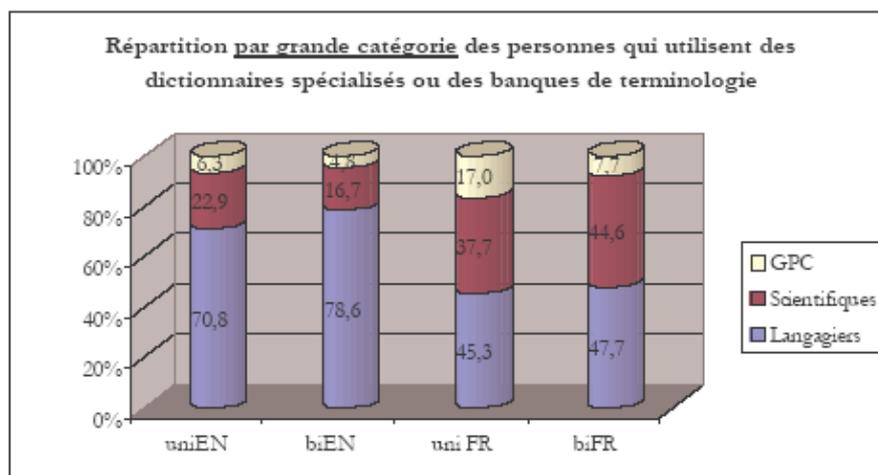
4.2.1.3.1.1. Utilisation de banques de données terminologiques ou de dictionnaires spécialisés (question B.13)

Figure 14 : Recours à des dictionnaires spécialisés ou des banques de données terminologiques (B.13)



La proportion des personnes sondées ayant recours à des dictionnaires spécialisés ou des banques de terminologie est dans l'ensemble faible, puisqu'elle représente toujours moins de la moitié de la population interrogée (dans le cas des sondages unilingues français, elle est même réduite à seulement un quart des personnes interrogées). Les sujets font proportionnellement un plus grand usage des dictionnaires spécialisés et bases de données terminologiques bilingues qu'unilingues (fait qui se vérifie dans les deux cas : sondages anglais *et* français). Regardons de plus près le détail des réponses par grande catégorie, présentées dans le graphique qui suit.

Figure 15 : Recours à des discours spécialisés ou des banques de données terminologiques : répartition par grande catégorie (B.13)



L'analyse des réponses par catégorie révèle que ce sont en majorité les langagiers qui utilisent des dictionnaires spécialisés ou des banques de terminologie, mais cette tendance est beaucoup plus prononcée pour les sondages anglais (où ils représentent environ trois-quarts des personnes qui ont répondu par l'affirmative) que pour les sondages français (où ils n'atteignent même pas la moitié des personnes ayant répondu affirmativement à la question). Ils sont proportionnellement plus nombreux à se servir de dictionnaires ou de bases de données bilingues qu'unilingues. La part des scientifiques est, quant à elle, assez importante, allant de presque un quart pour les sondages unilingues anglais à quasiment la moitié pour les sondages bilingues français. Le grand public est assez peu représenté, si ce n'est pour les sondages unilingues français. Précisons que le test du chi-deux a été particulièrement concluant pour cette question, ce qui signifie que les résultats peuvent être généralisés.

4.2.1.3.1.2. Dictionnaires spécialisés et banques de données terminologiques utilisés (Question B.14)

Ne répondaient bien évidemment à la question B.14 que les personnes qui avaient répondu positivement à la question précédente (B.13). Le dépouillement des résultats à la question sur les dictionnaires et les bases de données terminologiques utilisés en parallèle (ou non) du dictionnaire général a été fastidieux car il s'agissait d'une question ouverte. Précisons tout d'abord que l'appellation *dictionnaire spécialisé* a été interprétée de plusieurs manières par les utilisateurs. Même si la majorité d'entre eux l'a comprise au sens où nous l'entendions (dictionnaire renvoyant à un domaine de spécialité), certains l'ont prise pour *dictionnaire spécialisé de la langue* : par conséquent, ont été cités des dictionnaires comme des dictionnaires de synonymes, d'argot, de citations, de canadianismes, etc. L'appellation « banques de données terminologiques » n'a pas non plus été comprise par tous les sondés, comme nous avons pu le constater dès la question précédente (B.13).

Toutefois, nous avons pu obtenir des résultats pertinents pour notre recherche, et nous avons vu s'esquisser de grandes tendances. L'analyse de l'ensemble des réponses nous a en fait permis de redéfinir quatre catégories de sources auxquelles les usagers ont recours lorsqu'ils cherchent de l'information sur un terme : (1) des dictionnaires spécialisés (ex. : *Dict. of veterinary med.*, *Osborn's Concise Law Dictionary*), (2) des glossaires et lexiques spécialisés (ex. : *glossaries in Electricity, Environment and Telecommunications*), (3) des banques de termes (ex. : *Grand Dictionnaire Terminologique*), (4) des sites web **Note347**. Les constats généraux que l'on peut établir sont les suivants :

(1) Les ressources spécialisées auxquelles font appel les sondés sont très diversifiées : on note en effet que les personnes ont recours à plusieurs dictionnaires spécialisés, ou bien combinent l'utilisation de plusieurs sources (dictionnaires spécialisés *et* banques de données par exemple). Non seulement ces ressources sont diverses et variées, mais elles sont également nombreuses : par exemple, pour les sondages unilingues français, certains sondés ont signalé utiliser jusqu'à quatre ressources différentes, et, pour les sondages bilingues (anglais et français), jusqu'à six sources différentes. Les sources utilisées sont donc globalement plus nombreuses lorsqu'il s'agit des sondages bilingues.

(2) Les ressources auxquelles les personnes interrogées disent avoir le plus fréquemment recours sont, par ordre d'importance : les dictionnaires spécialisés, les banques de données terminologiques (les plus citées sont les suivantes : *Termium, Eurodicautom, Grand Dictionnaire Terminologique*), les glossaires et lexiques (souvent propres à une entreprise), les sites web. Le recours aux bases de données terminologiques est plus systématique pour les sondages bilingues.

(3) Dans une très grande majorité des cas, le domaine de spécialisation du dictionnaire, du glossaire ou du site web spécialisé consulté est en lien avec la profession, qu'il s'agisse d'un lien direct ou d'un lien générique avec la profession.

(4) Pour ce qui est des dates des sources spécialisées mentionnées, les résultats sont variables : on trouve à la fois des dictionnaires papier plutôt anciens (années 1980-1990), et des sources très récentes (années 2000). Certaines personnes ont dit consulter en ligne la version informatisée d'un dictionnaire ou d'un glossaire qu'ils possédaient également sous forme papier.

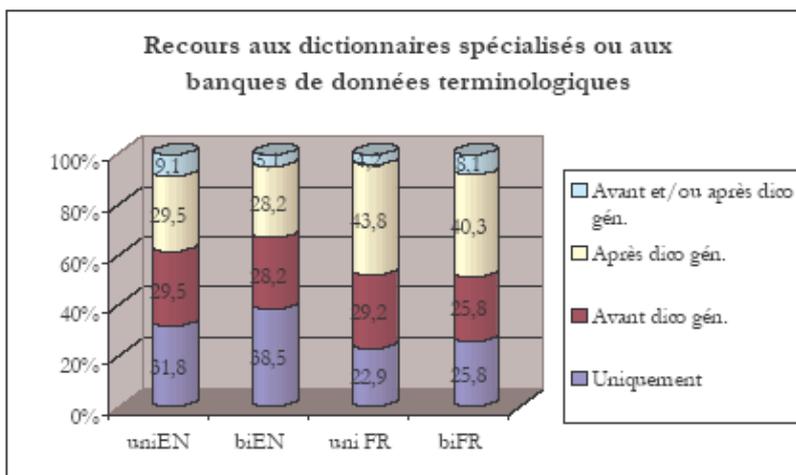
4.2.1.3.1.3. Place du dictionnaire général dans la recherche globale (Question B.15)

La question B.15 cherchait à établir à quelle étape du processus global de recherche d'information sur un terme se plaçait le recours au dictionnaire général. Les sondés pouvaient choisir leur réponse parmi les trois catégories suivantes : (1) recours aux dictionnaires spécialisés ou aux banques de terminologie uniquement, (2) recours au dictionnaire spécialisé *avant* celui au dictionnaire général, (3) recours au dictionnaire spécialisé *après* celui au dictionnaire général. De nouveau, pour cette question, s'est posé le problème des réponses

multiples. Nous avons donc dû réviser nos catégories d'origine, et ajouter une catégorie supplémentaire, qui était la suivante « avant ET/OU après le recours au dictionnaire spécialisé ».

Un fait saillant ressort des résultats obtenus : parmi ceux qui disent utiliser des dictionnaires spécialisés ou des banques données, plus de la moitié utilise les ressources spécialisées *avec* le dictionnaire général (ce qui se voit dans le graphique qui suit lorsque l'on regroupe l'ensemble des réponses « avant le dictionnaire général », « après le dictionnaire général », « avant et / ou après le dictionnaire général »).

Figure 16 : Intégration du dictionnaire général dans le processus global de la recherche d'informations sur un terme (B.15)



Cela signifie que les utilisateurs perçoivent le dictionnaire général comme complémentaire aux ressources plus spécialisées, et jugent son utilisation indispensable lorsqu'ils cherchent de l'information sur un terme. La multiplication des ressources spécialisées ne fait donc pas pour autant disparaître le dictionnaire général du paysage des outils auxquels une personne en quête d'information terminologique fait appel.

L'analyse par grande catégorie d'utilisateur n'a pas donné lieu à des résultats significatifs.

4.2.1.3.2. Conclusion sur le sous-objectif 2.3

Le recours au dictionnaire général s'intègre effectivement dans le processus global de la recherche d'information sur le terme. Les personnes interrogées y ont recours avant et/ou après l'utilisation des ressources spécialisées.

4.2.2. Conclusion sur l'objectif 2

Les personnes interrogées utilisent, parmi diverses ressources, un ou plusieurs dictionnaires généraux pour y chercher des termes usuels ou spécialisés provenant d'une grande diversité de domaines. Ils cherchent des informations sur les termes concernant principalement l'orthographe, le sens, la traduction, mais ne font que très rarement référence aux discours pré-dictionnaires.

4.3. Objectif 3

Rappel de l'objectif 3 : évaluer l'adéquation du traitement actuel des termes dans les dictionnaires généraux aux besoins et aux attentes des divers types d'utilisateurs en mesurant le degré de satisfaction qu'ils expriment vis-à-vis d'un certain nombre d'aspects.

4.3.1. Réponses par sous-objectifs

4.3.1.1. Sous-objectif 3.1 (début de la question B.12)

Rappel du sous-objectif 3.1: **évaluer l'adéquation au niveau de la macrostructure des dictionnaires généraux, et voir comment elle varie selon le type d'utilisateur.**

Les sous-questions relatives à la macrostructure étaient au nombre de quatre : elles concernaient le nombre global de termes inclus dans le dictionnaire, le nombre global de néologismes terminologiques, le nombre global d'unités terminologiques complexes, ainsi que l'équilibre entre les divers domaines représentés dans la nomenclature.

Le premier constat qui s'impose, pour l'ensemble de ces questions, est le taux relativement élevé des non-réponses à l'ensemble de la question (c'est-à-dire le taux élevé de personnes ayant décidé de ne pas répondre à la question alors qu'elles étaient censées y répondre). Dans tous les cas, il est plus marqué pour les dictionnaires bilingues que pour les dictionnaires unilingues, ce qui s'explique peut-être par un effet de lassitude (côté répétitif des questions pour les dictionnaires bilingues), ou par la complexité de la question (demande de réponses pour les *deux* sections du dictionnaire bilingue). Ce phénomène de non-réponse va de pair avec le fait que de nombreux enquêtés ont hésité à se prononcer et se classent dans la catégorie « sans opinion », lorsqu'ils ont effectivement répondu à la question. Il semble donc que l'évaluation de la macrostructure ne soit pas aisée pour un utilisateur moyen, qui a du mal à trancher. Ce que les utilisateurs ont le plus de mal à juger est l'équilibre entre les différents domaines (de 60 à 80,9 % des personnes ne se sont pas prononcées, en se classant dans la catégorie « sans opinion »), suivi par le nombre de termes complexes (de 40 à 48 %), le nombre de néologismes terminologiques (de 30 à 42 %), puis le nombre global de termes (de 10 à 30 %).

Même si les utilisateurs éprouvent apparemment de la difficulté à cerner les problèmes de macrostructure, les réponses qui ont été effectivement données sont intéressantes à regarder. Avec ce taux d'abstention élevé bien en tête, nous synthétisons les réponses des personnes ayant fourni une réponse dans le tableau qui suit. Etant donné que notre but est d'améliorer le traitement des termes dans les dictionnaires généraux, c'est au taux d'insatisfaction que nous nous sommes intéressée le plus.

Tableau 12 : Taux d'insatisfaction, par ordre décroissant, du traitement de divers aspects de la macrostructure (B.12)

	UniEN	BiEN (E-F)	BiEN(F-E)	UniFR	BiFR (E-F)	BiFR (F-E)
1	Nombre de néologismes terminologiques (39,1 %)	Nombre de néologismes terminologiques (50,0 %)	Nombre de néologismes terminologiques (52,8 %)	Nombre de néologismes terminologiques (40,4 %)	Nombre de néologismes terminologiques (36,7 %)	Nombre de termes complexes (38,3 %)
	Nombre de termes complexes (39,1)					
2		Nombre de termes complexes (43,8 %)	Nombre de termes complexes (50,0 %)	Nombre de termes complexes (32,3 %)	Nombre global de termes (34,6 %)	Nombre de néologismes terminologiques (36,2 %)
3	Nombre global de termes (16,9 %)	Nombre global de termes (27,5 %)	Nombre global de termes (28,8 %)	Nombre global de termes (21,3 %)	Nombre de termes complexes	Nombre global de termes (35,4 %)

				(34,4 %)	
4 Equilibre entre domaines	Equilibre entre domaines				
(3,1 %)	(4,3 %)	(3,9 %)	(14,4 %)	(13,6 %)	(12,1 %)

Le tableau fait apparaître plusieurs phénomènes.

Regardons tout d'abord la première et la dernière ligne du tableau.

La première ligne indique que ce que les utilisateurs cherchent avant tout à avoir, c'est un dictionnaire moderne, puisque c'est à propos du nombre de néologismes terminologiques que le taux d'insatisfaction est globalement le plus élevé (et particulièrement, d'ailleurs chez le grand public); cela signifie également que, malgré les revendications des lexicographes quant au caractère « contemporain » ou « moderne » des dictionnaires, ceux-ci sont toujours inévitablement à la traîne en matière de néologie. Toutefois, signalons que les utilisateurs sont bien conscients du fait qu'il est difficile à un dictionnaire d'être constamment à jour, puisque de nombreuses personnes nous ont signalé qu'ils avaient coché la réponse « non-satisfaisant », mais que leurs dictionnaires généraux étaient anciens (exemples de commentaires : “Published 1978!”, « my dictionary at home is 1979 »).

Ce dont les utilisateurs semblent faire peu de cas, en revanche, est l'importance accordée aux divers domaines de la connaissance, et ce, quel que soit le type de sondage, comme l'indique la dernière ligne du tableau.

D'autres faits se dégagent de ce tableau : alors que les utilisateurs semblent satisfaits globalement du nombre de termes inclus dans la nomenclature, le nombre de termes complexes est un motif d'insatisfaction important. De nouveau, les utilisateurs se révèlent plutôt lucides, dans la mesure où ils ont conscience du fait qu'il n'est pas possible de tout inclure dans un dictionnaire usuel, et trouvent donc que l'éventail proposé par le dictionnaire est satisfaisant, connaissant ses limites. Par exemple, une personne a coché la réponse « satisfaisant » en notant comme commentaire « on ne peut pas exiger d'un « Petit Larousse » la même quantité d'informations que d'un ouvrage en plusieurs volumes ».

Enfin, globalement, le taux de satisfaction est meilleur pour les dictionnaires unilingues que pour les dictionnaires bilingues (mais il n'y pas de différence marquée entre les deux sections du bilingue). Les griefs les plus importants concernent les néologismes terminologiques et les termes complexes.

4.3.1.2. Sous-objectif 3.2 (fin de la question B.12)

Rappel du sous-objectif 3.2 : **évaluer l'adéquation du traitement microstructurel actuel des termes dans les dictionnaires généraux aux besoins et aux attentes des divers types d'utilisateurs.**

Il a apparemment semblé plus facile aux utilisateurs de s'exprimer sur des problèmes liés à la microstructure ; en effet, on trouve de plus faibles valeurs manquantes que pour les questions reliées à la macrostructure. Mentionnons toutefois en premier lieu une remarque d'ordre méthodologique : nous avons décidé de neutraliser les réponses à la question concernant le degré de satisfaction des utilisateurs quant aux *illustrations* dans les dictionnaires généraux. En effet cette question a été très mal interprétée par les sondés, qui ont souvent compris *illustration* dans le sens « exemple d'emploi d'un mot », alors que nous l'utilisons dans le sens de « schéma, image, iconographe etc. », en ayant en tête les illustrations du *PL* pour les sondages unilingues, et celles de dictionnaires bilingues visuels comme celui de Corbeil (qu'une seule personne a dit utiliser).

Les résultats traités sont présentés dans le tableau synthétique qui suit :

Tableau 13 : Taux d'insatisfaction, par ordre décroissant, du traitement de divers aspects de la microstructure (B.12)

	UniEN	BilEN (E-F)	BilEN(F-E)	UniFR	BilFR (E-F)	BilFR (F-E)
1	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (15,8 %)	Nombre d'équivalents (30,4 %)	Nombre d'équivalents (38,0 %)	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (18,6 %)	Nombre d'équivalents (35,3 %)	Présence d'indications sémantiques (40,0 %)
2	Information sur l'emploi du terme par un exemple (13,8 %)	Présence d'indications sémantiques (25,5 %)	Exactitude des équivalents (28,0 %)	Information sur l'emploi du terme par un exemple (16,9 %)	Présence d'indications sémantiques (34,7 %)	Nombre d'équivalents (33,1 %)
3	Indication du domaine par une marque (9,4 %)	Exactitude des équivalents (23,9 %)	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (23,9 %)	Exactitude scientifique des définitions (17,4 %)	Exactitude des équivalents (26,9 %)	Exactitude des équivalents (26,4 %)
4	Clarté des définitions (8,1 %)	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (23,3 %)	Présence d'indications sémantiques (22,0 %)	Clarté des définitions (9,7 %)	Information sur l'emploi du terme par un exemple (24,6 %)	Information sur l'emploi du terme par un exemple (25,6 %)
5	Exactitude scientifique des définitions (7,9 %)	Information sur l'emploi du terme par un exemple (17,4 %)	Information sur l'emploi du terme par un exemple (16,3 %)	Indication du domaine par un autre moyen (5,9 %)	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (19,0 %)	Information sur l'emploi du terme par un autre moyen (16,5 %)
6	Indication du domaine par un autre moyen (3,7 %)	Indication du domaine par un autre moyen (7,0 %)	Indication du domaine par une marque (5,9 %)	Indication du domaine par une marque (3,8 %)	Indication du domaine par un autre moyen (7,8 %)	Indication du domaine par un autre moyen (7,8 %)
7		Indication du domaine par une marque (4,2 %)	Indication du domaine par un autre moyen (5,7 %)		Indication du domaine par une marque (3,9 %)	Indication du domaine par une marque (7,1 %)

Tout d'abord, ce qui ressort de ce tableau est que, de même que pour la macrostructure, le taux d'insatisfaction est relativement faible. Toutefois, certains aspects de la microstructure laissent à désirer, selon l'avis des sondés. Précisons d'emblée que ce sont, dans l'ensemble, les langagiers (pour les sondages anglais) et les scientifiques (pour le côté français) qui se déclarent les plus insatisfaits en ce qui concerne la microstructure. Le grand public a beaucoup moins exprimé son insatisfaction.

Ce qui semble pécher clairement du côté des dictionnaires unilingues est non la définition, mais la mise en contexte du terme (« information sur l'emploi du terme »). Cela confirme que tout ce qui concerne l'usage du terme (exemple, type de discours, construction syntaxique, collocations, etc.) n'est pas encore traité de manière suffisante dans les dictionnaires généraux existants. Ce sont d'ailleurs les langagiers qui s'en sont le plus plaint. Pour ce qui est des dictionnaires bilingues, c'est plus le côté traductionnel qui est mis en cause (nombre et précision des équivalents). Les utilisateurs souhaiteraient également être mieux renseignés sur le sens des termes, puisqu'ils se disent largement insatisfaits du traitement des indications sémantiques dans les dictionnaires bilingues.

En ce qui concerne les définitions, on note une divergence entre sondages français et sondages anglais : alors que pour les sondages anglais (où les langagiers dominent), c'est la clarté de la définition qui est remise en

cause, pour les sondages français (où les scientifiques priment), c'est l'exactitude scientifique de la définition qui pêche.

Enfin, notons que les indications d'appartenance au domaine, qui sont l'objet de tant de critiques des métalexicographes, comme nous l'avons vu dans le chapitre deux, et de tant de remue-ménages de la part des langagiers, ne semblent finalement pas être si mal traités que cela pour les utilisateurs : les taux d'insatisfaction pour cet aspect est bas.

4.3.2. Conclusion sur l'objectif 3

Les utilisateurs manifestent une insatisfaction relative, surtout au niveau du traitement des termes au niveau de la microstructure. Pour les dictionnaires unilingues, c'est surtout l'emploi du terme qui n'est pas assez mis en valeur d'après eux. Pour les dictionnaires bilingues, ils souhaiteraient que le nombre d'équivalents proposés soit plus élevé.

5. Conclusion du chapitre

Pour conclure sur ce chapitre d'analyse des données collectées par le biais de notre sondage, tentons de répondre aux cinq grandes questions que nous avons posées dans le chapitre précédent (cf. chapitre 3, point 2.1.2).

1) Pourquoi y a-t-il des termes dans les dictionnaires généraux?

Les lexicographes semblent avoir raison d'invoquer les besoins des utilisateurs comme justification de l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux. En effet, les résultats de notre sondage montrent que des personnes d'horizon divers, en grand nombre, cherchent des termes dans les dictionnaires généraux. Même si ces personnes ne cherchent pas de termes dans les dictionnaires à une fréquence régulière, elles souhaitent les voir y figurer, par souci d'exhaustivité, de complétion du savoir. L'image du dictionnaire semble donc prédominer sur l'usage.

2) Qui cherche des termes dans les dictionnaires généraux?

Toutes les catégories d'utilisateurs cherchent des termes dans les dictionnaires généraux. La seule différence se situe au niveau de la fréquence de consultation des dictionnaires pour ce genre de recherche.

3) Comment les utilisateurs cherchent-ils des termes dans les dictionnaires généraux?

Les utilisateurs cherchent divers types de termes, dans une grande variété de domaines. Même pour les spécialistes, le recours au dictionnaire général s'intègre très fréquemment dans le processus de recherche d'information sur un terme.

4) Quelles informations les utilisateurs cherchent-ils?

Il semble que les informations que les utilisateurs cherchent dans les dictionnaires généraux concernant les termes diffèrent finalement assez peu de celles qu'ils chercheraient pour un mot de la langue générale. Cela signifie sans doute que les termes doivent être traités de la même manière que les mots. Ceci implique inclure plus de définitions dans les dictionnaires unilingues, inclure de manière systématique des indications sémantiques pour les dictionnaires bilingues, inclure plus d'information relative à l'usage du terme.

5) Les recherches portent-elles leur fruit?

Les utilisateurs semblent globalement trouver les dictionnaires généraux à leur goût, puisqu'ils expriment dans l'ensemble un taux de satisfaction assez élevé, que ce soit au niveau de la microstructure ou de la macrostructure. Les réponses montrent toutefois que seraient à améliorer le traitement des termes complexes, ainsi que tout ce qui concerne l'utilisation du terme.

A l'issue de cette partie consacrée au point de vue des utilisateurs concernant les dictionnaires généraux, passons à l'analyse du contenu même desdits dictionnaires. Cette analyse se fonde sur des données authentiques du domaine analysé, rassemblées sous la forme d'un corpus. Commençons donc par en décrire la constitution.

Chapitre Cinq. Corpus et dictionnaires : méthodologie

Dans ce chapitre, nous expliquons quelle méthode nous avons utilisée pour constituer le corpus qui nous a fourni la liste de base des termes de volcanologie dont nous analysons le traitement lexicographique dans le chapitre qui suit. Après une première partie consacrée à la construction de notre corpus (objectifs, critères, etc.), nous expliquons comment nous avons procédé aux repérage des termes, et comment s'est effectuée l'analyse des données lexicographiques à la lumière des données du corpus.

1. Introduction

1.1. Comment justifier l'utilisation d'un corpus en lexicographie et en terminologie ? — Un corpus, pourquoi ?

1.1.1. Ressources habituelles du lexicographe pour la constitution de ses données

Pour constituer ses données, un lexicographe utilise généralement trois sources (Sinclair (1985)) : (1) son intuition de linguiste, (2) les dictionnaires préexistants, (3) des textes repré-sentant la langue telle qu'elle est réellement utilisée.

Comme nous l'avons précisé dans le premier chapitre, depuis plusieurs années, avec l'avènement de la linguistique de corpus, la troisième source, désormais sous forme de corpus électronique, a pris le pas sur les deux premières. Du côté des dictionnaires unilingues français, ce fut le *TLF* qui fut le pionnier en utilisant le corpus *Frantext*, comme l'explique Candel (2003 : 226) :

Le *TLF* innovait largement en étant le premier dictionnaire de langue confectionné dès le départ à l'aide d'un corpus informatisé : c'est un dictionnaire « de corpus », attestant — en principe — ce qui a été trouvé dans cet immense corpus informatisé.

Pour les dictionnaires unilingues anglais, ce fut le dictionnaire pour apprenants *Collins Cobuild English Dictionary*, basé sur le corpus *The Birmingham Collection of Texts* (Sinclair (1987)). Enfin, pour les dictionnaires bilingues anglais-français, ce fut le dictionnaire Oxford-Hachette de 1994, basé sur le corpus *The Bank of French* (Atkins (1994)).

La nécessité pour une étude métalexigraphique comme la nôtre d'avoir recours à un outil tel que le corpus n'est donc pas à démontrer.

1.1.2. Utilisation grandissante du corpus en terminologie

En ce qui concerne la terminologie, le recours au corpus est plus récent mais de plus en plus systématique, comme nous l'avons également indiqué dans le premier chapitre. La situation que décrivaient Meyer & Mackintosh en 1996 (1996 : 258) n'est donc plus vraiment d'actualité :

Builders of terminological dictionaries (terminographers) are certainly not enjoying the “corpus-on-every-desktop” phenomenon that their lexicographer counterparts are.

Il suffit de lire *L'Homme* (2004b : 119) pour s'en convaincre :

La recherche terminographique repose principalement sur le contenu de textes de spécialité. La collecte d'une documentation représentative du domaine dont on souhaite décrire la terminologie et son exploitation constitue les premières étapes d'une recherche en bonne et due forme. Il est désormais possible de réunir une documentation abondante en format électronique dans des délais raisonnables.

Ce nouvel attrait pour les corpus chez les terminologues peut s'expliquer par les deux choses suivantes :

(i) le constat que les terminologues, contrairement aux lexicographes qui travaillent sur la langue générale, ne peuvent procéder par introspection et sont donc d'autant plus dépendants de leur documentation (Meyer & Mackintosh (1996 : 265))[Note348.](#) ;

(ii) corollaire à ce constat, et à la confirmation des nombreux avantages de la recherche sur corpus[Note349.](#), le développement d'une approche dite plus *textuelle* de la terminologie, à la fois du côté nord-américain et du côté européen[Note350.](#), que nous avons détaillée dans le premier chapitre[Note351.](#)

Notre but étant d'étudier le traitement de la *terminologie* d'un domaine de spécialité (volcanologie) dans des ouvrages *lexicographiques*, à savoir plusieurs dictionnaires généraux, le recours à un corpus semble donc non seulement se justifier, mais s'imposer.

Précisons maintenant quelle utilisation nous souhaitons en faire.

1.2. Objectifs d'exploitation du corpus dans une perspective de lexicographie générale (Un corpus, pour quoi faire ?)

Rappelons que l'objectif ultime de cette recherche est d'améliorer le traitement des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues à la fois au niveau de la macrostructure (ensemble des éléments lexicaux qui constituent la nomenclature, tels qu'ils sont classés les uns par rapport aux autres) et au niveau de la microstructure (ensemble ordonné des informations fournies dans chaque entrée sur le mot-vedette)[Note352.](#)

1.2.1. Amélioration de la macrostructure

Nous souhaitons principalement réfléchir aux deux questions suivantes :

(i) Quels termes doivent être inclus dans la nomenclature du dictionnaire ?

Nous voulons étudier à la fois les termes simples (noms simples : *volcan/volcano, lave/lava...*, adjectifs simples : *actif/active, éteint/extinct...* ; verbes simples : *se réveiller, to erupt...*) et les termes complexes (ex. : *volcan-bouclier, caldeira d'effondrement, bombe en croûte de pain, pyroclastic flow, cinder cone, intrusive*

igneous rock...).

(ii) Comment ces termes doivent-ils être inclus ?

Après avoir déterminé quel est le statut linguistique des termes complexes (mots-composés, collocations, combinaisons libres, etc.), nous souhaitons nous pencher sur le problème de leur emplacement dans le dictionnaire (macrostructure ou microstructure).

1.2.2. Amélioration de la microstructure

En ce qui concerne les dictionnaires unilingues, outre la phraséologie (collocations, mots-composés, etc.) déjà mentionnée, nous intéressent : les définitions (Sont-elles facilement compréhensibles par un non-spécialiste du domaine ? Leur exactitude scientifique est-elle quand même conservée ?), les exemples (Prolongent-ils la définition ou bien montrent-ils un usage idiomatique ?) ainsi que les renvois (si *volcan actif* ne se trouve que sous *volcan*, y a-t-il un renvoi à *volcan* dans l'entrée *actif* ?).

Dans les dictionnaires bilingues, plusieurs points méritent d'être examinés : la *phraséologie* ; les *indications sémantiques*, de pair avec les *équivalents*, dont il faut évaluer le nombre et la précision ; les *exemples*.

1.2.3. Objectifs pour l'exploitation du corpus

Gardant à l'esprit ces objectifs concernant notre étude métalexographique, nous avons établi les objectifs suivants concernant l'utilisation du corpus :

1. extraction d'une liste de candidats-termes (termes simples et complexes) du domaine de la volcanologie et comparaison de cette liste avec celle trouvée dans les dictionnaires étudiés ;
2. repérage de collocations et d'autres types de phraséologie relatifs à ces termes ;
3. repérage de contextes contenant des éléments définitoires pour aider à l'amélioration des définitions (pour les dictionnaires unilingues) et des indications sémantiques (pour les dictionnaires bilingues) ;
4. repérage de relations sémantiques entre les termes (synonymie, hyper/hyponymie, etc.) ;
5. repérage de combinaisons libres (exemples) intéressantes (c'est-à-dire qui ajoutent une information sémantique et/ou grammaticale) ;
6. identification ou vérification du ou des équivalents d'un terme ;

Ces objectifs semblent parfaitement réalisables si l'on suit L'Homme (2004b : 120) :

En plus de fournir les termes eux-mêmes, les textes spécialisés renferment d'autres données terminologiques qui serviront à mieux saisir leur sens ou à caractériser leur comportement.

Elle cite ainsi : des éléments définitoires, des variantes terminologiques, des indices de relation taxinomique (hyperonyme / hyponyme), des indices de relation conceptuelle (lien objet/fonction, lien cause/effet), des synonymes, des co-hyponymes ou des antonymes, des indices de relation méronymique, des termes et leurs cooccurrents (*ibid.* : 120-123).

Il convient maintenant de définir quel type de corpus peut répondre à ces objectifs.

1.3. Notre corpus (Un corpus, certes, mais lequel ?)

1.3.1. Un corpus de vulgarisation

Pour atteindre ces objectifs, nous avons donc décidé d'utiliser un corpus de textes de vulgarisation, car :

- nous considérons qu'il est légitime d'y chercher des termes.
- nous partons du postulat que les termes qu'ils contiennent doivent figurer dans un dictionnaire général,
- le style définitoire qui est propre à ce type de texte est très utile d'un point de vue lexicographique.

Il faut bien garder à l'esprit que les textes choisis comme faisant partie du corpus doivent être pertinents par rapport aux objectifs visés, comme l'expliquent Bourigault & Slodzian (1999 : 30) :

Avant la tâche de description lexicale, la constitution du corpus de référence est une étape essentielle, prise en charge par le linguiste terminologue. Il s'agit pour lui de collecter et de caractériser un ensemble de textes jugés pertinents pour l'application visée.

La pertinence des textes de vulgarisation pour notre sujet a déjà été montrée par d'autres. Candel (1994 : 191), par exemple, parle de « l'intérêt notoire des textes de vulgarisation » :

Les définitions, dues aux spécialistes eux-mêmes, y sont nombreuses, et les auteurs de vulgarisation scientifique, pour leur part, reformulent les termes de spécialité en vocables scientifiques généraux. Ces définitions et reformulations sont parfois directement réutilisables par les auteurs de dictionnaires.

De même, Mortureux (1994 : 66) explique que la catégorie des ouvrages de vulgarisation

est sans doute le meilleur représentant d'un discours scientifique moyen, porteur de la 'culture' scientifique actuelle, et à ce titre, elle fournit un matériau particulièrement pertinent pour appréhender, sinon une 'langue scientifique', du moins les aspects lexicologiques d'une rhétorique scientifique et technique contemporaine.

Elle ajoute plus loin que « le discours de vulgarisation [...] peut fournir au dictionnaire des exemples aussi pertinents que les discours primaires, et plus accessibles, donc plus éclairants peut-être pour illustrer le fonctionnement des termes ».

1.3.2. Introuvable corpus

Après quelques recherches (diffusion d'un message auprès de la liste *Corpora*[Note353](#), consultation de la liste des corpus déjà constitués par l'ELRA[Note354](#)), il a fallu se rendre à l'évidence : un tel corpus (sujet : volcanologie ; type de texte : vulgarisation) n'existait pas. Certes, de nombreux corpus destinés à la lexicographie générale (ex. : *The Birmingham Collection of Texts*, utilisé pour la rédaction du *Collins Cobuild English Dictionary*) incluent des textes de vulgarisation scientifique (Ahmad & Rogers (2001 : 729)), mais toujours en très petite quantité (Pearson 1999 : 21). La liste des domaines scientifiques couverts donc est loin d'être exhaustive et est établie parfois un peu au hasard.

Par conséquent, comme c'est souvent le cas en terminologie (Pearson (1999 : 21), Ahmad & Rogers (2001 : 729 et 732))[Note355](#), nous avons dû constituer nous-même notre corpus.

1.3.3. Brève description des corpus

Plus précisément, nous avons constitué deux corpus bilingues :

- un corpus *comparable*, tel que le définissent Altenberg & Granger (2002 : 7-8) :

Comparable corpora consist of original texts in each language, matched as far as possible in terms of text type, subject matter and communicative function. **Note356.**

- un corpus *traduit bi-directionnel*, tel que le définissent Altenberg et Granger (2002 : 8) :

Translation corpora consist of original texts in one language and their translations into one or several other languages. If the translations go in one direction only (from language A to language B) they are unidirectional; if they go in both directions (from language A to language B and from language B to language A) they are bi-directional.

Nous utiliserons le corpus *comparable* pour remplir tous les objectifs. Le corpus *traduit* servira essentiellement pour l'objectif 6 (recherche et vérification d'équivalents) **Note357.** La complémentarité de ces deux types de corpus n'est plus à démontrer (Altenberg & Granger (2002 : 8-9)).

Après cette courte présentation typologique, passons à la description de la méthodologie de constitution de nos deux corpus.

2. Constitution du corpus

2.1. Remarques préliminaires

Etant donné que les données du corpus conditionnent les résultats, il semble qu'une réflexion préalable sur la constitution du corpus s'impose, comme le font remarquer à juste titre Engwall (1994 : 49-50), Delavigne (2001 : 249) et L'Homme (2004b : 126).

Pour commencer, il faut souligner que les problèmes méthodologiques relatifs à la constitution de corpus sont abondamment traités par de nombreux auteurs lorsqu'il s'agit de corpus *de langue générale* — on peut notamment citer Renouf (1987), Atkinset *al.* (1992), Sinclair (1991), Kennedy (1998) — mais la littérature sur le sujet vient à manquer lorsque l'on se préoccupe de corpus *de langue de spécialité*. C'est ce que notent Meyer & Mackintosh (1996 : 258), Ahmad & Rogers (2001 : 736), ainsi que Pearson (1998 : 56) : "Relatively little has been written about the design of special purpose corpora in general." Un ouvrage récemment paru écrit par Bowker & Pearson vient tenter de combler cette lacune : *Working with Specialized Language – A Practical Guide to Using Corpora* (2002). Citons également l'ouvrage, encore plus récent, de L'Homme (2004b).

En suivant Biber (1998 : 246), Ahmad & Rogers (2001 : 726) ainsi que Bowker & Pearson (2002 : 10), insistons sur le fait qu'un corpus en linguistique n'est pas constitué de textes assemblés au hasard, mais, bien au contraire, de textes sélectionnés selon des critères bien définis. Une démarche sélective, correspondant à celle décrite par Engwall (1994) — "choice versus chance alternative" — a d'autant plus raison d'être à une époque où les ressources sont surabondantes, comme le font remarquer Bowker & Pearson (2002 : 10) : "You cannot start downloading texts haphazardly from the Web and then call your collection a 'corpus'."

Ainsi, il est bien reconnu que les textes sélectionnés doivent être *représentatifs* de ce que l'on souhaite étudier : "The texts in a corpus are selected according to explicit criteria in order to be used as a representative sample of a particular language or subset of that language." (Bowker & Pearson (2002 : 10)). Plus précisément, disons

que les critères de sélection du corpus sont propres aux buts recherchés. « Qui dit corpus dit visée spécifique », résume Delavigne (2001 : 249).

2.2. Critères utilisés pour la constitution du corpus

Précision de départ : les critères de constitution d'un corpus se trouvent conditionnés non seulement par les objectifs de la recherche, mais également par la disponibilité des ressources, ce qui n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît.

2.2.1. Critères généraux

2.2.1.1. Sujet

Tous les textes sélectionnés pour notre corpus traitent du domaine de la volcanologie. Selon Pearson (1998 : 54), “the topic of a text may be identified by looking at what a particular text is about (e.g. on the basis of its title, table of contents in the case of a book) [and by] examining the lexical structure of a text and identifying keywords used frequently in the text.” Les textes ont donc été sélectionnés soit d'après leur titre, soit grâce à une recherche thématique (en utilisant l'index thématique des journaux et magazines suivants : *Le Monde*, *Sciences et Avenir*, *Géo*, *Sciences et Vie*, etc.), soit d'après la présence de plusieurs mots-clés dans le texte intégral (*volcan/volcano*, naturellement, mais aussi *eruption/eruption* ou *lave/lava*).

Signalons au passage que nous avons été confrontée à deux problèmes spécifiques pour les textes *anglais* issus de quotidiens pour lesquels la recherche se fait non par thème mais par mot-clé, ce qui n'a pas toujours produit de résultats pertinents. Premièrement, la recherche par mot-clé *volcano* produit beaucoup d'articles qui ont trait au roman de Malcom Lowry *Under the Volcano*, ce qui est assez facile à éliminer. Deuxièmement, nous avons rencontré un problème d'ordre sémantique récurrent. En effet, le mot *volcano* est régulièrement utilisé de manière imagée dans la presse généraliste, comme dans les exemples suivants :

“There is a fire inside us. Our blood is boiling” Mangal Behn, a woman resident in the Hindu quarter of Ahmedabad's old city of Daripur, said before yesterday's rampage. “What is the fault of those children who died ?” There is a volcano of anger.
(*The Guardian*, March 1, 2002)

His name, with its suggestions of blood and gangsters, is a harbinger of his fate. Frank is, in fact, not contented and boring at all, but a volcano of seething passion.
(*National Post*, November 16, 2001)

De plus, la métaphore est souvent filée, ce qui rend infructueuse la recherche par combinaison de mots-clés, comme dans les exemples suivants :

The outrage is genuine and constantly breaks the surface of his conversation like the bubbles in the lava of a temporarily quiet volcano. (*The Guardian*, February 12, 2000)

The only things that can be said with certainty about the erupting volcano of scandal spewing its acrid lava over such a wide swath of the corporate landscape is that we haven't seen or heard the last of it and its mark will be evident for a long time to come. (*National Post*, July 2, 2002)

Their captain is like a volcano [...] one can never be sure whether he will erupt.
(*The Times*, 1996)

Les moteurs de recherche des bases de données de quotidiens généralistes n'étant pas très sophistiqués, un travail de tri article par article a donc été nécessaire.

Enfin, soulignons un dernier problème qui est celui de la délimitation du domaine, problème bien connu des terminologues, comme le soulignent Meyer & Mackintosh (1996 : 268). La volcanologie a notamment pour domaines connexes la séismologie et la tectonique des plaques, comme nous l'avons expliqué au début de cette thèse. Il a donc été décidé de retenir certains textes reliés plus ou moins directement à la volcanologie. Entre autres, nous avons ainsi conservé un article de *Pour la Science* sur les diamants, phénomène d'origine volcanique, un article du *Scientific American*, ainsi que sa traduction dans *Pour la Science*, sur les tsunamis, phénomène induit notamment par le volcanisme, ainsi que la partie du livre *Pocket Volcanoes* sur la tectonique des plaques et sur les phénomènes liés à la séismologie. Cependant, dans ce dernier ouvrage nous avons éliminé ce qui avait trait uniquement à la séismologie.

2.2.1.2. Langue

Les deux langues retenues pour le corpus sont l'anglais et le français. La principale subdivision du corpus en deux sous-corpus se fait donc selon la langue.

Précisons de plus que, dans la mesure du possible — l'information n'étant pas toujours disponible — nous avons essayé de choisir des textes écrits par des locuteurs natifs comme le conseillent Bowker & Pearson (2002 : 52) et nous avons éliminé des textes potentiellement traduits (a, par exemple, été éliminé un article de *Science* d'un auteur au nom à consonance italienne et membre d'un laboratoire de recherche italien **Note358.**), étant donné que les textes traduits ou écrits par des locuteurs non natifs peuvent contenir des expressions non-idiomatiques (Bowker & Pearson 2002 : 52).

2.2.1.3. Taille

2.2.1.3.1. Considérations générales

Tout d'abord, il semble a priori difficile de déterminer quelle est la taille idéale d'un corpus, étant donné qu'il n'existe aucun critère réellement scientifique en la matière (Engwall (1994 : 51), Bowker & Pearson (2002 : 45)). En réalité, selon Bowker & Pearson (2002 : 45), la taille d'un corpus dépend de trois facteurs : (1) les besoins du projet, (2) la disponibilité des données et (3) le temps dont l'on dispose. Nous nous proposons d'examiner ces points un à un en les appliquant à notre cas particulier.

2.2.1.3.1.1. Besoins du projet

De manière générale, Francis (1982 : 11) indique : “the size of the sample needed for accurate representation of the universe depends on *the particular aspect of language under consideration* **Note359.**”. Dans notre cas, il s'agit d'étudier une langue spécialisée dans une optique de lexicographie générale.

En ce qui concerne la langue spécialisée, les auteurs (Pearson (1998 : 57), Meyer & Mackintosh (1996), Ahmad & Rogers (2001 : 735), Bowker & Pearson (2002 : 48), L'Homme (2004b : 128)) s'accordent à dire qu'un corpus de langue spécialisée n'a pas besoin d'être d'aussi grande taille qu'un corpus de langue générale (que l'on compte généralement en millions de mots, comme le *British National Corpus* : 100 millions de mots), et cela notamment **Note360.** parce que les langues de spécialité représentent un échantillon plus restreint de langue et parce qu'il est plus difficile d'obtenir des textes spécialisés (Bowker & Pearson (2002 : 48)). Même si L'Homme (2004b : 128) indique qu'il « n'existe pas de véritable consensus en ce qui concerne la taille idéale d'un corpus spécialisé », quelques indications chiffrées sont à notre disposition : selon Pearson (1998 : 56), “A corpus consisting of ca. one million words is the size usually selected for special purpose corpora”, mais elle cite l'exemple d'un corpus portant très spécifiquement sur le traitement contre le cancer constitué de 500 000 mots. Delavigne (2001) s'est quant à elle contentée d'un corpus de vulgarisation de

290 500 mots sur l'application civile de l'énergie nucléaire [Note361](#) .

Cependant, d'un point de vue strictement lexicographique, il est bien établi qu'un corpus doit être de très grande taille. C'est ce à quoi fait allusion Engwall (1994 : 50) : “As regards size, a corpus which is to be used as a basis (say) for a general language dictionary must clearly be much larger than that needed for the study of a specialized domain.” Renouf (1987 : 2) indique ainsi que pour le projet lexicographique du *Collins Cobuild* un corpus d'environ un million de mots suffit pour des analyses *syntaxiques* mais non pour des analyses *lexicales* et *sémantiques*. De même, Sinclair (1991 : 20) précise aussi que pour isoler des collocations et des éléments phraséologiques pertinents, des masses « énormes » de texte sont nécessaires. Enfin, Francis (1982 : 13), plus pessimiste, affirme : “When the purpose of the corpus is lexical, all thought of complete coverage must be abandoned.”

Ainsi, il a donc fallu trouver un juste milieu entre ces deux contraintes pour notre corpus, d'autant plus qu'il s'agit d'être réaliste : un lexicographe généraliste peut difficilement avoir à sa disposition un corpus d'un million de mots pour chaque domaine de spécialité traité dans le dictionnaire [Note362](#) .

Un autre facteur, tout aussi important, voire plus important, intervient dans les décisions relatives à la taille du corpus. Il s'agit de la disponibilité des sources.

2.2.1.3.1.2. Disponibilité des sources

Ce facteur est mentionné par de nombreux auteurs, dans des articles anciens comme des articles récents (Francis (1982), Pearson (1998 : 57 et 59)). Il nous semble opportun de souligner comme le fait Pearson que la taille du corpus dépend du nombre de textes déjà sous forme électronique par rapport au nombre de textes à numériser.

La plupart de nos textes se trouvaient déjà sous forme numérique. Ces textes proviennent de différentes sources : un certain nombre a été fourni directement par les auteurs [Note363](#), ou les éditeurs [Note364](#), le reste provient majoritairement de CD-ROMs [Note365](#), ou de bases de données en ligne d'articles de presse (*Le Monde*, *The Times and Sunday Times*, *Expanded Academic Asap...*), ainsi que d'Internet (archives de journaux et de magazines comme *Sciences et Avenir* ; textes diffusés par des sites institutionnels).

Cependant, même à l'heure du numérique, certains problèmes demeurent. Ainsi, certaines archives ne sont pas accessibles sur le Web (citons notamment *Géo*, *Sciences et Vie* [Note366](#), le *National Geographic*), ou ne concernent que des numéros récents (les archives de *Pour la Science* ne sont consultables que pour les numéros datant d'après 1994). Enfin, signalons la fréquente impossibilité d'obtenir la version numérisée des textes auprès des éditeurs, pour diverses raisons (problème de droits d'auteur, mécontentement sur le but de notre démarche, délai de réponse, etc.) [Note367](#) .

Ces difficultés pour obtenir les textes à la source ont eu deux conséquences.

Premièrement, nous avons privilégié ce qui se trouvait déjà sous forme numérisée, au détriment de certains autres aspects : (1) [*variété de langue*] nous avons ainsi utilisé quelques articles de *QuébecSciences*, qui représente la variété du français canadien, alors que la majorité du corpus est écrit en français de France ; (2) [*date*] nous avons aussi décidé d'utiliser certaines publications du *United States Geological Survey (USGS)* malgré leur ancienneté (le plus ancien date de 1977 mais serait apparemment remis à jour), (3) [*genre*] nous avons apparié *A Teacher's Guide to the Geology of Hawaii Volcanoes National Park...*, qui relève plutôt du discours pédagogique, avec certains ouvrages de vulgarisation grand public, car le texte intégral de cet ouvrage était téléchargeable depuis Internet.

Deuxièmement, nous avons aussi été contraint de numériser par nous-même un grand nombre de documents (articles de *Géo* [Note368](#), de *Science et Vie*, du *National Geographic*, de *Pour la Science*, texte intégral d'un

livre de vulgarisation, chapitres de deux manuels universitaires...) à l'aide d'un logiciel de reconnaissance de caractères, voire de saisir certains textes qui n'étaient pas numérisables en raison du format (*Pocket Volcanoes*)[Note369](#), et / ou de la qualité du texte imprimé (texte surimposé sur des images dans des revues comme *Géo* ou *National Geographic* ou dans certains ouvrages)[Note370](#).

Enfin, il se trouve un dernier facteur intimement lié à celui que nous venons d'évoquer.

2.2.1.3.1.3. Facteur temps

Le travail de recherche s'effectuant dans le cadre d'une thèse de doctorat, le temps est forcément limité, et, comme le constatent également Delavigne (2001 : 273) et Ahmad & Rogers (2001 : 733), le travail de numérisation est long et fastidieux.

Pour conclure sur ce point, remarquons comme le font Meyer & Mackintosh (1996 : 268) qu'il est possible de nuancer l'importance accordée à la taille d'un corpus. En effet, en ce qui concerne les corpus terminographiques, "quantity is a much less important design issue than quality". Plus précisément, c'est plutôt la représentativité qui prime sur la quantité, comme l'explique Biber cité par Pearson (1998) : "size may not be a major consideration because the adequacy of the corpus depends on the application for which it is intended". De plus, il est très courant que la taille prévue initialement doive subir des réajustements au cours de l'avancement du travail, comme l'ont fait remarquer Pearson (1998 : 2002) et Biber, qu'elle cite, et qui décrit le processus de constitution du corpus comme étant « cyclique ».

2.2.1.3.2. Taille de notre corpus

2.2.1.3.2.1. Corpus comparable

2.2.1.3.2.1.1. Taille totale

Notre corpus comparable est finalement constitué d'environ 800 000 mots au total, soit 400 000 mots environ par langue. Nous avons conscience du caractère quelque peu arbitraire de ce chiffre, qui se situe néanmoins dans la fourchette suggérée par les auteurs mentionnés plus haut et par deux chercheurs[Note371](#), en linguistique de corpus que nous avons consultés, mais notre choix a été contraint par l'ampleur de la tâche (facteur disponibilité des ressources couplé au facteur temps) et se justifie également par le fait que la volcanologie est somme toute un « petit » domaine.

Jusqu'ici, nous nous sommes surtout intéressée à la taille globale du corpus. Mais il faut aussi tenir compte de la taille des sous-corpus, le cas échéant. Sinclair (1991 : 19) recommande ainsi d'avoir des « échantillons » de taille identique, tout en expliquant que cela n'est pas toujours facile à obtenir.

2.2.1.3.2.1.2. Taille des subdivisions

Nous avons eu tendance à privilégier l'équilibre entre les deux langues plutôt que l'équilibre entre les diverses sous-divisions (établies notamment par type de texte), lequel a été contraint de manière très forte par la disponibilité des sources (il était notamment plus facile d'obtenir des textes de quotidiens généralistes que des textes d'ouvrages ou de magazines de vulgarisation). Nous avons tenu toutefois à minimiser l'importance des magazines de semi-vulgarisation (qui représentent seulement 15 000 à 16 000 mots) et des lexiques ou glossaires. (donner des chiffres. dire pourquoi)

2.2.1.3.2.2. Corpus traduit

2.2.1.3.2.2.1. Taille globale

Le corpus traduit comprend environ 100 000 mots par langue (plus exactement, 110 712 mots pour le français ; 105 834 mots pour l'anglais) ; il est donc quatre fois plus petit que le corpus comparable. Cette différence s'explique par le fait que la taille du corpus traduit est entièrement contrainte par la disponibilité des textes, qui sont, d'une part, très difficiles à trouver, et, d'autre part, très rarement sous forme numérique [Note372](#). En effet, comme le disent Bowker & Pearson (2002 : 95) : "Bilingual and multilingual parallel texts are less easy to find than monolingual texts. Consequently, any parallel corpus that you create is bound to be much smaller than a monolingual corpus created using the same criteria."

2.2.1.3.2.2.2. Taille des subdivisions

De manière encore plus prononcée que pour le corpus comparable, la taille des subdivisions varie.

2.2.1.4. Texte consécutif et glossaires.

Enfin, il convient de s'intéresser — de manière encore générale pour l'instant — au type de document retenu pour le corpus.

Il est vrai que la plupart des corpus contiennent des textes consécutifs, que l'on peut définir en suivant Atkinson *al.* (1992)(date : page) comme « une série cohérente de phrases et de para-graphes ». C'est là ce qui constituera l'essentiel de notre corpus parallèle et l'intégralité de notre corpus traduit. Cependant, nous avons pris la décision d'inclure également dans notre corpus parallèle des lexiques et glossaires, ce qui se justifie par notre démarche non seulement lexicographique, mais aussi terminologique. En effet, les « vocabulaires spécialisés, thésaurus, et glossaires » font partie intégrante des sources documentaires dont se sert le terminologue, telles qu'elles sont détaillées par Rondeau (1981 : 50). La liste des termes recensés ainsi que les définitions qui y figurent peuvent être d'une grande utilité pour le lexicographe.

Après ces considérations générales, nous pouvons passer à une description plus précise des caractéristiques des textes qui ont été retenus pour nos corpus.

2.2.2. Critères spécifiques : caractéristiques des textes

2.2.2.1. Textes écrits

S'il est vrai que de nombreux auteurs s'attardent sur le « mode » (Pearson (1998) ou la « forme » (Engwall (1994 : 55)) des textes à inclure, c'est-à-dire sur le choix entre sources orales et sources écrites, dans notre cas cette question ne semble pas se poser et le choix de documents écrits s'est imposé de lui-même, principalement pour des raisons pratiques, problème exposé par L'Homme (2004b : 127) :

Pour des raisons pratiques, la recherche terminographique s'appuie presque toujours sur les textes écrits. Cette tendance se maintient d'autant plus dans un contexte où le terminographe fait appel à des traitements automatiques. [...] L'utilisation de données orales pose un problème d'accès si on envisage l'utilisation d'outils informatiques pour les interroger. Il conviendra de les convertir en format électronique. Cette conversion peut se faire au moyen de logiciels de reconnaissance vocale, mais elle nécessite encore beaucoup plus de temps que la conversion d'un document papier.

De plus, comme le souligne Delavigne (2001 : 59), « l'écrit est la forme la plus courante de vulgarisation ». Toutefois, il ne faut pas croire que l'écrit soit le *seul* support du discours spécialisé ou du discours de vulgarisation. En effet, comme l'explique L'Homme (2004b : 127) : « l'écrit n'est pas le seul moyen de véhiculer des connaissances spécialisées. Les cours, les conférences, les conversations qui ont lieu dans une

entreprise sont autant de sources valables ». Ce n'est toutefois pas une pratique courante en terminographie que d'y avoir recours (Meyer & Mackintosh (1996 : 272)).

2.2.2.2. Textes entiers

Alors qu'il est très courant pour des corpus de langue générale d'utiliser des extraits de textes choisis au hasard (Sinclair (1991 : 19 et 23-24)), cette pratique n'a pas cours lorsque l'on a affaire à des textes de langue spécialisée, comme l'affirment Meyer & Mackintosh (1996 : 268) : “the *individual texts* in the [terminographical] corpus must be complete.”

Le fait de garder des textes de spécialité dans leur intégralité se justifie de deux manières. Meyer & Mackintosh (*ibid.*) expliquent d'une part que “For terminographical corpora, text ‘integrality’ is particularly important because of the *knowledge-acquisition value* of the texts”, et ajoutent d'autre part : “Text sections that are rich in domain knowledge are usually *linguistically* rich as well.”

Plus précisément, en tant que lexicographe, nous nous intéressons entre autres à des informations linguistiques telles que les éléments de définition. Or Pearson (1998 : 59) relate que d'après son expérience, les définitions ne se trouvent pas nécessairement en début de texte, mais sont généralement éparpillées tout au long du texte (notamment les termes simples sont expliqués d'abord, et les termes plus complexes ensuite).

C'est pourquoi la très grande majorité des textes que nous avons conservés l'ont été dans leur intégralité. Citons néanmoins quelques exceptions :

– quelques articles de quotidiens généralistes ont été raccourcis lorsque seule une partie de l'article concernait les volcans. C'était le cas relativement fréquent des articles de voyage, qui décrivent les volcans comme une partie des attraits du voyage (articles sur l'Italie, Hawaï, les Caraïbes, etc.) ;

– nous n'avons pas conservé l'intégralité des manuels universitaires, étant donné qu'ils portaient sur la géologie en général. Seuls les chapitres (entiers) sur la volcanologie ont été conservés, étant donné que seuls les concepts et termes propres au sous-domaine de la volcanologie nous intéressaient **Note373** ;

– signalons enfin que nous avons tronqué une partie du texte de *Vocation Volcanologue* (J.M. Bardintzeff) qui concernait des détails biographiques plus personnels et non reliés directement à la volcanologie.

2.2.2.3. Textes publiés

La publication est un des critères utilisés par Pearson (1998 : 59-60), qui entend par le terme publié la même chose que Biber (1993 : 245) : “(1) printed in multiple copies for distribution (2) copyright registered or recorded by a major indexing service.”

En ce qui concerne notre corpus, la plupart des textes sont donc des textes publiés sous forme papier (manuels universitaires, ouvrages de vulgarisation, articles de journaux et magazines...). Les autres textes sont des textes publiés sur des sites institutionnels du Web (documents pédagogiques du centre de documentation de Vulcania, site de *Volcano World* recommandé par le Palais de la Découverte...). En effet, comme le font remarquer Bowker & Pearson (2002 : 51), “if a text is posted on someone's personal home page, this text may be less reliable than a text that is posted on the web site of a recognized professional organization.”

Le fait qu'un texte soit publié est en effet gage de fiabilité, en conjonction avec un autre facteur : celui de la qualification de l'auteur.

2.2.2.4. Textes d'auteurs reconnus

Ce critère, cité par de nombreux auteurs, dont Meyer & Mackintosh (1996 : 272), n'est pas propre à la linguistique de corpus. Il fait partie des critères établis par les terminologues concernant la sélection des sources documentaires, et était déjà évoqué par Rondeau en 1981 (p. 53) : « l'auteur (personne physique ou morale) est-il une autorité reconnue dans son domaine ? »

Un grand nombre de textes ont donc été sélectionnés sur le nom de l'auteur, notamment les ouvrages de vulgarisation ou les articles écrits par des volcanologues réputés (tels que Maurice et Katia Krafft, Jacques-Marie Bardintzeff, Jacques Durieux pour le côté français, et des volcanologues de l'USGS tels que Robert I. Tilling du côté anglais).

De manière plus générale, nous nous sommes fiée à la qualité des journalistes scientifiques inhérente à certains journaux et magazines considérés comme des références (*Le Monde*, *Science et Vie*, *New Scientist*, etc.).

2.2.2.5. Textes fortement diffusés

En effet, comme Delavigne (2001 : 266), nous prenons en compte le poids « glottopolitique » **Note374.** des textes, c'est-à-dire l'influence que peuvent avoir des textes lus par un très grand nombre de personnes sur les pratiques langagières. C'est pour cette raison que nous avons sélectionné des journaux ou magazines dont le lectorat est assez important, tel que *Le Monde*, *The Guardian*, *Science et Vie*, *National Geographic*, etc.

2.2.2.6. Textes d'origine géographique précise

Ce critère est mentionné par Delavigne (2001 : 265) qui l'utilise essentiellement dans un but d'homogénéisation – tous ses textes sont écrits en français de France.

En ce qui nous concerne, le lecteur notera sans doute qu'alors que le corpus français est très homogène **Note375.** au niveau de la variété de langue (français de France), il n'en va pas de même du corpus anglais (anglais des Etats-Unis, du Canada, du Royaume-Uni). Cette disparité régionale s'explique essentiellement par la difficulté que nous avons rencontrée à appairer le corpus anglais au corpus français, qui a été constitué en premier.

Cette disparité, qui pourrait être perçue comme un gros désavantage pour un corpus de langue générale, l'est sans doute moins pour un corpus de langue de spécialité. Ainsi, si l'on en croit Cottez (1994: 13), les termes peuvent ne pas être marqués géographiquement : « l'U[nité lexicale] T[echnique ou] S[cientifique] [...] n'est pas caractéristique d'une classe, ni naturellement d'une région, d'un pays francophone (belgicisme, canadianisme...). » Cependant, ce n'est pas l'avis, entre autres, de Cabré (1998 : 143). Quoi qu'il en soit, il paraît légitime de mélanger dans un même sous-corpus (ex. : presse généraliste) plusieurs variétés d'anglais à condition qu'il soit possible d'identifier la source (donc, la variété géographique) d'où provient le terme afin d'effectuer d'éventuelles comparaisons **Note376.** .

2.2.2.7. Textes datés précisément

La période de temps couverte par le corpus est un critère essentiel mentionné par de très nombreux auteurs (par exemple, Pearson (1998 : 51), Bowker & Pearson (2002 : 52), Meyer & Mackintosh (1996 : 271)). Elle dépend essentiellement du type d'information que l'on veut extraire du corpus (Bowker & Pearson (2002 : 52)). Dans notre cas, il ne s'agit pas de faire de la terminologie diachronique, mais plutôt de voir quel est le lexique actuel de la volcanologie qui devrait être présenté dans un dictionnaire général synchronique.

Pour ce qui est des indications chiffrées concernant la période à couvrir, seule Pearson (1998 : 51) en donne une précise : “a corpus which is being used for terminological studies (e.g. in the field of computer science) may require that the material be *less than ten years old*.[Note377](#).” Notre corpus s’étend du début des années 1980 à 2002, soit sur une période d’une vingtaine d’années, c’est-à-dire le double de ce que recommande Pearson. Cependant, notre choix se justifie pour plusieurs raisons :

- un domaine comme la volcanologie ne semble pas évoluer lexicalement aussi rapidement qu’un domaine comme l’informatique ou même l’économie ;
- même lorsqu’une langue spécialisée évolue (création de nouveaux concepts et donc de nouveaux termes), la répercussion n’est pas forcément immédiate au niveau de la langue de vulgarisation ;
- des textes relativement anciens peuvent avoir une certaine valeur, comme l’expliquent Habert *et al.* (1998 : 38) ainsi que Bowker & Pearson (2002 : 52) : “However, older texts can also be valuable. For instance, experts usually provide lots of definitions and explanations when a new concept is introduced or a new term is developed.” De plus, comme l’explique Sinclair (1991 : 18) : “A written work may take some time to establish itself, and may remain influential for some time.”;
- enfin, la disponibilité des sources entre à nouveau en ligne de compte. En effet, nous avons décidé de retenir des textes assez anciens soit parce qu’ils étaient déjà numérisés (c’est le cas notamment des six publications de l’USGS, dont la plus ancienne date de 1977), soit parce qu’ils étaient faciles à numériser (format des textes, importance des textes par rapport aux photographies) (*Les Volcans et leurs secrets* de Maurice Krafft [Note378](#), 1984), soit tout simplement parce qu’il était nécessaire d’y avoir recours afin d’obtenir un nombre suffisamment élevé de textes sur le sujet.

Il faut évoquer ici un problème important auquel nous nous sommes trouvée confrontée en cherchant des textes de vulgarisation sur la volcanologie et qui explique notre recours à des textes plus anciens : la fréquence irrégulière de ce thème dans les médias. Nous avons pu constater [Note379](#) que l’apparition d’un article sur les volcans, surtout dans la presse généraliste, était très imprévisible et souvent très liée à l’actualité. Par exemple, l’éruption du Mont Pinatubo (Philippines) ainsi que le décès des volcanologues Maurice et Katia Krafft sur le mont Unzen (Japon) en 1991 ont suscité beaucoup d’articles dans la presse française, de même que les démêlés juridiques relatifs à Vulcania, le « Giscardoscope » (Auvergne). En ce qui concerne la presse anglaise, les mêmes remarques sont valables, avec par exemple la catastrophe de Galeras (1992) et l’éruption de la Soufrière de Montserrat, île britannique, en 1997. Dans les magazines de vulgarisation ou de découverte, on trouve en moyenne un à deux articles par année, et quelques numéros hors-série. Dans les magazines de semi-vulgarisation (tels que *Pour la Science*), la fréquence est encore plus faible, ce qui explique que nous fassions appel à des textes des années 1980. De plus, la longueur des articles est très variable : on trouve, d’une part, de courtes dépêches (par exemple, pour signaler qu’on a décelé les signes précurseurs d’une éruption pour tel ou tel volcan) et, d’autre part, de longs articles de fond (rubrique « Science » du *Monde*, articles de *Pour la Science*, etc.). Par conséquent, afin d’avoir à notre disposition une quantité substantielle de textes, nous avons été obligée de remonter loin dans les archives (notamment pour *Science et Vie*, et *Pour la Science*).

2.2.2.8. Textes appartenant à un genre textuel précis

Si l’on s’attache au *genre* de textes à sélectionner, remarquons comme Meyer & Mackintosh (1996 : 270) que le problème du genre ne se pose pas dans les mêmes termes pour un corpus de langue de spécialité que pour les corpus de langue générale, pour lesquels on doit par exemple, faire la distinction entre textes factuels et textes de fiction et entre divers genres littéraires tels que poésie, prose, pièce de théâtre, nouvelle, roman, etc. (Renouf (1984) et (1987)) [Note380](#). Cependant, il semble utile de retenir deux niveaux de distinction :

- d’une part la distinction unanime faite entre presse et non-presse ;

– d’autre part les distinctions faites à l’intérieur de ces deux catégories.

En ce qui concerne la presse (Renouf (1987 : 15)), il faut notamment distinguer les journaux (en l’occurrence les quotidiens généralistes tels que *Le Monde* et *The Guardian*) des magazines (tels que *Science et Vie* et *Géo* par exemple).

En ce qui concerne les autres documents, nous faisons la différence, pour notre corpus, entre manuels scolaires (tels que *Éléments de géologie*), livres à intérêt documentaire (tels que *Les Volcans et leurs secrets*), texte d’exposition **Note381**. (*Des Volcans et des Hommes*), et documents du Web (documents de Vulcania, *How Volcanoes Work...*).

La classification par *genre textuel* est une classification possible et indispensable pour les documents du corpus. Cependant, ce n’est pas la seule, une autre dimension essentielle est à prendre en compte : celle du discours scientifique (Meyer & Mackintosh (1996 : 270), Bowker & Pearson (2002 : 50-51)).

2.2.2.9. Textes de vulgarisation scientifique

Un certain nombre de catégories du discours scientifique ont été identifiées notamment par Loffler-Laurian (1983 : 10-12), *Eurin-Balmet & Henao de Legge* (1992 : 95-100), Malavoy (1999 : pages), Pearson (1998 : 35-39) et Meyer & Mackintosh (1996 : 270-271). Nous avons tenté de les apparier dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Tableau comparatif des catégories de discours scientifique

Loffler-Laurian(1983) et Malavoy(1999) Eurin-Balmet & Henao de Legge (1992) Note382.		Pearson(1998)	Meyer & Mackintosh(1996)
Discours scientifique spécialisé		Expert-expert communication	Advanced texts
Discours de semi-vulgarisation scientifique	Haute vulgarisation	Expert to initiates	Popularized texts for the educated layperson or for a non-domain expert who nonetheless has a strong interest in the subject.
Discours de vulgarisation scientifique	Vulgarisation grand public	Relative expert to the uninitiated	
Discours scientifique pédagogique		Teacher-pupil communication	Instructional texts
Discours scientifique de type mémoire, thèse			
Discours scientifique officiel			
Discours de la publicité*			Popularized texts : advertisements
	Vulgarisation pour enfants		

Cette catégorisation, reposant essentiellement sur la situation de communication, fait que les discours diffèrent entre eux selon :

- l’émetteur du discours,
- le récepteur ou destinataire du discours,

- le but du discours,
- le degré de technicité ou de spécialisation du discours.

Nous n'avons pas retenu toutes ces catégories de discours, et cela pour diverses raisons.

Comme Delavigne (2001 : page), nous avons éliminé la catégorie « discours scientifique spécialisé », que l'on retrouve essentiellement dans les revues propres à un domaine comme le *Bulletin de Volcanologie* ou le *Journal of Volcanology and Geothermal Research*, ou bien dans quelques revues spécialisées multi-domaines du type *Nature*, *la Recherche*, *Science*, et dans laquelle l'émetteur et le destinataire du texte sont tous deux des spécialistes du domaine. Il y a deux raisons à cela : premièrement, le degré de spécialisation de ces textes est trop élevé et les termes qui s'y trouvent n'ont pas leur place dans un dictionnaire général ; deuxièmement, ces textes, selon Pearson (1999 : 23), contiennent très peu d'éléments définitoires étant donné que « le lecteur est censé connaître et comprendre les termes utilisés » **Note383**.

Les catégories « discours scientifique de type mémoire, thèse, etc. » et « discours scientifique officiel » (Loffler-Laurian et *Eurin-Balmet & Henao de Legge*) ont été éliminées, d'une part, car le degré de spécialisation est trop élevé, et, d'autre part, car ce type de texte est très difficile à obtenir.

La catégorie « discours de la publicité » (*Eurin-Balmet & Henao de Legge*) *n'est pas pertinente dans le domaine de la volcanologie*.

Enfin, la catégorie « vulgarisation pour enfants » (Malavoy) s'adresse à un public qui n'est pas nécessairement celui visé par un dictionnaire général comme *le Petit Robert*.

Nous avons donc gardé trois catégories de discours scientifiques, que nous détaillons maintenant **Note384**.

2.2.2.9.1. Discours de semi-vulgarisation scientifique

- **emetteurs** : chercheurs, spécialistes du domaine ou journalistes spécialisés,
- **destinataires** : professionnels de la spécialité, non-professionnels ayant une culture scientifique étendue **Note385**,
- **but** : essentiellement informatif,
- **degré de spécialisation** : assez élevé,
- **support** **Note386** : revue scientifique traitant de nombreux domaines (ex. : *Pour la Science*, *Scientific American*, *American Scientist*, certains articles de *Science*).

Bien que les textes de cette catégorie présentent un niveau de spécialisation assez élevé, nous en avons conservé un petit nombre **Note387**, dans le corpus comparable, contrairement à Delavigne (2001 : page), car ces textes contiennent beaucoup de termes (Pearson 1998 : 37) et aussi parce que, d'après Pearson (1999 : 23), « les auteurs vont définir ou expliquer certains des termes qu'ils utilisent quand ils estiment que ces termes ne sont pas connus par leurs lecteurs », qui ne sont pas nécessairement **Note388** des experts du domaine en question. Ainsi, le terme *téphrochronologie* est défini au début d'un article de *Pour la Science* de 1981 **Note389**, portant sur les projections volcaniques.

S'il est vrai que le nombre d'articles de semi-vulgarisation scientifique est très limité dans le corpus comparable, il n'en va pas de même dans le corpus traduit, pour lequel nous avons gardé un assez grand nombre d'articles du *Scientific American* (11) ainsi que leur traduction dans *Pour la Science*, car, d'une part, il

était très difficile d'obtenir le moindre document traduit dans le domaine, et, d'autre part, nous n'utiliserons pas le corpus traduit en vue d'en extraire des termes, mais essentiellement pour l'analyse des divers équivalents.

2.2.2.9.2. Discours de vulgarisation scientifique

- **émetteurs** : spécialistes du domaine (volcanologues comme M. Krafft ou J.M. Bardintzeff), journalistes spécialisés dans un groupe de domaines (ex. : Nigel Hawkes pour la rubrique *Science* du *Times*), ou journalistes non spécialisés (qui traitent des sujets d'actualité, comme une éruption).
- **destinataires** : grand public **Note390.**, dont la culture scientifique générale est étendue ou non
- **but** : informatif et didactique à un certain point
- **degré de spécialisation** : moyen
- **supports** :
 - revues scientifiques traitant de multiples domaines (ex. : *Sciences et Avenir*, *Québec Sciences*, *Science et Vie*, *Découverte* **Note391.**, *New Scientist*, *Science News*, *Discover*),
 - rubrique Sciences des quotidiens généralistes (*Le Monde*, *The Guardian*, etc.), ou même parfois articles d'actualité de ces journaux,
 - ouvrages de vulgarisation scientifique (*Vocation Volcanologue*, *les Volcans et leurs Secrets*, *l'ABCdaire des volcans*, *Pocket Volcanoes*, publications pour le grand public de l'USGS, *Les Feux de la Terre – Histoires de Volcans*),
 - documents à l'intention du grand public distribués par certaines institutions (document sur le volcanisme de Djibouti distribué par dépêche scientifique du parc naturel régional des volcans d'Auvergne),
 - textes d'exposition destinée au grand public (ex. : texte de l'exposition *Des Volcans et des Hommes*, exposition organisée par le Sénat sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris en 2001),
 - revues non spécifiquement orientées vers le domaine scientifique comme les revues dites de découverte ou de voyage (*Géo*, *Terre Sauvage*, *National Geographic*, *Earth*).

Cette catégorie de textes est particulièrement importante pour les raisons suivantes : (1) les termes y sont abondants (Loffler-Laurian (1983 : 13) **Note392.**), (2) les termes qui s'y trouvent sont des termes bien établis (Bowker (1995) : réf voir Meyer 271), critère important pour la lexicographie, (3) les termes sont très souvent clairement définis (*Eurin-Balmet & Henao de Legge* (1992 : 97), *Habert et al.* (1998 : 3838)), et d'une manière qui peut être récupérable pour la lexicographie générale.

2.2.2.9.3. Discours scientifique pédagogique

- **émetteurs** : enseignants, enseignants-chercheurs,
- **destinataires** : élèves, étudiants, enseignants,
- **but** : expressément didactique,
- degré de spécialisation : moyen,

– **supports** : ouvrages scolaires et universitaires (ex. : *Éléments de géologie*, *Essentials of Geology*, a *Teacher’s Guide to the Geology of Hawaii Volcanoes National Park*, documents pédagogiques *Vulcania*, *How Volcanoes Work*).

Ces textes ont été retenus, car « on peut s’attendre à [y] trouver une forte densité d’éléments définitoires », même si la fréquence des termes y est assez peu élevée d’après Pearson (1999 : 23). Cependant, précisons que nous n’avons pas choisi des textes pédagogiques qui s’adressent à des étudiants de deuxième ou troisième cycle universitaire, car ces textes ont un discours « très proche du discours spécialisé » (*Eurin-Balmet & Henao de Legge*, (1992 : 98))**Note393**. ; nous nous sommes limitée aux textes destinés aux étudiants de premier cycle universitaire et aux enseignants du secondaire.

Afin de clarifier cette classification telle qu’elle s’applique à notre corpus, nous avons constitué deux tableaux récapitulatifs (tableau A pour le corpus comparable et tableau B pour le corpus traduit) dans lesquels tous les documents de notre corpus ont été répartis en fonction du type de discours scientifique auquel ils appartiennent**Note394**.

Pour conclure sur ce point, précisons que notre décision d’inclure divers types de discours scientifique dans notre corpus suit les recommandations qui avaient été établies pour l’élaboration de ce qui aurait dû être le supplément scientifique et technique du *TLF*, comme en témoignent la remarque suivante d’un de ses de ses principaux artisans :

Il est plausible de retenir à la fois des discours primaires, des textes assurant la diffusion des connaissances, tels des manuels d’enseignement, et des ouvrages de vulgarisation rédigés par les scientifiques eux-mêmes. Idéalement, une grande diversité des situations de communication devrait pouvoir être prise en compte. *Candel (1994 : 191)*

Tableau 15 : Corpus comparable

	Types	Documents français	Documents anglais
Discours de vulgarisation scientifique	Magazines scientifiques multi-domaines	- Science et Vie - Sciences et Avenir - Québec Sciences - <i>Découverte</i> , revue du Palais de la Découverte	- New Scientist - Discover - Science News
	Quotidiens généralistes (rubriques « Sciences » ou articles d’actualité)	- Le Monde - Le Progrès de Lyon	- The Times / The Sunday Times - New York Times - London Daily Telegraph - National Post - Financial Times - International Herald Tribune - Globe and Mail - The Guardian
	Ouvrages de vulgarisation scientifique	- L’ABCdaire des Volcans - Vocation Volcanologue - Les Volcans et leurs secrets	- Pocket Volcanoes - 6 General-interest publications of the USGS : Volcanoes of the United States - Volcanic and Seismic Hazards on the Island of Hawaii.

			Monitoring Active Volcanoes Eruptions of Hawaii Volcanoes, Past, Present and Future Eruptions of Mount St. Helens, Past, Present and Future
	Documents courts Texte d'exposition destiné au grand public Revue de découverte ou de voyages	Volcanisme régional de Djibouti Des Volcans et des Hommes Géo Terre Sauvage Science et Nature	Earth Focus Geographical National Geographic Canadian Geographic
Discours de semi-vulgarisation scientifique	Magazines scientifiques multi-domaines	- Pour la Science	- Scientific American - American Scientist - Science(certains articles. Nom rubrique ?)
Discours pédagogique scientifique	Tableau 16 : Corpus traduit	Manuels universitaires Document du Web pour universitaires Ouvrage ou documents destinés à des enseignants du secondaire	Eléments de géologie Essentials of Geology How Volcanoes Work Documents pédagogiques A Teacher's Guide to the Geology of Hawaii Volcanoes National Park Vulcania : - Du magma au volcan - La machine Terre

Tableau 16 : Corpus traduit

	Type	Documents Français	Anglais
Discours de semi-vulgarisation scientifique	Magazine de semi-vulgarisation	Pour la Science	Scientific American
Discours de vulgarisation scientifique	Dépêche scientifique Ouvrage de vulgarisation (collection "Découverte" Gallimard)	Volcanisme et volcans d'Auvergne Les Feux de la Terre	Volcanism and volcanoes of the Auvergne Volcanoes – Fire from the earth
Discours scientifique pédagogique	Néant		

2.3. Conclusion sur la description du corpus

2.3.1. Tableaux récapitulatifs : éléments de lecture

Nous avons synthétisé un certain nombre d'informations concernant les différents documents de nos deux corpus dans deux tableaux récapitulatifs. Ces tableaux présentent les divers niveaux de subdivision du corpus (nom des subdivisions et taille en nombre de mots) et met côte à côte les divers documents anglais et français comparables ou traduits, en précisant leur titre, leur origine géographique, et, le cas échéant, le nombre d'articles correspondants et le sens de la traduction.

Tableau 17 : Descriptif du corpus comparable

CORPUS COMPARABLE ANGLAIS-FRANCAIS

		FRANCAIS			ANGLAIS				
Type de document		Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots	Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots
TEXTES (Non-presse)	Manuel universitaire	<i>Eléments de Géologie</i> (chapitre sur les volcans)	FR		12 680	Essentials of Geology (chapitre sur les volcans)	US		10 590
	Ouvrages de vulgarisation scientifique	ABCdaire des volcans Vocation Volcanologie Les Volcans et leurs secrets	FR FR FR		81 151	A Teacher's Guide to the Geology of Hawaii Volcanoes National Park Pocket Volcanoes 6 General-Interest Publications of the USGS on Volcanoes	US CD US		91 208
	Documents du Web	Documents de Vulcania Volcanisme Régional de Djibouti	FR		26 732	How Volcanoes Work	US?		21 603
	Exposition	Des Volcans et des Hommes	FR						

		FRANCAIS				ANGLAIS			
Type de document		Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots	Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots
TEXTES (Articles de presse)	Quotidiens généralistes	Le Monde Le Progrès	FR FR	286 1	145 369	The Times / The Sunday Times New York Times London Daily Telegraph National Post Financial Times International Herald Tribune Globe and Mail The Guardian	UK US UK CD UK UK CD UK	67 31 29 30 7 8 11 50	148 642
	Magazine de vulgarisation	Science et Vie Sciences et Avenir Québec Sciences Découverte	FR FR CD FR	10 22 3 3	58 609	New Scientist Discover Science News	UK US US	27 15 31	58 633
	Magazine de semi-vulgarisation	Pour la Science 396	FR	5	15 689	Scientific American ³⁹⁷ American Scientist Science	US US US	6 2 6	16 094
	Magazine de voyages / découverte	Géo Terre Sauvage Science et Nature	FR FR FR	27 2 1	56 446	Earth Focus Geographical National Geographic Canadian Geographic	US UK UK US CD	9 1 2 15 1	54 152

Tableau 18 : Descriptif du corpus traduit

		FRANCAIS				ANGLAIS			
Type de document		Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots	Titre	Origine géographique	Nombre d'articles	Nombre de mots
Lexiques / glossaires	- Géo - Arte - Vulcania - Krafft - Lemptégy	FR FR FR FR FR			3227	Volcanic and Geologic Terms (Volcano World)	US		4686
TOTAL					400 486				405 546

Tableau 18 : Descriptif du corpus traduit

Type	Titre	Nombre de mots	Nombre de textes	Date	Sens de la traduction	Titre	Nombre de mots	Nombre de textes	Date
Magazine de semi-vulgarisation	Pour la Science	70 138	11 articles	1979-1999	Ang ⇒ Fr	Scientific American	67 762	11 articles	1979-1999
Dépêche scientifique	Volcanisme et Volcans d'Auvergne	12 482	9 articles	2002 ³⁹⁸	Fr ⇒ Ang	Volcanism and Volcanoes of the Auvergne	11 804	9 articles	1999
Ouvrage de vulgarisation	Les Feux de la Terre – Histoires de Volcans	28 092	5 chapitres 4 annexes	1991	Fr ⇒ Ang	Volcanoes. Fire from the Earth	26 268	5 chapitres 4 annexes	1993
TOTAL		110 712					105 834		

Il convient ici de dire quelques mots sur les subdivisions du corpus telles qu'elles sont présentées dans le tableau. Ces subdivisions prennent en compte les deux dimensions précédemment citées : genre textuel et type

de discours scientifique.

– Premier niveau (première colonne)

Pour les raisons déjà mentionnées plus haut (renvoi), la première grande subdivision du corpus sépare les textes des lexiques ;

– Deuxième niveau (deuxième colonne)

Au sein de la catégorie « textes », une autre subdivision isole la presse d'une catégorie que nous appelons de manière globalisante la non-presse. REVOIR ;

– Troisième niveau (troisième colonne)

Parmi la non-presse, nous avons identifié trois catégories différentes : (1) manuels universitaires, (2) ouvrages de vulgarisation, (3) documents divers (documents du Web + texte d'exposition).

Enfin, parmi les articles de presse, nous avons tenu à faire la différence entre quatre types : (1) quotidiens généralistes, (2) magazines de vulgarisation scientifique, (3) magazines de semi-vulgarisation scientifique, et (4) magazines de voyages ou de découverte.

Précisons ici que toutes les catégories de la troisième colonne (lexiques y compris) peuvent être interrogées de manière indépendante à des fins comparatives.

En ce qui concerne le corpus traduit, nous avons trois sous-corpus pouvant être interrogés séparément : (1) magazine de semi-vulgarisation scientifique, (2) dépêche scientifique, (3) ouvrage de vulgarisation.

2.3.2. Problèmes d'appariement

Nous tenons à mentionner ici deux problèmes propres à la constitution de notre corpus comparable.

Premièrement, nous n'avons pas réussi à trouver d'équivalent pour certains types de documents. Ainsi, nous n'avons pas trouvé de texte d'exposition en anglais portant sur les volcans. Nous avons donc décidé d'apparier le texte de l'exposition en français avec un document du Web de niveau de spécialisation quasi-similaire (*How Volcanoes Work*). De même, la difficulté à trouver des ouvrages anglais de vulgarisation sous forme numérique nous a fait apparier le texte d'un ouvrage *pédagogique* anglais déjà sous forme numérique (*A Teacher's Guide*) avec les ouvrages de *vulgarisation* français, car le niveau de spécialisation était quasi-identique (moins élevé à nos yeux que le niveau d'un manuel universitaire).

Deuxièmement, nous avons tenu à apparier les diverses sous-divisions par nombre de mots, et non par nombre de documents, ce qui explique le déséquilibre apparent entre le français et l'anglais au niveau du nombre de documents. Ainsi les difficultés éprouvées pour récupérer des articles de quotidiens anglophones expliquent la diversité des titres retenus. Inversement, pour les lexiques, à un seul lexique anglais correspondent quatre lexiques français de plus petite taille. Cette disproportion peut causer d'éventuels problèmes de fréquence des termes dont nous devons tenir compte lors de notre analyse.

2.3.3. Présentation détaillée des documents en annexe

Pour chaque document du corpus, nous avons fait un encadré (inspiré des « fiches éditologiques » de Delavigne (2001 : 266)), qui se trouve assorti ou non de quelques informations supplémentaires. La liste des encadrés, qui respecte l'ordre des documents tels qu'ils sont présentés dans les tableauxXX, se trouve dans l'annexe C.

A titre d'exemple, voici la fiche du journal *Le Monde* :

Code source	Note395.	MON
Période ou date de publication retenue		1987-2001
Origine géographique		France
Destinataire		Grand public
Qualification des auteurs		Journalistes spécialisés ou non
Type de document		Quotidien généraliste
Mode de diffusion		Imprimé – CD-ROM – site internet

Après avoir décrit en détail les différents éléments qui entrent en jeu dans la constitution du corpus, il convient de s'intéresser à la manière dont les textes du corpus ont été préparés en vue de leur utilisation, ainsi qu'aux outils d'exploitation envisagés.

3. Exploitation du corpus

3.1. Préparation des textes en vue de leur exploitation

3.1.1. Etape préliminaire : « nettoyage et homogénéisation » (Habert et al. (1997 : 161))

Pour pouvoir exploiter les textes, il fallait d'abord passer par la fastidieuse étape de nettoyage, qui s'avère indispensable et qui ne doit pas être sous-estimée (Habert *et al.* (*ibid.* : 161)), que ce soit pour les textes à numériser ou pour les textes déjà sous forme numérique. Nous présentons tout d'abord un problème de préparation des textes commun aux deux types de corpus que nous avons élaborés, puis à un problème qui est propre au corpus traduit : celui de l'alignement.

3.1.1.1. Problème commun aux deux types de corpus

L'étape de nettoyage et d'homogénéisation comporte certains problèmes propres, d'une part, aux textes à numériser et, d'autre part, aux textes déjà numérisés, ainsi qu'un problème commun aux deux types de textes.

3.1.1.1.1. Problème lié à la numérisation des textes : relecture

Comme nous l'avons déjà mentionné, un certain nombre de textes ont dû être numérisés à l'aide d'un logiciel de reconnaissances de caractères, en l'occurrence OmniPage Pro 11.0. Malgré les progrès de ce type de logiciel, l'inconvénient majeur mentionné par Habert *et al.* (1997 : 161) et Delavigne (2001 **Note396.** : 273) n'a pas changé, à savoir la nécessité d'une relecture très fastidieuse (pour rectifier la ponctuation, le traitement des caractères inhabituels, corriger les lettres qui ont été transformées, etc.).

3.1.1.1.2. Problèmes spécifiques des fichiers déjà sous forme électronique

3.1.1.1.2.1. Conversion

Les outils d'exploitation envisagés pour le corpus comparable requièrent des fichiers au format .txt. Certains fichiers à notre disposition étaient disponibles en format .pdf ou .html, et ont donc dû être convertis en format texte, ce qui implique une relecture minutieuse des fichiers.

3.1.1.1.2.2. Elimination des marques de paragraphe superflues

Les outils d'exploitation envisagés interprètent les marques de retour à la ligne comme une fin de phrase. Or, le transfert dans un logiciel de traitement de texte de certains fichiers au format .html (téléchargés depuis

Internet ou récupérés dans une base de données) a souvent pour conséquence (Bowker & Pearson (2002 : 65-66)) l'ajout de ce type de marque à la fin de chaque ligne, problème auquel il faut remédier manuellement.

3.1.1.1.2.3. Ajout de ponctuation

Cette étape s'est avérée indispensable au niveau des titres et des sous-titres, comme le recommandent Habert *et al.* (1997 : 162), car les outils d'exploitation repèrent les phrases à l'aide d'un point final.

3.1.1.1.3. Problème commun : nécessité d'élimination des « scories » Note397.

A l'instar de Delavigne (2001 : 273), aussi bien dans les documents déjà numérisés que dans ceux à numériser, nous n'avons pas gardé les très nombreux schémas, illustrations, photographies, etc., qui se trouvaient dans les textes de départ.

En ce qui concerne les tableaux, les données présentées sous cette forme (comme c'est souvent le cas pour présenter les types d'éruption, de lave, etc.) et qui ne sont pas compatibles telles quelles avec le format .txt ont été supprimées lorsqu'elles n'étaient pas transformables sous forme textuelle (tableaux complexes) et/ou lorsqu'elles présentaient une redondance avec le texte qui les entouraient.

Nous avons conservé tous les titres et légendes présents dans les documents, ainsi que certains sous-titres. Les légendes, qui constituent un genre de texte un peu particulier, ont été regroupées bout à bout en fin de fichier. Les sous-titres qui intervenaient en plein milieu d'une phrase ou qui ne faisaient que répéter le texte n'ont pas été conservés Note398.

Quant aux bibliographies, elles ont été gardées, car elles étaient très peu nombreuses et le risque de redite était assez faible Note399.

3.1.1.1.4. Conclusion

Pour conclure sur ce sujet, soulignons un défaut majeur lié spécifiquement au format .txt et déjà mis en évidence par Delavigne (2001 : 273) : la disparition de toute mise en page, y compris des gras et des italiques, qui sont des marqueurs linguistiques importants.

3.1.1.2. Problème propre au corpus traduit : alignement Note400.

To be maximally useful, translation corpora must be aligned in such a way that a unit in the original text is linked to the corresponding unit in the translated text. The linked units can be displayed together and compared, and parallel concordancers and other multilingual search tools can be applied to the aligned texts.

Translation corpora can be aligned paragraph by paragraph or, more commonly, sentence by sentence (*Altenberg & Granger (2002 : 10).*)

Même si le module d'alignement du bi-concordancier que nous avons utilisé est très puissant, et qu'il est fiable à environ 95 %, une relecture des textes entiers alignés s'est avérée nécessaire, car une phrase supplémentaire dans le texte en langue-source ou dans le texte en langue-cible peut suffire pour décaler tout le reste du texte. Une étape préalable à la vérification de l'alignement a de plus consisté en la remise en ordre de toutes les légendes incluses dans les textes extraits de *Pour la Science/Scientific American* (ces légendes correspondent à environ un cinquième du texte entier).

3.1.2. Deuxième étape : annotation du corpus comparable

Notre corpus comparable devait être étiqueté et lemmatisé avant de pouvoir être utilisé par un des outils choisis pour l'exploitation du corpus (Syntex). Nous n'avons pas eu besoin de le faire nous-même, car Syntex utilise en entrée des corpus étiquetés au niveau morphosyntaxique (grâce à Tree-Tagger).

3.2. Outils d'exploitation

3.2.1. Choix des outils

Nous avons dû choisir quels outils étaient les plus en adéquation avec les objectifs que nous nous étions fixés [Note401](#). Nous avons fait le choix méthodologique d'utiliser des textes authentiques comme point de départ de l'analyse, et avons donc cherché un outil d'extraction de termes pour opérer sur le corpus comparable. Cet outil devait remplir les conditions suivantes : nous permettre de travailler dans deux langues, à savoir le français et l'anglais ; ne pas utiliser de ressources sémantiques préalables comme des dictionnaires ou des ouvrages de référence, et, enfin, présenter un coût raisonnable. Notre choix s'est porté sur l'outil Syntex [Note402](#), analyseur syntaxique de corpus.

Toutefois, la plupart des logiciels d'extraction de termes présentent souvent des listes un peu figées de termes, et il n'est pas possible de naviguer à l'intérieur même du corpus pour faire des recherches ponctuelles ou un peu sophistiquées. Par conséquent, nous avons utilisé, dans une moindre mesure, un concordancier qui nous permettait de faire des recherches plus poussées dans le corpus comparable : celui utilisé par le *Dictionnaire Canadien Bilingue* pour parcourir ses corpus, qui s'intitule Cocoon [Note403](#).

Enfin, il nous fallait un outil qui puisse aligner les textes traduits et qui possède également des fonctions de concordancier bilingue, encore appelé bi-concordancier, pour permettre des recherches dans les deux langues. Notre choix s'est porté sur l'outil LogiTerm, puisque son obtention a été rendue rapide à Ottawa (c'est là qu'il est développé par la société Terminotix) et qu'il dispose d'un module d'alignement très puissant (celui du RALI de Montréal, qui s'est chargé d'aligner les textes du corpus du Hansard canadien [Note404](#)).

3.2.2. Présentation des outils utilisés [Note405](#).

3.2.2.1. Syntex

Syntex, propriété de la société Synomia (Paris) et développé par Didier Bourigault (Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique, Université de Toulouse-le Mirail), est un « analy-seur syntaxique de corpus » dont l'application principale est la construction de ressources lexicales à partir de corpus spécialisés : ontologies, thésaurus, glossaires bilingues, lexiques pour la traduction, etc. (Bourigault & Fabre (2000 : 131)). Il s'agit d'une version plus récente et beaucoup plus développée du logiciel d'extraction de terminologie Lexter (développé et utilisé à la Direction des Etudes et Recherches d'EDF), qui, à l'inverse de son prédécesseur, ne se contente pas de l'analyse de la catégorie du nom, mais qui étend son analyse à la catégorie du verbe, s'éloignant par là de la traditionnelle approche wüsterienne (*ibid.* : 133).

3.2.2.1.1. Présentation rapide du fonctionnement de l'outil [Note406](#).

En entrée se trouve un corpus étiqueté grammaticalement et lemmatisé, c'est-à-dire un corpus où à chaque mot est attribuée une catégorie grammaticale (ex. : nom, verbe, préposition...) et une forme canonique ou lemme (ex. : l'infinitif pour le verbe, le singulier pour le nom, etc.).

En sortie, se trouve une liste de candidats-termes *simples* (noms, adjectifs et verbes) et de candidats-termes *complexes* (syntagmes nominaux, adjectivaux et verbaux), présentés sous la forme d'un réseau hypertextuel.

Par quels processus passe-t-on de l'un à l'autre ?

Dans un premier temps, Syntex identifie dans un corpus donné des dépendances syntaxiques entre les mots de la phrase (notamment, les sujets, les compléments d'objet directs et indirects des verbes, les antécédents des pronoms relatifs, les rattachements prépositionnels, etc.). Ensuite, il construit un réseau de dépendances syntaxiques, dans lequel chaque syntagme extrait est relié à sa tête et à son expansion syntaxique (par exemple, le mot *cratère / crater* est en tête dans les syntagmes suivants : *cratère sommital*, *summit crater*, et en expansion dans les syntagmes suivants : *bord du cratère / crater rim*).

Les résultats de l'analyse syntaxique sont ensuite exploités par le module d'analyse distributionnelle Upery qui construit, pour chaque terme du réseau, l'ensemble de ses contextes syntaxiques : sur le modèle de l'analyse distributionnelle « à la Harris », chère aux spécialistes du Traitement Automatique des Langues, des rapprochements de mots sont effectués sur la base de contextes syntaxiques partagés (par exemple, la liste de tous les compléments de tel ou tel verbe, ou bien la liste des adjectifs modificateurs de tels ou tels noms, qui représentent des amorces de classes sémantiques)[Note407](#).

Les résultats de l'analyse syntaxique et distributionnelle apparaissent ensuite sous forme de listes de termes simples et complexes.

3.2.2.1.2. Bases théoriques sous-jacentes

Syntex repose sur une procédure « d'apprentissage endogène », c'est-à-dire qu'il a recours à une méthode basée sur l'acquisition de connaissances à partir des seules données du corpus. Contrairement à d'autres outils existants, il n'utilise aucune ressource lexicale existante et n'intègre pas de connaissances *a priori* du domaine traité. Il s'intègre donc dans l'approche de la terminologie textuelle, qui, selon Condamines (2000 : 20),

s'oppose à cette vision globalisante du fonctionnement sémantique qui peut occulter le fonctionnement propre d'un corpus.

Elle ajoute plus loin que les outils constitués dans le courant de la terminologie textuelle « visent à faire émerger des fonctionnements propres au corpus à l'étude en laissant à l'utilisateur le soin d'en donner une interprétation sémantique », ce qui lui permet d'ancrer ses conclusions « sur des observables », et ainsi de les ancrer solidement.

Cette approche n'est toutefois pas sans problèmes car elle sépare de manière un peu artificielle la syntaxe et la sémantique. En effet, Syntex « utilise en entrée un corpus étiqueté avec un étiqueteur « général » qui ne tient pas compte de la nature du corpus » (Condamines (2000 : 21), et considère le fonctionnement syntaxique du corpus comme indépendant alors qu'il en considère le fonctionnement sémantique considéré comme dépendant. Cela peut poser un problème au niveau de la généralisation des résultats obtenus[Note408](#).

3.2.2.1.3. Fonctionnalités de Syntex

Une précision préliminaire s'avère nécessaire : nous ne détaillons ici que les fonctionnalités les plus pertinentes pour notre recherche[Note409](#).

3.2.2.1.4. Liste des candidats-termes

Les résultats sont présentés sous la forme d'une interface hypertextuelle visualisable sous Access. Il est possible d'avoir accès à la liste des candidats-termes, comme l'illustre la figure qui suit, qui est une copie d'écran de la liste des divers syntagmes nominaux anglais proposés comme candidats-termes par Syntex.

Figure 17 : Extrait de la liste des candidats-termes anglais (SN) extraits par Syntex

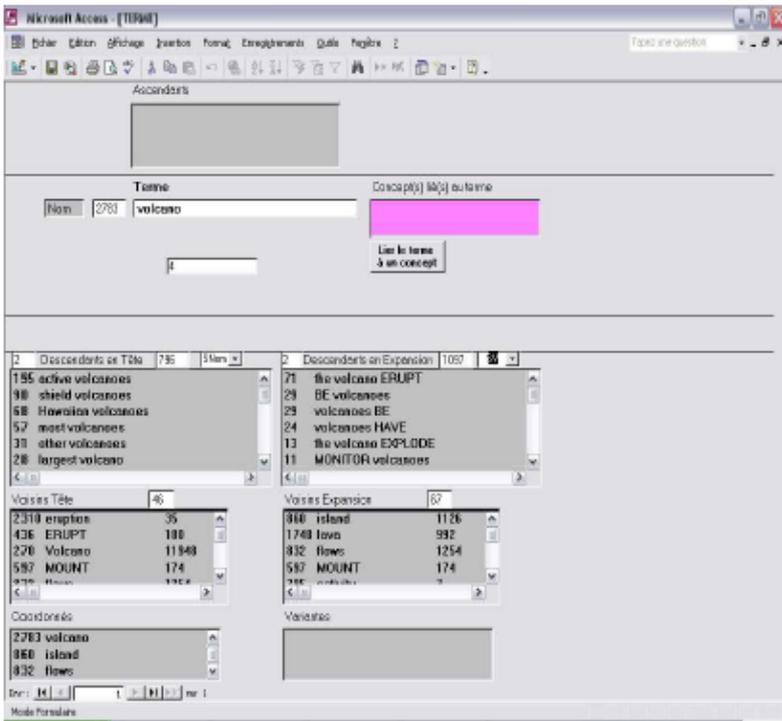
productivité	nb voisins	nb	nbdoc	freq	cat	validité	terme	
T	E	E	T	wp				
134	158	14	8	102	359	Shlons	☺☺☺☺☺☺	lava flows
103	55	2	1	117	242	Shlons	☺☺☺☺☺☺	active volcanoes
74	106	4	8	111	268	Shlons	☺☺☺☺☺☺	volcanic eruptions
52	63	4	1	45	159	Shlons	☺☺☺☺☺☺	pyroclastic flows
8	59			70	153	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Geological Survey
35	88	3		81	169	Shlons	☺☺☺☺☺☺	molten rock
73	41	2	2	35	133	Shlons	☺☺☺☺☺☺	explosive eruptions
58	37	1	1	22	131	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Rift zone
18	45			35	131	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Hawaiian volcanoes
40	83	4		62	129	Shlons	☺☺☺☺☺☺	volcanic activity
23	16			90	122	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Volcano Observatory
27	50			27	105	Shlons	☺☺☺☺☺☺	hot spot
11	13			53	105	Shlons	☺☺☺☺☺☺	United States
36	33			22	95	Shlons	☺☺☺☺☺☺	shield volcanoes
36	30	1		30	92	Shlons	☺☺☺☺☺☺	lava dams
8	52			41	89	Shlons	☺☺☺☺☺☺	National Park
30	13			58	75	Shlons	☺☺☺☺☺☺	most volcanoes
10	41	2		31	70	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Kilauea Volcano
27	35			14	76	Shlons	☺☺☺☺☺☺	lava tube
27	17		1	47	75	Shlons	☺☺☺☺☺☺	hot years
47	9		8	49	73	Shlons	☺☺☺☺☺☺	past years
12	36			33	70	Shlons	☺☺☺☺☺☺	sulfur dioxide
23	28			30	68	Shlons	☺☺☺☺☺☺	volcanic rock
16	38			42	68	Shlons	☺☺☺☺☺☺	volcanic ash
2	45			28	66	Shlons	☺☺☺☺☺☺	Island of Hawaii
35	1			35	67	Shlons	☺☺☺☺☺☺	eruption of MOUNT
33	15			21	66	Shlons	☺☺☺☺☺☺	lava lake
22	28			20	65	Shlons	☺☺☺☺☺☺	cinder cone
28	21			28	53	Shlons	☺☺☺☺☺☺	magma chamber
3	38			45	54	Shlons	☺☺☺☺☺☺	hot week

Divers niveaux de filtrage sont possibles : catégorie grammaticale (noms simples, adjectifs simples, verbes simples, noms propres, syntagmes nominaux, syntagmes verbaux, syntagmes adjectivaux), fréquence (croissante ou décroissante, seuil minimal...), degré de validation (allant de 1 à 6, et fixé par la personne exploitant les résultats du corpus).

3.2.2.1.5. Fiche d'un candidat-terme

Pour chaque candidat-terme extrait du corpus, l'interface fournit une fiche qui donne accès à son environnement linguistique. Cette fiche précise notamment dans quels syntagmes le candidat-terme se trouve en tête ou en expansion : par exemple, la fiche du candidat-terme *volcano* livre les syntagmes nominaux *active volcanoes* et *shield volcanoes*, et les syntagmes verbaux *volcano/erupt* and *monitor/volcanoes*, comme le montre la figure qui suit.

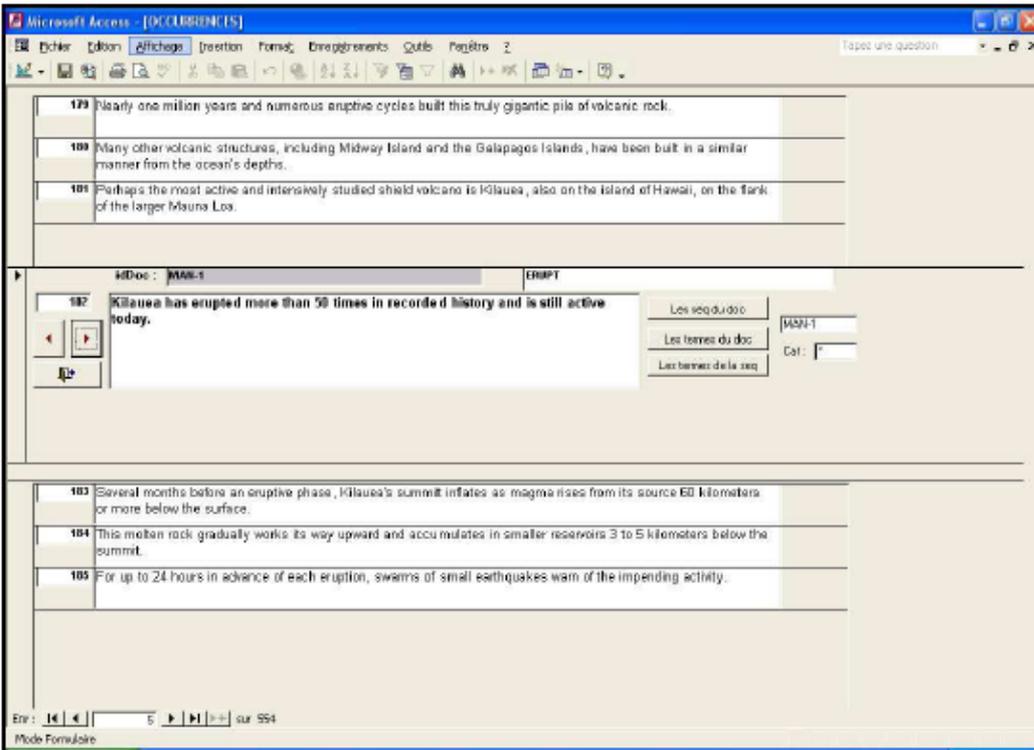
Figure 18 : Fiche du candidat-terme anglais *volcano*



3.2.2.1.6. Accès au contexte

En double-cliquant sur la fréquence d'un terme (que ce soit à partir de la liste générale ou bien à partir de la fiche), il est possible d'avoir accès aux divers contextes dans lesquels apparait le candidat-terme. La figure qui suit présente l'occurrence numéro 5 du verbe *erupt* dans le contexte anglais. On peut y voir que le candidat-terme *erupt* est situé dans sa phrase d'origine ; on trouve de plus les trois phrases qui précèdent, et les trois phrases qui suivent.

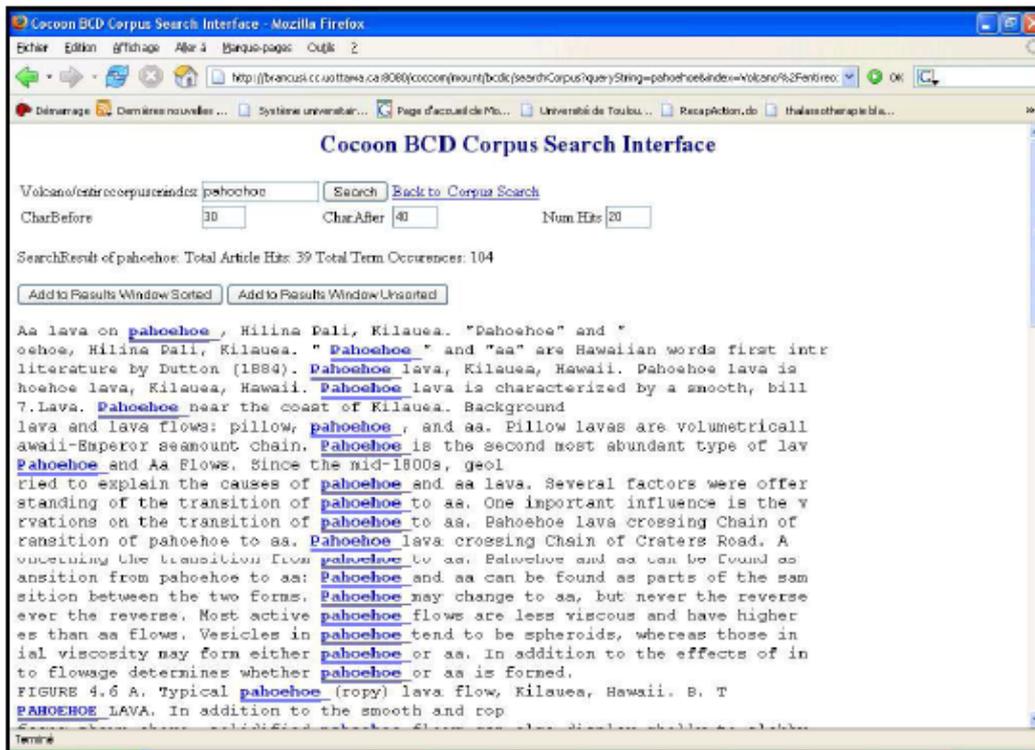
Figure 19 : Mise en contexte du candidat-terme *erupt* dans Syntex



3.2.2.1.2. Concordancier Cocoon

Le concordancier Cocoon nous permet d'effectuer des requêtes précises et variées sur un terme ou un groupe de termes en particulier (du type *coulée* suivi de *pyroclastique* avec un espace de x caractères entre les termes) **Note410**, en sortant des lignes de concordance KWIC **Note411**, dans lesquelles le terme est mis en valeur (contrairement à Syntex), comme le montre la figure qui suit. Un double-clic sur le terme lui-même permet d'avoir accès à un contexte très large, pouvant aller jusqu'à l'intégralité de l'article lorsque la source du terme est un article de journal. Nous avons utilisé cet outil plutôt comme un outil d'appoint, et non systématiquement.

Figure 20 : Interface de Cocoon pour la recherche du terme anglais *pahoehoe*



3.2.2.1.3. Biconcordancier LogiTerm pour le corpus traduit

Rappelons que nous n'utilisons que les fonctions de base de LogiTerm, qui est un puissant outil de gestion terminologique. LogiTerm produit des bi-textes alignés, dans lesquels il est possible d'opérer des recherches qui, malgré des appellations quelque peu sophistiquées (« recherche exacte », « recherche globale », « recherche floue »), s'avèrent en fait un peu (trop) basiques. Voici, pour exemple, un extrait de la recherche du verbe *erupt* dans les bi-textes (c'est-à-dire dans le corpus traduit) :

Figure 21 : Interface de LogiTerm pour le verbe *erupt*

<p>[ENG] As the solidified crust becomes rigid enough to fracture, faults break it, allowing deeper magma to rise to the surface and erupt.</p>	<p>[FRA] Cette enveloppe solidifiée se serait ensuite brisée sous l'effet de contraintes extérieures, permettant alors à des magmas plus profonds et encore liquides de remonter en surface pour y faire éruption. Le flux de chaleur. [~]</p>
--	--

Une dernière précision à ajouter est que LogiTerm permet d'identifier dans quel sens a été traduit le texte, dans la mesure où il indique la source du bi-texte.

Après avoir décrit les étapes de constitution du corpus comparable et son contenu, ainsi que les outils qui nous servent à l'exploiter, il convient maintenant de s'attarder sur quelques questions de méthodologie quant à l'analyse des données du corpus, et plus particulièrement sur le problème du repérage des termes.

3.3. Repérage des termes

Le point de départ méthodologique que nous avons adopté, rappelons-le, est d'aller des textes où circulent les termes du domaine vers les dictionnaires, et non l'inverse. Autrement dit, à ce stade du travail, nous n'avons pas de liste préexistante de termes que nous cherchons dans le corpus, et en cela la procédure endogène sous-jacente à Syntex coïncide avec notre démarche. Rappelons que l'objectif premier de l'exploitation du corpus est d'extraire une liste de termes (simples et complexes) du domaine de la volcanologie et de comparer cette liste avec ce qu'offrent les dictionnaires étudiés, même si nous serons amenée à opérer la démarche

inverse pour affiner l'analyse (aller du dictionnaire vers les corpus).

S'il est vrai que Syntex nous permet de repérer les candidats-termes, la liste des résultats d'extraction qu'il nous fournit n'est pas pour autant exploitable directement, et, comme le souligne Delavigne (2001 : 330), qui a effectué un travail du même type sur son corpus de vulgarisation grâce à l'extracteur de termes Lexter, ancêtre de Syntex, « il reste néanmoins plus que nécessaire de procéder à un travail de sélection de ces termes potentiels ». Nous en donnons pour preuve dans le tableau suivant les résultats « bruts » fournis par Syntex sur notre corpus **Note412** : se trouve ci-dessous la répartition quantitative par catégorie grammaticale des candidats-termes extraits, de fréquence 1 jusqu'à la fréquence maximale.

Tableau 19 : Répartition par catégorie grammaticale des candidats-termes extraits par Syntex

	Anglais	Français
Noms communs simples (N)	7095	7836
Syntagmes nominaux (SN)	46 847	41 350
Adjectifs simples (Adj.)	3583	3438
Verbes simples (V)	2679	2934

Il est évident d'après ces chiffres qu'il faut s'attendre à beaucoup de « bruit » **Note413**. De même que pour Delavigne (*ibid.*), il est donc indispensable de faire un tri et d'élaborer dans ce but un certain nombre de critères de rejet et de rétention des candidats-termes, qui permettent d'attribuer à ces derniers divers degrés de validation dans l'interface de Syntex, (fonctionnalité dont nous avons évoqué l'existence plus haut), degrés que nous détaillons à la fin de la discussion sur les critères.

3.3.1. Critères de rétention et de rejet

Ces critères sont très largement inspirés de ceux qui ont été décrits par Delavigne dans le chapitre 8 de sa thèse de doctorat (« Des candidats-termes aux termes candidats » : pp. 330-376) **Note414**. Cependant, outre le fait que nos buts d'analyse sont différents **Note415**, notre approche s'éloigne un peu de la sienne dans le sens où nous ne présentons pas de manière séparée les critères de rejet et les critères d'acceptation des candidats-termes, car ceux-ci sont pour la plupart complémentaires et indissociables. Delavigne (2001 : 347) reconnaît elle-même la nécessité de croiser ces critères à la fin de sa description :

Certains critères se suffisent à eux-mêmes, entraînant le rejet de l'unité considérée. Mais pour les autres critères, la démarche, empirique et inductive, nécessite un retour aux cotextes [...]. C'est le croisement des critères sur l'ensemble des formes proposées par Lexter qui permet de retenir des « termes candidats » [...].

En effet, les critères utilisés ne sont pas absolus. Certains sont plus efficaces que d'autres, quelques-uns permettant plus systématiquement que d'autres d'exclure des candidats-termes. Parfois même, certains critères entrent en concurrence, comme nous le verrons plus loin.

Nous présentons maintenant nos critères par ordre décroissant d'évidence, en présentant d'abord les huit critères communs à toutes les catégories grammaticales qui ont retenu notre attention (N, SN, Adj, V), puis les critères propres à certaines catégories grammaticales. Parlant d'évidence, rappelons ici que nous n'utilisons pas un critère de sélection qui aurait pu paraître très commode à utiliser, à savoir la présence ou non du candidat-terme dans un dictionnaire spécialisé ou une encyclopédie spécialisée, puisque notre démarche se veut prioritairement sémasiologique à l'instar de celle de Delavigne (*ibid.* : 130) :

L'hypothèse qui guide la sélection est liée à notre conception théorique du terme, unité lexicale dont le statut particulier est formellement repérable dans la matérialité discursive.

En d'autres termes, à ce niveau de l'analyse, on ne se fonde que sur ce qui est attesté dans le corpus.

3.3.1.1. Critères communs à toutes les catégories grammaticales

3.3.1.1.1. Formes terminologiques ou non

Nous avons décidé de rejeter systématiquement tous les noms propres **Note416**, non pas par manque d'intérêt ou manque de matière — il y a en effet profusion de noms propres concernant le domaine ; noms de volcans : *Etna* (FR : 178), *Piton de la Fournaise* (FR : 102), *Montagne Pelée* (FR : 56), *Puy-de-Dôme* (FR : 35), *Kilauea* (EN : 382), *Mount St. Helens* (EN : 328), *Vesuvius* (EN : 125) ; noms de volcanologues : *Tazieff* (FR : 88), *Krafft* (FR : 69), *Tilling* (EN : 31) ; noms d'observatoires comme *Hawaiian Volcano Observatory* (EN : 48), etc. —, mais parce qu'il ne s'agit pas de formes strictement terminologiques **Note417**. Précisons que si nous rejetons les noms propres, nous ne rejetons pas, par la même occasion, les *éponymes* (les « unités lexicales dont la source est un nom propre » d'après Kocourek, 1991 : 96), dont le domaine foisonne. On trouve ainsi des dérivés de noms propres, tels que ceux de personnes célèbres : *plinien* (< Pline le Jeune, qui a décrit une éruption célèbre), de volcans : *strombolian* (< Stromboli en Italie) ; *katmaïen* (< Mont Katmaï en Alaska)), de lieux géographiques : *Hawaiian* (< Hawaïi), *palagonite* (< *Palagonia*, ville de Sicile), *pouzzolane* (< *Pozzuoli*, ville italienne de la région de Naples).

3.3.1.1.2. Types de formes terminologiques

Etant donné l'abondance des candidats-termes proposés par Syntex, nous avons cependant dû procéder à une sélection parmi les formes qui peuvent être considérées comme typiquement terminologiques, et avons décidé d'exclure d'emblée certains types, à savoir les abréviations, et tout particulièrement les sigles et les unités de mesure **Note418**, qui sont faciles à repérer et donc à éliminer, même s'ils étaient relativement peu présents dans le corpus.

3.3.1.1.3. Appartenance ou non au domaine de la volcanologie

Nous empruntons ce critère à Delavigne (2001 : 334), et le précisons un peu plus. Pour elle, en effet, il s'agit du critère de « généralité et non-pertinence » : elle élimine les termes qui présentent « une trop grande généralité par rapport au domaine considéré » et retient ceux qui sont « pertinents par rapport à [son] sujet », tout en soulignant que cela mène à s'interroger de nouveau sur « la notion de « domaine » » (*ibid.*). Il nous semble que ce critère correspond en fait à trois sous-critères, qui sont les suivants : (i) appartenance ou non à la langue générale, (ii) appartenance ou non au vocabulaire général scientifique, (iii) appartenance ou non à un domaine de spécialité différent de celui étudié. Ainsi libellés, ces sous-critères paraissent assez évidents, mais il n'en va pas de même lorsqu'on en vient à essayer de les mettre en œuvre. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué et illustré dans le tout premier chapitre de cette thèse, d'une part, il n'y a pas de frontière nette et précise entre la langue générale et la langue spécialisée (il y a sans cesse des mouvements entre les deux) et, d'autre part, les termes circulent aussi d'un domaine à l'autre. Nous décrivons donc ici les sous-critères ainsi que les limites d'applications de ces critères à travers l'analyse de quelques cas litigieux.

3.3.1.1.3.1. Appartenance ou non à la langue générale

Les candidats-termes qui sont en fait des mots de la langue générale sont pour la plupart faciles à identifier et à éliminer. On peut ainsi citer les exemples suivants :

Tableau 20 : Exemples de candidats-termes extraits par Syntex appartenant à la langue générale

ANGLAIS		FRANCAIS	
Candidat-terme	Fréquence	Candidat-terme	Fréquence
Noms simples			

	year	1172	eau	874
	people	764	an	667
	water	733	mer	379
	life	315	profondeur	339
Syntagmes nominaux	last year	75	millions d'années	147
	steep slope	39	première fois	48
	long period	37	eau chaude	41
	first time	32	chaîne de montagnes	37
Adjectifs	large	575	grand	756
	hot	545	autre	548
	high	529	nouveau	429
	new	508	premier	412
Verbes	be	6867	être	3196
	say	1365	avoir	1077
	have	768	faire	689
	make	387	pouvoir	383

Cependant, lors du dépouillement de la liste des candidats-termes proposés par Syntex, nous avons vu se dessiner deux grandes tendances dans la langue générale :

(a) On note l'omniprésence du champ sémantique des catastrophes naturelles et des situations de crise : par exemple, *morts* (221), *victimes* (167), *catastrophe* (140), *évacuer* (106), *tuer* (62), *menacer* (62), *abri* (29) ; *disaster* (191), *damage* (112), *evacuation* (112), *threat* (87), *refugees* (82), ainsi que, par conséquent, celui de la prévention du risque et de la surveillance : notamment, *observatoire* (111), *surveillance* (108) *risque volcanique* (31), *prévention* (26) ; *observatory* (182), *monitoring* (146), *volcanic hazards* (52).

Tandis qu'il ne fait pas de doute que les candidats-termes de la première série (catastrophes naturelles) peuvent être éliminés, cela n'est pas aussi évident pour les candidats-termes de la deuxième série. En effet, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, la volcanologie ne se contente pas d'étudier et de décrire les volcans ; une de ses missions est aussi la prévention du risque et l'encadrement des populations civiles **Note419**. Aussi, si l'on ne peut retenir *observatoire* ou *risque* seul, car ils ne sont pas propres au domaine de la volcanologie, il semble nécessaire de retenir un terme comme *observatoire volcanologique*, qui apparaît au moins 25 fois dans le corpus français, dont voici une occurrence-type :

Ces trois volcans sont surveillés en permanence par des volcanologues qui travaillent dans des observatoires volcanologiques. KRA

De même, nous avons décidé de retenir le verbe anglais *to monitor*, qui apparaît 86 fois dans le corpus anglais.

(b) On note également l'omniprésence de candidats-termes métaphoriques **Note420**, de diverse nature.

Outre quelques termes comme *river of lava* (34) **Note421**, qu'il nous semble judicieux de conserver dans une optique de lexicographie générale, nous avons relevé un très grand nombre de métaphores qui visent à personnifier le volcan **Note422** :

– d'une part, on trouve des métaphores liées à la très forte dimension mythologique des phénomènes volcaniques que nous avons évoquée dans le premier chapitre **Note423**, qui transforment le volcan en un être mythique, maléfique ou quasi-divin : on trouve ainsi des termes comme *géant* ou *giant* (*géant endormi*, *géant assoupi*, *sleeping giant*, *géant aux pieds brûlants*, *restless giant*, *géant sicilien* (Etna), *bon géant...* **Note424**), *monstre* (27), *diable* (24), *entrailles de la Terre* (22), *montagne de feu* (10), etc., ou même des contextes entiers où la métaphore est filée :

Durant des mois, le monstre a purgé sa colère, éructant 12 kilomètres cubes de laves, noyant 565 kilomètres carrés de sols habités, tuant huit mille personnes, déglissant le climat. Dans sa rogne, il a craché un caillou gigantesque, dôme de 12 mètres de haut planté maintenant au milieu du néant. GEO

Ces métaphores-là, que l'on peut peut-être qualifier de « poétiques » ou « d'esthétiques » dans la mesure où il s'agit de métaphores de discours **Note425.**, relèvent clairement de la langue générale et ne sont pas propres au domaine. Par conséquent, elles ne sont pas conservées.

– d'autre part, on relève des termes à dimension purement anthropomorphique **Note426.**, et c'est là précisément que les choses se corsent dans la mesure où il est parfois difficile de statuer sur le caractère terminologique ou non d'un candidat-terme.

Dans un contexte comme celui qui suit (1), où le volcan est assimilé à un malade, la comparaison est explicite et il est clair que le mot *frisson* est un mot de la langue générale qui reformule le terme *séisme*, et qu'il ne doit pas être retenu:

(1) Un volcan est comme un malade. Avant une éruption, il se gonfle tel un abcès. Il a des frissons : les séismes. Il change d'haleine : la composition de ses gaz varie. Il a la fièvre, enfin : les températures montent. GEO

Certains contextes sont cependant plus ambigus :

(2) Comme nous, un volcan naît, vit, s'endort, se réveille, est actif, se repose, fait des colères — les éruptions —, puis vieillit et finit par mourir. KRA

La présence d'un marqueur explicite de comparaison (*comme*) pourrait faire penser que l'ensemble des mots qui suivent sont des mots de la langue générale. Or certaines des métaphores utilisées ici sont clairement des métaphores lexicalisées qui sont des termes du domaine de la volcanologie : *se réveiller*, (*être*) *actif* **Note427.** ; d'autres diffèrent très subtilement des métaphores lexicalisées :

Tableau 21 : Métaphores de discours et métaphores lexicalisées : exemple

Métaphores de discours utilisées dans l'exemple	Métaphores lexicalisées correspondantes et fréquence en corpus	
<i>S'endormir</i>	<i>Sommeiller</i>	7
<i>Se reposer</i>	<i>Sommeil</i>	44
	<i>Repos</i>	18
	<i>Volcan endormi</i>	24
	<i>Volcan assoupi</i>	9
<i>Mourir</i>	<i>Volcan éteint</i>	54

Enfin d'autres, comme *colère*, posent véritablement problème. Il est clair d'après le contexte (2) que *colère* est synonyme d'*éruption*, et dans ce cas précis il s'agit d'une reformulation destinée à rendre plus accessible la compréhension des phénomènes volcaniques, comme *frisson* dans le contexte (1). Cependant, l'analyse des 43 occurrences de ce terme dans le corpus révèle que, dans 32 cas, *colère* est véritablement interchangeable avec *éruption* (*colère du Vésuve*, *colère du Pinatubo*, *colère de l'Etna*, *volcan en colère*...) : dans certains cas, comme dans les contextes 3 et 4, *colère* apparaît non loin d'*éruption*, dans d'autres cas, comme le contexte 5, il apparaît seul **Note428.**

(3) Quand aura lieu la prochaine éruption ? Où et comment se manifestera-t-elle, à supposer qu'elle survienne ? Car les grosses colères telluriques se transforment parfois en simples grognements, la lave s'épanchant alors dans une galerie à des kilomètres sous terre. MON

(4) Pompéi fut détruite par une colère apocalyptique du Vésuve en 79 ap. J. - C. On connaît parfaitement le déroulement de l'éruption grâce à deux lettres de Pline le Jeune à Tacite ABC-2-3

(5) Le FujiYama des cascades, comme l'appelaient alors les Américains, ne faisait plus parler de lui depuis 1857, date de sa dernière colère. GEO

Il semble donc que, même s'il est bien évident que *colère* n'est pas un terme de volcanologie à proprement parler (il y a fort à parier qu'il ne serait pas répertorié dans un ouvrage spécialisé portant sur la volcanologie), il faille retenir ce terme dans une optique de lexicographie générale **Note429**.

3.3.1.1.3.2. Appartenance ou non au vocabulaire scientifique général

Les mêmes problèmes d'étanchéité des frontières se posent lorsque l'on essaie d'identifier si certains candidats-termes appartiennent ou non au vocabulaire scientifique général, que nous ne retenons pas. Alors qu'il est assez facile d'éliminer des candidats-termes comme *scientist* (628), *pressure* (250), *laboratoire* (108), *chercheur* (102), *satellites* (161), *spécialiste* (93), *sonde* (92), *échantillon* (87), d'autres posent problème. Par exemple, *dynamisme* (56), *tilt* (EN : 27), *inflation* (EN : 25), qui à première vue pourraient être éliminés, semblent important à retenir au vu d'autres critères.

3.3.1.1.3.3. Appartenance ou non à d'autres domaines scientifiques ou techniques

3.3.1.1.3.3.1. Domaines sans lien direct avec celui de la volcanologie

Nous éliminons tous les termes liés à des domaines assez éloignés de la volcanologie, comme *système solaire* (astronomie, 49) ou encore *champ magnétique* (physique, 37), qui sont assez faciles à identifier et relativement peu nombreux. Cependant, que faire du terme *gaz*, qui est originellement un terme de chimie, mais qui est un des termes les plus fréquents de notre corpus comparable ? Si l'on garde *gaz*, faut-il par conséquent garder *dégazage* ? Faut-il également garder le terme anglais *aerosol*, qui est un terme de physique ?

3.3.1.1.3.3.2. Appartenance à des domaines connexes au domaine de la volcanologie

En revanche, étant donné que la volcanologie est fondamentalement interdisciplinaire, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre **Note430**, il est assez difficile de faire la part des termes qui appartiennent strictement au domaine de la volcanologie et non à des domaines connexes. Ainsi, parmi les candidats-termes, nous avons relevé bon nombre de termes relevant des domaines connexes suivants :

- **séismologie** : *séisme* (129), *tremblement de terre* (86), *glissement de terrain*, *ondes sismiques* (19), *sismographe* ...
- **tectonique des plaques** : *plaque* (411), *manteau* (236) / *mantle* (190), *dorsale* (70), *croûte terrestre* (41) / *crust* (272), *subduction* (100), *zone de subduction* (41)...
- **minéralogie** : *péridotite*, *cristaux*, *inclusions*

Nous avons opté dans la plupart des cas pour l'élimination de ces termes de notre liste. Cependant, étant donné qu'un certain nombre de concepts issus des domaines connexes expliquent certains phénomènes volcaniques, dans quelle mesure est-il légitime de les éliminer ? Comment expliquer *volcanisme de rift* sans décrire ce qu'est un *rift* (EN : 192), ou *volcanisme de zone de subduction* sans garder *subduction* ? Un *point chaud* est-il un terme de volcanologie ou un terme de tectonique ? Et que faire des roches d'origine volcanique (*obsidienne*, *péridotite*, etc), des phénomènes d'origine volcanique (*geyser*) ou induits par le volcanisme (*tsunami*, *diamants*), des instruments qu'utilisent les volcanologues (*géodimètres*, *sismographes*...) ?

Nous avons relevé aussi quelques termes dont il est difficile de savoir s'ils relèvent plus du domaine superordonné (géologie) que de la volcanologie à proprement parler : *dépôts* (102) / *deposits* (182), ainsi que le terme *fissure*.

3.3.1.1.4. Fréquence

Nous avons pris en compte la fréquence des candidats-termes en corpus. Cependant, contrairement à Delavigne (qui a posé le chiffre 20 comme fréquence minimum), nous n'avons pas établi de seuil minimal de fréquence à proprement parler. Certes, nous avons commencé à dépouiller la liste des candidats-termes (noms simples) « par le bas » (c'est-à-dire par fréquence croissante), en fixant une fréquence minimale de trois. En effet, on trouve des termes parmi les candidats-termes de fréquence très basse : nous avons relevé par exemple pour le français les candidats-termes *téphrochronologie* et *phréatomagmatisme*, de fréquence trois, qui apparaissent chacun dans plus d'une source, et qui sont indubitablement des termes, comme le montrent les contextes suivants :

Les cendres du Krakatoa (1883, 10 km³) et du Katmaï (1912, 15 km³) se sont dispersées dans la haute atmosphère sur l'ensemble de la Terre, permettant la datation des couches qui les renferment (téphrochronologie). MAN

Les scientifiques décrivent ce phénomène par le terme "d'hydro-volcanisme" ou encore de "phréato-magmatisme ". TS

Cependant, il s'est vite avéré que la méthode qui consiste à partir d'un seuil minimal de trois était trop fastidieuse **Note431**, et aurait de toute manière produit une liste de termes bien plus longue que ce qu'il (n') est raisonnablement envisageable d'inclure dans un dictionnaire général. A titre indicatif, voici le nombre de candidats-termes de fréquence supérieure ou égale à 3 livrés par Syntex :

Tableau 22 : Nombre de candidats-termes fournis par Syntex de fréquence supérieure ou égale à 3

	Anglais	Français
Noms communs simples	3252	3550
Syntagmes nominaux	4747	3927
Adjectifs simples	1549	1524
Verbes simples	1227	1416

Il paraît en tout cas contestable d'établir un seuil minimal de fréquence dans la mesure où il existe de toute façon des hapax.

La prise en compte de la fréquence pose de plus un certain nombre d'autres problèmes. Tout d'abord, les variantes graphiques d'un même terme n'apparaissent pas avec la même fréquence, et il faut donc effectuer des regroupements. Dans notre cas, outre les cas usuels d'hésitation sur la forme des noms composés (trait d'union ou non), comme pour *strato-volcan* et *stratovolcan* ou encore *pillow-lava* et *pillow lava*, la présence de variantes graphiques est essentiellement due au fait qu'il y a beaucoup d'emprunts dans le domaine de la volcanologie et il co-existe donc des formes plus ou moins assimilées, par exemple (en français) : *trémor* / *tremor* [terme d'origine anglaise], *lapilli* / *lapillis* [terme d'origine italienne], *caldeira* / *caldera* [terme d'origine portugaise ou espagnole]. Notons aussi, en français, l'hésitation sur la voyelle du morphème *volcan* / *vulcan* : *volcanologie* / *vulcanologie*.

Le problème des variantes graphiques **Note432**, n'est malheureusement pas l'unique insuffisance du critère. En effet, il se pose des problèmes bien plus complexes, qui font que la fréquence doit être pondérée.

Tout d'abord, comme le constate Delavigne (2001 : 338), « la fréquence masque les faits de polysémie » et cela de plusieurs manières. Tout d'abord, il existe des unités lexicales qui sont à la fois des termes et des mots de la langue générale. Nous avons mentionné plus haut le cas des termes à dimension anthropomorphique (*réveil, se réveiller, sommeil, bouche, neck, etc.*). Mais il en existe encore bien d'autres, parmi les noms, tels que *cheminée, appareil, activité/activity*, mais aussi parmi les adjectifs : par exemple, *rouge* et *gris* apparaissent avec des fréquences assez hautes (respectivement 108 et 54), mais les contextes où ils sont utilisés dans un sens proprement terminologique sont rares — au maximum une dizaine, dont la moitié dans les composés *volcans rouges* ou *volcans gris* **Note433**.

Ainsi, lorsque Syntex nous annonce que *cheminée* apparaît x fois dans le corpus, cela ne signifie pas pour autant qu'il s'agit dans les x cas du sens utilisé par les volcanologues.

De plus, il existe aussi des phénomènes de polysémie à l'intérieur du même domaine. C'est notamment le cas de *vent* en anglais, et de *plume* en anglais et de son équivalent *panache*, qui, tous deux, ont deux sens différents en volcanologie : d'une part, ils sont (vraisemblablement) synonymes de *point chaud / hot spot* (et dans ce cas, *plume* (EN) et *panache* (FR) co-existent avec *mantle plume* et *panache mantellique*), comme l'illustre le contexte suivant :

Les "points chauds", "plumes" ou "panaches" sont des régions apparemment fixes où se manifeste un volcanisme dont l'origine est dans le manteau inférieur ou à la base du manteau supérieur (régions stagnantes situées au coeur des cellules convectrices du manteau où le flux de chaleur est particulièrement intense). MAN

et d'autre part, ils représentent ce qui sort du volcan (*panache de cendres* (42), *panache de vapeur* (12), *plume of ash* (20), *steam plume* (8)...) et qui est mesurable, comme le montrent les contextes suivants :

L'éruption projeta 18 milliards de mètres cubes de roches et de cendres dans un panache haut de 43 km. MAN

Volcanoes, they explained in a paper published this past year, release chlorine in the form of hydrochloric acid — and hydrochloric acid, unlike CFCs, is soluble in water. The inside of the typical volcanic plume is filled with condensing drops of water. DIS

Pour les très hautes fréquences, il est trop fastidieux de passer tous les contextes au peigne fin, et donc difficile d'évaluer quel sens est le plus fréquent.

Un autre problème lié à la fréquence est le fait que, bien que le corpus soit étiqueté grammaticalement, Syntex ne parvient pas à résoudre toutes les **ambiguïtés de rattachement syntaxique**, ce qui a pour conséquence que les catégories grammaticales de certains termes sont mal identifiées. Il en va ainsi de *blast* et de *vent* en anglais, qui sont donnés comme noms avec des fréquences respectives de 216 et 360, qui recouvrent en fait à la fois le nom et le verbe. Il est impossible de parcourir manuellement tous les contextes pour faire la différence entre le nom et le verbe.

Outre les problèmes de polysémie et de catégorie grammaticale, la fréquence brute ne rend pas justice au phénomène de **réduction du syntagme terminologique** au fil du discours. En effet, lorsque Syntex indique que *flow* a une fréquence de 1018 dans le corpus anglais, cela inclut à la fois les occurrences où il entre dans un composé (les 350 occurrences de *lava flow*, les 159 occurrences de *pyroclastic flow*, les 24 occurrences de *aa flow*, etc.) et les contextes où il est utilisé seul, et il est impossible d'isoler automatiquement les contextes où *flow* est utilisé seul et ainsi de décider s'il est en lui-même une unité terminologique ou non **Note434**.

Enfin, un dernier problème que pose la fréquence brute livrée par Syntex (ou par le concordancier) est qu'elle ne tient pas compte de la **distribution** des occurrences entre les diverses sources qui constituent le corpus,

comme le souligne également Delavigne (2001 : 338). Par exemple, le terme anglais *megaplume* a une fréquence de 29, ce qui peut paraître suffisant pour le retenir, mais en réalité ces 29 occurrences proviennent toutes de la même source (le journal de vulgarisation *Discover* : DIS-20-11). Il s'agit donc peut-être là uniquement d'un usage idiolectal qui ne doit pas être retenu.

En conclusion sur ce point, il apparaît que le critère de fréquence est certes intéressant, mais qu'il est loin d'être auto-suffisant. Il nous semblait par conséquent assez arbitraire d'établir un seuil de fréquence minimum (15 ? 20 ? 30 ?) **Note435**. Nous avons donc préféré dépouiller la liste de candidats-termes « par le haut » (par fréquence décroissante), en croisant le critère de fréquence avec l'ensemble des autres critères, et tout particulièrement les deux critères qui suivent : (i) le critère de *distribution* (nombre de sources dans lesquelles apparaît le terme), (ii) le critère de *dénombrement lexicographique* (moyenne approximative du nombre de termes de volcanologie présents dans les dictionnaires généraux étudiés). Autrement dit, nous avons retenu les X termes les plus fréquents qui répondaient simultanément à l'ensemble des critères autres que la fréquence, ce qui implique que les derniers termes retenus dans les diverses catégories grammaticales, ou même d'une langue à l'autre, n'ont pas nécessairement la même fréquence. Par exemple, le dernier adjectif français retenu — *péléen* — a une fréquence de 41, alors que le dernier adjectif anglais — *rhyolitic* — a une fréquence de 23.

3.3.1.1.5. Distribution

Nous avons précédemment démontré quels problèmes engendrent une analyse non-nuancée de la fréquence. Il semble donc que la diversité des sources doive être prise en compte afin d'éviter de retenir des idiolectalismes, qui n'ont pas leur place dans un dictionnaire censé refléter l'usage général (souvenons-nous des mots de Cottez (1994) à ce propos. Par conséquent, nous avons établi un critère de distribution selon lequel le terme à retenir doit apparaître dans au moins 10 % des sources, c'est-à-dire dans au moins deux sources pour le français (10 % de 17 sources différentes) et dans au moins trois sources pour l'anglais (10 % de 30 sources). La mise en œuvre de ce critère nous a donc amenée à éliminer le terme anglais *megaplume* cité plus haut, qui n'apparaissait que dans une source, ainsi que, par exemple, le terme anglais *bench*, de fréquence 26, qui n'apparaissait que dans deux sources différentes (TEA et NS). En revanche, nous avons conservé le terme français *kimberlite*, de fréquence 66 puisque, même si trois-quarts des occurrences se trouvent dans PLS, ce terme se retrouve aussi dans ABC et MON. Précisons tout de même que la décision de retenir ou non ces termes n'équivaut pas à une remise en cause de leur statut terminologique. Rappelons que le dépouillement de la liste des candidats-termes se fait en fonction de l'application visée, qui est ici la lexicographie générale.

3.3.1.1.6. Dénombrement lexicographique

Afin de choisir combien de termes retenir pour l'analyse, nous avons décidé de tenter de comptabiliser combien de termes du domaine de la volcanologie étaient inclus en moyenne dans les dictionnaires généraux que nous étudions. Nous avons donc procédé à un dénombrement dans chacun des dictionnaires unilingues étudiés. A ce stade, il ne s'agissait pas d'effectuer un comptage exact et précis, mais d'avoir uniquement un ordre de grandeur de ce que proposent les dictionnaires dans le domaine de la volcanologie pour que notre liste de termes soit d'un ordre de grandeur comparable.

Comme nous l'avons montré dans le deuxième chapitre, l'identification des termes dans un dictionnaire général n'est pas chose aisée. La méthode de repérage des termes grâce à une étiquette de domaine est totalement invalide dans notre cas. Outre le fait qu'elle n'est pas très efficace tous les dictionnaires que nous utilisons sont tous sous format électronique, et leurs fonctions de recherche ne permettent pas de faire une recherche expressément par étiquette de domaine ; enfin, et surtout, pour faire une telle recherche, il faudrait qu'étiquette il existe ! Or, dans notre cas précis, il se trouve que l'étiquette de domaine *Volcanologie* n'existe pas dans les dictionnaires de langue générale que nous analysons **Note436**. (*NPR, PL, NODE, AH, OXHA, HAR*), et l'étiquette *Géologie* recouvre une multitude de sous-domaines non-pertinents **Note437**.

La seule méthode de recherche possible est donc par mots-clés en texte intégral.

Les mots-clés que nous avons utilisés pour la recherche sont les suivants : pour l'anglais : *volcano* et ses dérivés, *erupt* et ses dérivés, *lava* ; pour le français, *volcan* et ses dérivés, *éruption* et ses dérivés, ainsi que *lave* [Note438](#). Nous avons utilisé les formes tronquées [Note439](#), lorsque le dictionnaire (ex. : *NPR*) le permettait, ou bien cherché la liste complète de tous les dérivés dans le cas contraire (ex. : *NODE*). En réalité, la recherche en texte intégral correspond à une recherche dans la liste des mots-vedettes, et dans le corps des entrées (*définitions, exemples, renvois*, etc.). Ce type de recherche est donc très productif pour les dictionnaires unilingues [Note440](#), où le corps des entrées est assez développé, mais inadéquat pour les dictionnaires bilingues, où le corps de l'entrée se résume très souvent au seul équivalent [Note441](#). Nous nous sommes donc contentée d'effectuer nos recherches dans nos quatre dictionnaires unilingues : *NPR*, *PL*, *AH* et *NODE*.

La méthode par mot-clé en texte intégral, bien que très commode grâce au support électronique, n'en comporte pas moins certaines difficultés, que nous pouvons ranger dans deux catégories principales.

(1) Apparaissent dans la liste d'entrées extraites un certain nombre de termes ou d'entrées qui ne sont pas pertinents pour diverses raisons : certaines entrées font allusion à un sens figuré qui n'appartient pas au domaine (par exemple, la recherche par mot-clé *volcan** produit l'adjectif *ardent* dans le *NPR*, qui, dans le sens 7 — « Qui a de l'ardeur, prompt à s'enflammer » —, comporte un renvoi à *volcanique*), certaines entrées extraites sont liées de manière très indirecte au domaine de la volcanologie (par exemple, la recherche par mot-clé *volcan** dans le *PL* *livremégapode* : « Oiseau [...] qui assure l'incubation de ses œufs [en] exploitant la chaleur solaire ou volcanique »), etc.

(2) Le nombre d'entrées produit par la recherche en plein texte ne correspond pas non plus nécessairement exactement au nombre de termes effectivement répertoriés dans les dictionnaires (ce problème a déjà été soulevé dans le premier chapitre), et cela à cause du traitement qui est fait des dérivés, d'une part, et des mots composés, d'autre part.

En effet, il est notoire que la tradition lexicographique anglaise fait des dérivés des sous-entrées ou entrées cachées [Note442](#), difficilement repérables. Ainsi, dans les dictionnaires *NODE* et *AH*, la recherche par mot-clé *volcano* livre *volcanology* sans ses dérivés *volcanological* et *volcanologist*, qui se trouvent cependant tous deux dans l'entrée *volcanology*, mais « cachés », sans que le moteur de recherche ne parvienne à les repérer. Bien qu'en général la tradition lexicographique française considère les dérivés comme des entrées ou mots-vedettes séparés, faciles à identifier et à dénombrer (comme dans *PL*), le *Nouveau Petit Robert* fait exception à la règle [Note443](#), puisque, pour des raisons d'économie de place, il a décidé depuis 1993 d'adopter en partie les traditions anglaises. Cependant, même si ce dernier comporte des entrées cachées, les nouvelles fonctionnalités de la version électronique de ce dictionnaire (2001), contrairement aux dictionnaires anglais, permettent de les repérer, et ainsi de récupérer directement *volcanologique* et *volcanologie*, sous-entrées de *volcanologie*.

Quant aux termes complexes ou mots composés, ceux-ci sont toujours traités comme des entrées à part entière dans les dictionnaires anglais (souvent répertoriés sous le déterminant, mais expliqués sous le déterminé : ainsi, dans *NODE*, *volcanic bomb* est répertorié sous *volcanic*, mais non défini, avec un renvoi à *bomb*), alors que, dans les dictionnaires français, ils se trouvent dans le corps de l'entrée, souvent noyés dans la masse des exemples et non distingués des collocations et combinaisons libres. Dès lors, il est impossible aux moteurs de recherche de les identifier comme tels (la recherche dans *PL* et *NPR* donne l'entrée *bombe*, mais non le terme *bombe volcanique*, que l'on trouve en allant regarder le détail de l'entrée). Il faut donc regarder le détail des entrées des dictionnaires français pour compter les syntagmes nominaux, tâche assez fastidieuse lorsqu'il s'agit du *NPR*. Il faut tenir compte de ces deux phénomènes (entrées « cachées », et emplacement des termes complexes) lors du décompte final des termes.

Ces précautions faites, nous présentons maintenant un tableau récapitulatif qui présente de manière approximative **Note444**, le nombre de termes relatifs à la volcanologie dans les quatre dictionnaires unilingues étudiés.

Tableau 23 : Nombre approximatif de termes de volcanologie dans les dictionnaires unilingues étudiés

	PL	NPR	AH	NODE	Moyennes	Notre choix
Adjectifs	13	12	11	26	15,5	16
Verbes	3	10	7	6	6,5	6
Noms simples	56	46	47	58	51,75	52
Syntagmes nominaux	28	86	4	19	34,25	36
TOTAL	100	154	69 Note445	109	108	110

Nous appuyant, pour chaque catégorie grammaticale, sur la moyenne calculée à partir des chiffres des quatre dictionnaires, nous avons décidé de retenir un total de 110 termes pour chaque langue **Note446**, répartis de la manière suivante : 52 noms simples, 36 syntagmes nominaux, 16 adjectifs et 6 verbes.

3.3.1.1.7. Présence ou non de marqueurs de reformulation

Comme Delavigne (2001 : 338-339), nous avons utilisé comme critère d'identification d'un terme la présence ou non de marqueurs de reformulation, que l'on peut définir, selon Thoiron & Béjoint (1991 : 101) comme des « reprises, aux fins d'explicitation, d'un concept C par une formulation Y différente de la formulation sous forme d'un terme X ». En effet, selon ces mêmes auteurs (*ibid.*), « on peut voir les reformulations comme des symptômes de la présence de termes, et [on] peut donc les utiliser comme des outils de repérage », et, selon Delavigne (2001 : 339), « le statut de 'terme' se lit dans les discours et est donc repérable par des indices discursifs ». Le repérage de ces marqueurs de reformulation, dans notre cas comme dans celui de Delavigne (*ibid.* 340), s'est fait de manière *manuelle* en parcourant les contextes associés aux candidats-termes proposés par Syntex. Les procédures de repérage *automatique* de termes basés sur certains marqueurs de reformulation ne donnent en effet pas encore entière satisfaction (Tanguy et Rebeyrolle (1997 ?? vérifier)), et cela notamment parce que les procédés de reformulation ne sont pas tous « visibles » ou « formels » et que les phénomènes de reformulation, comme le souligne Delavigne (*ibid.*) « sont très dissemblables ».

Ainsi, la gamme des marqueurs de reformulation est très étendue, et la façon de les classer varie : celle de Delavigne (*ibid.*) est différente de celle proposée, par exemple, par Chukwu & Thoiron (1989) **Note447**. Pour notre part, nous reprenons ici essentiellement celle établie par ces derniers auteurs, en nous limitant ici à la catégorie des « reformulations construites », d'une part, parce qu'il s'agit là des reformulations les plus fréquentes selon eux (*ibid.* : 30), et, d'autre part, parce que les autres types de reformulations qu'ils distinguent (synonymiques et énumératives) recoupent notre prochain et dernier critère, celui de l'appartenance à un paradigme lexical. Nous illustrons cette typologie par quelques exemples tirés de notre corpus, dans lesquels les termes sont mis en gras et les indices de reformulation sont soulignés.

3.3.1.1.7.1. Reformulations copulatives

Dans ce type de reformulation, « X et Y sont mis en relation par le verbe copule *être* en français (ou *to be* en anglais) » (*ibid.*). Dans le premier exemple, le terme X est suivi de la reformulation Y, tandis que dans le deuxième exemple, c'est Y qui précède X, sous la forme « Y, c'est X ».

Tephrais any material ejected explosively from a volcano (ash, lapilli, cinder, and spatter).
SOURCE?

Le fond du cratère, dans les cas les plus classiques, communique évidemment avec la chambre magmatique : c'est la cheminée. MAN-1-1

3.3.1.1.7.2. Reformulations métalinguistiques

Les reformulations métalinguistiques « font toujours intervenir un relateur qui rend évident, dans le texte même, l'aspect métalinguistique du procès de reformulation ». (*ibid.* : 32). Elles sont de trois types : appellatives, explicatives et appositives.

3.3.1.1.7.2.1. Reformulations appellatives

Dans ce type de reformulation, les relateurs prennent la forme de noms ou « de verbes relevant du champ de la dénomination (*appeler, nommer, etc.* et leurs équivalents anglais : *to call, to name, to term, to be referred to as, to propose the name, etc.*) » (*ibid.* : 32). Ce type de reformulation correspond à ce que Delavigne (2001 : 340) nomme les *processus autonymiques* :

L'autonymie est une forme de métalangage qui joue de la capacité réflexive du signe : le signe est en mention, se désigne lui-même. **Note448.**

L'autonymie est donc un procédé qui « augmente la visibilité du processus de reformulation ». Outre l'utilisation d'unités lexicales métalinguistiques, la modalisation autonymique se traduit aussi par le recours aux guillemets (« les guillemets signal[ent] explicitement le statut autonymique », (*ibid.* : 497) **Note449.**) ainsi que par d'autres procédés typographiques tels que l'utilisation du gras ou de l'italique, malheureusement inexploitable dans notre cas pour les raisons mentionnées plus haut (renvoi ds partie « exploitation du corpus »).

Voici deux exemples tirés du corpus qui illustrent cette catégorie :

The term " pyroclastic "— derived from the Greek words pyro (fire) and klastos (broken) — describes materials formed by the fragmentation of magma and rock by explosive volcanic activity. Source?

Le volcan est alors ditéteint. MAN-1-1

3.3.1.1.7.2.2. Reformulations explicatives

Dans les reformulations explicatives, le relateur « peut prendre une forme formulaïque brève (par exemple *c'est-à-dire, ou, ou bien, en anglais that is, i.e., or*) ou se manifester par un verbe faisant explicitement référence à des processus cognitifs (exemples : *entendre* au sens de *comprendre* ou *to mean*) » ou encore être exprimé par *ou/ou* ou bien par des termes du champ sémantique de l'activité cognitive comme *distinguer/distinguish*. (Chukwu & Thoiron, 1989 : 36-38).

Nous donnons quelques exemples ici qui illustrent ce type de reformulations :

Pour les **tephra**, c'est -à- dire les produits volcaniques meubles (les cendres, les ponces), nous remplissons un sac en plastique résistant, d'une livre environ. VOL-3

On entend par " **actif** " tout volcan ou massif volcanique qui a délivré récemment au moins une éruption et qui est susceptible d'entrer à nouveau en activité. WEB-5-2

Because some volcanoes remain inactive for thousands of years between eruptions, it can be difficult to distinguish between an **active** and a **dormant volcano**. TEA-2-14

The volcano's cone shaped structure, **oredifice**, is built by the more or less symmetrical accumulation of lava and/or pyroclastic material around this central vent system. HOW-10-2

3.3.1.1.7.2.3. Reformulation appositives

Dans les reformulations appositives, un élément lexical Y est mis en apposition au terme X au moyen d'une marque formelle, qui peut prendre la forme d'une virgule, d'un tiret, ou de parenthèses, comme dans les exemples suivants :

Dans les **bombes volcaniques**, ces blocs de lave projetés, on voit parfois de gros noyaux vert bouteille formés de centaines de grains d'olivine accolés. KRA [virgule]

Further radar observations have shown that their volcano is sitting in the middle of a 14 - mile wide, shallow rimmed **caldera**-- a huge volcanic crater.Source[tiret]

Une place particulière doit être faite aux **lahars**(coulées boueuses), toujours hétérogènes, portant des matériels détritiques, des cendres, des lapillis. MAN [parenthèses]

Pour terminer sur ce point, précisons d'une part que la classification telle que nous la présentons est loin d'atteindre un degré de précision très fouillé — mais notre étude ne porte pas précisément sur la reformulation **Note450**. — et d'autre part que, comme toute classification, elle sépare artificiellement des éléments qui peuvent parfois apparaître simultanément, auquel cas le statut terminologique de l'unité lexicale considérée ne fait aucun doute. Ainsi, dans le contexte qui suit, la présence des guillemets (reformulation appellative) ainsi que celle de la virgule (reformulation appositive) et l'unité lexicale qui suit (« ancienne cheminée volcanique... ») ne laissent aucun doute sur le fait que *neck* est un terme français du domaine de la volcanologie :

Le Doigt de Sainte-Anne, à Kerguelen dans les Terres Australes, est un " **neck** ", ancienne cheminée volcanique déchaussée par l'érosion. ABC

3.3.1.1.8. Appartenance ou non du terme à un paradigme lexical

Nous nous inspirons pour ce critère de ce critère que Delavigne appelle « existence d'un paradigme lexical » (2001 : 345). Se reposant sur les conclusions de Jacobi selon lesquelles « le recours à des catégories prototypiques ou à des séries [fait] partie des nombreux mécanismes de reformulation utilisés par les scripteurs de vulgarisation » (*ibid.*), elle utilise donc comme critère de sélection diverses « logiques de sériation », parmi lesquelles les relations synonymiques et méronymiques. Ce critère correspond aussi partiellement à ce que Chukwu & Thoiron (1989) nomment les « reformulations synonymiques » et les « reformulations énumératives ». Pour notre part, nous nous inspirons de certaines des relations lexicales établies par Cruse (1986), à savoir les relations de synonymie, d'antonymie, d'hyponymie, et de méronymie, dont une partie rappelle les relations conceptuelles que nous avons définies dans le premier chapitre. La mise en évidence de ces relations, de nouveau, s'est faite manuellement en parcourant les contextes fournis par Syntex.

3.3.1.1.8.1. Synonymie

Comme l'expliquent Chukwu & Thoiron (1989 : 24), « toute séquence reformulationnelle est [...] par définition synonymique ». Par conséquent, a priori, tous les cas de reformulation identifiés dans la section précédente sont donc des cas de synonymie et il pourrait paraître superflu de mentionner cette catégorie. Si nous tenons à en parler ici, c'est parce que les reformulations synonymiques peuvent donner lieu à de sérieux problèmes de repérage des termes, comme le soulignent à la fois Delavigne (2001 : 341) et Chukwu & Thoiron (1989 : 43). Prenons un exemple pour illustrer notre propos. Dans le contexte qui suit, il paraît assez

facile de voir que les deux termes *composite cone* et *stratovolcano*, reliés par la conjonction *or*, sont des termes à retenir :

Composite cones, or stratovolcanoes, are large, nearly symmetrical structures built of interbedded lavas and pyroclastic deposits. Source

En revanche, comme l'expliquent Chukwu & Thoiron (*ibid.*), « pour les couples dont l'une des unités relève de la langue générale, le problème est plus difficile » (nous rejoignons là par un autre biais la question de l'appartenance ou non à la langue générale). Dans le cas qui suit, où le lien de synonymie est mis en évidence par *ou*, il est assez clair que *conduit* appartient à la langue générale, et que seul *cheminée* est un terme à retenir :

Un ou plusieurs conduits, **ou cheminées**, permettent au magma de monter vers la surface puis de sortir par la bouche du volcan. KRA

Cependant, dans les deux cas qui suivent, il est très difficile de décider s'il faut retenir *mudflow* et *matériau* :

Large composite cones often generate a **mudflow** called by its Indonesian name **lahar**. MAN

Les **matériaux**, projetés verticalement du cratère, retombent tout alentour : ce sont des "**projections**", appelées aussi "**retombées**", caractéristiques des types d'éruption strombolien, vulcanien et péléen. Source ?

Le parcours des contextes permet parfois de statuer : ainsi, dans le cas de *mudflow/lahar*, le contexte suivant, tiré d'un glossaire de volcanologie, semble indiquer qu'il faille retenir *mudflow*, et même *debris flow* :

Debris Flow, A mixture of water saturated rock debris that flows downslope under the force of gravity (also called **lahar** or **mudflow**). GLO

Pour *matériau*, c'est le fait qu'il soit apparemment utilisé comme un générique (cf. relation d'hyponymie décrite plus bas) qui nous a fait le retenir, comme dans l'exemple suivant :

10 km³ de **matériaux** volcaniques ont été émis. Pompéi fut recouverte par 7 mètres de cendres et de ponces. ABC

3.3.1.1.8.2. Antonymie

Les relations d'antonymie, marquées par certains indices lexicaux comme *as opposed to* en anglais ou *par opposition* à permettent beaucoup plus facilement de repérer le statut terminologique d'une unité lexicale, comme dans les cas suivants :

On les appelle **pahoehoe**, par opposition aux coulées visqueuses **aa**, deux termes polynésiens utilisés aujourd'hui par la communauté scientifique. VOL

Lorsque le magma s'épanche en surface il forme une **roche volcanique**, différente d'une **roche plutonique**.

3.3.1.1.8.3. Hyponymie

Les relations d'hyperonymie ou d'hyponymie telles que nous les avons décrites dans le premier chapitre (renvoi) sont parfois très explicites parce que marquées lexicalement, comme dans l'exemple suivant :

There are three types of lava and **lava flows** : **pillow**, **pahoehoe**, and **aa**. TEA

Elles peuvent parfois être implicites, et ce sont des marqueurs formels tels que les parenthèses qui servent d'indice pour les repérer : comme dans le cas suivant, où *tephra* et *éruptions explosives* sont les génériques de ce qui suit entre parenthèses :

Les projections de **tephra (bombes, blocs, cendres)**, résultant d'**éruptions explosives (strombolienne, vulcanienne ou plinienne)**, recouvrent de plus grandes surfaces et sont donc plus dangereuses. ABC

Dans les deux exemples que nous venons de citer, nous trouvons à la fois mention du générique et des spécifiques. Cependant, nous avons également rencontré certains cas d'isonymie, comme dans l'exemple suivant, où *shield volcano*, *cinder cone* et *composite cone* sont des co-hyponymes, sans que l'on puisse vraiment dire qu'il y ait un générique (*eruptive pattern* ?).

Nevertheless, volcanologists recognize three general eruptive patterns and characteristic forms: **shield volcanoes**, **cinder cones**, and **composite cones**.

3.3.1.1.8.4. Méronymie

Nous avons également utilisé l'existence de relations méronymiques (partie / tout), présentées dans le premier chapitre, comme indice de repérage des termes. Ces relations, du moins dans le domaine de la volcanologie (L'Homme (2002) : « relations propres à certains domaines spécialisés »-Retrouver) sont assez faciles à identifier. Dans la plupart des cas, elles sont lexicalisées par le verbe *compose(r)* ou par le nom *part(ie)*, comme dans les exemples suivants :

Volcanic dust is composed of tiny glass and mineral particles. POCK-3-1

Un **volcan** compose de trois parties : un **réservoir**, une **cheminée** et un **édifice** visible en surface.

L'ensemble des huit critères que nous venons de décrire s'applique à toutes les catégories grammaticales. Cependant, pour chacune des catégories grammaticales suivantes : noms simples, syntagmes nominaux, adjectifs et verbes, nous avons élaboré quelques critères additionnels.

3.3.1.2. Critères propres à certaines catégories grammaticales

3.3.1.2.1. Noms simples

Parmi les noms simples, Delavigne (2001 : 333) a décidé de rejeter systématiquement les « formes anaphoriques ou cataphoriques » qui « comprennent les têtes des candidats termes endocentriques » (par exemple, *centrale* à la place de *centrale nucléaire*). Ce principe nous paraît légitime et nous essayons de le suivre, mais son application est extrêmement complexe dans la mesure où il n'est pas toujours évident de différencier des termes simples qui peuvent entrer dans la composition de termes complexes (par exemple, *volcan* est un terme en lui-même, mais il entre dans la composition d'un terme complexe comme *cumulo-volcan* ou encore *volcan-bouclier*) des termes simples qui ne sont que la reprise elliptique d'un terme complexe (*coulée* pour *coulée de lave*, *coulée de boue* ou *coulée pyroclastique* ; *nuée* pour *nuée ardente*, etc.). En particulier, il est très difficile de décider si tous les noms simples qui entrent en cooccurrence avec l'adjectif *volcanique/volcanic* sont en eux-mêmes des termes ou non. Cet adjectif semble parfois être ajouté uniquement dans une optique de désambiguïsation, ou d'explicitation, lorsque la tête est polysémique (*cendres/cendres volcaniques*, *bombe/bombe volcanique*, *appareil/appareil volcanique*...). Il semble que, dans certains cas, la forme réduite et la forme pleine co-existent, sans qu'il s'agisse là pour autant d'un phénomène

de réduction discursive : c'est apparemment le cas de *ponce* et *pierre ponce*, où, de manière intéressante, c'est l'expansion qui constitue la forme réduite, et non la tête.

Nous avons donc décidé de rejeter les noms simples pour lesquels un rapide parcours des contextes semblait indiquer qu'il s'agissait d'une véritable reprise elliptique, anaphorique ou cataphorique, d'un terme plein, mais de garder ceux pour lesquels il semblerait y avoir co-existence entre la forme pleine et la forme réduite. Nous en donnons quelques exemples dans le tableau suivant :

Tableau 24 : Reprise anaphorique ou cataphorique vs co-existence de deux formes

Reprise anaphorique ou cataphorique (Rejet)				Co-existence des deux formes (Admission)			
Forme réduite	Fréq.	Forme pleine	Fréq.	Forme réduite	Fréq.	Forme pleine	Fréq.
Coulée (FR)	559	Coulée de lave Coulée de boue Coulée pyroclastique...	189	Cendres (FR)	577	Cendres volcaniques	45
Flow (EN)	1018	Lava flow Pyroclastic flow...	350 159	Ash (EN)	969	Volcanic ash	68
Activité (FR)	505	Activité volcanique	75	Cône (FR)	180	Cône volcanique	25
Activity (EN)	507	Volcanic activity Eruptive activity Seismic activity...	129 47 47	Dôme (FR)	169	Dôme de lave	34
Nuée (FR)	215	Nuée ardente	176	Dome (EN)	308	Lava dome	92
Nuée (EN)	29	Nuée ardente	29	Material (EN)	248	Volcanic material Pyroclastic material	36 35
Edifice (FR)	133	Edifice volcanique	56	Bomb (EN)	83	Volcanic bomb	9
Réservoir (FR)	72	Réservoir de magma Réservoir magmatique	19 7	Projections (FR)	77	Projections volcaniques	5
Chamber (EN)	96	Magma chamber	96	Ponce (FR)	58	Pierre ponce	11

3.3.1.2.2. Syntagmes nominaux

3.3.1.2.2.1. Bon ou mauvais découpage syntaxique

Nous avons bien évidemment, comme Delavigne (2001 : page), éliminé d'office tous les syntagmes nominaux correspondant aux cas où Syntex a effectué de mauvais découpages syntaxiques, comme dans les cas suivants : **globe de Paris* (19), **eruption of Mount* (67).

3.3.1.2.2.2. Statut du syntagme (composé vs collocation)

Notre but étant différent de celui de Delavigne, nous ne cherchons pas à retenir, parmi les syntagmes, uniquement des unités strictement terminologiques, c'est-à-dire les noms composés. Nous avons souligné dans le premier chapitre l'importance désormais reconnue à la phraséologie en langue de spécialité. De plus, lorsque a été fait le comptage des syntagmes nominaux dans les dictionnaires, nous n'avons pas fait la distinction entre les composés et les collocations. Par conséquent, parmi les syntagmes nominaux que nous avons retenus se trouvent non seulement des composés, mais aussi des collocations. La distinction entre les deux est parfois bien difficile à établir, comme l'a longuement illustré Delavigne (*ibid.* : page), et l'outil

informatique n'est pas encore au point dans ce domaine, comme le soulignent L'Homme (2001 : page) **Note451**. et que Maniez (2002). On peut ainsi s'interroger sur le statut d'un des syntagmes nominaux les plus fréquents dans le corpus français comme dans le corpus anglais (de type N + Adj.) : *volcan actif / active volcano*, ainsi que sur le statut des syntagmes nominaux qui lui sont conceptuellement reliés : *volcan endormi / dormant volcano*, *volcan éteint / extinct volcano* : noms composés ou collocations ? Dans la mesure où l'adjectif peut subir une gradation, comme le montrent les citations suivantes, tirées du corpus :

volcan le plus actif de la planète ; potentiellement actif , définitivement éteint ; most active volcano

nous avons considéré qu'il s'agissait d'une collocation, et non d'un composé. Notre propos n'étant pas ici de nous attarder sur ce qui distingue une collocation d'un composé **Note452**, contentons-nous de signaler que nous avons indiqué, à côté de chaque syntagme nominal retenu **Note453**, s'il s'agissait, selon nous, d'une collocation (colloc.) ou d'un composé (cmp). Dans les cas qui nous ont paru véritablement équivoques, nous avons laissé un point d'interrogation.

Enfin, précisons que, parmi les 36 syntagmes nominaux que nous avons retenus, se trouvent à la fois des syntagmes du type N + N et des syntagmes du type N + Adj. Parmi le deuxième type se trouvent des syntagmes dont l'adjectif est un des adjectifs retenus séparément. Ces derniers syntagmes ont été choisis parce qu'ils représentaient la combinaison la plus fréquente dans laquelle entraient certains des 16 adjectifs retenus : par exemple, nous avons retenu à la fois l'adjectif *volcanique*, et le syntagme nominal *éruption volcanique* qui est le syntagme nominal où *volcanique* apparaît le plus fréquemment.

3.3.1.2.3. Adjectifs

Nous avons utilisé les mêmes critères que ceux utilisés par Delavigne (2001 : 368-369), qui énonce, premièrement, que, « pour qu'un adjectif soit terminologique, il doit dépendre d'un schéma d'argument terminologique » et, deuxièmement, qu'il doit appartenir à « un paradigme morphologique terminologique ». Ainsi, nous avons établi les critères suivants :

3.3.1.2.3.1. Argument terminologique

Nous avons décidé que les adjectifs dits terminologiques devaient avoir au moins *deux* arguments terminologiques pour qu'ils puissent être retenus. Nous avons par exemple conservé *éruptif* puisqu'il a pour arguments possibles à la fois *dynamisme* et *bouche*, et *Hawaiian* puisqu'il a pour arguments possibles *éruption* et *lava*.

3.3.1.2.3.2. Paronymie

La paronymie est la dernière des relations lexicales établies par Cruse (1986) que nous utilisons. Rappelons que par paronymie, on entend :

The relationship between one word and another belonging to a different syntactic category and produced from the first by some process of derivation. (Cruse (1986 : 130))

Nous avons considéré qu'il devait y avoir un lien de type paronymique entre l'adjectif considéré et un nom terminologique. Voici quelques exemples d'adjectifs et des noms dont ils sont dérivés :

volcanique < *volcan* ; *éruptif* < *éruption* ; *basaltic* < *basalt*

Ce critère est toutefois à nuancer, car il n'est pas toujours opérationnel, notamment dans le cas des éponymes : il fonctionne à la rigueur pour *strombolien* et *péléen*, issus tous deux directement de noms de

volcan (Stromboli, Montagne Pelée), mais paraît plus contestable, par exemple, pour *plinien* (< Pline le Jeune), étant donné qu'il est à première vue difficile d'établir un lien direct entre cet auteur romain et le domaine de la volcanologie.

3.3.1.2.4. Verbes, syntagmes verbaux, collocations verbales

Nous ne nous sommes pas contentée de relever uniquement des verbes et des syntagmes verbaux proprement terminologiques, nous avons aussi relevé quelques collocations faisant entrer un verbe en jeu (N (sujet)+ V ou V+ N (objet)).

3.3.1.2.4.1. Unités terminologiques

Les critères utilisés pour repérer les unités terminologiques verbales diffèrent très peu de ceux utilisés pour les adjectifs. Nous avons établi, comme Delavigne (2001 : 363), qu'il suffisait d'*un* actant exprimé par une unité terminologique pour que l'on décide du statut spécialisé de ce verbe. Par exemple, nous avons retenu *se réveiller*, puisque qu'il a très souvent pour sujet l'unité terminologique *volcan*. Nous avons également utilisé le critère de paronymie (*se réveiller* < *réveil* ; *erupt* < *éruption*, etc.).

Il y a en réalité très peu de verbes qui dénotent une activité propre au domaine de la volcanologie : *se réveiller*, et *dormir* pour le français, et *erupt* pour l'anglais. Quant aux syntagmes verbaux, nous n'en avons relevé qu'un seul : *entrer en éruption*.

3.3.1.2.4.2. Collocations

Nous avons aussi décidé de retenir quelques verbes qui entrent en collocation avec des noms du domaine. Le choix de ces verbes s'est essentiellement fait sur la fréquence. Par exemple, nous avons retenu la collocation N (sujet) + V : *lave / s'épancher*, et la collocation V + N (objet) : *to monitor / volcanoes*.

Nous avons indiqué, le cas échéant, si l'unité terminologique retenue était une collocation.

3.3.1.3. Quelques remarques sur l'application des critères

Même si nous avons bien délimité un certain nombre de critères pour le choix des termes, nous avons montré, pour certains de ces critères, qu'ils posaient certains problèmes quand on cherchait à les mettre en œuvre. Un dernier point reste à mentionner : il se trouve des cas où il y a concurrence entre les différents critères. Nous nous en tiendrons à l'exemple de *gaz / gas* pour illustrer ce problème.

Le terme *gaz / gas* n'est pas propre au domaine de la volcanologie : il s'agit d'un terme de chimie qui, à la rigueur, pourrait être considéré comme un terme du VGOS. Par conséquent, comme ce terme ne répond pas à l'un de nos premiers critères, nous tendrions à la rejeter.

Cependant, si l'on s'intéresse au critère de fréquence, ce terme est l'un des noms simples les plus fréquents identifiés par Syntex : *gaz* a 600 occurrences dans le corpus français, et *gas* en a 743 dans le corpus anglais.

De plus, *gaz / gas* répond doublement au critère « appartenance à un paradigme lexical ». En effet, d'une part, il fait partie intégrante des *risques volcaniques* tels qu'ils sont définis dans le contexte suivant :

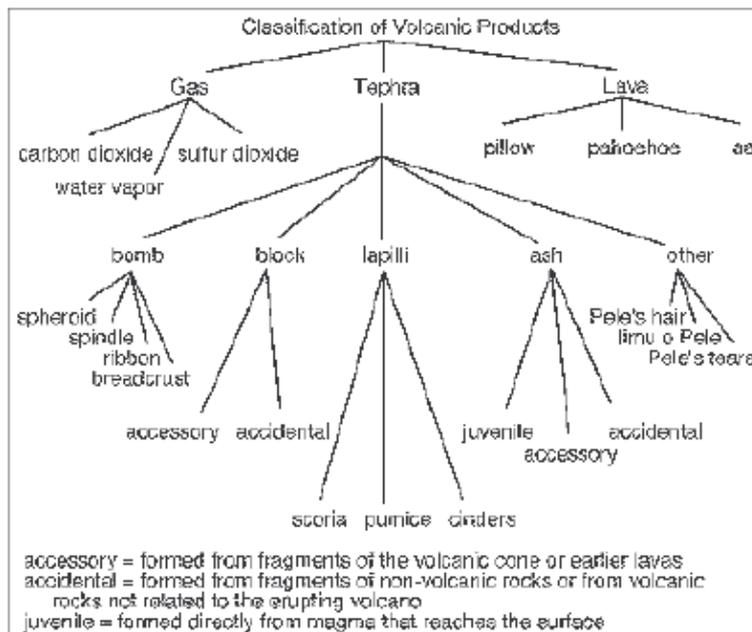
Sept types de risques volcaniques (coulées de lave, projections et retombées de tephra, nuées ardentes, **gaz**, coulées boueuses ou lahars, instabilités et glissement de terrain, raz de marée ou tsunami) menacent 500 millions de personnes dans le monde, plus particulièrement dans des pays pauvres. ABC-2-2

D'autre part, c'est un hyponyme des *produits volcaniques*, sur le même plan que les *coulées de lave*, ou les *tephra* ou *projections volcaniques*, comme l'illustre le contexte suivant :

The materials associated with a volcanic eruption include (1) lava flows (pahoehoe flows, which resemble twisted braids, and aa flows, consisting of rough jagged blocks, both form from basaltic lavas) ; (2) **gases** (primarily in the form of water vapor) ; and (3) pyroclastic material (pulverized rock and lava fragments blown from the volcano's vent, which include ash, pumice, lapilli, cinders, blocks, and bombs). MAN-1

En effet, traditionnellement, on classe en trois catégories différentes les produits qui sont éjectés du volcan : d'une part les produits solides (tephra), d'autre part les produits liquides (laves), et enfin les produits gazeux (gaz). *Gaz* semble donc s'insérer dans un arbre du domaine traditionnel, comme le montre ce schéma, tiré d'une de nos sources pour le corpus (réf) :

Figure 22 : Possible arbre de domaine pour les produits éjectés du volcan



Il semble donc difficile de rejeter le terme *gaz*. Se pose alors la question pour les paronymes de *gaz*, tels que *dégazage*, et les hyponymes, tels que : *dioxyde de carbone*, *dioxyde de soufre*, *vapeur d'eau* qui sont des types de *gaz* et qui sont très fréquents dans le corpus. Nous avons décidé de retenir *dégazage*, mais non les divers types de *gaz* pour les deux raisons suivantes : d'une part, ils nous paraissent d'une trop grande spécificité, et d'autre part, étant donné qu'il faut faire un choix, nous préférons donner la priorité aux hyponymes de *lave* et de *projections*, qui, eux, relèvent véritablement du domaine de la volcanologie.

Pour conclure sur le processus de sélection des termes, nous tenons à faire trois remarques.

Premièrement, la difficulté d'application des critères, que nous avons illustrée tout au long des pages précédentes, souligne en tout cas la nécessité d'un retour permanent aux contextes et au corpus. Tout au long du processus de sélection, nous avons utilisé parallèlement Syntex, qui permet de voir uniquement les trois phrases qui précèdent ou qui suivent le contexte où se trouve le candidat-terme, et notre concordancier Cocoon, qui nous permet un retour au texte entier, et permet d'effectuer des recherches plus pointues. Ce va-et-vient nous a d'ailleurs permis de constater qu'outre le fait que Syntex produit beaucoup de bruit, il y a aussi des problèmes de silence : ainsi, par exemple, *éteint* et *endormi* n'apparaissent pas dans les adjectifs, car ils sont uniquement considérés comme des participes passés (alors que *dormant* et *extinct*, eux, apparaissent) ;

nous avons donc dû les ajouter.

Deuxièmement, le processus de validation des candidats-termes fournis par un extracteur de termes tel que Syntex est extrêmement fastidieux et, s'il y a un gain en termes de quantité de données, le gain en temps est loin d'être démontré, comme l'explique fort justement L'Homme (2001 : 24-25). VERIF ?

Troisièmement, nous tenons à rappeler ici que la liste des termes retenues, présentée dans la section suivante, n'a rien d'absolu : elle ne se veut pas exhaustive, et constitue uniquement un point de départ pour l'analyse. Nous sommes bien consciente du fait qu'il existe une part d'arbitraire dans le processus de sélection des termes, particulièrement dans les cas litigieux dont nous avons débattu plus haut.

3.3.2. Listes des termes retenus

Nous avons décidé de retenir un ensemble de 110 termes anglais et de 110 termes français, qui ne sont pas nécessairement des équivalents traductionnels les uns des autres. Parmi ces 110 termes, nous avons retenu :

- 52 noms simples, qui sont présentés dans le tableau 1,
- 36 syntagmes nominaux, dont certains sont des noms composés, et d'autres des collocations, qui sont présentés dans le tableau 2,
- 16 adjectifs, qui sont présentés dans le tableau 3,
- 6 verbes, syntagmes verbaux, ou collocations verbales, qui sont présentés dans le tableau 4.

A côté de chaque terme, nous précisons la fréquence en corpus. Il s'agit là d'une fréquence indicative, puisqu'il s'agit de la fréquence brute Note454.

3.3.2.1. Liste des noms simples

Termes français		Termes anglais	
Terme	Fréquence en corpus	terme	Fréquence en corpus
1. volcan	2612	volcano	4004
2. éruption	1576	eruption	2889
3. lave	1269	lava	2151
4. cratère	636	magma	1076
5. gaz	600	ash	969
6. cendres	577	gas	743
7. magma	510	crater	620
8. volcanologue / vulcanologue	290 (255+35)	cone	363
9. volcanisme	268	vent	360
10. panache	219	caldera	353
11. cône	180	dome	308
12. puy	174	volcanologist	300
13. dôme	169	material	248
14. caldeira / caldera	164 (117 + 47)	debris	236
15. bloc	149	plume	196

16. volcanologie / vulcanologie	133 (127 + 6)	block	138
17. bombe	123	cinder	127
18. cheminée	105	volcanism	123
19. fumerolles	105	pumice	114
20. basalte	104	tephra	103
21. dépôts	103	aa / a'a	96 (71 + 25)
22. poussières	94	dust	93
23. appareil	84	pahoehoe	87
24. bouche	78	lahar	85
25. matériau(x)	77	bomb	83
26. projections	77	volcanology	70
27. geyser	71	dike	66
28. réveil	70	spatter	63
29. kimberlite	66	fumaroles	61
30. lahar	63	boulder	53
31. débris	58	scoria	46
32. ponce(s)	58	tuff	44
33. dynamisme	56	bulge	42
34. scories	49	lapilli	42
35. aiguille	47	pipe	39
36. sommeil	44	plug	36
37. retombées	43	geyser	36
38. colère	43	andesite	34
39. dégazage	40	rubble	31
40. trapps	31	fountaining	31
41. lapilli / lapillis	29 (18+11)	fumes	31
42. tephra	27	rhyolite	29
43. maar	24	dacite	29
44. dyke	21	tilt	27
45. rhyolite	18	inflation	25
46. pipe	18	sills	24
47. repos	18	pyroclasts	23
48. bouchon	18	repose	22
49. andésite	16	deflation	21
50. komatiite	16	batholith	21
51. ignimbrite	15	Mouth	19
52. hornito	15	Ejecta	16

3.3.2.2. Liste des syntagmes nominaux

Termes français				Termes anglais			
Terme	Fréq.	Type	Statut	Terme	Fréq.	Type	Statut
1. coulée de lave	189	N + N	cmp	lava flow	350	N + N	Cmp
2. nuée ardente	176	N + Adj	cmp	active volcano	242	N + Adj	colloc

3.3.2.1. Liste des noms simples

3.	point chaud	161	N + N	cmp	volcanic eruption	218	N + Adj	Colloc ?
4.	éruption volcanique	119	N + Adj	Colloc?	pyroclastic flow	159	N + Adj	cmp
5.	volcan actif	120	N + Adj	colloc.	molten rock	150	N + Adj	colloc
6.	coulée de boue / coulée boueuse	86 (63+23)	N + N	cmp ?	explosive eruption	133	N + Adj	Colloc?
7.	lac de lave	81	N + N	cmp	hawaiian (type) volcano	131	N + Adj	cmp
8.	volcan éteint	54	N + Adj	colloc	hot spot	106	N + Adj	cmp
9.	chambre magmatique	44	N + Adj	cmp	mudflow / mud flow	99 (95+4)	N + N	cmp
10.	coulée pyroclastique	43	N + Adj	cmp	shield volcano	95	N + N	cmp
11.	lave fluide	41	N + Adj	Colloc.	lava dome	92	N + N	cmp
12.	panache de cendres	41	N + N	Colloc.	lava tube	76	N + N	cmp
13.	fontaine de lave	35	N + N	cmp	lava lake	66	N + N	cmp
14.	dôme de lave	34	N + N	cmp	cinder cone	65	N + N	cmp
15.	eruption explosive	34	N + Adj	Colloc?	magma chamber	64	N + N	cmp
16.	volcan sous-marin	33	N + Adj	cmp?	basaltic lava	64	N + Adj	colloc
17.	arc volcanique	31	N + Adj	cmp	stratovolcano	62	N + N	cmp
18.	lave en fusion	31	N + N	colloc.	igneous rock	58		cmp
19.	strato-volcan	30	N + N	cmp	debris avalanche	48	N + N	cmp
20.	lac de cratère /lac-cratère	27 (24+3)	N + N	cmp	eruptive activity	47	N + Adj	colloc
21.	observatoire volcanologique	25	N + Adj	colloc	lava fountain	45	N + N	cmp
22.	volcan endormi	24	N + Adj	colloc.	lateral blast	38	N + Adj	cmp
23.	lave visqueuse	23	N + Adj	colloc.	summit caldera	35	N + N	Cmp?
24.	cratère sommital	23	N + Adj	Cmp?	river of lava	34	N + N	colloc
25.	volcan en activité	21	N + N	Colloc.	fissure eruption	34	N + N	cmp
26.	pillow-lava	21	N + N	cmp	pit crater	34	N + N	cmp
27.	explosion phréatique	20	N + Adj	Cmp?	summit crater	34	N + N	Cmp?
28.	fusion partielle	19	N + Adj	cmp	fluid lava	30	N + Adj	colloc
29.	réservoir de magma	19	N + N	cmp	nuée ardente	29	N + Adj	cmp
30.	dynamisme éruptif	19	N + Adj	Colloc.	strombolian eruption	27	N + Adj	cmp
31.	lave pâteuse	17	N + Adj	Colloc.	dormant volcano	24	N + Adj	Colloc.
32.	lave basaltique	17	N + Adj	Colloc.	viscous lava	22	N + Adj	Colloc.
33.	arc insulaire	15	N + Adj	cmp	incandescent lava	12	N + Adj	Colloc.
34.	lac d'acide	13	N + N	cmp	extinct volcano	12	N + Adj	Colloc.
35.	volcan en éruption	12	N + N	Colloc	vulcanian	11	N + Adj	cmp

36.	volcan de boue	11	N + N	cmp	eruption rhyolitic lava	8	N + Adj Colloc.
-----	----------------	----	-------	-----	----------------------------	---	-----------------

3.3.2.3. Liste des adjectifs

Termes français			Termes anglais		
Terme	Fréquence en corpus		Terme	Fréquence en corpus	
1.	volcanique	1156	volcanic	1422	
2.	actif	313	active	493	
3.	éruptif	177	Hawaiian	385	
4.	magmatique	153	explosive	278	
5.	explosif	140	pyroclastic	264	
6.	pyroclastique	78	eruptive	184	
7.	basaltique	73	basaltic	139	
8.	éteint	54**	dormant	69	
9.	strombolien	57	Strombolian	47	
10.	volcanologique	50	extinct	40	
11.	effusif	42	Vulcanian	24	
12.	péléen	41	rhyolitic	23	
13.	vulcanien	38	magmatic	20	
14.	plinien	31	effusive	16	
15.	endormi	24	inactive	15	
16.	hawaïen	21	volcanological	7	

3.3.2.4. Liste des verbes

Termes français				Termes anglais		
	Terme	Fréq.	Type	Terme	Fréq.	Type
1.	se réveiller	78	V	erupt	544	V
2.	émettre + (coulées de) lave	42	Colloc. V+N	monitor + volcano	95	Colloc. V+N
3.	lave / magma + s'épancher	38	Colloc. N +V	predict + eruption	61	Colloc. V+N
4.	dormir	37	V	lava / magma / rock + cool	64	Colloc. N +V
5.	entrer en éruption	26	SV	lava / magma / rock + solidify	53	Colloc. N +V
6.	prévoir + éruption	20+	Colloc. V+N	spew + ash	25	Colloc. V+N

4. Corpus et dictionnaires : Méthodologie de l'analyse

Décrivons maintenant en quelques lignes la méthode que nous avons suivie pour procéder à l'analyse croisée des données du corpus et des dictionnaires que nous présentons dans le chapitre qui suit.

La liste des 110 termes anglais et celle des 110 termes français extraits du corpus comparable ont servi de point de départ pour l'analyse. La totalité de ces termes a tout d'abord été cherchée dans les six dictionnaires généraux que nous analysons, puis dans cinq dictionnaires spécialisés.

4.1. Méthodologie de l'étude des termes dans les dictionnaires généraux

Les termes français ont fait l'objet d'une recherche dans les dictionnaires unilingues français, à savoir le *NPR* (2001) et le *PL* (2002), et d'une recherche dans les deux sections des dictionnaires bilingues anglais-français *HAR* (2000) et *OXHA* (1994) — ils ont été recherchés à la fois comme entrées en langue source dans la section français-anglais, et comme équivalents en langue cible dans la section anglais-français. Les termes anglais ont été recherchés dans les dictionnaires unilingues anglais, à savoir le *AH* (2000) et le *NODE* (2000), ainsi que dans les deux sections des dictionnaires bilingues anglais-français *HAR* (2000) et *OXHA* (1994). Ces dictionnaires, rappelons-le, ont été en partie choisis parce qu'ils disposent d'une version CD-ROM assez élaborée, qui permet notamment la recherche en texte intégral. La plupart d'entre eux disposent de plus d'une fonction de recherche utilisant les opérateurs booléens tels que *et* ou *and*, ce qui permet de chercher plus facilement les unités terminologiques complexes (*volcan en éruption, (to) spew ash, etc.*) (renvoi partie sur dénombrement lexicographique). Cette méthode est certes avantageuse car elle permet l'accès à une information plus complète et plus détaillée (il est possible d'aller dénicher tous les secrets que le dictionnaire ne livre pas de prime abord), mais elle a l'inconvénient d'être fort fastidieuse et il faut veiller à ne pas se perdre dans les méandres du dictionnaire, comme nous l'avons déjà signalé par ailleurs (renvoi) : par exemple, la recherche en texte intégral de l'adjectif *volcanique* dans le *NPR* révèle que ce terme figure dans 56 entrées du dictionnaire... Un tri s'imposait donc, et certains critères devaient, de nouveau, être établis pour considérer que le terme était réellement répertorié dans le dictionnaire. Nous y reviendrons en détail ultérieurement. Nous analyserons tout d'abord le traitement des 110 termes anglais et des 110 termes français au niveau de la macrostructure, puis le traitement de certains de ces 110 termes pour des points particuliers de la microstructure (définitions, marques de domaines, etc.).

4.2. Méthodologie de l'étude des termes dans les dictionnaires spécialisés

Les termes ont également fait l'objet d'une recherche dans des dictionnaires spécialisés portant sur les Sciences la Terre ou bien sur les volcans. Les 110 termes français ont été cherchés dans le *Lexique du volcanisme* de 1985 (dorénavant *LEXVOL*), dans le *Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique* de 2000 (dorénavant *DGEO*), ainsi que dans la section français-anglais du dictionnaire bilingue spécialisé *Dictionnaire des sciences de la Terre, Anglais / Français, Français / Anglais* de 2004 (dorénavant *DST*). Les 110 termes anglais ont eux été cherchés dans le dictionnaire intitulé *Encyclopedia of Volcanoes and Earthquakes* de 2000 (dorénavant *EVE*), dans le *Oxford Dictionary of Earth Sciences* de 2003 (dorénavant *DES*), ainsi que dans la section anglais-français du *DST*. Etant donné, d'une part, que ces dictionnaires disposent uniquement d'une version papier, ce qui limite les possibilités de recherche, et que, d'autre part, notre objet d'analyse n'était pas les dictionnaires spécialisés en eux-mêmes, nous nous sommes limitée à l'analyse de la nomenclature de ces dictionnaires à des fins de comparaison avec les dictionnaires généraux. Nous citerons toutefois quelques aspects microstructurels intéressantes lorsque le cas se présentera.

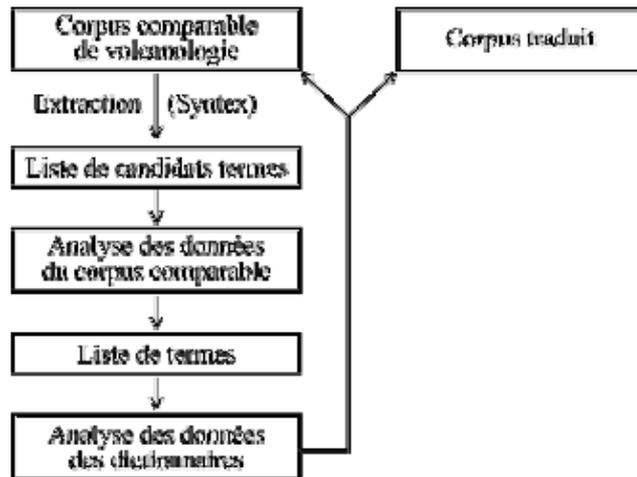
Une dernière précision s'impose, concernant la place respective des dictionnaires et des corpus dans notre démarche d'analyse.

4.3. Un aller-retour constant entre les dictionnaires et les corpus

Au terme de ce chapitre consacré principalement aux corpus, il semble nécessaire de rappeler que notre démarche n'est pas figée dans un seul sens, qui serait celui d'un mouvement du corpus vers les dictionnaires. Insistons plutôt sur le fait qu'il s'agit d'une démarche circulaire, ou d'un mouvement de va-et-vient entre les données fournies par les corpus et celles fournies par les dictionnaires. Cette démarche peut être schématisée comme suit, même si le schéma — comme la plupart des schémas par ailleurs — ne rend pas compte de la

complexité du processus :

Figure 23 : Schématisation de la démarche d'analyse



Prenons juste un exemple pour illustrer la complexité de la démarche, celui du verbe *erupt*. Ce terme a été retenu parmi les candidats-termes extraits par Syntex : il s'agissait du verbe le plus fréquent (fréquence fournie par Syntex : 554 occurrences). En dépouillant les données des dictionnaires bilingues, tout en parcourant simultanément des données du corpus comparable, nous avons pu constater une disparité majeure : alors que les dictionnaires bilingues présentent ce verbe de manière fort simple, comme en attestent les entrées suivantes :

Figure 24 : Entrée *erupt* du HAR

Erupt (...) vi
 (a) (of volcano) entrer en éruption (b) (of violence, anger, sound) éclater; (of person) exploser the stadium erupted in a huge roar le stade a éclaté d'un énorme rugissement (c) (of teeth) percer; (of spot) sortir his face erupted in spots son visage s'est couvert de boutons

Figure 25 : Entrée *erupt* du OXHA

Erupt (...) intransitive verb
 1 [volcano] entrer en éruption;
 2 figurative [war, violence, gunfire] éclater; [laughter, cry] jaillir, éclater; [person] (with anger) éclater (with de);
 3 medicine [rash] apparaître; dentistry [tooth] percer.

les données du corpus révèlent un fonctionnement du verbe bien plus complexe. En parcourant les contextes

fournis par Syntex, nous sommes en effet tombée sur les phrases suivantes :

(1A) In July 1986, just as it appeared that Puu Oo would start the 48th episode, **magma began to erupt from new fissures at the base of the cone.** TEA

(1B) During the subaerial shield building stage **aa and pahoehoe erupt from the summit area and rift zones.** TEA

(2A) After periods of volcanic quiescence lasting as long as hundreds of thousands to even a million years, **some Hawaiian volcanoes erupt alkalic volcanic products.** TEA

(2B) **Pillow lavas** are volumetrically the most abundant type because **they are erupted** at mid ocean ridges. TEA

Les contextes appelés (1A) et (1B) montrent que des actants autres que *volcano*, à savoir *magma* ou encore des types de lave comme *aa and pahoehoe* peuvent être utilisés comme sujets du verbe *erupt*. Or, il n'y a trace de ces actants dans aucun des deux dictionnaires bilingues.

De plus, dans les contextes (2A) et (2B), le verbe *erupt* est utilisé de manière *transitive*, emploi, qui n'est mentionné dans aucun des deux dictionnaires bilingues analysés (*OXHA*, *HAR*).

Enfin, dans ces quatre cas, l'équivalent français du verbe *erupt* n'est pas *entrer en éruption*. Etant donné que les quatre extraits proviennent de la même source, nous nous sommes demandée s'il ne s'agissait pas là d'un phénomène idiolectal. Nous avons donc analysé les 554 occurrences du verbe dans la partie anglaise du corpus comparable, pour établir la proportion de chaque construction du verbe, avons cherché des équivalents potentiels dans la partie française du corpus comparable, puis avons analysé les 45 occurrences de ce verbe dans le corpus traduit, afin d'étudier les traductions possibles, le tout en regardant également comment ce verbe était présenté dans les dictionnaires unilingues anglais.

Après ce prélude donnant un premier avant-goût volcanologique, passons à présent à l'analyse à proprement parler.

Chapitre Six. Analyse croisée des données des corpus et des dictionnaires

Le présent chapitre est consacré à l'étude du traitement d'un certain nombre de termes de volcanologie dans les dictionnaires généraux ; plus précisément, il présente l'analyse transversale des données de six dictionnaires généraux **Note455**. et de cinq dictionnaires spécialisés et les données de nos deux corpus de vulgarisation de la volcanologie (corpus comparable et corpus traduit). Comme nous l'avons précisé à la fin du chapitre précédent, ce chapitre est subdivisé en deux grandes parties : la première concerne l'analyse du traitement macrostructurel desdits termes, tandis que la seconde s'attache à détailler le traitement de certains termes au niveau de la microstructure.

1. Analyse de la macrostructure

1.1. Remarques méthodologiques préliminaires concernant le comptage des termes

1.1.1. Forme du mot-vedette : variation

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent (cf. chapitre cinq, point 3.3.1.1.4.), lorsque nous avons établi la liste des termes à analyser, certains termes trouvés en corpus présentent des formes concurrentes, encore appelées variantes, de divers types [Note456](#). Il a fallu prendre en compte ces problèmes de variante lors du décompte des termes dans la nomenclature des divers dictionnaires. Nous n'avons bien évidemment comptabilisé les termes qu'une seule fois, même s'ils apparaissaient dans les dictionnaires sous diverses formes.

1.1.1.1. Variation graphique

Certains termes présentent des variantes (ortho)graphiques : il s'agit principalement d'emprunts [Note457](#) à d'autres langues (par exemple, *caldeira* / *caldera* en français, *aa* / *a'a* en anglais) ; d'autres variantes sont liés à des problèmes de nombre (*lapilli* / *lapillis* en français, où la désinence plurielle en *-i* de la forme italienne n'est plus perçue comme telle) ; d'autres encore peuvent être liées à la variété géographique (*dyke* (US) / *dike* (GB)) ; enfin, certaines variantes orthographiques sont liées à des problèmes de variation morphologique sur la racine du terme (mais il ne s'agit pas d'un problème d'allomorphe [Note458](#) : *vulcanologie* et *volcanologie* sont des variantes).

1.1.1.2. Variation flexionnelle

Certains termes présentent des variations flexionnelles. Il s'agit pour nous de variations sur le nombre du terme : dans la liste des termes retenus présentée dans le chapitre précédent, nous avons recensé les termes sous leur forme la plus couramment rencontrée dans le corpus (par exemple, *cendres* se trouve dans la plupart des cas au pluriel). Nous avons considéré qu'un terme était répertorié dans un dictionnaire même s'il se présentait sous une forme différente de celle retenue pour la liste initiale (par exemple, même si *cendre* est présenté au singulier dans un dictionnaire, comme le sens de volcanologie est mentionné, nous l'avons considéré comme répertorié).

1.1.1.3. Variation morphosyntaxique [Note459](#).

Le cas le plus courant de variation morphosyntaxique est représenté par l'alternance des parties du discours, notamment l'alternance nom / verbe [Note460](#). Nous avons décidé de considérer un verbe comme non répertorié lorsque se présentait uniquement sa variante nominale. C'est ainsi que, bien que *PL* répertorie le nom *émission* avec un sens de volcanologie, comme le montre l'entrée qui suit :

4. [Géologie] Sortie hors d'un volcan, lors d'une éruption, de produits magmatiques solides, liquides ou gazeux.

Figure 26 : Extrait de l'entrée *émission* du *PL*

4. [Géologie] Sortie hors d'un volcan, lors d'une éruption, de produits magmatiques solides, liquides ou gazeux.
--

nous n'avons pas considéré *émmettre* comme répertorié, puisque l'entrée consacrée elle-même au verbe ne retenait pas le sens volcanologique. Nous avons appliqué la même politique, par exemple, pour le duo *réveil* / *se réveiller*, ainsi que pour *cool* / *cooling* ou encore *monitor* / *monitoring* dans divers dictionnaires.

Un autre type de variation morphosyntaxique, que l'on pourrait qualifier de variation faible, est l'alternance nom + nom / adjectif + nom en anglais. Le cas s'est présenté pour *magma chamber* (terme retenu dans la liste

de départ), que l'on trouvait seulement sous la forme *magmatic chamber* dans le *DST*. Nous n'avons pas considéré *magma chamber* comme étant répertorié.

Enfin, un dernier type de variation morphologique syntaxique, plus fort, est celui entre adjectif et nom, tel que le décrit L'Homme (2004b : 75) :

Les données sont compatibles => la compatibilité des données

Le bien est durable => la durabilité des biens

Le problème s'est présenté plus systématiquement dans les dictionnaires spécialisés, qui préfèrent accorder plus d'importance à la notion telle qu'elle est représentée par le substantif. Par exemple, alors que nous cherchions le terme *viscous lava* et que nous n'avons trouvé que *viscosity* dans le *DES*, nous avons considéré que *viscous lava* n'était pas répertorié.

1.1.1.4. Présence / absence d'un élément d'une forme complexe

1.1.1.4.1. Absence d'un élément seul du terme complexe

Dans certains cas, et tout particulièrement dans le cas des dictionnaires spécialisés, il est fréquent qu'un des éléments d'un syntagme ne soit pas répertorié seul, alors que le syntagme lui-même est répertorié. Il semblerait que ce type de dictionnaire présuppose un certain nombre de connaissances de la part de l'utilisateur et fait par conséquent l'économie de certains termes : ainsi, lorsque nous cherchions le terme *cinder* dans un dictionnaire spécialisé tel que le *DES*, nous n'avons trouvé que le terme *cinder cone* dans lequel *cinder* est en expansion (déterminant) ; nous avons décidé que le terme *cinder* ne pouvait être considéré comme répertorié étant donné qu'il ne possédait pas d'entrée propre.

1.1.1.4.2. Problème des adjectifs

Un problème de forme s'est posé de manière assez récurrente pour les adjectifs. Même si un adjectif dispose d'une entrée propre, il n'est pas toujours défini ; parfois, il est défini uniquement à travers un composé. Nous n'avons considéré comme répertoriés que ceux d'entre eux qui présentaient une définition, comme c'est le cas pour *hawaïen* dans le *NPR*.

Figure 27 : Extrait de l'entrée *hawaïen* du *NPR*

<p>hawaïen, ienne [awajR, jDn] adj. et n.</p> <ul style="list-style-type: none">• 1839; de <i>Hawaï</i>, nom de la grande île d'un archipel du même nom◆ Des îles Hawaï. — Spécialt <i>Guitare*</i> hawaïenne. <i>Chemise hawaïenne</i> : chemisette à col tailleur ornée de gros motifs floraux.◇ Géol. <i>Volcan hawaïen</i>, dont l'édifice est surbaissé et la lave très fluide.

1.1.1.5. Coexistence de deux formes : forme simple vs forme complexe

1.1.1.5.1. Monosémie

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre qui précède, lors du dépouillement du corpus (cf. chapitre cinq, point 3.3.1.2.1), nous avons été confrontée au problème des formes réduites. Le problème s'est posé tout particulièrement avec tous les noms simples qui entrent en cooccurrence avec l'adjectif *volcanique/volcanic*. Ainsi, nous avons éprouvé de la difficulté à décider si le terme à retenir pour notre liste initiale était *bombe* ou bien *bombe volcanique*. Le même problème s'est posé lors du dépouillement des dictionnaires : alors que nous avons retenu *bombe* comme terme initial à analyser, fallait-il considérer *bombe* comme répertorié

lorsqu'il ne se présentait que sous la forme développée *bombe volcanique* (comme c'est le cas par exemple dans le *PL*) ? Nous avons considéré qu'il le fallait, et avons opéré de même, par exemple, pour *cône* et *cône volcanique*. En bref, nous avons considéré comme présents les syntagmes dont la tête (ou le déterminé) était répertoriée.

1.1.1.5.2. Polysémie

Le problème se complexifie lorsqu'un terme simple peut être polysémique, et que la polysémie ne s'exprime qu'à travers la forme complexe. Par exemple, le terme *pahoehoe* (en anglais comme en français, d'ailleurs) peut désigner à la fois un type de lave, et un type de coulée de lave. Lorsqu'il s'agit de la première acception, les formes *pahoehoe* et *pahoehoe lava* sont en concurrence linguistique. Dans le *DST*, seule paraissait la forme *pahoehoe lava* : nous avons considéré *pahoehoe* comme répertorié, même si un seul des sens était noté.

Cela nous amène à parler du problème de la polysémie de manière plus large.

1.1.2. Polysémie

1.1.2.1. Polysémie avec la langue générale

Il a fallu effectuer un choix pour un problème autre que la variation, et qui s'est avéré plus que récurrent. Nombre de termes de la volcanologie, comme nous l'avons déjà expliqué plus haut, partagent un signifiant commun avec des mots de la langue générale. Dans certains cas, la différence au niveau du signifié est claire : ainsi, le sens d'un mot de la langue générale comme *cheminée* est très nettement différent du sens volcanologique de *cheminée* (partie du volcan). Mais dans beaucoup d'autres, le sens d'un mot de la langue générale peut être étendu au domaine de la volcanologie sans qu'une véritable polysémie se dégage nettement. Après moult hésitations, nous avons décidé de ne pas considérer comme répertoriés les termes dont le sens était défini de manière trop générale, sans aucune allusion explicite à la volcanologie. Citons quelques exemples pour illustrer notre propos. Nous avons considéré comme absent de la nomenclature le terme *s'épancher* dans le *HAR*, le *NPR* et le *PL*. L'entrée du *NPR* est assez parlante :

Figure 28 : Extrait de l'entrée *s'épancher* du *NPR*

1 ♦ Vx ou poét. Couler, se déverser. « *Je sentais comme une fontaine de miséricorde qui s'épanchait du haut du ciel dans mon cœur* » (Flaubert). — Mod. Méd. Former un épanchement. ⇒ s'extravaser. Sang qui s'épanche dans le cœur.
♦ Fig. Se répandre abondamment. « L'amour est inépuisable; [...] plus il s'épanche, plus il surabonde » (Lamennais).

Notre choix peut d'autant plus se justifier par le fait que d'autres domaines sont mentionnés dans de telles entrées au détriment de celui de la volcanologie, comme c'est le cas dans l'exemple que nous venons de mentionner, où le sens médical de *s'épancher* est répertorié **Note461**. Citons un autre exemple : celui de *retombées*, également dans le *NPR*. On y trouve à la fois le sens général, mais aussi un sens propre au domaine du nucléaire, comme en témoigne l'extrait suivant :

2 Choses qui retombent. *Des retombées de fleurs en grappes.*

Spécialt(1962) Retombées radioactives : substances radioactives qui retombent dans les basses couches de l'atmosphère, après une explosion atomique.

Figure 29 : Extrait de l'entrée *retombée* du *NPR*

2♦ Choses qui retombent. *Des retombées de fleurs en grappes.*

◇ Spécialt (1962) *Retombées radioactives* : substances radioactives qui retombent dans les basses couches de l'atmosphère, après une explosion atomique.

Notre choix peut également se justifier lorsque l'on compare un dictionnaire général à un autre. Par exemple, nous avons hésité devant l'entrée *bouchon* dans le *NPR*, dont une partie se présente comme suit :

Figure 30 : Extrait de l'entrée *bouchon* du *NPR*

4♦ Par ext. Ce qui bouche accidentellement un conduit, un passage. *Bouchon de cérumen.*

Or, la recherche de l'équivalent anglais de *bouchon* (*plug*) dans le *NODE*, donne comme sous-sens de *plug* "a mass of solidified lava filling the neck of a volcano". Cela nous a confirmé que nous ne pouvions considérer *bouchon* comme étant répertorié dans le *NPR*. Nous avons appliqué la même politique, par exemple, pour *dormir* dans le *NPR*, pour *repos* dans le *NPR*, et, surtout, pour *colère* dans le *NPR* :

Figure 31 : Extrait de l'entrée *colère* du *NPR*

3♦ Relig. et littér. La colère céleste, la colère divine. Jour de colère (cf. Dies iræ). — Poét. La colère des éléments, des flots. ⇒ déchaînement.

1.1.2.2. Polysémie avec des termes de domaines proches (superordonnés ou connexes)

1.1.2.2.1. Vocabulaire technique ou scientifique général

Certains termes, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre qui précède (renvoi), relèvent plutôt du vocabulaire technique ou scientifique général. Lorsque le sens est strictement le même que celui utilisé en volcanologie, comme c'est le cas pour *dégazage* dans le *NPR*, nous avons considéré le terme comme répertorié.

Figure 32 : Extrait de l'entrée *dégazage* du *NPR*

dégazage [degAzaF] n. m.

• 1929; de *dégazer*

♦ Techn.

1♦ Expulsion des gaz contenus dans une substance, un espace. *Le dégazage d'une galerie de*

mine grisouteuse.

Cependant, dans le cas des termes de la volcanologie qui partagent un signifiant commun avec des termes d'autres sciences mais ont un signifié différent, nous avons procédé différemment.

1.1.2.2. Géologie

Plusieurs termes de la volcanologie partagent un signifiant commun avec des termes de la géologie, domaine dont elle est issue. Ce n'est pour autant que le signifié est le même, et la présence d'une marque de domaine géologie n'est pas suffisante pour conclure que le terme de volcanologie est répertorié. Les exemples de *dépôts* dans le *PL* et de *deflation* dans le *NODE* sont assez révélateurs à ce sujet :

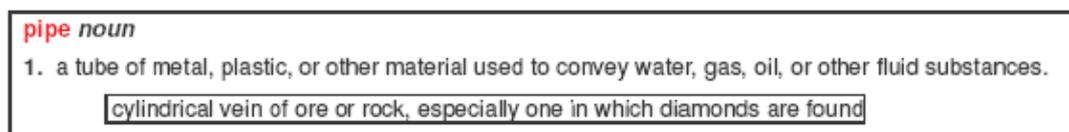
dépôt nom masculin

8. [Géologie] Accumulation de sédiments apportés par l'eau ou le vent.

3. *Geology* the removal of particles of rock, sand, etc. by the wind.

Enfin, dans certains cas, c'est bien uniquement le sens de géologie qui est répertorié, mais aucune marque ne le laisse le deviner ; or, le sens en volcanologie est bien différent : c'est le cas de *pipe* dans le *NODE*, comme le montre l'extrait suivant :

Figure 35 : Extrait de l'entrée *pipe* du *NODE*



1.1.2.2.3. Domaines connexes

Enfin, certains termes de volcanologie partagent un signifiant avec des domaines connexes : c'est le cas d'*aiguille*, qui possède un sens rocheux en géographie (mentionné dans le *PL* et le *NPR*). Or une aiguille, en volcanologie, est une aiguille de lave. Nous avons donc considéré *aiguille* comme absent dans ces deux dictionnaires.

Passons au dernier problème méthodologique auquel nous avons été confrontée pour le comptage des termes : celui du l'emplacement du terme.

1.1.3. Emplacement du terme

Un des inconvénients majeurs de la recherche en texte intégral est, comme l'indique son nom, qu'il cherche une occurrence du terme cherché dans n'importe quel endroit du dictionnaire. Notamment, la recherche nous indique parfois, dans les dictionnaires unilingues, qu'un terme est présent seulement dans la définition d'une entrée qui n'est pas le terme en question.

Regardons l'exemple du terme *dynamisme* dans le *PL*. Alors que ce terme est utilisé de manière récurrente dans les définitions des adjectifs *péléen*, *hawaïen*, etc. (comme en témoigne l'entrée du *PL* qui suit), il n'est lui-même ni répertorié comme mot-vedette, ni défini dans son sens de volcanologie. Nous avons donc décidé de le considérer comme absent.

Figure 36 : Extrait de l'entrée *péléen* du *PL*

peléen adjectif, *♀* féminin **peléenne**, ou **peléen**, *♀* féminin **peléenne**, (de la montagne *Pelée*)

[Géologie] Éruption ou dynamisme⁴⁶⁶ **peléens**, éruption ou dynamisme caractérisés par l'émission de laves très visqueuses, sous forme de dômes ou d'aiguilles, et par des explosions très violentes provoquant la formation de nuées ardentes.

1.1.4. Conclusion sur le comptage des termes

Dans les pages qui précèdent, nous avons exposé divers obstacles méthodologiques qui se sont dressés sur notre chemin lors du comptage des termes répertoriés dans les dictionnaires généraux, et avons détaillé la manière par laquelle nous avons tenté de les surmonter. Dans l'ensemble, nos critères d'inclusion sont plutôt stricts. Il faut garder ce fait à l'esprit pour la section suivante, qui expose les résultats du décompte, lesquels sont plutôt à considérer comme étant à la baisse.

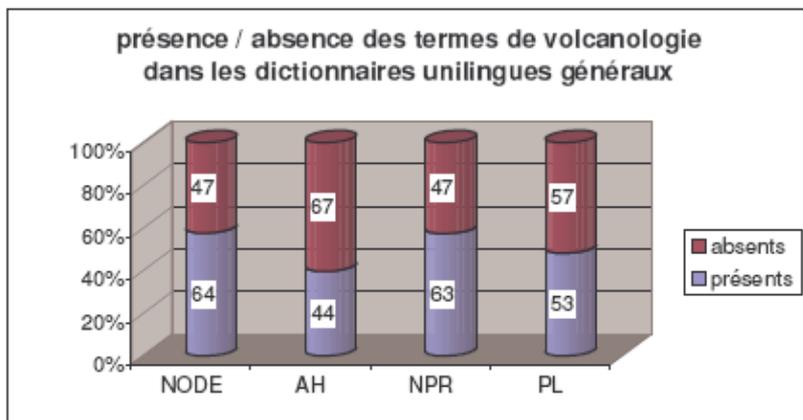
1.2. Résultats globaux

Dans les pages qui suivent, nous tentons d'évaluer quelle est la proportion de termes de volcanologie inclus dans la nomenclature des dictionnaires généraux analysés. Pour cela, nous présentons les résultats de notre recherche sous forme graphique, en y ajoutant quelques lignes de commentaires. Nous comparons tout d'abord les dictionnaires généraux entre eux, en comparant les données des dictionnaires unilingues entre eux, puis celle des dictionnaires bilingues entre eux, avant d'établir une comparaison entre dictionnaires unilingues et bilingues ; ensuite, nous comparons les données des dictionnaires généraux avec celles tirées de dictionnaires spécialisés, en suivant le même schéma d'analyse.

1.2.1. Dictionnaires généraux entre eux

1.2.2. Dictionnaires unilingues

Figure 37 : Présence / absence des termes de volcanologie dans les dictionnaires unilingues généraux analysés



Les données présentées dans le graphique ci-dessus invitent à faire trois types de comparaisons : tout d'abord une comparaison des dictionnaires unilingues français entre eux, puis une comparaison des dictionnaires unilingues anglais entre eux, enfin, une comparaison entre dictionnaires unilingues anglais et français.

1.2.2.1. Dictionnaires français entre eux (*NPR* vs *PL*)

Quantitativement parlant, le *NPR* couvre mieux le domaine de la volcanologie que le *PL*, ce qui peut être étonnant étant donné qu'il est généralement reconnu qu'un dictionnaire encyclopédique (comme le *PL*) inclut plus de termes qu'un dictionnaire de langue.

1.2.2.2. Dictionnaires anglais entre eux (*NODE* vs *AH*)

La différence entre les dictionnaires anglais est plus frappante que celle existant entre les dictionnaires français entre eux. Le dictionnaire britannique (*NODE*) paraît bien plus complet que le dictionnaire américain (*AH*), ce qui peut surprendre un peu, étant donné la compétence américaine en matière de volcanologie, compétence soulignée dans la partie introductive au domaine de la volcanologie (chapitre un).

1.2.2.3. Dictionnaires français vs dictionnaires anglais

Aucune différence frappante ne ressort de la comparaison entre dictionnaires français et dictionnaires anglais. Il semble possible de dire que, quantitativement parlant, ils en sont à peu près au même point. Globalement, le taux d'inclusion avoisine les 50%, ce qui peut paraître satisfaisant. Toutefois, ce chiffre est à manier avec précaution : rappelons que nous avons choisi initialement le nombre de 110 termes à analyser parce que ce chiffre représentait une moyenne du nombre de termes de volcanologie inclus dans les dictionnaires généraux d'après une première recherche grossière (cf. chapitre 5, point 3.3.1.1.6) ; or, après recherche approfondie des termes trouvés en corpus, aucun dictionnaire n'atteint ce chiffre : il y a donc nécessairement d'autres termes de volcanologie présents dans les dictionnaires généraux qui ont échappé à l'approche basée sur corpus [Note462](#). Toutefois, si l'on classe les dictionnaires par ordre d'importance numérique du nombre de termes de volcanologie inclus, le classement reste le même que celui établi dans le chapitre précédent : *NPR* et *NODE* en tête, puis *PL*, puis *AH* nettement derrière.

1.2.3. Dictionnaires bilingues (*OXHA* vs *HAR*)

Tableau 25 : Présence / absence des termes de volcanologie dans les dictionnaires bilingues généraux analysés

	OXHA		E-F		HAR		E-F	
	F-E		F-E		F-E		F-E	
Termes français	36/110	33 %	30/110	27 %	30/110	27 %	24/110	22 %
Termes anglais	28/111	25 %	36/111	32 %	21/111	19 %	29/111	26 %

Aucune différence significative ne se dégage de la comparaison des deux dictionnaires bilingues analysés. Globalement, le taux d'inclusion va de 20 à 30%. Cela met un peu à mal l'image du *HAR*, qui est généralement reconnu pour son traitement privilégié des termes scientifiques et techniques. Au niveau quantitatif, il ne semble pas y avoir de différence particulière de traitement entre les deux dictionnaires, ou entre deux sections à l'intérieur d'un même dictionnaire. En revanche, ce que le tableau ne fait pas ressortir, mais que nous verrons plus loin (renvoi), est le problème de cohérence des types de termes entre deux sections.

1.2.4. Dictionnaires unilingues vs dictionnaires bilingues

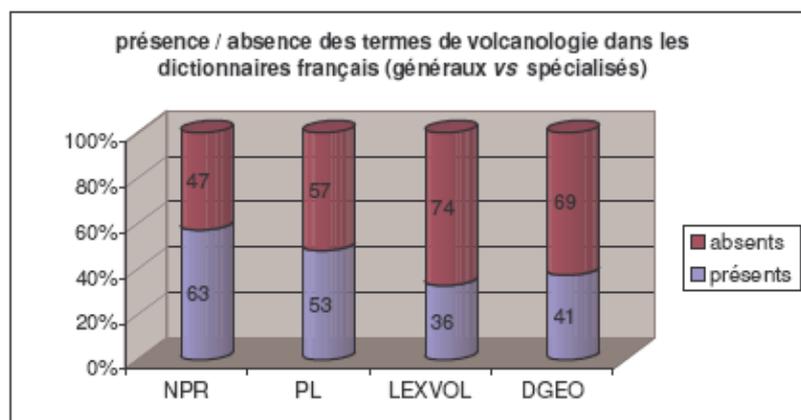
La comparaison entre dictionnaires unilingues et dictionnaires bilingues fait ressortir, comme prévu, que le taux d'inclusion des termes des dictionnaires unilingues est supérieur à celui des dictionnaires bilingues : alors que les dictionnaires unilingues répertorient environ la moitié des termes recherchés, les dictionnaires bilingues n'en répertorient, grossièrement, qu'un tiers.

1.2.2 Dictionnaires généraux vs dictionnaires spécialisés

1.2.2.1. Dictionnaires unilingues

1.2.2.1.1. Dictionnaires unilingues français

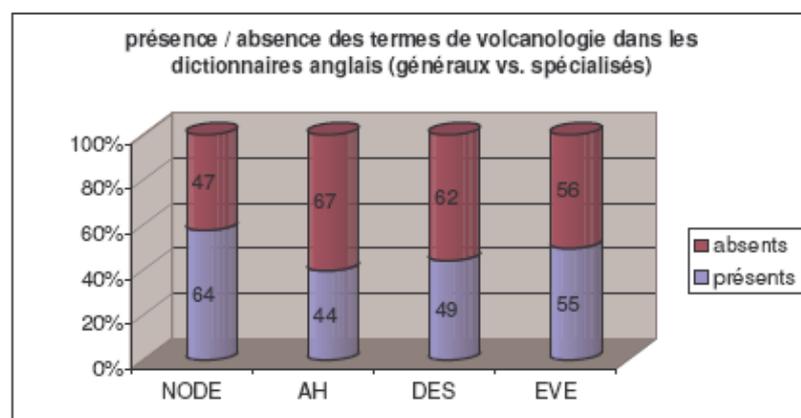
Figure 38 : Présence / absence des termes de volcanologie dans les dictionnaires unilingues français (généraux vs spécialisés)



La comparaison purement quantitative entre les dictionnaires unilingues français généraux et spécialisés est très intéressante, car elle révèle, contre toute attente, que les termes de la volcanologie tirés du corpus sont mieux représentés dans les dictionnaires généraux que dans les dictionnaires spécialisés. Le taux d'inclusion du *LEXVOL* peut paraître particulièrement faible. Une explication possible réside dans le fait que ce lexique du volcanisme cherchait à décrire les termes de la volcanologie dans une perspective plus étroite (il se focalise sur les volcans d'Auvergne). Une autre explication possible est que les termes analysés proviennent initialement d'un corpus de vulgarisation ; or, les dictionnaires spécialisés n'incluent peut-être pas tous les termes d'un niveau moyennement spécialisé.

1.2.2.1.2. Dictionnaires unilingues anglais

Figure 39 : Présence / absence des termes de volcanologie dans les dictionnaires unilingues anglais (généraux vs spécialisés)



La comparaison quantitative entre les dictionnaires unilingues anglais généraux et spécialisés ne révèle aucune différence significative. On aurait en effet pu s'attendre à ce que les dictionnaires spécialisés aient un

taux d'inclusion beaucoup plus important que les dictionnaires généraux ; or, il n'en est rien. Le taux d'inclusion par les dictionnaires spécialisés est d'environ 50 %, et un dictionnaire général comme le *NODE* se débrouille même mieux, globalement, que les dictionnaires spécialisés. Cela s'explique peut-être par le fait que les termes analysés sont issus non de textes très spécialisés, mais uniquement d'un corpus de vulgarisation. Toutefois, la différence entre dictionnaires généraux et dictionnaires spécialisés est moins flagrante que dans le cas des dictionnaires français.

1.2.2.2. Dictionnaires bilingues Note 463.

Tableau 26 : Présence / absence des termes de volcanologie dans les dictionnaires bilingues (généraux vs spécialisés)

	OXHA		HAR		DST	
	F-E	E-F	F-E	E-F	F-E	E-F
Termes français	33%	27%	27%	22%	54% (59/110)	manquant
Termes anglais	25%	32%	19%	26%	manquant	78% (87/111)

La comparaison entre dictionnaires bilingues généraux et le dictionnaire bilingue spécialisé montre que c'est le dictionnaire spécialisé (*DST*) qui inclut le plus de termes, et la différence est réellement frappante, en particulier en ce qui concerne le nombre de termes anglais. Le *DST* est le plus récent des dictionnaires analysés, ce qui explique peut-être cette différence.

1.3. Détail par type de terme

En suivant les analyses qui ont déjà faites et présentées dans le chapitre deux de cette thèse, et nous fondant sur les données propres au domaine de la volcanologie, nous avons utilisé les critères suivants pour l'analyse de la représentativité des types de termes dans la nomenclature des divers dictionnaires étudiés : appartenance à une terminologie organisée, métaphorisation, morphologie, catégorie grammaticale, emprunt, aspect culturel, variation.

1.3.1. Appartenance à une terminologie organisée

1.3.1.1. Choix des exemples

Les termes que nous avons décidé d'analyser appartiennent à deux séries conceptuelles bien délimitées : celle des projections volcaniques, et celle du degré d'activité d'un volcan, et.

1.3.1.1.1. Série des projections volcaniques

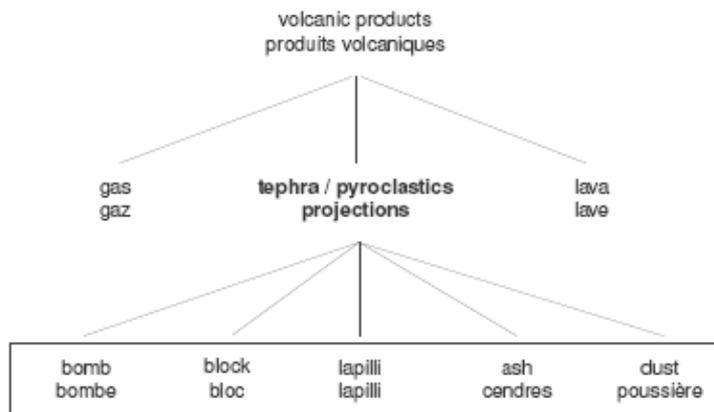
La première série d'exemples que nous nous proposons d'analyser ici est l'ensemble des substantifs d'une série conceptuelle bien délimitée, celle des projections volcaniques *solides*. En effet, comme l'indique le contexte suivant, tiré du corpus anglais, les produits volcaniques sont de trois types : liquide (lave), gazeux, ou solide (projections volcaniques, également appelées *tephra* ou *pyroclastics* en anglais).

Volcanoes extrude **lava**, large volumes of **gas**, and **pyroclastics** (broken rock, lava "bombs", fine ash and dust". MAN

La taxonomie sommaire que nous représentons ci-après possède ainsi trois niveaux ; c'est le niveau inférieur (encadré) qui nous concerne pour l'instant (nous y présentons simultanément les termes anglais et les termes

français).

Figure 40 : Représentation schématique à trois niveaux de la série conceptuelle concernant les produits volcaniques solides



Dans le tableau qui suit figurent les fréquences en corpus des termes constituant le niveau inférieur de la taxonomie.

Tableau 27 : Fréquences en corpus des termes de la série conceptuelle concernant les projections volcaniques solides

Fréquence	Terme français	Terme anglais	Fréquence
123*	<i>Bombe</i>	<i>Bomb</i>	93*
149*	<i>Bloc</i>	<i>Block</i>	138*
29	<i>Lapilli</i>	<i>Lapilli</i>	42
577	<i>Cendres</i>	<i>Ash</i>	969
94	<i>Poussières</i>	<i>Dust</i>	93

Quelques commentaires concernant la fréquence s'imposent à la lecture de ce tableau.

- les fréquences qui sont marquées d'un astérisque dans le tableau sont à pondérer : en effet, il s'agit de cas où le terme est également employé dans le corpus dans une acception qui n'est pas propre à la volcanologie (notamment, la force de certaines explosions volcaniques est parfois comparée à celle d'une bombe atomique) ;
- nous avons regroupé en une seule fréquence les fréquences de termes qui peuvent varier orthographiquement (c'est le cas de *lapilli*, qui est un mot pluriel, et que l'on trouve parfois, par assimilation avec la langue d'emprunt, avec un *-s* final) ;
- enfin, signalons que dans les quotidiens généralistes, *ash / cendres* et *dust / poussières* semblent être utilisés indifféremment, sans qu'une distinction précise soit faite entre les deux termes, alors que le volcanologue fait clairement la différence.

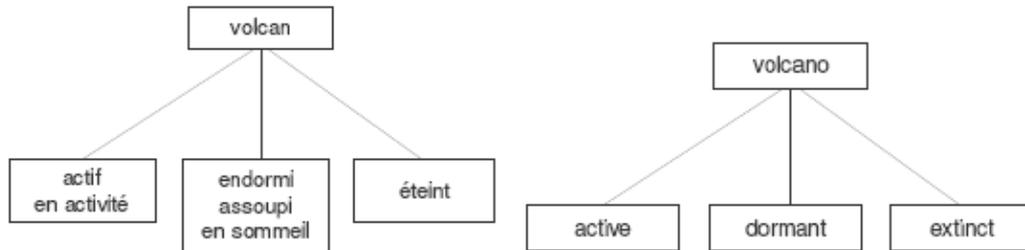
1.3.1.1.2. Série du degré d'activité du volcan

D'après les résultats soumis par Syntex dans la fiche du terme *volcan* (cf. chapitre cinq, point 3.2.2.1.3.1), la collocation de type « adjectif + nom » la plus fréquente dans notre corpus avec le nom *volcan* est la collocation *volcan actif*. Cette collocation, comme en témoigne le contexte suivant tiré du corpus anglais, s'insère dans une série conceptuelle concernant le degré d'activité du volcan :

Volcanoes are classified as extinct, dormant, or active. TEA

Un examen attentif des contextes liés à *actif* (FR) / *active* (EN) nous a ainsi permis d'identifier les deux séries conceptuelles suivantes (représentées sous forme d'arbres ou taxonomies sommaires) :

Figure 41 : Représentation schématique de la série conceptuelle française et de la série conceptuelle anglaise concernant le degré d'activité d'un volcan



Dans le tableau qui suit figurent les fréquences en corpus des termes constituant ces séries conceptuelles.

Tableau 28 : Fréquences en corpus des termes des séries conceptuelles concernant le degré d'activité d'un volcan.

Fréquence	Terme français	Terme anglais	Fréquence
120*	<i>volcan / actif</i>	<i>active / volcano</i>	242*
45	<i>volcan / en activité</i>		
24	<i>volcan / endormi</i>	<i>dormant / volcano</i>	65
16	<i>volcan / en sommeil</i>		
9	<i>volcan / assoupi</i>		
54	<i>volcan / éteint</i>	<i>extinct / volcano</i>	38

Quelques explications s'imposent concernant ce tableau :

- la barre oblique située entre *volcan* ou *volcano* et l'adjectif ou le groupe prépositionnel qui le qualifie signifie que cet adjectif ou groupe prépositionnel peut être trouvé soit en position d'attribut, soit en position d'épithète ; par conséquent, les fréquences relevées concernent les deux cas de figure **Note464**. Ont par exemple été comptabilisés les deux cas suivants pour dormant / volcano :

Galeras, one of 14 active volcanoes in Colombia, erupted on July 6 last year after being **dormant** for three years. TIM [Attribut]

Little wonder that people living in the shadow of active or **dormant** volcanoes have feared eruptive outbreaks in times past and present. USGS - [Epithète]

- ont également été comptabilisés les cas où *volcan* ou *volcano* est en fait représenté par un nom propre, celui d'un volcan, comme dans l'exemple suivant :

Kohala is the smallest volcano of the island and last erupted 60,000 years ago. Because of the long interval since the last eruption, geologists think that Kohala is probably **extinct**. TEA

Cependant, ce dernier calcul n'a été possible que dans le cas où le parcours de la totalité des contextes où figuraient l'adjectif ou le groupe prépositionnel n'était pas trop fastidieux ; étant donné la très haute fréquence

de *volcan / actif*, et de *active / volcano*, nous nous sommes limitée pour ces deux dernières collocations aux résultats que nous livrait Syntex pour le nom commun, ce qu'indique l'astérisque dans le tableau (autrement dit, la « véritable » fréquence prenant en compte les noms propres est probablement supérieure au chiffre indiqué).

1.3.1.1.3. Conclusion sur le choix des exemples

Ces deux séries ont été choisies puisque l'ensemble des termes qui les composent figure dans le corpus avec des fréquences dans l'ensemble assez hautes, et parce qu'elles sont très différentes l'une de l'autre. Dans la première série, celle des projections volcaniques, les référents sont concrets : il s'agit de matériaux émis par le volcan qui peuvent être touchés, mesurés, et dont la composition peut être analysée, ce qui semble assez simple à décrire. Dans la deuxième série, celle du degré d'activité d'un volcan, les référents sont abstraits et construits par l'homme de façon assez arbitraire, ce qui cause un certain nombre de problèmes d'ordre sémantique.

Après avoir présenté le choix des termes à analyser, voyons s'ils sont répertoriés dans les dictionnaires généraux analysés.

1.3.1.2. Présence / absence dans les dictionnaires généraux

1.3.1.2.1. Projections volcaniques

1.3.1.2.1.1. Hyperonymes

1.3.1.2.1.1.1. Données du corpus

Pour commencer, rappelons, comme le fait L'Homme (2003 : 29), que, « en terminologie, le genre prochain idéal est le terme superordonné immédiat du mot défini ». Dans le cas de la série que nous avons nommée « série des projections volcaniques », un examen minutieux de divers contextes tirés du corpus nous a permis de constater qu'en réalité, *projections volcaniques* ou *projections* n'étaient pas les seuls termes utilisés pour désigner le générique rassemblant les termes *bombes*, *lapilli* etc. Nous avons pu dresser la liste suivante de termes pouvant être considérés comme des génériques synonymes les uns des autres :

Tableau 29 : Fréquences en corpus des termes désignant le générique de la série conceptuelle concernant les projections volcaniques solides

Fréquence	Français	Anglais	Fréquence
77	<i>Projections</i>	<i>Pas d'équivalent</i>	
27	<i>Tephra</i>	<i>Tephra</i>	113
2	<i>Pyroclastites</i>	<i>Pyroclasts</i>	23
		<i>Pyroclastics</i>	11
2	<i>Ejectats</i>	<i>Ejecta</i>	16
58	<i>Débris</i>	<i>Debris</i>	236

Premier constat : la pléthore de termes génériques que présente ce tableau met à mal le « sacro-saint » principe terminologique wüsterien de bi-univocité du terme. D'un point de vue purement contrastif, notons de plus que les termes qui semblent plus spécialisés, parce que constitués de morphèmes dits savants (*tephra* vient du grec « cendres » ; *pyroclast(ics)* vient du grec *pyros*, le feu, et *klastos*, brisé) semblent être plus répandus en anglais qu'en français.

Enfin, un réel problème se pose pour *debris* (anglais) et *débris* (français), dont le statut strictement

terminologique peut être discutable. Cependant, ce sont des contextes tels que ceux qui suivent qui nous ont poussée à leur accorder ce statut :

Souvent explosives, les éruptions de l’Hekla projettent parfois des cendres et autres débris volcaniques contenant du fluor sur de vastes surfaces

Volcanic debris.

When an explosive volcano erupts, large lumps of volcanic material are hurled into the air.

Volcanic blocks, [...], are shattered chunks of rock blown apart by the explosion.

Volcanic bombs are blobs of molten magma that cool and harden in flight.

Après avoir identifié chacun des cinq termes génériques qui sont utilisés dans l’une ou l’autre langue, voyons à présent lesquels sont présents dans les dictionnaires généraux que nous utilisons.

1.3.1.2.1.1.2. Présence / absence des hyperonymes dans le dictionnaire

Le court tableau qui suit résume les résultats de nos recherches dans les deux dictionnaires français et les deux dictionnaires anglais en ce qui concerne les hyperonymes.

Tableau 30 : Présence des termes génériques concernant la série des projections volcaniques dans les dictionnaires généraux

Dictionnaires unilingues français		Dictionnaires unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
1/5	1,5/5	4,5/5	2/5

Dans les dictionnaires français, un seul des termes génériques relevés est présent : il s’agit du terme *projections (volcaniques)*. Il y a donc correspondance ici avec les données du corpus, puisque c’est le générique le plus fréquent dans la partie française du corpus (cf. tableau 5). L’utilisation d’un « demi-point », pour le *PL*, qui peut paraître étrange à première vue, s’explique par le fait qu’à défaut d’y trouver le substantif *pyroclaste* ou *pyroclastite*, on y trouve l’adjectif *pyroclastique*, lequel est défini par référence à « projections », comme le montre l’entrée suivante :

pyroclastique adjectif

Se dit d'une roche formée de projections volcaniques lors d'une éruption.

Les données trouvées dans les dictionnaires anglais sont dans l’ensemble plus satisfaisantes, puisque les termes trouvés en corpus y sont mieux représentés quantitativement parlant. Cependant, on note une grande différence entre les deux dictionnaires examinés. Dans le *NODE*, on trouve ainsi les quatre termes *tephra*, *ejecta*, *pyroclast* et *pyroclastics*. La définition trouvée pour *debris* étant assez générale (“*loose natural material consisting especially of broken pieces of rock*”), nous ne l’avons comptée que pour un demi. Il y a toutefois une très grande adéquation avec les données fournies par le corpus. En revanche, les informations trouvées dans le *AH* et celles trouvées dans la partie anglaise du corpus sont en discordance. Par exemple, dans le *AH* ne figure pas *tephra*, alors que sa fréquence en corpus (113) est très élevée. De plus, sa définition de *debris* permet difficilement de trancher pour le sens proprement volcanologique (*Geology*. “*An accumulation of relatively large rock fragments*”) et seul l’adjectif *pyroclastic*, et non le substantif *pyroclast(ic)s* y est répertorié. Le décompte s’est donc effectué de la sorte : *ejecta* (1), *debris* (0,5), *pyroclastic* – adj. (0,5).

1.3.1.2.1.2. Co-hyponymes

1.3.1.2.1.2.1. Présence des co-hyponymes dans le dictionnaire

- Dictionnaires unilingues

Le tableau qui suit présente les résultats de la recherche des cinq termes *bombe*, *bloc*, *lapilli*, *cedres*, *poussières* et de leurs équivalents anglais dans les quatre dictionnaires généraux unilingues.

Tableau 31 : Présence des co-hyponymes concernant la série des projections volcaniques dans les dictionnaires généraux unilingues français et anglais

NPR	PL	NODE	AH
5/5	3/5	2/5	2/5

A première vue, les dictionnaires français, notamment le *NPR*, semblent donner un résultat satisfaisant. Mais, en réalité, le fait que le terme soit présent dans le dictionnaire ne signifie pas pour autant qu'il ait droit à une entrée où il serait défini. Plus précisément, dans le *NPR*, il s'avère que l'on trouve quatre sur cinq des termes dans la longue liste d'exemples de l'entrée *volcan*, comme s'il s'agissait d'une manière détournée de présenter la série conceptuelle, en utilisant un générique simplifié *matières solides* :

Matières projetées par les volcans : gaz, fumerolles, **matières solides (blocs, bombes, débris; cendres, lapilli...)**, liquides (lave).

En ce qui concerne les dictionnaires anglais, la seule chose à noter est que d'un dictionnaire à l'autre, ce ne sont pas les mêmes termes qui sont présents ou absents.

Quelle que soit la langue du dictionnaire, il se trouve deux constantes : d'une part, *lapilli* figure partout ; d'autre part, *bloc* est très peu représenté ; or, les fréquences en corpus du premier terme sont très faibles, alors que celles du deuxième sont bien plus importantes. Faut-il en conclure que les termes qui ne sont pas transparents (*lapilli*, d'origine italienne, présente un caractère plus savant) sont inclus plus systématiquement ? Autrement dit, que le critère de degré d'opacité du terme primerait sur le critère de fréquence pour l'inclusion d'un terme dans un dictionnaire général ?

- Dictionnaires bilingues

Tableau 32 : Présence des co-hyponymes concernant la série des projections volcaniques dans les dictionnaires généraux bilingues français / anglais

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
1/5	1/5	1/5	1/5	1/5	1/5	1/5	1/5

La série des projections volcaniques est très faiblement représentée dans les dictionnaires bilingues. Alors que le répertoire fait par le *HAR* présente une certaine logique (les seuls termes présents sont *ash* en LS et LC, et *cedres* en LS et LC), il n'en va pas de même du *OXHA*, qui répertorie *bombe* et *poussières* en LS, et *dust* et (*volcanic*) *bomb* en LC.

1.3.1.2.1.2. Degré d'activité du volcan

1.3.1.2.1.2.1. Hyperonymes

Données du corpus

L'examen attentif des données du corpus, dont nous citons quelques extraits ci-après, nous laisse penser que les génériques possibles en anglais pour parler du degré d'activité du volcan sont *state of activity* ou encore *level of activity*, mais les occurrences sont très peu nombreuses :

Volcanic plugs are believed to overlies a body of magma which could be either still largely liquid or completely solid depending on the state of activity of the volcano.

He points out strata of tephra, a mixture of volcanic material. By examining these layers, volcanologists can tell a volcano's level of activity. Larger and coarser tephra far from a volcanic pit means a more powerful volcano.

Quant au français, les occurrences d'un éventuel générique dans le corpus sont encore moins nombreuses. Nulle trace d'un éventuel *degré d'activité* ou d'un *état*. Seules les deux concordances suivantes peuvent suggérer que l'on parle de *niveau d'activité* :

D'après l'Institut de volcanologie et de séismologie des Philippines, la dangerosité du volcan Pinatubo est passée du niveau 5 (stade d'éruption effective) au niveau 2 (alerte simple).

Pour l'heure, le dernier communiqué de l'Observatoire du volcan de Montserrat (MVO) indiquait, lundi 18 août, que l'activité de Soufrière Hills reste d'un "niveau élevé" et est caractérisée par des nuées, des secousses telluriques et des chutes de pierres continues.

Données des dictionnaires

Qu'il s'agisse des dictionnaires généraux anglais ou des dictionnaires généraux français, aucun des termes cités précédemment qui pourraient faire office de terme générique ne figurent dans la nomenclature.

Tandis que pour la série précédente, nous trouvons pléthore de termes qui pouvaient être considérés comme des génériques, dans le cas de la deuxième série, c'est le problème inverse qui se pose : il n'y a pas réellement de terme précis pour désigner le concept superordonné à (*volcan*) *actif*, (*volcan*) *endormi* et (*volcan*) *éteint* et leurs équivalents anglais ; cependant, il paraît difficile d'aller jusqu'à parler de vide terminologique.

1.3.1.2.1.2.2. Présence des co-hyponymes dans les dictionnaires

Nous avons cherché les termes suivants dans nos six dictionnaires : pour le français, volcan actif, volcan en activité, volcan endormi, volcan en sommeil, volcan assoupi, volcan éteint ; pour l'anglais, active volcano, dormant volcano, extinct volcano. Les résultats de notre recherche sont présentés dans les tableaux suivants, qui présentent les résultats pour les dictionnaires unilingues puis pour les dictionnaires bilingues.

Dictionnaires unilingues

Tableau 33 : Présence des co-hyponymes français et anglais concernant la série du degré d'activité des volcans dans les dictionnaires généraux unilingues

Dictionnaires unilingues français		Dictionnaires unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
3/6	1/6	3/3	3/3

Un fort contraste est à noter entre les dictionnaires anglais et les dictionnaires français. Dans les premiers, la série est présente dans son intégralité dans la nomenclature. Cela permet de supposer que l'appartenance à un système notionnel est un critère d'inclusion des termes dans ces dictionnaires. Il y a dans ce cas correspondance entre les données du corpus et les données du dictionnaire. Il n'en va pas de même pour les dictionnaires français. En effet, dans le *PL*, on ne trouve qu'un seul terme sur six, à savoir *volcan en activité* (Note 465). Or ce terme, bien qu'il corresponde au concept le plus fréquent en corpus, n'en est pas la variante la plus fréquente (qui est *volcan actif*). Et quant au *NPR*, s'il est vrai qu'il répertorie la moitié des termes recherchés (à savoir *volcan actif*, *volcan en activité*, *volcan éteint*), force est de constater que ces trois termes ne correspondent pas aux trois états principaux, puisqu'il manque l'état *endormi*.

Dictionnaires bilingues

Tableau 34 : Présence des co-hyponymes français et anglais concernant la série du degré d'activité des volcans dans les dictionnaires généraux bilingues

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
4/6	4/6	4/6	3/6	3/3	3/3	3/3	3/3

Les différentes collocations ne sont pas du tout traitées de manière homogène, que ce soit au sein d'un même dictionnaire bilingue, ou lorsque l'on compare les dictionnaires bilingues entre eux. Alors que l'on trouve les trois collocations anglaises dans les deux sections (anglais-français, français-anglais) des dictionnaires bilingues, ce n'est pas du tout le cas des collocations françaises. En effet, certaines collocations françaises sont absentes de la nomenclature : c'est le cas de *volcan actif* (fréq. 120) dans le *OXHA*, de *volcan endormi* (fréq. 24) dans le *OXHA* et le *HAR*, de *volcan en sommeil* (fréq. 16) dans le *HAR*, et de *volcan assoupi* dans le *OXHA* (fréq. 9). L'absence des trois dernières collocations (*volcan endormi*, *en sommeil* ou *assoupi*) se justifie peut-être par une (plus) faible fréquence en corpus, mais l'absence de *volcan actif* dans le *OXHA* paraît alors totalement injustifiée.

1.3.1.3. Conclusion sur le traitement macrostructurel des séries conceptuelles

(Pouvez-vous revoir ce point en particulier ?)

Quelle conclusion peut-on tirer de cette analyse macrostructurelle de deux types de séries conceptuelles bien différentes ?

Pour la première série, celle des projections volcaniques, il semble que le critère du degré d'opacité du terme primerait sur le critère de fréquence pour l'inclusion d'un terme dans un dictionnaire général (unilingue, du moins).

Pour la seconde série, celle du degré d'activité du volcan, les collocations anglaises semblent mieux traitées. Cela s'explique peut-être par le fait qu'il n'y a pas de phénomène de synonymie (ou de variation) en anglais. La plupart des collocations françaises, et tout particulièrement *volcan actif* ne reçoivent pas autant d'attention qu'elles le mériteraient dans les dictionnaires si l'on se fie aux données du corpus. Il est en effet difficile de tirer des conclusions sur les critères d'inclusion des termes dans les dictionnaires français, puisque ni la fréquence du terme dans les textes de volcanologie, ni l'appartenance du terme à un système notionnel bien délimité ne semblent être les critères prédominants.

1.3.2. Métaphorisation

Un autre critère d'évaluation de la représentativité de la macrostructure réside dans le recensement des termes de nature métaphorique. Rappelons que certains auteurs, comme Cottez (cf. chapitre deux, point 2.3.1.2.4), préconisent que la métaphorisation d'un mot de la langue générale soit un critère d'inclusion d'un terme. Afin d'effectuer cette évaluation, nous avons regroupé ici tout d'abord les données relatives aux métaphores liées à l'idée de sommeil, présentes surtout en français. *Volcan endormi* ayant déjà été traité dans le point qui précède, nous nous contentons ici de livrer les résultats concernant les verbes *dormir* et *se réveiller*, ainsi que ceux concernant les substantifs *réveil*, *sommeil*, *repos*. Nous incluons également le terme *colère*, qui a fait l'objet d'une analyse dans le corpus dans le chapitre précédent (cf. chapitre cinq, point 3.3.1.1.3.1).

Tableau 35 : Présence / absence des termes métaphoriques français dans les dictionnaires

	Fréq. corpus	NPR	PL	OXHA (F-E)	HAR (F-E)	LEXVOL	DGEO	DST
<i>réveil</i>	70	+	-	+	+	-	-	-
<i>sommeil</i>	44	-	-	-	-	(-)	-	-
<i>se réveiller</i>	78	-	-	+	-	-	-	-
<i>dormir</i>	37	-	-	-	-	-	-	-
<i>repos</i>	18		-	-	-	-	-	-
<i>colère</i>	43	-	-	+	-	-	-	-

Plusieurs constats s'imposent à la lecture de ce tableau.

Tout d'abord, on note que les dictionnaires spécialisés ne répertorient pas du tout les emplois figurés, si ce n'est le *LEXVOL* pour *sommeil*. Le résultat a été mis entre parenthèses car *sommeil* a un traitement assez particulier dans ce dictionnaire : il ne possède pas d'entrée propre, mais se trouve entre guillemets dans l'entrée *activité*, comme en témoigne l'extrait suivant :

Entre ses périodes d'éruption, on dit que le volcan est « en sommeil » ; la durée de ce « sommeil » est très variable.

Cette absence dans les dictionnaires spécialisés est sans doute dû au fait que ceux-ci ne répertorient pas les sens les moins spécialisés : les spécialistes eux-mêmes ne savent que trop penser, comme en témoignent les guillemets.

On note également que les dictionnaires unilingues français répertorient très peu ces usages métaphoriques. Or, rappelons que *colère* était un terme fréquent dans la partie française du corpus comparable.

Enfin, ce sont finalement les dictionnaires bilingues qui semblent les plus prêts à accueillir ce genre de terme dans leur nomenclature, sans doute parce qu'il est toujours difficile de savoir si une métaphore dans une langue se traduit par la même métaphore dans une autre langue.

1.3.3. Morphologie : termes dérivés

Pour l'analyse des termes dérivés, contentons-nous d'analyser l'exemple de l'adjectif français *volcanologique* et de son équivalent anglais *volcanological*. Ces termes peuvent en effet être considérés comme importants pour la terminologie du domaine, et, d'autre part, leur traitement est emblématique du traitement des dérivés dans les dictionnaires (qu'ils soient généraux ou spécialisés).

Tableau 36 : Présence / absence du terme *volcanologique* dans les dictionnaires

Fréq. corpus	NPR	PL	OXHA (F-E)	HAR (F-E)	LEXVOL	DGEO	DST
50	+	+	-	-	-	-	-

Tableau 37 : Présence / absence du terme *volcanological* dans les dictionnaires

Fréq. corpus	NODE	AH	OXHA (E-F)	HAR (E-F)	EVE	DES	DST
7	+	-	-	-	-	-	-

Le phénomène est frappant : très peu de dictionnaires répertorient ces dérivés. Aucun dictionnaire spécialisé ne le fait, aucun dictionnaire général bilingue ne le fait. Seuls trois dictionnaires unilingues les incluent : *volcanologique* est présent dans le *PL* et le *NPR*, tandis que *volcanological* n'est répertorié que dans *NODE*. Alors que l'absence du terme anglais pourrait se justifier par la faible fréquence en corpus, il n'en va pas de même pour le terme français. Toutefois, un parcours rapide des contextes du corpus permet de voir que *volcanologique* est principalement utilisé dans le composé *observatoire volcanologique*. La transparence du terme (anglais ou français) pourrait également expliquer son absence des nomenclatures.

1.3.4. Catégorie grammaticale

Nous avons examiné comment les termes répertoriés dans les dictionnaires généraux étudiés se répartissent selon la catégorie grammaticale : adjectif, verbe, nom simple ou syntagme nominal. Les pourcentages exprimés dans les tableaux qui suivent indiquent la proportion de termes effectivement présents par rapport aux termes cherchés. Rappelons ici que notre liste initiale incluait 16 adjectifs, 6 verbes, 52 noms simples et 36 syntagmes nominaux.

1.3.4.1. Adjectifs

1.3.4.1.1. Dictionnaires unilingues

Tableau 38 : Proportion d'adjectifs inclus dans les dictionnaires unilingues généraux

Unilingues français		Unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
69%	56%	81%	43%

1.3.4.1.2. Dictionnaires bilingues

Tableau 39 : Proportion d'adjectifs inclus dans les dictionnaires bilingues généraux

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
31%	25%	37%	25%	31%	56%	31%	37%

1.3.4.1.3. Conclusion sur les adjectifs

Les tableaux qui précèdent montrent que les adjectifs sont plus durement traités dans les dictionnaires bilingues que dans les dictionnaires unilingues généraux. Les dictionnaires unilingues qui répertorient proportionnellement plus d'adjectifs sont le *NODE* et le *NPR*. Quant aux dictionnaires bilingues, il ne semble pas y avoir de différence quantitative flagrante, d'une part, entre dictionnaires, et, d'autre part, entre sections d'un même dictionnaire. Une comparaison rapide avec les dictionnaires spécialisés montre que ces derniers incluent moins d'adjectifs que les dictionnaires généraux, principalement parce qu'ils ne répertorient les adjectifs qu'à travers les composés dans lesquels ceux-ci s'insèrent (par exemple, *strombolien* n'est répertorié

seul que dans *LEXVOL*, où il est défini comme un « type de dynamisme ».

1.3.4.2. Verbes

1.3.4.2.1. Dictionnaires unilingues

Tableau 40 : Proportion de verbes inclus dans les dictionnaires unilingues généraux

Unilingues français		Unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
0%	0%	33%	33%

1.3.4.2.2. Dictionnaires bilingues

Tableau 41 : Proportion de verbes inclus dans les dictionnaires bilingues généraux

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
33%	17%	17%	33%	17%	33%	17%	17%

1.3.4.2.3. Conclusion sur les verbes

La conclusion saute aux yeux : le verbe spécialisé (comme *dormir*), ou le verbe entrant dans une collocation verbale (comme *monitor a volcano*) est bien le parent pauvre des dictionnaires, et ce, quelle qu'en soit la langue ou quel qu'en soit le type (dictionnaire unilingue ou bilingue). Le constat est le même dans les dictionnaires spécialisés : par exemple, aucun des dictionnaires spécialisés français n'inclut de verbe.

1.3.4.3. Noms simples

1.3.4.3.1. Dictionnaires unilingues

Tableau 42 : Proportion de noms simples inclus dans les dictionnaires unilingues généraux

Unilingues français		Unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
65%	58%	63%	54%

1.3.4.3.2. Dictionnaires bilingues

Tableau 43 : proportion de noms simples inclus dans les dictionnaires bilingues généraux

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
44%	46%	33%	29%	35%	36%	27%	31%

1.3.4.3.3. Conclusion sur les noms simples

Les noms simples sont plutôt bien représentés dans les dictionnaires généraux unilingues. De nouveau, ce sont les dictionnaires unilingues *NPR* et *NODE* qui en incluent proportionnellement le plus grand nombre.

Les dictionnaires bilingues répertorient moins de noms simples que les dictionnaires unilingues. Le dictionnaire *OXHA* semble inclure légèrement plus de substantifs que le *HAR*, mais on ne remarque aucun écart majeur.

1.3.4.4. Syntagmes nominaux

1.3.4.4.1. Dictionnaires unilingues

Tableau 44 : Proportion de syntagmes nominaux inclus dans les dictionnaires unilingues généraux

Unilingues français		Unilingues anglais	
NPR	PL	NODE	AH
50%	39%	43%	19%

1.3.4.4.2. Dictionnaires bilingues

Tableau 45 : Proportion de syntagmes nominaux inclus dans les dictionnaires bilingues généraux

Termes français				Termes anglais			
OXHA		HAR		OXHA		HAR	
LS	LC	LS	LC	LS	LC	LS	LC
17%	3%	17%	8%	19%	11%	2%	19%

1.3.4.4.3. Conclusion sur les syntagmes nominaux

Plusieurs tendances se dégagent à l'examen des deux tableaux qui précèdent.

Tout d'abord, les résultats viennent contrecarrer l'idée fort répandue selon laquelle les dictionnaires anglais répertorient plus de termes complexes ou syntagmes nominaux que les dictionnaires français. Le *AH* fait particulièrement piètre figure à ce sujet.

Les chiffres vont aussi à l'encontre de l'idée selon laquelle les dictionnaires encyclopédiques incluraient plus de termes complexes que les dictionnaires de langue. En effet, le *NPR* et le *NODE* (dictionnaires de langue) recensent proportionnellement plus de syntagmes que le *PL* et le *AH* (dictionnaires encyclopédiques).

Enfin, un dernier résultat est frappant : la place accordée aux syntagmes nominaux dans les dictionnaires bilingues est plus que réduite, puisqu'elle ne s'élève jamais au-dessus de 19%.

En revanche, la proportion de syntagmes nominaux inclus dans les dictionnaires spécialisés est très élevée.

1.3.5. Emprunts

La terminologie anglaise et française de la volcanologie est pleine à un certain degré d'emprunts à des langues étrangères, que l'on peut classer en trois catégories principales : (1) emprunts à des langues autres que le français ou l'anglais, (2) emprunts du français à l'anglais, (3) emprunts de l'anglais au français. Voyons dans quelle mesure ce type bien particulier de terme est intégré dans les dictionnaires à l'étude.

1.3.5.1. Emprunts à des langues autres que le français ou l'anglais

La terminologie de la volcanologie emprunte divers termes à diverses langues étrangères : le français comme l'anglais empruntent le terme *lahar* à l'indonésien ou au javanais (« coulée de boue »), le terme *caldeira* au portugais ou *caldera* à l'espagnol (« chaudron ») [Note 466](#) ; le français emprunte le terme *trapp* au suédois

trappar (« marche d'escalier »), le terme *maar* à l'allemand (« sorte de lac »), et le terme *hornito* à l'espagnol (« petit four »).

1.3.5.1.1. Termes français

Tableau 46 : présence / absence d'emprunts du français à des langues autres que le français ou l'anglais

	Fréq.	<i>Unilingues français</i>				<i>Bilingues</i>				
		<i>Gén.</i>		<i>Spé.</i>		<i>Gén.</i>		<i>Spé.</i>		
		<i>NPR</i>	<i>PL</i>	<i>LEXVOL</i>	<i>DGEO</i>	<i>OXHA</i> (F-E)	<i>OXHA</i> (E-F)	<i>HAR</i> (F-E)	<i>HAR</i> (E-F)	<i>DST</i> (F-E)
<i>lahar</i>	63	-	+	+	+	-	-	-	-	+
<i>trapp</i>	31	-	-	+	+	-	-	-	-	+
<i>maar</i>	24	-	+	+	+	-	-	-	-	+
<i>hornito</i>	15	-	-	-	-	-	-	-	-	+
<i>caldeira / caldera</i>	164 (117/47)	+	+	+	+	-	-	-	-	+

Le tableau ci-dessus fait ressortir de manière évidente que les emprunts faits par le français à d'autres langues (et donc fort opaques) ne sont pas du tout répertoriés dans les dictionnaires bilingues généraux. Ceci met à mal l'idée que les dictionnaires bilingues généraux se passeraient uniquement des termes transparents. Le contraste entre les dictionnaires bilingues généraux et le dictionnaire bilingue spécialisé est très fort, puisqu'il va du rien au tout.

Pour ce qui des dictionnaires généraux unilingues, il semble que le PL fasse plus de place dans sa nomenclature aux emprunts opaques que le NPR, puisqu'il répertorie trois des cinq termes analysés.

Seul *hornito* fait figure de défavorisé dans tous les dictionnaires, ce qui pourrait s'expliquer par sa fréquence, plus basse que toutes les autres dans notre corpus.

1.3.5.1.2. Termes anglais

Tableau 47 : présence / absence d'emprunts de l'anglais à des langues autres que le français ou l'anglais

	Fréq.	<i>Unilingues anglais</i>				<i>Bilingues</i>				
		<i>Gén.</i>		<i>Spé.</i>		<i>Gén.</i>		<i>Spé.</i>		
		<i>NODE</i>	<i>AH</i>	<i>EVE</i>	<i>DES</i>	<i>OXHA</i> (E-F)	<i>OXHA</i> (F-E)	<i>HAR</i> (E-F)	<i>HAR</i> (F-E)	<i>DST</i> (E-F)
<i>Lahar</i>	85	+	+	+	+	-	-	-	-	+
<i>Caldera</i>	353	+	+	+	+	-	-	-	-	+

En ce qui concerne l'anglais, le même constat peut être fait pour les dictionnaires bilingues généraux : aucun des termes empruntés n'est répertorié, alors que le dictionnaire spécialisé les inclut tous deux.

Les dictionnaires unilingues anglais semblent réserver un meilleur accueil aux emprunts à des langues étrangères que les dictionnaires unilingues français, puisque les deux termes sont répertoriés.

1.3.5.2. Emprunts du français à l'anglais

Tableau 48 : présence / absence d'emprunts du français à l'anglais

	Fréq.	Unilingues français				Bilingues				
		Gén.		Spé.		Gén.		Spé.		
		NPR	PL	LEXVOL	DGEO	OXHA (F-E)	OXHA (E-F)	HAR (F-E)	HAR (E-F)	DST (F-E)
<i>Dyke</i>	21	+	+	+	+	-	-	-	-	+
<i>Pipe</i>	18	-	-	+	+	-	-	-	-	-
<i>Pillow-lava</i>	21	-	+	+	+	-	-	-	-	+

De nouveau, les dictionnaires bilingues généraux se détachent des autres dictionnaires puisqu'ils ne répertorient aucun des termes que le français emprunte à l'anglais : faut-il y voir là une chasse à l'anglicisme larvée? Ou tout simplement une chasse à l'emprunt, comme dans le cas des termes précédents?

L'omniprésence des trois termes dans les dictionnaires spécialisés montre bien qu'il s'agit de termes du domaine, donc spécialisés. Toutefois, les dictionnaires unilingues généraux en incluent quelques-uns, y compris *pillow-lava* pour le *PL* (terme qui peut paraître le plus spécialisé de tous étant donné qu'il s'agit d'un terme complexe).

1.3.5.3. Emprunts de l'anglais au français

L'anglais a emprunté le terme *nuée ardente* au français, étant donné que c'est un Français, Alfred Lacroix, à qui revient la paternité du terme (comme nous l'avons mentionné dans la présentation du domaine dans le chapitre un).

Tableau 49 : présence / absence d'emprunts de l'anglais au français

	Fréq.	Unilingues anglais		Bilingues						
		Gén.	Spé.	Gén.		Spé.				
		NODE	AH	EVE	DES	OXHA (E-F)	OXHA (F-E)	HAR (E-F)	HAR (F-E)	DST
(F-E)										
<i>Nuée ardente</i>	29	+	-	+	+	-	+	-	+	-

Le cas de *nuée ardente* est assez difficile à évaluer. Il s'agit bien d'un terme spécialisé, puisqu'il figure dans les deux dictionnaires spécialisés unilingues anglais. C'est peut-être la raison pour laquelle aucun des dictionnaires bilingues n'a décidé de l'inclure dans la nomenclature en langue source. Une autre raison possible est la concurrence de ce terme en discours avec d'autres formes, telles que *pyroclastic surge* ou *pyroclastic flow*.

Outre les emprunts, il nous a semblé intéressant d'analyser quelques exemples présentant des connotations culturelles.

1.3.6. Aspects culturels

1.3.6.1. Référents français

Nous avons choisi de voir comment était représenté le terme *puy*, terme franco-français s'il en est, qui réfère en particulier aux volcans d'Auvergne. Il y a 174 occurrences de ce terme dans le corpus comparable.

NPR	PL	OXHA (F-E)	OXHA (E-F)	HAR (F-E)	HAR (E-F)
+	+	-	-	-	-

Les dictionnaires unilingues ne peuvent faire l’impasse sur ce terme. L’un cite comme exemple le Puy de Dôme (*NPR*), et l’autre cite l’Auvergne dans sa définition (*PL*). En revanche, les dictionnaires bilingues prennent bien soin d’éviter ce terme qui mériterait un équivalent explicatif.

1.3.6.2. Référents américains

Nous avons choisi de regarder si étaient répertoriés les termes *aa* (fréq. 96) et *pahoehoe* (fréq. 87), termes d’origine hawaïenne renvoyant à des référents hawaïens, donc, américains.

Tableau 50 : présence / absence des termes anglais *aa* et *pahoehoe* dans les dictionnaires généraux

	<i>NODE</i>	<i>AH</i>	<i>OXHA (F-E)</i>	<i>OXHA (E-F)</i>	<i>HAR (F-E)</i>	<i>HAR (E-F)</i>
<i>aa</i>	+	-	-	-	-	-
<i>pahoehoe</i>	+	-	-	-	-	-

Il est fort surprenant que ce soit le *NODE*, dictionnaire britannique, et non le *AH*, dictionnaire américain, qui répertorie ces deux termes. L’absence des termes dans les dictionnaires bilingues s’explique sans doute par le caractère spécialisé du terme (emprunt), mais cette absence peut être déplorée dans la mesure où les termes renvoient à un référent connu de certains Anglo-Saxons.

Passons au dernier type de terme dont la représentativité mérite d’être analysée : les variantes.

1.3.7. Variantes

L’analyse des divers types de variantes (graphique, flexionnelle, morphosyntaxique) dans les dictionnaires généraux étudiés fait ressortir diverses tendances.

1.3.7.1. Variantes graphiques

Les variantes de type graphique sont assez bien représentées dans la nomenclature des divers dictionnaires. Notamment, les variantes géographiques (comme *dyke / dike*) sont assez bien représentées. Toutefois, certaines lacunes sont à noter : ainsi, le français hésite sur la forme du mot *caldeira / caldera*. Le corpus a montré que les deux formes existent, mais le *PL*, par exemple, ne signale que la forme la plus fréquente.

On note une correspondance entre données du corpus et données des dictionnaires sur les formes *volcanologue* et *vulcanologue*. Le corpus indique clairement que la forme *vulcanologue* est bien moins fréquente (35 occurrences par rapport à 290), ce que reflètent les dictionnaires en indiquant que cette dernière forme est désuète.

1.3.7.2. Variantes flexionnelles

Certains termes présentent des variations flexionnelles qui concernent le nombre du terme. Pour cet aspect, on note une grande différence entre les données du corpus et les données des dictionnaires généraux. Ceci est dû au fait que les dictionnaires généraux aiment à présenter le mot-vedette sous forme d’un lemme. Mais cela peut parfois mener à de véritables non-sens. Regardons la présentation du terme *lapilli* dans le *AH* :

la·pil·lus (l...-p^l“...s) *n.*, *pl.* **la·pil·li** (-p^l“”). A small, solidified fragment of lava. [Latin, diminutive of *lapis*, stone.]

Ce dictionnaire présente une forme (*lapillus*) qui n’est aucunement attestée par l’usage (aucune occurrence dans le corpus comparable) : le corpus ne présente que la forme *lapilli*. Cela s’explique sans doute par le fait que l’étymologie de ce terme est fautive, si l’on en croit l’étymologie donnée par d’autres dictionnaires

(comme le *PL*, par exemple) : le terme *lapilli* n'est pas un terme latin, mais un terme italien. Le constat fait par Tetet (1994) concernant l'aspect lacunaire des informations étymologiques sur les termes se confirme donc.

1.3.7.3. Variantes morphosyntaxiques

Les divers cas de variation morphosyntaxique sont largement sous-représentés dans les dictionnaires généraux, cela sans doute pour un problème de place. Le cas le plus frappant est celui de toute la série des termes se présentant ou non en cooccurrence avec l'adjectif *volcanique* (ex. *bombe/bombe volcanique*). Alors que les dictionnaires spécialisés comme le *DGEO* ou le *DST* indiquent clairement la variation par l'usage de parenthèses autour de l'adjectif *volcanique* ou par l'utilisation de la conjonction *ou* (ex : *bombe* ou *bombe volcanique*), il n'en est fait mention que dans le *NODE* (on trouve ainsi, dans l'entrée *bomb*, « also volcanic bomb »). Du moins, il n'en est nulle fait mention systématiquement, et la présentation peut varier à l'intérieur d'un même dictionnaire, comme nous le verrons plus loin en étudiant l'emplacement des termes — aspect de la microstructure, que nous étudions plus en détail maintenant.

2. Analyse de la microstructure

Etant donné qu'il était impossible de faire l'étude du traitement microstructurel des 110 termes anglais et des 110 termes français, nous avons décidé de n'approfondir l'analyse que pour les termes les plus pertinents pour certains aspects de la microstructure. Intéressons-nous tout d'abord au problème de l'emplacement du terme.

2.1. Emplacement du terme

La recherche des termes de volcanologie dans les divers dictionnaires généraux livre le même résultat que celui livré par les auteurs des études antérieures sur les termes, à savoir que le terme peut réellement se trouver à n'importe quel endroit de la nomenclature. Plusieurs cas de figure se présentent.

2.1.1. Le terme a son entrée propre

Lorsque le terme a son entrée propre (cas plutôt rare), il est le mot-vedette et ne comporte que des sens de volcanologie. En réalité, ces entrées sont pour une très grande majorité monosémiques. Le type de terme auquel est accordé ce traitement correspond surtout, pour tous les dictionnaires, aux emprunts, dont le signifiant bien particulier est mis à part. C'est par exemple le cas de *pahoehoe* dans le *NODE*.

Dans les dictionnaires unilingues anglais, c'est le cas de la majorité des syntagmes nominaux (composés, et non collocations), qui ont une entrée qui leur est dédiée particulièrement : *pyroclastic flow*, *shield volcano*, *hot spot*, *magma chamber* dans le *NODE*, *hot spot* dans le *AH*, etc.

2.1.2. Le terme est considéré comme un des sens du mot-vedette

De très nombreux termes sont en réalité considérés comme un des sens d'un mot-vedette polysémique. C'est par exemple le cas du terme *sill* dans le *NODE*, comme le montre la figure suivante :

Figure 45 : Extrait de l'entrée *sill* du *NODE*

<p>sill (also chiefly <i>Building cill</i>) <i>noun</i> a shelf or slab of stone, wood, or metal at the foot of a window or doorway. a strong horizontal member at the base of any structure, e.g. in the frame of a motor or rail vehicle.</p>
<p><i>Geology</i> a tabular sheet of igneous rock intruded between and parallel with the existing strata. Compare with DYKE (1).</p>
<p>an underwater ridge or rock ledge extending across the bed of a body of water.</p>

2.1.3. Sous-sens d'une division sémantique

De manière plus complexe encore, le terme est parfois présenté comme une sous-division d'une division sémantique plus large : c'est par exemple le cas de *bomb* dans *NODE* :

Figure 46 : Extrait de l'entrée *bomb* du *NODE*

<p>bomb <i>noun</i> 1. a container filled with explosive or incendiary material, designed to explode on impact or when detonated by a timing, proximity, or remote-control device.</p>

<p>[with <i>modifier</i>] an explosive device fitted into a specified object: a 100 lb van bomb. (the bomb) nuclear weapons considered collectively as agents of mass destruction: <i>she joined the fight against the bomb</i>.</p>
<p>2. a thing resembling a bomb in impact or shape, in particular:</p>
<p>(also volcanic bomb) a lump of lava thrown out by a volcano.</p>
<p><i>informal</i> a cannabis cigarette.</p>
<p><i>informal</i> a film, play, or other event that fails badly: <i>that bomb of an old movie</i>.</p>
<p>(a bomb) <i>Brit. informal</i> a large sum of money: <i>it will cost a bomb in call charges</i>.</p>
<p>a long forward pass or hit in a ball game: a <i>two-run bomb</i>.</p>
<p>a pear-shaped weight used to anchor a fishing line to the bottom.</p>

2.1.4. Sous-entrée

Les termes complexes sont assez souvent présentés comme sous-entrées. Les sous-entrées sont marquées typographiquement et sont assorties d'une définition. C'est le cas, par exemple, de *cône volcanique* dans l'entrée *cône* du *NPR* :

Figure 47 : Extrait de l'entrée *cône* du *NPR*

<p>5♦ <i>Géol. Cône volcanique</i> : lieu où les laves et magmas en fusion atteignent la surface de la Terre.</p>

2.1.5. Le terme figure uniquement dans un exemple

Certains syntagmes apparaissent seulement dans les exemples : c'est le cas d'*igneous rock* qui est présenté comme un exemple sous *igneous* dans *OXHA* ; c'est également le cas de *eruptive activity* qui n'apparaît que dans une phrase d'exemple dans le *NODE* :

Figure 48 : Extrait de l'entrée *eruptive* du *NODE*

eruptive
adjective of, relating to, or formed by volcanic activity: a history of the **eruptive activity** in an area.

2.1.6. Le terme figure comme un dérivé du mot-vedette

La plupart des mots dérivés, lorsqu'ils sont répertoriés, sont présentés sans définition. C'est le cas, par exemple, de *basaltic*, *magmatic*, *volcanologist*, *volcanological* dans le dictionnaire unilingue *NODE*. Le *NPR* a adopté cette méthode (plus typique des dictionnaires anglais, comme nous l'avons vu) depuis peu. Il suffit de regarder l'entrée *volcanologie* de ce dictionnaire :

Figure 49 : Extrait de l'entrée *volcanologie* dans le *NPR*

volcanologie [vɔlkanɔlɔʒi] n. f.
• 1890 *association internat. de volcanologie*; var. vieillie *vulcanologie* 1910; cf. angl. *vulcanology* (1858), puis *volcanology* (1886); de *volcan* ou lat. *vulcanus* et *-logie*
♦ Didact. Science qui étudie les phénomènes volcaniques, leurs causes, leur mécanisme. —
Adj. VOLCANOLOGIQUE. N. VOLCANOLOGUE.

2.1.7. Problème propre aux termes complexes

2.1.7.1. Dictionnaires unilingues

Un exemple est assez parlant : celui de la collocation *extinct volcano* dans les dictionnaires unilingues anglais. Ce terme est présenté de manière totalement différente dans le *AH* (où il figure comme exemple), et dans le *NODE* (où il figure comme référent) :

Figure 50 : Extrait de l'entrée *extinct* de *AH*

2. No longer burning or active: **an extinct volcano**

Figure 51 : Extrait de l'entrée *extinct* du *NODE*

extinct
adjective (of a species, family, or other larger group) having no living members: *trilobites and dinosaurs are extinct.*
 often *humorous* no longer in existence: *the sort of girls' school that is now extinct.*
 (of a volcano) not having erupted in recorded history.
 no longer alight: *his now extinct pipe.*
 (of a title of nobility) having no qualified claimant.

Un autre exemple, pris dans un dictionnaire unilingue français, montre des incohérences de présentation au sein d'un même dictionnaire : c'est celui d'*arc volcanique* dans le *NPR*. Non seulement, il y a un doublon inutile, mais la définition donnée semble différente selon l'entrée consultée, comme le montrent les deux extraits de ce dictionnaire :

Figure 52 : Extrait de l'entrée *volcanique* du *NPR*

1♦ Relatif aux volcans et à leur activité; qui fait partie, qui provient d'un volcan. *Activité, éruption volcanique. Bouche, cheminée, cône volcanique. Rocher, aiguille, dôme volcanique. Déjections, projections volcaniques, de matières volcaniques. Roches volcaniques.*
 ⇒ *éruptif, magmatique, plutonique; basalte, lave, obsidienne.* — Qui comporte des volcans.
 Arc, région, relief volcanique.

Figure 53 : Extrait de l'entrée *arc* du *NPR*

3♦ Par anal. Ce qui a la forme d'un arc. ⇒ *anse, arcade, arceau, 2. arche, arcure, demi-cercle, cintre, courbe.* Arc des sourcils, des lèvres. « Les landes formaient à l'horizon un immense arc noir où le ciel métallique pesait » (F. Mauriac). — Anat. Arc du côlon : côlon transverse. Arc neural ou vertébral. Arc branchial, costal.
 ◇ Phys. Arc électrique : émission de lumière intense provoquée par le passage d'un courant, dans le vide ou dans un gaz, entre deux électrodes de potentiel différent. Lampe* à arc.
 Soudage, soudure à l'arc. — Physiol. Arc réflexe*. — Géogr. Courbure. Arc montagneux, d'une chaîne de montagnes. Arc insulaire, d'un archipel. Arc volcanique. Arc morainique.

2.1.7.2. Dictionnaires bilingues

Un problème récurrent dans les dictionnaires bilingues est le non-parallélisme entre les deux sections d'un même dictionnaire. Par exemple, *active volcano* dans le *OXHA* est présenté sous *active* dans la partie anglais-français, mais sous *volcan* (comme équivalent de *volcan en activité*) dans la partie français-anglais. De même, *lava flow* est présenté sous *lava* dans la partie anglais-français du *HAR*, mais sous *coulée* dans la partie français-anglais de ce même dictionnaire. Nous n'avons pas pu identifier de schéma récurrent, tellement les présentations varient.

Un deuxième problème que connaissent les bilingues est, comme les unilingues, celui du risque de doublon, ou d'absence totale. Par exemple, lorsque nous avons étudié les termes de la série conceptuelle du degré d'activité, nous avons noté deux choses :

(1) alors que certaines collocations n'apparaissent que dans une seule section du dictionnaire (*volcan actif, volcan en sommeil* sont répertoriés seulement en langue source dans le *HAR* ; *volcan en repos* (*OXHA*) /

volcan au repos (*HAR*) sont répertoriés seulement en langue cible), d'autres apparaissent deux fois dans la même section : *active volcano* est ainsi donné comme équivalent à la fois sous *volcan* et sous *activité* (dans le *OXHA* et le *HAR*) ; *volcan éteint* apparaît en langue source à la fois sous *volcan* et sous *éteint* (dans le *OXHA* et le *HAR*)

(2) certaines collocations apparaissent seulement une fois dans la même section du dictionnaire bilingue sans aucune référence dans l'entrée à l'autre élément de la collocation. Dans les deux dictionnaires étudiés, ceci est systématique dans la partie anglais-français. Par exemple, dans le *OXHA*, on trouve *dormant volcano* sous *dormant*, mais il n'y a aucun renvoi à *dormant* dans l'entrée *volcano*. Dans la partie français-anglais, en revanche, le traitement est variable.

2.1.8. Conclusion sur l'emplacement des termes

Un coup d'oeil rapide sur l'ensemble des termes répertoriés dans les dictionnaires généraux analysés permet de constater que :

(1) la présentation varie beaucoup entre divers dictionnaires. Par exemple, le *NPR* inclut de très nombreux termes uniquement dans des exemples, alors que le *AH* n'a pas du tout d'exemple ;

(2) la présentation varie beaucoup au sein d'un même dictionnaire. Le problème se pose tout particulièrement pour les termes complexes, et de manière encore plus marquée pour les dictionnaires bilingues ;

(3) très peu de termes bénéficient d'une entrée, ou d'une sous-entrée propre, qui leur permettraient d'être définis.

2.2. Indications grammaticales

Nous ne mentionnons ici que deux aspects relatifs à la syntaxe qui présentent, selon nous, un défaut majeur dans les dictionnaires étudiés : tout d'abord, celui de la structure de certaines collocations, puis celui de la valence du verbe.

2.2.1. Structure des collocations : épithète et attribut

Reprenons l'exemple de la série conceptuelle désignant le degré d'activité d'un volcan (*volcan actif/active volcano*, etc.). Dans ces collocations de type adjectif + nom, l'adjectif peut soit être attribut, soit épithète. La comparaison des données du corpus comparable avec celle des dictionnaires généraux bilingues nous a permis de constater un défaut de présentation majeur. Pour *active volcano*, le *HAR* présente le schéma où *active* est attribut (**to be/become active (of volcano)** être / entrer en activité) ; cela pourrait inciter un utilisateur du dictionnaire non-anglophone à croire que *active* fait partie de la série des adjectifs en *a-* ne pouvant être utilisés qu'en position d'attribut (*asleep, ajar*, etc.). Or, les données du corpus nous ont montré que le schéma syntaxique le plus fréquent est celui où l'adjectif est épithète. Le problème est inversé pour l'adjectif *inactive* dans les deux dictionnaires bilingues : ceux-ci présentent l'adjectif en position d'épithète (*inactive volcano*), alors que les exemples tirés du corpus montrent que la position d'épithète est plus courante, comme en témoigne la citation suivante :

a volcano which is presently inactive but which may erupt again

2.2.2. La valence du verbe

Nous avons décidé d'analyser plus en détail le verbe *erupt*, étant donné, d'une part, que la collocation *volcano / erupt* était la collocation nom + verbe la plus fréquente de notre corpus, comme nous l'a indiqué la fiche *volcano* de Syntex (554 occurrences) et, d'autre part, que le parcours de certains contextes nous avait alertée sur un éventuel problème de construction syntaxique (transitif ou intransitif), comme nous l'avons expliqué à la fin du chapitre précédent. Pour mémoire, citons de nouveau ces contextes :

(2A) After periods of volcanic quiescence lasting as long as hundreds of thousands to even a million years, some Hawaiian volcanoes erupt alkalic volcanic products.

(2B) Pillow lavas are volumetrically the most abundant type because they are erupted at mid ocean ridges

Dans ces deux contextes, le verbe *erupt* est utilisé de manière *transitive*, emploi qui n'est mentionné dans aucun des deux dictionnaires bilingues analysés (*OXHA*, *HAR*), et qui n'est mentionné (de manière très générale) que dans le dictionnaire unilingue *AH*, de la manière suivante :

--tr. To force out violently

Nous avons décidé de poursuivre nos investigations dans le corpus comparable et dans le corpus traduit, afin de savoir s'il s'agissait là d'un usage fréquent ou non.

2.2.2.1. Répartition transitif / intransitif dans les corpus

Les résultats chiffrés se trouvent dans le tableau qui suit :

Tableau 51 : Fréquence en corpus des formes transitives et intransitives du verbe *erupt*

	Verbe intransitif	Verbe transitif
Corpus comparable	512 / 544 (92 %)	42 / 544 (8 %)
Corpus traduit	43 / 44 (97,7 %)	1 / 44 (2,3 %)

2.2.2.2. Analyse de chaque construction

2.2.2.2.1. Analyse du verbe intransitif

2.2.2.2.1.1. Corpus comparable

Parmi les 512 occurrences du verbe intransitif, 5 présentent le cas où le verbe *erupt* est utilisé dans un sens figuré, comme dans l'exemple suivant :

My Italian barber's face **erupted** into a smile as wide as a comb. " Pompeii ? " he said.
TIM-11-66

Nous avons laissé de côté ces occurrences qui ne concernent pas le sens volcanologique.

Nous avons également trouvé 15 occurrences de la forme *erupting volcano*, qui ne sont pas comptabilisées dans le chiffre 512, mais qui devraient figurer dans les dictionnaires bilingues du fait que la traduction en français présente un schéma syntaxique différent du schéma syntaxique anglais : la forme française est du type nom + préposition + nom (*volcan en éruption*).

2.2.2.2.1.2. Corpus traduit

Le dépouillement du corpus traduit livre 44 occurrences du schéma intransitif du verbe *erupt* (sous ses diverses formes : *erupt, erupts, erupted, erupting*), ce qui correspond à la quasi-totalité des occurrences.

2.2.2.2.1.3. Analyse des actants

L'analyse de tous les contextes où apparaissait le verbe *erupt* nous a permis de rassembler les données qui suivent concernant les actants (sujets) du verbe *erupt* intransitif :

Tableau 52 : Récapitulatif des actants – sujets de *erupt* intransitif

Actants (sujets) de <i>erupt</i>	Fréquence dans le corpus comparable	Fréquence dans le corpus traduit
<i>Volcano(es)</i>	176	11
Nom de volcan (<i>Mount St. Helens, Vesuvius, Mauna Kea...</i>)	166	8
	Sous-total = 342 67 % du nombre total d'occurrences	Sous-total = 19 43,2 % du nombre total d'occurrences
<i>Magma</i>	24	10 (22,7 %)
<i>Lava</i>	16	6
Divers (<i>molten rock, ash and rock, pyroclastic flows, flood basalts, igneous materials...</i>)	125	8

Les sous-totaux trouvés à la troisième ligne du tableau, ainsi que le fait que la plupart des contextes proviennent de quotidiens généralistes, pourraient expliquer que l'on ne trouve que *volcano* comme actant (sujet) du verbe *erupt* dans les dictionnaires généraux analysés. Toutefois, les trois dernières lignes du tableau ne devraient pas être mises de côté, car elles représentent une part non-négligeable des contextes répertoriés. De plus, dans tous les cas répertoriés dans ces trois dernières lignes, *erupt* ne peut pas être traduit par *entrer en éruption*, qui est l'équivalent habituellement présenté par les dictionnaires bilingues. En effet, *magma, lava*, et la catégorie que nous avons appelée « divers » représentent, de manière générale, tout ce qui peut être « éjecté du volcan ». Cet usage est bien répertorié dans le *NODE* :

be ejected from an active volcano: *hot lava erupted from the crust.*

2.2.2.2.2. Analyse du verbe transitif dans le corpus comparable et le corpus traduit

Le verbe *erupt* est utilisé de manière transitive dans 43 occurrences sur 554, soit dans environ 8% du nombre total d'occurrences du verbe. Ces occurrences proviennent de diverses sources, et correspondent aux trois schémas syntaxiques suivants [Note467](#) :

(i) X erupts Y

Volcanoes on other planets, and their moons, do not necessarily erupt the same materials as Earth's volcanoes

Ce schéma est le schéma typique de l'usage transitif du verbe. Nous avons trouvé 11 occurrences de ce schéma dans le corpus comparable, et une occurrence dans le corpus traduit.

(ii) Y is erupted (from X / by X)

Volcanic material can also be erupted from the side of a volcano to produce a flank eruption

Le deuxième schéma correspond à la forme passive du verbe. Nous avons trouvé 15 occurrences de ce type de construction dans le corpus comparable.

(iii) Y erupted (from X / by X)

Total volume of tephra erupted during the formation of Crater Lake was 18 cubic miles

Le troisième schéma syntaxique est le plus elliptique, utilisant seulement le participe passé. Nous avons trouvé 18 occurrences de ce schéma dans le corpus comparable.

S'il est vrai que la construction transitive ne représente qu'environ 8% des occurrences du verbe dans notre corpus, il nous semble que les dictionnaires généraux devraient néanmoins la répertorier, et sous toutes ses formes : en ce qui concerne les dictionnaires unilingues, le sens est vraiment différent du sens de *erupt* intransitif le plus courant (*entrer en éruption*) ; en ce qui concerne les dictionnaires unilingues, la traduction diffère de l'habituel *entrer en éruption*.

Passons à présent à un épineux problème de la microstructure : celui de l'indication du domaine.

2.3. Indication du domaine

Le domaine de la volcanologie est indiqué de plusieurs manières dans les dictionnaires que nous analysons.

2.3.1. Le mot-vedette contient le terme *volcano* / *volcan* ou est un dérivé

Lorsque le mot-vedette est un composé qui contient *volcan* ou *volcano*, ou bien lorsqu'il est un dérivé qui inclut la racine *volcan-*, l'allusion au domaine de la volcanologie est implicite.

2.3.2. Mot-clé dans la définition

L'appartenance au domaine est souvent indiquée par la présence du mot-clé *volcan* ou *volcano* dans la définition, comme c'est le cas pour *plug* dans le *NODE* :

a mass of solidified lava filling the neck of a volcano.

2.3.3. Actant / référent

Dans les dictionnaires bilingues surtout (mais également dans les dictionnaires unilingues, comme nous l'avons vu plus haut avec l'exemple de *extinct* dans le *NODE*), l'indication du domaine est très fréquemment faite par le biais d'un actant ou d'un référent : il suffit de regarder l'entrée *erupt* du *OXHA* pour s'en rendre compte :

Figure 55 : Extrait de l'entrée *erupt* du *OXHA*

erupt (intransitive verb)
1 [volcano] entrer en éruption;
2 figurative [war, violence, gunfire] éclater; [laughter, cry] jaillir, éclater; [person] (with anger) éclater (with de);
3 medicine [rash] apparaître; dentistry [tooth] percer.

2.3.4. Marques de domaines

Enfin, l'appartenance du domaine peut être signalée par le biais d'une marque de domaine. Rappelons qu'il n'existe pas de marque de domaine *volcanologie* dans les dictionnaires généraux que nous analysons (le seul dictionnaire où nous l'avons vu mentionnée est le *TLF*).

2.3.4.1. Nombre total de termes marqués

2.3.4.1.1. Dictionnaires unilingues

Tableau 53 : Nombre total de termes assortis d'une marque de domaine dans les dictionnaires unilingues

NPR		PL		NODE		AH	
24/63	38 %	17/53	32 %	26/64	41 %	13/44	30 %

La vue d'ensemble des résultats nous fait constater qu'il y a plus de termes non marqués que de termes marqués. Toutefois, aucune tendance particulière ne se dégage quant aux dictionnaires unilingues.

Dictionnaires bilingues

Tableau 54 : Nombre de termes assortis d'une marque de domaine dans les dictionnaires bilingues

	OXHA		HAR		HAR		E-F	
	F-E	E-F	F-E	E-F	F-E	E-F	F-E	E-F
Termes français	7/36	19 %	1/30	3 %	8/30	27 %	7/24	29 %
Termes anglais	8/36	22 %	9/28	32 %	10/29	34 %	6/21	28 %

Dans l'ensemble, les termes semblent légèrement moins marqués dans les dictionnaires bilingues que dans les dictionnaires unilingues. Cependant, on ne note pas de différence importante entre les deux dictionnaires généraux, ni de différence significative entre deux sections d'un même bilingue, si ce n'est pour les termes français dans le *OXHA*.

2.3.4.1.3. Diversité des marques relevées

Les marques relevées sont diverses : la marque *géologie* (domaine superordonné) est la plus communément utilisée, et elle est utilisée dans tous les dictionnaires (mais l'abréviation auquel il est fait recours varie). Ce sont le *NPR* et le *NODE* qui en font l'usage le plus abondant. Parmi les domaines connexes, on relève les marques suivantes : *géographie* (*OXHA*, *HAR*, *NPR*), *minéralogie* (*NPR*), *chimie* (*NPR*). Deux marques peuvent paraître surprenantes : *météorologie* pour *nuée ardente* dans le *OXHA*, et *astronomy* pour le terme *ejecta* dans le *NODE*.

2.3.4.1.4. Fonction de la marque

Dans les dictionnaires bilingues, la marque de domaine remplace l'indication sémantique en langue source pour distinguer le sens volcanologique des autres sens reliés au même signifiant, mais, parfois, dans le cas des termes monosémiques, elle est utilisée tout simplement pour indiquer l'appartenance au domaine, comme c'est le cas pour *lave* dans *HAR*, ce qui ne paraît pas strictement nécessaire :

Lave (geology) lava

2.3.4.1.5. Emplacement et portée de la marque

Comme nous l'avons noté dans le chapitre deux, la portée de la marque n'est pas toujours évidente à établir. On peut supposer que, dans l'entrée suivante, la marque *géographie* concerne *arc volcanique*, mais la présentation n'est pas très claire :

Figure 56 : Extrait de l'entrée *arc* du *NPR*

— Géogr. Courbure. *Arc montagneux*, d'une chaîne de montagnes. *Arc insulaire*, d'un archipel. *Arc volcanique*. *Arc morainique*.

2.3.4.1.6. Cohérence du marquage pour une même série conceptuelle

Lorsque nous avons étudié la série conceptuelle relative au degré d'activité d'un volcan, nous avons pu noter qu'une seule entrée était marquée, l'entrée *dormant* du *OXHA* :

2) **geology** [volcano] au repos, en sommeil;

L'étiquette semble faire double emploi avec le référent ici.

2.3.4.1.7. Absence de marquage

Parfois, une marque d'appartenance au domaine serait nécessaire à la place d'un référent : l'entrée *active* du *OXHA* est particulièrement incohérente de ce point de vue là. Alors que de nombreux termes bénéficient d'une division sémantique séparée, repérable par la marque de domaine qui se trouve au début, le terme de volcanologie est présenté parmi les sens « généraux » :

Figure 57 : Entrée *active* (anglais-français) du *OXHA*

Active [...] adjective

- 1 **general** [*person, life, mind, member, resistance*] actif/-ive; [*campaign*] énergique; [*debate*] animé; [*volcano*] en activité; to be active in être un membre actif de [*party, organization*]; to be active in doing s'employer (activement) à faire; to play an active role ou part in sth jouer un rôle actif dans qch; to take an active interest in sth s'intéresser activement à qch;
- 2 **military** [*unit*] actif/-ive;
- 3 **linguistics** [*voice, verb*] actif/-ive;
- 4 **finance** [*trading, dealing*] actif/-ive;
- 5 **computing** [*file, window*] actif/-ive;
- 6 **law** [*law*] en vigueur

2.3.5. Conclusion sur l'indication d'appartenance au domaine

Les sens propres à la volcanologie sont généralement bien indiqués, quel que soit le moyen utilisé. Le problème principal réside dans la cohérence d'utilisation de ces divers moyens. (AUTRE CONCLU ?)

2.4. Indication du registre

Un fait est marquant pour les marques de registre : les termes anglais ne sont quasiment jamais marqués (on relève une seule marque pour l'ensemble de tous les termes anglais répertoriés). En revanche, les termes français sont plus marqués, mais essentiellement dans le *NPR*, pour lequel on relève 17 marques indiquant le registre. Ces marques sont de divers type (*courant, didactique, figuré, technique, spécialiste...*), mais aucune logique ne semble particulièrement se dégager. Un seul terme est marqué dans les dictionnaires bilingues : il s'agit du terme *ejecta* dans le *OXHA* (en langue-cible), qui porte la marque « spécialiste ».

L'utilisateur a donc peu de chances d'être renseigné sur le degré de spécialisation des termes par le biais de ces marques.

2.5. Problème propre aux dictionnaires unilingues : définitions

2.5.1. Nombre de termes définis parmi les termes présents

Tableau 55 : Nombre de termes définis par les termes répertoriés dans les unilingues

NPR		PL		NODE		AH	
30/63	48%	43/53	81%	50/64	78%	38/44	86%

La comparaison de la proportion de termes définis vient relativiser les « scores » quantitatifs présentés dans l'analyse de la macrostructure. En effet, le *NPR* a beau inclure de très nombreux termes de la volcanologie, à peine la moitié d'entre eux sont définis (souvenons-nous que de nombreux termes ne sont présents que dans les exemples). A l'opposé, le *AH*, qui avait un taux d'inclusion relativement faible, est celui qui définit le plus grand nombre de termes.

2.5.2. Critères d'analyse des définitions pour les termes

2.5.2.1. Critères communs à tous les termes : précision linguistique

2.5.2.1.1. Définitions circulaires

Comme pour les mots de la langue générale, très souvent, les dictionnaires unilingues incluent des définitions circulaires pour les termes, ainsi l'entrée *extinct* du *AH* renvoie dos à dos *extinct* et *active*

2. No longer burning or active: *an extinct volcano*.

2.5.2.1.2. Simplification excessive

Certaines définitions présentent une simplicité excessive, qui frôle l'inexactitude, comme c'est le cas pour *éteint* dans le *NPR* :

Figure 59 : Extrait de l'entrée *éteint* du *NPR*

éteint, einte [etR, Rt] adj.

• de *éteindre*

1♦ Qui ne brûle, n'éclaire plus. Chaudière éteinte. — Voiture qui circule, bateau qui navigue tous feux éteints. — Astre éteint. ⇒ 2. mort. Volcans éteints. — Par anal. Chaux* éteinte (opposé à chaux vive).

2.5.2.1.3. Métalangage compliqué

Enfin, certaines définitions font à l'inverse preuve d'une complexité qui peut laisser perplexe : ainsi, le *AH* dit d'un *dormant volcano* qu'il est "temporarily quiescent".

2.5.2.2. Critères propres aux termes appartenant à des séries conceptuelles

Comme l'explique L'Homme (2003 : 27), la définition terminologique, rappelons-le, obéit à des principes bien délimités ; elle souscrit à « des principes élaborés par l'école classique de terminologie formulés dans [une] norme ISO (...) et reprise (...) dans les manuels de terminologie ». Ainsi, selon Béjoint (1997 : 25), « la définition terminologique peut aider l'utilisateur à situer le concept dans [une] organisation conceptuelle : il s'agit de matérialiser, par des moyens langagiers, les relations qu'entretiennent entre eux les concepts du domaine ». Rappelons donc ici que la définition terminologique, idéalement, situe le terme par rapport à son hyperonyme (*genus*) et par rapport à ses co-hyponymes en indiquant en quoi il diffère d'eux (*differentiae*). C'est ce qu'indique L'Homme (*ibid.*) en termes plus précis lorsqu'elle écrit :

La définition terminologique est (...) par essence de nature analytique et adhère au programme aristotélicien en dégageant a) un genre prochain (également appelé *incluant* ou *genus* dans la littérature) qui rattache le mot défini à une classe ; b) des caractéristiques spécifiques (également appelées *differentiae*) qui servent à distinguer le mot défini des mots qui désignent les membres de classes voisines. De façon globale, les définitions terminologiques doivent témoigner de l'organisation conceptuelle des termes d'un domaine et la définition par genre prochain et caractéristiques spécifiques semble être le moyen idéal, compte tenu de l'état actuel des connaissances, pour y parvenir.

C'est donc sur cette base que nous analysons les définitions trouvées dans les dictionnaires à l'aune des éléments fournis par le corpus.

2.5.2.2.1. Série « degré d'activité du volcan »

2.5.2.2.1.1. Générique

2.5.2.2.1.1.1. Le générique est-il présent ou défini dans le dictionnaire ?

Qu'il s'agisse des dictionnaires généraux anglais ou des dictionnaires généraux français, aucun des termes qui pourraient faire office de terme générique pour la série « degré d'activité du volcan » ne figurent dans la nomenclature, comme nous l'avons vu. A fortiori, nous n'avons donc trouvé aucune définition.

2.5.2.2.1.1.2. Y a-t-il une référence au générique dans la définition des co-hyponymes ?

Pour les termes qui sont présents et définis dans les dictionnaires (ce qui est loin d'être le cas pour tous), la plupart du temps, la définition prend la forme d'une périphrase propre aux adjectifs. Nous avons relevé trois sortes de tournures adjectivales différentes, que nous illustrons avec les trois exemples qui suivent :

- Relatives

Figure 60 : Extrait de l'entrée *active* du *NODE*

(of a volcano) **that is erupting** or **has erupted** in historical times.

- Participe présent
- 2. No longer burning or active: *an extinct volcano*.
- Adjectif synonyme
- 3. Temporarily quiescent: *a dormant volcano*

Aucune de ces périphrases ne fait référence à un générique quelconque. En réalité, seuls deux exemples peuvent être considérés comme y faisant approximativement allusion : dans le dictionnaire *AH*, pour le terme *active*, nous trouvons le mot *state* dans la définition (nous l'avons mis en caractères gras dans la figure correspondante) ; dans le *NPR*, le lecteur cherchant *volcan en activité* est renvoyé à *éruption*, dont la définition comporte également le mot *état* (lui aussi mis en gras dans la figure qui suit).

- 5. Being in a **state** of action; not passive or quiescent: *an active volcano*.

2 Jaillissement des matières volcaniques; **état** d'un volcan qui émet ces matières. *Éruption de la lave. Volcan en éruption.*

Figure 64 : Extrait de l'entrée *éruption* dans le *Nouveau Petit Robert 2000*

2♦ Jaillissement des matières volcaniques; **état d'un volcan qui émet ces matières**
Éruption de la lave. Volcan en éruption.

L'analyse de cette deuxième série de termes nous fait parvenir à des conclusions bien différentes. Données du corpus et données des dictionnaires convergent en ce sens qu'elles semblent montrer toutes deux qu'il n'y a pas réellement de terme générique pour rassembler les adjectifs *actif*, *endormi* et *éteint* et leurs équivalents anglais. De plus, le métalangage lexicographique propre à la description des adjectifs joue peut-être également un rôle.

Ces observations vont dans le sens de celles faites dans l'étude de L'Homme (2003 : 33), qui remet en cause la nécessité du recours au terme générique dans les dictionnaires spécialisés :

Le genre prochain classificateur n'est pas toujours facile à trouver et nous irons même jusqu'à dire qu'il n'est pas forcément le plus utile (...). L'information pertinente pour lier un terme défini à des concepts voisins ou pour le rattacher ne se limite pas à ce qui est normalement identifié comme genre prochain et, même, n'est pas forcément exprimée par lui. L'information utile peut se trouver ailleurs dans la définition et cette dernière peut contenir divers types d'information utile.

Après nous être intéressée aux informations relatives aux termes génériques, dans le corpus et dans les dictionnaires, passons maintenant à l'analyse des termes spécifiques, ou co-hyponymes.

2.5.2.2.1.2. Co-hyponymes

2.5.2.2.1.2.1. Présence d'une définition des co-hyponymes

Trois cas de figures problématiques se sont présentés : (i) le terme n'est tout simplement pas défini, (ii) le terme n'est pas défini tel quel, mais le terme auquel il renvoie par analogie est défini, (iii) le terme n'est pas défini tel quel, mais il illustre une définition s'appliquant à des mots de la langue générale. Nous donnons ci-après quelques exemples illustrant ces trois cas de figure, tirés des dictionnaires français qui ont plus tendance à inclure des mots sans les définir.

- Aucune définition

Le terme *volcan actif* n'est pas défini du tout dans le NPR (alors que nous avons vu qu'il s'agit de la collocation la plus fréquente du type *volcan* + adjectif dans notre corpus). Il est simplement mentionné dans l'entrée du mot *volcan* dans la longue liste d'exemples qui rassemble pêle-mêle mots composés, collocations et combinaisons libres.

- Définition par renvoi analogique

Le terme *volcan en activité*, qui est présent à la fois dans l'entrée *volcan* et dans l'entrée *activité*, n'est défini nulle part tel quel. Cependant, dans l'entrée *activité* figure un renvoi à *éruption*, où une définition est présente, comme nous l'avons vu plus haut. Le lien de parenté ou degré de synonymie entre *volcan en activité* et *volcan en éruption* n'est toutefois pas précisé.

- Définition appartenant à la langue générale

Enfin, dans certains cas, le terme ne fait qu'illustrer une définition qui s'applique à la langue générale, ce qui revient finalement à dire que l'unité lexicale en question n'est pas considérée comme un terme. Voici pour exemple le traitement de *volcan en activité* dans le **PLNote468** :

1. Ensemble des phénomènes par lesquels se manifestent certaines formes de vie, un processus, un fonctionnement. *Activité réflexe, intellectuelle. Volcan en activité.*

Après avoir vu sous quelle forme se présente la définition, lorsqu'il y en a une, voyons maintenant si cette définition fait référence ou non, pour un terme hyponyme, à ses co-hyponymes.

2.5.2.2.1.2.2. Définition des co-hyponymes les uns par rapport aux autres

Le cas le plus fréquent rencontré est celui où nulle mention n'est faite des co-hyponymes, que la définition revête ou non un caractère scientifique. On trouve ainsi des définitions à caractère très général, voire simpliste, comme dans le cas de *volcan éteint* dans le NPR (figure 19), où la vision du volcan semble se réduire à une « montagne qui brûle » :

Figure 66 : Extrait de l'entrée *éteint* du NPR

1♦ Qui ne brûle, n'éclaire plus. *Chaudière éteinte. — Voiture qui circule, bateau qui navigue tous feux éteints. — Astre éteint. ⇒ 2. mort. Volcans éteints. —*

D'autres définitions, bien que scientifiquement plus exactes, ne font pas plus référence aux autres hyponymes de la série. C'est le cas par exemple de *extinct volcano* dans le NODE.

Å (of a volcano) not having erupted in recorded history.

Dans les très rares cas où il est fait mention des co-hyponymes se pose, pour cette série en tout cas, un problème de circularité, typique des dictionnaires généraux unilingues selon L'Homme (2003 : 28). Nous nous contenterons de citer l'exemple fort représentatif de *dormant volcano* dans le NODE :

Å (of a volcano) temporarily inactive.

Cette dernière entrée fait appel à *inactive*, qui n'est pas défini dans son sens volcanologique. C'est donc seulement sous *active* que le lecteur est enfin renseigné.

2.5.2.2.1.3. Differentiae

2.5.2.2.1.3.1. Analyse du corpus

A priori, la classification des volcans selon le degré d'activité semble simple, comme nous le montrait l'arbre sommaire présenté plus haut dans ce chapitre. L'extrait de corpus suivant nous inciterait également à le croire :

Volcanoes are classified as extinct, dormant or active

Cependant, lorsque l'on se penche un peu plus sur tous les contextes où apparaissent les termes de cette série notionnelle, apparaissent de gros problèmes de flou sémantique et de synonymie partielle, comme le suggère d'ailleurs cet autre contexte tiré du corpus anglais :

Classifying a volcano as active, dormant, or extinct is a subjective and inexact exercise.

Nous avons donc décidé de nous livrer à une analyse par sème ou trait sémantique des co-hyponymes désignant le degré d'activité des volcans ; le parcours des contextes, et notamment la concordance qui suit, nous a ainsi permis d'identifier trois traits sémantiques différents, que nous avons soulignés :

A dormant volcano is a volcano that is not now erupting but has erupted in historic time, since written records were kept (the last 200 years in Hawaii), and is likely to do so in the future.

Après un examen minutieux de nombreux contextes, nous sommes donc parvenue à dresser le « bilan sémantique » suivant :

Tableau 56 : Résumé des traits sémantiques inhérents aux termes de la série conceptuelle du degré d'activité du volcan

	<i>Actif</i>	<i>Endormi</i>	<i>Eteint</i>
Actuellement en éruption	+ / -	-	-
A connu des éruptions au cours de la période historique	+	+	-
Susceptible de se réveiller	+	+	+

Trois problèmes de flou sémantique ressortent de l'analyse de ce tableau :

- Confusion entre *actif* et *endormi*

	<i>Actif</i>	<i>Endormi</i>	<i>Eteint</i>
Actuellement en éruption	+ / -	-	-

L'analyse de la première ligne du tableau précédent permet de voir que lorsque l'adjectif *actif* ne possède pas le trait sémantique « actuellement en éruption », il est synonyme de l'adjectif *endormi*, comme le confirment les quelques contextes suivants :

There is no precise distinction between an active and dormant volcano

Il convient de bien distinguer un volcan actif d'un volcan éteint car un volcan actif peut être soit en activité soit en sommeil.

Je me suis rendu sur de nombreux volcans actifs, parfois en pleine éruption.

- Caractère vague de la « période historique »

	<i>Actif</i>	<i>Endormi</i>	<i>Eteint</i>
A connu des éruptions au cours de la période historique	+	+	-

L'analyse de la seconde ligne du tableau rassemblant les traits sémantiques nous permet de voir qu'un grand flou règne autour du deuxième trait. En effet, ladite « période historique » varie d'un endroit du globe à l'autre pour la bonne et simple raison qu'elle dépend du moment où l'écriture a été inventée ! Il s'agit donc d'une définition qui pèche par son caractère anthropocentrique. En témoigne, exemple choisi parmi tant d'autres, le contexte qui suit :

La notion de volcan actif est difficile à préciser.

On peut inclure dans cette catégorie seulement les quelque 600 volcans qui ont eu des éruptions au cours de la période historique, étant entendu que la période historique a une durée très variable puisqu'elle a commencé avec l'apparition de l'écriture, il y a plus de cinq mille ans au Proche-Orient et en Egypte, moins de cinq cents ans dans les Amériques, à peine trois cents ans en Océanie. (MON-7-51)

The official list of active volcanoes compiled by the Smithsonian institution in Washington DC lists those that have erupted in the last 10,000 years a total of more than 1,500 worldwide.

Le parcours d'un grand nombre d'occurrences du corpus nous a permis de constater que cette norme était en réalité très peu utilisée.

- Confusion entre *éteint* et *endormi*

	<i>Actif</i>	<i>Endormi</i>	<i>Eteint</i>
Susceptible de se réveiller	+	+	+

Enfin, l'analyse de la troisième ligne du tableau soulève le problème de la définition de la durée des phases de repos entre les éruptions, ce qui rejoint le problème précédent. Les deux contextes qui suivent illustrent clairement ce problème :

La difficulté réside alors à distinguer un volcan en sommeil (cette phase peut durer plusieurs siècles ou plusieurs millénaires) et susceptible de se réveiller (dans quelques jours ou dans plusieurs milliers d'années), d'un volcan complètement éteint.

Whether or not inactive volcanoes are considered truly extinct, or just dormant, depends partly on the average repose interval between eruptions. As noted in eruptive variability, explosive eruptions like those at Toba and Yellowstone have repose intervals of hundreds of thousands of years, whereas non explosive eruptions have very short repose intervals.

Ainsi, l'analyse des données du corpus nous a permis de constater que, pour cette série conceptuelle, il existe déjà un assez grand nombre de problèmes terminologiques au niveau des spécialistes : comment les dictionnaires généraux s'en accommodent-ils ?

2.5.2.2.1.3.2. Analyse des dictionnaires

Le premier trait sémantique, « actuellement en éruption ou non », est le trait sémantique qui est le mieux représenté dans les dictionnaires généraux analysés. C'est ainsi que le *NPR*, comme nous l'avons remarqué précédemment, définit (de manière détournée) *volcan en activité* par *volcan en éruption*.

Le deuxième trait sémantique, « a connu des éruptions au cours de la période historique ou non », figure uniquement dans le *NODE*, et pour seulement deux des trois termes (*active*, et *extinct*, dont nous citons l'entrée dans la figure 25) :

(of a volcano) not having erupted in recorded history.

Le troisième et dernier trait sémantique, « susceptible ou non de se réveiller », se retrouve plus ou moins dans plusieurs dictionnaires qui reproduisent le problème de flou sémantique en utilisant la formulation « temporaire » pour désigner la phase de repos. C'est par exemple le cas de *dormant* dans le *AH* :

3. Temporarily quiescent: *a dormant volcano*.

La conclusion qui s'impose est donc que le dictionnaire général échappe partiellement aux problèmes de contradictions terminologiques internes à la volcanologie, puisque aucun des quatre dictionnaires ne mentionne les trois traits sémantiques identifiés simultanément. Mais cela signifie par ailleurs qu'il est donc très éloigné de la réalité scientifique. Les dictionnaires spécialisés rendent plus justice à ces problèmes terminologiques : ainsi, le dictionnaire *EVE* précise dans l'entrée consacrée à *dormant volcano* :

The problem, however, is that there really is no distinction between *activebut not currently erupting* and *dormant*.

Voyons à présent comment se présente le problème pour notre deuxième série d'exemples.

2.5.2.2.2. Série « projections volcaniques »

2.5.2.2.2.1. Génériques

2.5.2.2.2.1.1. Le générique fait-il l'objet d'une définition dans le dictionnaire général ?

On note une grande différence entre dictionnaires français et dictionnaires anglais concernant la définition du terme générique qui englobe les diverses projections volcaniques. En effet, à la fois dans le *NPR* et dans le *PL*, *projections* n'est pas défini à part dans son sens volcanologique, mais est utilisé pour illustrer le sens « matières projetées », comme en témoigne la deuxième partie soulignée de l'entrée suivante, tirée du *NPR* :

Figure 71 : Début de l'entrée *projection* dans le *NPR*

projection [pYCFDksjT] n. f.

- 1314; *lat. projectio*, de *projectus*, p. p. de *projicere*
- ♦ Action de jeter, de lancer en avant (⇒ 1. jet; projeter, I). *Projection de liquide, de vapeur.* — Lancement, jet (de projectiles). *Projection de pierres, d'obus. Angle de projection, de tir.* — Géol. Projection de cendres par un volcan.
- ◊ Matières projetées (surtout au plur.). Les projections incandescentes d'un volcan.

⇒ déjection. — *Projections de boue. Projections de graisse d'une friture.*

Il est par ailleurs bien curieux que le sens qui possède l'étiquette de domaine « Géologie » (premier encadré dans la figure ci-dessus) soit l'action de projeter, et non le résultat de cette action (voici de nouveau un problème de portée de la marque).

En ce qui concerne les dictionnaires anglais, le bilan, bien que meilleur, est toutefois mitigé. En effet, la définition « géologique » de *debris*, comme nous l'avons indiqué plus haut, peut seulement plus ou moins bien s'appliquer aux débris volcaniques, et *pyroclast* n'est pas défini dans *NODE*, mais uniquement présenté comme un dérivé de *pyroclastic*, terme qui est lui-même défini (cf. figure 5).

Figure 72 : Entrée *pyroclastic* du *NODE*

pyroclastic /%pvIr@ (U) "klastIk/ *Geology*
 Ā *adjective* relating to, consisting of, or denoting fragments of rock erupted by a volcano.
 Ā *plural noun* (pyroclastics) **pyroclastic** fragments.
 —DERIVATIVES
pyroclast *noun*.

2.5.2.2.1.2. Y a-t-il une référence au générique dans la définition des spécifiques ?

Plusieurs cas de figure sont apparus lorsque nous nous sommes penchées sur les définitions des termes spécifiques.

- Référence explicite

Nous avons trouvé une référence explicite au terme générique dans la définition des spécifiques dans seulement deux cas pour l'ensemble des termes génériques analysés : il s'agit des spécifiques *lapilli* et *endre* dans le *PL*, comme en témoignent les entrées suivantes, où le générique est encadré :

Figure 73 : Entrée *lapilli* du *PL*

lapilli [lapili] nom masculin pluriel
 (mot italien, *petites pierres*)
 Projections volcaniques de petites dimensions (entre 2 et 64 mm de diamètre).

Figure 74 : Entrée *endre* dans le *Petit Larousse2002*

cendre nom féminin

(latin *cinis, cineris*)

1. Résidu solide, souvent pulvérulent, produit par la combustion d'une substance.
– Couvrir sous la cendre : se développer sourdement avant d'éclater au grand jour.
2. [Géologie] Fines particules de **projections volcaniques** ayant une large extension.

Il s'avère toutefois assez ironique de trouver cette référence alors que le *Petit Larousse* ne définit pas *projections(volcaniques)*, comme nous l'avons signalé précédemment.

- Référence implicite

Le cas de figure le plus fréquent est en fait une référence implicite, ou simplifiée, au terme générique. Ainsi, on trouve assez souvent dans les définitions *fragment de lave*, qui est une façon simplifiée de dire *pyroclaste* (dont nous avons expliqué l'étymologie plus haut) ou encore de dire *debris*, couplé ou non à l'idée de quelque chose de « projeté ou d'éjecté hors du volcan », qui est une façon simplifiée de dire *éjectat* ou *projections*. A titre d'exemple pour illustrer notre propos, voici les entrées (partielles) de *bombe* dans le *NPR* et le *PL*, et de *bomb* dans le *NODE*, ainsi qu'un extrait de l'entrée *ash* du *AH*, où nous avons encadré ces reformulations.

— Géol.*Bombe volcanique* : fragment de lave renflé en son milieu, projeté au-dessus d'un cratère.

– **Bombe volcanique** : morceau de lave projeté lors d'une explosion volcanique et qui se solidifie dans l'air.

Å (also **volcanic bomb**) a lump of lava thrown out by a volcano.

2. *Geology*. Pulverized particulate matter ejected by volcanic eruption.

- Aucune référence

Enfin, nous avons trouvé certains cas où il n'est pas fait la moindre allusion, de quelque manière que ce soit, au générique, comme dans l'exemple suivant du *NPR* :

— Géol.*Cendres volcaniques* : résidus d'éruption.

Pour conclure sur ce point, après l'analyse des exemples de cette série de termes, il semble que le fait que le terme générique ne soit pas présent et (ou) ne soit pas défini n'est pas forcément gênant dans une optique de lexicographie générale dans la mesure où il est explicité ou reformulé dans la définition (comme « fragment de lave projeté »). En revanche, les définitions qui n'incluent aucune référence au générique, comme la toute dernière mentionnée ne sont pas du tout parlantes.

2.5.2.2.2. Co-hyponymes

2.5.2.2.2.1. Présence de définition des co-hyponymes

Nous ne nous attarderons pas trop ici sur le problème de la présence ou non de définitions pour les co-hyponymes ici, car les problèmes posés sont les mêmes que ceux relevés plus haut. Pour illustrer notre propos, citons deux exemples :

- un premier exemple où aucune définition ne figure ; c'est le cas de *bloc* dans le *NPR*, qui est juste

mentionné comme exemple illustrant *volcan*,

- un deuxième exemple où le terme n'est pas défini comme tel, mais utilisé comme illustration d'une définition qui semble concerner la langue générale : c'est le cas de *poussières volcaniques* sous l'entrée *poussière* du NPR :

Figure 80 : Extrait de l'entrée *poussière* du NPR

2♦ Matière réduite en fines particules (⇒ poudre); ces particules. *La fine poussière de froment. Poussière de charbon. ⇒ poussier. Poussières volcaniques.*

2.5.2.2.2.2. Définition des co-hyponymes les uns par rapport aux autres

Un premier constat s'impose : dans les dictionnaires anglais, où seuls deux termes sont présents, ces termes co-hyponymes ne sont guère mis en relation entre eux. Dans les dictionnaires français, une relation implicite est faite entre certains termes dans l'entrée *volcan* ; sous *endre*, un renvoi analogique peu précis renvoie à *lapilli*, comme on peut le constater dans la figure qui suit :

Figure 81 : Extrait de l'entrée *endre* du NPR

2♦ Par anal. Matière pulvérulente. *Endre bleue, verte* : sulfate, carbonate de cuivre. —
Géol. *Cendres volcaniques* : résidus d'éruption. ⇒ lapilli; cinérite.

2.5.2.2.2.3. Conclusion sur la définition des co-hyponymes

L'analyse des co-hyponymes pour nos deux séries d'exemples nous permet de dresser les deux constats suivants :

- soit le recours aux co-hyponymes dans la définition des hyponymes est inexistant (ce qui est surtout le cas de la série des projections volcaniques),
- soit le recours aux co-hyponymes est parcellaire et peu explicite (rappelons la circularité observée pour les définitions de la série du degré d'activité des volcans).

Passons, en tout dernier lieu, à l'analyse proprement sémantique de nos exemples, c'est-à-dire à l'analyse des caractéristiques spécifiques, ou « *differentiae* », qui distinguent les co-hyponymes les uns des autres.

2.5.2.2.3. Differentiae

Dans cette dernière partie de l'analyse, nous en arrivons à rapprocher de manière très précise les définitions de nature terminologique repérées en corpus avec les définitions de type lexicographique trouvées dans les dictionnaires.

2.5.2.2.3.1. Analyse du corpus

L'analyse des données tirées du corpus nous permet de dire que la base de classification des projections volcaniques solides utilisées par les spécialistes est la taille de la projection : il s'agit de la classification dite *granulométrique*. Voici un exemple représentatif de cette classification, tiré d'un magazine de vulgarisation du corpus français :

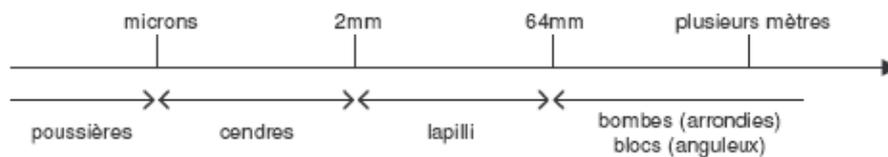
Les **bombes**, de forme globuleuse, et les **blocs**, de forme anguleuse, mesurent par définition plus de 6,4 centimètres mais souvent plusieurs mètres et ils pèsent alors plusieurs dizaines de tonnes. (...)

Pour des tailles comprises entre 2 et 64 millimètres, on parle de **lapilli** (" petites pierres " en italien).

Enfin les **cedres**, émises en quantité lors des éruptions vulcaniennes, plus petites que 2 millimètres, ne mesurent parfois que quelques microns seulement.

Cette classification est arbitraire, et peut être critiquée puisqu'elle ne permet pas de faire la distinction entre les *blocs* et les *bombes*, pour lesquels la distinction doit se faire par la forme (critère qui est d'ailleurs utilisé également pour distinguer entre eux les différents types de *bombes* : *bombes en croûte de pain*, *bombes en chou-fleur*, *bombes en bouse de vache*). De plus, elle ne prend pas en compte la composition des projections. Elle a toutefois le très grand mérite d'être claire, contrairement à celle vue précédemment pour la série *actif*, *endormi*, *éteint*. Il est donc possible d'établir un schéma récapitulatif de cette classification, que nous présentons dans la figure qui suit :

Figure 82 : Classification granulométrique des projections volcaniques



Cette classification rigoureuse est-elle reproduite dans les dictionnaires ?

2.5.2.2.3.2. Analyse des dictionnaires

En réalité, un seul dictionnaire fait allusion à la classification granulométrique, et cela pour un seul terme : il s'agit de *lapilli* dans le *PL*.

lapilli [lapili] nom masculin pluriel

(mot italien, *petites pierres*)

Projections volcaniques de petites dimensions (entre 2 et 64 mm de diamètre).

On peut regretter qu'il n'y ait pas plus de cohérence dans ce même dictionnaire au niveau du traitement de ces termes : *bombe* et *cedres* s'y trouvent définis aussi, mais sans précision chiffrée.

Quelques dictionnaires font aussi allusion à la taille, mais de manière très peu précise : c'est le cas de *lapilli* dans le *AH* et de *cedres* dans le *PL*.

la-pil-lus (l...-p^l...s) *n., pl. la-pil-li* (-p^l...^{oo}). A small, solidified fragment of lava. [Latin, diminutive of *lapis*, stone.]

2. [Géologie] Fines particules de projections volcaniques ayant une large extension.

2.5.2.2.3.3. Un compromis possible ?

A défaut de donner des précisions millimétriques qui ne sont pas nécessairement indispensables dans un dictionnaire général, il semblerait qu'un compromis pourrait être trouvé entre classification granulométrique et approximations grossières ou inexistantes. C'est la particularité que présente la vulgarisation, et l'avantage que représente un corpus de vulgarisation comme celui que nous avons constitué. En effet, le contexte suivant, tiré du corpus français, pourrait servir de base à l'élaboration d'une définition lexicographique plus fine :

Les volcanologues classent les projections volcaniques selon leurs dimensions, des plus petites aux plus grosses :

- les " poussières ", aussi fines que de la farine ;
- les " cendres " (n'ayant rien à voir avec celles d'une cigarette ou d'un feu), ressemblant à du sable ;
- les " lapilli " (" petites pierres ", en italien), pouvant atteindre la taille d'une balle de tennis ;
- les " blocs ", sans limite de taille.

Une telle description fait appel aux connaissances de base du grand public, à des référents familiers, et serait en même temps d'une plus grande précision que celle actuellement présente dans les ouvrages lexicographiques.

2.6. Problème propre aux dictionnaires bilingues : équivalents

Comme nous l'avons vu dans le chapitre deux (cf. point 2.3.2.3), un des principaux problèmes rencontrés pour le traitement des termes dans les dictionnaires bilingues concerne l'exactitude des équivalents. Voyons comment se présente ce problème dans les dictionnaires bilingues que nous analysons.

2.6.1. Equivalents non attestés

Le croisement des données du corpus avec celles des dictionnaires bilingues permet de découvrir que certains équivalents fournis par les dictionnaires bilingues ne semblent pas être en usage. Ainsi, le dictionnaire *OXHA* donne le terme *volcan au repos* comme équivalent de *dormantvolcano*, et le dictionnaire *HAR* donne *volcan en repos*. Etant donné que ces équivalents nous paraissaient un peu douteux, nous avons effectué une recherche dans le corpus comparable, et n'avons trouvé aucune attestation de ces termes. En revanche, en faisant une recherche qui combinait les termes *volcan* et *repos* grâce au concordancier Cocoon, nous avons trouvé les contextes suivants :

alternant avec des phases de repos qui peuvent être très longues. Le volcan est alors dit éteint.

le volcan, qui ne connaît que des phases de repos rarissimes, entre en éruption.

tenu pour toujours actif un volcan dont l'actuelle période de repos n'est pas considérablement plus étendue

le volcan napolitain se trouve dans une phase de repos qui n'augure rien de bon pour le futur.

Ces contextes semblent indiquer que l'équivalent correct est plutôt *volcan en phase de repos* ou *volcan en période de repos*.

2.6.2. Termes dont la traduction est problématique

2.6.2.1. Pour des raisons linguistiques

Les termes métaphoriques, comme le verbe *se réveiller*, sont assez problématiques car il est difficile à un utilisateur de savoir si la métaphore se rend à l'identique dans l'autre langue. En ce qui concerne la collocation *volcan / se réveiller*, il n'est pas évident de déterminer quel équivalent est à choisir. Le *OXHA* propose à juste titre *to become active again*, mais le *HAR* ne propose aucun équivalent sous *se réveiller*. On trouve cependant *the renewed rumblings* ou *the awakening of a volcano* sous le terme *réveil* de ce même dictionnaire. La deuxième traduction peut paraître légèrement douteuse étant donné qu'elle ressemble fort à un calque, et il pourrait s'agir d'un phénomène de « translationese ». Une analyse du corpus traduit révèle que

le terme *awakening*, ainsi que les verbes *awake/re-awaken*, sont utilisés pour traduire *se réveiller* dans les traductions allant du français vers l'anglais, comme dans les trois exemples suivants :

[FRA] Dès leur découverte, la question a été posée de savoir si les volcans d'Auvergne pouvaient **se réveiller**.

[ENG] Since their discovery it has commonly been asked whether the volcanoes of the Auvergne could **re-awaken**. [~]

[FRA] La vengeance des dieux est terrible, le volcan **se réveille**. 1 184 personnes périssent dans les nuées ardentes et les coulées de boue.

[ENG] The vengeance of the gods was terrible, and the volcano - which had been dormant for six centuries - **awoke**: 1184 people died in the ash and mud. [~]

[FRA] Hekla est l'un des volcans les plus actifs d'Islande. Depuis son paroxysme de 1104, qui fut, avec celui de l'Oraefajokull en 1362, la plus forte éruption explosive des temps historiques dans ce pays, il a connu 167 **réveils**, le dernier en janvier 1991.

[ENG] Hekla (above, in a 16th-century print) is one of Iceland's most active volcanoes. Since its eruption in 1104 it has **awakened** 167 times, most recently in January 1991. [~]

Toutefois, le verbe *reawaken* ou le gérondif *reawakening* sont également utilisés dans les textes anglais qui servent de textes sources allant de l'anglais vers le français, comme dans les exemples suivants :

[ENG] The rapid scientific response to the **reawakening** of Mount St. Helens in 1980 drew on earthquake and ground movement-monitoring techniques developed at Kilauea. Similarly, techniques developed at Kilauea - especially the study of earthquake patterns - were critical to the successful prediction of the climactic eruption of Mount Pinatubo in June 1991, the second or third most powerful volcanic event of this century.

[FRA] Les techniques de surveillance des séismes et des mouvements du sol mises au point au Kilauea ont permis aux géologues de réagir rapidement face au **réveil** du mont Saint-Helens en 1980, et de prévoir la gigantesque éruption du mont Pinatubo. en 1991 - la deuxième ou la troisième éruption volcanique de ce siècle par sa puissance. [~]

[ENG] Thus any small-scale activity that might have preceded its **reawakening** went unnoticed.

[FRA] En conséquence, toute marque d'activité même faible, qui avait peut-être précédé son **réveil**, passa inaperçue. [~]

L'analyse des données du corpus comparable anglais confirme également que *reawaken* est utilisé par des locuteurs natifs. De plus, le parcours des contextes permet d'enrichir les équivalents possibles. En effet, le parcours du corpus comparable anglais nous a permis de repérer un grand nombre d'équivalents potentiels : *to be again in eruption, to be about to erupt, to be about to blow, to rumble back to life, to threaten to erupt, to begin to erupt, to erupt again, to erupt into life, etc.*

Nous venons d'évoquer un cas où le problème de traduction était essentiellement linguistique. Voyons à présent un cas où le problème d'équivalence se situe plutôt au niveau du concept.

2.6.2.2. Pour des raisons conceptuelles

L'analyse des contextes associés aux termes *fumerolles* et *fumarolle*, termes que nous avons retenus dans notre liste de 110 termes, nous a permis d'établir que ceux-ci sont en fait des faux amis, car les concepts qu'ils désignent ne se recouvrent pas totalement. Voici les contextes qui le confirment :

- Contextes français :

Les gaz sont émis par le cratère et par des orifices disséminés sur l'édifice. Ce sont les fumerolles dont la température peut atteindre 900 °C (Mérapi à Java). MAN

Des fumerolles sont émises par des fissures ou par de petits orifices. ABC

- Contextes anglais :

Sometimes it is easier for the magma or escaping gases to push through fissures on the volcano's flanks. Mount Etna in Italy, for example, has more than 200 secondary vents. Some of these emit only gases and are appropriately called fumaroles. MAN

Fumaroles. Fumaroles are vents that often occur on the side of volcanoes, emitting thick, often sulfurous gas. POCK

Fumaroles, which emit mixtures of steam and other gases, are fed by conduits that pass through the water table before reaching the surface of the ground. USGS1

Alors que le terme *fumerolles* en français désigne des gaz émis par des orifices, le terme *fumaroles* en anglais ne désigne que lesdits orifices par lesquels s'échappent les gaz. Les dictionnaires bilingues analysés ne manquent pas de tomber partiellement dans le piège. Alors que l'équivalent fourni pour *fumerolle* est exact (*fumarolic gas* dans OXHA, *smoke and gas* dans HAR), l'équivalent fourni pour *fumaroles* en anglais est inexact (*fumerolles*).

2.6.3. Equivalents non fournis

Comme nous l'avons vu plus haut, le verbe *erupt* ne peut pas toujours se traduire par *entrer en éruption*. L'équivalent semble dépendre de la nature du sujet du verbe, que celui-ci soit transitif, ou intransitif. Nous avons donc approfondi les recherches au sujet de ce verbe. Rappelons qu'un des contextes problématiques anglais était le suivant :

(1A) In July 1986, just as it appeared that Puu Oo would start the 48th episode, magma began to erupt from new fissures at the base of the cone.

2.6.3.1. Equivalents fournis par le corpus comparable

Une recherche dans la partie française du corpus comparable effectuée en cherchant des contextes associant *magma* ou *lave* et *fissure* a produit les résultats suivants :

Du magma s'épanche de cette fissure ; d la lave rouge-orange sort d'une fissure ; les coulées proviennent d'une fissure

Les trois verbes *s'épancher*, *sortir*, *provenir* paraissent donc être des équivalents possibles de *erupt* intransitif associé à l'actant sujet *magma*, *lave* ou *coulée*.

Quant au verbe transitif, le corpus comparable nous a livré les équivalents potentiels suivants :

(a) X erupts Y

La fissure émet des laves

(b) Y is erupted (by X)

Au total, 2 km³ de lave ont été émis

(c) Y erupted (from X / by X)

La lave issue de la fissure , lave vomie par la fissure, laves très fluides se déversant par des fissures de l'écorce

2.6.3.2. Equivalents fournis par le corpus traduit

Nous résumons les données fournies par le corpus traduit pour le verbe intransitif **Note469**. dans le tableau qui suit :

Equivalent ou procédé de traduction	Fréquence	Type d'actant sujet	Exemple de contexte anglais	Exemple de contexte français
Transposition avec <i>éruption (l'éruption du, en éruption)</i>	17	<i>Volcano, nom de volcan</i>	Perbuwatan continued to erupt intermittently [...] In 1906 he was actually at Vesuvius when it erupted	Ensuite, les éruptions intermittentes de Perbuwatan [...] Il est en 1906 au chevet du Vésuve en éruption
<i>Faire éruption</i>	4	<i>Magma, lava</i>	Lava from the reservoir erupts to the surface	La lave fait éruption du réservoir jusqu'à la surface
<i>Avoir une éruption</i>	1	<i>volcano</i>	The volcano had not erupted for 5 000 years	Le volcan n'avait pas eu d'éruption depuis 5 000 ans
<i>Entrer en éruption</i>	4	<i>Nom de volcan, volcano</i>	In the future, Mount St. Helens probably will erupt violently	Dans l'avenir, le Mont Saint-Helens entrera probablement en éruption
[Sous-traduction]	4	<i>ash, lava</i>	Hardly any fine ash erupts	Les cendres fines sont peu abondantes
<i>S'échapper (du volcan)</i>	2	<i>magma</i>	[...] the magma would force its way to the surface and erupt	[...] le magma a forcé son passage et s'est échappé du volcan
<i>sortir</i>	2	<i>lava</i>	He even predicted where the lava would erupt	Il annonce où la lave va sortir
<i>S'épancher</i>	1	<i>basalt</i>	An alkaline, relatively fluid basalt that erupts at the earth's surface	Un basalte alcalin relativement fluide s'épanchant à la surface de la terre [...]
<i>émise</i>	2	<i>Lava</i>	Where lava erupts at the surface [...]	[...] la lave émise
<i>rejeter</i>	1	<i>magma</i>	Some of the magma may erupt as a tremendous flood of lava	En surface, une quantité considérable de lave serait rejetée
<i>jaillir</i>	4	<i>Magma, lava</i>	Magma from the secondary reservoir has been erupting along [...]	Le magma issu du réservoir secondaire jaillit le long de [...]
<i>Expulser</i>	1	<i>magma</i>	When the erupting magma includes little gas	Lorsque le magma expulsé contient des gaz dissous

2.7. Conclusion du chapitre

A l'issue de ce chapitre consacré à l'analyse de la terminologie de la volcanologie dans les dictionnaires généraux à la lumière des données fournies par un corpus de vulgarisation, une conclusion s'impose quant au traitement que font les dictionnaires de cette terminologie.

Faut-il conclure, en paraphrasant Thoiron (1998 : 646), que la « terminologie de la [volcanologie] n'est pas mal traitée dans [les dictionnaires généraux] » ? L'analyse qui précède montre qu'elle n'est pas *mal* traitée, mais qu'elle pourrait être *mieux* traitée.

Elle n'est pas mal traitée dans la mesure où elle est représentée de manière quantitativement raisonnable au niveau de la macrostructure, et parfois même mieux que dans certains ouvrages spécialisés. Toutefois, la représentativité des divers types de termes laisse parfois bien à désirer. Il faut reconnaître que le lexicographe est face à un choix difficile puisqu'il doit « choisir entre d'une part des termes dont le rôle est capital dans la compréhension de la structure conceptuelle du domaine et d'autre part des termes dont la plus grande valeur réside dans leur fréquence d'emploi », comme l'explique Thoiron (1998 : 647). Certaines incohérences ou insuffisances peuvent toutefois être résolues en ayant recours à un corpus tel que celui que nous avons constitué.

Quant à la microstructure, elle pourrait être améliorée à plusieurs niveaux. Le premier n'est pas nécessairement propre à la terminologie — il s'agit essentiellement de problèmes de présentation ; le deuxième, toutefois, nécessite une remise en cause du statut de la terminologie dans les dictionnaires généraux : puisque les lexicographes disent accorder tant d'importance aux termes, il serait logique qu'ils les traitent de la même manière que les mots, en leur donnant, par exemple, une définition systématique. Le recours à un corpus du type corpus de vulgarisation permet de plus d'affiner la description des termes au niveau microstructurel en donnant des éléments de définition plus exacts, et en fournissant d'indispensables éléments concernant la mise en discours du terme (degré de spécialisation, variation en discours, collocations).

Conclusion

1. Résumé du travail

Dans cette thèse, nous avons souhaité analyser la place et le rôle des termes dans les dictionnaires généraux. Après avoir précisé notre sujet d'étude et nos objectifs dans le premier chapitre, nous avons examiné ce que les lexicographes et les métalexicographes ont écrit à ce sujet dans le deuxième chapitre. Suite à cette première partie d'orientation plus théorique, nous sommes passés à la partie plus pragmatique de notre étude. Dans le troisième chapitre, nous avons présenté l'enquête que nous avons menée concernant les avis des utilisateurs à propos des termes dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues, et dans le quatrième chapitre, nous en avons exposé et analysé les résultats. Dans le cinquième chapitre, nous avons décrit les corpus que nous avons utilisés pour procéder à l'analyse d'un certain nombre de termes du domaine de la volcanologie, et dans le sixième et dernier chapitre nous avons entrepris de croiser les analyses des données des corpus avec celles de six dictionnaires généraux.

2. Objectifs atteints

Dans quelle mesure la thèse répond-elle à l'objectif principal et aux sous-objectifs qu'elle s'était fixés dans le premier chapitre ?

Pour mémoire, la thèse avait pour objectif ultime l'amélioration du traitement des terminologies dans les dictionnaires généraux de manière globale d'une part, et selon le type d'utilisateur, d'autre part. Cet objectif regroupait quatre sous-objectifs différents.

Le travail avait pour premier sous-objectif d'approfondir la discussion de la raison d'être des termes dans les dictionnaires généraux. Au terme de ce travail, il apparaît qu'il n'a pas lieu de mettre en doute la présence des termes dans ce type de dictionnaire. En effet, le chapitre deux a montré en long, en large, et en travers qu'il s'agissait d'une tradition lexicographique très ancrée, que ce soit chez les lexicographes (ce qui transparaît à travers le discours qu'ils tiennent à ce sujet) ou encore chez les métalexigraphes (dont aucun ne remet en doute ce phénomène). A l'issue de ce chapitre, il restait toutefois à vérifier qu'un des arguments mis en avant par les lexicographes et les métalexigraphes pour l'inclusion des termes dans les dictionnaires généraux, à savoir « répondre aux besoins des utilisateurs » était un argument solide. C'est ce que le chapitre quatre s'est efforcé de montrer. Qu'il s'agisse d'un réel besoin, ou d'une envie due à la représentation qu'ils se font du dictionnaire général comme d'un condensé du savoir, force est de constater que les utilisateurs ne sauraient voir disparaître les termes de leur dictionnaire général, qu'il soit unilingue ou bilingue, et quelle que soit d'ailleurs la fréquence à laquelle ils y recherchent ce genre d'unité lexicale.

Le second sous-objectif était de redéfinir de manière précise les besoins dictionnaires de divers groupes d'utilisateurs en matière de terminologie. Le chapitre trois, qui a fait le tour d'enquêtes existantes, et le chapitre quatre, qui a apporté de nouvelles données, mettent en valeur plusieurs phénomènes. Tout d'abord, les nouvelles données montrent que toutes les catégories d'utilisateurs ont besoin du dictionnaire général pour les termes, mais dans des proportions variables. De plus, les résultats de notre enquête confirment que le dictionnaire général doit être complété par d'autres sources. Il est utopique de réaliser un dictionnaire qui satisfasse tous les utilisateurs sur tous les points. Toutefois, il paraît possible d'améliorer certains aspects. Un premier aspect concerne l'indication du degré de spécialisation d'un terme, étant donné que les utilisateurs cherchent à la fois des termes familiers et des termes spécialisés, et qu'ils consultent le dictionnaire général à la fois pour les textes généraux et pour les textes spécialisés. Une deuxième amélioration possible, et souhaitée, est d'inclure en plus grande quantité des néologismes terminologiques et plus de termes complexes. Une troisième consiste à inclure plus d'information sur l'emploi du terme. Enfin, les utilisateurs réclament (presque à cor et à cri) que les dictionnaires bilingues incluent systématiquement des indications sémantiques, et qu'ils incluent un plus grand nombre d'équivalents tout en s'assurant de leur exactitude.

Le troisième sous-objectif était d'analyser les choix éditoriaux qui ont été faits concernant les termes dans les dictionnaires généraux existants et la gestion de ces choix. A travers le recensement des conclusions établies par les métalexigraphes exposées dans le deuxième chapitre, ainsi qu'à travers l'analyse du traitement du domaine de la volcanologie dans plusieurs dictionnaires généraux (exposée dans le chapitre six), nous avons montré qu'il y avait parfois un décalage entre le discours tenu par les lexicographes (ou même les métalexigraphes) et la réalité des faits. Il convient de ne pas juger trop durement le lexicographe qui doit faire face à certaines logiques concurrentes, notamment lors du choix des termes à inclure dans le dictionnaire général. Toutefois, il faudrait remédier à bon nombre d'incohérences. Même s'il n'apparaît pas nécessaire de présenter la terminologie d'un domaine dans son intégralité dans un dictionnaire général. comme

Le quatrième sous-objectif était le suivant : proposer des solutions lexicographiques qui s'adaptent mieux aux besoins des divers utilisateurs — ce qui implique l'établissement de recommandations quant aux critères concernant les termes à retenir dans les dictionnaires généraux, et l'établissement de recommandations concernant le traitement de ces termes. Les recommandations que nous proposons sont les suivantes :

- Sources d'information

Il serait judicieux d'avoir systématiquement recours à des corpus informatisés, comme le suggérait déjà Candel en 1979 :

Un recours plus systématique à la collaboration de scientifiques, à des corpus scientifiques et techniques (non seulement écrits, mais aussi recueillis au moyen d'enregistrements de langue orale en milieu de spécialistes) serait évidemment utile. On pourrait sans doute ainsi éviter certaines incohérences. (*Candel (1979 : 115)*)

Ces corpus devraient être mieux constitués qu'auparavant, en mettant moins l'accent sur le discours littéraire. Un corpus de vulgarisation paraît idéal, surtout s'il est remis à jour constamment, ce qui peut permettre d'améliorer le traitement un peu désuet de certaines terminologies.

- Choix des termes

En se fondant sur ce qui est trouvé en corpus, il serait possible d'établir des listes préliminaires de termes dans divers domaines, puis de demander à des spécialistes du domaine de sélectionner des termes dans ces listes en prenant bien soin, d'une part, de respecter un certain équilibre entre termes usuels et termes spécialisés, et, d'autre part, de respecter une conceptologie minimale.

- Décisions concernant les marques

Il faudrait décider si une seule marque peut englober un domaine, ou bien s'il faut des marques spéciales pour des sous-domaines, lesquels sous-domaines devraient être vérifiés par des experts. Les marques relatives au registre, ou au degré de spécialisation d'un terme, devraient systématiquement être incluses, et être bien distinguées de marques de domaine.

- Emplacement rationnel des termes

Les termes devraient toujours figurer dans une entrée séparée dans les cas de monosémie, ou bien dans une division sémantique clairement et systématiquement indiquée dans les cas de polysémie. Les termes complexes, quant à eux, devraient faire l'objet d'un traitement cohérent, en étant placés comme sous-entrées, par exemple sous la tête du syntagme, mais avec un renvoi systématique aux entrées concernant l'expansion de ce syntagme.

- Traitement systématique des termes au niveau de la microstructure

Une indication de domaine devrait systématiquement être présentée pour chaque terme, ainsi qu'une définition ou une indication sémantique. Surtout, il faudrait que soit inclus, pour chaque terme, au minimum un exemple présentant l'usage.

Ces suggestions d'amélioration tiennent compte du fait que les dictionnaires actuels et futurs disposent, et disposeront, de beaucoup plus de place grâce aux possibilités qu'offrent l'informatique et Internet. Les liens hypertextuels ont un grand potentiel à ce sujet-là, car ils permettent de niveller l'information selon le besoin de l'utilisateur. Nos suggestions tiennent compte en effet des besoins de tous les utilisateurs. S'il est une recommandation principale à faire concernant certaines catégories d'utilisateurs, c'est que les améliorations à apporter dans les dictionnaires unilingues sont plus destinées aux langagiers, tandis que celles à apporter dans les dictionnaires bilingues visent plus les scientifiques.

3. Pistes de recherche et questions en suspens

Le sujet d'étude de cette thèse, bien que nous ayons essayé de le débroussailler, reste toujours un grand champ en friche.

Les conclusions devraient être étayées, premièrement, par l'étude de domaines autres que la volcanologie, et l'étude d'autres dictionnaires (relevant, par exemple, de traditions nationales différentes).

Elles pourraient de plus être étoffées grâce à d'autres méthodes d'enquête, qui auraient recours, par exemple, à des entrées réelles issues de dictionnaires existants, ou à des entrées fictives conçues à partir des conclusions établies dans cette thèse. D'autres études empiriques (du type « Think Aloud Protocol ») sont envisageables : on pourrait imaginer d'analyser le comportement face au dictionnaire général des traducteurs spécialisés à l'œuvre lorsqu'ils traduisent des textes scientifiques ou techniques, ou celui de scientifiques rédigeant des articles de recherches afin de voir si les conclusions établies dans notre travail se confirment.

Au-delà des objectifs qu'elle s'était imposés, la thèse a permis, de manière plus large, de poser (sans pour autant les résoudre complètement) certaines questions comme celle de ce qui constitue le degré de spécialisation d'un terme, ou le degré de spécialisation d'un texte.

Elle a aussi mis en valeur certains phénomènes sociolinguistiques. A travers l'analyse de la place et du rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux issus de traditions nationales différents, la thèse a partiellement renforcé l'image du dictionnaire général telle qu'elle a été décrite, par exemple, par Béjoint (2000 : 90-91) :

In all societies, the users have wanted similar dictionaries because they needed them to solve similar everyday problems of communication, and also for more obscure reasons, because everywhere dictionaries are much more than just linguistic tools : they are emblems of learning, symbols of social success. And in all societies, the lexicographers have offered similar dictionaries because they have made use of the views on language that were available to them, which were naturally were much alike in all Western countries.

The interplay between the lexicographers and the users has created the general-purpose dictionaries as we know them. It explains the demand and supply of dictionaries, and also why they are what they are, both different and similar:

A comparative study of the monolingual dictionaries of several languages would reveal similarities in the naïve metalinguistic grasp of the linguistic systems, as well as —probably—points of view that vary according to the society and are independent of the system itself. The metalinguistics of societies should be studied by sociolinguists.

En outre, l'analyse des terminologies dans les dictionnaires généraux a montré que ceux-ci sont en quelque sorte des intermédiaires ou des relais de la culture. Quelle culture technoscientifique est véhiculée dans ces dictionnaires ? Comment varie-t-elle selon les traditions nationales ? Voilà une question qui demanderait à être approfondie, comme l'a fait Humbley (2004) à propos du type de culture représentée dans les dictionnaires spécialisés.

Plus généralement, les terminologies présentes dans les dictionnaires généraux posent tout le problème du rapport à la connaissance, et au savoir, car le dictionnaire général ne fait que codifier ou refléter une conception générale de la science qui semble satisfaire tout le monde, comme l'explique Mazière (1981 : 94 sq.) :

Reflète académique du discours de la science [...], parce qu'anonyme et général plus encore que les manuels ou les dictionnaires de spécialité, le dictionnaire de langue, dans son rapport aux termes, manifeste une prise de position sur le savoir, sa constitution, son histoire sans jamais y référer.

Celle-ci pose ainsi la question :

Comment expliquer, malgré [leurs] limites flagrantes, le crédit sans fond dont jouissent les dictionnaires comme source de savoir, qu'ils soient encyclopédiques ou seulement contaminés ?

D'après elle, le savoir « de A à Z » tel qu'il est condensé dans un dictionnaire général convient aux « chercheurs », et convient au « grand public ». C'est ce que notre enquête a confirmé. D'où l'interrogation suivante :

Le dictionnaire est-il sauvé par un besoin de tout savoir ou un besoin de savoir qu'on pourrait tout savoir ?(Mazière (1981 : 97))

Bibliographie de linguistique

1. Ahmad, Khurshid & Margaret Rogers (2001). "Corpus Linguistics and Terminology Extraction", in *Handbook of Terminology Management*, S. H. Wright & G. Budin (eds.), Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins, 2, pp. 725-760.
2. Algeo, John (1989). "American Lexicography", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, II, pp. 1987-2009.
3. Altenberg, Bengt & Sylviane Granger (2002). "Recent Trends in Cross-Linguistic Lexical Studies", in *Lexis in Contrast. Corpus-Based Approaches*, B. Altenberg & S. Granger (eds.), Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins, pp. 3-48.
4. Anderson, James David (1972). "The Development of the English-French, French-English Bilingual Dictionary. A Study in Comparative Lexicography", *Word*, 28:3, décembre, Monographie n°6.
5. Atkins, Beryl T. Sue (1994). "A Corpus-Based Dictionary", in *The Oxford-Hachette French Dictionary*, M.-H. Corréard & V. Grundy (eds.), Oxford, Paris, Oxford University Press, Hachette, pp. XIX-XXVI.
6. Atkins, Beryl T. Sue, Jeremy Clear *et al.* (1992). "Corpus Design Criteria", *Literary and Linguistic Computing*, 7:1, pp. 1-16.
7. Béjoint, Henri (1981). "Variétés de langue et marques d'usage dans les dictionnaires", *Grazer Linguistische Studien*, 15, pp. 69-74.
8. Béjoint, Henri (1988). "Scientific and Technical Words in General Dictionaries", *International Journal of Lexicography*, 1:4, pp. 354-368.
9. Béjoint, Henri (1997). "regards sur la définition en terminologie", *Cahiers de lexicologie*, 70:1, pp. 19-25.
10. Béjoint, Henri (2000). *Modern Lexicography : an Introduction. Tradition and Innovation in Modern English Dictionaries*, Oxford, New York, Oxford University Press.
11. Béjoint, Henri & Philippe Thoiron (2000). "Le Sens des termes", in *Le Sens en terminologie*, Travaux du CRTT, H. Béjoint & P. Thoiron (eds.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 3-19.
12. Bessé, Bruno (de) (2000). "Le Domaine", in *Le Sens en terminologie*, Travaux du CRTT, H. Béjoint & P. Thoiron (eds.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 182-197.
13. Biber, Douglas (1993). "Representativeness in Corpus Design", *Literary and Linguistic Computing*, 8:4, pp. 243-257.
14. Biber, Douglas & *et al.* (1998). *Corpus Linguistics. Investigating Language Structure and Use*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
15. Bigras, Isabelle & Isabelle Simard (1997). "Traitement et évolution des termes médicaux dans un dictionnaire de langue générale", in *Problèmes et méthodes de la lexicographie québécoise*, M. C. Cormier & A. Francoeur (eds.), Québec, CIRAL, pp. 97-110.
16. Boisson, Claude (1996). "Les Dénominations de la règle à calcul", *Meta*, 41:4, pp. 525-566.
17. Boulanger, Jean-Claude (1989a). "La Place du syntagme dans le dictionnaire de langue", *Meta*, 34:3, pp. 516-528.
18. Boulanger, Jean-Claude (1989b). "Le Statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues", *Meta*, 34:3, pp. 360-369.
19. Boulanger, Jean-Claude (1994a). "Le paysage lexicographique français entre 1878 et 1932. Portrait d'une culture d'époque", *Cahiers de Lexicologie* 65:2, pp. 29-45.
20. Boulanger, Jean-Claude (1994b). "L'Aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de

- langue. Du Prélexicographique au microstructurel", in *Langues et sociétés. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, P. Martel & J. Maurais (eds.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 253-268.
21. Boulanger, Jean-Claude (1995). "Les Eléments de formation technolèctaux dans les dictionnaires généraux monolingues", *Présence francophone*, 47, pp. 81-111.
 22. Boulanger, Jean-Claude (1996). "Les Dictionnaires généraux monolingues, une voie royale pour les technolèctes", *TradTerm*, 3, pp. 137-151.
 23. Boulanger, Jean-Claude (2001). "L'Aménagement des marques d'usage technolèctales dans les dictionnaires généraux bilingues", in *Les Dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage. Dictionnaires spécialisés de la langue. Dictionnaires de spécialité*. J. Pruvost (ed.), Paris, Honoré Champion, pp. 247-271.
 24. Boulanger, Jean-Claude, Aline Francoeur et al. (2003). "Le Petit Robert par lui-même : de l'ombre à la lumière", in *Les Dictionnaires le Robert. Genèse et évolution*, M. C. Cormier, A. Francoeur & J.-C. Boulanger (eds.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 157-188.
 25. Boulanger, Jean-Claude & Marie-Claude L'Homme (1991). "Les Technolèctes dans la pratique dictionnaire générale. Quelques fragments d'une culture", *Meta*, 36:1, pp. 23-40.
 26. Bourigault, Didier (1994). *Extraction et structuration automatiques de terminologie pour l'aide à l'acquisition des connaissances à partir de textes*, 9ème congrès AFCET Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle (RFIA 94), Paris, pp. 397-408.
 27. Bourigault, Didier (1999). "Repérage automatique des référents uniques dans les corpus spécialisés", in *Sémantique des termes spécialisés*, V. Delavigne & M. Bouveret (eds.), Rouen, Publications de l'Université de Rouen CNRS, pp. 85-100.
 28. Bourigault, Didier (2002). *UPERY : un outil d'analyse distributionnelle étendue pour la construction d'ontologies à partir de corpus*, colloque Traitement Automatique des Langues Naturelles 2002, Nancy, 24-27 juin 2002, pp. 75-84.
 29. Bourigault, Didier & Anne Condamines (1999). "Alternance nom/verbe : explorations en corpus spécialisés", in *Sémantique du lexique verbal, Actes de l'atelier de Caen, 22-23 janvier 1999*, B. Victorri & J. François (eds.), Caen, Université de Caen, pp. 41-48.
 30. Bourigault, Didier & Cécile Fabre (2000). "Approche linguistique pour l'analyse syntaxique de corpus", *Cahiers de grammaire*, ERSS, 25, pp. 131-151.
 31. Bourigault, Didier & Monique Slodzian (1999). "Pour une terminologie textuelle", *Terminologies nouvelles*, 19, pp. 29-32.
 32. Bouveret, Myriam (1998). "Approche de la dénomination en langue spécialisée", *Meta*, 43:3, pp. 393-410.
 33. Bowker, Lynne (1996). "Towards a Corpus-Based Approach to Terminography", *Terminology*, 3:1, pp. 27-52.
 34. Bowker, Lynne & Jennifer Pearson (2002). *Working with Specialized Language, A Practical Guide to Using Corpora*, Londres, New York, Routledge.
 35. Brandon, Edgar Ewing (1967). *Robert Estienne et le dictionnaire français au XVIe siècle*, Genève, Slatkine Reprints.
 36. Bray, Laurent (1989). "La Lexicographie française des origines à Littré", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, 2, pp. 1788-1818.
 37. Burrows, Roger (2003). *Bilingual Canadian Dictionary Corpus Searches*. Document interne, Université d'Ottawa.
 38. Cabré, Maria Teresa (1998). *La Terminologie : théorie, méthode et applications*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa et Armand Colin.
 39. Cabré, Maria Teresa (1999). *Terminology: Theory, Methods and Applications*, Terminology and Lexicography Research and Practice, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
 40. Cabré, Teresa (1994). "Terminologie et Dictionnaires", *Meta*, 39:4, pp. 589-597.
 41. Callebaut, Bruno (1983). "Les Vocabulaires techniques et scientifiques et les dictionnaires. Le Cas d'une nomenclature des sciences naturelles", *Cahiers de Lexicologie*, 43:2, pp. 33-52.
 42. Candel, Danielle (1979). "La Présentation par domaines des emplois scientifiques et techniques dans

- quelques dictionnaires de langue", *Langue française*, 43, pp. 100-118.
43. Candel, Danielle (2003). "Quelle néologie pour un grand dictionnaire de langue ?" in *L'Innovation lexicale : textes du colloque organisé à Limoges du 1er au 3 février 2001*, J.-F. Sablayrolles (ed.), Paris, Champion, pp. 225-246.
 44. Candel, Danielle & John Humbley (1997). "Explorations terminologiques dans un dictionnaire de langue. Domaine : géologie", in *Mélanges de linguistique offerts à Rostislav Kocourek*, L. Lapiere, I. Oore & H. R. Runk (eds.), Halifax (N. S.), Les presses d'ALFA, pp. 35-48.
 45. Candel, Danielle (ed.) (1994). *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, Paris, Didier.
 46. Carras, Catherine (2002). *Le Vocabulaire économique et commercial dans la presse brésilienne (années 1991-1992) : étude comparative et proposition de dictionnaire bilingue portugais / français*, thèse de doctorat, disponible en ligne, Université Lyon II, Lyon
 47. Chukwu, Uzoma & Philippe Thoiron (1989). "Reformulation et repérage des termes", *La Banque des mots*, numéro spécial, pp. 23-50.
 48. Clas, André (1994). "Collocations et langues de spécialité", *Meta*, 39:4, pp. 576-580.
 49. Clas, André (2001). "Les Dictionnaires bilingues de spécialité", in *Les Dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage. Dictionnaires spécialisés de la langue. Dictionnaires de spécialité*. J. Pruvost (ed.), Paris, Honoré Champion, 4, pp. 231-245.
 50. CNRS (1961). *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes, orientations et exigences actuelles*, Actes du colloque, Strasbourg, 12-16 novembre 1957, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
 51. Cole, Wayne D. (1991). "Descriptive Terminology: some Theoretical Implications", *Meta*, 36:1, pp. 16-22.
 52. Collet, Tanja (2000). *La Réduction des unités terminologiques complexes de type syntagmatique*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal
 53. Collet, Tanja (2004). "Esquisse d'une nouvelle microstructure de dictionnaire spécialisé reflétant la variation en discours du terme syntagmatique", *Meta*, 49:2, pp. 247-263.
 54. Condamines, Anne (1999). "Approche sémasiologique pour la constitution de Bases de Connaissances Terminologiques", in *Sémantique des termes spécialisés*, V. Delavigne & M. Bouveret (eds.), Rouen, Publications de l'Université de Rouen CNRS, pp. 102-117.
 55. Condamines, Anne (2000). "Les Bases théoriques du groupe toulousain "Sémantique et Corpus" : ancrages et perspectives", *Cahiers de grammaire*, ERSS, 25, pp. 5-28.
 56. Condamines, Anne & Josette Rebeyrolle (1997). "Point de vue en langue spécialisée", *Meta* 42:1, pp. 174-184.
 57. Corbeil, Jean-Claude (1998). "Les Marques d'usage comme technique de description des aspects connotatifs du lexique", in *Les Marques lexicographiques en contexte québécois. Actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, L. Mercier & C. Verrault (eds.), Québec, Editeur officiel du Québec, pp. 29-50.
 58. Cottez, Henri (1994). "La Place des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire de langue", in *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, D. Candel (ed.), Paris, Didier Erudition, Collection "Etudes de sémantique lexicale", pp. 13-26.
 59. Coutier, Martine (1994). "Tropes et termes : le vocabulaire de la dégustation du vin", *Meta*, 34:4, pp. 662-675.
 60. Crenn, Tiphaine (1996). *Register and Register Labeling in Dictionaries*, mémoire de maîtrise non publié, Université d'Ottawa, Ottawa
 61. Cruse, D. Alan (1986). *Lexical Semantics*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
 62. Dancette, Jeanne (2004). "Dictionnaires, objets du patrimoine culturel : le vocabulaire du commerce dans différentes communautés linguistiques", *Meta*, 49:4, pp. 910-919.
 63. Delavigne, Valérie (1995). "Approche socioterminologique des discours du nucléaire", *Meta*, 40:2, pp. 308-319.
 64. Delavigne, Valérie (2001). *Les Mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse des discours de vulgarisation*, thèse de doctorat non publiée, Université de Rouen, Rouen

65. Depecker, Loïc (1994). "L'Inscription des termes officiels dans les dictionnaires de langue", *Terminologies nouvelles*, 12, pp. 151-155.
66. Depecker, Loïc (2003). *Entre signe et concept. Eléments de terminologie générale*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
67. Depecker, Loïc et al. (1997). *La Mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
68. Dolezal, Frédéric (1986). "How abstract is the English Dictionary ?" in *The History of Lexicography : papers from the Dictionary Research Centre Seminar at Exeter, March 1986*, R. R. K. Hartmann (ed.), Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
69. Dubois, Jean & Claude Dubois (1971). *Introduction à la lexicographie. Le Dictionnaire*, Paris, Librairie Larousse.
70. Dury, Pascaline (1997). *Etude comparative et diachronique de l'évolution de 10 dénominations fondamentales du domaine de l'écologie en anglais et en français*, thèse de doctorat nouveau régime, Université Lyon II, Lyon
71. Engwall, Gunnel (1994). "Not Chance but Choice : Criteria in Corpus creation", in *Computational Approaches to the Lexicon*, B. T. S. Atkins & A. Zampolli (eds.), New York, Oxford University Press, pp. 49-82.
72. Eurin-Balmet, Simone & Martine Henao de Legge (1992). *Pratiques du français scientifique : l'enseignement du français à des fins de communication scientifique*, Universités Francophones, Vanves, Hachette F.L.E.
73. Fabre, Cécile & Didier Bourigault (2001). *Linguistic Clues for Corpus-Based Acquisition of Lexical Dependencies*, Actes du colloque Corpus Linguistics, Lancaster, avril 2001, pp. 176-184.
74. Francis, W. Nelson (1982). "Problems of Assembling and Computerizing Large Corpora", in *Computer Corpora in English Language Research*, S. Johansson (ed.), Bergen, Norwegian Computing Centre for the Humanities, pp. 7-24.
75. Francoeur, Aline (2003). "Le Discours de présentation du *Dictionnaire de l'Académie Française*. Echos d'une longue tradition institutionnelle", *Cahiers de Lexicologie*, 83:2, pp. 57-84.
76. Frérot, Cécile, Géraldine Rigou et al. (2001). *Approche phraséologique d'une extraction automatique de terminologie dans un corpus scientifique bilingue aligné*, Rencontres Terminologie et Intelligence Artificielle 2001, pp. 180-188.
77. Friend, Joseph H. (1967). *The Development of American Lexicography, 1798-1864*, La Hague, Paris, Mouton.
78. Galisson, Robert (1978). *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale. Le Vocabulaire du football dans la presse sportive. Contribution aux recherches sur les langues techniques*, Paris, Nathan.
79. Gaudin, François (1993). *Pour une socioterminologie*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
80. Gaudin, François (2003a). *Socioterminologie. Une Approche sociolinguistique de la terminologie*, Champs linguistiques, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
81. Gaudin, François (2003b). "Le Monde perdu des dictionnaires de Maurice Lachâtre (1) : *Le Dictionnaire Universel* (1852-1856)", *Cahiers de Lexicologie*, 83:2, pp. 85-104.
82. Gilbert, Pierre (1973). "Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun", *Langue française*, 17, février, pp. 31-43.
83. Gilliver, Peter M. (1999). "Specialized lexis in the *Oxford English Dictionary*", in *Fachsprachen Languages for Special Purposes. Ein Internationales Handbuch zur Fachsprachenforschung und Terminologiewissenschaft*, L. Hoffman, H. Kolverkamper & e.al.(eds.), Berlin, W. de Gruyter, pp. 1676-1684.
84. Gréciano, Gertrud (2003). *Fachtextphraseologie aus Europäischer Perspektive*, 39. Jahrestagung des IDS : Wortverbindungen mehr oder weniger fest, Mannheim.
85. Guilbert, Louis (1973). "La Spécificité du terme scientifique et technique", *Langue française*, 17, février, pp. 5-17.
86. Habert, Benoît, Cécile Fabre et al. (1998). *De l'Ecrit au numérique : constituer, normaliser, exploiter les corpus électroniques*, Paris, Interéditions / Masson.

87. Habert, Benoît, Adeline Nazarenko *et al.* (1997). *Les Linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin / Masson.
88. Hamburger, Jean (1982). *Introduction au langage de la médecine*, Paris, Flammarion médecine-sciences.
89. Hartmann, R.R.K & Gregory James (1998). *Dictionary of Lexicography*, Londres, New York, Routledge.
90. Hausmann, Franz Josef *et al.* (1989). *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, Handbooks of Linguistics and Communication Science, Berlin, W. de Gruyter.
91. Hawkins, Joyce M. & Susan Le Roux (1986). "Preface to the Oxford Reference Dictionary", in *The Oxford Reference Dictionary*, Oxford, Clarendon Press.
92. Hayashi, Tetsuro (1978). *The Theory of English Lexicography. 1530-1791*, Amsterdam, John Benjamins.
93. Heid, Ulrich (2001). "Collocations in Sublanguage Texts : Extraction from Corpora, Description and Representation for Terminology Management", in *Handbook of Terminology Management*, S. E. Wright & G. Budin (eds.), Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins, 2, pp. 788-808.
94. Humbertjean, P. & C. Oeconomio (1970). "Les Encyclopédies hebdomadaires ou la culture à la semaine. Avant-propos", *Education permanente*, 6, pp. 3-14.
95. Humbley, John (2002). "Nouveaux dictionnaires, nouveaux rapports avec les utilisateurs", *Meta*, 47:1, pp. 95-104.
96. Humbley, John (2004). "Approches définitives du rapport culturel français/autre langue dans les dictionnaires spécialisés bilingues", in *Dictionnaires bilingues et interculturelité*, A.-M. Laurian (ed.), Berne, Peter Lang, pp. 163-181.
97. Ilson, Robert (1989). "Present-Day British Lexicography", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, II, pp. 1967-1983.
98. Imbs, Paul (1971). "Préface du Trésor de la langue française", in *Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, P. Imbs (ed.), Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, pp. XX-XLVII.
99. Jacobi, Daniel (1987). *Textes et images de la vulgarisation scientifique*, Paris, Peter Lang.
100. Jacquemin, Christian (1997). *Variation terminologique : Reconnaissance et acquisition automatiques de termes et de leurs variantes en corpus*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches en informatique fondamentale, Université de Nantes, Nantes
101. Jacques, Marie-Paule (2001). "La réduction du syntagme terminologique au fil du discours", *Cahiers de Grammaire*, ERSS, 25, pp. 93-114.
102. Jacques, Marie-Paule (2003a). *Approche en discours de la réduction des termes complexes dans les textes spécialisés*, thèse de doctorat, Université de Toulouse II Le Mirail, Toulouse
103. Jacques, Marie-Paule (2003b). *Repérage de termes réduits : intérêt et limites de l'analyse distributionnelle*, Cinquièmes Rencontres Terminologie et Intelligence Artificielle 2003, Strasbourg, LIIA-ENSAIS, pp. 135-144.
104. Jessen, Annette (1996). *The Presence and Treatment of Terms in General Dictionaries*, mémoire de maîtrise, Ecole de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa, Ottawa
105. Josselin, Amélie & Cécile Frérot (2004). "Corpus-Based Terminology Extraction applied to Lexicography: How can a Popular Science Corpus help improve General Bilingual Dictionaries", in *Practical Applications in Language and Computers, PALC 2003*, B. Lewandowska-Tomaszczyk (ed.), Lodz, Peter Lang, 9, pp. 66-79.
106. Kennedy, Graeme D. (1998). *An introduction to Corpus Linguistics*, Londres, New York, Longman.
107. Kocourek, Rostislav (1982). *La Langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, O. Brandstetter Verlag.
108. Kocourek, Rostislav (1991). *La Langue française de la technique et de la science : vers une linguistique de la langue savante*, Wiesbaden, O. Brandstetter Verlag.
109. Kübler, Natalie (2002). *Prédicats verbaux et arguments en anglais informatique*, 22^{ème} colloque du GERAS, Lyon.
110. Kübler, Natalie & Pierre-Yves Foucou (2003). "Teaching English Verbs with Bilingual Corpora :

- Examples in the Computer Science Area", in *Contrastive Linguistics and Translation Studies*, S. Granger & S. Petch-Tyson (eds.), Amsterdam, Rodopi, pp. 185-206.
111. Kübler, Natalie & Cécile Frérot (2003). *Verbs in Specialised Corpora : from Manual Corpus-Based Description to Automatic Description in an English-French Parallel Corpus*, Actes du colloque Corpus Linguistics, UCREL Technical Papers, Lancaster, Lancaster University, pp. pp.429-438.
 112. Landau, Sidney I. (1974). "Of Matters Lexicographical. Scientific and Technical Entries in American Dictionaries", *American Speech*, 49:3-4, pp. 241-244.
 113. Landau, Sidney I. (1989). *Dictionaries. The Art and Craft of Lexicography*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press.
 114. Laviosa, Sara (2002). *Corpus-Based Translation Studies : Theory, Findings, Applications*, Amsterdam, New York, Rodopi.
 115. Lerat, Pierre (1995). *Les Langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France.
 116. L'Homme, Marie-Claude (1998). "Le Statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique", *Cahiers de Lexicologie*, 2, pp. 61-84.
 117. L'Homme, Marie-Claude (2000). "Les Enseignements d'un mot polysémique sur les modèles de la terminologie", *Cahiers de Grammaire*, ERSS, 25, pp. 71-91.
 118. L'Homme, Marie-Claude (2001). *Nouvelles technologies et recherche terminologique*, thèse de doctorat, Université de York, Toronto
 119. L'Homme, Marie-Claude (2002a). "Fonctions lexicales pour représenter les relations sémantiques entre termes", *TAL*, 43:1, pp. 19-41.
 120. L'Homme, Marie-Claude (2002b). *What can Verbs and Adjectives Tell us about Terms?*, Sixth International Conference on Terminology and Knowledge Engineering, Nancy, 28-30 août 2002, pp. 65-70.
 121. L'Homme, Marie-Claude (2003). "Acquisition de liens conceptuels entre termes à partir de leur définition", *Cahiers de Lexicologie*, 83:2, pp. 25-48.
 122. L'Homme, Marie-Claude (2004a). *Adjectifs dérivés sémantiques (ADS) dans la structuration des terminologies*, Journées Terminologie, Ontologie et Représentation des Connaissances, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.
 123. L'Homme, Marie-Claude (2004b). *La Terminologie : principes et techniques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
 124. Loffler-Laurian, Anne-Marie (1983). "Typologie des discours scientifiques : deux approches", *Etudes de linguistique appliquée*, 51, pp. 8-20.
 125. Malavoy, Sophie (1999). *Guide pratique de vulgarisation scientifique*, Montréal, Acfas.
 126. Maniez, François (2001a). *Extraction de termes à base nominale à partir d'un corpus bilingue aligné*, Conférence TIA-2001, Nancy, les 3 et 4 mai 2001, pp. 212-221.
 127. Maniez, François (2001b). "Extraction d'une phraséologie bilingue en langue de spécialité : corpus parallèles et corpus comparables", *Meta*, 46:3, pp. 552-553.
 128. Maniez, François (2001c). "La Prémodification nominale en anglais médical : quelques problèmes de traduction", in *Le Groupe nominal dans le texte spécialisé*, D. Banks (ed.), Paris, L'Harmattan, pp. 117-136.
 129. Maniez, François (2002a). "The Use of Electronic Corpora and Lexical Frequency Data in Solving Translation Problems", in *Lexis in Contrast : Corpus-Based Approaches*, B. Altenberg & S. Granger (eds.), Amsterdam, John Benjamins, pp. 291-306.
 130. Maniez, François (2002b). *Distinguer les termes des collocations : étude sur corpus du patron <Adjectif-Nom> en anglais médical*, colloque Traitement Automatique des Langues Naturelles 2002, Nancy, 24-27 juin 2002, pp. 345-350.
 131. Mathews, M.M. (1966). *A Survey of English Dictionaries*, New York, Russel & Russel.
 132. Matoré, Georges (1968). *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse.
 133. Mazière, Francine (1981). "Le Dictionnaire et les termes", *Cahiers de Lexicologie*, 2:39, pp. 79-104.
 134. Meschonnic, Henri (1991). *Des Mots et des mondes. Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Paris, Hatier.
 135. Meyer, Ingrid & Kristen Mackintosh (1996). "The Corpus from a Terminographer's Viewpoint",

- International Journal of Corpus Linguistics*, 1:2, pp. 257-285.
136. Meyer, Ingrid & Kristen Mackintosh (2000). "'L'Etirement" du sens terminologique : aperçu du phénomène de la déterminologisation", in *Le Sens en terminologie*, Travaux du CRTT, H. Béjoint & P. Thoiron (eds.), Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp. 198-217.
 137. Morelle, Paul & Claire Cauvin (1970). "Les Encyclopédies hebdomadaires ou la culture à la semaine", *Education permanente*, avril-mai-juin, pp. 17-26.
 138. Mortureux, Marie-Françoise (1994). "L'Analyse du discours de la vulgarisation scientifique et le dictionnaire de la langue scientifique", in *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, D. Candel (ed.), Paris, Didier, pp. 63-75.
 139. Mortureux, Marie-Françoise (1995). "Les Vocabulaires scientifiques et techniques", *Les Carnets du CEDISCOR*, 3, pp. 13-25.
 140. Noiriél, Gérard (1992). *Population, immigration et identité nationale en France. XIXè - XXè siècle*, Carré Histoire, Paris, Hachette Supérieur.
 141. Osselton, Noel Edward (1989). "English Lexicography from the Beginning Up to and Including Johnson", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, II, pp. 1943-1953.
 142. Pavel, Silvia (1993). "La Phraséologie en langue de spécialité : méthodologie de consignation dans les vocabulaires terminologiques", *Terminologies nouvelles*, 10, pp. 67-82.
 143. Pavel, Silvia & Diane Nolet (2001). *Handbook of Terminology / Précis de terminologie*, Ottawa, Terminology and Standardization, Translation Bureau.
 144. Pearson, Jennifer (1998). *Terms in Context*, Amsterdam, John Benjamins.
 145. Pearson, Jennifer (1999). "Comment accéder aux éléments définitoires dans les textes spécialisés ?," *Terminologies nouvelles*, 19, pp. 21-28.
 146. Phal, André (1967). *Le VGOS, essai de définition et méthode d'enquête*, Actes du colloque Les Langues de Spécialité. Analyse Linguistique et Recherche Pédagogique., Saint Cloud, 23-30 novembre 1967, Strasbourg, AIDELA, pp. pp.94-115.
 147. Picoche, Jacqueline (1977). *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
 148. Pruvost, Jean (1994). "L'Illustration dictionnaire et les technoclectes dans les dictionnaires sémasiologiques", *Meta*, 39:4, pp. 741-756.
 149. Pruvost, Jean (2000). "Le "Dictionnaire des gens" : "langue minimale commune" et "langue sans rupture". A la mémoire de Daniel Oster (1938-1999)", *Cahiers de Lexicologie*, 76:1, pp. 5-25.
 150. Pruvost, Jean (2002). *Les Dictionnaires de langue française*, Que sais-je, PUF.
 151. Pruvost, Jean (ed.) (2001). *Les Dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage. Dictionnaires spécialisés de la langue. Dictionnaires de spécialité*, Paris, Honoré Champion.
 152. Quemada, Bernard (1967). *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863*, Paris, Bruxelles, Montréal, Didier.
 153. Quemada, Bernard (1997). *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, Paris, Honoré Champion.
 154. Raimbault, Jean-Claude (2003). *Si mon dico m'était conté*, Paris, Mots et Cie.
 155. Rand Hoare, Michael & Vivian Salmon (2000). "The Vocabulary of Science in the OED", in *Lexicography and the OED. Pioneers in the Untrodden Forest*, L. Mugglestone (ed.), Oxford, Oxford University Press, pp. 156-171.
 156. Raphael, S.J. (1979). "The Treatment of the Terminology of Natural History in the Oxford English Dictionaries", in *Dictionaries and their Users*, R. R. K. Hartmann (ed.), pp. 39-46.
 157. Renouf, Antoinette (1984). "Corpus Development at Birmingham University", in *Recent Developments in the Use of Computer Corpora in English Language Research*, J. Aarts & W. Meijs (eds.), Amsterdam, Rodopi, pp. 3-39.
 158. Renouf, Antoinette (1987). "Corpus Development", in *Looking Up - An Account of the Cobuild Project in Lexical Computing*, J. Sinclair (ed.), Londres, HarperCollins, pp. 1-40.
 159. Rey, Alain (1985). "La Terminologie dans un dictionnaire général de la langue française : *Le Grand Robert*", *TermNet News*, 14, pp. 5-7.
 160. Rey, Alain (1987). "Préface de la deuxième édition du *Grand Robert de la langue française*", in *Le*

- Grand Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, pp. XVIII-XXI.
161. Rey, Alain (1989). "La Lexicographie française depuis Littré", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, II, pp. 1818-1843.
 162. Rey-Debove, Josette (2001). "De Quelques utopies lexicographiques concernant l'apprentissage des langues", in *Les Dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage. Dictionnaires spécialisés de la langue. Dictionnaires de spécialité*. J. Pruvost (ed.), Paris, Honoré Champion, 4, pp. 97-103.
 163. Roberts, Roda P. (1992). *Methods of Bilingual Dictionary-Making : the Canadian Experience*, Fifth International Symposium on Lexicography, May 3-5, 1990, University of Copenhagen, Copenhagen, Niemeyer, pp. 91-115.
 164. Roberts, Roda P. (1993). "La Phraséologie : état des connaissances", *Terminologies nouvelles*, 10, pp. 36-42.
 165. Roberts, R.P. (1994). "Identifying the Phraseology of Languages for Special Purposes (LSPs)", in *Terminologie et linguistique de spécialité : études de vocabulaires et textes spécialisés*, H. P. Edwards & L. Lapierre (eds.), Actes de Langue Française et de Linguistique 1994-1995, Halifax, Universitas Dalhousiana, 7/8, pp. 61-74.
 166. Roberts, Roda .P. (1998). *Bilingual Canadian Dictionary Methodology for Research Assistants*, 8th version, "unpublished working document updated regularly".
 167. Roberts, Roda P. (2004). "Terms in General Dictionaries", in *A new spectrum of Translation Studies*, Linguística y filología, J. M. Bravo (ed.), Valladolid, Universad de Valladolid, Secretaria de Publicaciones e Intercambio Edotorial, 59, pp. 121-140.
 168. Roberts, Roda .P. & Amélie Josselin-Leray (à paraître). "Le Traitement des termes dans les dictionnaires généraux", *Meta*.
 169. Roberts, Roda .P. & Lucie Langlois (2001). "L'Apport de l'informatique à la recherche lexicographique", *Meta*, 46:4, pp. 711-720.
 170. Rodriguez Reina, Maria Pilar (1999). "Les Secteurs de la terminologie maritime dans les dictionnaires italien-espagnol", in *Terminologie maritime : traduire et communiquer*, D. L. Newman & M. Van Kampenhoudt (eds.), Actes du 1er colloque international de terminologie maritime, 15-16 mai 1998, Bruxelles, Editions du Hazard, pp. 295-310.
 171. Rondeau, Guy (1981). *Introduction à la Terminologie*, Montréal, Centre éducatif et culturel.
 172. Rousseau, Louis-Jean (1993). "Terminologie et phraséologie, deux composantes indissociables des langues de spécialités", *Terminologies nouvelles* 10.
 173. Rousseau, Louis-Jean (1999). "De Nouvelles avenues pour la terminologie", *Terminologies nouvelles*, 19, pp. 3-5.
 174. Rousseau, Louis-Jean *et al.* (1998). "Les Marques lexicographiques", in *Les Marques lexicographiques en contexte québécois. Actes de la table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994*, L. Mercier & C. Verrault (eds.), Québec, Editeur officiel du Québec, pp. 111-145.
 175. Sager, Juan (2000). "Pour une approche fonctionnelle de la terminologie", in *Le Sens en terminologie*, H. Béjoint & P. Thoiron (eds.), Travaux du CRTT, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 40-60.
 176. Sager, Juan & et al. (1980). *English Special Languages : Principles and Practice in Science and Technology*, Wiesbaden, O. Brandstetter Verlag.
 177. Sager, Juan C. (1990). *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
 178. Simpson, John A. (1989). "English Lexicography After Johnson to 1945", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, II, pp. 1953-1966.
 179. Sinclair, John (1985). "Lexicographic Evidence", in *Dictionaries, Lexicography and Language Learning*, Oxford, Pergamon Press & The British Council, pp. 81-92.
 180. Sinclair, John (1987). *Looking Up - An Account of the Cobuild Project in Lexical Computing*, Londres, HarperCollins.
 181. Sinclair, John (1991). *Corpus, Concordance, Collocation*, Oxford, Oxford University Press.
 182. Slodzian, Monique (2000). "Impact des traditions nationales sur la pratique lexicographique. Etude de

- cas : Russie, Grande-Bretagne et France", in *Approches contrastives en lexicographie bilingue*, Etudes de lexicologie, lexicographie et dictionnaire, T. Szende (ed.), Paris, Honoré Champion, pp. 45-55.
183. Starnes, De Witt T. & Gertrude E. Noyes (1991). *The English Dictionary from Cawdrey to Johnson*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
 184. Stein, Gabriele (1985). *The English Dictionary before Cawdrey*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
 185. Svensén, Bo (1993). *Practical Lexicography. Principles and Methods of Dictionary Making*, Oxford, New York, Oxford University Press.
 186. Temmerman, Rita (2000). *Towards New Ways of Terminology Description. The sociocognitive approach*, Terminology and Lexicography Research and Practice, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
 187. Tetet, Christiane (1994). "La terminologie de l'alpinisme dans les dictionnaires", *Meta*, 39:4, pp. 651-661.
 188. Thoiron, Philippe (1995). *La Terminologie multilingue et le traducteur*, communication présentée devant l'Institut libre Marie Haps, Bruxelles, mai 1995, pp. 1-10.
 189. Thoiron, Philippe (1997). "La Terminologie multilingue et le traducteur", in *Les Dictionnaires spécialisés et l'analyse de la valeur*, A. Hermans (ed.), Louvain-la-Neuve, Peeters, pp. 177-130.
 190. Thoiron, Philippe (1998). "Place et rôle de la terminologie dans les dictionnaires bilingues non-spécialisés. Le cas de la terminologie médicale dans le dictionnaire Hachette-Oxford (français-anglais)", in *Mots chiffrés et déchiffrés*, S. Mellet & M. Vuillaume (eds.), Paris, Genève, Honoré Champion, Slatkine, pp. 623-650.
 191. Thoiron, Philippe, Pierre Arnaud *et al.* (1996). "Notion d'"archi-concept" et dénomination", *Meta*, 41:4, pp. 512-524.
 192. Thoiron, Philippe & Henri Béjoint (1991). "La Place des reformulations dans les textes scientifiques", *Meta*, 36:1, pp. 101-110.
 193. Thoiron, Philippe & Henri Béjoint (2003). *La Terminologie, une question de termes*, Conférence Internationale de Terminologie 2003, Université Nouvelle de Lisbonne, 11-13 décembre 2003.
 194. Tournier, Jean (1991). *Structures lexicales de l'anglais : guide alphabétique*, Paris, Nathan.
 195. Véronis, Jean (2000). *Parallel Text Processing : Alignment and use of Translation Corpora*, Dordrecht, Kluwer Academic.
 196. Verreault, Claude & Louis Mercier (1998). *Les Marques lexicographiques en contexte québécois*, Actes de la Table ronde tenue à Montréal les 3 et 4 novembre 1994, Montréal, Gouvernement du Québec.
 197. Vidos, B.E. (1961). "La Place du vocabulaire technique dans le thesaurus de la langue française", in *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, CNRS (ed.), Actes du colloque, Strasbourg, 12-16 novembre 1957, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, pp. 185-194.
 198. Wesemael, François & Roland Wesemael (2003). "L'Expression de la science dans un dictionnaire culturel", in *Les dictionnaires Le Robert. Genèse et évolution.*, M. C. Cormier, A. Francoeur & J.-C. Boulanger (eds.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
 199. Wierzbicka, Anna (1985). *Lexicography and conceptual analysis*, Ann Arbor, Karoma.
 200. Zgusta, Ladislav (1971). *Manual of Lexicography*, Paris, Mouton.

Bibliographie de volcanologie

1. Allègre, Claude (1987). *Les Fureurs de la Terre*, Paris, Editions Odile Jacob, Seuil.
2. Ancellin, Nicolas (2000). "Les Grandes figures de la volcanologie", *Géo* numéro hors série, octobre, pp. 48-51.
3. Bardintzeff, Jacques-Marie (1998). *Volcanologie*, Paris, Dunod.
4. Bardintzeff, Jacques-Marie (2000). *Vocation volcanologue*, Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
5. Bardintzeff, Jacques-Marie (2001). *ABCdaire des Volcans*, Paris, Flammarion.
6. Bourseiller, Philippe & Jacques Durieux (2001). *Des Volcans et des Hommes*, Paris, Editions de la

Martinière.

7. Cans, Roger (1998). *Tazieff, le joueur de feu*, Paris, Editions Sang de la Terre.
8. Fabriès, Jacques (1995). "Maurice et Katia Krafft et le Muséum", *Revue de Gemmologie a.f.g.*, numéro spécial, septembre, p.3.
9. Féraud, Jean. (n.dat.). "Le Peintre et l'Histoire Naturelle : quand l'éruption d'un volcan inspirait des oeuvres d'art", *publications du Bureau de Recherche géologique et minière*.
10. Goër, Alain Hervé (de) (1985). *Le Volcanisme : lexique. Supplément au dossier "Le Volcanisme en Auvergne"*, Clermont-Ferrand, Centre Régional de Documentation Pédagogique.
11. Kohler, Pierre (1985). *Volcans. Séismes et dérive des continents*, Paris, Hachette.
12. Krafft, Katia & Maurice Krafft (1979). *Volcans. Le réveil de la Terre*, Paris, Hachette.
13. Krafft, Maurice (1991). *Les Feux de la terre. Histoires de volcans*, Paris, Gallimard.
14. Krafft, Maurice (1992). "Histoire de la volcanologie", in *Le Feu de la Terre*, M. Krafft & K. Krafft (eds.), Paris, Editions de la Martinière, n.pag.
15. Lewis, Thomas A. (1982). *Les Volcans*, traduit de l'anglais par Bernadette Saurel, Londres, New York, Time-Life Books.
16. Rothé, Jean (1946). *Séismes et volcans*, Que sais-je, Paris, Presses Universitaires de France.
17. Sigurdsson, Haraldur (1999). *Melting the Earth. The Evolution of Ideas about Volcanic Eruptions.*, New York, Oxford University Press.
18. Sigurdsson, Haraldur (2000). "The History of Volcanology", in *Encyclopedia of Volcanoes*, H. Sigurdsson (ed.), San Diego, Londres, Academic Press, pp. 16-37.
19. Tazieff, Haroun (1951). *Cratères en feu*, Paris, Arthaud.
20. Tazieff, Haroun (1987). *Les Volcans*, Paris, Hachette.
21. Vila, Jean-Marie (2000). "Avant-propos au Dictionnaire", in *Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique*, J.-M. Vila (ed.), Paris, Gordon & Breach Science, pp. 5-7.
22. Vinsonneau, Charlotte (2000). "Se concilier les dieux de l'enfer", *Géo* numéro hors série, octobre, pp. 86-91.

Bibliographie concernant les sondages

1. Antoine, Jacques (1990). *Le Sondage, outil du marketing*, Paris, Dunod.
2. Asher, Herbert (1995). *Polling and the Public. What Every Citizen should Know*, Congressional Quarterly Press.
3. Béjoint, Henri (1981). "The Foreign Student's Use of Monolingual English Dictionaries : A Study of Language Needs and Reference Skills", *Applied Linguistics*, 2:3, pp. 207-222.
4. Béjoint, Henri (2000). *Modern Lexicography. An Introduction*, Oxford, Oxford University Press.
5. Candel, Danielle (2001). "De l'Usage des dictionnaires de spécialité (une enquête 1985-2000)", *Cahiers de Lexicologie*, 78:1, pp. 81-98.
6. Cayrol, Roland (2000). *Sondages mode d'emploi*, Paris, Presses de Sciences Po.
7. Chiaro, Delia & Giuseppe Nocella (2004). "Interpreter's Perception of Linguistic and Non-Linguistic Factors Affecting Quality : A Survey through the World Wide Web", *Meta*, 49:2, pp. 278-293.
8. Colin, Lavoie *et al.* (1992). *Initiation aux méthodes quantitatives en sciences humaines*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
9. Collet, Tanja (2004). "Esquisse d'une nouvelle microstructure de dictionnaire spécialisé reflétant la variation en discours du terme syntagmatique", *Meta*, 49:2, pp. 247-263.
10. Crystal, David (1987). *The Cambridge Encyclopedia of Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
11. Descamps, Jean-Luc (1994). "Pour qui élaborer un dictionnaire de langue techno-scientifique", in *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, Etudes de sémantique lexicale, D. Candel (ed.), Paris, Didier érudition, pp. 151-183.
12. Descamps, Jean-Luc & R. Vaunaize (1983). "Le Dictionnaire au jour le jour en milieu adulte : une pré-enquête", *Etudes de linguistique appliquée*, 49, pp. 89-109.

13. Devereaux Ferguson, Sherry (2000). *Researching the Public Opinion Environment : Theories and Methods*, Thousand Oaks, London, New Dehli, Sage Publications.
14. Dussaix, Anne-Marie & Jean-Marie Grosbras (1993). *Les Sondages : principes et méthodes*, Que Sais-Je, Paris, Presses Universitaires de France.
15. Foster, Jeremy J. (2001). *Data Analysis Using SPSS for Windows Versions 8 to 10. A Beginner's Guide*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications.
16. Galisson, R. (1983). "Image et usage du dictionnaire chez des étudiants (en langue) de niveau avancé", *Etudes de linguistique appliquée*, 49, pp. 5-88.
17. Gawiser, Sheldon R. & G. Evans Witt (1994). *A Journalist's Guide to Public Opinion Polls*, Wesport (CT), London, Praeger.
18. George, Darren & Paul Mallery (1999). *SPSS for Windows. Step by Step. A Simple Guide and Reference*, Allyn & Bacon.
19. Hartmann, Reinhard Rudolf Karl (1989). "Sociology of the Dictionary User : Hypotheses and Empirical Studies", in *Dictionaries : An International Encyclopedia of Lexicography*, F. J. Hausmann (ed.), Berlin, W. de Gruyter, 1.
20. Hatherall, Glyn (1984). *Studying Dictionary Use : Some Findings and Proposals*, LEXeter '83, Exeter, Niemeyer, pp. 183-189.
21. Jacquart, Hughes (1988). *Qui? Quoi? Comment? ou La Pratique des sondages*, Paris, Eyrolles.
22. Mackintosh, Kristen (1995). *An Empirical Study of Dictionary Use in Version*, mémoire de maîtrise, School of Translation and Interpretation, Université d'Ottawa, Ottawa.
23. Martin-Rutledge, Virginia (1998). *Use of Examples in the Bilingual Dictionary : an Empirical Study*, mémoire de maîtrise, School of Translation and Interpretation, Université d'Ottawa, Ottawa
24. Meynaud, Hélène & Denis Duclos (1985). *Les Sondages d'opinion*, Paris, Editions La Découverte.
25. Nesi, Hilary (2002). "A Study of Dictionary Use by International Students at a British University", *International Journal of Lexicography*, 15:4, pp. 277-305.
26. Roberts, Roda P. (1994). *Bilingual Dictionaries Prepared in Terms of Translators' Needs*, Proceedings of CTIC 3rd Conference (May 4-8, 1994), Translation in the Global Village, Banff, CTIC, pp. 51-65.
27. Summers, Donna (1988). "The role of Dictionaries in Language Learning", in *Vocabulary and Language Teaching*, R. A. Carter & M. McCarthy (eds.), Londres, Longman, pp. 111-125.
28. Svensén, Bo (1993). *Practical Lexicography. Principles and Methods of Dictionary-Making*, Oxford, New York, Oxford University Press.
29. Tremblay, André (1991). *Sondages. Histoire, pratique et analyse.*, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
30. Varantola, Krista (1998). "Translators and their Use of Dictionaries : User Needs and User Habits", in *Using Dictionaries. Studies of Dictionary Use by Language Learners and Translators*, B. T. S. Atkins (ed.), Tübingen, Niemeyer Verlag.

Bibliographie des dictionnaires

1. *The American College Dictionary* (1947). New York, Random House.
2. *The American Heritage College Dictionary* (2000). Costello, Robert B., Boston, New York, Houghton Mifflin.
3. *The American Heritage Illustrated Encyclopedic Dictionary* (1987). Boston, Houghton Mifflin.
4. *The BBI Dictionary of English Word Combinations* (1997). Benson, Morton, Evelyn Benson *et al.*, Amsterdam, Philadelphie, John Benjamins.
5. *The Collins Dictionary of the English Language* (1979). Hanks, Patrick (ed.), Londres, Collins.
6. *The Collins English Dictionary* (1991). Sinclair, John M., Glasgow, HarperCollins.
7. *The Concise Oxford Dictionary of Current English* (1990). Allen, R. E., Oxford, Clarendon Press.
8. *The Concise Oxford Dictionary of Current English* (1911). Fowler, Henry Watson, Oxford, Clarendon Press.
9. *The Concise Oxford French Dictionary* (1934). Chevalley, Abel, Oxford, Oxford University Press.

10. *Dictionnaire de la langue française* (1863). Littré, Emile, Paris, Hachette.
11. *Dictionnaire de la tectonique des plaques et de la géodynamique* (2000). Vila, Jean-Marie, Paris, Gordon and Breach Science Publishers.
12. *Dictionnaire des sciences de la terre, anglais-français/français-anglais* (2004). Michel, Jean-Pierre, Michael S.N. Carpenter *et al.*, Paris, Dunod.
13. *Dictionnaire du français Plus. A l'usage des francophones d'Amérique* (1988). Poirier, Claude, Montréal, Centre Educatif et Culturel.
14. *Dictionnaire Larousse Saturne français-anglais / English-French* (1981). Dubois, Marguerite M., Paris, Larousse.
15. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1993). Boulanger, Jean-Claude, Montréal, Dicorobert.
16. *Dictionnaire québécois-français, pour mieux se comprendre entre francophones* (1999). Meney, Lionel, Montréal, Toronto, Guérin.
17. *Dictionnaire thématique visuel français-anglais* (1987). Corbeil, Jean-Claude & Ariane Archambault, Montréal, Québec-Amérique.
18. *Dictionnaire universel, Panthéon littéraire et encyclopédie illustrée* (1852-56). Lachâtre, Maurice, Paris, Administration de librairie.
19. *Encyclopaedic Dictionary, a New and Original Work of Reference to all the Words in the English Language* (1879-88). Hunter, Robert, Londres, New York, Cassell, Petter, Galpin & co.
20. *Encyclopedia of Volcanoes and Earthquakes* (2001). Ritchie, David & Alexander E. Gates, New York, Checkmark Books.
21. *Encyclopedic World Dictionary* (1971). Hanks, Patrick (ed.), Londres, Hamlyn.
22. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1780). Diderot, Denis & Jean D'Alembert, Lausanne, Berne, Sociétés Typographiques.
23. *Gage Canadian Dictionary* (1997). De Wolf, Gaelan *et al.*, Vancouver, Calgary, Toronto, Londres et Halifax, Gage Educational.
24. *Grand Dictionnaire français-anglais/anglais-français* (1993). Carney, Faye, Paris, Larousse.
25. *Grand dictionnaire Larousse de la langue française en sept volumes* (1986). Guilbert, Louis, René Lagane *et al.*, Paris, Larousse.
26. *Grand dictionnaire universel du dix-neuvième siècle* (1865). Larousse, Pierre, Paris.
27. *Harraps New Standard* (1972-1980). Mansion, J. E., revised and edited by R.P.L. Ledésert et Margaret Ledésert, Paris, Bruxelles, Londres, Bordas et Harrap.
28. *Harrap's New Standard French and English Dictionary* (1972). Ledésert, R.P.L. & Margaret Ledésert, Londres, Harrap.
29. *Harrap's Standard* (1934-1939). Mansion, J. E., Londres, George G. Harrap.
30. *Le Grand Larousse* (1964). Paris, Larousse.
31. *Le Grand Robert* (1985). Rey, Alain, Paris, Dictionnaires Le Robert.
32. *Le Nouveau Larousse illustré* (1897-1904). Augé, Claude, Paris, Larousse.
33. *Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française* (1993 et suiv.). Rey-Debove, Josette & Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.
34. *Le Petit Larousse* (1998). Eveno, Bertrand, Paris, Larousse.
35. *Le Petit Larousse Illustré 2000* (1999). Eveno, Bertrand, Michel Legrain *et al.*, Paris, Larousse.
36. *Le Petit Robert I. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (1987). Rey-Debove, Josette & Alain Rey, Paris, Le Robert.
37. *Le Robert & Collins Senior. Dictionnaire français-anglais, anglais-français* (1995). Atkins, Beryl T. Sue *et al.*, Glasgow, Paris, HarperCollins et Dictionnaires Le Robert.
38. *Le Robert & Collins Super Senior. Grand Dictionnaire français-anglais, anglais-français* (1995). Duval, Alain & Vivian Marr, Glasgow et Paris, HarperCollins et Dictionnaires Le Robert.
39. *Le Robert & Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français* (1987). Atkins, Beryl T. Sue *et al.*, London, Glasgow, Toronto, New York, Paris, Collins, Harper & Row, Dictionnaires le Robert.
40. *Lexis. Dictionnaire de la langue française* (1988). Dubois, Jean, Paris, Larousse.
41. *Logos. Dictionnaire de la langue française* (1976). Girodet, Jean, Paris, Bordas.
42. *Longman Dictionary of Contemporary English* (1995). Summers, Della, Harlow, Longman.

43. *Longman Dictionary of English Language and Culture* (2005). Summers, Della (ed.), Harlow, Pearson Education, Longman.
44. *Merriam-Webster's Collegiate Dictionary & Thesaurus, Electronic Edition* (2000). Springfield (Mass.), Merriam-Webster.
45. *The New Oxford Dictionary of English on CD-ROM* (2000). Oxford, Oxford University Press.
46. *Nouveau dictionnaire de la langue française* (1856). Paris, Larousse.
47. *The Oxford Advanced Learner's Dictionary* (1948). Oxford, Oxford University Press.
48. *Oxford Dictionary of Earth Sciences* (2003). Allaby, Ailsa & Michael Allaby, Oxford, Oxford University Press.
49. *The Oxford English Dictionary* (1989). Simpson, John A. (ed.) & Edmund S. Weiner, 20 volumes, Oxford, Oxford University Press.
50. *The Oxford Paperback Dictionary* (1979). Hawkins, Joyce M. (ed.), Oxford, Oxford University Press.
51. *The Oxford Reference Dictionary* (1986). Hawkins, Joyce M. (ed.), Oxford, Clarendon.
52. *The Oxford-Hachette French Dictionary / Le Dictionnaire Hachette-Oxford* (1994). Corrèard, Marie-Hélène & Valérie Grundy, Oxford, New York, Toronto, Hachette, Oxford University Press.
53. *Random House Webster's College Dictionary* (1991). Costello, Robert B., New York, Random House.
54. *Random House Webster's College Dictionary* (1996). Costello, Robert B., New York, Random House.
55. *Reader's Digest Great Illustrated Dictionary* (1984). Londres, Reader's Digest Association.
56. *Shorter French and English Dictionary* (1991). Goldie, Jane *et al.*, Londres et Paris, Harrap.
57. *Shorter Oxford English Dictionary* (1933). Little, William, Henry Watson Fowler *et al.*, 2 vols., Londres, George Newnes.
58. *Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)* (1971). Imbs, Paul (ed.), Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
59. *Trésor de la langue française informatisé* (2004). ATILF, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
60. *Webster's New International Dictionary of the English Language* (1934). Springfield (Mass.), G. & C. Merriam.
61. *Webster's Third New International Dictionary of the English Language* (1961). Gove, Philip Babcock (ed.), Springfield (Mass.), G. & C. Merriam.
62. *Webster's Third New International Dictionary of the English Language Unabridged* (1986). Gove, Philip B., Springfield (Mass.), Merriam-Webster.

Index des auteurs

- Ahmad 379, 380, 384, 387, 547
- Algeo 148, 149, 151, 152, 153, 177, 547
- Allaby 583
- Allègre 79, 571
- Allen 579
- Altenberg 379, 380, 413, 547, 562
- Ancellin 62, 65, 67, 68, 571
- Anderson 125, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 547
- Antoine 129, 263, 264, 276, 277, 278, 285, 298, 304, 305, 575
- Archambault 171, 580
- Arnaud 569
- Asher 278, 289, 575
- ATILF 584
- Atkins 170, 300, 374, 380, 389, 547, 555, 578, 582
- Augé 136, 582
- Bardintzeff xxxiii, xxxv, 60, 62, 66, 69, 70, 72, 76, 79, 82, 83, 85, 86, 385, 391, 392, 399, 400, 434, 571

- Béjoint 7, 8, 9, 13, 15, 16, 25, 29, 30, 31, 32, 41, 42, 44, 46, 47, 51, 52, 92, 93, 94, 95, 115, 120, 125, 141, 149, 155, 176, 177, 178, 190, 198, 199, 200, 202, 204, 206, 214, 216, 217, 229, 234, 236, 240, 243, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 257, 268, 283, 375, 430, 441, 518, 545, 547, 548, 563, 567, 569, 575
- Benson 579
- Bessé 33, 36, 37, 38, 242, 548
- Biber 380, 387, 391, 548
- Bigras 49, 52, 91, 92, 99, 105, 115, 121, 187, 200, 205, 548
- Boisson 11, 548
- Boulanger 6, 14, 17, 49, 50, 52, 54, 91, 93, 94, 95, 99, 112, 115, 119, 122, 123, 124, 125, 126, 173, 178, 187, 191, 193, 198, 200, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 211, 212, 213, 214, 218, 219, 223, 224, 225, 228, 234, 235, 239, 240, 242, 245, 265, 269, 439, 549, 550, 570, 580
- Bourigault v, 7, 16, 26, 29, 30, 32, 38, 375, 378, 414, 415, 416, 417, 468, 550, 555
- Bourseiller 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 82, 83, 84, 385, 571
- Bouveret 9, 550, 551, 553
- Bowker 9, 375, 380, 381, 383, 384, 388, 391, 393, 394, 395, 399, 412, 414, 415, 551
- Brandon 126, 127, 128, 216, 551
- Bray 125, 128, 130, 551
- Burrows v, 420, 551
- Cabré 14, 15, 17, 18, 22, 23, 24, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 44, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 92, 94, 95, 116, 195, 230, 393, 551
- Callebaut 53, 90, 92, 93, 94, 101, 108, 109, 111, 112, 116, 551
- Candel xiii, 92, 94, 95, 97, 100, 116, 120, 121, 135, 195, 200, 211, 212, 213, 214, 215, 223, 224, 241, 244, 261, 264, 271, 275, 284, 313, 374, 378, 401, 442, 444, 543, 552, 554, 563, 575, 576
- Cans 66, 77, 571
- Carney 581
- Carpenter 580
- Carras 18, 19, 21, 552
- Cauvin 563
- Cayrol 278, 282, 284, 285, 286, 288, 575
- Chevalley 579
- Chiaro 284, 575
- Chukwu 441, 443, 444, 445, 552
- Clas 26, 27, 28, 123, 203, 204, 552
- Clear 547
- CNRS 81, 133, 134, 550, 553, 570
- Cole 12, 553
- Colin 256, 303, 305, 306, 309, 551, 557, 575
- Collet 25, 26, 274, 275, 553, 576
- Condamines v, vi, 10, 16, 30, 38, 375, 417, 468, 550, 553
- Corbeil 171, 189, 209, 227, 242, 253, 369, 549, 553, 580
- Corréard 547, 583
- Costello 579, 584
- Cottez 15, 49, 91, 93, 116, 127, 128, 138, 177, 184, 225, 226, 230, 231, 232, 233, 238, 273, 393, 436, 490, 554
- Coutier 428, 429, 554
- Crenn 154, 554
- Cruse 445, 451, 554
- Crystal 576
- Dancette 176, 180, 181, 182, 217, 554
- De Wolf 581
- Delavigne 7, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 33, 36, 38, 64, 65, 380, 381, 384, 387, 390, 392, 394, 397, 398,

- 399, 401, 410, 411, 412, 413, 422, 423, 424, 426, 427, 432, 433, 434, 435, 436, 441, 442, 444, 445, 448, 449, 450, 451, 452, 550, 553, 554
- Depecker 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 18, 23, 24, 33, 34, 35, 36, 37, 231, 554, 555
 - Descamps xiii, 101, 103, 106, 107, 114, 191, 222, 260, 265, 266, 267, 268, 270, 273, 274, 277, 279, 294, 576
 - Devereaux Ferguson 576
 - Diderot 74, 129, 132, 144, 179, 183, 186, 581
 - Dolezal 140, 555
 - Dubois 42, 43, 62, 123, 168, 173, 177, 193, 201, 225, 439, 555, 580, 582
 - Duclos 277, 278, 279, 283, 303, 305, 577
 - Durieux 62, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 82, 83, 84, 392, 571
 - Dury v, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 15, 18, 19, 22, 23, 92, 230, 555
 - Dussaix 255, 256, 263, 265, 276, 277, 278, 283, 286, 287, 288, 291, 576
 - Duval 582
 - Engwall 380, 381, 383, 384, 389, 555
 - Eurin-Balmet 396, 397, 400, 555
 - Eveno 582
 - Fabre 415, 416, 550, 555, 557
 - Fabriès 80, 81, 571
 - Féraud 66, 572
 - Foster 306, 307, 309, 576
 - Foucou 16, 560
 - Fowler 579, 584
 - Francis 384, 385, 555
 - Francoeur 179, 185, 548, 549, 556, 570
 - Frérot vi, 16, 26, 414, 417, 556, 559, 560
 - Friend 148, 149, 150, 181, 182, 556
 - Galisson xiii, 22, 222, 259, 260, 261, 267, 269, 274, 280, 316, 556, 576
 - Gates 580
 - Gaudin 7, 9, 11, 13, 14, 17, 21, 30, 33, 38, 173, 174, 178, 179, 183, 556
 - Gawiser 286, 577
 - George 577, 581, 584
 - Gilbert 195, 556
 - Gilliver 91, 116, 120, 189, 556
 - Girodet 582
 - Goër 572
 - Goldie 584
 - Gove 151, 175, 584
 - Granger 379, 380, 413, 547, 560, 562
 - Gréciano 26, 557
 - Grosbras 255, 256, 263, 264, 265, 276, 277, 278, 283, 286, 287, 288, 291, 576
 - Grundy 547, 583
 - Guilbert 126, 153, 189, 204, 205, 211, 557, 581
 - Habert xviii, 394, 400, 411, 412, 413, 557
 - Hamburger 103, 104, 107, 113, 557
 - Hanks 579, 581
 - Hartmann 39, 41, 42, 45, 46, 47, 52, 256, 269, 555, 557, 565, 577
 - Hatherall 283, 577
 - Hausmann 134, 155, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 547, 551, 557, 563, 565, 577
 - Hawkins 44, 47, 557, 583
 - Hayashi 125, 156, 558
 - Heid 26, 558

- Humbertjean 197, 558
- Humbley v, 92, 94, 95, 97, 100, 116, 120, 121, 187, 188, 200, 223, 256, 546, 552, 558
- Hunter 580
- Ilson 146, 147, 244, 558
- Imbs 43, 133, 134, 179, 190, 191, 558, 584
- Jacobi 398, 442, 444, 558
- Jacquart 255, 278, 279, 282, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 294, 577
- Jacquemin 25, 558
- Jacques xxxiii, xxxv, 25, 26, 60, 62, 171, 385, 392, 435, 559, 571, 575
- James 39, 41, 42, 45, 46, 47, 52, 164, 216, 547, 557
- Jessen 50, 52, 53, 94, 99, 105, 116, 119, 120, 193, 199, 200, 207, 214, 243, 559
- Josselin vi, 16, 109, 111, 112, 113, 118, 119, 124, 230, 233, 234, 239, 241, 244, 245, 386, 559, 566
- Josselin-Leray 109, 111, 112, 113, 118, 119, 124, 230, 233, 234, 239, 241, 244, 245, 566
- Kennedy 380, 559
- Kocourek 14, 15, 17, 36, 425, 426, 429, 552, 559
- Kohler 68, 78, 83, 572
- Krafft iii, ix, xxxiv, 61, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 79, 80, 81, 392, 394, 399, 407, 425, 434, 571, 572
- Kübler 16, 560
- Lachâtre 173, 174, 178, 179, 183, 556, 580
- Lagane 581
- Landau 125, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 150, 151, 152, 174, 175, 184, 190, 202, 204, 205, 207, 218, 249, 560
- Langlois 49, 567
- Larousse iii, xxxi, xxxiii, xxxiv, 1, 43, 44, 46, 56, 62, 63, 64, 75, 76, 90, 91, 94, 102, 118, 130, 131, 132, 136, 137, 138, 139, 146, 151, 167, 168, 171, 172, 173, 174, 178, 179, 180, 181, 183, 185, 186, 188, 189, 192, 193, 197, 201, 204, 206, 210, 218, 225, 251, 341, 368, 527, 555, 562, 580, 581, 582, 583
- Laviosa 379, 560
- Lavoie 256, 303, 305, 306, 309, 575
- Le Roux 44, 47, 557
- Ledésert 166, 581
- Legge 396, 397, 400, 555
- Legrain 582
- Lerat 9, 15, 41, 42, 49, 95, 97, 98, 116, 235, 237, 241, 253, 560
- Lewis 72, 572
- Little 482, 584
- Littré 99, 117, 131, 132, 133, 186, 190, 192, 205, 217, 225, 322, 341, 551, 565, 579
- Loffler-Laurian 119, 216, 396, 397, 399, 400, 561
- Mackintosh 20, 22, 23, 24, 256, 257, 275, 276, 282, 374, 375, 380, 382, 384, 387, 390, 391, 393, 395, 396, 562, 563, 577
- Malavoy 396, 397, 401, 561
- Mallery 307, 577
- Maniez v, 16, 26, 387, 450, 561, 562
- Mansion 166, 581
- Marr 582
- Martin-Rutledge 257, 283, 577
- Mathews 125, 144, 150, 179, 562
- Matoré 125, 128, 132, 133, 134, 137, 138, 177, 178, 179, 192, 206, 215, 217, 562
- Mazière 53, 90, 92, 94, 99, 102, 103, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 117, 192, 205, 232, 235, 236, 237, 244, 250, 253, 266, 546, 562
- Meney 317, 580

- Mercier 249, 554, 567, 570
- Meschonnic 179, 185, 186, 188, 562
- Meyer 20, 22, 23, 24, 268, 374, 375, 380, 382, 384, 387, 390, 391, 393, 395, 396, 562, 563
- Meynaud 277, 278, 279, 283, 303, 305, 577
- Michel 580, 582
- Morelle 563
- Mortureux 15, 17, 18, 20, 22, 117, 378, 563
- Nazarenko 557
- Nesi 257, 577
- Nocella 284, 575
- Noiriel 316, 563
- Nolet 563
- Noyes 125, 141, 142, 143, 568
- Oeconomo 197, 558
- Osselton 563
- Pavel 26, 36, 37, 563
- Pearson 19, 24, 41, 44, 46, 47, 379, 380, 381, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 400, 401, 412, 414, 551, 564, 583
- Phal 24, 564
- Picoche 24, 564
- Poirier 580
- Pruvost 43, 57, 91, 94, 99, 117, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 179, 183, 184, 196, 197, 223, 225, 250, 251, 252, 342, 549, 553, 564, 566
- Quemada 125, 126, 127, 129, 131, 132, 133, 135, 136, 140, 155, 157, 160, 191, 193, 194, 205, 222, 223, 225, 231, 232, 564, 565
- Raimbault 248, 565
- Rand Hoare 117, 120, 172, 565
- Raphael 117, 205, 216, 220, 565
- Rebeyrolle 441, 553
- Renouf 380, 384, 395, 565
- Rey 15, 43, 92, 95, 117, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 140, 173, 176, 184, 188, 192, 201, 213, 228, 229, 235, 442, 565, 566, 581, 582
- Rey-Debove 15, 43, 192, 213, 442, 566, 582
- Rigou 556
- Ritchie 580
- Roberts v, 26, 27, 28, 31, 41, 48, 49, 94, 104, 106, 109, 110, 111, 112, 113, 118, 119, 124, 141, 195, 230, 233, 234, 239, 241, 244, 245, 258, 269, 275, 566, 567, 578
- Rodriguez Reina 100, 114, 118, 120, 199, 567
- Rogers 379, 380, 384, 387, 547
- Rondeau 5, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 24, 30, 36, 389, 392, 567
- Rothé 77, 572
- Rousseau 26, 242, 244, 567
- Sager 22, 24, 31, 33, 34, 35, 36, 425, 567
- Salmon 97, 117, 120, 172, 208, 565
- Sigurdsson 66, 69, 70, 78, 84, 86, 572
- Simard 49, 53, 91, 92, 99, 105, 115, 121, 187, 200, 205, 548
- Simpson 146, 568, 583
- Sinclair 373, 374, 380, 384, 388, 390, 394, 565, 568, 579
- Slodzian 16, 29, 30, 32, 38, 124, 144, 145, 155, 375, 378, 550, 568
- Starnes 125, 141, 142, 143, 568
- Stein 125, 155, 156, 157, 158, 159, 568
- Summers 268, 578, 583

- Svensén 40, 41, 43, 47, 48, 195, 227, 230, 268, 269, 568, 578
- Tazieff ix, 62, 63, 66, 67, 72, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 425, 571, 573
- Temmerman 7, 9, 10, 11, 12, 13, 568
- Tetet 52, 53, 91, 93, 94, 95, 97, 118, 119, 120, 121, 218, 502, 569
- Thoiron v, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 16, 25, 29, 30, 31, 32, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 92, 93, 94, 95, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 118, 119, 120, 123, 199, 200, 204, 220, 226, 227, 229, 233, 236, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 270, 428, 430, 441, 443, 444, 445, 539, 548, 552, 563, 567, 569
- Tournier 231, 466, 569
- Tremblay 278, 279, 282, 283, 287, 288, 289, 291, 305, 306, 307, 308, 310, 578
- Varantola 272, 274, 578
- Vaunaize xiii, 260, 265, 266, 267, 268, 274, 279, 294, 576
- Véronis 379, 414, 570
- Verreault 570
- Vidos 49, 134, 570
- Vila 78, 79, 573, 580
- Vinsonneau 67, 428, 573
- Weiner 583
- Wesemael 53, 93, 94, 95, 96, 98, 102, 103, 106, 107, 109, 113, 119, 211, 247, 271, 272, 273, 275, 570
- Wesemaël 93, 94, 95, 96, 98, 102, 103, 106, 107, 109, 113, 119, 247, 271, 272, 273, 275, 570
- Wierzbicka 19, 570
- Witt 286, 568, 577
- Zgusta 40, 41, 570

Annexes

Annexe A. Données liées à la volcanologie

TABLE 1 The Evolution of Ideas about Volcanic Activity

Scientist	Year	Discovery or hypothesis
Anaxagoras	5th cent. B.C.	Eruptions caused by great winds inside the Earth
Seneca	65 A.D.	Combustion as a source of heat in Earth
Pliny the Elder	79 A.D.	First scientific expedition to study an eruption
Pliny the Younger	79 A.D.	First volcanic eyewitness account, Vesuvius eruption
Snorri Godi	1000 A.D.	Basaltic rock in Iceland recognized as of lava flow origin
Liberti Fromondi	1627	Explosive eruptions compared to combustion of gunpowder
Edward Jordan	1632	"Fermentation" chemical reactions of sulfur generate terrestrial heat
René Descartes	1650	Incandescent Earth core as source of volcanic heat
Athanasius Kircher	1665	First global map of the distribution of volcanoes on Earth
Francesco d'Arezzo	1670	First experiments with molten rocks; melts Etna lava
J.-E. Guettard	1751	Identifies rocks at Volvic in Auvergne, France, as lava
Pierre Grignon	1761	Extracts crystals from glass slags; products of glass furnaces compared to products of volcanoes
Nicholas Desmarest	1763	Prismatic basalt columns in Clermont of volcanic origin
William Hamilton	1776	Pioneer in field volcanology; recognizes dikes and magmatic veins
Ben Franklin	1783	Volcanic eruptions have atmospheric effects and can cool Earth
James Hutton	1785	Recognizes intrusions of magma into the crust of the Earth
James Hall	1790	Melting and crystallization experiments on basalt
D. Dolomieu	1790	Some sediments are stratified and consolidated volcanic ash
Leopold von Buch	1799	Minerals in lavas formed by crystallization from magma
Lazzaro Spallanzani	1794	Earliest chemical analysis of volcanic rocks
John Playfair	1802	Water vapor is the dominant magmatic gas; causes explosions
Robert Kennedy	1805	Speculates that change in pressure affects melting of rocks
Humphry Davy	1808	First complete chemical analysis of basalts
Humphry Davy	1808	Exothermic reactions of alkalis provide volcanic heat
Pierre Cordier	1815	Identifies and analyzes the mineral components of lavas
A. von Humboldt	1822	Linear arrangement of volcanoes related to deep-seated tectonics
George P. Scrope	1825	Decompression melting can produce magma in Earth's interior
Charles Darwin	1835	Chemical differentiation produces variety of magma types
S.-D. Poisson	1835	Crystal settling is the agent of magmatic differentiation
Gustav Bischof	1837	Recognizes that the high pressure in the deep Earth would lead to solidification of rock at higher temperature
Gustav Bischof	1837	Demonstrates experimentally that the transformation from solid rock to magma results in increase in volume
William Hopkins	1839	Decompression melting as a process in generation of magmas
Robert Bunsen	1851	Magma mixing produces intermediate magma types; recognizes that magmas are solutions
S. Waltershausen	1853	Water vapor expansion causes magma fragmentation and pyroclastic; recognizes importance of submarine volcanic rock formations
Robert Mallet	1858	Map of global distribution of earthquakes and volcanoes
Osmond Fisher	1881	Proposes convection currents within the Earth
John Judd	1881	Volcanic recycling of water from volcanoes to atmosphere, to oceans, and back to magma through solid Earth
Carl Barus	1893	First to determine the melting curve of basalt as a function of pressure
Alfred Lacroix	1902	Documentation of the eruption of Montagne Pelée
Frank Perret	1906	Pioneer in application of technology to study of volcanic phenomena
Alfred Wegener	1912	Theory of continental drift
Arthur Holmes	1915	Calculates a temperature profile for the Earth based on radioactive generation of heat
Arthur Holmes	1916	Basaltic magma generated by partial melting of peridotite
Arthur Holmes	1928	Decompression melting and magma generation by mantle convection
Norman L. Bowen	1928	Fractional crystallization theory developed to explain magma range

TABLE II Historic Eruptions

Eruption	Significance
Thera (Santorini), 1650 B.C.	One of the largest explosive eruptions on Earth; may have contributed to the decline of Minoan civilization
Vesuvius, A.D. 79	First major historical eruption to occur within range of major cities; first eruption to be documented by an eyewitness
Etna, 1669	Major lava flow event with widespread destruction in Catania from lavas
Lakagigar, 1783	Largest lava flow eruption on Earth; catastrophic impact on Iceland population from haze produced by volcanic gas emission
Asama, 1783	Local devastation from pyroclastic flows; country-wide impact in Japan from climate effects
Tambora, 1815	Largest historic volcanic eruption on Earth; highest eruption column (43 km); global sulfuric acid aerosol causes global climate change; largest known death toll of over 92,000 people
Krakatau, 1883	First large eruption of the modern age; severe impact and death toll from tidal waves (tsunami)
Mount Pelée, 1902	The classic example of a small eruption causing severe loss of life; the beginning of the study of pyroclastic flow and surge processes
Paricutin, 1943	The birth and growth of a new volcano observed
Bezmyanny, 1956	One of the highest known eruption columns in a historic event (42 km)
Surtsey, 1963	Best evidence of magma-water interaction during explosive eruption
Mount St. Helens, 1980	First major eruption to be monitored intensively with modern technology
El Chichon, 1982	Most widespread pyroclastic surges from a historic explosive event
Nevado del Ruiz, 1985	Another example of a small eruption causing severe loss of life; tragic example of lack of hazard mitigation measures
Pinatubo, 1991	Largest eruption of the 20th century; major societal impact in Philippines; important global atmospheric effects

Annexe B. Données liées au sondage

[josselin_a_annexeb.pdf](#)

Annexe C. Données liées aux corpus

[josselin_a_annxec.pdf](#)

Annexe D. Extrait du corpus traduit pour ERUPT

[josselin_a_annxed.pdf](#)

Note1. Voir également L'Homme (2004b : 31).

Note2. D'après L'Homme (2004b : 31), on peut parler indifféremment de *terme*, *terme spécialisé*, *unité terminologique*, *unité lexicale spécialisée*, *terminologisme*, *terme technique*. Il nous arrivera en effet dans cette thèse d'avoir recours à quelques unes de ces variantes.

Note3. L'Homme (2004b : 23) explique que « depuis quelques années, la terminologie 'théorique' subit les assauts de nombreux chercheurs et praticiens », tandis que Bourigault (1999 : 85), quant à lui, parle de *rupture* : « En tant que discipline, la terminologie est depuis quelques années le lieu et l'objet d'une réflexion générale dont l'enjeu est la rupture avec l'autonomie, voire l'opposition, vis-à-vis de la linguistique qu'a tenté de lui imposer la doctrine wüstérienne. »

Note4. Pour plus de détails sur les changements récents opérés dans la théorie de la terminologie, nous renvoyons le lecteur notamment à Delavigne (2001 : 150-236), Thoiron & Béjoint (2003), Temmerman (2000), Gaudin (2003a) et Depecker (2003), et, à un ouvrage qui nous semble être le plus récent, celui de L'Homme (2004b). Nous ne présentons ici que les conclusions principales de ces études.

Note5. Nous n'avons pas souhaité ici entrer dans le débat « terme et mot », car il s'agit là d'un sujet plus que rebattu. Voir notamment Dury (1997 : 38-44) pour un résumé de la discussion.

Note6. Par *concept*, on entend, comme Depecker (2003 : 43), « une unité structurée de pensée par laquelle nous nous formons une connaissance du réel ».

Note7. A ce sujet, voir dans L'Homme (2004b) l'encart sur la « théorie classique » (p. 24), la description de la théorie classique (pp. 25-29), ainsi que les reproches faits à cette théorie (pp. 29-32).

Note8. « Le terme de notion est souvent employé comme synonyme de concept, particulièrement dans l'ancienne normalisation internationale en matière de procédures de travail en terminologie. En raison de la tradition logique et philosophique en la matière, il est cependant préférable de parler en français de *concept* plutôt que de *notion*, terme moins opératoire qui tend à désigner, dans l'acception courante, une idée relativement vague et générale » (Depecker (2003)). Pour une synthèse sur la différence entre *notion* et *concept*, voir notamment Dury (1997 : 23-25).

Note9. Il s'agit là d'un des cinq fondements théoriques de l'Ecole de Vienne, tels qu'ils sont décrits par Temmerman (2000 : 4-15).

Note10. Ainsi, selon Depecker (2003 : 103) : « il est réducteur d'aborder la terminologie sous l'angle de la normalisation. » C'est aussi l'avis de L'Homme (2004b : 27).

Note11. Voir aussi Dury (1997 : 49-50).

Note12. Il donne ainsi l'exemple suivant (*ibid.* : 115) : « il n'y a pas de mot courant en français pour désigner le dessous du menton d'un être humain. »

Note13. L'ensemble des traits conceptuels ou des caractères est aussi appelé l'intension ou la compréhension du concept. Il s'agit là d'un des deux axes selon lesquels le concept peut s'analyser, le second axe étant l'extension (ensemble des objets auxquels s'applique le concept) (Depecker (2003 : 43), Temmerman (2000 : 7), etc.).

Note14. Exemple (abrégé) tiré originellement de Pottier (« modèle relationnel de Pottier »), repris par Thoiron et al. (1996 : 514) et Depecker (2003 : 54). Voir ces derniers pour plus de détails.

Note15. Souligné par nos soins.

Note16. Pour plus de détails sur les différences entre disciplines dites scientifiques et disciplines dites humaines, voir Cole (1991).

Note17. La démarche onomasiologique constitue un autre des cinq principes fondamentaux de l'Ecole de Vienne tels qu'ils sont présentés par Temmerman (2000).

Note18. Arbres de domaines : « Structures hiérarchiques semblables à des thésaurus dans lesquels se trouvent reliées toutes les notions utilisées » (Gaudin (2003a : 26)).

Note19. Ces termes sont mis en gras, car nous y reviendrons plus tard.

Note20. Pour une liste exhaustive de ce type de morphèmes (en français), souvent dits *formants*, voir tout particulièrement Kocourek (1991 : 113-127). Voir aussi le *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant* d'Henri Cottez (1980).

Note21. Pour plus de détails sur ce point, voir entre autres Mortureux (1995 : 18-19).

Note22. Ce dernier point pose d'ailleurs tout particulièrement problème pour les tentatives de repérage automatique de termes dans les textes : comme le dit L'Homme (2001 : 17), « les termes simples sont extrêmement difficiles à repérer puisque rien dans leur forme ne permet de les distinguer des autres unités

lexicales présentes dans les textes spécialisés ». On se sert alors de critères autres que morphologiques : la fréquence d'utilisation par exemple (*ibid.*).

Note23. Ces deux auteurs sont cités par Dury (1997 : 51).

Note24. Depecker (2003 : 20) considère que les termes fort répandus de *dénomination* (évoqué plus haut sous la plume de Rondeau notamment), *dénominateur*, *nomination* sont en eux-mêmes porteurs de cette prise de position, ce qui explique sa préférence pour le terme *désignation* : « Le mot de *dénomination* est trompeur [...]. Il induit en premier lieu qu'il n'y aurait en terminologie que des noms. Ce qui est loin d'être le cas. Les verbes sont nombreux (on *verbalise* un véhicule), les expressions verbales aussi (*transmettre des données*), et les adjectifs, voire les adverbes, existent, comme dans le domaine du droit par exemple ». Bien que ce point de vue soit compréhensible, il est néanmoins critiquable dans la mesure où il semble confondre le processus de dénomination et le nom comme partie du discours, amalgame qui n'est pas fait, par exemple, en anglais, où *name* (dénomination) est bien distinct de *noun* (catégorie grammaticale).

Note25. Assez emblématique de ce changement : le fait que la nouvelle version (Syntex) de l'extracteur automatique de termes (Lexter) développé par Bourigault ne se contente plus d'extraire des noms simples et des syntagmes nominaux, mais aussi des adjectifs, syntagmes adjectivaux, verbes et groupes verbaux (Josselin & Frérot (2004 : 68)).

Note26. Voir aussi une étude plus ponctuelle faite par Bourigault & Condamines (1999).

Note27. En témoigne par exemple la thèse de doctorat de Valérie Delavigne (2001) : « Les Mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse des discours de vulgarisation ».

Note28. Les deux appellations *technolectes*, et *LSP* peuvent toutefois paraître critiquables en tant que synonymes de *terminologie*, puisque le morphème « lecte », ainsi que le « L » de « LSP » renvoient à « langue » et vont donc impliquer à la fois la syntaxe et le vocabulaire, tandis que la terminologie n'a trait qu'au vocabulaire.

Note29. Le travail de Carras (2002) porte principalement sur la vulgarisation de la terminologie de l'économie dans le portugais du Brésil, pays qui a subi de grosses difficultés économiques au début des années 1990.

Note30. Remarquons juste au passage que le terminologue a rarement accès au discours entre experts.

Note31. Reste à définir précisément ce que l'on met sous le terme « étudiant » ; en effet, le niveau de connaissance du domaine peut beaucoup varier d'un « étudiant » à l'autre, et cela d'autant plus qu'en Amérique du Nord, le terme « student », ou « étudiant » au Canada, est utilisé non seulement pour les études supérieures, mais aussi pour les études secondaires.

Note32. Signalons ici brièvement que ce passage de la langue générale à la langue spécialisée se fait par le biais d'une métaphore.

Note33. Ce schéma ayant été largement diffusé et commenté par de nombreux auteurs (il est notamment repris par Cabré (1998 : 130), Delavigne (2001 : 171)), nous ne jugeons pas utile de l'inclure ici.

Note34. Cette opposition entre langue populaire et langue savante est particulièrement marquée en anglais dans le domaine de la médecine où coexistent des termes issus d'une étymologie anglo-saxonne, plus spécialisée, et des termes issus de la langue vernaculaire, moins spécialisée (ex. : *varicella* vs. *chicken pox*). Il s'agit là d'un phénomène bien reconnu et largement étudié (voir entre autres Sageret *al.* (1980 : 245-246)).

Note35. La variation terminologique sous toutes ses formes (morphologique, syntaxique ou sémantique) a été étudiée en détail par Christian Jacquemin (voir notamment Jacquemin (1997)), essentiellement dans une optique de reconnaissance automatique des variantes.

Note36. Voir également L'Homme (2004b : 35-36).

Note37. Elle donne deux raisons pour légitimer l'inclusion de ce paradigme dans les dictionnaires spécialisés (2004 : 256). D'une part, « ce paradigme renferme des informations sur le terme et le texte de spécialité susceptibles d'intéresser les langagiers, tels les traducteurs et les rédacteurs techniques. » D'autre part, « l'inclusion du paradigme réductionnel éviterait des échecs sur le plan de la consultation de l'ouvrage de référence. »

Note38. Mais ne signifie pas que n'existe pas : il existe ainsi des proverbes en langue médicale.

Note39. Selon les auteurs du *BBI Dictionary of English Word Combinations* (1997, Introduction, p. xv et xxx), suivant la nature des éléments qui composent la collocation, on peut en effet distinguer les collocations *grammaticales* “consisting of a dominant word (noun, adjective, verb) and a preposition or grammatical structure such as an infinitive or clause” (ex : *blockade against, an attempt to do...*) des collocations *lexicales*, qui sont typiquement des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes (ex : *commit murder, best regards, deeply absorbed, etc.*).

Note40. Roberts (1993 : 39) explique ainsi que « avec l'apparition des ordinateurs, on n'a plus à noter laborieusement à la main pendant de nombreuses années les occurrences des unités phraséologiques qui sont dans des textes. Des programmes informatiques permettent maintenant au lexicographe de dépouiller la phraséologie d'un vaste corpus en un rien de temps. [...] Les calculs de fréquence, qui sont aisément établis par l'ordinateur, sont de première importance dans l'étude de la phraséologie, puisque la notion même de phraséologie est fondée sur la récurrence des combinaisons. Toutefois [...], une mesure statistique ne donne pas automatiquement de véritables unités phraséologiques [...]. Aussi faut-il d'autres conditions pour cerner de telles unités dans les listes informatisées [...]. Il n'existe aucune méthode généralement établie ou de programmes informatiques largement utilisés pour repérer la phraséologie, bien qu'on soit en train d'en expérimenter plusieurs [...]. Toute la recherche [phraséologique faite à partir d'ordinateurs] semble nécessiter une intervention humaine pour assurer le repérage final des unités phraséologiques [...]. »

Note41. Une remarque du même ordre est faite par L'Homme (2004b : 16) à ce propos : « Signe des temps, la dernière édition du *Manuel pratique de terminologie* (Dubuc 2002) comporte un chapitre additionnel consacré à l'informatique ». Elle-même hésite à parler de *terminotique* (*ibid.*).

Note42. Le même schéma, plus détaillé, se trouve également dans L'Homme (2004b : 46). Elle y a ajouté les étapes 6 et 7 : (6) Organisation des données terminologiques, (7) gestion des données terminologiques.

Note44. C'est déjà ce qu'indiquait Sager en 1990 (1990 : 56) : “In reality the onomasiological approach only characterises the scientist who has to find a name for a new concept (an invention, a new tool, measurement, etc.) ; the terminologist, like the lexicographer, usually has an existing body of terms to start with. Only rarely is a terminologist involved in the process of naming an original concept.” C'est ce que confirme L'Homme en 2004 (2004 : 30).

Note45. C'est aussi l'argument mis en avant par Roberts (1992 : 114) : “Bilingual terminology, the basis of which is a language in which a given terminology is already developed, is as semasiological as bilingual lexicography: for instance, many English-French terminologies in Canada are based on the English terms already accepted and not on the concept *per se*.”

Note46. Citée par Gaudin (2003a : 51).

Note47. Nous résumons ici assez grossièrement les principales relations conceptuelles auxquelles nous aurons recours plus loin dans la thèse. Certains, comme Depecker (2003), opèrent de très fines distinctions parmi ces relations. Nous renvoyons le lecteur à ses travaux pour plus de détails. Voir aussi Sager (1990 : 29-37).

Note48. Depecker (2003 : passim) fait la différence entre niveau conceptuel et niveau linguistique. Pour lui, on parle de générique / spécifique au niveau conceptuel et d'hyperonyme / hyponyme au niveau linguistique. Nous ne jugeons pas utile de faire ici cette distinction.

Note49. Depecker (2003 : 151 *sq.*) préfère faire la distinction d'une part entre relation générique et d'autre part relation spécifique, car l'appellation usuelle de « relation générique » « ne préjuge pas du sens de la relation (espèce vers le genre ou genre vers l'espèce), qui est confondu dans cette appellation ».

Note50. De même que pour les relations logiques, Depecker fait la distinction entre niveau conceptuel (relation partitive) et niveau linguistique (méronymie).

Note51. Souligné par nos soins.

Note52. Souligné par nos soins.

Note53. Souligné par nos soins.

Note54. Souligné par nos soins.

Note55. Le terme *vocabulary* utilisé par Hartmann & James (1998 : 154) est d'ailleurs défini comme : “the sum total of the words used in a language”. C'est la même chose que soulignent Béjoint (2000 : 37) : “The macrostructure of a dictionary can be called *general* if it includes *all, or a representative section, of the elements of a lexicon*, even the obsolete and archaic, and also all of its varieties in synchrony [...]”, et Roberts (1992 : 93), qui, parlant du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, dit : “it will be a general bilingual dictionary, rather than a specialized one. In other words, it will attempt the coverage of the *whole lexicon* of Canadian English and French, instead of focussing one specialized sector or subject area”. (Souligné par nos soins dans ces deux dernières citations).

Note56. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Lerat (1995 : 173) que l'on peut considérer « le dictionnaire de langue générale comme le degré zéro de la terminographie ».

Note57. Souligné par nos soins.

Note58. Béjoint (2000 : 35) fait d'ailleurs la remarque suivante : “the [term] *dictionnaire de langue* [...], interestingly enough, has no obvious equivalent in English”.

Note59. “The American desire for a one-volume comprehensive reference work, attractively produced, ensured the survival of th[e] tradition [of including encyclopaedic elements] in most dictionaries of transatlantic origin, but in Britain the general tendency has been to regard such matter as redundant and needlessly cluttering up the pages; it is to be found (if at all) in sparse appendices.”

Note60. Les noms propres apparaissent dans une section séparée du même dictionnaire pour le *Petit Larousse*, et dans un dictionnaire séparé pour le *Petit Robert (Robert des noms propres)*. Ceci dit, cela n'est pas vrai pour les dictionnaires Hachette.

Note61. La forme lemmatisée d'un mot variable est ce mot réduit à sa forme canonique : l'infinitif pour les verbes, le masculin singulier pour les noms et les adjectifs (par exemple, la forme lemmatisée du verbe conjugué *discuteront* est *discuter*). Par convention, c'est cette forme qui est utilisée pour les mots-vedettes figurant dans les dictionnaires (Hartmann & James (1998 : 18)).

Note62. La distinction entre informations sur la forme et informations sur le sens est notamment faite par Hartmann & James (1998 : 94).

Note63. Certaines de ces informations sont aussi données pour les équivalents dans les dictionnaires bilingues.

Note64. Nous utilisons le mot *actant* non dans le sens défini par Mel'cùk, mais dans celui défini par la méthodologie du *Dictionnaire Canadien Bilingue* (page 60) : mot qui indique le contexte, lorsque le choix de l'équivalent dépend du contexte dans lequel le mot de la langue-source est utilisé ; un actant peut être un sujet ou complément d'objet typique du verbe, qui « agit » dans la structure immédiate dans laquelle le mot est utilisé et qui peut s'insérer dans la structure de la phrase. Par exemple, le verbe français *fournir* aura l'équivalent anglais *supply* s'il a pour COD le nom *matériel*, et l'équivalent anglais *produce* s'il a pour COD le nom *pièce d'identité*. Nous utilisons le mot *référent* également dans le sens où il est employé pour le *Dictionnaire Canadien Bilingue*. Selon la méthodologie établie pour ce dernier (page 62), il s'agit d'une extension ou d'une spécification de l'indication sémantique, qui situe l'équivalent dans un contexte situationnel général. Par exemple, pour l'entrée *métro*, l'indication sémantique est « chemin de fer urbain », et le référent *Montréal* étend cette définition à « chemin de fer urbain de Montréal ».

Note65. Cette vision est toujours présente dans les dictionnaires de la maison Larousse. Ainsi, dans la préface du *Petit Larousse illustré* de 1971, les auteurs indiquaient que ce dictionnaire s'adresse « à tous, sans discrimination d'âge et de milieu ». Les éditions de 1991 et de 1996 précisent que celui-ci « s'adresse au plus large public ». Enfin, les auteurs de l'édition de 2001 stipulent qu'ils veulent « être utile[s] à la famille ».

Note66. Précisons que les auteurs ne parlent pas ici nécessairement du public auquel s'adresse le *Trésor de la langue française*.

Note67. Nous reviendrons plus loin sur les notions de *grand public*, de *public cultivé*, etc. dans la partie traitant de l'honnête homme (2.1.2.4.2).

Note68. Pour plus de détails sur les apports de l'information à la lexicographie, voir en particulier Roberts & Langlois (2001).

Note69. Il s'agit d'une réflexion préalable à l'élaboration de la nomenclature du *Trésor de la langue française*.

Note70. Il explique ensuite ce fait plus en détail (*ibid.* : 361) : “Often, the important words are somewhere in the middle of their taxonomy, or near the ‘bottom lines’: for example, the important word in the taxonomy of ‘duck-like birds’ is *duck*, not *Anatidae* (hyperonym) or *shoveler* (hyponym); for ‘dogs’, it is *dog*, not *Canis* or *poodle* [...]. As a consequence, lexicographers have to record in the same nomenclatures words that occupy various places in their respective taxonomies.”

Note71. Selon ces auteurs, la partie intitulée « front matter » comprend les éléments suivants : « title page, contents, preface, contributors, user guide, abbreviations, dictionary grammar ».

Note72. Classées ici par ordre alphabétique.

Note73. Souligné par nos soins dans cette citation, et dans celle de Thoiron qui suit.

Note74. Voir aussi les chiffres indiqués par Pruvost (2002 : 16), qui parle (*ibid.* : 13) du « marché florissant des dictionnaires en un volume auprès du public scolaire et du grand public ».

Note75. Nous reviendrons en temps voulu de manière plus approfondie sur la définition de *corpus comparable* et de *corpus traduit* (chapitre 5).

Note76. Citation tirée de notre corpus comparable.

Note77. Les éruptions volcaniques correspondaient alors aux « colères » de Vulcain / Héphaïstos dans ses forges naturelles lorsqu'il découvrait les infidélités d'Aphrodite / Vénus. En effet, « toute éruption volcanique ne peut être que la preuve de la *colère* des dieux courroucés par les actions humaines » (Krafft & Krafft (1979 : 4)). Le mot *colère* n'est pas anodin, nous y reviendrons plus loin (cf. chapitre cinq, point 3.3.1.1.3).

Note78. Cette légende est encore tenace, puisque certains ont vu, dans le décès des volcanologues Maurice et Katia Krafft sur le mont Unzen au Japon en 1991, la main de la déesse vengeresse qui punit tous ceux qui s'emparent de projections volcaniques sur l'île d'Hawaï (information lue au centre de volcanisme Vulcania en 2002).

Note79. <http://www.lave-volcans.com/intro.html> (adresse du site web au 1er octobre 2005).

Note80. Sur ce sujet, voir en particulier Dubois & Dubois (1971 : 99-100).

Note81. Expression utilisée par la maison Larousse pour décrire la couverture du *Petit Larousse 2003* lors de l'exposition de 2003 au Palais de la Découverte fêtant les 150 ans de la maison Larousse. Il s'agit sans doute d'une métaphore correspondant au jaillissement des connaissances.

Note82. Dans une communication intitulée « La Veille terminologique chez Larousse ». Les actes correspondant à cette journée ne sont pas encore parus à l'heure où nous écrivons.

Note83. Ce corpus comprenait notamment les quatre grands journaux suivants : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Journal du dimanche*, ainsi que, pour les mots scientifiques et techniques, les compléments économiques, télévisuels, scientifiques, etc., du *Figaro* et du *Monde*.

Note84. Pour plus d'information sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur à Delavigne (2001 : 253 sq.) : « l'énergie nucléaire, un domaine ? »

Note85. Pour plus de détails sur ce sujet, et sur le rôle de la peinture dans la diffusion des découvertes scientifiques par les naturalistes, voir en particulier « Le peintre et l'Histoire Naturelle : Quand l'éruption d'un volcan inspirait des œuvres d'art » de Jean Féraud (document du Bureau de Recherche géologique et minière).

Note86. Pour plus de détails sur la place des volcans dans les mythologies grecque et romaine, voir notamment Krafft & Krafft (1979 : 4), Krafft (1992 : 2), Sigurdsson (2000 : 19), Bourseiller & Durieux (2001 : 41).

Note87. Pour plus de détails sur ce sujet, voir par exemple Krafft (1992 : 2-3).

Note88. Voir par exemple le récit des cérémonies en l'honneur du volcan Bromo en Indonésie fait par Bourseiller & Durieux (2001 : 81-87). Voir également Krafft & Krafft (1979 : 4-7).

Note89. Voir par exemple le récit des aventures de Tazieff aux îles Vanuatu dans Cans (1998).

Note90. Ces récits sont analysés à la lumière de la volcanologie dans Krafft & Krafft (1979 : 11). Certains y voient même là l'explication du mystère de l'Atlantide.

Note91. « Même les dix plaies d'Égypte et le passage de la mer Rouge par Moïse – en fait il s'agissait d'une lagune au bord de la Méditerranée – peuvent trouver une explication dans le cataclysme santorinien. “Les ténèbres si épaisses qu'on pouvait les palper” sont causées par les chutes de cendres. “L'eau changée en sang” s'explique par la richesse en oxyde de fer rouge des poussières du volcan tombées dans les rivières ; “le tonnerre” par les éclairs d'électricité statique due aux frottements des cendres entre elles : “la grêle” par la cristallisation de glace autour des particules volcaniques ; “les grenouilles” par des tornades provoquées par l'éruption et qui, en passant sur les lacs, ont entraîné eaux et batraciens. » (Krafft & Krafft (1979 : 12))

Note92. « Une nuée apparut qui, par son aspect et sa forme, rappelait un arbre, et plus précisément un pin [...]. La cendre tombait [...]. Il pleuvait de la pierre ponce et des cailloux noircis, brûlés et pulvérisés par le feu [...]. En cet instant, au sommet du Vésuve brillaient en un bon nombre de points de larges langues et de hautes colonnes de feu que l'obscurité de la nuit rendrait plus rougeoyantes et plus vives encore [...]. Les maisons étaient secouées par des tremblements de terre répétés et amples [...]. Une nuit plus épaisse qu'aucune autre régnait. On voyait la mer retirée et comme tenue à l'écart du rivage par les secousses de la terre [...]. Derrière

nous, une nuée sombre et effrayante, zébrée par les sinuosités des vapeurs incandescente. » (Extrait cité dans Krafft & Krafft (1979 : 12))

Note93. L'association entre volcans et textes bibliques est toutefois plus ancienne. En effet, il est possible de lire l'Ancien Testament et le livre de l'Exode à la lumière de la volcanologie, sans même attendre l'idée moyen-âgeuse de diable et d'enfer. Par exemple, Krafft (1992 : 3) cite une description de Yahvé qui ressemble au spectacle d'une éruption volcanique : « Une fumée montait de ses narines et un feu dévorant sortait de sa bouche ; il en jaillissait des charbons embrasés... ». Bourseiller & Durieux (2001 : 42) montrent aussi un parallèle possible entre les volcans et certains les passages de l'Exode (xxiv, 16-17 et xix, 10-21).

Note94. Souligné par nos soins.

Note95. Il est d'ailleurs intéressant de noter, à propos de la profession de volcanologue, que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert relègue la science des volcans aux « physiciens ».

Note96. Pour plus de détails, voir notamment *Tazieff, le joueur de feu*, biographie de Tazieff écrite par Cans (1998).

Note97. Résumons ici en quelques mots en quoi consistait cette « crise la Soufrière » : en 1976, le volcan de la Soufrière, situé en Guadeloupe, département français, donna des signes de réveil. La crise était mal préparée, et fut traitée dans la précipitation. Une première équipe scientifique (laquelle incluait Haroun Tazieff) fut appelée au chevet du volcan, et conclut que l'éruption serait bénigne. Malgré tout, le préfet de l'époque décida le 15 août 1976 de faire évacuer l'ensemble de la population (soit 70 000 personnes), suite à un second diagnostic plus pessimiste émis par une deuxième équipe scientifique dépêchée sur place (laquelle comprenait Claude Allègre). Les événements donnèrent raison à la première équipe, et l'évacuation inutile de la population eut des conséquences catastrophiques. Au-delà de l'aspect humain (évacuation intempestive, et conflits interpersonnels entre Tazieff et Allègre qui débouchèrent sur un procès), cette crise, véritable imbroglio politico-scientifique, montra pour la première fois tout le problème du débat scientifique jeté sur la place publique, et le problème de l'ingérence des médias dans des questions qui les dépassent. Elle mit douloureusement le doigt sur le rôle politique de la gestion des risques naturels.

Note98. Extrait de notre corpus comparable.

Note99. Pour mémoire, extrait du *NPR* : « Fam. Personnage marquant qui sert de référence à d'autres. En volcanologie, Haroun Tazieff est une véritable institution . »

Note100. Ce qui n'était pas le cas le 22 mars 1988, lorsque le quotidien *Le Figaro* titrait : « une première au laboratoire de géochimie de l'Université Paris VI. L'enfer des volcans en modèle réduit ». On peut lire dans cet article la phrase suivante : « Au laboratoire de géochimie de l'université Paris-VI (...), les chercheurs Claude Jaupart et Sylvie Vergnole viennent ainsi de parvenir, pour la première fois, à reproduire en laboratoire l'effet de la formation de gaz à l'intérieur d'une chambre magmatique. Un modèle sans équivalent qui devrait permettre désormais de connaître l'état du magma à des profondeurs de plusieurs kilomètres. »

Note101. C'est ce que font Bourseiller & Durieux (2001 : 208 *sq.*) en analysant les trois grandes éruptions de la fin du XXe siècle : celle du Mont Saint-Helens aux Etats-Unis en 1980, celle du Nevado Del Ruiz en Colombie en 1985, et celle du Pinatubo aux Philippines en 1991.

Note102. Extrait de notre corpus comparable.

Note103. Le lecteur intéressé trouvera dans l'annexe A un résumé des principales découvertes en volcanologie, ainsi que les dates des principales éruptions, tirés de Sigurdsson (2000).

Note104. Souligné par nos soins.

Note105. Citation extraite de notre corpus comparable.

Note106. Citation tirée de notre corpus comparable.

Note107. Ce point sera abordé en détail dans le troisième chapitre.

Note108. Précisons que nous n'incluons pas ici les préfaces et autres textes pré-dictionnaires, qui peuvent être considérés comme méta-lexicographiques.

Note109. A partir d'ici dans ce chapitre, tous les segments apparaissant en gras dans les citations sont de notre fait, sauf mention contraire qui sera alors signalée.

Note110. Nous citons ici uniquement les auteurs dont les travaux illustrent le mieux chaque point mentionné.

Note111. Lerat (1995) se trouve être à la fois lexicographe et métalexicographe.

Note112. Il s'agit pour la plupart ici d'études d'orientation plus pragmatique.

Note113. A titre indicatif, voici l'extrait de la Préface du *Nouveau Petit Robert 2002* qui a été utilisée pour le choix des termes : « Les entrées nouvelles sont des néologismes représentatifs de tous les usages de la société, en conformité avec le programme déjà mis en place en 1967. On y trouvera [...] des mots scientifiques, essentiellement des sciences de la vie (*agrobiologie, algothérapie, autotransfusion, déambulateur, krill, liposuccion, déchetterie, fibroscopie, immunodéficiência, AZT, lithotriteur, mammectomie, polytransfusé, transaminase, etc.*) ».

Note114. Laissons la parole à l'auteur de cet ouvrage, Jean Hamburger, pour en expliquer précisément la visée : « Le pari sur lequel le présent essai a été entrepris consiste à supposer que la connaissance de la médecine deviendra plus aisée à qui aura bien débuté dans la connaissance de son langage. Chasser l'à-peu-près dans les termes, c'est peut-être — ici comme ailleurs — chasser l'à-peu-près dans la pensée. [...] Les habitudes verbales fautives ou imprécises deviennent vite difficiles à corriger. C'est à la première rencontre du mot qu'on doit en faire un outil rigoureux. Le présent ouvrage cherche à faciliter cette démarche. Son ambition est limitée. La liste des mots retenus est très incomplète ; la définition des mots retenus très simplifiée. Il serait malvenu de ma part de présenter des excuses pour ces omissions et ces simplifications excessives, car les unes et les autres sont délibérées. Ce livre n'est pas un dictionnaire, c'est une première initiation. » (Extrait tiré de l'Avant-Propos). « L'introduction au langage de la médecine présente, explique, discute, raconte les principaux termes du vocabulaire médical [...]. [Il a pour] espoir d'armer préventivement le futur médecin contre les à-peu-près du langage. Cette initiation au langage élémentaire de la médecine est en même temps une initiation à la médecine du temps présent. Et le médecin accompli aura peut-être autant de plaisir à parcourir ces pages que l'étudiant aura d'intérêt à les prendre comme une introduction nécessaire à la connaissance de la médecine ». (Extrait tiré de la quatrième de couverture).

Note115. Nous revenons plus loin sur ce problème. (renvoi : pb dans dénombrement).

Note116. Il faut se souvenir que l'article a été rédigé en 1994. A l'heure actuelle, où la génétique s'est beaucoup vulgarisée, ces termes ne peuvent plus être considérés comme des termes savants.

Note117. Rappelons que « la tendance à la siglaison est [...] plus forte pour les concepts très spécialisés » (Thoiron (1998 : page)).

Note118. Etant donné que l'ouvrage de Hamburger s'adresse principalement à des apprentis médecins, il faut ici entendre *retenir* par *mémoriser*. C'est du moins le sens que nous lui prêtons, et que laisse entendre la remarque suivante de Hamburger (1982 : 156). VERIFIER REF« Il y a [...] des abréviations si courantes et si commodes qu'on peut leur accorder droit de cité. [...] [N]ous proposons de choisir cent abréviations que le médecin peut faire l'effort de retenir. »

Note119. Wesemael & Wesemaël (2003 : 149) ont ainsi choisi, dans la première partie de leur article, des « néologismes **devenus** maintenant d'usage courant ». Mazière (1981 : 90) précise également : « On recherchera [dans le *Petit Robert*] tous les mots relevant depuis quelques années d'un domaine devenu courant sans que les mots constituant ce domaine aient perdu leur statut de terme. » (N.B. : les termes sont les suivants : *acides aminés, A.D.N., A.R.N. et A.R.N. polymérase, cellule — eucaryote + procaryote —, code génétique, cytoplasme, enzyme, membrane nucléaire, molécule, noyau cellulaire, protéine, ribosomes*).

Note120. Nous renvoyons ici le lecteur à la discussion présentée dans l'introduction sur le mouvement de va-et-vient des mots entre langue spécialisée et langue générale (phénomène de terminologisation et de déterminologisation).

Note121. Mazière s'attache à étudier l'exemple de *bactérie* et de *microbe*, expliquant que ce dernier terme est devenu un mot de la langue générale en subissant un glissement sémantique (métaphorisation) : « Le choix de *bactérie* et *microbe* permet d'opposer ce qui, chez le spécialiste, fonctionne encore comme un terme (même si les dictionnaires ne rapportent pas l'item à un domaine) et ce qui est devenu un mot de la langue courante : « Tu es un vrai microbe ! » (1981 : 85)

Note122. Le deuxième concernant la cohérence linguistique de la macrostructure.

Note123. Souligné par nos soins.

Note124. Fréquence en corpus, certes, mais dans quel type de corpus ? Nous reviendrons plus loin sur cette question(RENVOI).

Note125. *Aérophagie, agraphie, albuminurie, alcoolémie, algie, allergie, allergologie, allopathie, alopecie, amblyopie, amnésie, analgésie, anémie, anesthésie, angiographie, anorexie, anoxie, antiallergique, antibiothérapie, antiseptie, aphasie, aphonie, apoplexie, aromathérapie, arythmie, aseptie, asphyxie, astasie, asthénie, ataxie, atonie, audiologie, audiométrie, auriculothérapie, autoplastie.*

Note126. En anglais, on fait en effet la distinction entre la dérivation par affixation et dérivation par combinaison, comme l'explique Roberts (2004 : 129) : “There are two types of morphological relationships that can pertain among terms. One is that between a root and a new term formed by the addition of a prefix or [su]ffix to that root” : c'est la dérivation par affixation. “The other is the presence of a common root in a number forms” : c'est la dérivation par combinaison, qui utilise une *combining form* (“a linguistic element that occurs only as part of a compound word, such as *anthropo-* in *anthropology*, *Collins English Dictionary*, 1986).

Note127. Voir note précédente.

Note128. Nous utiliserons ici la définition donnée par Roberts (2004 : 127-128) : “The term ‘simple term’ is used here to designate an orthographic word, i.e. a physically definable unit bounded by spaces on either side. A ‘complex term’, often called a multiword lexical unit, consists of more than one orthographic word, the meaning of the whole being more than the sum of its components.”

Note129. N : nom

Note130. A : adjectif

Note131. Voici un court extrait de la table des matières : « chapitre 5 : le cancer », « chapitre 6 : maladies infectieuses, virales et parasitaires », « chapitre 7 : intoxications », « chapitre 8 : le cœur et les vaisseaux », « chapitre 9 : les bronches et les poumons »...

Note132. L'article de Descamps (1994) n'est pas inclus dans le tableau car seule une partie assez réduite de son étude correspond à l'analyse des termes dans les dictionnaires généraux.

Note133. Précisons ici que nous avons inclus dans notre tableau des dictionnaires bilingues présentant une combinaison de langues autres que le français et l'anglais, car les problèmes analysés sont les mêmes (par exemple, nous avons l'analyse de Rodriguez Reina, même si celle-ci porte sur les dictionnaires italien-espagnol).

Note134. Nous invitons le lecteur à se reporter à la liste d'abréviations présentée en début de mémoire pour la signification des diverses abréviations.

Note135. Mentionnons au passage qu'un autre article sur ce sujet est en cours de rédaction (AnneMarie LofflerLaurian), mais, à l'heure où nous écrivons, celui-ci n'est pas encore paru. Il s'agit d'un article qui fait suite à la communication d'AnneMarie LofflerLaurian « Représentation de la science dans les dictionnaires bilingues généraux » lors des 4^{es} journées d'étude sur la lexicographie bilingue organisées à Paris les 22, 23 et 24 mai 2003 par Thomas Szende (Inalco).

Note136. Elles ont en effet retenu les sept marques suivantes (correspondant à l'édition de 1967 du *Petit Robert*) : *anatomie, chirurgie, médecine, pathologie, pharmacie, physiologie et psychiatrie*.

Note137. Tetet (1994 : 657) écrit ainsi « en introduction à cet article, nous avons précisé que nous ne traiterions pas des problèmes posés par la définition des unités spécialisées, et leur exemplification. Ces problèmes sont toujours largement évoqués et débattus dans les revues et lors de rencontres [...] Par contre, [...] il est rarement question des informations historiques concernant les termes de spécialité. »

Note138. Note de bas de page 2.

Note139. « Au fil des siècles, une variété de titres ont été attribués aux textes introductifs de dictionnaires : avant-propos, avertissement, discours préliminaire, introduction, préface, présentation, etc. Afin d'éviter toute confusion notionnelle pouvant découler d'une telle pléthore de titres, nous employons le générique discours de présentation pour désigner ces textes, qui, regroupés dans les pages liminaires, visent 'à expliquer ou à justifier le projet particulier que représente chaque dictionnaire, à préparer sa réception et son utilisation' et « éclairent de manière irremplaçable l'entreprise, ses objectifs linguistiques, didactiques, politiques, les destinataires visés, les positions théoriques et méthodologiques des rédacteurs envers la langue et sa description ; les conditions d'exécution de l'ouvrage, etc.' (QUEMADA, 1997 : viii-ix). C'est par l'entremise des discours de présentation que les dictionnaristes dévoilent leurs politiques éditoriales, projettent une image du public visé et 'découpent dans le lexique d'une langue le territoire de leur nomenclature' » (COLLINOT et MAZIERE, 1997 : 55) ».

Note140. Nous empruntons le terme de « tradition » lexicographique à Alain Rey, qui consacre toute une partie de la préface du *Grand Robert* (de 1987) à « la tradition du dictionnaire de langue dans la culture française » (pp. XVIII à XXI) et qui précise ainsi que « le *Robert* se situe clairement dans une tradition ». Slodzian (2000) utilise également ce terme puisqu'elle consacre un article entier à « l'impact des traditions nationales sur la pratique lexicographique », en étudiant le cas de la Russie, de la Grande-Bretagne et de la France. Enfin, Francœur (2003 : 59-60) explique que « la tradition lexicographique française exerce en outre d'énormes pressions sur les dictionnaristes. »

Note141. Pour plus de détails sur l'historique des dictionnaires de langue française, voir notamment Bray (1989), Quemada (1967), Matoré (1968), Pruvost (2002), Rey (1987) et (1989). Pour les dictionnaires de langue anglaise, voir le chapitre 2 de Landau (1989 : 35-75) : "A Brief History of English Lexicography", le chapitre 3 de Béjoint : "The Historical Origins of the General-Purpose Dictionary" (2000 : 92-106), Mathews (1966), Starnes & Noyes (1991), Stein (1991), Hayashi (1978), Béjoint (2000). Pour les dictionnaires bilingues anglais-français, voir Hayashi (1978), Stein (1985), Anderson (1972).

Note142. Certains disent toutefois que, par ironie du sort, ce serait Estienne qui serait « bien qu'inconsciemment, un instigateur de la malheureuse théorie de mots bas et nobles » (Brandon (1967 : 94)).

Note143. « Absinte (*sic*). Ce mot ne se dit qu'au singulier. Vaugelas le croit masculin, la plupart des hommes savans en la langue le font plutôt féminin que masculin. L'absinte est une herbe odoriférante amère & toujours verte, qui est chaude, constringente et corroborative (*sic*) ».

Note144. La remarque de Pruvost (2002 : 22) qui suit va dans le même sens : « le *Dictionnaire universel* (3 vol.) d'Antoine Furetière, [...] ouvre la série des dictionnaires, où, sans négliger la description des mots, ce sont davantage les idées et les choses désignées par ces mots qui sont mises en relief, préfigurant ainsi l'œuvre de Pierre Larousse et les dictionnaires encyclopédiques ».

Note145. <http://www.u-cergy.fr/dictionnaires/>

Note146. Nous ne rendrons pas justice ici au *Dictionnaire Général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, puisque ce dictionnaire est essentiellement philologique. Mentionnons seulement que c'est à lui que la lexicographie française doit l'organisation microstructurale en divisions sémantiques, ou arborescences. Pruvost (2002 : 51), lui, le met sur le même plan que Larousse et Littré en parlant du « grand tryptique lexicographique Littré, Hatzfeld, Larousse ».

Note147. Notion soulevée notamment encore par Diderot au XVIII^{ème} siècle, lorsqu'il esquisse une typologie des dictionnaires en considérant qu'un dictionnaire de langue n'est en fait qu'une encyclopédie imparfaite. Pour plus de détails, voir Quemada (1967 : PAGES).

Note148. Il nuance toutefois son propos en ajoutant qu'une « étude par domaines serait nécessaire pour en déterminer l'actualité et la valeur ». (*ibid.*)

Note149. Hausmann compare cet ouvrage à un chêne, symbole de pérennité, ce qui n'est pas sans rappeler la figure de style utilisée par Murray lorsqu'il parle de son œuvre, le monumental *Oxford English Dictionary* : – *Trésor de la Langue Française* : « ce grand chêne isolé, flanqué, certes, dans la forêt dictionnaire mondiale de quelques autres arbres impressionnants mais [...] soit vieux, soit d'autre espèce », ce chêne élevant « vigoureusement sa cime dans un firmament étonné » (Hausmann, cité par Pruvost (2002 : 76)). – *Oxford English Dictionary* : “If there is any truth in the old Greek that a large book is a great evil, English dictionaries have been steadily growing worse ever since their inception more than three centuries ago. To set Cawdrey's slim small volume of 1604 beside the completed *Oxford Dictionary* of 1933 is like placing the original acorn beside the oak that has grown out of it.” (Préface du *OED*, Compact Edition (1971), “Historical Introduction”, page v)

Note150. Nous citons ici quelques extraits des discussions, parfois houleuses, auxquelles se sont livrés les participants du colloque de 1957 au sujet de l'inclusion ou non des termes dans le *TLF*, ainsi qu'au sujet de la manière dont il faudrait les inclure, et nous livrons la conclusion à laquelle Paul Imbs est arrivé au terme du colloque. Extrait de la discussion du jeudi 14 novembre 1957M. Wagner. – « Il reste, en effet, que dans un dictionnaire à l'usage du public cultivé, il faut inclure un certain nombre de termes [...] ». (p 141)M. Wandruszka. – « Depuis un certain temps, beaucoup d'indices pointent vers le dictionnaire idéologique. Je crois, en effet, que toutes les raisons militent en sa faveur, dès qu'on pense à une œuvre d'envergure, à quelque chose de vraiment neuf, destiné à marquer un tournant de la lexicographie. [...] J'imagine une espèce d'encyclopédie de la langue et de la civilisation française, avec, pour premier volume, l'index général où un mot comme *adouber* trouvera sa place avec un renvoi au mot *chevalerie*, et ce volume, qui demanderait un travail d'équipe, et où il y aurait toute la terminologie de la chevalerie, avec en outre des termes exprimant des valeurs morales, bref, tout le vocabulaire spécialisé de la chevalerie, constituerait un premier volume. Un autre volume porterait sur le corps humain, un autre encore renfermerait le vocabulaire technique, etc. [...] Il y aura peut-être un volume qui ne changera pas : le volume du Moyen Âge, ou les différents volumes consacrés au Monde féodal ; par contre, les volumes destinés aux techniques modernes, on pourrait les renouveler au fur et à mesure ». (p 142)Extrait de la discussion du vendredi 15 novembre 1957M. Baldinger – « Puisque nous parlons du projet d'un Thesaurus de la langue française, il y a une question très importante qui se pose : dans quelle mesure, et jusqu'à quel point, un Thesaurus devra-t-il inclure les mots techniques et

scientifiques ? C'est là un problème central. » (p. 198)M. Matoré – « Je veux poser un problème général de définition. Qu'est-ce que le 'technique' ? » (p. 199)M. Migliorini – « Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt la communication de M. Vidos. Il nous a parlé de la langue technique d'hier. Il y a aussi la langue technique et scientifique d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'introduire des mots du vocabulaire de la chimie, tels que *méthoxybenzylpyruvique*, mais des mots tels que *acétate* et d'autres devront être introduits. La difficulté réside surtout dans les critères qu'on adoptera, d'autant plus que, le travail pour le grand dictionnaire s'étalant sur plusieurs années ou décades (*sic*), un mot qui, aujourd'hui, n'est pas employé, peut très bien devenir courant dans deux ou trois années. Il y a aussi le problème des marques de fabrique. » (PAGES)Extraits de la discussion du samedi 16 novembre 1957M. Wagner – « Voici les conclusions provisoires que j'ai tirées de ce colloque, conclusions qui me sont personnelles, [...] [Le dictionnaire destiné aux spécialistes] devra contenir tous les mots des techniques et des arts. Le soin de choisir parmi ceux-ci ceux qui doivent être définis pour le grand public, incombera aux auteurs de ces dictionnaires partiels auxquels je pense. » (pp. 255-256)« Enfin [...] on pourra envisager la création de sous-commissions permanentes, qui discuteront et régleront, si possible, un certain nombre de problèmes posés par la Constitution du Trésor. Parmi ces problèmes [...] Un troisième, c'est le choix des termes appartenant aux vocabulaires techniques, et j'inclus là-dedans l'argot. » (p. 257)Extrait des « conclusions proposées par l'organisateur du colloque ». (« I. Economie générale du Trésor »)« Au centre, un dictionnaire de base ou dictionnaire général, contenant les mots usuels de la langue française qui se rencontrent dans les textes littéraires ou dans la langue parlée. [...] En marge de ce dictionnaire général, une série de lexiques spéciaux recueilleront les mots qui n'auraient pas été retenus dans le Dictionnaire Général. On envisagerait également des répertoires onomastiques. Le cas échéant, des encyclopédies complèteraient ces lexiques spéciaux. » (p. 285)

Note151. Projet mené par l'Equipe Sciences et Techniques de l'INaLF, dirigée par Danielle Candel.

Note152. Cette partie s'appuie largement sur Landau (1989 : 35-75).

Note153. On a coutume de considérer (Landau (1989 : 38)) le dictionnaire de Robert Cawdrey comme le premier « véritable » dictionnaire anglais (1604).

Note154. Le titre précis en était : *The New World of English Words, or a Generall Dictionary, Containing y: Terms, Etymologies, Definitions of hard words, as they are derived from other Languages, there proper significations throughout y Artes & Sciences, whether Liberall or Mekanick.*

Note155. C'est nous qui avons introduit la numérotation.

Note156. Ce principe, bien qu'ayant déjà été utilisé par Bullokar, ne l'était pas systématiquement.

Note157. Pour plus de détails sur ce sujet, voir en particulier voir Starnes & Noyes (1991 : 212-227).

Note158. C'est également ce que note Mathews (1966 : 27).

Note159. C'est en réalité cette encyclopédie qui inspira la leur à Diderot et d'Alembert, qui avaient prévu au départ d'en effectuer une traduction.

Note160. Le lecteur pourra s'étonner de ne pas trouver mention ici du *Plan of a Dictionary of the English Language* de Johnson publié en 1747. Nous y viendrons en fait plus loin(renvoi).

Note161. Souligné par nos soins.

Note162. Ilson (1989 : 1978) : “at appropriate entries [...] chemical formulae and biological data are given only in the larger advanced native speaker monolingual dictionaries comme le *CED*, *COD*, *LDEL*, *Chambers*, *GID*” mais pas dans les dictionnaires pour apprenants.Exactitude citation à revoir.

Note163. Pour plus de détails sur le développement de la lexicographie américaine, voir en particulier l'ouvrage de Friend (1967).

Note164. Ce qui n'empêche pas qu'ils soient effectivement fondés sur la version longue des dictionnaires.

Note165. Rôle essentiel également pour la lexicographie monolingue, comme le dit Hausmann (*ibid.*).

Note166. Ce que conteste Stein (1985 : 126).

Note167. Tandis que Quemada, selon Stein (1985 : 125) fait peu de cas de ce dictionnaire, Anderson le considère toujours comme un « pré-dictionnaire » puisqu'«[it was] not originally conceived as a dictionary, but a grammar with vocabulary as a second edition.» Stein, considérant que l'argument d'Anderson ne tient pas la route, en conclut que les avis divergent selon que le point de vue (méta)lexicographique est français ou anglais (Stein (1985 : 127)).

Note168. Ce « dictionnaire » contenait trois parties : prononciation, grammaire et lexique.

Note169. Précisons que cet exemple n'est pas celui présenté par Stein pour illustrer ce point, mais nous l'avons utilisé ici car il était fort représentatif.

Note170. "The history and relation of these three dictionaries has not yet been investigated in any depth". Stein (1985 : 245).

Note171. Souligné par nos soins.

Note172. Souligné par nos soins.

Note173. Pour plus de détails sur ce sujet, voir Anderson (1972 : 7-15).

Note174. Wood fait ici référence au travail de Vera Smalley : "The Sources of *A Dictionarie of the French and English Tongues* by Randle Cotgrave".

Note175. Il reproche ainsi au *Dictionnaire* de l'Académie de faire la différence entre le « bon » et le « mauvais » usage, mais il reconnaît le grand effort fait par Furetière pour traiter les termes des Arts et Métiers.

Note176. Le tome 2 (français-anglais) a d'ailleurs pour sous-titre : « tome 2 Français-anglais contenant [...] les termes techniques ou consacrés dans les arts, l'industrie, les sciences, la langue militaire ou maritime, le droit et le commerce ; les termes géographiques et mythologiques, avec les épithètes ou adjectifs qui jettent quelques lumières sur l'histoire ». (source).

Note177. Nous souhaitons ici remercier tout particulièrement Elisa Ghennam, qui s'est chargée de dépouiller les archives de la Bibliothèque Nationale de France pour nous.

Note178. On peut toutefois signaler l'existence, en 1928, d'un *Dictionnaire français-anglais* Larousse contenant, d'après la préface, « les termes techniques les plus récents » (dans la liste de domaines figurent notamment : « chemin de fer », « Parlement », « Université »).

Note179. Pour plus de détails sur ce sujet, voir Atkins (1994).

Note180. Il ne s'agirait toutefois peut-être pas uniquement d'un argument pour les dictionnaires *récents*. Ainsi, Rand Hoare & Salmon (2000 : 158) rapportent les propos de Trench (préalables à l'élaboration du *OED*) : "[Trench] suspects the motives of some lexicographers in including scientific vocabulary in their work, arguing that they are impelled by 'barren ostentation' (1860 [...]) to boast of innumerable additions. 'Nothing

is easier', he adds, than to 'turn to modern treatises on chemistry or electricity... and to transplant such termes in their hundreds and thousands', thus 'crowding out' and 'deforming' the pages of a dictionary (1860 [...]).

Note181. Lachâtre partage avec Victor Hugo la haine du "Petit" « mettre un bonnet rouge au Dictionnaire ».

Note182. Ce fait était valable également pour l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert

Note183. Comme en témoigne cet extrait d'une des tables rondes du colloque de 1957 (.finir référence):M. Wagner : Vous voyez deux types de dictionnaires : un qui serait destiné à ce que vous appelez le « grand public », et l'autre qui serait destiné au « public savant » je pense. Ce ne serait donc pas un dictionnaire général de la langue française que vous envisagez, mais deux.

Note184. La préface du *PL 2002* est sur ce point fort éloquente : « Aujourd'hui comme hier, le *Petit Larousse* propose à ceux qui ont la langue française en partage **un savoir citoyen**. C'est par la langue et à travers la **mémoire collective** que nous appartenons à une **cité** dans laquelle les mots ne sont ni abscons, ni assassins, où l'on peut [...] construire ensemble l'avenir ».

Note185. Citons entre autres l'historien Pierre Nora (1984 : vii) cité par Dancette (2004 : page), qui considère certains dictionnaires comme de véritables « lieux de mémoire » : « (début de la citation à revoir) à tous les sens du mot, du plus matériel et concret [...] au plus abstrait et intellectuellement construit [...]. Depuis les chroniques de Saint-Denis, au XIII^e siècle, jusqu'au *Trésor de la langue française*, encore inachevé ; en passant par le Louvre, *La Marseillaise* et **l'encyclopédie Larousse**. Et comme en témoigne cet extrait d'un article du journal *Le Monde* du 2 septembre 2002 (traitant des 150 ans de la maison Larousse) : "A l'issue du conseil des ministres, jeudi 29 août, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a rappelé à propos de la crise Vivendi que 'le gouvernement considère avec une extrême attention le devenir de certaines maisons que les Français tiennent à juste titre comme une part du patrimoine culturel et intellectuel' " ».

Note186. Cette vision identitaire du dictionnaire est en fait répandue à travers toute l'Amérique du Nord, puisque le Canada, plus récemment, a vu se développer, d'une part, des dictionnaires unilingues de la langue française canadienne comme le *PLUS*, d'autre part des dictionnaires de la langue anglaise canadienne comme le *GAGE*, et, enfin, des dictionnaires bilingues anglais-français comme le *DCB*.

Note187. Friend (1967) mentionne également une autre raison "which Webster found it unstrategic to admit" : "The British lexicographical tradition had produced in the course of over two hundred years dictionaries of English which, whatever their defects, were on almost every count greatly superior to the few slight American products with their patent lacks."

Note188. Dans l'article que nous citons, elle essaye de voir en quoi le « discours de présentation » du *Dictionnaire* de l'Académie diffère de celui des dictionnaires non-officiels.

Note189. Pour plus d'informations sur l'essor du lectorat à partir du XX^e siècle, voir notamment Meschonnic (1991 : 2122).

Note190. En termes plus crus, Ferdinand Brunot, cité par Francœur (2003 : 60) s'exclame en 1968 que, « [a]u XVIII^e siècle, publier un dictionnaire était un apostolat ; au XIX^e siècle, c'est une affaire commerciale, et, à ce qu'il semble, une bonne affaire : la clientèle a prodigieusement augmenté, et ses besoins sont devenus très variés ». Que dire alors du XX^e et du XXI^e siècles ?

Note191. Meschonnic cite les préfaces de plusieurs dictionnaires : celle du *Dictionnaire du Français Contemporain* de 1971, destiné aux « élèves de l'enseignement secondaire », aux « étudiants étrangers » ; celle du *Lexis* de 1975, destiné au « large public de l'enseignement » et au « public très vaste de tous ceux qui sont confrontés journallement à tous les systèmes de communication, qui écoutent la radio, regardent la télévision, lisent des journaux et des revues », au « public toujours plus vaste des techniciens, des ingénieurs, des

scientifiques » ; enfin, la préface du *Petit Robert* de 1977, destiné aux « élèves et étudiants qui apprennent la langue française », aux « utilisateurs professionnels, dactylos, secrétaires, rédacteurs et rédactrices, instituteurs et professeurs », sans oublier « l'agriculteur, le travailleur manuel ou le syndicaliste [...] l'avocat ou le médecin ». Il en conclut assez ironiquement que « manifestement, ce discours ne veut oublier personne. Le marché est dur. »

Note192. Nous ne développerons pas ce dernier point ici, car nous y reviendrons plus longuement dans le chapitre 4, consacré à la méthode du sondage.

Note193. Voir la citation de Meschonnic évoquée plus haut dans la note de bas de page 87.

Note194. Voici donc l'équivalent explicatif d' « honnête homme »

Note195. Comme en témoigne cette remarque faite par Lausberg lors d'une des tables rondes organisées pendant le colloque de Strasbourg de 1957 : « Le programme central de M. Imbs est toujours la création d'un dictionnaire pour **l'honnête homme de demain** à former par ce dictionnaire » (page 141– refce à compléter).

Note196. Souligné par nos soins.

Note197. Même si la position par rapport aux termes a déjà évolué dans les éditions précédentes comme en témoigne cet extrait de la préface de la 8e édition (1932-1935) (cité dans Quemada (1997 : 441-442)) : « Sans songer à adopter le système encyclopédique de Furetière, 'l'Académie, lit-on dans la préface de la première édition, en bannissant de son *Dictionnaire* les termes des Arts et des Sciences, n'a pas cru devoir estendre cette exclusion jusques sur ceux qui sont devenus fort communs, ou qu, ayant passé dans le discours ordinaire, ont formé des façons de parler figurées ?'. L'infiltration dans l'usage commun de ces termes spéciaux, très lente d'abord, s'accéléra forcément à partir du XVIIIe siècle, à mesure que le goût des sciences se répandait dans la société. Aussi n'est-on pas étonné de lire dans la Préface de l'édition de 1792 : 'Nous avons donc cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition les termes élémentaires des Sciences, des Arts, et même ceux des Métiers qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent.' Et un peu plus d'un siècle après, en 1877, l'Académie acceptait l'introduction dans son *Dictionnaire* de plus de 2 000 mots nouveaux, dont presque tous étaient de provenance scientifique ou technique. Aux dernières années du XIXe siècle, quand l'Académie s'occupa de préparer une nouvelle édition de son *Dictionnaire*, elle se trouva en présence d'une brusque pénétration des vocabulaires des Sciences et des Arts dans le parler de tous qui, depuis, ne devait plus cesser de s'enfler démesurément d'année en année. Non seulement les sciences déjà constituées se renouvelèrent, mais d'autres prirent naissance, comportant en bien des cas des applications à l'industrie. D'autre part, de notables transformations s'opéraient dans l'ordre économique, social et politique. De là un grand nombre de mots nouveaux aussitôt vulgarisés par la conversation, par la presse et par l'école. Quel adolescent de nos jours ne connaît pas par leur nom les différentes pièces d'une automobile ? De quel artisan, de quel paysan de France restent ignorés des termes tels que *microbe*, *sanatorium*, *otite*, *diphthérie*, *hydravion*, *commutateur*, *carburateur*, *court-circuit* ? »

Note198. La comparaison faite par Pruvost ultérieurement dans le texte cite explicitement les éditeurs américains...

Note199. Il s'agit là d'un sujet rebattu de la littérature portant sur l'analyse du traitement des domaines de spécialité dans les dictionnaires généraux. Pour plus de détails concernant la confusion relative à l'usage de ces étiquettes, voir en particulier Béjoint (1988 : 360). Nous revenons de toute façon plus loin dans ce chapitre sur les problèmes de marquage.

Note200. Précisons cependant que Thoiron a pu recueillir plus de termes que ceux sélectionnés par le biais de leur étiquette de domaine, cela en ayant accès aux fichiers informatiques du DHO qui « contiennent des informations qui n'apparaissent pas dans la version publiée » (ibid. : 624). Il a ainsi pu accéder à la liste des

« vedettes ayant, à un stade quelconque de la rédaction du dictionnaire, été munies de l'étiquette Médecine ». Cependant, même si cette méthode se révèle plus fertile, elle n'est toujours pas exhaustive étant donné que « cette liste ne recens[e] pas l'ensemble des termes médicaux du *DHO* puisque, même à ce stade, l'étiquetage n'a pas concerné systématiquement l'ensemble des termes médicaux. » (*ibid.*)

Note201. Voir également Boulanger & L'Homme (1991 : 24) et Candel & Humbley (1997 : 35) pour ces problèmes de délimitation des domaines.

Note202. Ici, *terme* est utilisé dans son acception courante de *mot*.

Note203. Souligné par nos soins.

Note204. Ce désaccord constitue une des différences majeures entre la lexicographie de tradition francophone et la lexicographie de tradition anglophone.

Note205. Au hasard, ou presque... étant donné qu'il a bien pris le soin d'éviter les pages contenant un préfixe dont l'usage est répandu en chimie ou en physique, ce qui aurait risqué de fausser les statistiques, puisque quasiment l'ensemble des mots-vedettes de cette page aurait été des termes.

Note206. Cité par Landau (1989 : 21).

Note207. Ce phénomène transparaît dans l'historique de l'inclusion des termes dans la nomenclature des dictionnaires généraux.

Note208. Le nombre de pages de la version papier de ce dictionnaire est fixe, imposé par les contraintes éditoriales, comme il nous l'a été expliqué en mars 2002, lors des journées de recherche *Sémantique et Corpus* organisées à l'Université Toulouse le Mirail par Louis Lecomte, représentant de la maison Larousse.

Note209. Pour mémoire, pour les dictionnaires unilingues français, il s'agit du *NPR* (2001) et du *PL* (2002) ; pour les dictionnaires unilingues anglais, du *AH* (2000) et du *NODE* (2000) ; enfin, pour les dictionnaires bilingues anglais-français, du *OXHA* (1994) et du *HAR* (2000))

Note210. Ce point a de plus déjà été examiné très en détail par Jessen (1996 : 70-85) dans sa partie sur le discours tenu sur les termes dans les préfaces d'un très grand nombre de dictionnaires (unilingues français, unilingues anglais, bilingues anglais-français).

Note211. Toutefois, il existe des dictionnaires bilingues uniquement voués à l'illustration comme le *Dictionnaire visuel* de Jean-Claude Corbeil.

Note212. Nous ajoutons cette précaution oratoire car il paraît un peu présomptueux de vouloir résumer en quelques mots la différence entre les traditions lexicographiques francophones et anglophones en ce qui concerne l'iconographie. Il y aurait là de quoi faire une autre thèse... REFCE DS BEJOINT ?

Note213. Les dates des dictionnaires respectifs sont celles les plus récentes lors de la rédaction des articles de recherche concernés.

Note214. C'est dans ce cadre que s'est faite la recherche de Boulanger (2001).

Note215. Certains disent que le minérologue en personne serait James Murray (Béjoint (2000 : 182)).

Note216. Voir à ce sujet, l'étude très précise de Finkenstaedt & Wolff (1973), citée par Béjoint (2000 : 182).

Note217. Souligné deux fois par nos soins.

Note218. (affichée lors de l'exposition des 150 ans de Larousse, sous la rubrique « faire rire »).

Note219. Souligné par nos soins.

Note220. Rappel : ce terme est emprunté à Galisson (1978).

Note221. Rappelons que, par *banalisation lexicale*, nous entendons le fait qu'un terme passe de la langue spécialisée à la langue non spécialisée (à la langue courante), phénomène dû à sa diffusion par divers interlocuteurs (dont les principaux représentants sont les médias).

Note222. Les exemples cités sont empruntés au domaine de l'informatique : *logiciel, puce, mémoire vive, disque rigide, disque laser, disque optique compact, (macro)instruction*.

Note223. Et comme nous l'a expliqué Hazel Curties, ancienne collaboratrice du dictionnaire bilingue *Harrap's*.

Note224. Voir également Pruvost (2002).(2002 : page).

Note225. Pruvost (2002 : 67) livre également l'information suivante : « c'est en 1956 que la librairie Larousse commence à utiliser les cartes perforées pour la préparation des dictionnaires [(Grand Larousse encyclopédique)]. Pour la première fois, on procède à un inventaire systématique et méthodique du vocabulaire usuel, avant la confection même des articles. 1240 rubriques sont retenues, 711 pour les sciences humaines et 529 pour les sciences exactes, chaque rubrique étant traitée par un spécialiste, sous la responsabilité d'un secrétaire de rédaction à la tête de l'une des treize grandes disciplines délimitées. Ainsi, 700 spécialistes environ établissent le vocabulaire de leur spécialité pour le soumettre aux secrétaires de rédaction, et convenir du glossaire technique adéquat, et c'est seulement après cette précaution que les articles sont rédigés. Ce sont au total 400 000 cartes perforées qui sont établies à partir du vocabulaire choisi. »

Note226. Comme en témoigne cet extrait d'une préface de la XX^e édition du Dictionnaire de l'Académie (Quemada (1997) : page) : « Aussi n'est-on pas étonné de lire dans la Préface de l'édition de 1762 : 'Nous avons cru devoir admettre dans cette nouvelle Edition les termes élémentaires des Sciences, des Arts, et même ceux des Métiers qu'un homme de lettres est dans le cas de trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent'(...), ainsi que cet extrait de l'avertissement du W3, qui indique que ce dictionnaire prend en compte "the frequent occurrence of scientific terms and allusions in literary works".

Note227. Souligné par nos soins.

Note228. Pour plus de détails sur cette technique, utilisée pour la confection d'un dictionnaire spécialisé d'informatique, voir notamment L'Homme (2004b : 170 sq.)

Note229. Pour plus de détails sur la lexicalisation, voir Tournier (1991 : 105-106), à qui nous empruntons le terme.

Note230. Nous revenons un peu plus loin sur ce problème.RENVOI

Note231. D'après Lerat (1995 : 163), « le dictionnaire de langue a une nomenclature à lacunes systématiques prévisible : il ne faut en attendre ni sigles ni acronymes ».

Note232. Cela est tout de même sans doute moins vrai du dictionnaire bilingue que du dictionnaire unilingue. Mais le dictionnaire bilingue aurait peut-être tendance, pour des raisons de place, à éliminer d'emblée les termes transparents de sa nomenclature, choix qui est théoriquement contestable : certes, le terme est transparent, et l'équivalent dans la langue-cible l'est aussi, mais si cela n'est pas signalé à l'utilisateur, comment peut-il le deviner ?

Note233. Pour plus de détails sur l'emplacement des termes complexes dans les dictionnaires généraux, voir en particulier Boulanger (1989)

Note234. Voir l'enquête de Béjoint faite auprès d'étudiants pour savoir sous quel mot-vedette ils iraient chercher un terme complexe.

Note235. Voir également Candell (1979) sur ce point.

Note236. Voir aussi Béjoint (1981).

Note237. Les dictionnaires COLL et RHWEB n'ont pas de liste de marques de domaine à proprement parler. Et en examinant plus de trente termes dans le domaine du vin, nous n'avons pas trouvé de marque *wine*, *viniculture* ou *oenology / enology*.

Note238. Voir également Mazière (1981 : 88) sur ce problème.

Note239. Ce qui n'est pas sans rappeler la sémantique du prototype. Voir Kleiber (1990) à ce sujet.

Note240. Nous ne faisons ici que reprendre très brièvement les constats généraux qui ont été établis par Martin-Rutledge (1998). Pour plus de détails sur ce sujet, voir notamment le synopsis fait dans le chapitre 2 de son mémoire de maîtrise : "Empirical Testing in Lexicography" (1998 : 29-44), celui fait par Béjoint (2000 : 140- 178) dans le chapitre 5 de son ouvrage *Modern Lexicography* : "What Are General-Purpose Dictionaries Really for?", ainsi que celui fait par Mackintosh (1995 : 46 sq.) : "Empirical observations relevant to Dictionary Use in *version*".

Note241. Ce constat est toujours valable aujourd'hui : ainsi, les résultats d'un sondage publiés en décembre 2002 dans *International Journal of Lexicography* concernent "A Study of Dictionary Use by International Students at a British University". (Nesi 2002)

Note242. La réalisation du *Dictionnaire Canadien Bilingue* est l'un des quatre objectifs du projet de « Lexicographie comparée de l'anglais et du français au Canada » lancé en 1988 et mené conjointement par l'Université d'Ottawa, l'Université de Montréal et l'Université Laval à Québec. Ce dictionnaire a pour but notamment de présenter l'anglais et le français tels qu'ils sont utilisés dans le contexte canadien, et s'adresse essentiellement à un public averti, tout particulièrement les professionnels de la langue.

Note243. Souligné par nos soins.

Note244. Antoine (1990 : 142) explique que « l'enquête est en effet souvent irremplaçable par les croisements multiples qu'elle permet entre de nombreuses questions de natures diverses : quantitatives et qualitatives, de faits (par exemple : marques utilisées), et d'opinions (par exemple : images des marques), à expliquer (par exemple : pénétration du produit, part de marchés) et explicatives (par exemple : attitudes, caractéristiques socio-économiques). »

Note245. « Les moyens de recherche lexicographique et terminologique sont aujourd'hui bien plus commodes qu'il y a quinze ans. Il suffit d'interroger CDROMs, bases de données et dictionnaires sur Internet, et les résultats s'affichent, se téléchargent, s'impriment. »

Note246. Boulanger (2001 : 248-249) associe ainsi l'inclusion des termes dans le dictionnaire à « l'expression d'un besoin manifesté par les consommateurs de dictionnaires » sans en dire plus sur ladite manifestation.

Note247. Descamps & Vaunaize avaient ainsi débroussaillé le terrain en menant des « entretiens semi-directifs » et une « analyse de contenu thématique » (1983 : 90) qui leur a fourni le matériel pour construire leurs deux enquêtes.

Note248. C'est-à-dire qu'il ne couvrait que la première acception donnée par le *Nouveau Petit Robert* de 2001 : « mot ou expression », et non la deuxième « mot appartenant à un domaine spécial, qui n'est pas d'un usage courant dans la langue commune ».

Note249. Nous empruntons aussi à Galisson (*ibid.* : 17) la dialectique *besoin / envie* : « Tout le monde sait que les dictionnaires suscitent des besoins et même des envies (je connais quelqu'un de très modeste qui s'est saigné aux quatre veines pour exhiber un Grand Robert en sept volumes qui le remplit de fierté) ? C'est le même problème, en termes différents, que soulèvent Descamps & Vaunaize (1983 : 97) lorsqu'ils regardent les types de dictionnaires possédés par chacun des groupes sociaux de leurs échantillon, et qu'ils concluent que « ce sont les groupes sociaux dominants ou appelés à dominer [...], ou le groupe social bon gré mal gré chargé de montrer la voie vers la dominance [qui] semble[nt] détenir, pour l'essentiel, ces trésors de verbe et de savoir que sont les dictionnaires langagiers et les gros dictionnaires généraux ou spéciaux. [...] Il reste néanmoins à savoir si les groupes qui ont en apanage cette structure de propriété privilégiée font effectivement usage des dictionnaires qu'ils possèdent, ou si ces ouvrages ne sont là que comme symboles d'une maîtrise développée antérieurement à leur acquisition. » (souligné par nos soins)

Note250. « L'usage ne détermine pas l'image ; celle-ci est liée à l'objet dictionnaire perçu en tant que ressource d'information inépuisable, non à l'outil didactique sollicité avec plus ou moins de bonheur. Autrement dit, le prestige du dictionnaire est du même ordre que l'admiration vouée à quelqu'un du fait de l'étendue de ses connaissances. »

Note251. Il faut tout de même prendre des précautions lorsque l'on parle d'informations encyclopédiques dans les dictionnaires américains. En effet, cela peut englober, outre les termes scientifiques et techniques à proprement parler, les noms propres, qui ne sont pas séparés des noms communs. Ainsi, l'enquête de Greenbaum *et al.* indique que “a majority of 63% [...] favored including encyclopedic entries, *such as on Freud or Panama.*” (souligné par nos soins).

Note252. Souligné par nos soins cette appellation générale qu'ils utilisent (*ibid.* : 98) pour regrouper les réponses aux questions :– trouver une précision dans un domaine littéraire (lettres, hist., géog., psycho., philo...) : 61 réponses positives,– trouver une précision dans un domaine scientifique (médecine y compris) : 48 réponses positives,– me donner du plaisir, me cultiver sans chercher un mot précis) : 37 réponses positives.

Note253. Ces résultats partiels concernaient un échantillon de 39 personnes en rapport direct avec la traduction : 12 étudiants en traduction, 12 traducteurs, 8 formateurs / évaluateurs, 4 terminologues, et 3 personnes travaillant en lien avec la gestion de traduction ou de terminologie.

Note254. Par exemple, dans le sondage du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, les mots techniques faisaient partie des 11 types d'unités lexicales dont on demandait aux sondés s'ils les cherchaient dans le dictionnaire : mots communs, mots rares, mots grammaticaux, collocations, abréviations, etc.

Note255. Nous notons d'ailleurs un fait très éloquent à cet égard dans l'enquête menée par Galisson (1983 : 38-39) : la question 8 du sondage, libellée « Pour votre compte personnel, quelles questions posez-vous au dictionnaire [...] ? » était une question *ouverte*, c'est-à-dire que les enquêtés ne disposaient pas de liste préétablie de catégories à cocher. Or, on s'aperçoit que, dans ce cas, les termes ne viennent pas automatiquement à l'esprit des sondés : en effet, pour les recherches en langue maternelle, la catégorie « renseignements encyclopédiques sur un mot » (telle que Galisson l'a nommée après dépouillement des sondages) n'apparaît que deux fois (et en 7^e position) pour les étudiants de Paris et elle n'apparaît pas du tout pour les étudiants de Middlebury ; pour les recherches en langue étrangère, elle apparaît une seule fois pour les étudiants de Middlebury (en 17^e position !), et pour les étudiants de Paris elle n'apparaît pas telle quelle mais on note la présence (une fois !) de la raison « pour le plaisir et l'amélioration des connaissances ».

Note256. Il faut ici rendre justice à Descamps (1994). Si nous ne mentionnons pas son étude dans le corps du texte, c'est parce que celle-ci ne repose apparemment pas sur des données empiriques, mais plutôt sur des

conjectures. Néanmoins, elle n'en est pas pour autant inintéressante, et loin de là. Le titre en est éloquent : « Pour qui élaborer un dictionnaire de langue technoscientifique ? ». L'idée était de confectionner un tel dictionnaire pour élever la visée initiale du *Trésor de la Langue Française* restreinte au départ « à tous les francophones ayant reçu une culture humaniste ». Ce dictionnaire [qui finalement est devenu le *Supplément technique et scientifique* du *TLF*] devait « concentrer dans ses pages les termes technoscientifiques épars dans le *TLF*, en renouveler et enrichir sans doute la cohorte, et en remanier au besoin la définition de manière à la rendre accessible à l'*humaniste moderne* » qui souhaite lire « des revues telles que *La Recherche* ou *Pour la Science*, et des ouvrages généraux comme *L'Homme neuronal* [...] ou *Penser la Science* » (*ibid.* : 161-162). Descamps se trouve confronté à la difficile définition d'*humaniste moderne* : « A quels segments de population correspond cet *humaniste moderne* : Ingénieurs ? Techniciens moyens et supérieurs ? Industriels ? Marchands ? Chercheurs ? Enseignants ? Professions du droit, de la santé, de la cité ? Retraités de ces professions ? Bacheliers en voie de diplômes (bac + 2, + 3, +4) ? ». Cette tentative de définition semble englober à la fois des professionnels des sciences et techniques et des profanes. Quant aux besoins de ces diverses personnes, Descamps (*ibid.* : 154-164) suppose qu'un tel dictionnaire devrait, d'une part, combler les besoins chez l'*humaniste moderne* — français ou étranger — de comprendre les textes technoscientifiques de haute vulgarisation écrits en français (fonction de décodage) et, d'autre part, les besoins de rédiger des textes de ce style (ou des dictionnaires propres à l'y aider) chez les spécialistes (ou futurs) spécialistes rédigeant en français, les traducteurs de textes technoscientifiques, les rédacteurs de [dictionnaires] bilingues technoscientifiques, les documentalistes et les grammairiens (fonction d'encodage).

Note257. « On ne propose pas le même produit au traducteur scientifique professionnel et à l'utilisateur généraliste. Les traducteurs scientifiques et techniques professionnels ont à leur disposition des outils terminographiques multilingues, dédiés à une spécialité bien précise et généralement convenablement délimitée. Il existe en effet des dictionnaires spécialisés nombreux (cf. les catalogues des éditeurs spécialisés) et sous des formes variées (allant du support papier au CD-ROM). Mais l'utilisateur ordinaire peut trouver une quantité non négligeable de terminologie dans son dictionnaire favori. »

Note258. « On peut estimer que le *DHO* cherche à proposer, pour le domaine médical, [...] une sélection de termes dont l'usage est nécessaire pour le décodage et l'encodage de textes publiés dans **des ouvrages "généralistes" destinés au grand public.** » (souligné par nos soins).

Note259. Souligné par nos soins.

Note260. Souligné par nos soins.

Note261. C'est nous qui mettons en évidence les distinctions par l'usage du gras.

Note262. C'est la même distinction entre ces trois activités que fait Candel (2001 : 89) dans certaines des questions adressées aux personnes interrogées, mais en l'abordant plus précisément du point de vue du destinataire dans la situation de communication : parmi les motifs de consultation, elle cite le motif « chercher à mieux s'exprimer [...] *pour des spécialistes, pour des spécialistes en cours de formation, pour des non-spécialistes* ».

Note263. Les présuppositions (non-empiriques) de Descamps (1994 : 153-164) sont les suivantes : « l'*humaniste moderne* » qui décode un texte de haute vulgarisation a besoin de trouver, « plutôt que de[s] mots savants », une explication des « relations [...] nébuleuses entre les notions couvertes par ces mots », autrement dit, des informations sur le système conceptuel. Les spécialistes qui rédigent ont, eux, besoin de « terminologie » (noms « d'allure savante » ou non, utilisés isolément ou dans des expressions complexes), de « collocations verbales et déverbaux » (ex. : *exciser* une tumeur / *excision* d'une tumeur), et enfin de « vocabulaire général d'orientation scientifique ». Pour les traducteurs, les besoins concernent essentiellement les « collocations verbales et déverbaux », puisque les besoins en « terminologie » peuvent être comblés par des dictionnaires spécialisés, et que le « vocabulaire général d'orientation scientifique » est censé être maîtrisé par les « traducteurs chevronnés » (même si cela pose quelques problèmes).

Note264. Souligné par nos soins.

Note265. Souligné par nos soins.

Note266. Le dernier groupe, celui des personnes travaillant en lien avec la gestion de la terminologie et de la traduction, l'a classé aussi parmi les unités lexicales difficiles à trouver, mais non au premier rang.

Note267. Souligné par nos soins.

Note269. Nous résumons ici très grossièrement les techniques d'échantillonnage généralement reconnues. Pour plus de détails, voir Antoine (1990 : chap. 14, pp. 171-183), Meynaud & Duclos (1985 : 60-65), Dussaix & Grosbras (1993 : 10-12), Cayrol (2000 : 46-55), Asher (1995 : 57-71), Tremblay (1991 : 159-177) et Jacquart (1988 : 2-53).

Note270. Même si elles présentent certains défauts (voir notamment Antoine (1990 : 174-175), Jacquart (1988 : 33-34, 52-55)), et que le débat entre partisans de l'une ou de l'autre méthode fait rage (c'est la « querelle de l'aléatoire et du quota » à laquelle fait allusion Cayrol (2000 : 54)).

Note271. Les bases de sondage communément utilisées en France sont les suivantes : fichiers des abonnés EDF, des abonnés du téléphone, fichiers des électeurs, recensement de la population fait par l'INSEE. Pour plus de détails sur les bases de sondages, voir notamment Jacquart (1988 : 21-32), et Tremblay (1991 : 160-161).

Note272. Cela peut aussi être perçu comme un désavantage si les personnes prennent trop de temps pour remplir le sondage et ne le rendent pas à temps.

Note273. Par *taux de réponse*, on entend le « rapport entre le nombre de questionnaires complétés dont on dispose à la fin de la collecte et la taille de l'échantillon tiré au départ » (Tremblay (1991 : 178)).

Note274. Comme l'expliquent Meynaud & Duclos (1985 : 68), l'enjeu est « de ne pas perdre la face. Il semble en effet que l'individu sondé souhaite ne pas apparaître ignorant devant l'enquêteur », ce que confirme Devereaux-Ferguson (2000 : 156) : “No one likes to appear uninformed or unintelligent. Most people assume that if a topic is important enough to appear in a survey, they should have a view on the issue or subject. Accordingly, some people will be reluctant to admit lack of familiarity with a topic.” Jacquart (1988 : 210), quant à lui, parle plus précisément du « souci de donner une bonne image de soi ». L'exemple souvent cité est celui de la consommation de certains produits qui ne peuvent être évalués correctement : surconsommation de dentifrice, minoration de la consommation de boissons alcoolisées.

Note275. A l'heure où nous écrivons, les résultats d'une enquête menée sur la qualité en interprétation viennent de paraître dans la revue *Meta* (Chiaro & Nocella (2004)) : les auteurs ont diffusé ce sondage auprès d'interprètes professionnels *uniquement sur le web* (“[which] allows researchers to swiftly reach a large number of heterogenous respondents” (*ibid.* : 283)). Outre le fait fort avantageux que les réponses sont parvenues très rapidement (169 en moins de quinze jours), le taux de réponse a été quasiment le double de celui obtenu avec un questionnaire traditionnel (*ibid.* : 284-285). Cela ne fait que nous conforter dans notre choix.

Note276. Cet auteur précise ainsi que, bien qu'il ait « rarement remarqué que les résultats de questions régulières [...] [fussent] altérés par l'effet de lassitude des personnes interrogées, il n'en demeure pas moins que le seuil de saturation est parfois atteint. Il se manifeste par le taux de “sans réponse” à la notation d'items d'attitude ou d'image de marque ». (*ibid.* : 114)

Note277. C'est bien sûr ce que conseillent tous les ouvrages portant sur la confection de questionnaires : Gawiser & Witt (1994 : 70-71), Dussaix & Grosbras (1993 : 72-73), etc. Cayrol (2000 : 55), parlant de sondages à visée politique, recommande ainsi de rédiger les questions de telle sorte « qu'elles soient

comprises de la même manière par une esthéticienne de Lille et un professeur de lettres de Nantes, un militant communiste d'Ivry et un sympathisant UDF de Neuilly ; il y faut un langage simple et clair, accessible à tous sans être primaire ».

Note278. Jacquart ne donne pas de nom en particulier à cette catégorie, qu'il évoque pourtant (*ibid.* : 101). Nous avons décidé de l'intituler « dichotomique complexe » par opposition à « dichotomique simple ».

Note279. Cette échelle « consiste à demander aux interviewés d'exprimer leur plus ou moins grand désaccord à un certain nombre d'items ou propositions en choisissant entre 5 réponses possibles : tout-à-fait d'accord, plutôt d'accord, sans opinion, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord. » (Dussaix & Grosbras (1993 : 72))

Note280. Selon Devereaux-Ferguson (2000 : 174), "one eighth to one third of people surveyed will choose these responses if given the opportunity", et selon Asher (1995 : 34-35) "Research on the effects of including a middle choice in the response alternatives show that including a middle option typically generates about 25 percent more noncommittal responses".

Note281. Le détail des questions du sondage, ainsi que le type de question dont il s'agit, se trouve exposé plus loin (2.2.3).

Note282. Ces questions portaient sur l'idée que les gens se faisaient d'un éventuel dictionnaire général sans mots scientifiques et techniques *spécialisés* (serait-ce un *bon* dictionnaire ? les personnes seraient-elles prêtes à l'*acheter* ?...).

Note283. La répartition par variété de langue était la suivante : 6 anglophones du Canada, 3 francophones de France, et 3 francophones du Canada.

Note284. Ces professionnels de la langue se répartissaient de la manière suivante : 1 professeur de langue et traduction, 1 tuteur en rédaction, 2 réviseurs en lexicographie, 6 lexicographes.

Note285. Les 2 scientifiques interrogés étaient respectivement 1 professeur de mécanique et 1 ingénieur en télécommunications.

Note286. Les estimations donnaient alors un minimum de 18 minutes et un maximum de 45 minutes.

Note287. « Question ambiguë : where do you draw the line between technical and non-technical? [...] Qu'est-ce que c'est un dictionnaire sans mots scientifiques et techniques (*sic*) ? Pour moi, *marteau* est un mot technique, et pourtant, je m'attends à le trouver dans un dictionnaire général. Un bon dictionnaire général doit inclure les termes les plus courants (ceux qui sont assez fréquents pour qu'on oublie, parfois, ou que l'on ne sache pas, pour les non-initiés, que ce sont des termes. Si je vais directement dans un dictionnaire spécialisé, c'est parce que je conjecture qu'il y a de bonnes chances pour que je ne trouve pas mon terme dans mon *Petit Robert*) ».

Note288. Le lecteur notera qu'il n'y a qu'une version française du pré-test. En effet, les anglophones à qui le pré-test a été administré étaient tous des lexicographes du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, et étaient tous parfaitement bilingues. La version dite « anglaise » du pré-test contenait donc les questions en français (il était d'autant plus inutile de traduire que les questions risquaient de subir certaines modifications), mais les exemples, ainsi que les noms et les tailles des dictionnaires, étaient en anglais. Nous n'avons pas jugé utile d'inclure cette dernière version en annexe.

Note289. Il faudrait sinon trouver des personnes qui acceptent de remplir un sondage sur les dictionnaires unilingues, et d'autres personnes qui acceptent de remplir un sondage sur les dictionnaires bilingues, mais il est déjà assez difficile de trouver des personnes de bonne volonté...

Note290. Quasi identiques, et non strictement identiques : par exemple, la section sur les dictionnaires unilingues comprend des éléments relatifs aux *définitions* que ne comprend pas la section sur les dictionnaires bilingues, et inversement cette dernière comprend des éléments relatifs aux *traductions* et aux *équivalents* que ne comprend pas la première.

Note291. Signalons ici qu'il paraissait plus que délicat de proposer une catégorie « grand public cultivé » ; par défaut, donc, les personnes n'ayant choisi ni « professionnels de la langue », ni « profession scientifique ou technique », ni « étudiants » étaient considérées comme faisant partie de cette catégorie, la catégorie socioprofessionnelle choisie nous en disant un peu plus sur ces personnes.

Note292. A part les quelques petites distinctions attendues (concernant l'absence de questions sur les définitions, la présence de questions sur les équivalents, etc.), les questions sur les dictionnaires bilingues ne sont pas fondamentalement différentes des questions sur les dictionnaires unilingues et sont liées de la même manière aux objectifs et aux sous-objectifs. Précisons juste qu'à l'instar de ce qui a été fait pour le sondage du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, nous avons dû, pour certaines questions (B3 : circonstances d'utilisation, B11 : motifs de consultation du dictionnaire, et B12 : motifs de satisfaction ou d'insatisfaction) préciser s'il s'agissait d'informations sur le mot français ou le mot anglais, ou s'il s'agissait de la partie français-anglais, ou de la partie anglais-français du dictionnaire

Note293. Les adresses URL étaient les suivantes : <http://www.dico.uottawa.ca/questionnaireFR.html> et <http://www.dico.uottawa.ca/questionnaireEN.html>. Nous tenons ici tout particulièrement à remercier David Ostrosser, alors responsable informatique au DCB.

Note294. Le processus était le suivant : les personnes remplissaient le sondage sur le site web lui-même ; ces réponses étaient partiellement codifiées de manière automatique, et nous étaient envoyées (automatiquement aussi) par courrier électronique dans une boîte que nous avions créée à cet effet. Malheureusement, la façon dont les réponses étaient codifiées ne nous permettait pas d'intégrer les données telles quelles dans le logiciel d'analyse des données (nous ne saurions trop recommander que cela soit fait automatiquement pour de futures études. Cela dit, le fait de rentrer les données au fur et à mesure à la main permet de se rendre compte de certaines erreurs et de certaines incohérences et de les corriger).

Note295. A savoir M. Bey Benhamadi, chargé de cours en statistiques au département de Sociologie (Faculté des Sciences Sociales) de l'Université d'Ottawa.

Note296. Notre message a en effet été diffusé par Elizabeth Lavault (que nous tenons tout particulièrement à remercier ici), Professeur des Universités à l'Université Stendhal Grenoble III et responsable du Gremuts (Groupe de REcherche MULTilingue en Traduction Spécialisée), auprès de divers traducteurs spécialisés de sa connaissance, dont certains appartiennent à la SFT (Société Française des Traducteurs).

Note297. Nous tenons ici à remercier (entre autres) Sue Atkins pour son aide.

Note298. European Aeronautic Defense and Space Company.

Note299. Groupe mondial de biotechnologie spécialisé dans le diagnostic *in vitro* destiné à des applications médicales et industrielles. Nous tenons à remercier Blandine Duverger pour son aide.

Note300. Notre message a en effet été diffusé par Eric Pattee (que nous souhaitons remercier ici), Professeur honoraire en Ecologie des Hydrosystèmes Fluviaux à l'Université Claude Bernard Lyon I, auprès de ses collègues anglophones.

Note301. Ceci dit, certaines personnes qui souhaitaient ardemment répondre à ces questions ont trouvé un autre moyen de nous faire connaître leurs réponses.

Note302. Plus précisément, il s'agit de « remplacer chaque réponse par un code, habituellement constitué de chiffres » (Colin, Lavoie *et al.* (1992: 31)).

Note303. Les personnes interrogées n'ont pas manqué de se plaindre que l'espace dédié aux commentaires était trop restreint, et que le sondage était « trop noir et blanc » et ne laissait pas place à la nuance. Cela est bien sûr compréhensible, mais une analyse bâtie uniquement sur des réponses du type « je ne sais pas » ou « peut-être » n'arrive à aucune conclusion.

Note304. Pour plus de détails sur les problèmes de chevauchement entre catégories, voir l'annexe B.

Note305. Par *variable*, on entend la caractéristique précise (âge, taille, opinion, etc.) des individus d'une population que sert à mesurer une question. (Colin, Lavoie *et al.* (1992 : 30))

Note306. Exemple donné par Meynaud & Duclos (1985 : 70) : « par exemple, dans une enquête de l'INED, 241 personnes ont répondu “qu'une catastrophe d'ici l'an 2000 est une crainte souvent exagérée”, en même temps que “notre société présente beaucoup de défauts, mais est supportable” ».

Note307. Ce tableau est fourni automatiquement par le logiciel SPSS. Voir l'exemple fourni dans l'annexe B.

Note308. On distingue d'une part les variables *qualitatives*, qui peuvent être *nominales* (ex. : marques de chaussures, sexe, profession) ou *ordinales* (ex. : degré de satisfaction précis : « très peu satisfait, peu satisfait, moyennement satisfait, très satisfait », etc.) et d'autre part les variables *quantitatives*, qui peuvent être *continues* (ex. : taille en centimètres) ou *discrètes* (ex. : nombre d'enfants). Pour plus de détails, voir notamment Colin, Lavoie *et al.* (1992 : 30-31).

Note309. Telles qu'elles sont décrites par Foster (2001 : 156-157) et qu'elles nous ont été confirmées par Penny Gurney, ancien professeur de statistiques à l'Université d'Ottawa, et Dwayne Shindler, professeur de statistiques à l'Université d'Ottawa.

Note310. Une cellule (ou case) du tableau de contingence correspond au croisement de deux catégories d'une variable. (Tremblay (1991 : 302)). Voir l'exemple fourni dans l'annexe B.

Note311. SPSS fournit automatiquement la valeur minimale de la fréquence théorique (“minimum expected count”).

Note313. C'est-à-dire qu'il correspond à un intervalle de confiance de 95 % : les résultats sont statistiquement fiables à 95 %.

Note314. « On annexera [au rapport de recherche] le questionnaire [...], la distribution de fréquences complète et les données de tous les tableaux croisés mentionnées dans le texte ainsi que celles ayant servi à construire les graphiques. »

Note315. Pour les questions dichotomiques (oui/non), nous nous sommes limitée à l'analyse de la répartition des réponses *positives*, ainsi que pour l'analyse des sous-catégories.

Note316. Nous présentons une version simplifiée des tableaux de contingence qui sont fournis par SPSS. Il en va de même pour l'analyse des sous-catégories.

Note317. Par exemple, nous n'avons étudié la répartition par sous-catégorie des réponses à certains détails de la question B.3, comme l'utilisation du dictionnaire pour jouer au Scrabble ou aux mots croisés.

Note318. Même remarque que dans la note précédente.

Note319. Nous revenons plus en détail sur ces abréviations au début du chapitre qui suit.

Note320. Les résultats chiffrés plus détaillés sont donnés plus loin, dans la deuxième partie du chapitre.

Note321. Un regroupement possible aurait été de regrouper les sondages unilingues *et* les sondages bilingues, mais dans notre cas cela été impossible puisque cela aurait été à l'encontre de la condition (1) ; en effet, rappelons que la séparation entre unilingues et bilingues est artificielle dans la mesure où ce sont les mêmes personnes qui ont rempli la partie sur les unilingues et la partie sur les bilingues. Quant à faire des regroupements entre sous-catégories, cela n'aurait dans notre cas fait aucun sens (opposer les professionnels aux étudiants aurait été trop déséquilibré vu le petit nombre d'étudiants, et regrouper par exemple des scientifiques et le grand public ne rimait pas à grand-chose).

Note322. Nous suivons en cela les règles de présentation d'un rapport de recherche en statistiques telles qu'elles sont décrites par Tremblay (1991 : 298).

Note323. Reprécisons ici que le nombre de personnes sondées est bien inférieur au nombre de sondages recueillis, puisque la même personne pouvait avoir répondu aux deux types de sections (section « dictionnaires unilingues » et section « bilingues »). Notons cependant qu'il ne s'est trouvé que deux personnes ayant répondu à la partie bilingue sans avoir répondu à la partie unilingue.

Note324. Nous avons choisi le pays de résidence au détriment du pays d'origine pour des raisons de commodité. Retracer le pays d'origine est beaucoup plus complexe et n'est pas nécessairement pertinent (certaines personnes peuvent être installées depuis longtemps hors de leur pays d'origine).

Note325. Les données précises concernant le pays de résidence se trouvent dans l'annexe B.

Note326. La question A.1 ne figure pas ici, puisqu'il s'agissait de la question demandant (facultativement) le nom de la personne interrogée.

Note327. Par *actif*, nous entendons « qui exerce une activité professionnelle »

Note328. Faut-il ajouter comme exemple d'un symbole identitaire la possession d'un dictionnaire du type *Petit Robert* ? Cette analyse n'est pas sans rappeler celle de Galisson que nous avons mentionnée dans le chapitre précédent.

Note329. Ce terme, répertorié dans le *Dictionnaire Robert Québécois*, se trouve aussi dans le *Meney* qui le définit ainsi : « personne dont la profession est en rapport avec le langage, la langue (traducteur, rédacteur, terminologie, etc.) ». Nous avons préféré ce terme au terme *linguiste*, qui peut être compris soit dans un sens trop restrictif (« spécialiste de linguistique »), soit, à l'image de son homologue anglais *linguist*, dans un sens trop large (comme dans cette définition tirée du *Grand Robert* : « toute personne remarquable par sa connaissance des langues (traducteur, interprète, professeur ou encore polyglotte) » - nous ne considérons pas les personnes polyglottes comme des professionnels de la langue).

Note330. Nous avons déjà soulevé ce problème à propos des doubles réponses concernant la CSP.

Note331. Ceci a été confirmé par Penny Gurney, ancien professeur de statistiques à l'Université d'Ottawa, qui nous a conseillée pour l'analyse des données du sondage. Nous tenons ici à la remercier profondément pour toutes ses recommandations, et pour l'attention qu'elle a portée à ce travail.

Note332. Ceci a également été confirmé par Penny Gurney.

Note333. Sur le même principe, nous avons reclassé parmi les professeurs de langue un professeur de linguistique qui s'était classé parmi les « autres professionnels de la langue ».

Note334. Cette décision a été avalisée par Penny Gurney.

Note335. Par exemple, nous avons classé dans les *scientifiques* une personne qui a dit chercher des mots techniques dans les dictionnaires bilingues toujours dans le domaine de la « plasturgie », et qui utilise comme dictionnaire spécialisé un « dictionnaire créé par l'usine ». Vu la nature très pointue du dictionnaire que cette personne utilise (un dictionnaire interne à l'entreprise), et le fait que cette personne n'utilise ni autres dictionnaires spécialisés, ni banques de données terminologiques, nous pensons qu'il ne peut s'agir d'un langagier. Citons un autre cas, très différent, où nous avons décidé de considérer comme *autre professionnel de la langue* une personne qui citait le Littré, le dictionnaire de Furetière, celui de Richelet et celui de l'Académie parmi les dictionnaires qu'elle utilisait le plus souvent, et qui faisait allusion en commentaire au « vieux débat » déjà ouvert par Furetière et Thomas Corneille concernant la présence ou non de mots scientifiques spécialisés dans les dictionnaires généraux.

Note336. Rappel : dans les sondages, nous entendions par *deuxième langue* la langue que les personnes maîtrisent le mieux après leur langue maternelle.

Note337. A la lecture de certains commentaires, nous nous sommes rendue compte que tous les enquêtés n'avait pas interprété la question de la même manière : ainsi, certaines personnes ont compris qu'il s'agissait des critères d'achat qu'elles avaient utilisé pour le(s) dictionnaire(s) actuellement en leur possession, et d'autres ont pensé qu'il s'agissait des critères d'achat pour un futur dictionnaire (c'était dans ce dernier sens que nous avons envisagé la question). Cela pose un problème essentiellement pour la question des *illustrations* dans les dictionnaires bilingues : en effet, si les personnes interrogées se sont référées aux dictionnaires actuels (dictionnaires visuels mis à part, car ceux-ci sont constitués uniquement d'illustrations) qui ne possèdent pas d'illustration, ce critère a dû leur paraître non pertinent, or nous aurions aimé savoir si elles aimeraient voir des illustrations dans un dictionnaire bilingue. De plus, le terme *illustrations* a été l'objet d'une certaine confusion : nous l'entendions dans le sens « image », il a été compris par certains dans le sens « exemplification », comme nous avons pu le constater pour la question B.12.

Note338. Un autre phénomène est intéressant à relever au niveau sociolinguistique : le critère « marque » prédomine. En effet, outre le fait qu'il est classé premier quel que soit le sondage, il est en tête, loin devant les autres, ce qui montre, chez les utilisateurs, le poids de l'image ou de la représentation du dictionnaire.

Note339. Cette deuxième hypothèse est envisageable dans la mesure où certaines personnes ayant omis de répondre à la question B.1 ou B.2 ont tout de même répondu à la question suivante portant sur les *circonstances d'utilisation* du dictionnaire (B.3).

Note340. Le fait que nous ayons eu des catégories pré-établies pour les dictionnaires n'a pas été sans poser de problème méthodologique. Ceux-ci sont exposés en annexe.

Note341. Précisons que l'appellation Webster's, comme nous l'a fait remarquer à juste titre une des personnes interrogées), regroupe en fait plusieurs dictionnaires différents : par exemple, *Merriam Webster's*, *Webster's New World Dictionary*.

Note342. Nous n'avons pas inséré les dictionnaires visuels (unilingues et bilingues) dans la liste des dictionnaires généraux, ni dans celle des dictionnaires spécialisés, par ailleurs, car ces dictionnaires constituent un type de dictionnaire à part.

Note343. Le phénomène est toutefois moins marqué du côté pour les dictionnaires utilisés que pour les dictionnaires possédés.

Note344. Il s'agit uniquement d'un problème de classement, et non d'un problème de pourcentages.

Note345. Certaines personnes qui ont effectivement répondu à la question ont tout de même tenu à préciser dans quel sens elles avaient compris la question, ce qui montre qu'il y avait bel et bien un problème de compréhension sous-jacent. Voici quelques exemples de commentaires : "I am not sure I understand this

question -I have answered it as if it meant ‘Where do you find the words you look up in the dictionary?’”; « mot ambigu car qui parle? Je l’ai pris dans le sens d’activité faite par celui qui remplit le questionnaire ». D’autres n’ont pas vraiment su que choisir parmi ce qui était proposé et ont noté : « ça dépend » ou bien “no specific situation”. Les réponses de ces dernières personnes ont été considérées comme des valeurs manquantes dans nos statistiques.

Note346. Même si la proportion des langagiers n’est pas à négliger dans le cas des sondages unilingues français : environ un tiers des personnes qui ont omis de répondre à la question.

Note347. La liste détaillée des différentes sources *telles qu’elles ont été libellées* par les personnes interrogées se trouve dans l’annexe B.

Note348. “Introspection plays a fundamentally different role in terminography than in lexicography, and this has important implications for corpus terminography. Lexicographers, on the one hand, rely heavily on their own linguistic intuition: they are, after all, producers of the type of language they study. Hence, texts and outside informants are often seen as a means of corroborating personal intuition. Terminographers, on the other hand, are not natural producers of the type of language they study. Faced with a terminological problem, they cannot ask questions such as ‘what does X mean to me?’, ‘would I use X in this way?’, but rather ‘what does X mean to domain experts?’, or ‘would domain experts use X in this way?’.”

Note349. Voir notamment Bowker (1996) à ce sujet.

Note350. En Amérique du Nord, cette thèse est défendue notamment par Lynne Bowker, Ingrid Meyer (†), MarieClaude L’Homme. En France, citons Anne Condamines, Monique Slodzian, Didier Bourigault.

Note351. Pour plus de détails sur le corpus en terminologie, nous renvoyons le lecteur à L’Homme (2004b : 119-141).

Note352. Nous suivons en cela la démarche de Béjoint (1988).

Note353. *Corpora* est une liste de diffusion adressée à divers spécialistes de la linguistique de corpus.

Note354. ELRA: European Language Resources Association.

Note355. Ahmad & Rogers (2001 : 732-733) disent à cet égard : “Since terminologies are domain specific, terminologists will generally need to build a new corpus each time they embark in building a new terminology.”

Note356. C’est également dans ce sens que L’Homme (2004b : 133-134), et que Laviosa (2002 : 36) utilisent ce terme. Précisons ici en effet que la notion de *corpus comparable* n’est pas la même pour tous. Mona Baker, par exemple, l’utilise dans un sens complètement différent.

Note357. L’ensemble de ces deux corpus pourrait être désigné de manière générique par le terme *corpus parallèles* (Altenberg et Granger (2002 : 8) : “The term ‘parallel corpus’ is sometimes used as an umbrella term for both comparable and translation corpora”). Cependant, le sens du terme *corpus parallèle* varie selon les écoles de pensée. Ainsi, selon Jean Véronis (2000 : foreword), l’acception que nous venons de mentionner est utilisée principalement en terminologie et en théorie de la traduction. Il existe un sens plus restreint, utilisé notamment par un TAListe comme Jean Véronis (2000) et par Laviosa (2002 : 36), qui entendent par ce terme un « corpus traduit aligné » (“The term ‘parallel corpus’ [...] seems more appropriate for aligned translation corpora, where a unit (paragraph, sentence or phrase) in the original text is linked to the corresponding unit in the translation.” Altenberg et Granger, *ibid.*). Ce terme fait l’objet de tant de controverses que nous ne l’utiliserons pas par la suite.

Note358. Notons cependant que l'identification de la langue maternelle d'un locuteur d'après son nom peut être trompeuse et qu'une traduction peut avoir été revue par un locuteur natif, comme l'expliquent Bowker & Pearson (2002 : 52).

Note359. Souligné par nos soins.

Note360. Pour plus de détails sur les raisons sous-jacentes à cette affirmation, voir Ahmad & Rogers (2001 : 735-736).

Note361. Précisons ici que ce travail s'est fait dans le cadre d'une thèse de doctorat, et à une époque (début des recherches en 1993) où beaucoup moins de ressources étaient disponibles sous forme électronique.

Note362. Cela nous semble du moins irréalisable à l'heure où nous parlons. Cependant, avec la multiplication actuelle des corpus, il semble envisageable que, d'ici à quelques années, un accès partagé à des corpus d'une extrême variété soit possible.

Note363. Nous remercions ici tout spécialement Jacques-Marie Bardintzeff, qui nous a très aimablement fourni de volumineuses données de ses écrits sur les volcans, ainsi que Philippe Bourseiller, qui a accepté, par l'intermédiaire de Jean-Pierre Fallot, de nous procurer le texte de l'exposition *Des Volcans et des Hommes*.

Note364. Nous tenons ici à remercier tout particulièrement pour leur collaboration la rédactrice en chef du magazine *Focus*, ainsi que Philippe Pajot, du magazine *Pour la Science*.

Note365. Enfin, un grand merci aux bibliothécaires de l'Université Stendhal Grenoble III, qui ont eu l'amabilité de nous fournir en prêt exceptionnel le CD-ROM original du journal *The Times*.

Note366. Précisons que l'accès aux rubriques éditoriales du site Web de ce magazine a été impossible pendant toute la période pendant laquelle nous en étions à l'étape de constitution du corpus, ce qui ne nous permet pas de généraliser. Cependant, le site web du Palais de la Découverte de Paris (<http://www.palais-decouverte.fr/rdi/docecrit.htm#choix2adr>) précise bien que « l'accès à des périodiques électroniques en texte intégral est en général réservé aux abonnés. De plus, ce nouveau support est loin d'être répandu pour ce qui concerne la presse scientifique grand public. Il est possible, cependant, de consulter gratuitement sommaires ou résumés d'articles des derniers numéros des revues suivantes (quelques articles sont parfois accessibles en texte intégral) »

Note367. Sur les problèmes de droits d'auteurs, voir l'encart fait par L'Homme (2004b : 130) dans son chapitre sur le corpus spécialisé.

Note368. Nous remercions ici Marc et Marie-Claude Josselin, qui ont accepté de nous prêter leur collection entière de magazines *Géo*.

Note369. Nous remercions ici grandement Blandine Duverger, qui a eu l'amabilité de saisir au traitement de texte l'intégralité de cet ouvrage.

Note370. Un dernier remerciement s'impose à tous ceux qui, ont accepté de nous laisser utiliser leur scanner pour ce travail de numérisation : le CRTT de l'Université Lyon II, le laboratoire LGMT de l'INSA de Toulouse, le projet du *Dictionnaire Canadien Bilingue*, et Sophie Fallot.

Note371. Geoffrey Williams, de l'Université de Lorient, nous avait suggéré 500 000 pour l'ensemble des deux langues, et François Maniez, de l'Université Lyon II, nous avait suggéré un million de mots. Nous les remercions pour ces suggestions.

Note372. 95 % des textes du corpus traduits ont ainsi été numérisés un par un.

Note373. Cela n'est pas nécessairement sans poser problème. Comme nous l'avons vu dans la présentation du domaine, la volcanologie est issue en ligne directe de la géologie. Il faut donc être apte, souvent, à maîtriser les concepts de la géologie avant ceux de la volcanologie.

Note374. Terme que Delavigne (2001 : 266) emprunte à Louis Guespin.

Note375. Rappelons malgré tout que trois articles de *Québec Sciences* ont été inclus, mais cela ne représente que 2410 mots sur un total d'environ 400 000.

Note376. Signalons que chaque source est clairement codée dans le corpus, ce qui peut permettre de faire des analyses contrastives, même si les sous-corpus n'ont pas été constitués en fonction de la variété de langue utilisée, étant donné que l'objectif de départ n'était pas de faire une étude contrastive de variété géographique.

Note377. Souligné par nos soins.

Note378. Ce livre a de plus été écrit par un volcanologue réputé, ce qui correspond à un de nos critères précédents, celui des « Textes fiables ».

Note379. Nous avons pu faire ce constat global même si nous n'avons pas poussé l'étude comme Delavigne (2001 : 319-324) pour établir quelle était la fréquence exacte du traitement de notre sujet dans chaque journal ou magazine. En effet, pour chaque journal ou magazine choisi, elle a représenté sous forme graphique le nombre d'articles portant sur l'application civile du nucléaire par numéro publié.

Note380. Voir aussi les travaux de Rute Costa sur la problématique du genre textuel en langue de spécialité.

Note381. Ceci relève peut-être de ce que Loffler-Laurian appelle le « discours muséal » (ref).

Note382. ***Eurin-Balmet & Henao de Legge (1992) reprennent exactement les mêmes catégories que Loffler-Laurian (1983), en y ajoutant une catégorie supplémentaire. C'est pourquoi nous les avons placées dans la même colonne, tout en plaçant un astérisque au regard de cette catégorie.***

Note383. Notons cependant qu'il peut parfois y avoir des définitions dans le discours entre spécialistes, notamment lorsqu'il y a désaccord entre lesdits spécialistes sur le sens à donner à tel ou tel terme.

Note384. Nous avons gardé les appellations de Loffler-Laurian et ***Eurin-Balmet & Henao de Legge***.

Note385. D'après le site web de *Pour la Science* (www.pourlascience.com/rendez-vous/publicite.htm), édition française du *Scientific American*, cette revue d'adresse aux « scientifiques, aux ingénieurs, aux étudiants et au public cultivé », et « 90 % des lecteurs ont une formation scientifique supérieure et sont capables d'appréhender un discours scientifique complexe ».

Note386. Rappelons ici que nous nous intéressons uniquement aux supports *écrits*.

Note387. Environ 15 000 mots dans chaque langue.

Note388. Cependant, Jacobi (cité par Delavigne (2001 : 52)) a mis en évidence que les lecteurs s'intéressent en priorité aux domaines dans lesquelles ils ont une certaine compétence.

Note389. « S. Thorarinsson créa aussi le terme de *téphrochronologie* pour désigner la technique géochronologique qui date les événements géologiques par référence à leur position au sein d'une série de dépôts volcaniques. » (*Pour la Science*)réf)

Note390. Nous utilisons ce terme par commodité, même s'il est bien évident, comme le constate Delavigne (2001 : 265), qu'il s'agit d'une « notion floue et qui recouvre des réalités variées », et qui, pas plus que

l'appellation « Monsieur tout le monde », n'est vraiment appropriée, étant donné seulement que seulement « 10 % de la population française liraient un magazine de vulgarisation scientifique. » (Delavigne (2001 : page))

Note391. Revue publiée par le Palais de la Découverte.

Note392. Signalons que Pearson (1998 : 37) ne semble pas être de cet avis : pour elle, la densité des termes dans ce type de textes est assez faible. Cependant, notre expérience de ces textes nous fait pencher du côté de Loffler-Laurian.

Note393. C'est pour cette raison que nous n'avons pas retenu l'ouvrage *Volcanologie* de J.M. Bardintzeff (2^e édition, 1998) même si sa traduction en anglais (*Volcanology*, 2000) aurait pu être intéressante pour le corpus traduit, car il est destiné à des étudiants de second cycle et au-delà.

Note394. La répartition a été établie d'après ce qu'on trouve chez les auteurs : Malavoy, Delavigne, Pearson..., d'après les indications fournies par les documents eux-même (préface des ouvrages, présentation des magazines, etc.) et d'après notre propre intuition linguistique.

Note395. La liste des codes sources se trouve présentée dans la liste des abréviations, en début de thèse. Ces codes sources sont repérables grâce à un astérisque.

Note396. Précisons à propos de la date que la thèse de Valérie Delavigne a été soutenue en 2001, mais que le travail de numérisation qu'elle a effectué est bien antérieur.

Note397. Terme de Habert *et al.* (1998 : réf), mais qui paraît tout à fait approprié dans notre domaine !

Note398. Nous avons ainsi suivi en partie les conseils de Habert *et al.* (1997 : 162), pour qui « les titres, sous-titres et légendes suscitent [...] un traitement spécifique », et qui « constituent des unités à part entière, à ne pas mêler au texte qui les environne ».

Note399. Rappelons ici que nous n'avons quasiment pas de véritables articles de recherche dans notre corpus, donc peu de bibliographies.

Note400. Pour plus d'informations sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur, notamment, à Véronis (2000).

Note401. Pour une mise au point récente sur les divers outils d'exploitation des corpus, voir en particulier Bowker & Pearson (2002), ainsi que L'Homme (2004b).

Note402. Nous remercions ici Didier Bourigault et Cécile Frérot pour leur contribution.

Note403. Nous remercions ici Konrad Scherrer, du *DCB*, qui s'est occupé de la mise en ligne de notre corpus comparable afin de pouvoir l'interroger avec Cocoon.

Note404. Corpus traduit anglais-français contenant le texte des débats au parlement canadien.

Note405. Notre choix s'est également opéré à la suite d'un atelier de l'OTTIAQ (Ordre des Traducteurs, Terminologues et Interprètes agréés du Québec) à Montréal auquel nous avons assisté, et qui portait sur les outils de gestion terminologique. Nous remercions Lynne Bowker, Christine Leonhardt et Cécile Fabre pour leur aide sur le choix des outils.

Note406. Pour une présentation détaillée du fonctionnement de l'outil, voir Bourigault (1994), Bourigault & Fabre (2000), Fabre & Bourigault (2001), Bourigault (2002).

Note407. Pour plus de détails sur le fonctionnement d'Upery et sur l'analyse distributionnelle en jeu, voir en particulier Bourigault (2002).

Note408. Voir à ce sujet la thèse (en cours) de Cécile Frérot, intitulée « Construction et évaluation en corpus variés de lexiques syntaxiques pour la résolution des ambiguïtés de rattachement prépositionnel ».

Note409. Par exemple, Syntex présente une possibilité que nous n'avons pas exploitée : celle d'établir des liens de type ontologique entre « concept-père », et « concept-fils ».

Note410. Pour plus de détails sur les fonctionnalités de Cocoon, voir Burrows (2003).

Note411. Key Word In Context

Note412. A titre d'information, Lexter avait fourni un total de 40 420 candidats-termes pour le corpus de Delavigne, constitué de 250 000 mots (Delavigne (2001 : 330)), tandis que Syntex a livré respectivement 60 204 candidats-termes anglais, et 55 558 candidats-termes français pour nos corpus de chacun 400 000 mots.

Note413. Terme utilisé en Traitement Automatique de la Langue pour désigner les résultats non-pertinents.

Note414. L'Homme (2004b : 64-66) établit également toute une liste de critères pour identifier les termes.

Note415. Tout d'abord, la thèse de Delavigne s'inscrit globalement dans *l'analyse de discours*. Ensuite, ses objectifs précis concernant l'analyse du corpus sont les suivants (Delavigne (2001 : 331)) : (i) repérer les termes qui circulent dans le corpus, « ce qui doit permettre une meilleure connaissance des discours de l'énergie nucléaire et engager des réflexions comme la densité terminologique des discours de vulgarisation [...] » ; (ii) analyser le « fonctionnement » de certains « termes pivots » pour s'intéresser à leur « distribution » et leur « usage », en traitant de leur « statut linguiste et discursif », (iii) l'élaboration d'un dictionnaire de vulgarisation.

Note416. Ce travail de rejet est déjà fait en grande partie par Syntex qui, à la différence de Lexter, classe déjà les noms propres dans une catégorie à part. Cependant, certains noms propres n'ont pas été identifiés comme tels et sont apparus soit dans la liste des noms simples, soit dans la liste des syntagmes nominaux, il a donc fallu faire un second tri manuel.

Note417. Pour plus de détails concernant le statut du nom propre en terminologie, voir notamment Kocourek (1992 : 94-97). Nous sommes de plus confortée dans la décision de rejeter les noms propres par Sager (1990 : 131), qui explique que les noms propres peuvent faire partie des “spurious items which are of no interest to the terminologist.”

Note418. Pour plus de détails sur l'abréviation en terminologie, voir Kocourek (1991 : 158-166).VERIF

Note419. Rappelons ici la définition que Alain de Göer donne de la volcanologie dans son *Lexique du volcanisme* (1985 : 31) : « Ensemble des sciences étudiant tout ce qui a trait aux phénomènes volcaniques : les manifestations éruptives, **la prévision des risques et la prévention contre les dégâts** ; mais aussi la composition et la disposition des matériaux ; l'élaboration de ces matériaux en profondeur, la structure et l'histoire des volcans, etc. » (souligné par nos soins).. La problématique du *risque* peut par ailleurs être très importante dans certains domaines, comme par exemple dans le domaine du nucléaire : Delavigne (2001 : 399-429) consacre un chapitre entier à l'analyse de *risque* dans son corpus de vulgarisation de l'énergie nucléaire.

Note420. Par métaphore, nous entendons la même chose que Coutier (1994 : 666) : « Reposant sur la notion d'analogie, le processus métaphorique consiste dans le transfert d'un ou plusieurs sèmes d'un signe sur un autre signe (par ex. : *flamme* pour *amour*), ou dans l'attribution à un signe existant d'une signification

nouvelle pour désigner une réalité qui n'avait pas encore de terme propre (ex. : *créneau* (d'une voiture)), processus qui s'opère en fonction de rapports de similitude ou de parenté plus ou moins étroits entre les réalités auxquelles les signes renvoient ou entre les représentations mentales. » Les phénomènes de métaphore en terminologie sont maintenant bien connus, et Coutier (*ibid.* : 667) affirme ainsi que « la métaphore a toujours été une ressource privilégiée pour la formation des vocabulaires spécialisés, particulièrement les vocabulaires des métiers et des techniques », comme le fait également Thoiron (1994 : 766) : « la métaphore est un procédé important de dénomination dans le monde des sciences et techniques ».

Note421. Un terme comme *Ceinture de Feu* (18) ou *Ring of Fire* (28), utilisé pour désigner un ensemble de volcans du Pacifique, en est aussi un bon exemple, même s'il s'agit d'un nom propre.

Note422. Il semblerait que ce phénomène soit plus marqué en français qu'en anglais. Il y aurait sans doute là matière à réflexion, mais ce n'est pas notre objet ici.

Note423. Nous en donnons pour preuve la citation, extraite de l'article « Se concilier les dieux de l'enfer » de Charlotte Vinsonneau (Hors-Série *Géo*, 2000, p.88) : « Montagne vivante, le volcan a servi de creuset aux mythes fondateurs de l'humanité. Lieu sacré et tabou, accessible aux seuls initiés, médiums, chamans et ascètes, seuls capables d'en déchiffrer les signes, ou monstre sanguinaire à qui l'on sacrifie des vierges ou des enfants, soupirail de l'enfer ou séjour des âmes des défunts, le volcan a toujours enflammé l'imaginaire des hommes. Toutes les cultures rapportent l'effroi et la vénération suscités par la toute-puissance du colosse volcan. Un être charnel, imprécateur et sexué. [...] Les volcans n'ont pas fini de dévorer ceux qu'ils fascinent ! »

Note424. Et, bien entendu, des allusions à la « Chaussée des Géants », relief d'origine volcanique en Irlande du Nord

Note425. En parlant de « métaphores de discours », que nous opposons à « métaphore lexicalisée », nous faisons la même différence que celle établie par Kocourek (1991 : 167-168), qui, selon Coutier (1994 : 667), « distingue les 'métaphores vives', ou tropes libres, non-lexicalisées, qui procèdent de la comparaison figurée, impliquant 'un élément de subjectivité, de complicité, de secret', et les 'tropes lexicaux' ou tropes nécessaires, correspondant à une nouvelle acception faisant partie du système lexical et pour lesquels la fonction référentielle ne peut être mise en doute ».

Note426. Les métaphores de type anthropomorphique sont particulièrement répandues dans les langues de spécialités, qu'il s'agisse ou non de vocabulaire concret, comme l'indique Coutier (1994 : 668), qui s'intéresse au vocabulaire de la dégustation du vin : « On sait que les métaphores anthropomorphiques constituent la source la plus riche dans la constitution de nombreux vocabulaires techniques concrets. Bien que non concret, le vocabulaire des impressions gustatives dans la dégustation du vin n'échappe pas à cette règle. »

Note427. Un autre exemple de métaphore lexicalisée du domaine, qui n'est pas présent dans cette citation, est le terme français *bouche*.

Note428. Ceci dit, pour une analyse plus fouillée de la co-existence d'*éruption* et de *colère*, il conviendrait sans doute de regarder dans leur ensemble les textes qui ont livré les 32 occurrences de *colère* au lieu de se contenter, comme nous l'avons fait, d'une ligne de concordance et des 3 phrases précédant et suivant cette ligne. En effet, Thoiron & Béjoint (1991), qui ont étudié « la topographie des reformulations dans l'ensemble du texte [scientifique] » ont observé qu'il existe plusieurs cas de figure, et qu'il est « possible de distinguer trois grandes familles de textes scientifiques selon que les reformulations sont concentrées au début ou à la fin, ou encore éparpillées tout au long du texte » (*ibid.* : 109)

Note429. La question de la présentation de ce sens dans l'entrée d'un dictionnaire général est peut-être compliquée à mettre en place : faut-il, dans l'entrée *colère*, prévoir une rubrique orientée vers une synonymie avec *éruption* ?

Note430. Rappelons ici une partie de la définition que Alain de Göer donne de la volcanologie (1985 : 31) : « Ensemble des sciences étudiant tout ce qui a trait aux phénomènes volcaniques [...]. Cet ensemble regroupe des spécialités très variées et pouvant faire appel à des méthodes très différentes, empruntées à la géologie, à la minéralogie, à la géochimie, à la géophysique, à la géodésie, etc. » (souligné par nos soins).

Note431. Rappelons que le corpus de Delavigne est, de plus, d'une taille bien inférieur au nôtre. Cela rend notre tâche encore plus fastidieuse de commencer avec un seuil minimal très bas.

Note432. Ce problème devrait sans doute être géré par la lemmatisation.

Note433. Il s'agit de plus peut-être d'un usage idiolectal puisqu'il semble que l'usage de cette appellation se retrouve surtout chez le couple Krafft, comme le montre l'extrait de corpus suivant : « Le vulcanologue Maurice Krafft, qui avec sa femme Katia a péri dans l'explosion du mont Unzen au Japon le 3 juin 1991, les appelait "volcan gris". Parce qu'ils émettent roches et nués, mais peu de lave liquide. » MON-7-211. Cependant, on le trouve aussi à plusieurs reprises sous la plume de Bardintzeff : « En effet, spécialiste des éruptions explosives, celles présentant pour l'homme les plus graves dangers, je connaissais surtout des volcans gris, à cendres. Ce volcan rouge, à laves, me fascinait. » TS-16-1 ; « Les éruptions effusives (souvent appelées "rouges") libèrent des coulées de lave. » ABC-2-3.

Note434. C'est aussi ce que constate Jacques (2001) : « L'aide procurée par l'utilisation d'outils informatiques est limitée par leur difficulté à prendre en compte des phénomènes autres que ceux qui trouvent une traduction sur le plan formel. [...] [I]dentifier automatiquement les occurrences de *réseau* (sans complément) équivalentes au syntagme *réseau de voies rapides urbaines* s'avère à l'heure actuelle hors de portée des outils cités [concordanciers ou logiciels d'extraction de termes]. »

Note435. Delavigne (2001 : 347) le reconnaît elle-même : « Nous avons sélectionné les fréquences totales correspondant à 20 occurrences dans notre corpus numérisé. Le choix de cette fréquence est arbitraire ». Elle précise toutefois que « le nombre d'occurrences qui apparaissent avec cette fréquence est suffisamment important pour tester la méthodologie ».

Note436. Rappelons que nous n'analysons que des dictionnaires usuels, dont la taille est nécessairement limitée. Un dictionnaire dont la nomenclature est de bien plus grande taille, tel le *Trésor de la Langue Française*, comporte une étiquette de domaine « Volcanologie ». Par curiosité, et à titre d'exemple, nous avons fait des recherches dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé* (<http://atilf.inalf.fr/tflv3.htm>), dans lequel une recherche par « domaine technique » est possible : seuls 6 termes sont apparus suite à notre requête (*cheminée, magma, nuée, péléen, strombolien, vulcanien*). Un terme (*vulcanien*) comportait à la fois une étiquette *Géologie* et une étiquette *Vulcanologie*. Ce double étiquetage peut paraître superflu. A l'opposé, l'adjectif *hawaïen*, qui s'insère dans la série conceptuelle *péléen, strombolien, vulcanien* (et qui est mentionné comme membre de cette série sous *vulcanien* : *vulcanien*[...] « par opposition à hawaïen, péléen, strombolien »), n'a pas été extrait, et ne comporte en fait que l'étiquette de domaine *Géologie*. Ce bref exemple illustre bien les problèmes d'incohérence d'étiquetage.

Note437. A titre indicatif, la recherche par étiquette de domaine *Géologie* dans le *Nouveau Petit Robert* électronique donne 358 mots-vedettes.

Note438. *Lave* en français pose quelques problèmes du fait de son homographie avec la forme conjuguée du verbe *laver*, et produit des entrées non-pertinentes telles que *lave-vaisselle, lavoir*, etc.

Note439. Fonction de recherche qui permet d'obtenir tous les mots commençant par une suite de lettres donnée.

Note440. Très productif, certes, mais pas nécessairement exhaustif : ainsi *magma*, qui fait incontestablement partie du domaine de la volcanologie, n'a pas été repéré dans *AH*, car la définition qu'il en est donné ne

contient aucun des mots-clés utilisés pour la recherche : “2.*Geology*. The molten rock material under the earth's crust, from which igneous rock is formed by cooling.”

Note441. Un terme du domaine tel que *cratère* peut ainsi être repéré seulement si l'entrée comporte l'actant *volcan* — utilisé pour le différencier du sens « vase antique » — comme c'est le cas dans *HAR*, mais non dans *OXHA*, qui ne différencie pas les sens étant donné que l'équivalent anglais est le même dans les deux cas.

Note442. « L'entrée cachée est un mot de la même famille que l'entrée principale et dont le sens est compositionnel, c'est-à-dire qu'il découle directement du mot-base (l'entrée) et du morphème suffixal lui-même sans ambiguïté sémantique. Pour cette raison, les entrées cachées sont presque toujours monosémiques. Ces mots sont insérés à la fin des articles, devenant ainsi des sous-entrées qu'il ne faut pas définir. Par exemple, le mot *glaciologie* a pour dérivés suffixaux *glaciologique* et *glaciologue*. » (Boulangier *al.* (2003 : 172))

Note443. Une exception plus ancienne est le *Lexis* de Jean Dubois (1^{re} édition, 1979) : « On a regroupé autour d'un terme vedette placé en entrée les dérivés et les composés qui, par leur sens, se rattachent étroitement à lui. [...] C'est ainsi qu'à partir de l'adjectif GRAND on trouve, par le jeu de la dérivation normale, *grandement* (adv.), *grandet*, *grandelet*, *grandissime* (adj.) [...] » (préface, p. viii, 2^e édition, 1992)

Note444. Nous insistons bien sur le fait qu'il ne s'agit pas de la recherche la plus fouillée qui soit. Il s'agit uniquement d'un point de départ, et, inévitablement, la recherche par mots-clé n'est pas infaillible et il y a forcément du *silence* (des termes présents, mais non relevés), comme c'est le cas, déjà mentionné, de *magma* dans *AH*.

Note445. Etant donné que nous trouvons ce chiffre bien inférieur à ceux des autres dictionnaires, nous avons effectué une recherche rapide dans un dictionnaire américain comparable, le *Merriam Webster's Collegiate Dictionary* (2000), que nous avons hésité à étudier à la place de *AH*. Cette recherche a en fait livré environ 65 entrées. Nous avons donc décidé de garder le dictionnaire *AH*.

Note446. Par comparaison, une recherche rapide dans le *Grand Dictionnaire Terminologique* sur CD-ROM, qui rassemble des données terminologiques dans une multitude de domaines, donne 191 termes de volcanologie, toutes catégories grammaticales confondues.

Note447. Citons quelques noms parmi les autres classifications : Jacobi (1987), Candel (1994). Ref. biblio ds Delavigne.

Note448. Pour plus de détails sur le phénomène d'autonymie d'un point de vue d'analyse du discours, voir le chapitre que Delavigne (2001 : 488-515) lui consacre dans sa thèse : Chapitre 13, « L'autonymie, un moyen d'appropriation des termes ».

Note449. Précisons qu'à l'inverse de Delavigne (2001 : 340-341) qui suit les préceptes de Rey-Debove, nous ne faisons pas de différence entre *autonymie* et *connotation autonymique*. Selon la première (*ibid.* : 342), la *connotation autonymique* est un « cas particulier de l'autonymie [...] [qui] permet une *mise à distance* du mot, soit par un commentaire métalinguistique, soit par l'usage de balises métalinguistiques comme l'italique, le gras, un corps de caractère spécial ou, plus fréquemment, les guillemets ».

Note450. Nous renvoyons par conséquent le lecteur aux études précédemment mentionnées pour plus de détails : Chukwu & Thoiron (1989), Jacobi (1987), Candel (1994), Delavigne (2001).

Note451. « Notons que les cloisons entre extracteurs de collocations et extracteurs de termes ne sont pas étanches : les extracteurs de collocations relèvent des termes complexes ; les extracteurs de termes complexes relèvent forcément des collocations. Ce chevauchement s'explique en grande partie par la similitude des techniques utilisées ». FINIR

Note452. Pour plus de détails sur ce sujet, voir Delavigne (2001 : réfcés)

Note453. Nous présentons plus loin (voir infra, point 3.3.2) la liste des termes retenus pour l'analyse.

Note454. Nous renvoyons le lecteur aux problèmes posés par la fréquence brute et décrits précédemment.

Note455. Dans ce chapitre, afin de ne pas alourdir le texte, les dates des dictionnaires analysés ne sont pas indiquées. Les abréviations utilisées pour les dictionnaires généraux renvoient toutes à une édition particulière, que nous rappelons maintenant : en ce qui concerne les dictionnaires généraux, le *PL* date de 2002, le *NPR* de 2001, le *NODE* de 2000, le *AH* de 2000, le *HAR* de 2000 et le *OXHA* de 1994 ; en ce qui concerne les dictionnaires spécialisés, le *EVE* date de 2001, le *DES* de 2003, le *DGEO* de 2000, le *LEXVOL* de 1985 et le *DST* de 2004.

Note456. La catégorisation des types de variation qui suit s'appuie sur celle établie par L'Homme (2004b : 74-75).

Note457. « Une langue fait un emprunt à une autre lorsqu'elle utilise un élément linguistique appartenant au système de l'autre [...]. En français, ce terme désigne aussi bien le processus que l'élément emprunté [...]. L'emprunt se fait entre langues en contact. » (Tournier (1991 : 65))

Note458. Il ne s'agit pas d'un allomorphe si l'on suit Tournier (1991 : 17) : « Un allomorphe est une autre forme d'un morphème donné. L'allomorphe se distingue de la variante par le fait qu'il n'est pas libre, mais imposé par la collocation : des allomorphes sont en distribution complémentaire. Ainsi le préfixe antonymique *in-* (*inconstant*) prend, par assimilation, la forme *il-* devant <l> (*illegal*), la forme *im-* devant <m> et <p> (*immaterial*, *impatient*), et la forme *ir-* devant <r> (*irregular*). »

Note459. Pour plus de détails sur ce sujet, voir en particulier L'Homme (2004b : 75).

Note460. Problème étudié tout particulièrement par Bourigault & Condamines (1999).

Note461. Mentionnons que l'acception « couler » du verbe *s'épancher* est notée comme « littéraire » ou « obsolète » dans le *PL*.

Note462. C'est ce que les spécialistes du Traitement Automatique des Langues appelleraient du « silence » (L'Homme 2004b : 193), à cette différence près que le silence provient non du corpus textuel, mais des données dictionnaires.

Note463. Rappelons ici que nous analysons la présence des termes en langue source (LS) et en langue cible (LC), c'est-à-dire dans les deux sections de chaque dictionnaire bilingue général. En revanche, la recherche en texte intégral n'étant pas possible dans le DST (version papier), nous nous sommes contentée de chercher les termes en langue source, ce qui explique les valeurs manquantes dans le tableau qui suit.

Note464. A ce titre, il est intéressant de noter que ce travail d'analyse des occurrences du corpus nous a permis de constater les préférences syntaxiques propres à chaque adjectif. Par exemple, nous avons remarqué que l'adjectif *active* en anglais est essentiellement utilisé en position d'épithète.

Note465. Cela peut paraître d'autant plus paradoxal que *volcan actif* apparaît bon nombre de fois dans la partie « noms propres » de ce même dictionnaire (ex : *Etna. Volcan actif* [...]).

Note466. L'anglais et le français empruntent également les termes *aa* et *pahoehoe* au hawaïen, mais étant donné que nous revenons plus loin sur ces termes, nous ne les mentionnons pas ici.

Note467. Les deuxième et troisième schémas syntaxiques sont en fait issus du premier.

Note468. Nous renvoyons aussi le lecteur au traitement de *active volcano* dans le *AH*.

Note469. Rappelons qu'il n'y a qu'une occurrence du verbe transitif dans le corpus traduit. Le verbe *erupt* y est alors traduit par *cracher*.